This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

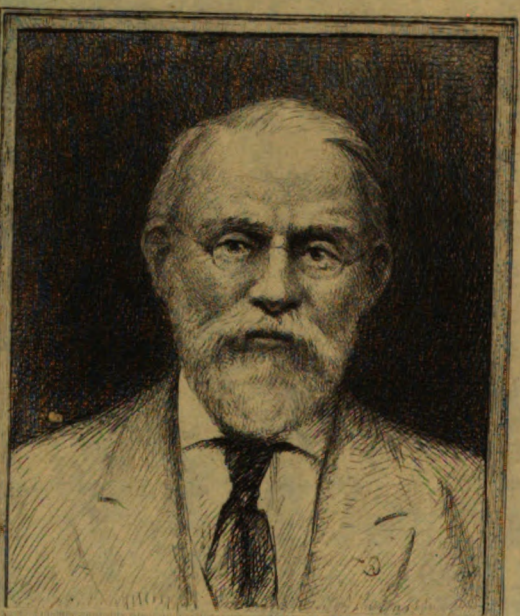

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
61
M2
S8

Digitized by Google

Digitized by Google

51

REVUE

DE

L'AVRANCHIN

Digitized by Google

Avranches. — Imprimerie de Jules DURAND

Digitized by Google

REVUE

DE

L'AVRANCHIN

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

TOME IV

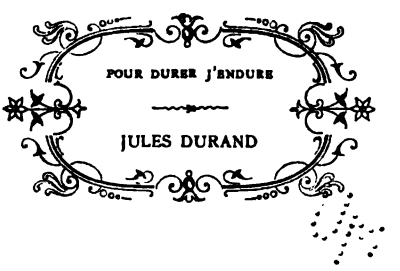

AVRANCHES

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE DE JULES DURAND

RUES BOUDRIE, 2, ET QUATRE-ŒUFS, 24

1888

Digitized by Google

Digitized by Google

Deuning
Nijhoff
6-8-27
15137

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1888

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Cte de CHABANNES

—«o»—

Présents à la Séance :

MM. Le Héricher, *Président ;* Comte de Chabannes, *Secrétaire* ; le Commandant Alfred de Tesson, *Trésorier ;* Mlle Hubert, *bibliothécaire* ; M. et Mme de Drême du Lion, M. et Mme de la Boullaye d'Emanville, Mme Laurenson, Mlles Née, M. et Mme Beghin, Mme Couraye-DuParc, Mlle Daumesnil, M. Fauchon, de Terpsichore, en Bacilly, M. Anfray, M. Jules Durand, M. Philbert, Consul en retraite, MM. Belloir, Thébault, Lemasson, Comte de Rommilly, M. le curé Maheux et son vicaire, M. Boutry-la-Frênaie M. Legouix, M. Paul Bouvattier, Mme O'Connor et Mlle Lejeune, M. Mazen, M. Sarlin, Docteur Aubrée, M. Maurice Dumont, M. Legrain, M. Gatebois, ces trois derniers élèves des classes supérieures du collège, M. Jacquier, chef de l'école de sculpture à Caen, chargé des sculptures de N.-D.-des-Champs d'Avranches.

ORDRE DU JOUR :

1. *Lecture* du procès-verbal rédigé par le Secrétaire.
2. *Présentation* de cinq nouveaux Membres : trois démissions.
3. *Correspondance* trimestrielle et livres offerts à la Société.
4. *Le Prêche protestant de Cormeray*, en Macey, deuxième partie, par M. le Recteur de Vieux-Viel, Paris-Jallobert, membre correspondant, lu par le Docteur Aubrée.
5. *Invitation* du Ministre à faire représenter la Société au Congrès de la Sorbonne.
6. *Documents* sur la construction du Collège d'Avranches, par M. Et. Dupont, lus par M. S. Mauduit.
7. Deux Notices nécrologiques par le Président : le Père Duvey, Valentin Clouet.

Digitized by Google

8. *Notre-Dame de Livron*, légende, par le correspondant M. Dangé d'Orsay, de Cahors, lue par Mlle Ida Hubert.

9. *Une prétendue Chouannerie* en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise au xve siècle, par M. Le Héricher.

10. *Etude* sur l'état ancien de la baie du Mont Saint-Michel, par M. Sarlin, avocat.

11. *Essai* d'un petit glossaire de la langue verte, par M. Le Héricher.

12. *Le Petit Soldat*, chanson populaire communiquée par Mme X.

13. *Les Sourires*, poésie, par M. Etienne Dupont, lue par Mlle X.

14. *Le premier Jour de l'An*, par M. l'abbé X., lu par M. Jules Durand.

15. *L'Époque*, poésie, par M. Alfred Picot, de Denneville, membre correspondant, lue par M. Le Héricher.

16. *Berthe la Fileresse*, pour copie conforme : par M. Levanoye, de Granville.

17. *La Belle Créature et la Savate au Ruisseau*, par M. Paul Bouvattier, lues par l'auteur.

18. *Distribution* du Règlement et du n°. 8 de la *Revue de l'Avranchin*.

Lecture et adoption du procès-verbal rédigé et lu par le Secrétaire.

M. Fauchon excuse l'absence de M. le lieutenant Nicholson, fils du gouverneur de Jersey, invité et retenu à Jersey ; M. Sosthène Mauduit excuse son absence pour un devoir à remplir comme maire de Saint-Martin-des-Champs ; M. Yvon, de Villecunan, pour ses travaux agricoles , M. Et. Dupont pour ses cours de droit et de lettres à la Faculté de Caen.

M. le Secrétaire lit la liste de sept nouveaux membres titulaires, et le Président expose leurs titres à l'Association. Ce sont :

1° M. Philibert Thomas, d'Avranches, ancien élève de notre collège, retiré sur ses terres à Ouville, arrondissement de Coutances, dans une retraite studieuse et agronomique, présenté par le Président et le Secrétaire.

2° M. Legouix, de Saint-Lo, agent-voyer en retraite, connu à Avranches par sa collection de meubles anciens, qui attestent son bon choix et son goût délicat, présenté par M. Le Héricher et M. Pommerette.

3° M. Mazen, de Clermont-Ferrand, licencié ès-lettres, professeur d'histoire au collège d'Avranches, déjà initié par le Président à nos

Digitized by Google

publications et à nos livres, spécialement au *Richelieu* de M. le vicomte d'Avenel, présenté par le Président et le Principal, M. Effosse,

4° M. Octave Noël, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, président de diverses sociétés, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier d'Académie, lauréat de l'Institut, présenté par le Président et M. le vicomte G. d'Avenel, qui a ajouté à ces titres la série nombreuse des œuvres de M. Noël.

5° M. Michel Artu, de Sainte-Mère-Eglise, licencié en droit, juge de paix à la Haye-du-Puits, auteur de diverses poésies, présenté par son ami et camarade d'études, M. Saint, par M. Le Héricher et par M. Ch. Poret, maire dans son canton, à Denneville.

6° M. Francis Roullier, de Pontorson, ancien et bon élève du collège d'Avranches, receveur de l'Enregistrement à Coutances, présenté par M. Auguste Provost et le Président.

7° M. Levanoye, de Bacilly, ancien et bon élève du collège d'Avranches, retraité de la Douane administrative à Granville, ayant devancé sa présentation par l'envoi de sa jolie poésie *Berthe la Fileresse* et une autre encore, présenté par le Président et M. Sosthène Mauduit.

Le Président fait connaître trois démissions : celle de M. Hantraye, pharmacien à Avranches, celle de M. Dollé, à Villedieu, ni l'une ni l'autre motivées, et celle de M. Ameline, naguère pharmacien à Avranches, et donnant pour cause sa résidence désormais fixée à Nice.

Compte - rendu sommaire de la Séance. — Depuis la célébration de son cinquantenaire, la Société n'avait pas eu autant d'auditrices et d'auditeurs que dans cette séance du 9 février 1888. D'ailleurs, le programme, riche et varié, était d'une puissante attraction.

Après la lecture du procès-verbal, rédigé par le secrétaire, M. le comte de Chabannes, et adopté sans rectification, il a été procédé à l'élection de sept membres titulaires ; ce sont : MM. Philibert Thomas, d'Avranches, propriétaire à Ouville (Manche) ; Francis Roullier, de Pontorson, receveur de l'Enregistrement à Coutances ; Levanoye, retraité de la Douane administrative à Granville ; Michel Artu, de Sainte-Mère-Eglise, juge de paix à la Haye-du-Puits ; Mazen, de Clermont-Ferrand, licencié ès-lettres, professeur d'histoire au collège d'Avranches ; Legouix, de Saint-Lo, agent-voyer en retraite, domicilié à Avranches ; Octave Noël, publiciste, professeur à l'Ecole des hautes sciences commerciales, directeur du *Journal de Granville et Avranches*,

Digitized by Google

Le Président, dépouillant la correspondance de trois mois, signale les principales communications : 1° Les nombreuses lettres, datées de toutes ses stations le long de l'Espagne, du savant linguiste M. Dodgson ; 2° Celles du savant bibliophile de Fleury, près Villedieu, M. Lepetit, nous envoyant un volume d'amateur hors-ligne, les *Editions originales des Auteurs Français*, depuis le XVe jusqu'au XVIIe siècle, avec la reproduction des gravures sur bois qui leur servaient d'en-tête ; 3° Une lettre très spirituelle de M. Datin, autrefois notaire à Saint-Hilaire-du-Harcouët, aujourd'hui romancier en vogue, qui vient de publier chez Dentu un volume de cinq ou six récits réunis sous le titre *Réveillon*, les divers conteurs étant supposés payer leur tribut de causerie romanesque dans ce festin de la nuit de Noël. Dans les cinq récits qui composent ce volume, à *l'Espagnole Mercedès*, à la *Bretonne Yvonne*, nous préférons le récit Saint-Hilairien *Le Duel*, et le récit avranchais *Le Testament*, spécialement l'esquisse de notre baie si finement observée, même dans ses ombres volantes : « La rivière étincelait sous les rayons déjà chauds d'un soleil printanier et de grandes raies lumineuses et changeantes couraient sur la blancheur des grèves ; » 4° Diverses communications de Mgnor Deschamps du Manoir sur ses excursions à travers l'Italie.

Dans les objets offerts, on a remarqué un champignon fossile donné par M. Legouix, une brique émaillée, trouvée à Tombelaine, avec une clef en bronze du moyen-âge, données par M. Burté, qui, s'étant fait locataire de Tombelaine, s'y est installé dans une cabane avec son bateau et qui espère y faire des fouilles fructueuses. Cet ermite de Tombelaine a suggéré au Président de rapprocher de lui ces vers de Victor Hugo :

Si j'étais, ô Madeleine !
L'ermite de Tombelaine
Dans son pieux tribunal, etc.

L'ordre des lectures a été inauguré par la mention du Prêche protestant de Cormeray, en Macey, par le membre correspondant M. Paris-Jallobert, recteur de Vieux-Viel (Bretagne). (Cet excellent travail a été renvoyé à l'impression pour le IXe volume sous presse de de la série de nos *Mémoires*.) M. le docteur Aubrée s'était rendu à la séance spécialement pour lire ce travail de son ami, M. Paris-Jallobert.

Sur l'invitation du ministre à faire représenter la Société au pro-

Digitized by Google

chain congrès de la Sorbonne, la Société y délègue son Président.

M. Etienne Dupont a recueilli des documents d'un grand intérêt sur la construction du collège d'Avranches, vers 1782, avec la mention et la cotisation des principaux souscripteurs, dont le principal fut Mgr de Belbeuf, dernier évêque d'Avranches. Ces documents devaient être lus par M. S. Mauduit qui offre ses excuses, étant retenu par ses occupations de maire de Saint-Martin-des-Champs avec les agents-voyers.

C'est le Président qui en lit une partie; la seconde partie intitulée *Révolte des écoliers de ce collège pour une surélévation des frais d'écolage*, est lue par M. le commandant Alfred de Tesson.

Deux notices nécrologiques sur deux confrères morts récemment sont exposées de vive voix par le Président : 1° sur le Père Achille Duvey, de l'ordre des Pères de la Miséricorde, originaire de Saint-Lo, et présenté à notre Académie par notre excellent ami le P. Vaudon, le poète exquis que nous connaissons tous. Le P. Duvey s'intéressait surtout à nos travaux botaniques, étant lui-même un observateur très fin, un analyste minutieux du végétal ; 2° Sur M. Valentin Clouet, l'honnête et distingué agronome de Villedieu, commerçant en engrais, et exploitant spécialement une tourbière qu'il avait découverte à St-Pierre-du-Tronchet, qui entre autres avantages pouvait remplacer la terre de bruyères. Très populaire, mais indépendant, M. Clouet exerçait avec beaucoup d'intelligence et avec honneur une profession qui n'est pas toujours honnête. Il a laissé les plus vifs regrets dans sa ville natale : tout Villedieu était à son enterrement. Ici le Président a rappelé un souvenir de ses anciennes pérégrinations, c'est d'avoir rencontré par une chaude aprés-midi d'été, par devers Fontenermont, un groupe bien intéressant de jeunes gens qui presque tous avaient été ses élèves et qui tous sont entrés membres distingués dans notre Société. C'étaient MM. Prosper Pichard, de l'Ecole centrale, Adolphe Havard, de l'Ecole polytechnique, Valentin Clouet, de l'Ecole d'Agriculture, et Ledo, de l'Ecole de médecine.

Mlle Ida Hubert, la bibliothécaire, lit, d'une manière claire et nuancée, la légende de Notre-Dame-de-Livron, par M. Dangé d'Orsay, membre correspondant à Cahors. Cet agréable poète est plus qu'octogénaire. On entend ensuite une spirituelle satire de M. Moussé, directeur du *Trouvère*, dirigée contre la médecine et les médecins.

M. Le Héricher, inscrit pour une étude sur une prétendue insurrection ou chouannerie en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise au xve siècle, commence par évoquer une scène qui s'est passée en pleine séance de Sorbonne, et qui a bien son cachet aux points de vue historique et bibliographique.

Digitized by Google

Ce fut un Normand qui, par un tour de Normand, faisant un faux historique avec un pastiche de Vau-de-Vire, lequel affirmait une insurrection populaire en notre pays contre l'étranger, trompa de graves historiens, spécialement M. Henri Martin, qui l'accepta comme vérité historique, et, par là, retarda son entrée à l'Académie française. En effet, les philologues, en escadron serré, firent une charge sur ce pastiche, très mauvais au point de vue philologique. Ce fut spécialement le savant Paul Meyer qui mena l'attaque, et si le faussaire eut un succès de rire en Sorbonne, il a dû expier amèrement ce succès momentané. Mais, comme des hommse sérieux et savants, tels que M.M. Gasté et de Beaurepaire, ont adopté cette thèse, née, croyons-nous, d'un patriotisme exagéré, M. Le Héricher, sans parti pris, a voulu consulter les documents les plus nombreux et les plus authentiques sur cette époque. ce sont ceux que M. Siméon Luce a accumulés dans sa *Chronique du Mont Saint-Michel*. Il a rencontré de nombreux faits de rébellion ou de brigandage, mais d'individus isolés, de groupes ne dépassant pas une vingtaine d'hommes. Il attend donc encore la démonstration d'une insurrection populaire et nationale contre l'étranger en Basse-Normandie.

M. Sarlin traite d'une manière magistrale, avec un grand luxe de preuves et sur le texte le plus ancien du Mont St-Michel, la question tant controversée de l'état ancien de la baie du Mont Saint-Michel, et tous ses arguments, tout en constatant des érosions et des submersions sur les côtes, convergent contre l'existence d'une forêt qui, plus ou moins loin, aurait couvert la baie du Mont Saint-Michel, selon les uns, jusqu'à Chausey, selon d'autres, jusqu'à Jersey.

M. Le Héricher présente un essai, une ébauche de glossaire de la langue verte. La langue verte n'est pas l'argot des voleurs et des escarpes, lequel a une valeur philologique d'ailleurs ; c'est un langage fait de néologismes, dont plusieurs, utiles et nécessaires, finiront par entrer dans la langue nationale, c'est la langue des gens du monde, ou du moins des gens du demi-monde : boulevardiers, gommeux, etc. Il n'a que le temps d'en citer un certain nombre : *Casqueur*, *gigolot*, *snob*, *rastacouère*, etc. Sur ce dernier mot, une courte conversation s'engage entre lui et M. Alfred de Tesson dont on lit une lettre renfermant des hypothèses sur son étymologie, laquelle, en définitive, reste encore à découvrir. Mais V. plus loin.

Le Petit Soldat est une chanson populaire communiquée par Mme X... Elle est accompagnée d'une lettre d'envoi en patois avranavranchin fort originale qui est lue par le Président. Une pièce de vers, intitulée *Le premier jour de l'An à Paris*, par M. l'abbé X..., est lue par M. Jules Durand avec la douceur accentuée qui le carac-

Digitized by Google

térise, et cette poésie est tellement dans la manière du lecteur qu'on eût pu croire que le nom ci-dessus est un pseudonyme.

Elle produit une sensation marquée de plaisir, la poésie intitulée *Berthe la Fileresse*, pour copie conforme, par M. Levanoye, de Granville. On a souligné le passage où Berthe, poussée à filer par une tante grondeuse à l'effet de délivrer du Guesclin, prisonnier des Anglais, dit à peu près ces mots : Oui, je filerai ma tante ; mais il eût mieux fait de ne pas se laisser prendre. Mlle Beaumont succède à cette lecture et selon les termes même du procès-verbal de M. de Chabannes : « elle lit, avec une clarté élégante, la pièce de poésie de M. Et. Dupont, *Les Sourires.* »

C'est M. Le Héricher qui se charge de lire un petit poème d'un autre genre : *Paulo majora canamus*, dit-il, c'est l'œuvre d'un cultivateur, petit propriétaire, cultivant de ses mains ses terres, M. Alfred Piquot, de Denneville, qui dans sa vie laborieuse et frugale a senti monter en lui la révolte contre le luxe et les vices de nos jours. De ce petit poème intitulé l'*Epoque*, le lecteur a détaché une partie qu'il a appelée le Luxe. Il s'est efforcé d'égaler le ton de la lecture à l'énergie des idées qui rappellent Juvénal, André Chénier et Jules Barbier. Deux poésies humoristiques dites par leur auteur, M. Paul Bouvattier, avec le sérieux comique qui le caractérise, ont épanoui la gaîté de l'Assemblée. Le Président qui ne veut pas que dans une seule de nos séances, même en hiver, la botanique soit absente, offre à la botaniste Irlandaise, Mme Laurenson, une fleur venue de Nice par l'entremise de Mlle Ida Hubert, une fleur *d'eucalyptus globulus*, si bien nommée dans son nom grec qui veut dire la bien cachée.

La séance a été levée après la distribution du règlement et du N° 8 de la *Revue de l'Avranchin*. Assistants et assistantes se sont répandus dans la galerie des tableaux pour voir et admirer le tableau de M. Renié, ce beau don avec lequel il a cru devoir payer son admission dans notre Société.

CORRESPONDANCE

M. Datin offre à M. Le Héricher ses *Contes du Réveillon* (1 vol. chez Dentu) qu'il appelle « ses chers petits », et reconnait la bienveillance avec laquelle nous avons parlé du précédent, le *Pilori*. C'est une primeur, ces contes n'ayant pas encore paru en librairie. — Une poésie adressée au même par le gracieux poète de *Berthe la Fileresse*, lue à la dernière séance, mais trop personnelle au Président pour recevoir de la publicité. — Notre savant bibliophile M. J. Le Petit en envoyant son beau vol. des éditions anciennes des Auteurs français du XVe au XVIIe siècle, très flatté de la manière dont nous avons accueilli son

Digitized by Google

Art d'aimer les Livres, espère pour ce nouveau vol. le même accueil. Si dans ces éditions il n'a pas fait entrer les œuvres rarissimes de « Jean de Vitel avranchois », c'est qu'il a été obligé de renvoyer à une autre édition bon nombre de poètes secondaires comme lui. Regrettant de n'être pas à notre séance dont le programme lui paraît très intéressant, il compte être à la séance d'été. — Mme de Léziart réclame dans les mémoires de « notre Académie,» le vol. qui suit le VIIe ; l'envoi du VIIIe a été fait immédiatement.— Trois articles ayant été faits dans l'*Opinion* sur le tableau de M. Renié, le Président les lui a adressés. M. Renié remercie : « Je suis heureux de prouver à la ville d'Avranches le souvenir gardé au fond du cœur de l'accueil et des affectueuses sympathies que j'y ai trouvés, et de prouver ma reconnaissance à la Société d'Archéologie pour m'avoir admis dans son sein. — Un billet de Mgnor Deschamps du Manoir : « Je prie M. Le Héricher d'agréer mes vœux respectueux et je me réjouis avec lui de la prospérité que notre *Académie* puise dans une présidence aussi active qu'éclairée. » — La *Smithsonian Institution* réclame des numéros de notre Revue. — A bord de *Salazie*, détroit de Jubal, M. Barbé, en route pour les fonctions de juge au tribunal supérieur de Nouméa, regrette de n'avoir pas été présent à Pontorson lors de la visite du Président. Il profitera de son prochain retour « pour jouir de sa conversation et se retrouver en sa compagnie dans un monde perdu pour lui, le monde littéraire. Il parcourt l'autre : il est intéressant, mais bien trop réaliste parfois.» Notre revue avranchine, précieuse à Nouméa, lui arrivera presque à son arrivée.

Une série de lettres de notre confrère anglais, le voyageur philologue, M. Edward Dodgson datées de ses diverses stations en Espagne, depuis la Corogne jusqu'à Gibraltar : 1° 17 nov. 87, de Santiago di Compostella, roulant surtout sur la langue et la littérature basques, avec un spécimen d'*euskara*, traduit en français ; 2° De Salamanque, 2 déc., une carte postale écrite sur deux sens et absolument illisible ; 3° D'une autre ville une lettre qui a la dimension d'un article, laquelle a été traduite par M. Et. Dupont et M. Le Héricher et insérée dans notre 9e volume ; 4° Une de Séville, 10 déc., avec des rapprochements du basque et de la langue aryenne et quelques mots de politique française ; 5° Une de Séville, 27 déc., il y parle de Coïmbre, qu'il a visité et qu'il appelle « *That Athens of Portugal built like Avranches upon a hill* ; il décrit la cathédrale de Séville, la *Giralda* et dit le plus grand bien de cette ville ; et le linguiste finit par « *o theos meta sou.* » ; 6° De Séville encore, 6 janvier 88, une nouvelle lettre où il revient sur le basque et le rapproche du grec. Mais en définitive le basque est le reste de la langue des Ibères, peuple dont l'origine est inconnue ; 7° De Cadix, en janvier, une

Digitized by Google

longue lettre, description de cette ville, commençant par ces mots : « *Cadiz is a dull, but beautifully situated city,* » et il dépose dans un pli des fleurettes du pays, du thym, des pétales de narcisses; 8° Un billet de Gibraltar, la ville anglaise, commencement de l'Afrique, car il a aperçu des singes ; 9 février, du consulat britannique à Tanger, après un passage de trois heures : « Combien de réminiscences historiques s'associent à cette étroite (sic) d'Hercule » là il est comme dans les contes des *Mille et une Nuits* : « *One feels like being in the Arabian nights.* »

M. le sénateur, de la Sicotière, un des vétérans les plus marquants de la science normande, s'occupant de choses chouanesques, prie M. Le Héricher de le mettre en rapport avec M. Datin, dont le *Pilori* est l'histoire de la chouannerie autour de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Il rapelle très aimablement les conversations, les visites archéologiques et littéraires... où l'on a remonté en commun le cours des vieux souvenirs. » Allusion à sa visite à nos musées avec le Président. — M. Gasté, de la Faculté de Caen, trouvant dans notre Revue un appel pour des renseignements sur le jésuite Champion de la Mahère, à nous demandés par le P. Poupelard, nous le donne comme né à St-Germain - de - Tallevande, » et renvoie à la *Biographie Viroise* et au ms. Chalmé qui se trouve à Vire. — De Mme Oursel, demande de notions sur le poète Lebourgeois, de St-Sauveur-le-Vicomte, et sur Charles Carpentier, pour le supp^t à sa *Biographie Normande* : satisfaction lui a été donnée pour ce dernier : « les archives de notre chère Société ont dû garder les lettres de faire-part, et l'aimable M. Et. Dupont en fera volontiers la recherche, j'en suis persuadée. » — Le P. Poupelard remercie et ajoute : « M. Fr..., n'a pas cru devoir se montrer aussi aimable et complaisant que M. le Président et M. Victor Brunet. »

M. l'abbé Trochon, de Sourdeval, est un correspondant qui tient à correspondre Mais, dit-il, sur quoi ? Sur votre *Revue de l'Avranchin.* « Félicitation sur votre excursion à S^t - Sauveur, pleine de détails pittoresques et de remarques attachantes. Ce morceau suffirait a lui seul pour assurer le succès de la *Revue* s'il n'était d'avance assuré. » Petite rectification sur la famille Méquet. Méquet n'était pas méridional (nous croyons avoir dit qu'il avait la figure d'un méridional.) Il était né à Cherbourg. Il n'avait rien d'allemand, mais la mère de sa femme était allemande. » — M. Roulier, recev. de l'Enreg. à Coutances, flatté du bon souvenir de son ancien maître de rhétorique, « s'empresse d'accepter un titre qui le rapproche de ses anciens professeurs dont il a gardé le meilleur souvenir et de ses anciens condisciples devenus plus tard ses excellents amis... M. Le

Digitized by Google

Marchand, mon parent et ami songe toujours au travail qu'il vous a promis, il doit le mettre au clair. » — Si M. Ameline, naguère pharmacien à Avranches, donne sa démission, c'est qu'il habite maintenant la ville de Nice. — D'après un usage aussi pieux qu'utile, car aujourd'hui les morts vont vite, comme dit la ballade allemande, Mme et Mlle Carpentier nous envoient une carte mortuaire en souvenir de notre cher Charles Carpentier, avec de touchantes citations de l'Ecriture, justement applicables : « Il était rempli de sincérité et de droiture, craignant Dieu et haïssant le mal. Bon et affable envers tous, sa mémoire est en bénédiction. Son nom sera légué comme un bel héritage à ses enfants. Son amitié était une source de douce et pure jouissance. Il fut doux envers la mort. »

Le distingué folk-loriste du breton, M. Sauvé, qui nous a envoyé le folk-lore des Vosges, et qui étudie en ce moment celui de Valognes, où il est inspecteur des douanes, se faisait une fête de revoir Avranches, de visiter le Président et peut-être aussi d'assister à une de nos séances : « Je songe à réaliser ce projet l'année prochaine, écrivait-il en déc. dernier. » Il est venu en effet et n'a pas rencontré le Président qui en a ressenti un vif regret et qui espérant encore le recevoir à son retour de Saint-Georges-de-Reintembault, son pays natal, avait retardé l'envoi à M. Sauvé du dernier N° de la Revue. C'était en vain. « J'ai vu que vous étiez allé à St-Sauveur, à Denneville : nous aurions pu nous y rencontrer dans ces localités ; je les visite chaque mois... Il me tarde de recevoir le 8e vol. des Mémoires. » Envoyé immédiatement. — « Cher maître, veuillez recevoir avec indulgence cette petite bluette ; c'est la carte de visite et un témoignage du respectueux souvenir d'un de vos anciens élèves. » Et des très bons. Cette bluette est la jolie poésie, *Berthe la Fileresse*, lue à la dernière séance et signée pour copie conforme Levanoye, en retraite à Granville. » — M. Louis Dollé, musicien-compositeur à Villedieu, avait envoyé sa démission. Le Président, son ancien professeur, avait insisté pour la lui faire retirer. : « J'ai le profond regret, a-t-il répondu, de vous annoncer que je persiste dans ma démission, ce qui ne m'empêche pas de conserver pour vous un bon souvenir. » Cause ignorée. — « Très honoré M. le Président, l'ordre du jour me rappelle ma promesse de vous adresser des documents sur le collège d'Avranches... Ce que je vous envoie est incomplet, mais ce résumé pris aux archives du Calvados donnera peut-être une idée de la situation d'Avranches en 1782 et de l'esprit des écoliers à la même époque. » Et. Dupont, fév., Caen. Ces pièces fort intéressantes ont été lues à cette séance.

Digitized by Google

« Mon cher Président, voulez-vous être assez aimable pour présenter avec moi à la prochaine séance, qui a lieu le jour même où cette lettre vous parviendra, M. Octave Noël, résidant à Paris, 70 *bis*, rue de l'Université, et domicilié à Granville. M. Noël est une recrue d'élite pour notre association, ainsi que vous le prouvera la notice ci-incluse, tant sur lui que sur les travaux intéressants dont il est l'auteur. » Dans cette notice nous relevons quelques-uns des titres de M. Noël : « Prof. à l'Ecole des hautes études commerciales, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, président des Hospitaliers sauveteurs bretons, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier de l'Instr. publique, lauréat de l'Institut. » Vte d'Avenel. parmi ses nombreux ouvrages, nous détachons une œuvre qui nous sourit comme plus littéraire, *Autour du Foyer*, causeries économiques et morales. M. Noël apporte à notre Société l'appoint d'un travailleur et d'un érudit, et comme le dit très bien M. G. d'Avenel, « ce qui n'est pas si commun, n'est-ce pas, qu'on se le figure. » M. Noël, en se fixant à Granville, devient un de nos compatriotes, et en y prenant la rédaction du *Journal de Granville et Avranches*, il nous fait espérer des articles de haute valeur.— M. Legrin, proc. de la République à Avranches, dont nous goûtons fort les communications en patois de la Hague, son pays natal, nous écrit cette aimable lettre : « Moussu Le Herichi, en fouillant dans ma pouquette, je m'sis rappelo que j'avais de qué à vous dire : v'là c'que chest. » C'est que dans la Hague on ensevelit les morts dans un drap cousu, le fil ne doit pas avoir de nœuds et on le coupe de trois en trois points. Les écoliers se défient à la course et crient « au dernier la gale au tchu (cul), n'est-ce pas l'*extremum occupet scabies ?* » Dans le Val-de-Saire, les gendarmes sont dits les *herchiers* : n'est-ce pas la corruption d'archers? *Mosti* et *misti*, en beaux habits, étym. inconnue.

M. Belloir, près Brecey, remercie de son admission : « N'étant pas sédentaire comme mon père l'était à St-James et ne possédant pas d'ailleurs son talent, je ne pourrai occuper dans la Société la place qu'il y occupait lui-même, mais si l'occasion se présente, je tâcherai de faire preuve de bonne volonté. » — Le savant, quoique jeune, botaniste du lycée de Cherbourg, M. Corbière, exprime sa gratitude pour être nommé correspondant et nous prie d'agréer l'hommage de quelques brochures sur la flore de notre beau département. « J'ai lu avec un plaisir tout particulier le compte-rendu de la réunion de St-Sauveur, où j'ai eu l'honneur et la bonne fortune, M. le Président, de faire votre connaissance. » — M. Le Moine, naguère prof. d'hist. au collège d'Avranches, ayant passé à celui de Vire en la même qualité « pour se rendre plus facilement à Caen pour ses études d'agréga-

Digitized by Google

tion..., reste de cœur avec nous et il sera heureux de rester notre collègue. » — M. Ch. Daguenet, de Granville, prof. au lycée de Versailles, envoyant sa cotisation, remercie son ancien maître, M. Fauchon, de lui avoir servi de parrain auprès de la Société. — Notre zélé et multiple corresp^t à St-Hilaire nous annonce qu'il a reçu de son ami, le savant patoisant normand, M. Joret, sa *Flore pop. de Norm.* où lui-même et M. Le Héricher sont cités, nous signale des envois à Mme Oursel pour sa *B. Norm.* et nous donne une liste considérable d'œuvres littéraires dramatiques qu'il se propose de publier : « J'ai grande envie de vider mes cartons. M. Vardon (notre confrère à Portbail) me traitait hier de parrain dans une lettre « charmante. »— Nous n'avons pas seulement un lecteur passionné pour nos œuvres dans M. Ch. Le Masson, percepteur à Mariguy, il les propage dans son entourage : « Si, autour de moi, je répands la connaissance de ma langue maternelle (l'anglais), je ne prodigue pas moins les communications de toutes productions, revues, mémoires, etc., émanant de notre Académie.»— M. Arsène Garnier se livre pour nous à un récrutement actif : il nous annonce de nouveaux adhérents et termine ainsi dans son style bilingue et chaud : « *With heart love... master.*» — Très heureux d'avoir été admis comme titulaire, M. Louise, principal de Sedan, en retraite, écrit « qu'il en est d'autant plus flatté que c'est un lien de plus qui le rattache à sa ville natale, à ses anciens maîtres et à ses amis. »

M. Datin s'est réjoui d'avoir été mis par le Président en rapport avec M. de la Sicotière, un historien de chouannerie, mis en éveil par son roman chouanesque, *Le Pilori* : « c'est à vous, cher maître, que je devrai cette bonne fortune et je ne veux pas tarder à vous en témoigner ma reconnaissance.,. Vous recevrez en même temps que cette lettre le vol. en question pour le remettre en mon nom à notre bibliothécaire. » — De M. Oscar Havard envoyant une copieuse collection de contes, légendes, noëls, dont plusieurs de notre pays : « Je n'ai pas besoin de vous dire que vous avez toute liberté d'agir comme vous l'entendrez au sujet de ma prose.» — Envoi de Caen par M. Et. Dupont de deux poésies qui ont été lues à cette séance: quelques renseignements sur ses études littéraires, sur les documents qu'il a recueillis aux archives du Calvados sur la reconstruction du collège d'Avranches : «*Le Semeur*, cette revue naissante qui a reproduit la *Première peur de Roland*, a publié une poésie intitulée *Au Mont St-Michel*, et signée Henri Gréville. Je vous signale cette chose michelienne, mais à vrai dire cette poésie n'a de local que le titre. » — Lettre de notre nouveau confrère, M. Levanoye, de Bacilly, résidant à Granville, qui a déjà payé sa dette de bienvenue avec sa jolie *Berthe la Fileresse*,

Digitized by Google

lue en cette séance, et qui n'étant pas assez content de cette œuvre envoie des rectifications et des variantes qui y ont été introduites. — M. Jacques, médecin à Avranches, sachant que nous nous intéressons beaucoup à nos frères du Canada, a eu la bonne idée d'offrir au Président *La Légende d'un Peuple*, poésie canadienne par Louis Fréchette, en très bon français, dans le genre héroïque.

Une belle et longue lettre de M. Et. Dupont, aimable causerie : « Votre séance très nombreuse, m'a-t-on dit, *res miranda* dans la belle Endormie. A la Faculté des Lettres où nous comptons plusieurs confrères, création d'un cours d'hist. de Normandie. — Cours très suivi de M. A. Gasté dont les leçons sur les prosateurs français du XVIe s. seront remplies « de substantifique moëlle, » comme dit Rabelais Je ferai une conférence sur la *Littérature pop. Normande*. Je ferai de longues citations de MM. Le Héricher, de Beaurepaire, Ch. Joret, et cela me sauvera... J'ai souvent la satisfaction de voir aux mains des lecteurs de la bibliothèque de Caen les Mémoires de notre Société.. il y a un coin, un bon coin, pour les choses avranchines... quand une idée nostalgique me vient, je passe de ce côté... citation du tableau de la Beauce dans un roman fameux... En même temps qu'un billet charmant de Fr. Coppée, qui conserve un bon souvenir de la « délicieuse ville d'Avranches et de la belle statue de Valhubert, » j'ai reçu de lui un sonnet exquis... je lui ai dédié une marine, comme il l'appelle : la Chanson de la douce Jolie. Réservez-moi une place pour *Gwench'lan*, poésie armoricaine. » — De notre bon ami d'Ouffières, M. le prof. Lemonnier, une lettre en anglais, bourrée de citations. Il étudie l'anglais un peu tard : « however I am not so old as Caton who learned greek at seventy five. » — De notre fidèle et dévoué confrère de Guernesey, M. Labussière, envoi du « compliment of the seas on, » et cette question : M. Sosthène Mauduit serait-il parent d'un célèbre architecte de Paris dont j'ai plusieurs lettres dans ma collection d'autographes, lettres adressées en 1848 à V. Hugo ? »

Le Président regardant comme très remarquable l'article de M. A. Garnier sur V. Hugo, avait pensé que sa place était dans un grand journal français et dans le plus littéraire de tous, les *Débats*, qui d'ailleurs a toujours glorifié le poète. Il a reçu cette réponse : « L'offre que vous vous voulez bien me faire est bien tentante et je vous suis bien reconnaissant d'avoir pensé au *Journal des Débats* pour lui donner la primeur d'un travail qui doit être certainement d'un grand intérêt et d'une grande nouveauté. Mais c'est avec la plus grande peine que nous parvenons à insérer les travaux de nos rédacteurs habituels ; mais je vous serai très reconnaissant de vouloir

Digitized by Google

bien m'adresser le volume des Mémoires de la Société d'Avranches qui contiendra l'article sur V. Hugo. Je serai heureux d'en faire parler dans les *Débats*. Paris, 8 janv., Louis Patinot». — De notre laborieux et savant confrère, M. Aug. Besnard, qui, du fond de son grand âge, s'est ressouvenu qu'il avait été poète jadis, une longue et spirituelle épître dont nous détachons l'exorde : « Mes communications botaniques ont quelquefois abusé de la patience de notre Société. Ce n'est pas une raison de lui infliger un autre genre d'ennui. D'ailleurs, il s'agit aujourd'hui d'une sorte de question archéologique, de l'exhumation d'une chose qui date presque d'un demi-siècle, d'un fragment de poésie enfin, ou soi-disant tel, qui demande humblement une petite place auprès ou au-dessous, je n'y contredis pas, de ses pareilles qui figurent déja accortes et pimpantes dans les annales de notre Société.» Le fait est que cette poésie d'un grand souffle a été trouvée mieux qu'accorte et pimpante.

Une lettre de fév. dernier de M. J. Levallois est un article de bienveillante critique sur deux œuvres nouvelles, dues à deux de nos confrères. Il s'agit du dernier roman de M. Datin, *Les Contes du Réveillon*, dont les cinq personnages, conteurs chacun d'une histoire, sont nettement et chaudement dessinés, et forment une remarquable introduction aux récits. M. Levallois dit très bien : « On trouvera dans *Le Réveillon* la verve primesautière, le naturel, l'originalité qui ont fait la joie des lecteurs du *Pilori* avec un plus grand succès littéraire. » Il s'agit ensuite d'une œuvre de science botanique et de philologie d'un maître en cette dernière matière, M. Joret : « Dans une très longue et très intéressante introduction sur le monde des plantes, qui offre au mythologue ainsi qu'au linguiste un si vaste sujet d'études, M. Joret n'oublie pas ses doctes devanciers français et étrangers. Il cite en particulier, M. le Président, votre *Essai sur la Flore pop. de Normandie et d'Angleterre*, dont il connait la seconde édition qui a paru à Coutances sous le titre de *Philologie de la Flore pop. de la Norm. et d'Angleterre.*» « Les idées ingénieuses abondent, dit-il, dans ces études. — De Denneville nous viennent des lettres de notre poète rural, M. Piquot, tout imprégnées de senteurs agrestes et d'un parfum d'honnêteté et de patriotisme. Il s'excuse de quelques crudités juvenaliennes dans ses satires passionnées contre ce qui est contraire à l'honneur et à la patrie : « Notre ami, M. P., ne saurait, je me l'explique assez, avec son cœur si bon et si sensible, ne saurait s'accommoder du ton audacieux et du rire amer de la satire, surtout quand le cynisme s'y confond avec la liberté de pensée et de langage, ce qui est le propre du tempérament normand. L'esprit de l'homme et l'esprit extrait de la pomme, quand ils ne sont pas frela-

Digitized by Google

tés, ont tout naturellement le goût du « crû. » Un détail intéressant : mille exempl. des Epitres de M. Piquot ont été vendus en 70 jours.

De notre excellent confrère, M. le prof. Lemonnier, d'Ouffières, amabilités sur notre dernière *Revue*, qui n'a pas de plus assidu lecteur : « Les morceaux si variés en rendent la lecture attachante. On l'a dit : le style est l'homme ; je vous trouve tout entier dans ce petit livre. » Puis le pauvre solitaire se plonge dans le noir intense et en sort résigné. — Demande de renseignements de M. Panier sur sa famille, très nombreuse dans notre dép. depuis 1,300, relativement à ses armes et relativement à deux écussons des chevaliers du Mont-Saint-Michel. Répondu : rien dans la *luitte* d'armes de notre musée. — C'eût été une bonne recrue à notre société que M. Le Coq, ancien prof. de langues étrangères au lycée de Coutances, résidant à Granville ; mais il a décliné la proposition du Président, « comme ayant pris l'engagement de ne faire partie d'aucune société savante. » Mais sa lettre offre trop d'intérêt et d'autorité pour n'être pas citée en partie : Moi non plus, je n'ai pas oublié notre curieuse rencontre au pied du mur de la feue église de St-Pair. Lorsque l'œuvre de destruction s'accomplissait, j'y suis retourné et j'ai pu constater l'existence d'une porte et d'une baie romanes que le porche sud avait aveuglées... en pierre coquillère ou calcaire de Sainteny... Comme vous je trouve un grand plaisir à m'aventurer sur le terrain périlleux des étymologies. L'étude et la composition des divers idiômes favorisent les progrès de cette science. L'histoire du mot est en partie celle de l'humanité. L'importance que vous donnez au celtique dans les noms topographiques de notre pays et celle que vous reconnaissez au normand dans l'anglais ont trouvé en moi un approbateur convaincu d'avance. »

Les patois ont des richesses et des grâces qui feraient bien dans la langue pauvre et assez sèche de la France, le nôtre, quoique bien francisé, est encore bien disant et par ex. le joli « Viens d'o mé, ma p'tiote » vaut bien « Viens avec moi, ma petite. » Une lettre en ce dialecte nous est écrite avec beaucoup d'ingéniosité par une dame des plus dévouées à notre compagnie, elle est émaillée de gracieuses expressions : « j'avons eu causance... Une veille fileresse, une des chanteresses du catékisse... mémé (ma grand'mère) se fianci d'o pépé (grand-père), surgien (chirurgien, en angl. surgeon), allouiné (fatigué d'esprit, du cerveau), etc.— De la splendide et hospitalière Noblerie, en Cuves, une missive de remercîments de M. A. Garnier pour un petit tirage de son excellent *Victor Hugo à Hauteville-House*... « Tout en saluant de loin, puisque vous le voulez ainsi, les beaux jours qui pourront nous réunir à la Noblerie, *With love, I remain truly yours.* — Le dr

Digitized by Google

Roger, du Havre, notre confrère, nous envoie un compte-rendu de la Soc. de secours mutuels dont il est fondateur, le président et le médecin. Il y professe sa foi en ces termes : « j'ai toujours cru que la religion catholique nous menait au *dies natalis* avec plus de sévérité, mais aussi avec plus de sûreté. Mes recherches sur les médecins Normands se ressentent de mes occupations... Mes souvenirs ne s'effacent pas et mon dévouement vous reste acquis. »

CHRONIQUE

Glesquin. — Un de nos confrères étudie en ce moment la *Chronique* du *Mont-Saint-Michel*, éditée par M. Siméon Luce : c'est en vue d'en tirer le oui ou le non d'une chouannerie normande contre l'étranger au xve siècle, au temps de l'occupation anglaise. Il y rencontre cette forme de *Glesquin* appliquée à celui qu'on appelle Duguesclin : c'est exactement le nom d'une grande terre et village, près de Pontorson, sans doute celle que le roi de France donna au chef breton, gouverneur de Pontorson et que les documents contemporains indiquent comme étant aux environs de cette ville.

Plante reparue. — Notre confrère, M. Plaut, du château du Parc, en St^e-Pierre, informe le Président que *l'aponogeton distachyum*, que l'on ne voyait plus reparaît dans les canaux de cette belle propriété, ancienne villa des évêques d'Avranches. « J'ai sous les yeux la 7e livraison de votre excellente *Revue*, et en la parcourant avec tout l'intérêt qu'elle éveille toujours en moi, j'arrive à la petite note sur les *plantes qui s'en vont*... Je tiens à vous rassurer sur le sort de cette charmante plante qui, je ne saurais l'oublier, fut plantée au Parc par notre savant L. Besnou lui-même. Elle y existe toujours et en certaine abondance. Mais lorsque vous y êtes venu, les plantes aquatiques du canal où vous l'avez cherchée avaient été maltraitées cet automne. J'ai encore acclimaté dans nos pièces d'eau les nénuphars, le blanc et le jaune, qui me semblent assez rares dans les eaux de l'Avranchin. »

Communication de la Smithsonian Institution à la Soc. d'archéol. d'Avranches, annonçant l'élection d'un nouveau secrétaire : « Washington, nov. 1887, *At a special meeting of the board of Regents held this day, assistant secretary, prof. S. Pierrepont Langley, was duli elected secretary, to succeed the late prof. spencer F. Baird.*

Le Siège de Granville : c'est une note que nous croyons tenir de Léon Besnou, lequel la tenait de son oncle, M. Besnou, pharmacien à

Digitized by Google

Villedieu, contemporain de l'événement : « Les Conventionnels Le Carpentier et La Planche sentant que la levée en masse qu'ils avaient ordonnée, dans l'extrême embarras où ils se trouvaient, ne pouvait-être d'aucune utilité, n'hésitèrent pas à appeler ce qui restait de troupes disponibles à Cherboung et à la Hougue. Ils réunirent ainsi près de 4,000 soldats de ligne et 15 pièces de canon. Les troupes battues à Fougères accouraient aussi à la défense de la place. Le Carpentier, usant d'un pouvoir illimité, avait ordonné une levée extraordinaire, depuis 25 à 30 ans. Il fit même proclamer la peine de mort contre les alarmistes. Dans cet état, il attendit l'armée royale, bien décidé à se défendre. Les Républicains ne daignèrent pas même répondre à la sommation des Vendéens. Le Carpentier proposa le sacrifice des faubourgs pour sauver le reste... Il était à la tête de la colonne de sortie (la moitié de l'armée) avec le général Peyre qui la commandait. » (note retrouvée fin de déc. 1887. Cette note réfute bien la biographie de Le Carpentier dans la royaliste *Biog. universelle* : c'est un pamphlet politique. Si elle ne suffit pas, nous ajouterons l'autorité de M. Baude qui a puisé pour ce siège de Granville à deux sources : *Détails du siège* par le capitaine Metoyen, adjudant de place, ms. brumaire an II, et Mém. de l'adjudant Levicaire, chef du génie, ms. de l'an II : « Un détachement de la 31e demi-brigade, deux bataillons de volontaires, 500 gardes nationaux ou canoniers marins de la ville. Le Carpentier organisa avec une vigueur digne d'une cause si sainte des moyens de défense dont l'emploi fut dirigé par le général Peyre » (Baude). Un décret de la Convention déclare que les administrateurs de la Manche ont bien mérité de la Patrie.

Recommandation : retrouvé aux archives, fin de déc. 1887, une reponse de notre éminent confrère, M. Liard, alors recteur de Caen, à une recommandation très justifiée en faveur d'un de nos membres, ayant rendu des services dans l'ordre de l'instruction publique : « Cher et honoré confrère, envoyez-moi, je vous prie, la liste exacte des travaux de celui de vos confrères pour qui vous seriez heureux de voir demander les honneurs académiques. Je ferai mon possible pour obtenir. Bien à vous, L. Liard, Caen, nov. 1881. »

Bulletin hist. et philologique du Comité, reçu fin déc. 1887, n'offre rien qui soit de nature à nous intéresser, si ce n'est une sentence de Nîmes, défendant de poursuivre pour des injures légères. Or quelles sont ces injures légères ? Les voici en langue vulgaire et même très vulgaire et très populacière : *Maudiat Dieus*, item : *Dieus te meta en mal an, sanglent, truant, palhard, ribaut, garso, aventis* (bâtard) sicut et inter mulieres, item : *Hieu soy melhor home* ou *melhor*

Digitized by Google

fenna que tu ; item : *Vay pissar en ton visaige* ou *Hieu non faria una figha per te* ; et si quis contendat *cum* aliquo religioso, vocando ipsum *cagnot*. Item et quando dicunt : *Vay, bestia, tu non sies que ung fol*, ou *ung coqui*, ou ben *meschant, malastruc* (malotru), item dicendo : *Hieu non te presse ung botho* (bouton). Ce *cogniot* qui serait mieux écrit *coniot* est un terme obscène, dont nous entendons quelquefois le féminin *coniote*, en grec, *tribas*.

Chavoy, fin de déc. 1887 : un excursionniste visitant Chavoy est émerveillé de la profondeur de la cavée, la *cava via*, qui donne le nom paroissial et consultant l'*Avranchin hist.* fait deux remarques : 1° l'auteur aurait dû dire que l'église est sur une motte, laquelle portait aussi l'ancien château près d'elle ; 2° que ce livre indique au nord de la Poissonnière une chapelle au moins en 1698, citée parmi les chapelles payant décimes, et taxée à 50 l. dans la statistique de Foucault, et qu'elle n'est pas marquée sur la carte de M. Pigeon,

Fête patronale du Collège d'Avranches. — Nous croyons réveiller dans le cœur de nos nombreux membres qui ont fait leurs études au collège d'Avranches des souvenirs heureux de cette vieille et studieuse demeure, des vieux maîtres et des camarades, en les transportant dans sa chapelle au jour de la fête patronale, avec le récit qu'en vient de faire le journal l'*Opinion*, à la date du 18 déc. 1887. « C'était dimanche dernier la fête patronale. La chapelle du du collège, dans toute la fraîcheur d'une restauration récente, était brillamment illuminée, pleine de fleurs et de verdures, le tout contrastant avec les trois toiles enfumées, regardées par bien des générations, Foi, Espérance et Charité, qui mériteraient d'être restaurées. Une assemblée, que le prédicateur de la fête a appelée une assemblée d'élite, s'y pressait en si grand nombre qu'une partie refluait dans les classes et les salles d'études. C'étaient les mères et les sœurs des élèves, tous les professeurs et plusieurs vieux maîtres retraités, MM. Duprateau, Le Héricher, Danjou. Il y avait là aussi des administrateurs de la cité, les magistrats du Tribunal, etc. L'aumônier officiait, assisté de deux ou trois des grands élèves, M. l'abbé Trochon, qui, nouvellement installé, a su obtenir la sympathie générale. La messe a été brillamment exécutée. On a surtout admiré le *Credo* de Leclerc, chanté par M. le maître d'études Roblin. Trois musiciens d'élite apportaient leur concours : Mlle Marguerite Beaumont, avec son remarquable talent d'accompagnatrice, et deux collègues, deux amis, qui mariaient harmonieusement leurs accords, M. Plunier, avec son violon au jeu fin et pénétrant, et M. Paul Bouvattier, avec sa voix grave et profonde. Ils avaient choisi leurs auteurs

Digitized by Google

avec beaucoup de science et de goût, les maîtres de la grande musique religieuse : Beethoven, le roi de la symphonie, Mozart, le divin, Stradella, celui qui, en chantant dans une église un de ses oratorios, désarma les *bravi* qui étaient venus pour l'assassiner. A la messe, on a entendu le *O Salutaris* de Hummel, le *Sanctus* de Beethoven, l'*Agnus Dei* de Mozart, l'*Ave verum* de Stradella.

Mais la plus belle partie de la fête a été le Salut chanté à sept heures et demie du soir. Le sermon a été prêché par M. l'aumônier avec une chaleur entraînante, sur un thème tiré du Cantique des Cantiques : *Tu es dilecta mea.* Le *Magnificat* a été chanté dans sa grandeur liturgique ; chaque verset était suivi de chants, dont quelques-uns ont eu le tort d'être loin de la majesté de ce chant sublime ; mais les chœurs exécutés par les élèves ont été enlevés avec vigueur, avec une mâle énergie, capable de faire hésiter dans leur opinion ceux qui ne croient guère à la virilité des jeunes générations. M. le principal Effosse a dû éprouver une grande satisfaction à voir tous ses préparatifs, toutes ses combinaisons si bien réussies.

Deux découvertes : l'une aux Guédrils, village de Genêts, par M. Pierre d'Emanville, du château du Quesnoy, d'une fort jolie hallebarde, objet de curiosité plus que d'antiquité, qu'on peut rattacher au XVIe siècle. Elle nous a été présentée par notre aimable et distinguée associée Mme Florinda d'Emanville. L'autre est une hache en pierre polie, au tranchant ébréché, trouvée par M. Garnot sur sa propriété de Bellevue et offerte par lui, notre confrère, au musée de notre Société. C'est un bien joli séjour que Bellevue, une création de M. Garnot, une maison qui est un bijou : anglaise pour le comfort, française pour l'élégance, avec des objets d'art, spéc. une statuette de Flore en marbre de Carrare. Fort original est l'atelier du maître où se combinent les choses de l'art et celles de l'agriculture : le tout abrité contre le nord par un coteau aux grands arbres et ouvert et épanoui au midi devant l'indicible baie du Mont Saint-Michel, un parc émaillé de troupeaux de campines, et d'autres volatiles exotiques, partout des témoignages de l'habileté et de l'extrême activité de M. Garnot.

Journal du sire de Gouberville. — Nos lecteurs savent ce que c'est que ce journal d'un gentilhomme bas-normand, fin du XVIe s., pour lequel M. Le Héricher a fait un glossaire destiné à l'édition que publie la *Soc. des Ant. de Norm.* On vient de retrouver sa partie relative aux cinq premières années : « Il n'y a pas de livre de raison, a dit M. L. Delisle dans le sein du comité, faisant mieux connaître les usages locaux et les rapports des gens entre eux (Bulletin fin

Digitized by Google

de 1887). Nous en citions récemment à M. l'agronome Garnot un fait curieux : c'est que chez le sire de Gouberville on mettait les chevaux « au haras. » Cela signifiait les lâcher au hasard des rencontres comme on le fait aujourd'hui dans les pampas américaines ; on les mettait « à banon » dans les herbages, les bois, les landes, les prairies ; c'étaient des haras sauvages.

Notre aimé et généreux confrère, l'habile artiste fusainiste, M. de la Varde, qui habite avec son fils à Bouillon, dans un manoir qui a appartenu à un Lucas de Saint-Pair et qui a fait restaurer cette vieille résidence, a prié le Président de s'enquérir quelle est cette famille. Celui-ci puisant, grâce à l'obligeance de notre confrère, M. Arthur de Clinchamp, dans le vaste nobiliaire de la Chesnaye-des-Bois, y a trouvé cet article qu'il a transmis à M. de la Varde : « Lucas, écuyer, seigneur d'Orgeville, de la Haye et des Longs-Champs, en Normandie, élection de Valognes, ancienne noblesse qui porte de gueules à trois chevrons d'argent. » Mais M. de la Varde a trouvé le vrai Lucas de St-Pair, Sr de Lezeaux dans Chamillard : « maintenu en 1666 écuyer, portant d'azur au chef d'or chargé de 3 merlettes de gueules. » Mais laissons parler une jeune artiste sur l'œuvre que M. de la Varde a donnée à notre musée.

Le Matin, fusain par M. de la Varde. — M. de la Varde caresse la nature d'un crayon léger et spirituel. La jolie campagne ! comme il ferait bon courir dans la rosée de cette *Ombre du Matin !* c'est l'ombre tiède du printemps ; le soleil rit à travers le ciel, à travers les jeunes pousses, et il serait doux d'habiter là-haut sous le chaume qui fume. M. de la Varde est un artiste qui a peint en poète la nature. M. Renié est le peintre des mélancolies et l'on ne saurait mieux établir l'influence morale des œuvres d'art qu'en passant successivement du tableau de M. Renié au fusain de M. de la Varde. »

Un procès qui a ému fortement notre localité a amené au barreau d'Avranches un avocat très-distingué et fils d'un avocat illustre, Me Allou, qui a apporté chez nous le modèle de l'homme de la loi et de la vérité, discutant avec cette grave simplicité qui convient en général aux affaires correctionnelles et la diction pure qui convient partout. Présenté au Président, il lui a appris qu'en dehors de ses devoirs professionnels il s'occupait d'études littéraires. Epoux d'une Italienne, familier de sa langue, il a traduit un célèbre auteur contemporain ; nous croyons que c'est l'ouvrage du premier poète de l'Italie moderne littéralement traduit pour la 1re fois, Paris, 1882, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

Etym. de littera, lettre : à cet article, on lit dans le *Dict. des Mots et des Choses*, en cours de publication, une étymologie qu'on doit accueillir avec déférence, puisqu'elle est de M. Michel Bréal, c'est que le l. *littera* viendrait du grec *diphtêra*, parchemin : il y a loin entre les deux significations. Il y a bien longtemps que nous en avons tiré une plus directe, celle de *littera* par le supin *litum* de *lino*, qui veut dire enduire d'un liquide. L'accent a changé de place par suite de l'addition d'un *t*. V. même ouvrage à la lettre *L*.

Un de nos membres résidant sur le littoral de Portbail, sur un des bords de l'estuaire de la Grise, nous envoie (5 janvier), de curieux détails sur les huîtrières et les huîtres de cette côte. Mais il faut savoir que maintenant il y a des parcs d'huîtres à Portbail, venues, croyons-nous, en grande partie d'Arcachon. « Il y a 45 ans, à Portbail, les huîtres n'étaient encore l'objet d'aucun commerce; jamais on n'en avait vu passer une seule sur la halle et pas une voile ne paraissait sur l'abondante huîtrière de S.-Germain-sur-Ay, dont le trop plein, roulé par le flot, venait remplir les mares des rochers du fond et en faire de véritables parcs. A mer basse, un homme, choisissant les plus belles huîtres, pouvait en moins d'une heure, en charger un cheval. Les pêcheurs de St-Germain marchaient sur ces mollusques sans paraître s'en soucier, mais aux grandes marées d'équinoxe, des troupes de trente à quarante paysans descendant du « fond des terres », avec de grands sacs de toile et des chevaux à bâtières de hêtre, en enlevaient des charges considérables. La troupe remontait avec la mer et s'installait sur le gazon des dunes. Après un effroyable repas et de pain bis sec, et après avoir vidé force pots de gros cidre, la troupe « vent debout, vent dedans, » levait le camp, laissant sur place des monceaux de coquilles, des loques oubliées et des tessons de pots de Néhou. — J'ai pris part une fois à ces expéditions. — La troupe, s'en allant et venant, marchait au pas le long de la côte ; sur les sommes d'huîtres on installait les femmes et les enfants, les jeunes gens chantaient, couraient et faisaient des cabrioles sur la barbe de la mer jusqu'à Denneville, où l'on remontait à travers les mielles pour regagner chacun son village. Aujourd'hui, sur ces mêmes rochers de Saint-Germain, la découverte d'une huître roulée est un événement. Alfred Piquot. » On remarquera dans cette lettre ces kioekkenmoeddings (restes de cuisine), analogues à ceux des antiquaires scandinaves, et sur lesquels disserteront les archéologues des siècles futurs, et ces sacs d'huîtres dégouttant d'eau salée nous rappellent une locution bas-normande des côtes huitrières : « Cha purait comme la pouque d'un itrier. » Cela dégouttait comme la poche ou sac d'un huîtrier.

Digitized by Google

Le *Journal des Débats*, 9 janvier 1888, annonçait, la mort, à Auteuil, du Père Duvey, supérieur des Prêtres de la Miséricorde. Il était membre titulaire de notre compagnie où il fut présenté par le P. Vaudon, de la même association religieuse. M. Achille Duvey était né à St-Lo; il s'occupait de botanique, avait une profonde affection pour cette étude et y apportait une patiente et fine analyse. Ce prénom d'Achille est beaucoup porté vers Saint-Lo et Valognes pour en faire non pas des guerriers comme le héros grec, mais des saints comme ce saint Achille qui fut martyrisé avec Nérée.

Smithsonian Institution écrit au commencement de l'année à notre Société : « *I am directed by the secretary to acknowledge, with thanks, the receipt of n^os... of the Revue kindly furnished by you and to state thas we still lack n° 2 of vol. III...* Il a été aussitôt envoyé.

Notre confrère, licencié ès-lettres, Principal du collège d'Avranches, M. Effosse, a été, dans les promotions de janvier, nommé officier d'Académie.

La Revue philosophique de janv. 1888 annonce la 2e éd. *Des définitions géométriques et des définitions empiriques* de notre correspondant, M. Liard, qui dirigeait naguère avec une haute autorité et distinction l'Académie de Caen, auj. directeur de l'enseignement supérieur. — Un pseudonyme : Mém. du comte Léonce de Mortain, agent de la police secrète. Paris, 2 vol., 1847.

Au commencement de cette année 88, l'Académie de Caen met au concours pour 1889, pour le prix Lair : *Etude sur Thomas Corneille*, N. B. ne pas oublier ses traducteurs, ses ouvrages de grammaire et ses travaux géographiques. Le prix est de deux mille francs, Les mémoires doivent-être envoyés pour le 30 juin 1889 et adressés à M. A. Gasté, le secrétaire.

M. Godin, fondateur du familistère de Guise (Aisne) pour le grand bien de ses travailleurs, vient de mourir. Nos lecteurs connaissent M. Godin par les renseignements si intéressants que notre confrère M. Restout nous a donnés à plusieurs reprises sur la merveilleuse organisation qu'il avait pu accomplir dans son familistère, sur sa nombreuse famille ouvrière, sur les dividendes de cette vaste coopération.

Deux ecclésiastiques de nos confrères viennent d'être élevés à la

Digitized by Google

dignité de chanoines honoraires : M. Dupont, curé de Villedieu, un vétéran du sacerdoce, l'homme de la paix et de la conciliation, et M. Maquerel, directeur du collège de Granville, qu'il maintient à un bon degré de prospérité.

M. Renaud, du Gué-de-l'Epine, au Val-St-Père, est venu offrir pour notre musée un veau à deux têtes, à empailler. D'abord ce phénomène n'est pas très rare, et ensuite cet être anormal serait hideux à voir. C'est bon pour les exhibitions foraines.

Notre associée, Mlle Daumesnil, aussi obligeante que modeste, et qui, à divers point de vue, sert de trait-d'union entre nous et Jersey, communique *l'Almanch* de la *Nouv. Chronique* de cette île, pour l'année 1888. Il est étonnant ce qu'il y a de matière, pour douze sous dans ce recueil de plus de deux cents pages, in-12, bon papier, bonne impression. Elle appelle l'attention du Président sur deux chansons du patois de Jersey, qui devient inintelligible pour les Normands d'en face. Qui comprend *pouothai*? cela veut dire poires. C'est Mlle, Daumesnil qui déchiffre, « *Vielle Joncthièthe.* » c.-à-d. vieille joncchaire, chaise de jonc : c'est en même temps de l'anglais pur, quant à l'ordre des mots. Du reste voici la clef : là où vous trouverez le *th* anglais, mettez le *r* français. La France est dignement représentée à Jersey dans ses arts et dans sa religion.

Ça été là un événement que l'ouverture de la nouvelle église catholique St-Thomas, située au Val-Plaisant, St-Hélier. Ce splendide édifice domine tous les autres édifices religieux de la ville : un étranger croirait entrer dans une ville catholique. Les boiseries en chêne verni ont été faites à Metz par un compatriote du père Michaux auquel la congrégation française doit son église. L'architecte est un breton « M. A. Frangeul, de St-Malo ; l'entrepreneur aussi est breton, M. Neucher, de Rennes. Les vitraux sont l'œuvre de M. E. Champignolles, de Bar-le-Duc, sur les dessins du renommé peintre verrier, M. Maréchal. Un d'eux représente saint Michel.

En ce mois de février, notre confrère, M. Encoignard, d'Avranches, prof. de philosophie au collège de Bayeux, nous fait parvenir n^os^ des si intéressantes Annales de Bretagne, très celtisantes et bretonnantes. Nous y trouvons la part que plusieurs de nos associés bretons prennent à la rédaction des *Revues* de leur province chérie. Dans la *Revue* celt. est brièvement exécuté le prétendu philologue, notre concitoyen, M. Pennier, par un mot de M. Dottin : détestable. Avec plus d'égards, mais avec la même estime scientifique, nous avons rendu compte de ce livre bizarre, les *Noms topog. devant*

Digitized by Google

la philologie. Notre confrère H. Thédenat donne la liste des noms gaulois, tirés des inscriptions. Dans *Revue de Bretagne et Vendée*, un écrivain, que son nom semble rattacher à l'Avranchin, M. du Pontavice de Heussey fait la *galerie* des *poètes bretons*. Notre corresp. M. Paris-Jallobert y fait les *Cardinaux* de Bretagne ; notre confrère le comte de Palys y insère la chanson du siège de Lorient, Dans la *Revue hist. de l'Ouest*, le même M. Paris-Jallobert dépose son étude, qu'il nous a offerte imprimée, sur la Seigneurie du Châtellier. Elle touche à notre pays cette étude de la même *Revue* sur les Vauborel normands et bretons, par M. Frain : Mais rien pour nous dans la *Revue illustrée de Bretagne*, plus mondaine et plus moderne.

Dans le même temps M. de R... nous envoie un journal où il rend compte du redressement préfectoral d'une élection illicite de sa comm. d'Hamelin, redressement dont, croyons-nous, il a eu l'initiative. La chose est racontée en bon style, car si M. de R., très digne d'être d'une Société littéraire comme la nôtre, sent son gentilhomme quand il vous parle, il sent aussi son classique quand il écrit. Il termine sa note par un souvenir de Virgile : « *Claudite jam rivos pueri, sat prata biberunt :* ce que l'on peut peut-être traduire librement, à l'adresse des électeurs, *Faut cliore vos goules*, nos gars : Vos gorges ont assez beu de moques illégales. »

Foire de la Chandeleur a Avranches : Nous y entendons l'expression de *l'armée noire*. Qu'est-ce que l'armée noire ? Un fermier nous répond : des hommes de raccroc, des haricotiers ; de mauvais petits acheteurs de bestiaux. C'est vague : qui nous définira mieux l'armée noire ?

A notre séance de février s'est trouvé M. Jacquier, chef de l'école de sculpture de Caen : il dirige à Avranches les sculptures de l'église de N.-D.-des-Champs. Parcourant nos musées avec le Président, il a été surtout frappé de notre musée lapidaire où il a noté spéc. nos belles briques émaillées de Hambie, qu'il avait d'autant plus remarquées à l'exposition de Caen que lui-même en fabrique de cette espèce ; M. Jacquier accepte d'entrer dans notre Société.

M. Jonquier, du Parc, demande à M. Le Héricher des indications de bonnes graminées appropriées aux terrains légers et argileux de sa propriété. Celui-ci écarte le dactyle aggloméré, comme dur et trop gazonnant, recommande paturin des prés et fléole, vulpin, fétuque-durette et des brebis, cretelle, surtout flouve odorante, le parfum de

Digitized by Google

l'herbe et du foin, la houque laineuse ; dans les légumineuses le *triacle* nom de l'Avranchin qui comprend le *trifolium parisiense* et le *trifolium recumbens*. Recommandée aussi la légumineuse, vulg. *minette*, en fr. lupuline, *medicago lupulina*.

Le nom de M. Léon Delbos, prof. de sanscrit au King's College de Londres, dont la famille habitait la Porte-Malheureuse, est connu de nos lecteurs. Cet homme distingué vient de traduire en fr. les *Luttes pour la vie*, de M. Knighton, Paris, Wieweg, mi-février. M. Sauvé, sous-inspecteur divisionnaire des Douanes à Valognes, où il a étudié le *folk-lore* de la région, après avoir été le contributeur de la *Revue celtique* pour le *folk-lore* breton, fait visite au Président. A la même date, arrivée du prospectus du *Cruptaca* allemand, recueil pour l'étude des traditions populaires : les rédacteurs allemands croient que pour peindre le peuple, il faut étudier tout son langage en ne reculant, pas plus que lui, devant le mot propre ou malpropre. Pour ex. l'excrément (il y a le terme brut) parlant ; les contes secrets russes ; littérature érotique d'Andalousie, d'Ecosse ; *an erotic English dictionary* ; glossaire cryptologique du breton c.... vu n'est pas perdu, etc.

L'Académie normande, dont le siège est à Carentan, nous envoie N° de février de la *Revue Normande*. Elle est surtout une société de concours littéraires et parmi les lauréats nous remarquons Mlle Beaumont (médaille d'argent), pour son récit intitulé *Julie Peradeau*. Elle est très bien imprimée cette revue, sur papier teinté de jaune, papier de bibliophile, et renferme une fort bonne eau-forte : Episode des Dragonnades (1635), tableau de Jules Girardet. Nous répondons à cet aimable envoi par celui du dernier N° de notre *Revue*.

Dans le *Bulletin archéol.* de février, rien de bien intéressant pour nous ; mais nous nous sommes trop occupés de langue gauloise pour passer sous silence une nouvelle inscription de cette langue, c'est *Restugenos*, nom bien gaulois, un nom de potier suivi de *auvot*, expliqué par *fecit*, avons déjà en ce sens *ieuru* dont un de nos membres a signé une étude sur les noms gaulois topographiques de la Manche, insérée dans nos Mémoires.

Invitation au Président de la part de *l'Association fr. pour l'avancement des sciences* à assister à Oran au prochain congrès, avec carte d'admission aux séances. Notre société possède un des membres de cette grande et belle association : M. Boutry La Frênaye.

Digitized by Google

Mort au Mont St-Michel de l'éminent architecte et archéologue. M. Sagot. Depuis dix-huit ans, il habitait le Mont. Personne ne l'avait plus étudié. Il en avait fait un recueil de dessins grandioses, au nombre de 160. Ils n'ont pas été publiés. Il eût fallu pour publier son œuvre plus de quarante mille francs. A qui iront-ils ? M. Sagot n'était pas seulement un artiste de talent, c'était un noble caractère. Un franc-comtois, de notre société, le percepteur de Saint-Sénier, M. Péguenet, nous fait cette remarque que ce que M. Legrin nous a écrit sur le sacristain dans la Hague se retrouve en Franche-Comté, avec la même formule, bien qu'il n'y ait pas eu de transmission directe. Cela s'est fait par une insensible tradition. Variantes infinies : thèmes peu nombreux. Si les grandes légendes primitives ne sont que des personnifications des forces de la nature, selon l'interprétation symbolique, il n'en est pas de même des petites légendes populaires où une interprétation subtile trouverait encore des symboles. Pour ex. des premières, nous citerons la mythologie de la vache Io, qu'on explique ainsi : « Io est la lune et se métamorphosant en génisse elle est une allusion aux cornes de cet astre. Ses pérégrinations, ce sont les voyages de l'astre dans le ciel. Argus, c'est le ciel au crépuscule et ses yeux sont les étoiles. Mercure, qui tue Argus, est le matin qui clôt les yeux des étoiles. Le feu devient le dieu *Agni* (*l'ignis* latin), le ciel, père de tout, est Jupiter ou *Zeus-Pater* qui offre le sanscrit *dju*, ciel.

Deux demandes pour copier le tableau de M. Renié ont été adressées au Président. L'une de M. Ponroy, juge au tribunal civil d'Avranches, l'autre de M. Garnot, sergent-major, dont le joli talent a produit l'intéressante pêcheuse qui est chez son père à Bellevue, et l'assaut de Constantine qui orne la salle d'honneur de son régiment.

Au N° de février de la *Revue Normande* (à Carentan), laquelle est d'une perfection matérielle admirable, une poésie de notre confrère, M. David, juge à Mortain, intitulée *Le Portrait*.

Nous venons de parcourir le beau livre de notre confrère M. Jules Le Petit, la *Bibliog. des Editions originales* des écrivains fr. du XVe au XVIIIe s. Selon l'article du journal des *Débats*, ce volume de 30 fr. épargne plus de 500 fr. de frais de recherches. Nous y notons au passage une curieuse découverte ; c'est que les contes immortels dits de Perrault, ne sont pas, comme on l'a dit, de Ch. Perrault, de l'Acad. fr., mais de son fils.

L'affaire des pierres à inscriptions inconnues de la fontaine de

Digitized by Google

Morfrée, grâce à l'obligeance active et désintéressée de M. l'agent-voyer de Pontorson, M. Le Riverend, et grâce à la générosité de M. Charles Guérin, notre confrère, qui a couvert les frais par un don de 25 fr., est une affaire terminée.

Dans la séance du 15 avril, notre confrère, M. Jules Bouvattier, député, a présenté dans un discours éloquent et fortement appuyé de faits l'état déplorable des restaurations du Mont Saint-Michel. Le ministre est entré dans ses vues et pour cette année un crédit de de 62,000 fr. sera affecté aux travaux de l'Abbaye.

REVUE DES LIVRES

Dont plusieurs offerts à la Société

En tête et hors ligne, monument d'art et de bibliophilie, l'ouvrage déjà cité et décrit de M. J. Le Petit : *Bibliogr. des principales Editions originales d'écrivains fr. du* XVe *au* XVIIIe *siècle*, Paris, in-4° papier vergé, ouvrage contenant 300 fac-similés des titres des ouvrages décrits, d'environ 600 pages, couverture en maroquin rouge, titre d'or, 1888, maison Quantin, qui aurait bien dû se piquer d'émulation pour ces curieux titres, pour la plupart symboliques, et se donner une marque de librairie digne de son importance bibliophilique. M. J. Le Petit est invité à lui trouver une devise : nous en avons bien trouvé une pour notre imprimeur, M. J. Durand : « Pour durer j'endure. »

Semaine religieuse d'Avignon, envoyée par Mgr Deschamps du Manoir qui y a mis une lettre de Rome sur le jubilé, où nous remarquons le cortège royal, qu'il a vu lui-même, et qu'il compare à son désavantage à l'ancien cortège des Papes : « Les Romains se répétaient que cette douzaine de voitures dorées et ces livrées rouges ne rappelaient guère les équipages de grand gala pontificaux où chaque cardinal avait deux carrosses, dont un tout doré avec peintures. Les imaginations du Midi ont besoin de ces pompes qui leur paraissent l'incarnation de l'autorité et les frappe de respect. »

Revue de l'art chrétien, publiée sous la direction d'artistes et d'archéologues. Cette excellente Revue survit à son actif et savant rédacteur, l'abbé Corblet, qui visita nos musées et en dit de fort bonnes choses dans sa publication.

Le vieux Corsaire de St-Malo renfermant une jolie marine de

Digitized by Google

M. Et. Dupont, finissant par un mot qui se comprend à Gran ville : « Bah! on avait du pain et la goutte *d'eau chaude.* » Seulement écrivez la « goutte d'eau cha-aude » (le café). C'est à Granville 1887. Mais l'auteur ne dirait pas comme un *dictionnaire,* très bon du reste : « Une Granvilloise.» C'est un archaïsme.

Académie d'Hippone : cette fidèle correspondante nous envoie constamment ses beaux fascicules, bourrés d'inscriptions romaines, arabes, grecques et bilingues.

Notre confrère, M. le vicomte de Potiche, dont on connait la belle habitation, style Renaissance, sur le roc de Granville, nous fait hommage d'un spécimen généalogique imprimé et complété de sa main dans l'arbre de la famille Beauvisage de Seuil et de Gunny, jusqu'au 116e degré. C'est un bon modèle de *pédigrée.*

Un des plus vieux et des plus verts vétérans des lettres de Normandie, M. J. Travers, membre correspondant de la Société, lui fait l'hommage d'un joli vol. qui ne sera sans doute pas le dernier : *Vers d'antan et Fleurs de vieillesse,* avec cette adresse : « *Paucis.* « On a fait beaucoup de jeux de mots sur son nom : un des mieux réussis, c'est celui du candidat bachelier, trop serré peut-être par son juge, et qui répondit à la question qu'était Horace? « Un poète satirique qui châtiait les travers de son temps. » Mais personne n'a plus joué sur son nom que M. Travers lui-même. V. ses poésies. Une étymologie, la dernière venue, pour couronner sa verte vieillesse est celle-ci : « Très vert » or, en fait, le fr. très est le lat. *trans,* d'où *tra.* De M. E. de Beaurepaire *Rapport des travaux de l'année,* des Ant. de Norm. renfermant une excellente notice sur M. de St-Germain et un passage de M. de la Sicotière sur l'Avranchin, passage que nous avons cité. — De M. Ch. de Beaurepaire, recueil précieux de documents pour l'hist. de la mendicité : *Recherches sur sa répression dans la généralité de Rouen,* in 8°; 1887.

Bulletin archéologique du comité. — Nous n'y trouvons rien de plus intéressant que cette vaste nécropole autour de Vermand (Aisne), où M. Eck a fouillé des sépultures de transition chrétiennes et païennes à la fois, qui attestent le IVe ou le Ve siècle. Près de l'estampille *Licinius,* du *Frontino pax* et du *Vale,* qui peuvent-être païens, on trouve : *Vivas in Deo, Vivas cum tuis.* — Ensuite une interprétation des Piles, ces constructions en tours pleines, que l'on a crues romaines, et que le peuple nomme *faniau* ou *fa,* le l. *fanum.* M. Lelièvre les croit gauloises : « dernière expression du culte dont les

Digitized by Google

menhirs étaient destinés à rappeler le souvenir. » — Lorsque dans l'ignorance où nous étions de la destination des belles rondelles en jade, trouvées lande de Beuvais, nous les envoyâmes à Longperrier, comme au plus savant, il répondit qu'il ne savait pas ; mais depuis ce temps déjà éloigné la préhistoire a fait beaucoup de progrès, et d'après le dessin que nous avons sous les yeux, avec note de l'usage des objets, ce sont des bracelets, ou des pendeloques de colliers, ou insignes de gloire militaire comme les *phaleræ* romaines, V. dessin de l'époque lacustre, n° 8, bracelet en jadéite, p. 223, du *Dict. des mots et des choses*. — *Revue de la géog*. de fév. 88, annonce d'un article au titre piquant et neuf pour notre province : G. Gravier, les *Normands en Islande*, dans *Bult. S. Géog*. normande. — Même *Revue* : les *Tornades de la côte d'Afrique* par notre correspt., M. le capitaine de vaisseau Jouan, à Cherbourg, cet article nous rappelle la conférence sur le même sujet par le regretté vice-amiral Méquet, dans une séance de notre Société.

Aux *Débats*, dans la *Revue* des romans, les *contes du Réveillon*, de notre confrère M. Datin, sont ainsi caractérisés : « Suite de récits dramatiques et très émouvants. » (20 mars 88.)

Ceux qui suivent le mouvement social en France doivent remarquer que l'esprit d'association s'y développe puissamment; c'est que le génie de dissociation de notre race, depuis les classes gauloises jusqu'à nos jours, a subi l'influence de races voisines plus aptes à se grouper ; pour ce qui concerne les sociétés savantes, dont la seule unité est la Sorbonne, il y a un progrès remarquable dans une institution nouvelle. Maintenant elles ont à Paris leur *Hôtel des Sociétés savantes*, qui ressemble beaucoup à un club anglais ; c'est un vaste hôtel, l'ancien hôtel Panckouke et des Etats de Blois, avec bibliothèque, bureau d'agence, personnel d'huissiers, appariteurs, garçons de bureau, laboratoire, restaurant, fumoir, etc., 28, rue Serpente, quartier latin. Mais nous, nous ne sommes pas assez riches pour payer la cotisation annuelle de 25 fr. pour société de 100 membres, et 10 fr. en plus, pour chaque centaine au-dessus. Nous ne pouvons donc adhérer à l'appel qui nous est fait. En parlant d'association, nous devons signaler avec une certaine fierté, la *Société pour l'avanc. des Sciences*, la première de toutes : on jugera de sa puissance par son encaisse (réunion à Oran 1888), qui est de plus de 534,000 fr.

Pour arriver au haut du roc académique il y a beaucoup de degrés à gravir : le plus élevé, peut-être, est l'honneur d'écrire dans une Revue qui, bien que déchue, passe encore pour la première du monde.

Digitized by Google

Notre confrère, M. le vicomte G. d'Avenel, vient de publier un article puissant, le *Fonctionarisme en France*, depuis 1870 : la conclusion qui s'en dégage, c'est qu'il n'y a pas de pays où il y ait autant de fonctionnaires, qu'on pourrait réduire d'un quart, et où il y ait autant de gaspillage. Nous en tirons une autre : une nation de fonctionnaires peut-elle être une nation libre? V. *R. des Deux-Mondes*, 1er mars 88.

Revue historique, janv. et fév. 1888. — Les œuvres de quelques-uns de nos membres y sont mentionnées : G. de Gruchy, de Jersey, établit contre Keene, *English hist. review*, que la population des îles normandes est d'origine normande, et non bretonne. — Compte-rendu de l'Acad. des sciences morales signale une communication à cette assemblée, par M. le Vicomte d'Avenel, ainsi analysée : « La dîme sous Richelieu : le clergé au XVIIe siècle avait six fois plus d'argent que le nôtre et comptait tout au plus le double des membres du clergé actuel ; il aurait dû être plus à l'aise, et cependant il n'en était rien. C'est que l'Etat s'était emparé des trois quarts du revenu de l'église, et en disposait à sa volonté, à condition de n'en gratifier que des individus revêtus au moins des ordres mineurs. — Dans le *Bulletin critique*, n° 20, notre confrère M. l'abbé Trochon, de Sourdeval, a mis un article sur la Bible : « Introduction générale » (excellent résumé des travaux étrangers, surtout anglais et allemands ; très bien fait pour initier aux études critiques sur la Bible.)

Le vin qui rit dans la fougère. — Plusieurs de nos lecteurs ne se rendent peut-être pas un compte bien exact de cette expression, d'autant plus que leur auteur classique, Boileau, l'a fort embrouillée en disant : tenir un verre de vin qui rit dans la fougère. (Lutrin). Dans la locution normale, fougère signifie un verre de fougère, de cendres de fougère qu'on employait pour la fabrication du verre. En ce sens, le mot, qui est une abréviation ou une métonymie, était ancien : « N'y estoient trouvez que baulx verres et feugières. » *Chron. de Troyes* XVe siècle, et même plus tôt : « *De fogière* font cil (les alchimistes) et cendre et voirre nestre. » (13e S. La Rose, vers 16,298).

Porter l'eau a la mer, a bien des synonymes : en latin c'est : *ferre lignum sylvæ*, et « *ferre noctuam Athenas* », dans l'Avranchin, c'est « porter des coquilles au Mont St-Michel. » Ce dicton était entré dans la langue littéraire, c'est Regnier qui a dit, Satire IV : « tu veux Que mal instruit je porte à Brouage le sel, Et mes coquilles vendre à ceux de St-Michel. » Quitard cite un dicton à peu près en ce sens : « A qui vendez-vous vos coquilles ? A ceux qui reviennent du Mont St-Michel, » ce qui se dit à ceux qui ont la prétention de passer pour

Digitized by Google

habiles devant plus habile qu'eux-mêmes. (*Dict. de prov.*, p. 256).

Archaïsme défectueux. — S'il y a utilité à introduire dans la langue fr. les mots populaires et précis dont elle manque, ainsi que les bons archaïsmes, il faut le faire avec intelligence et avec goût. Cette réflexion nous vient des deux *langueyer* (examiner la langue du porc, et langueyer, prendre langue, causer avec quelqu'un). St-Simon s'en servait encore au XVIIe siècle : « Cette petite fille m'a frappé... je l'ai un peu langueyée, demain elle viendra chez moi. » Mais cette expression est morte et elle ne pouvait survivre dans la lutte des mots pour la vie. Pourquoi ? comme grossière et surtout comme se confondant trop avec le langueyer physique. Aussi sommes-nous surpris qu'un écrivain, à la pensée si sincère et au style si clair et de si libre allure, l'ait employée récemment dans son étude sur M. de Falloux : « Sentant bien que deux ou trois hommes avaient sur lui une telle autorité qu'il serait en péril d'accepter un ministère s'ils parvenaient à le langueyer.» (J. Le Maître, *J. des Débats*, fin fév. 88).

Grévines.— Les écoliers les moins inprégnés du grec du collège, le grec qui s'en va, se rappellent encore et disent avec emphase les mots de la langue « Sonore, aux douceurs souveraines » et s'en lèchent les lèvres : *koruthaiolos Ektor ! Glaucopis Athênê! Euknêmides Akaioi!* que nos professeurs traduisaient en se rengorgeant par : Grecs aux belles grévines. Or, grévine était joli, euphonique, et remplaçait avantageusement grèves, bottines, jambières, guêtres, houseaux, qui d'ailleurs n'étaient pas de la langue noble. Or, après plus de soixante ans on a demandé à ces belles « grévines » leur droit de cité française. Or, vous ne les trouverez ni dans du Cange, ni dans Trévoux, ni dans l'Académie, ni dans Littré. C'est le «pompeux», mais l'heureux barbarisme.

Bulletin de la comm. des ant. de Seine-Inf. — Pendant longtemps on a fait dire aux inscriptions ce qu'on voulait bien. Le type comique des déchiffreurs d'initiales est le plaideur traduisant les quatre P de la salle du Palais par : « Pauvres plaideurs, prenez patience. » Il y a encore des déchiffreurs fantaisistes, même en Normandie, pays de vraie science pourtant. Ainsi dans ce recueil, un d'eux rencontrant : *Rictugenos avot*, a traduit ce dernier mot par *Veneri votum*. Or, dans l'état actuel de la science gauloise, on sait bien que Rictugenos est un nom propre celtique et que *avot* est aussi celtique, équivalant au latin *fecit*, comme le gaulois *ieuru*, même sens.

Compte-rendu de la réunion de l'association du collège du 25 sept. 87. — C'est une association en voie de prospérité dont la réunion

Digitized by Google

annuelle a entendu divers discours, et spéc. la poésie d'Et. Dupont, une de ses meilleures, c'est le poète causant avec Horace, émerveillé d'une si cordiale réunion. Mais il faut lire cela !

Revue hist. mars-avril 1888. — Un article fort remarquable, de M. P. Monceau, a paru dans cette savante Revue sur le Mercure gaulois : par ces mots il entend le dieu gaulois Lug (qui est dans les nombreux Lugdunum) habitant la hauteur, assimilé à Mercure qui habite ces mêmes lieux, et enfin tous deux sont détrônés par saint Michel. On comprendra cette thèse par ce passage relatif à notre sainte montagne: « Les localités consacrées à saint Michel occupent toujours, comme les anciens temples de Mercure, des stations dominantes. Il suffit de rappeler la fameuse abbaye du Mont St-Michel. Nous croyons que l'abbaye du golfe Saint-Michel cache un ancien temple de Mercure, Il est curieux de trouver le dieu gallo-romain et l'archange chrétien associés dans un nom d'une bourgade de Vendée: *St-Michel-Mont-Mercure*.

Revue de l'enseignement. — Nous apercevons dans les lointains souvenirs de notre lointaine adolescence, au début de notre vie du collège, ces thèses publiques que les grands élèves soutenaient contre tout venant. Mais les tout venant alors étaient les membres du clergé surtout contre les plus forts de philosophie : alors les établissements dits collèges étaient presque des séminaires, car, professeurs et principaux étaient en général des ecclésiastiques. Les adversaires n'étaient pas des *colleurs* bien à craindre ; ils faisaient des objections en apparence redoutables, mais toujours résolues dans les cahiers de l'école. Par ex. « *Juvenis alumne.* » Comment pouvez-vous concilier la prescience divine et la liberté humaine ? « *Illustris magister*, par la solution du grand Bossuet. » C'était la forte botte de cette escrime courtoise, le coup de Jarnac que l'élève parait en triomphant ! La *Rev. de l'Enseignement* nous fait revivre dans ces temps par un article communiqué par notre corr. M. Marie-Cardine, sur les Exercices publics du collège d'Avranches, faits par quelques rhétoriciens à la distribution des prix en 1745. C'est M. L. Provost, d'Avranches, qui ouvre ces exercices par un discours sur l'excellence de l'histoire ; après quoi il doit répondre aux questions sur les Annales de Tacite ; François de la Noë de la Bastille, de Pontorson, répondra aux difficultés qu'on lui proposera sur la seconde *Philippique*. Fr. Belle-Etoile du Motet, d'Avranches, devra répondre sur la rhétorique, et P. Gallien-Préval, de Granville, répondra sur les diverses parties de l'Oraison et par un discours latin. (p. 76 du n° du 15 fév. 88).

Digitized by Google

Un article de la séance était le suivant par le Président :

ESSAI DE LA LANGUE VERTE

Pourquoi langue verte ? est-ce par ce que ce langage, né d'hier, qui sera celui de demain, est considéré comme jeune, énergique, comme on dit une verte vieillesse, la *viridis crudaque senectus* des latins ? Mais c'est trop poétique pour être vrai, la philologie repose sur des réalités. Aussi croirons-nous plutôt que langue verte désigna dans le principe celle des bonnets verts, les forçats. Quoi qu'il en soit, elle n'est pas l'argot, le vocabulaire des escrocs, voleurs et assassins : c'est la langue du monde, ou d'un demi-monde, laquelle s'impose par sa force, sa nécessité. Déjà plusieurs de ses termes ont acquis un demi-droit de cité et sont donnés dans les dictionnaires français, spéc. dans celui de Littré. On entend la langue verte sur les boulevards, dans les cercles et dans le monde ; en voici un bon nombre recueillis à Avranches dans le langage courant, dans les journaux même correctement écrits et les feuilles légères, et en essayant de les interpréter, nous les donnons dans l'ordre où ils nous sont parvenus : un mot n'a toute sa valeur qu'avec son étymologie.

Casqueur : des deux amants d'une fille, l'un est l'amoureux de cœur (le greluchon), l'autre est celui qui paie, qui est en évidence, qui a le *casque*, le *plumet*. — « Les jeunes grecs de Constantinople s'appliquent à nous imiter en tout, jusque dans certaines formes de langage empruntées à l'argot de nos boulevards, comme le trop fameux « on dirait du veau. » *Revue de l'Enseignement*, 152, n° du 15 mars 1888.)

Trimardeur, mot pris en mauvaise part, employé dans la protestation d'un corps d'ouvriers contre un mauvais camarade traité de trimardeur, c'est l'ouvrier sur le *trimard* (les routes), celui qui *trime*.

Se gober, à Avranches, ce que le fr. rend par un terme moins pittoresque : « se remplir de soi-même. » « Il se gobe » est un terme qui n'a pas son égal en français et qui est aussi expressif qu'un autre aussi de l'Avranchin « la terre le résupe, » qui se dit de l'homme que la terre appelle, en ouvrant sa bouche dévorante ; mais le latin en approche : « *terra resorbet* » Ce qui rend fort difficiles les langues modernes, dans la pratique, c'est l'argot, la langue verte : ainsi *to embrace*, embrasser, se dit pour corrompre par de l'argent : de même en français boulevardier « arroser » a le même sens : c'est la pluie d'or comme l'autre est la caresse. »

On n'aime pas les mots en *on*, qui en effet sont secs et durs : on dit *invite* pour invitation, une *guigne* pour un guignon, qui se trouve dans un passage, sans prétention à l'argot, du roman *Charme rompu*

Digitized by Google

de A. de Tinseau. Nous trouvons dans Michelet, *Hist. de Fr.*, t. IV, in-4°, aux Dragonnades « une geindre de forçats.» Ce terme, qui est sans doute de l'argot du bagne, ne se trouve nulle part dans les divers glossaires à notre disposition. Ce groupe de forçats ne doit avoir nul rapport avec « gindre » le garçon du boulanger, le jeune, le plus jeune, qui vient du latin *junior*. Beaucoup de glossaires ne sont pas assez explicites, par ex. dans la *Revue Celtique*, octobre 1886, dans une série bretonne on trouve *Braosaoz*, Angleterre : il fallait dire « pays des Saons ou Saxons; *Chasse - de - Dieu* bedeau, forme facile, si vous lisez son nom normand, très-clair, chasse-gueux. *Marc'h-Du*, chemin de fer, traduisez le cheval noir. *Kornik*, le diable, traduisez le cornu. Même n° cf. comme type d'abrévation le gaulois *uxello*, haut, qui est devenu le breton *huel*, *hoel*.

Faire un impair, une balourdise, une gaffe, C'est un terme de jeu qui a passé dans le langage ordinaire.

Les Gigolots, que signifie ce vocable gigotant, gigolant ? Ce sont simplement les sigisbés, les *patiti*, dit J. Le Maitre, des Impérias d'aujourd'hui. Ce sont de petits jeunes gens riches, de dix-sept à dix-huit ans, des écoliers, qui vont le jeudi voir quelques belles personnes, un peu mûres, qui leur font faire leurs commissions.

Guitare, répétition, rengaîne, d'après la monotonie de la guitare.

Beuglant, égale café concert ou cabaret chantant.

De même que invite tend à remplacer invitation, ainsi une *flâne*, terme d'atelier, tend à supplanter flânerie.

Une gaffe est un croc : par quelle série d'idées gaffe veut-il dire en argot courant une balourdise ou mieux la sottise de « mettre les pieds dans le plat. » — Jory, le roi des gaffeurs, dans l'*Œuvre*, roman d'atelier, par Zola. En un autre endroit du même livre : « Prenez garde, pas de gaffes, ce tableau est de lui. »

Chaparder, argot de troupier : piller, ravager, litt. imiter le chat-pard, le lynx, le loup-cervier.

Faire un four, se dit d'une pièce de théâtre qui éprouve une chute : Littré explique cette locution d'une manière plausible : « les comédiens refusant de jouer une pièce qui ne leur convenait pas, se retiraient de la salle et la rendaient noire comme un four. »

Postiger, dans la langue du charlatan, faire le boniment, prob. pour *postiche*r, faire comme les baladins, personnages postiches.

Flirter, prononcez *fleureter*, est passé dans le français mondain et élégant : Littré l'a mis dans son *supplément;* mais ni lui, ni Baudry n'en ont donné la vraie étymologie : lui, il dit de *to flirt*, lancer, qui n'a pas de rapport, l'autre dit bien plus vraisemblablement que c'est le fr. *fleureter*, conter fleurette. Pour nous, le point de départ est très naturaliste : c'est flaireter, dim. de flairer, sentir avec appétence.

Digitized by Google

Du reste cet anglicisme est inutile en fr. N'avons-nous pas coqueter ?

Panné, misérable, mal vêtu, litt. de *panel*, v. fr. morceau d'étoffe et du lat. *pannus*, haillon, issu de *panus*, fil, en v. fr. *pienne*. Il y a à Paris une association qui s'intitule le *club des pannés*. Ce mot panné est celui qui se rapproche le plus du mot norm. *parné* (linge), tacheté de taches jaunes et noires, résultant d'un mauvais séchage. Mais il y y a trop d'écart dans ce sens, quoique l'introduction d'une liquide ne puisse faire difficulté. Cette liquide est introduite dans gaudriole, en v. f. *gaudiole* (du latin *gaudere*, se réjouir) dans saint Planchers (de saint Pancrace), dans Marseille, de *Massillia*, dans le pop. *portion* (potion.)

Lacheur, celui qui abandonne facilement ses amis : le contraire est un crampon, celui qui se cramponne, s'attache à quelqu'un.

Faire ploc, est une onomatapée, très intelligible, mais ce son sec et froid, se dit par métaphore de mots secs et froids qui tombent à plat, sans écho : « les gaillardises froides de ce (souper), font « ploc » en tombant à mi-chemin entre les assiettes. » (J. Le Maître, feuilleton des *Débats*, 16 janv. 88). Le même très spirituel critique parle du « moment (d'ébriété), où les vers des Symbolistes n'étonneraient point. » Mais connait-on cette nouvelle secte de poètes qu'on devrait appeler les embryonnaires, vu que la pensée reste pour eux à l'état d'embryon. Ils croient peut-être qu'ils donnent au lecteur ce suprême bonheur, celui de créer. Voici un échantillon de la récente école : nous prévenons qu'il s'agit peut-être de la mer.

Immense et seule lors, et voix sans voix, pullule
La grande mer du noir, ayant pour vagues tout,
Sans phare ; et pas ouïe, une rumeur ulule,
Sœur d'une mer au loin sous le spleen d'un soir mou.

C'est de la poésie comme une palette est un tableau.

Laïus (un) est en argot du collège le discours latin, comme Laïus, père d'Œdipe, était un des sujets ordinaires de cette composition.

Arroser, c'est gagner à force d'argent, séduire en répandant une pluie d'or : ce terme métaphorique a pour analogue en anglais « *to embrace* », embrasser, caresser, séduire. V. ci-dessus.

Faire sa pentière, en argot parisien, c'est rôder d'un cabaret à un autre, comme le douanier qui va et vient sur sa « *pentière*, » le rivage en pente, en talus, qu'il est chargé de parcourir. Alph. Daudet en écrivant « *panthère* », s'est étrangement mépris, et quand il dit que c'est par allusion « à ce mouvement de va-et-vient des fauves en cage.

Bilatéral (un), celui qui voit les deux côtés des choses, un impar-

Digitized by Google

tial, tend à se franciser depuis le type trouvé par M. Rosny, dans son roman *Le Bilatéral*. Il y a longtemps que les Allemands appellent unilatéral un amour qui est seulement du côté d'un des deux amants.

Faire de sa poire : Il fait de sa poire, c.-à.-d. fait des embarras, parle de haut, tranche les questions inconnues. « Tu fais de ta poire, » se dit pour rabattre le ton décisif de quelqu'un : ainsi dans le tumulte récent de la cathédrale de Rouen, à l'occasion des conférences dialoguées, les opposants criaient : « ta poire, ta poire, » au père Garnier, qui dans une de ses conférences représentait le Père Eternel. Etymologie inconnue, qui ne peut guère se rattacher à une locution avranchine : « Il est dans son poirier de Libaut, dans son poirier de chenevin » excellent poirier, pour dire : il est content.

Gogo, un niais qui croit tout ce qu'on lui dit, qui *gobe* tout ce qu'on lui jette dans sa gueule béante.

Drogueur, mot d'argot, espèce de filou qui quête pour des malheurs imaginaires : Littré ne donne pas l'étymologie. Ce n'est pas évidemment l'homme qui fait *droguer*, ou attendre longtemps et poser comme le soldat, qui a la *drogue* sur le nez. C'est cette note qui en donne l'origine : Aller en drogue, c'est aller à la maraude. Le drogueur est donc à sa manière un maraudeur ; mais il y a des degrés dans cette maraude. Il y a les *Francs-Bourgeois ou drogueurs de la haute*, selon Max. du Camp. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janv. 1888.)

Rastacouère, chevalier d'industrie. Nous ne trouvons dans la langue espagnole que *rastrar*, tirer, et *cuero*, cuir, qui ressemblent à cette forme. Un lecteur du *Figaro* nous dit que c'est aussi l'étymologie de ce journal, mais quel rapport ?

Notre confrère M. Alfred de Tesson écrit à M. Le Héricher une lettre d'essai étymologique sur *rastacouère*, où il propose l'esp. *rastrero*, homme bas, rampant, mais cela ne rendrait compte que d'une moitié du mot. Pour nous, c'est aussi en esp. que nous avons cherché ce mot, mais nous n'arrivons qu'à *rastrar*, action de tirer, et *cuero*, cuir, ce qui désignerait un cordonnier, un savetier : donc fort douteux.

Snob : ce mot anglais popularisé par le roman *les Snobs* de Thackeray, a pénétré dans le français ou l'argot des lettrés, des mondains et des anglomanes. Il désigne un maladroit imitateur des choses du grand monde, faux aristocrate, ridicule, et ce mot ne pouvait naître qu'en pays aristocratique comme le mot dandisme.

Plongeur, mot imagé, désigne le laveur de vaisselle.

Larbin, domestique, étymologie inconnue.

Gommeux, qui a succédé à *petit crevé*, est un snob ou petit-maître, maladroit imitateur de ce qui est distingué, de bon ton ; mot diversement étymologisé : nous proposons sous toutes réserves celle-ci :

Digitized by Google

c'est le fat fashionnable, raide, empoté, empesé, enfin *gommé*. Ce serait bien si au lieu de *gommeux*, nous avions gommé, le correspondant de dégommé, mais gommeux signifie qui a de la gomme et son sens mondain le rapprocherait des *Femmes collantes*, ce que son sens ne permet pas. Le journal l'*Intermédiaire* les compare aux arbres gommeux, malades et rachitiques. M. Durand dit que c'est le buveur de sirops à la gomme : très probable. A cette catégorie appartiennent le *pschutteux*, celui qui fait l'appel aux femmes avec un *pschutt*, le *v'lan*, étm. inconnue ; le *boudiné* dont un mot donne l'étymologie « Si je puis entrer dans mon pantalon, mon cher tailleur, je n'en veux pas. »

Caboulot, petit débit de liqueurs, litt. petit cabaret cité par Littré en son supplt., mais sans étymologie. Nous trouvons dans nos *Etymologies difficiles* le patois berrichon *cabiole*, petite maison, forme cabane, qui mène à *caboulot*.

Cheveux a la chien, abaissés sur le front, comme ceux du chien et coupés droits avec cette différence des cheveux à la « *garcette*, » qui étaient rabattus sur le front, mais frisottés, mode importée par Anne d'Autriche, du mot espagnol *garceta*, huppe de cheveux sur le front, imitant la houppe de plume du héron, qui se dit *garceta* en espagnol.

Boui-boui, petit théâtre chantant, avec petits cris aigus des *bouis-bouis* : Bouis-bouis, bastringues, caboulots de Paris (Paris 1861, in-12).

Gandin, dandy ridicule, a vieilli, il a précédé petit-crevé, gommeux, et nous remarquons que tous ces mots, excepté dandy qui est anglais, sont pris dans un sens railleur et méprisant. Littré attribue gandin à un gandin, personnage de comédie, nous croyons que c'était un nom préexistant et commun, donné à un personnage, à un rôle, et nous adoptons l'étym. par promeneur du boulevard de Gand, aux Tuileries, alors promenade fashionnable, celle que Barbier a marquée dans l'*Iambe* où il stigmatise « les héros du boulevard de Gand, » les gandins.

Rossignol a remplacé l'ancien terme garde-boutique, tout objet qui reste en boutique et ne se vend pas, qui « reste perché sur les casiers », dit Littré : c'est comme le rossignol en cage. Rossignol, crochet qui ouvre les serrures, fait pour le voleur un bruit agréable qu'il compare au chant de cet oiseau.

Comble (c'est un), néologisme pour désigner le plus haut degré d'une chose ; le fr. n'admettait ce mot qu'avec un complément, un comble d'infortune.

Horizontale, une courtisane, ce qui se comprend bien de reste : « de nobles étrangères et des horizontales de marque ont échangé de petits bouquets. » (*Journal des Débats, lettres de Monaco.*)

Orphelin, le bout de cigare jeté dans la rue.

Digitized by Google

Flémard, homme pusillanime, celui qui a la *flème*, (la phlegme).

Epater, c'est litt. priver d'une ou plusieurs pattes, c'est enlever le pied, d'où renverser; Littré n'est pas exact, quand il dit que c'est faire tomber sur les quatre pattes.

Collant (un homme), qui s'attache à vous, dont on se débarrasse difficilement. Cf. la comédie des *Femmes collantes*.

Un gendelettre, homme de lettres, formé comme gendarme, renversement de gens de lettres par le singulier : chose curieuse, nos paysans disent aussi : un bon *gent*, un bon homme.

Esclaffer (s'éclater de rire), semble prendre la place de celui-ci du droit d'un terme plus énergique, plus mordant, plus vif.

Goualeur, chanteur de rue : Rachel fut une goualeuse à Paris, Rossini un goualeur à Bologne.

Roublard, escroc fin, avisé : d'abord un boyard russe, un richard à roubles (Littré), puis escroc madré.

Racontar, que Littré appelle justement un mot mal fait, sans physionomie française, est sans doute l'altération du mot populaire *racontage*, qui est régulièrement formé.

Bécher, déchirer à coups de bec (de langue), critiquer jusqu'au vif.

Dèche, être dans la dèche, dans un état de gêne de fortune, cité par Littré dans son supp., mais sans étym. C'est une réduction du fr. déchéance, du verbe déchoir, chez nous, *décadir*.

MOTS D'ORIGINE ANGLAISE : Tramway, invention de l'Anglais Outram, dont la voie s'appela Outram-way, à Londres.

Black-Bouler, l'angl. *black-ball*, repousser quelqu'un d'une association par des boules noires.

Humour, gaîté sans malice, satire pleine de bonhommie, mot des Anglais qui n'ont pas l'adj. *humouristique* que nous avons formé : ils ont *humorous*.

Krach, une faillite soudaine, l'écroulement d'une banque, comparé au craquement d'un édifice qui croule : il devrait se dire en bon français un crac, mais on a adopté la forme allemande *Krach*.

Gentry, la classe moyenne, ce mot anglais est dans Littré et dans *Dict. des mots et des choses*.

Coaltar, pron. *Côltar*, goudron de houille, de l'angl. *coal*, houille et *tar*, goudron, c'est le v. fr. *terc*, goudron, d'où le dicton : « Noir comme terc » et non comme terre.

Flirter, le fr. avait son synonyme coqueter, mais on a préféré l'anglais flirter qui du reste est un mot fr., c'est le fréquentatif de flairer ou flaireter, termes d'ailleurs très naturalistes,

Raid, dans la langue de la cavalerie, randonnée, incursion, l'angl. *ride*, pron. *raïde*, chevauchée.

Interviewer, visiter, pour le faire parler, un personnage, vilain

Digitized by Google

mot, vrai barbarisme, issu de l'angl. *interview*, qui est le fr. entrevue.

Chèque, altération de l'angl. *check* (somme sur l'Echiquier), un bon sur un banquier.

Il y a donc beaucoup d'anglicismes dans la langue courante des hommes du monde et des écrivains, ce qui prouve une forte influence anglaise chez nous. En laissant de côté les mots de la langue des courses, du *turf*, et beaucoup d'anglicisme, déjà anciens, comme on dit, de la langue *sportive*, comme on dit encore (Société sportive à Paris), signalons *snob* et *snobisme*, expliqués ci-dessus ; *genial* qui représente non du génie, mais le talent inné d'un individu ; le *five o'clock tea*, ou le thé de cinq heures, passé dans les habitudes du monde ; cet objet de toilette de femme appelé un *jersey ; performance*, mot de théâtre appliqué au cheval, à son rôle, sa manière, ses aptitudes; une *victoria* espèce de voiture ; *stick*, canne du cavalier ; *black-bouler*, déposer une boule noire contre quelqu'un ; *select*, choisi, trié ; *Keepsake*, litt. pour garder souvenir : chez nous le Keepsake avranchinais, auteur M. Deschamps du Manoir, etc., *high-life*, litt. haute-vie, la haute société, et en langue verte la *Haute ; King's Charles*, espèce de chien, litt. du roi Charles, du roi Charles II d'Angleterre ; *pictural*, relatif à la peinture, en angl. *picture*, mais *pictorial* est plus usité.

Le *Croket* et le *cricket* des Anglais, ou l'instrument principal est une crosse, est d'origine normande et chez nous ces jeux s'appelaient jeux de la crosse. On sait que le jeu de la crosse, avant la Révolution, se pratiquait dans la grève de la Biqueterie par le clergé et l'évêque de la Cathédrale, solennellement et processionnellement. Il n'y a pas quarante ans qu'on jouait à la crosse sur nos grèves où l'on n'a pas oublié le nom de *jas*, le but, marqué par les deux piquets par où devait passer la boule ou le *horet*. Ce mot *jas* semble être le v. fr. *jale*, pierre, d'où le fr. jalon : le but était sans doute d'abord marqué par une ou deux pierres. Quant au *jas* de l'ancre, ce mot dont la forme ancienne est *jouail*, il ne semble pas avoir de rapport avec l'autre.

Hall, grande salle, l'angl. *hall.*, pron. *haël* et *hôll*, d'où le fr. halle ; ce qui empêche de confondre, avec la même prononciation, hall et halle, c'est que le premier est masculin. Un château fr. doit avoir un *hall*.

Suggestif, qui fait penser, néologisme emprunté à l'angl., il est dans le *supp.* de Littré avec cet exemple : « Shakespeare est le plus suggestif des poètes. »

HERBORISATION HIBERNALE

En janvier 88, sur le chemin du Pavé, en Marcey, observé à l'état de couleur sanguine le lierre sur le saule, puis une riche station de

Digitized by Google

Nardosmia fragrans, vulg. *héliotrope d'hiver ;* plaine de Marcey, une plante rare dans le canton d'Avranches, le *tussilago farfara*, ou pas-d'âne, et des restes d'une légumineuse qui ne peut réussir dans l'Avranchin, dépourvu de calcaire, le sain-foin. Au château de Terpsichore, en Bacilly, riche en arbres exotiques, observé deux chênes à fruits sessiles, et une épine exotique dont les fruits ont été distribués, pour propagation, à MM. Le Héricher, Mauduit et Maheux. Là encore plusieurs féviers triacanthes, qui, réduits en buissons, font des clôtures impénétrables. Recueilli dans le parc de la Baudonière, aux Chambres, le fruit du *Wellingtonia* pour la collection de fruits exotiques de M. S. Mauduit. Dans la pinède de Baffé, nombreux plans du pin de Lord Weymouth, si remarquable par sa colonne droite et régulièrement cerclée de nœuds en forme de bourrelets. Les conifères ne font un bel effet qu'en grandes masses : isolés, ils ne s'harmonisent nullement avec nos arbres forestiers à la ramure divariquée. Notre confrère, M. Le Breton, vient d'introduire dans les vastes cultures du Ragotin un arbrisseau ornemental ; c'est l'argousier faux-nerprun (*hippophæ rhamnoïdes*) aux belles baies jaunâtres, qui est indigène en Normandie, mais non pas dans notre arrondissement : les individus trouvés sur les bords du Thar par deux botanistes d'Avranches avaient été plantés par M. Durier, dont l'habitation est sur ses rives. Mais M. Le Héricher le trouve dans une station où il est parfaitement indigène, dans les Pinèdes de Denneville, arrt de Coutances, sur le littoral, d'où il l'a porté à la réunion de la Soc. linnéenne à St-Sauveur-le-Vicomte, en septembre 1887. Brébisson ne l'indique pas dans cette station, mais il lui donne bien pour habitat les lieux sablonneux maritimes. On cultive dans les parcs une autre espèce plus élevée et plus ornementale. Si nous parlons encore du Wellingtonia du parc de la Baudonière, aux Chambres, et du fruit de cet arbre géant, en le destinant à la collection de M. S. Mauduit, c'est pour dire que les cônes des conifères sont appelés dans notre localité des *roupins*, un terme qui n'est pas très honnête. Le *Dict. des mots et des choses*, fait du hêtre un arbre essentiellement des sols calcaires : les beaux et vieux hêtres du parc de Baffé protestent, enfants du granit. A Granville, en janvier, promenade autour du roc où l'on a remarqué *cucubalus behen* et surtout le rarissime *ixia bulbocodion*, à la pointe ouest : les enfants, au péril de leur vie le recueillent sur un précipice vertigineux et l'appelant du *chibot*, le mangent en guise d'oignon. Dans la gare de Granville l'yeuse réduite à l'état de buisson et formant des haies de clôture. La dominante du roc est la valériane : il y en a une dans chaque anfractuosité. Entendu une marchande de volailles granvillaise parler de « son *ablativo* », litt. un

Digitized by Google

objet qu'on enlève : c'est du lat. de l'école passé dans l'idiôme populaire avec un bon nombre d'autres de même catégorie. La définition de Littré n'est pas la même : « Ablativo, mot pop. qui ne s'emploie que dans ce cas : ablativo, tout en tas, c.-a-d. tout ensemble. » Il faudrait ajouter la forme plus usitée : enlevé ! qui traduit bien ablativo.

Mme Laurençon, la dame irlandaise botaniste dont nous traçons le portrait dans la *Chronique*, communique à M. Le Héricher un catalogue d'hellébores qui nous présente ce genre avec une grande opulence d'espèces, beaucoup étrangères au sol de France et d'Angleterre, par conséquent introduites, dont l'une est absolument blanche. M. S. Mauduit, à St-Martin, en possède d'une entière blancheur. Même au sein de l'hiver, avec un peu de soleil, la *veronica bux baumi* ouvre son grand œil bleu à la prunelle jaune, un œil doux et comme observateur. C'est une rareté en Normandie ; mais elle est commune à Avranches et aux environs ; elle a une grande puissance de propagation.

Notre confrère, l'horticulteur paysagiste, M. Lebreton, qui a introduit chez nous le *diospyros crenata*, nous le montre à un état de développement qui fait espérer pour cette année la production du fruit, qui est comestible.

Les meilleurs livres contiennent des erreurs. Ainsi un très bon dictionnaire, celui de Larive et Fleury, le *Dict. des mots et des choses*, qui en est au dernier degré de la science, spéc. pour la botanique, nous dit que le hêtre est l'arbre du terrain calcaire ; mais tous nos terrains granitiques protestent ; les beaux hêtres du parc de Baffé protestent et avec eux aussi nos magnifiques *foutelaies* ou futaies, celle de Lillemanière, celle de Macey. M. S. Mauduit nous suggère la forêt de Saint-Sever, peuplée de hêtres, sur un sol de granit. Voici encore une erreur de ce même excellent livre, sérieux aux yeux d'un helléniste, plus sérieux encore pour un botaniste. Vous lisez donc : « l'eryophore (le jonc à coton) de la famille des composées. » Rectifiez-en : Eriophore de la famille des cyperacées. Il y a enfin une grave erreur dans le bel art. France, où on lit que le cidre est fabriqué avec des pommes acerbes et des poires. Il se fait avec des pommes douces et amères, et l'on n'y admet le fruit acerbe ou aigre qu'en très petite quantité.

Mlle Ida Hubert nous communique des produits botaniques presque inconnus chez nous, ce sont des fleurs d'*eucalyptus globulus* ressemblant à des fruits ; en effet, elles sont hermétiquement enfer-

Digitized by Google

mées, avant épanouissement, dans un calice ligneux, qui s'ouvre en forme de pyxide et la calotte supérieure étant tombée, les organes s'épanchent au-dehors très nombreux comme une bourre dorée : mais cette inflorescence varie suivant les nombreuses espèces d'eucalyptus. C'est cette inflorescence enveloppée qui lui a valu d'être dit en grec « le bien caché. » Les Anglais appellent cet arbre : le diamant des forêts et *gum tree*, arbre à gomme ; les indigènes : l'arbre sans ombre. Mais à tout point de vue, c'est le géant, le potentat, le roi des arbres qu'il regarde en bas, du haut d'une cîme de trois cents pieds.

Les eucalyptus sont classés parmi les bons fébrifuges. On croit qu'ils assainissent l'air, peut-être en absorbant les miasmes, comme le bouc au milieu du troupeau. On tire de cette myrtacée, à la bonne senteur de myrte, diverses excellentes liqueurs, l'*eucalypsinthe* et l'*eucalyptol*. De cette dernière nous fit boire notre très regretté confrère, l'agronome Valentin Clouet, à Villedieu.

Nous avons plus d'une fois signalé comme plante très ornementale l'*aubrietia deltoïdes*. Il faut la voir chez M. Roussel, horticulteur, route de Mortain, s'épanchant en nappe bleu foncé sur fond vert. Très précoce, puisque la voilà en fleurs en cette fin de janvier ; elle persiste fleurie très longtemps ; elle fait de délicieuses bordures et il est étonnant qu'elle soit encore si peu répandue.

En repassant cet hiver les reliques de Léon Besnou, nombreuses plaquettes économiques, agricoles, botaniques, j'y distingue notre randonnée tous deux ensemble du Val-St-Père à Saint-Quentin, où nous découvrîmes, rarissime, l'*epipactis nidus avis* dans la feue foutelaie de Lillemanière, et ses *excursions botaniques*, des membres du congrès de Cherbourg en 1860. J'y relève deux végétaux très rares, le *Smyrnium olusatrum* (dont nous dûmes faire une liqueur, la *Micheline*), comme signalé à Tombelaine par Brébisson, et à Genêts dans le nom de la rue au *Poivre*, car *poivre* est son nom vulgaire. Besnou la trouva sous la Montagne du Roule en « quantité notable. » Nous croyons toutefois que cette plante, au nom oriental d'origine, est naturalisée et qu'elle a été introduite comme médicinale par les moines du Mont Saint-Michel ; avec d'autres exemples, on peut dire que les monastères ont été des jardins d'acclimatation. L'autre plante que je note, qu'on localise à Mortain, mais que Brébisson indique pour Cherbourg, c'est cette fine fougère microscopique, aux feuilles délicates et transparentes, l'*hymenophylle*, de Tunbridge. Besnou, dans les notes ms. de sa Flore, la précise davantage en la mettant au Roule, Mesnil-au-Val, Bricquebec, la Glacerie et la Roche-au-Chat.

Digitized by Google

VARIA

L'ancienne citerne du Mont St-Michel et le vieil anglais. — Un vidimus de Laurent le Grand, sénéchal du Mont, de 1418, prouve qu'il y eut une citerne avant G. d'Estouteville et les travaux exécutés en 1450. (Corroyer, *descript.* de *l'Abbaye*, p. 192.) En effet en 1418, un acte de Charles V autorisa les religieux à prendre une certaine somme sur le vicomté d'Avranches pour avoir dépensé plus de 10,000 francs pour creuser une grande citerne en roche vive « pour résister à l'encontre de nos anciens ennemis d'Angleterre qui de jour en jour s'efforcent de usurper notre seigneurie. » Mais les Anglais connaissaient ce travail, et savaient même que la citerne était rompue et comprenaient toute l'importance de l'eau dans un siège, car deux ans plus tard, en 1420, sir John Asheton, bailli du Contentin, adressait de Coutances à Henry V une lettre confidentielle en anglais, relative à cette citerne et cet anglais archaïque est trop curieux pour ne pas être cité, mais pour le comprendre il faut retenir que *y* est pour *th* : *Yair cisterne in ye gwich yair water is wonte to be kepped ys brosten* (broken), *so yat for takke tou water and of wood yai myght abide a gret distresse and sege were layde about yaim.* » (*Mém. de Ant. de Norm.* 23e vol. apud S. Luce, p. 88). Nous avons pensé que ce grand personnage Anglais, bailli du Contentin, sir John Asheton pouvait bien être un ancêtre de notre confrère, M. Asheton-Tonge, il en a confirmé la possibilité dans une conférence où le Président lui a mis ce texte sous les yeux.

St Planchers : cette paroisse est sous l'invocation de S. Pancrace : or la différence de ces deux mots saute aux yeux et cependant ce sont les mêmes, et la transformation de S. Pancrace en St-Planchers s'est opérée selon des lois normales ou communes : 1° intercalation d'une liquide *Plancrace*, comme dans le fr. enclume du l. *incudem*, dans esclandre, du l. *scandalum*; 2° métathèse de *cra* en *cer*, d'ou *Plancerce*. 3° Chuintement du *c*, *Plancherche;* 4° assourdissement constant des lettres finales : *Plancher*; 5° Addition du *s*, signe du nominatif du v. fr. et resté de *Pancratius : Planchers*, ou mieux si l'on veut, adoucissement du *c* en *s* : Plancherce, Planchers. Et la farce est jouée, eût dit Voltaire, qui définissait la philologie, l'art de supprimer les voyelles et de changer les consonnes, définition parfaitement juste, mais juste à son insu.

Les chaires extérieures des églises. — Lorsque dans les temps de pleine ferveur du moyen-âge [d'immenses multitudes en processions se rendaient à des fêtes notables, à des lieux de pèlerinages,

Digitized by Google

à des sanctuaires de miracles, les églises ne pouvaient les contenir. Elles débordaient dans le cimetière qui était, où il devrait toujours être, autour des églises, et s'épanchaient au-delà de ses murs. Il y avait alors nécessité de les prêcher au dehors ; de là les chaires extérieures. Il y en a deux dans notre département, celle de N.-D. de Saint-Lô, fort élégante et jolie, et celle de Rauville-la-Place, brute et moderne. Il y en a aussi une vraiment artistique à Vitré. Mais certaines églises offraient une chaire, un théâtre, aux prédicateur dans les plates-formes des portails ; ainsi telle était la plate-forme du porche de Saint-Quentin près Avranches, d'où le prêtre pouvait prêcher à des multitudes spéc. de Bretons, venues pour le célèbre pélerinage de St-Gourgon. Ce qui leur faisait dire, dans leurs mépris pour les Normands :

Sans le grand Saint-Gourgon,
Le gros St-Pierre-ès-Loges,
Et St-Michel-du-Mont,
Je n'irions jamais veir
Ce que les Normands font.

Nous avons vu une de ces chaires extérieures improvisées en pleine campagne, à St-Pois. C'était une cuve adossée à un arbre, dont la voûte servait d'abat-voix. Il y a de cela une trentaine d'années. La cathédrale de Dol avait aussi sa plate-forme sur le vaste bras du midi, d'où le prédicateur dominait la foule assemblée dans le cimetière.

Collection de M. V. Le Montier. — Cette belle et considérable collection d'objets d'art et de vieilles sculptures, faite surtout dans notre pays, qu'on croyait épuisé, et qui l'est bien maintenant, a été un événement local. On s'intéressait aux regrets que le collectionneur, homme de goût et connaisseur des époques et des styles, avait dû ressentir en se séparant de tant d'objets où il avait mis tout son cœur et tout son argent. Mais il se pourrait, si les projets de notre confrère, M. Pommerette, expert près la salle Drouot, se réalisent, que ce qui a fait sa perte devienne son salut. M. Le Montier représentait l'art dans notre Société ; il nous avait donné son intéressante étude sur Bernard de Palissy et nous avait abonnés à une revue artistique.

Mém. de la Soc. des Sciences naturelles. — Foyer distingué de l'étude des sciences, Cherbourg produit des mémoires qui ne sont guère accessibles aux profanes, même aux gens instruits. Ils sont

Digitized by Google

aux sommets de la science, *in apicibus scientiæ* : telle est la *Bryo-géographie des Pyrénées*, qui occupe 200 p. gros in-8° de 1887, tel est le tableau des *nostochacées filamenteuses* et la *Géol.* des environs de Cherbourg. Plus accessible aux hommes simplement instruits est *Légendes des îles Hawaïi* par un écrivain aussi agréable que savant, notre dévoué correspondant, le capitaine de vaisseau, M. H. Jouan. L'*erythræa Morieri*, par notre correspondant, M. Corbière, est un charme pour le botaniste. La liste des ouvrages reçus de toutes les parties du monde étonne par l'étendue des relations de cette société dont M. Jouan et M. le botaniste Le Jolis sont les principaux soutiens. Nota pour ceux qui ne sont pas cryptogamistes : *Bryo* veut dire les mousses, et nostochacées comprend les nostochs, gélatine filamenteuse, pour laquelle le peuple a ses noms de crachat de la lune, fleur du ciel.

Coutumes et croyances. — Décidément les recueils des usages populaires gagnent du terrain. Si ces usages s'en vont à grands pas, ils resteront dans les livres. Voilà qu'on nous envoie le prospectus d'un ouvrage très général sur la France, puisque ces recherches s'étendent à soixante-quinze départements, intitulé : *Usages, Coutumes et Croyances*. Nous croyons qu'un de ces titres fait double emploi, car ce n'est que pour un philologue subtil qu'il y a quelque différence entre *coutume* et *usage*. Nous croyons que l'auteur, M. Dieudonné Bergny, membre de la commission des antiquités de la Seine-Inf., est un Normand, d'abord à cause de cette signature, puis parce que le même a publié, au même point de vue : *Le pays de Bray*. Plusieurs des usages indiqués dans son livre sur la France presque entière se retrouvent dans notre pays, spéc. les *éteurs*, mieux les éteufs, mieux encore *estoffes*, litt. balles faites d'étoffe. C'est, du reste, le seul mot de patois que nous trouvions dans ce prospectus avec celui de *bissexte* en norm. *bisieutre*, qu'on lit Littré, dans le sens de malheur, parce que le jour *bissextil* était regardé comme un jour de malheur : « Il va nous faire quelque nouveau bissêtre » (Mol. l'*Etourdi*.) On y trouverait peut-être le sobriquet manchois de *bétourné* (mal tourné que l'on donnait à cette secte de prêtres, dite encore de la petite église, qui ne reconnaissaient pas le concordat : au sud du dépt. on disait les *Louisots*. L'auteur y a fait figurer un grand nombre de coiffures de femmes, très curieuses, où se détache le type breton. La coiffe de Granville, qui est de cette famille bretonne, n'y figure pas; mais ces types bretons montrent l'origine de celle-ci : c'est la coiffe brette perfectionnée.

Origine des Paroisses. — C'est une qnestion dont s'est occupée notre compagnie ; M. Sosthène Mauduit tient pour une origine féo-

Digitized by Google

dale. M. Le Héricher tenait pour une origine chrétienne. Il admet aujourd'hui que ce n'est ni l'une ni l'autre qui est la vraie. Ce sont ses études philologiques et spécialement celles de M. d'Arbois de Jubainville, dans la *Revue Celtique*, sur les *villa* et les *fundi* de la domination romaine, qui ont ouvert la voie et jeté une claire lumière sur cet intéressant problème, qui, dès lors, est très simple. Avec un ou deux exemples, pris dans notre Avranchin, on déduira aisément une longue série de localités paroissiales. Les domaines gaulois et romains ne peuvent pas, pour l'étendue, être comparés aux domaines de nos jours : c'étaient de vastes propriétés appelées *fundi* et plus souvent encore *villa*, un nom resté à tant de villages et de paroisses, surtout en Normandie : il y en avait qu'on appelait *latifundia*, les très grandes propriétés, trop multipliées en Italie, puisqu'un historien a dit : « *Latifundia perdidere Italiam.* » C'étaient donc des divisions territoriales du *pagus*, qui devint le diocèse ou pays, division plus ou moins grande portant le nom du propriétaire : par exemple Julius possède un *fundus* ou *villa* qui s'appelle nécessairement *Julianum*, à la finale romaine, ou *Juliacum*, avec la finale gauloise, et celui-ci deviendra Juliac, Julié, Juilly et Juillié. Ainsi Jovinus possède un domaine qui prendra le nom de *Joviniacum* d'où sortiront les nombreux Juvigny et Joigny. *Martius*, d'où Martinus, sera la base des plus nombreux encore Martignac, Martigné, Martigny. C'est l'homme qui nomme de son nom sa terre. Voyez les nombreux noms propres des communes existant encore, par ex. dans nos Mesnils : Mesnil-Garnier, Mesnil-Thébault, etc.; le domaine se peuple, devient une agglomération importante, principalement autour de la maison du maître, du patron, il y a une administration municipale ; l'évêque y met un prêtre et la paroisse est fondée. Mais nous nous rencontrons ici avec M. S. Mauduit pour son origine féodale des paroisses créées après les fundi et les villas. Ils devinrent de nobles domaines appelés fiefs et les fiefs n'étaient que les grands domaines romains ou gallo-romains et mérovingiens soumis aux services qui constituèrent la féodalité. P.-S. cf. *Bouciacum* (en 831) auj. Bossieu et dans l'Avranchin Boucey. cf. *Massiacus* (en 1016), auj. Macié et dans l'Avranchin Macey. En suivant la filiation administrative, le pagus celtique est devenu le diocèse ; la *civitas*, la cité épiscopale, les archidiocèses représentent assez bien les arrondissements et les diaconés les chefs-lieux de canton. Nota : Dans notre pays même, les établissements de maisons dans des terrains défrichés ou conquis sur les eaux ou les grèves portent le nom de leurs propriétaires. Les parties de la forêde Lande-Pourrie, dans le Mortainais, qui ont été concédées et défrichées sous le nom de *prises*, portent le nom de leur propriétaires et sont des embryons de villages. Mais l'embryon du village,

Digitized by Google

de la villa, c'est l'*édificium*, la grande habitation isolée, et César distingue l'*édificium*, la *villa*, l'*oppidum*. « Au premier siècle de notre ère, quand de barbare la Gaule est devenue romaine, les *villæ*, en Gaule, ont remplacé les *ædificia*. » (d'Arbois de Jubainville, *Rev. Celt.*, de 1887, p. 219.)

Rimes salées. — Ce titre équivoque, qui serait peut-être mieux dit rimes salines pour un recueil de marines, est une production récente de notre jeune confrère, M. Et. Dupont. Il est ainsi apprécié par le plus littéraire de nos journaux, et le plus grave : « Recueil de poésies de mer, qui ne manquent ni de sentiment ni de valeur, que l'auteur publie au profit des victimes de la mer.» (Paris, Jouault, 60 p.)

Guêpes normandes, peu piquantes, surtout quand on se souvient de celles qui ont eu beaucoup de vogue, celles d'A. Karr. C'est étonnant comme il se produit en France, et surtout en Normandie, de petites revues, la plupart fondées sur une spéculation alimentée par la vanité et les espérances. Le tort de ces recueils est de prodiguer les éloges, et le poète loué les prend pour vraies, même lorsqu'elles sont outrées, procédé qui n'aurait pas de graves conséquences appliqués à des hommes faits ou âgés, mais qui peut produire sur de tout jeunes gens des illusions fatales. En effet, il y a bien peu de graine de poètes dans toute cette jeunesse. (*Guêpes norm.* ,Argentan, 1888.)

La langue déterminant la nationalité. — La race, la langue, la religion, sont les trois grands facteurs dans la nationalité. Nous ne parlerons ici que de la langue. Deux hommes sont frères qui parlent le même idiôme, donc solidaires, et presque concitoyens. Aussi l'Europe qui est en voie de formation tend à s'organiser sur le principe des nationalités qui avait été celui de Napoléon III et qui nous a au moins valu Nice et la Savoie. Il guettait aussi la Belgique : un plus fort que lui l'en leurra et ne la livra pas. Mais enfin, pour ne parler que de la langue, la France non plus n'est pas faite. La communauté de langage, avec d'autres communautés, race et religion, lui annexera la Belgique, la suisse française, mais elle en détachera la très italienne Corse, et prob. Nice, et en cela elle ne fera que se donner ses limites géographiques : une France ayant pour bornes les Alpes et tout le cours du Rhin. Je laisse que l'Alsace fait difficulté, mais elle est française pour d'autres raisons. L'Allemagne non plus n'est pas faite, puisqu'elle ne contient pas tout ce qui parle allemand. La Russie se fait aussi en s'annexant peu à peu tout ce qui est de la famille slave. Elle menace de rompre l'équilibre, mais elle se tourne

Digitized by Google

vers le soleil et la chaleur, elle va dans l'Inde et à Constantinople. Son peuple neuf, sobre, croyant, est destiné à une puissance immense. En face de la puissante Allemagne, il y aurait une forte France. Qui sera sacrifié? Evidemment cette puissance qui est faite de pièces et de morceaux, formée de nationalités diverses et hostiles, l'Autriche, la Hongrie, île ethnique dans l'Europe centrale, où dominent les magyars d'origine finnoise, rentrent dans la famille slave. Alpes et Pyrénées n'étant plus des barrières, l'Allemagne se déversera en Italie, comme elle l'a fait plus d'une fois, et la France en Espagne, sa sœur en langage. C'est la toponymie, ou science des noms de lieu, qui jette une vive lumière sur les origines des peuples. Ainsi c'est en son nom qu'on peut rattacher à la Gaule et à la France, à la famille celtique, une très grande partie de la Suisse, comme le prouvent les noms de ces principales villes aux yeux de tout celtiste compétent : *Aventicum* (Avenches) *Eburodunum* (Yverdun), *Salodurum* (Soleure), *Vindonissa* (Vindisch), *Virodurum* (Winterthurn), *Urba* (Orbe), etc.

La nationalité d'un peuple se trahit par bien d'autres manifestations, par ex. dans sa musique : ainsi la grave et religieuse Angleterre est toute dans son chant national, *God save the king*, *God save the queen*; et sa mélancolie respire dans *the last rose of summer*. Et sa danse modeste et réservée est bien dans le rhythme de *sir Roger de Coverley*, une danse marchée ou une marche dansée. Ainsi la sombre Révolution respire dans la *Marseillaise*, comme la vive et légère Irlande exulte d'allégresse dans son *St-Patrick's day ;* on sent que ses pieds frémissent et qu'elle va danser : « *pede libero pulsanda tellus.* » La gaie et batailleuse France dans son *Vive Henri IV! Vive ce roi vaillant!* est bien la toute gaie, l'amoureuse, la brave, cette France qui des deux attributs donnés à sa mère Gaule, « aimant à parler et à se battre », en a au moins conservé un.

Adonner, verbe neutre, est un terme essentiellement normand, qui n'existe ni en français ni en vieux fr. Il signifie « rencontrer heureusement. » Sans doute primit. faire une bonne aubaine, un bon marché, faire « un adon », c.-à-d. faire un marché à si vil prix que c'est à donner. » On a même formé le subst. composé « une siciadonne », une bonne chance, un « si cela adonne », si cela arrive. M. A Piquot, dans le glossaire de Portbail qu'il nous adresse définit ainsi *adon* : « chance, hasard. » Deux mots de l'Avranchin viennent enrichir une classe remarquable par l'intercalation d'une liquide, ce sont les mots *trombereau* (tombereau) et *portion* (potion); notre topog. avait déjà St-Planchers (*Pancrace*); le fr. offre Marseille (*Massilia*), trésor (*thesaurus*), etc.

Digitized by Google

Patron. — C'est un mot qui, dans notre pays, a des significations originales : travailler à patron, c'est exécuter sur modèle ; rire à patron, terme des anciennes corporations de métiers, c'est rir quand tout le monde rit, sottement, sans savoir pourquoi, c'est l'ouvrier qui rit uniquement parce que le patron rit. Aujourd'hui on rejette ce ridicule sur le gendarme. Le patron ne pouvait rire qu'avec bonne raison, comme le gendarme devant le brigadier Pandore. On dit encore : Se lever dès le patron-minet, dès le patron-jacquet : ce dernier mot chez nous est le nom de l'écureuil. Ecrits ainsi ces mots n'ont pas de sens et nous croyons les avoir ramenés à leur forme première en écrivant : dès le paître (le manger) au minet, le chat, dès le paître au jacquet, l'écureuil, aussi appelé *fouquet*, comme habitant les hêtres ou *faus* et *fous*. Une locution populaire fortement frappée emploie aussi le mot patron. On dit d'une personne laide qu'il faudrait au bon Dieu un patron pour en faire une semblable. C'est encore un reste des corps et métiers que le titre de patron soit en général appliqué au maître de la maison : « Où est le patron ? » Littré signale la *patronne*, la giberne, et remarque que c'est de là que *cartouche* se dit en allemand *patrone*. Ce sens est tiré sans doute de la haute maîtrise de dame giberne et de dame cartouche. Mais de patron, maître, à patron, modèle, il y a une grande distance pour le sens ; Littré comble cet écart par cette explication : « Du sens de protecteur, on a passé à celui de guide et finalement de modèle. » Voici encore un joli mot du vieux français conservé dans nos campagnes, un mot que nous donne une dame de notre compagnie : « Madame, je vous grâcie, comme je le deis. » C'est le v. fr. *grâcier*, remercier, en b. l. *gratiare*.

Normandismes. — C'est un des caractères du normand, caractère qui a été peu remarqué, de supprimer le *v* d'après la loi du moindre effort, pour l'aise de l'organe vocal. Ainsi le nom propre Chauvois se dit Chau-ois ; le subj. d'aller, que je *voige* se prononce que j'ouaige. Je trouve dans une charte du XIIe s. le nom de femme *Haoys*, c'est la réduction d'Avoise, ou Avise. On entend à Avranches le *rîle*, froid piquant, vent vif et sec. : c'est une variante du v. fr. *frime* et *frimar*, geler, d'où le fr. frimas ; et cette famille se rattache au scand. *hrim*, gelée blanche ; c'est le picard *rimée*, frimas, c'est l'anglais *rime*, id.

Être gru est une locution avranchine pour dire être ruiné, être réduit à rien en fait de fortune ; prob. une abrév. de être grugé : « On nous mange, on nous gruge, on nous mine par des longueurs » (La Fontaine, fabl. 1, 21). Gruger son fait est un terme commun pour dire manger sa fortune. Dans l'Avranchin le paysan dit la *pec-*

Digitized by Google

que d'un oiseau, d'une volaille ; ce n'est pas exactement le bec, c'est l'intérieur du bec. C'est aussi un type populaire et très connu en Normandie que celui de Moustafa. Littré le définit très bien : « mot pop. pour dire un gros homme barbu, tiré sans doute d'un général de ce nom dont de Thou parle souvent dans son *Hist.*, livre 73, et aussi d'une confusion avec moustache. »

Bulletin archéol., 3. 87.— Nous n'y trouvons à relever qu'un cas de trépanation sur une tête trouvée dans un cimetière franc. Ce cas sert à ramener, avec beaucoup d'autres, aux temps très anciens ces perforations.

Flore pop. de la Normandie, par M. Joret, prof. à la Faculté d'Aix. Ce vigoureux travailleur, enfant du Bessin, expatrié dans le Midi, ajoute une nouvelle œuvre à plusieurs autres, qui font de lui le principal collectionneur et interprète du patois normand. Ce nouveau livre n'est pas une œuvre de savant, sauf sa remarquable introduction, puisque l'auteur n'y aborde pas les étymologies, mais c'est la plus vaste enquête qui ait été faite sur la flore populaire de notre province. Il a pu l'amener à ce beau résultat par ses démarches personnelles, mais surtout à l'aide des instituteurs normands qui ont montré beaucoup de zèle et même de savoir botanique. L'Avranchin l'a peu aidé, dit-il ; il n'y a eu directement à l'aider que M. J. Levallois, à Saint-Hilaire, M. Etienne, à la Trinité, et M. Durel, à Mesnillard, et indirectement M. Le Héricher. En homme loyal et en vrai savant, M. Joret sait reconnaître des erreurs : il avoue bien maintenant qu'*amour* n'entre pas dans nos nombreuses *amourettes*, *amourottes*, *amouroques*, les plantes amères, et que *coq* est le fr. cost, en l. *costus*. Pour *géote* (*atriplex hortensis*,) nous ne trouvons de nom voisin que *génotte*, mais l'écart botanique est très considérable ; mais nous admettons bien comme vulgaire *roseau de la Passion* (massette), dont le peuple a l'image sous les yeux constamment dans les *Ecce Homo*. Dans cette longue nomenclature l'on aurait pu se dispenser d'indiquer les espèces qui n'ont pas de nom en patois, et même en ne donnant que les genres, la seule chose dont le peuple ait la connaissance ; mais la vraie originalité de la flore de M. Joret, c'est d'avoir localisé minutieusement le nom des plantes qui reçoivent des termes différents ou des variantes selon les pays normands. Nous y trouvons quelques noms à ajouter à notre glossaire péjoratif préfixés en *co* et en *cali* comme *cargarelle*, comme *copois* (faux pois), la gesse des haies, comme *calibourne*, la raiponce, comme *goberge*, le myrtille, lit. la fausse-*berguière* ou bruyère, *cocorue*, la prêle. Quant au suffixe *fou*, qu'on traduit par sauvage, M. Joret y voit le mot faux, comme dans

Digitized by Google

le *thym-fou* : mais on peut lui objecter que faux est toujours un préfixe : on aurait dit faux-thym. Dans ces nombreuses variantes de noms de la langue pop., que l'on peut ramener à l'unité avec la loi du moindre effort, un mot nous a semblé d'abord étrange : c'est *palèse*, un *rumex*, mais nous ne doutons pas que ce soit une variante de *parelle* et *parée*, qui a désigné la patience, et qui est dérivé du lat. *paratella*. Nous avons été surpris de n'y pas trouver le nom de la primevère au Teilleul, c'est-à-dire *patte de vère*, où l'on trouve à la fois les griffes de la plante et sa saison. On n'imagine pas la série des métamorphoses des noms pop. en vertu du besoin d'abréger et de la loi du moindre effort. Ainsi vrille, mot qui qui sert de type aux plantes enroulantes, et qui donne *vrillée* ou les *convolvulus*, arrive par des dégradations insensibles au monosyllabe *Viéyie*. L'osmonde royale est devenue *mondrie*. Nous relevons l'éty. de bette *cicla*, par *sicula*, son ancien nom, que donne C. Bauhin. Pour *géote* un nom de l'Avranchin, d'après Dubois-Travers, pour l'arroche, nous ne l'y avons jamais entendu. Nous comprenons mieux le nom de la Hague *Sile* pour le *chenopodium album* et d'autres plantes riches en graines, c'est la plante qui se *sénille*, c.-à-d. se dissémine, caractère frappant surtout dans une espèce voisine, dite *polyspermum*, ou riche en graines. Pour le cresson alénois, nous l'avons trouvé dans de vieux cris des rues de Paris : c'est-à-dire le cresson olénois ou d'Orléans. En somme, M. Joret a fait une remarquable collection : nous espérons que, maintenant, il va l'interpréter en philologue.

M. Joret eût fait un livre imposant, à la fois opulent en faits et documents et profond par l'interprétation de cette vaste terminologie populaire, qui sollicite vivement des solutions, s'il eût jugé à propos d'en faire un glossaire étymologique. Il ne suffit pas ici de croire l'avoir fait ailleurs, et çà et là, ou de se réserver de le faire dans une œuvre spéciale : c'est ici qu'était la vraie place, collection et interprétation formant un corps, un tout indivisible. Toutefois dans sa savante introduction où il a été loin d'être malveillant pour nous, où il nous a assez justement caractérisé : « M. Le Héricher, un esprit curieux entre tous, » il a abordé quelques étymologies et sur ce point nous aimerions à lui opposer certaines contradictions. E. du Méril dépassa le vrai en abondant trop dans l'adoption de racines scandinaves en notre langue ; nous croyons que M. Joret remonte aussi trop au nord de l'Europe pour le même objet : il y a bien plus de gaulois qu'on ne croit dans notre langue et surtout dans notre topographie, mais il y a moins de scandinave et de germain qu'on ne s'est plu à le dire de nos jours. Daniel Huet, le premier qui ait ouvert la veine scandinave, était plus réservé.

C'est ainsi que nous ne demanderons pas, comme le fait M. Joret,

Digitized by Google

aux langues du Nord : *doque* et *doche*, termes norm. pour diverses patiences : c'est le lat. *daucus*, carotte ; nous aimerions mieux encore pour radical le gaulois *odocos*, hièble, cité par M. Empiricus, si l'écart botanique n'était trop fort. Or, l'angl. *dock*, doche, est une importation normande.

C'est dans la famille indigène même que très souvent il faut chercher l'étym. de mots qui semblent exotiques. Par ex., il n'est pas besoin de demander à l'ancien allemand *kletto*, gratteron, l'éty. du synonyme normand *gloutonier*, on la trouverait aisément dans le lat. *gluten*, substance collante, mais nous croyons plutôt que c'est une évolution de gratteron, à Valognes *gratton*, ce qui gratte, d'où *glatonnier*, le végétal qui porte le fruit dit gratteron, M. Joret lui-même cite la forme *glutton*, gratteron, qui donne *glutonnier*. Le norm. *rauche*, nom collectif des carex aquatiques, vient mieux du goth. *raus* que de l'anglo-saxon *risc*. Pour framboisier, nous inclinons vers franc-bois, le bois cassant par excellence, et pour groseille vers le lat. *crassus*, gros, épais, d'où les botanistes ont fait *crossulus* et *grossulus*, d'où le *krausel* allemand. Pour un nom de coquillage de la même page, *berlin*, la patelle, en bas-norm. *verlin*, c'est la coquille qui vire, et virer vient du l. *gyrare*. Il n'est pas non plus difficile de reconnaître dans *Ma-d'-foulon* (centaurée des prés), le fr. *mate-félon*, litt. ce qui châtie, ce qui mate le coquin, bien conservé en angl : *matefelon*, aussi la centaurée ; il n'est pas difficile de voir hémorrhoïdes dans le pop. *morouittes*, la salicaire. Quelques mots de cette flore pop. normande viennent grossir une catégorie originale de la langue française, formée par un procédé des langues germaniques et que nous appelons préapposition, consistant à mettre le déterminé avant le déterminant, procédé tout anglais, ce qui a lieu dans le nom de la queüe de cheval ou la prêle, c.-à.-d. *cavaqueue* qui se dit en angl. *horse-tail*, cf. liondent ou dent de lion, chèvrefeuille, joubarde, cocrète ou crète de coq, chien-dent.

Mais ces rares observations critiques ne sont que peu de choses en comparaison de l'intérêt que nous a inspiré la flore de M. Joret et du charme avec lequel nous l'avons lu et relu, la plume à la main.

Notes philologiques. — Voici une locution à la fois normande et italienne : Je ne vois pas l'heure de partir, ce n'est pas ou n'est plus une forme française : elle veut dire : Je suis impatient de voir l'heure où je pourrai partir. Elle a donné lieu à une petite discussion entre deux philologues d'Avranches. L'un inclinant à voir là le fr. heur, bonheur, en v. f. *aür* (du l. *augurium*), l'avantage, le bonheur de partir. L'autre, familier avec l'allemand et l'italien, disait : non, c'est le latin *hora* et cette locution est italienne. : « *non vedeva l'ora*

Digitized by Google

dandarsene. » C'est celui-ci qui avait raison. Littré cite le normand *faubert,* lavette, ce balai de cordes ou d'étoupes avec lequel on lave le navire et il le tire du holl. *Zwaber*:on ne voit pas très bien quelle langue a donné à l'autre. Un *herbu,* un terrain couvert d'herbe, est un substantif des grèves micheliennes qui manque au fr. lequel n'a que l'adjectif *herbu.* Châteaubriand l'a heureusement employé dans une phrase vraie, sauf la danse des cotentinaises sur l'herbe, ce qui est assez rare : « Le patient Tourville (de la paroisse de Tourville), nourri dans les vallées herbues où dansent des paysannes à la haute coiffure. » (*Natchez*). Encore un normandisme assez joli à première vue : « Aumône fleurie », celle qui consiste à faire don de ce qui a été donné. Mais que veut dire l'épithète ? Quant à trouver des originaux dans la langue populaire dans des mots tirés directement du grec, il faut reconnaître qu'ils sont très rares : Mais nous en connaissons deux authentiques dans les patois du Midi. A Lyon, l'enfant qu'ailleurs on appelle *gosse* se dit *gone* : c'est parfaitement le grec Govos, fils; en Provence, dans les environs de la grecque Marseille, le pain est désigné par le mot pur grec d'*arton* (artos, pain), et ce terme est entré dans l'argot où *arton* signifie pain, et *arton savonné,* pain blanc. Le fr. populaire possède le terme nécessaire de *écœurer*, qui n'est pas encore dans la langue académique, mais le patois d'Avranches a *racœurer*, remettre le cœur, qui n'est pas moins nécessaire. Dans les jeux des enfants, à Avranches, on entend souvent crier : *descœure* (je) c.-à-d. j'abandonne la partie, je manque de cœur.

Entr'autres caractères du normand, il en est un qu'on n'a peut-être pas été signalé, c'est la manière de prononcer et d'orthographier la syllabe *on* du français, qui devait se prononcer *un,* d'après les formes du vieux normand : *barun,* baron, dans les *Rois*; *barun,* baron dans le *Roland* ; *dunad,* il donna *(les Rois)*; *champiun,* champion, dans le *Roland.* Le *on* français devenait même *in* : « veud avins » dans le Roland. Un mot, que nous n'avons pas entendu, mais que Littré localise dans l'Ille-et-Vilaine, se dit trop près de nous pour qu'il n'ait pas pénétré au moins sur la lisière bretonne-normande, c'est celui d'un instrument agricole, l'*etrepe,* pioche pour déraciner, un mot bien fait, tiré du l. *extirpare,* c'est du reste le v. fr. *estreper,* arracher les racines.

Entendu à Bacilly le nom d'un autre instrument, c.-à-d. le *hoc,* petit fauchet, petit croisant pour couper le menu bois, mais *hoc,* un crochet, a dû désigner le croc qui ramène la branche ou la tige.

Instruction féminine. — Une très remarquable étude de M. C. Martha sur le professeur en Sorbonne Caro, qui vient de mourir,

Digitized by Google

nous parle de l'entrée des cours de cet établissement longtemps interdite aux femmes : « Mais un règlement venu de haut (c'était sous le second Empire), leur en ouvrit les portes. » Quelle est la portée intellectuelle de cette participation de la femme aux cours publics, c'est ce que nous n'examinons pas en ce moment. Nous ne voulons constater qu'une chose, c'est qu'une vraie révolution s'est opérée de nos jours dans l'instruction féminine et que ce sera peut-être le fait le plus caractéristique de la seconde partie du XIXe siècle. Il y a là un fait de vastes conséquences. La femme franchira-t-elle un jour la porte du scrutin municipal ou politique? On ne peut que l'entrevoir. Déjà en Angleterre la veuve, ou la fille payant impôt, est électrice municipale, d'après ce principe que celui qui paye l'impôt a le droit d'en vérifier l'emploi.

Latinisme persistant en français. — Ceux qui se rappellent leur Tacite du collège, un auteur que V. Hugo traduisait à douze ans : » Quoiqu'il n'ait que douze ans, il explique Tacite, » Tacite, l'épouvante des traducteurs, ceux-là, s'il en reste encore, n'ont pas oublié une expression qu'il aime : « *agere amicum imperatoris*, jouer le rôle d'ami de l'empereur et on dirait bien encore en français : « il fait l'ami de l'empereur. « *Agere exulem*, » c'est Tibère qui se donnait l'air d'un exilé ; il faisait l'exilé. C'est encore cette forme que l'on trouve dans un fort bon styliste qui l'affectionne : en voici un dernier spécimen : « Les femmes sont vaguement effrayées (dans une scène d'hypnotisme). Elles font celles qui sentent passer sur leurs têtes frisottées le souffle du mystère et comme un vent d'outre-tombe. » (J. Le Maitre, *Débats*, 23 janv. 1888), c.-à-d. « *agunt illas quæ..*,» Le *Dict. des Mots et des Choses* donne comme pop. *jugeote*, petite intelligence, faible jugement. Pour nos paysans railleurs, la *jugeote* c'est la petite *jugerie*, mot de Rabelais, c'est la Justice de paix. Pas plus que Littré ce dictionnaire ne donne l'étym. du fr. chetrin : c'est une case, une boîte, dans le côté d'un coffre. Il nous semble être le même mot que le *chétrin*, un lit dans l'Avranchin, que nous présente notre confrère M. le libraire Thébault, grand rabatteur de termes patois dans ses randonnées autour de Brecey. Or, *chétron* et *chétrin* s'unissant dans l'idée de caisse peuvent être des augmentatifs chuintés, issu du lat. *cista*, boîte, d'où l'angl. *chest*, caisse, coffre. Cette étym. rectifie celle que nous avons donnée dans la précédente *Revue*, p. 641, sur le *cojutrin* pour *co-chestrin*, c'est le même mot, précédé du préjoratif *co* : Ainsi lisez *co-chetrin*. Mais toute réflexion faite, *chétrin* ou *chestrin* se rattacherait mieux au fr. châsse, du l. *capsa*, qui veut dire un coffre.

Digitized by Google

Verdager : C'est un mot utile et bien fait, que nous avons dans l'Avranchin, mais qui manque au français. Il désigne l'homme qu'un propriétaire met sur sa terre, non comme fermier ou métayer, mais comme chargé d'administrer sa terre et spéc. de nourrir ses animaux. C'est donc l'homme du vert, du pâturage, des foins, en un mot du *verdage*. Or ce mot est pour nous surtout l'occasion de recommander une bonne pratique normande, usitée autour d'Argentan, laquelle fait coup double, le bien propre de l'individu et celui d'autrui. Elle consiste, spéc. pour les pauvres femmes qui n'ont qu'une vache et peu de *nourri* (nourriture) à aller sarcler, au printemps, dans les blés le *verdage*, ou la *verdure* c. à d. les mauvaises herbes qu'elles entassent dans des *devantiers* et dans des paniers : c'est un sarclage à la fois et une nourriture. C'est dans des circonstances semblables qu'est né le refrain rustique *Verdurette*, *Verduron* ! Certains philologues, et par ex. Littré, ont de la tendance à traiter ces refrains, ces exclamations, de mots de fantaisie. Or, ici, ce sont de vrais substantifs : *verdurette* est un dim. et verderon (qui est dans Littré) désigne les jeunes pousses des blés. A-t-on remarqué cette curieuse et dramatique expression de nos campagnes pour dire stupéfait : « Il en est tout jugé, c. -à- d. frappé de stupeur comme celui qui entend son jugement. Il y a un autre mot que n'a pas connu Littré, c'est ménerval, un des grades de l'illuminisme (mineur-valet ?), voisin du grade dit *illuminé minor*.

Nous avons entendu vers Pontaubault l'expression : « une langue de faïencier. » C'est sans doute une allusion au bagoul abondant et facile du colporteur de poterie et de faïencerie dans nos campagnes. On pourrait croire que le mot n'est pas ancien, la faïence italienne, sortie de la ville de Faenza, ne datant guère que du XVIe s. Mais la faïence allemande remonterait au XIIe, d'après Demmin. (*Guide de l'amateur de faïences*, p. 17.)

Nos conscrits chanteurs. Les jours du tirage et ceux de la révision étaient autrefois des jours de deuil : on se faisait pâlir à force de drogues et de nocturnes fatigues, on se faisait sauter un doigt, on s'ingéniait à raccourcir sa taille, à se donner l'air d'être celui qui « manque du dedans, » c.-à-d. phtisique. Ils ont encore un de ces chants sur un air lamentable : « C'est le maire et le sous-préfet, Qui nous envoient à la mort, En nous faisant tirer au sort. » L'expédition en Tunisie a produit la chanson des kroumirs, et ce mot est pris en mauvaise part.. Aujourd'hui ils viennent joyeux et chantant. Mais que chantent-ils ? Il est difficile de saisir les paroles : mais peu de vieux chants, peu d'airs intéressants. Il y en a de lugubre, « des chants à

Digitized by Google

porter le diable en terre ; » il y en a de militaires, battant la marche, tel est « Le petit pas militaire, » Et « Le tambour bat, marchons au pas, ne tremblons pas, comme si cette recommandation n'impliquait pas la terreur. Le type du soldat jovial est le *tourlourou*, le gai troupier qui chante, qui ture-lure. Ce type a succédé à celui de Fanfan la tulipe. Il y a des légendes modernes telle que celle de la fille, habillée en homme dont M. le sous-préfet démasque le sexe. On n'entend plus guère ce thème si commun autrefois, celui du soldat qui quitte son amie, cet éternel chant des adieux dont voici un charmant spécimen.

« Marguerite, ma mie,
Prête-moi ton mouchoir
Pour essuyer les larmes
Qui coulent de mon visage ;
Les larmes de mes yeux
Sont pour te dire adieu.

Marguerite, ma mie,
Prête-moi tes ciseaux
Pour couper l'alliance
Que nous avons ensemble,
Alliance d'amour,
Adieu, belle, et pour toujours.

Dans nos temps de littérature dévergondée, où l'éloge et l'injure n'ont pas de limites et où l'on trouve pour ces deux choses des termes inouïs qui confondent, c'est un bonheur, un repos, une fraîcheur, que de rencontrer un passage, un discours, une allocution, sous laquelle on sent un esprit élevé, un bon cœur, un courage, un dévouement. On trouve tout cela dans les adieux que notre confrère, M. Toupet, banquier à Granville, vient d'adresser à ses collègues du Tribunal de commerce où il a siégé pendant 35 ans, et dans son salut aux nouveaux conseillers. Voilà une existence bien remplie, toute donnée à sa ville, à ses concitoyens ; il a le droit d'en être fier, et s'il le dit ce n'est que pour susciter d'autres dévouemeuts : « C'est vous dire que j'ai quelque peu le droit d'être fier d'une carrière déjà longue consacrée à la chose publique. Je n'en tire cette légère vanité que dans le but d'engager mes concitoyens à accorder une petite partie de leur existence aux fonctions honorables de la justice consulaire. » M. Toupet compte 35 ans de juge consulaire, 11 ans près la caisse d'épargne, 20 ans de fonctions municipales... toutes fonctions gratuites, et tout cela simplement, courtoisement, modestement c'est très beau. Nous avons eu le bonheur de connaître M. Toupet,

Digitized by Google

dans notre fonction commune pour expropriation sur le chemin de fer de Folligny à Avranches et nous n'oublierons pas l'homme au langage suave et poli, et l'intelligent causeur curieux de toutes les choses d'art et d'antiquité sur toute cette ligne spécialement pour le vieux manoir de Lerre ou de l'Oir, en Champcervon, près duquel le cours d'eau de ce nom prend sa source.

Le Mot. — Le besoin de dire ou d'écrire un mot à effet, une phrase en relief est une tendance humaine, spéc. française, dit-on, et nous ajoutons celle des romanciers et c'est tout naturel, cela se confond avec le plaisir de plaire. Le malheur c'est que le bon mot s'étale aux dépens de la vérité, c.-à-d. qu'il est presque toujours faux. En voici un qui remplit ces conditions. Il est un romancier de valeur dans la grande fabrication de cette denrée du roman dont se gorge notre génération, M. de Maupassant, dans son *Pierre et Jean*. De l'école de Flaubert, qui engendra Balzac, c'est aussi un descripteur à outrance : v. par ex. l'entrepont des émigrants dans le navire en partance du Havre : il se termine par un effet, un bouquet, un pétard : « Mais f...-vous donc à l'eau, crie-t-il à ces misérables qui vont à la fortune, f...-vous à l'eau avec vos femelles et vos petits. » Mais, M. l'auteur, ne vous en déplaise : dans tous ces corps misérables, il y a une voix qui chante, qui s'appelle simplement l'espérance. Ah ! on comprendrait votre f...-vous à l'eau, si vous leur disiez de retourner vers leur misère, sans espoir, dans les sables stériles de leur Poméranie ou dans les boues de la Vistule, dans lesquelles les Français empêtrés disaient à leurs compagnons d'armes polonais qui parlaient sans cesse de leur patrie : « Peut-on appeler cela une patrie ? » C'est ainsi raconté dans les aimables mémoires du duc de Vicence, sur l'expédition de Russie.

M. Lemonnier a entendu chanter le premier couplet d'une chanson assez gauloise et facétieuse, qui a un caractère peu commun, qui pourrait lui valoir le droit d'établir une nouvelle classe, celle de chanson de suspension ou d'attente, ce qui se comprend bien sur le texte suivant :

Il était un pauvre moine
Qui n'avait, n'avait, n'avait... qu'une chemise,
Elle était, était, était, était... à la lessive,
C'était, c'était, c'était, c'était... un moine sans chemise.

Dans les termes intéressants qu'ils nous a cités, de son pays d'Harcourt, nous nous souvenons de *picaboule* (aller de), c.-à-d.

Digitized by Google

aller peu à peu, lentement, et le verbe qui sort de l'onomatopée *go*, *tout de go*, c.-à-d. en gobant, c'est le verbe *goguer* qu'on cite dans un mot de charretier parlant à son cheval : « Gogue à l'eau : pas d'avène et guère de fen. » (foin, du l. *fenum*). Une Granvillaise nous raconte une curieuse petite histoire : La grand'mère gît malade et ne veut pas prendre les potions amères en faveur desquelles la petite-fille épuise ses meilleures raisons. Enfin elle en trouve une qu'elle croit la meilleure de toutes : « Notre Seigneur but bien du fiel sur l'arbre de la croix. — Eh ! petite innocente, il en goûtit, mais i n'en beut pas. »

La Folie. — Il y a encore une méprise à relever dans le bon *Dict. des Mots et des Choses* de MM. Larive et Fleury, où l'on lit à l'art. *Folie* : maison de plaisance bizarrement construite et pour laquelle on a dépensé beaucoup d'argent; on a dit aussi «*Feuillie* et *Feuillée*.» En effet ce sont les termes primitifs, en latin des chartes, *foliata*, maison dans un bois, appelée aussi souvent *Hautefeuille* et *Haute-folie*; puis on a joué sur ce mot en lui donnant le sens de folie, insanité. C'est donc bien loin du sens d'origine. Du reste bien des mots ont perdu leur signification étymologique : ainsi sequelle n'a pas toujours eu une nuance de mépris et ici nous comblerons une lacune de l'historique de ce mot dans Littré, en montrant dans le vieux fr. un sens honorable : un évêque, conseiller intime de Charles V, au XIVe s., s'exprimait de cette manière : « Oncques la très noble sequelle des rois de France, n'apprit à tyranniser... si la royale sequelle de France délinque de sa première vertu... » C'est le lat. *sequela* suite, série. La philologie peut rendre des services pratiques, les noms de lieux indiquent au général, à l'officier des lieux de campements, de fourrages, de ravitaillement. Elle servit de guide à deux archéologues de notre Société et les mena à une curieuse découverte. Frappés de ce suffixe Bonfossé, attaché à quatre communes, ils crurent à l'existence d'un retranchement un « *fossatum* » et ils le trouvèrent au centre des quatre communes, avec levées de terre de tous côtés, sauf le côté peu accessible d'un marécage. C'était bien le « *bonum fossatum* » des chartes. Ils y trouvèrent une autre chose : au centre d'un carré de pierres sèches, moisies et verdies, d'un aspect druidique, le propriétaire, M. Sanson La Valesquerie, au pied d'un grand arbre, avait préparé sa sépulture et il y dormait du dernier sommeil. — On dit pour cela dans l'Avranchin : « garder les poules de M. le curé. » Mais celles du cimetière, de la terre sainte.

Il y aurait une jolie monographie à faire sur les léproseries de l'Avranchin et à signaler le souvenir des ladres, lépreux ou *méseau* (du l. *misellus*, d'où l'angl. *measles*) : il y avait à Villedieu, du temps

Digitized by Google

de la Commanderie, un quartier pour eux, c'est la Rue-aux-méseaux Ce mot s'applique toujours aux porcs dans la gueule desquels les langueyeurs cherchent des traces de *meselleric*, mot qui, croyait-on, voulait dire insensibilité. C'est un dicton commun en Basse-Norm. : « Tu m'creis donc meset, dit-on à quelqu'un qui prétend ne pas vous avoir blessé.

Encore un Scandinave qui étudie la langue de nos ancêtres communs : après Warsaae est venu le dr Romdahl, de Lincoping, après celui-ci vient Johan Vising, prof. à Upsala, pour 1° Etude sur la versification normande, Upsala 1884, un vol. in-12 ; 2° Etude sur le dialecte Anglo-Norm. du XIIe s., Upsala, 1882, un vol. in-8°.

Addition a la langue verte. — *Peloter* : ce mot a pris un sens opposé à son sens fr., qui est battre, maltraiter. Il dit même plus que caresser, d'après cette citation, à propos de la pièce la *Pelote* : « une gouvernante qui veut gouverner son maitrejusqu'au bout, le caresse et le pelote. « F. Sarcey).

De toutes les poésies lues à la séance, nous ne pouvons publier que la suivante, faute d'espace.

LA SAVATE AU RUISSEAU

Dans la peau souple d'un chevreau,
Trop tôt disparu de la terre,
Malgré les larmes de sa mère,
Par la main d'un affreux bourreau,
On te tailla, pauvre pantoufle,
Que maintenant, sale maroufle,
Insulte en passant chaque chien,
Pour un pied pas plus grand que rien.

Elle a conservé sa bouffette
De satin noir tout chiffonné,
Et de soleil illuminé,
L'acier de sa boucle coquette
Comme un diamant resplendit,
Lorsque les coqs chantent midi,
Malgré les taches dont le souille
L'affront couleur sang de la rouille.

De la semelle le talon
Mince paraît arraché presque,

Digitized by Google

Et la boue y peint une fresque
Qui le barbouille tout du long.
Mais il conserve sous l'injure
Une taille élégante et pure,
Semblant prêt à porter encor
Un corps de belle aux cheveux d'or.

Quand, aux rêves bleus de Cythère,
Aux temps lointains de ta splendeur,
Le cœur plein d'une folle ardeur,
T'emmenait ta propriétaire,
Tu sentais son frémissement,
Et te laissais tout doucement,
Toujours bien docile et bien sage,
Sur le tapis, choir sans tapage.

Et quand revenait le matin
Répandre ses lumières pures
Sur le monceau de couvertures
Où gisait son corps de satin.
La première, de ta maîtresse
Qui te chaussait avec adresse,
En quittant son lit en bâillant,
Tu sentais le contact troublant.

Bientôt, pour étape finale,
On t'emportera dans un trou
Qu'a fait creuser, je ne sais où,
La propreté municipale.
Puis, l'oubli noir pour toi viendra,
Comme pour beaucoup d'autres choses,
Et pour ton ingrate aux pieds roses,
Quand le sort brutal le voudra.

15 février 1888 : Paul Bouvattier.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 3 MAI 1888

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. Sosthène MAUDUIT

Présents à la Séance :

Mlle Ida Hubert, *Bibliothécaire*; M. et Mme de Drême, Mme Du Parc, Mme Robert, née de la Tour-d'Auvergne, Mlle Daumesnil, M. et Mme de la Boullaye d'Emanville, Mme et Mlle Beaumont, M. et Mme Trochon, MM. Fauchon, Yvon, Thébault, Lebel, Nelet, Beghin, Garnot, Durand, Boutry-la-Frênaie, Henri Sarlin, Legrain fils, Saint, Paul Bouvattier, Maheux, curé de Saint-Oven, et M. son Vicaire, Mauduit, *Secrétaire-Adjoint.*

ORDRE DU JOUR :

1. *Lecture* du procès-verbal, rédigé et lu par M. le Secrétaire, comte de Chabannes ;

2. *Présentation* de quinze nouveaux Membres, dont treize titulaires et deux correspondants ;

3. *Dépouillement de la correspondance* pour les principales communications, pendant un trimestre ;

4. *Présentation* de livres choisis parmi les nombreux ouvrages offerts à la Société, spécialement : Rapport du Président sur le Glossaire nautique anglo-français de M. Henry Beghin et sur l'ouvrage de M. Le Petit, de Beauchamps, *Bibliographie des Œuvres originales des Ecrivains fr. du* XVe *au* XVIIIe *siècle* ;

5. *Tracts anglais* pour la protection des animaux, communiqués par notre correspondante Miss Helen Ternan et traduits par Mlle Ida Hubert, bibliothécaire ;

6. *Les douze Pairs de Terregatte*, par M. Ch. Lebreton, de Champeaux, proviseur au Lycée de Laval ;

7. *Contes carollais*, par M. Sarlin, avocat ;

Digitized by Google

8. *Etudes sur la Flore populaire de Normandie,* de M. Joret, examen critique par M. Jean Levallois et M. Le Héricher;

9. *A des Touristes,* poésie par M. Jourdan-Lavigne, de Mortain;

10. *Thestylis,* poème d'après l'antique, par M. Et. Dupont;

11. *Exposé* par le Président d'une communication botanique orale de M. Lelasseux, l'agronome des grèves de Roz-sur-Couesnon;

12. *Notules botaniques,* par Mrs Laurenson, botaniste irlandaise;

13. La Question historique portée. par le Président délégué au Congrès de la Sorbonne : Un contradicteur annoncé;

14. Etymologie de Cochinchine et la Croix dans ce pays, par Mme X...;

15. *Notices funèbres,* par le Président : M. Julien Travers et M. Morel, de Saint-James;

16. Situation financière de la Société au 1er Mai 1888, par le Trésorier, M. Alfred de Tesson;

17. *La Chanson du Toréador,* par M. Maurice Dumont;

18. *Deux poésies,* par M. Paul Bouvattier : 1° *Doux Rivages*; 2° *Jean, Fait divers rural;*

19. *Les Amours de Pedro,* scènes d'exposition d'un drame inédit : *Le Joueur de Mandoline,* de M. Et. Dupont, interprétées par deux acteurs, M. Paul Bouvattier et M. Maurice Dumont;

20. Distribution du 1er N°, t. IV, de la *Revue de l'Avranchin.*

Pour paraître dans le courant de l'année : le IXe volume des *Mémoires* de la Société.

M. de Chabannes, secrétaire, étant absent, la lecture n'a pu être faite du procès-verbal de la dernière séance. M. le Président présente les excuses de M. de Chabannes, retenu à Paris, et celle de plusieurs autres membres qui ne peuvent assister à la séance, spécialement celles M. Belloir, près Brecey, et de M. de Panthou.

Ont lieu ensuite les présentations des nouveaux membres, au nombre de dix-huit, dont deux correspondants et seize titulaires. M. le Président expose les titres de chacun d'eux. Ces dix-huit candidats sont admis à l'unanimité. Des remerciements sont exprimés pour M. Arsène Garnier, de Cuves, pour le zèle dévoué avec lequel il nous a procuré plusieurs de ces nouveaux menbres.

M. le Président fait le dépouillement sommaire de la correspondance et dit quelques mots sur chacunes des principales communications qu'il a reçues depuis la dernière séance.

Il dépose sur le bureau les ouvrages offerts à la Société et fait un court rapport oral sur le glossaire nautique anglo-français de M. Henry Beghin en faisant remonter plusieurs de ces mots nautiques à

Digitized by Google

la langue de nos ancêtres communs, les pirates scandinaves, et sur l'ouvrage de M. J. Le Petit, de Beauchamps, dont il a été déjà parlé dans le premier numéro du tome IV de la *Revue de l'Avranchin* qui va être distribué aujourd'hui. Il s'élève contre la critique mesquine que M. Brunetière a faite de ce bon ouvrage (*Revue des Deux-Mondes*) et spécialement contre une injuste plaisanterie relative à une pièce de Marivaux, plaisanterie qu'on verra plus loin.

Mlle Hubert donne lecture de sa traduction de Tracts anglais, pour la protection des animaux, communiqués par notre correspondante, Miss Helen Ternan.

Le Secrétaire lit, dans une très intéressante lettre de M. Ch. Lebreton, proviseur au lycée de Laval, adressée au Président, le passage relatif aux douze pairs de Terregatte, sorte de conseil qui fonctionnait au moyen-âge dans les deux paroisses de Saint-Laurent et de Saint-Aubin-de-Terregatte.

Le Président annonce qu'il s'est fait inscrire en Sorbonne, pour les séances du matin et en dehors du programme, pour la question d'une insurrection populaire en Basse-Normandie, pendant l'occupation anglaise au xve siècle, et que M. Gasté, professeur à la faculté de Caen, qui lui a déjà communiqué ses raisons, se propose d'être son courtois contradicteur. Maintenant, pour le Président, aller ou ne pas aller est une question de santé compromise.

Lecture, par M. Henri Sarlin, de contes carollais, dont il est l'auteur, et par le Secrétaire, de l'appréciation, par M. J. Levallois, de Saint-Hilaire, de l'ouvrage de M. Joret, sur la flore populaire de Normandie. M. Le Héricher présente sur ce même livre un article étendu.

M. le Président présente une très rare et très belle orobanche qui qui n'existe que dans l'Avranchin et le bassin de la Sélune, la *Lathræa clandestina*, dont Brébisson signale la présence seulement à Saint-Hilaire. Cette orobanche a été remise à M. Le Héricher par M. Chancerel, inspecteur primaire, qui l'a trouvée près de la rivière d'Oir, affluent de la Sélune; un échantillon en est offert à M. le curé Maheux. Un autre échantillon avait été donné quelques jours auparavant au Sécrétaire-Adjoint qui l'a placé à Saint-Martin, dans un lieu humide et tourbeux, station habituelle de cette curieuse plante. Un fragment de cette plante a été aussi remis au docteur Lauret, de Ducey. M. Maheux la déclare parasite et répare ainsi une lacune de de la Flore de Brébisson.

M. Le Héricher lit une poésie de M. Jourdan-Lavigne, de Mortain, intitulée *A des Touristes*.

Il fait lire par le Secrétaire une lettre signée : Une admiratrice de Dieu dans ses œuvres sur l'étymologie de Cochinchine et au sujet de la première croix érigée dans ce pays, lettre rédigée par Mme X.

Digitized by Google

Le Président présente une note orale sur feu M. Morel, pour les côtés qui le rattachaient à notre Soc., c.-à-d. pour ses collections archéologiques et surtout pour les nombreuses années pendant lesquelles il lui a appartenu comme membre titulaire. De même quelques mots sur M. Julien Travers, qui a longtemps occupé une grande place dans les Sociétés savantes de la Normandie et sur lequel diverses notices ont déjà été publiées. spéc. celles de MM. E. de Beaurepaire et A. Gasté.

C'est M. Jules Durand qui s'est chargé de lire les poésies religieuses de notre éminent confrère le Père Vaudon, ayant pour titres : *Ave Maria des morts, le long du Palatin*, et *Ave Maria des vivants, ressouvenir de Rome.*

Par suite de la maladie de M. Maurice Dumont, la Société a été privée de l'interprétation qui devait être faite par lui et M. Paul Bouvattier des *Amours de Pedro*, scènes d'exposition d'un drame inédit : Le *Joueur de Mandoline*, de M. Etienne Dupont.

La séance se termine par deux pièces de vers fantaisistes : *Le pêcheur à la ligne* et *Jean*, de M. Paul Bouvattier, qui les lit avec son talent habituel, ce qui en augmente beaucoup la valeur.

On distribue aux membres présents le premier numéro de cette année de la *Revue de l'Avranchin* et on annonce pour cette année l'apparition du IXe volume des *Mémoires*.

Première partie de la séance

BIBLIOGRAPHIE AVRANCHINE ET LIVRES OFFERTS

Il n'est pas nécessaire pour entrer dans cette catégorie que les œuvres traitent de sujets avranchins : il suffit que leurs auteurs se rattachent à notre pays par leur origine et surtout par leur titre de membre de la Société. Ainsi les deux ouvrages suivants n'ont que de faibles attaches à notre terrain ; mais leur auteur, l'excellent homme et l'éminent artiste qui a laissé un profond souvenir parmi nous, M. le sculpteur Albert Le Nordez, en publiant ses deux jolis volumes, a surtout raconté son pays natal, d'où il tire son nom, car les Nordais sont les gens du nord de la Manche, spéc. du bel et mystérieux Val-de-Saire où il nous appelle avec l'attraction des causeries sous le chaume et des promenades par les chemins couverts : *Travaux des vacances au pays des pommiers*, se subdivisant en 1° *La Légende de l'abbaye de Montebourg*, anecdote norm., 2e édition, Paris 1888 ; et 2° en *Propos norm. sous le chaume*, ibid. Deux charmants vol. avec de fines illustrations sur l'une desquelles on lit : « *In luce veritas et poma.* » En admettant toutefois que *poma* signifie des pommes.

M. Le Jolis, sec. de la Soc. nat. des sciences de Cherbourg, env. le

Digitized by Google

25e volume des Mém. et réclame notre 8e volume, envoi qui a été fait par l'intermédiaire de notre confrère, M. Fouqué.

Léon XIII, par Monsignor Deschampsdu Manoir, un joli petit vol., Napoli, 1888, hommage de l'auteur.

Julie Piradeau, nouvelle, médaille d'argent à l'Acad. Normande, par Mlle Marguerite Beaumont, membre de notre Société, Carentan, 1887

Entrée de saint Yves en Paradis, poésie facétieuse par notre confrère, M. le Court, notaire à Deauville, sur des mètres et des airs variés. Pont-Lévêque 1884.

Par notre confrère de Rennes, M. Bertrand Robidou, doué de facultés et d'aptitudes si variées et d'une forte puissance d'assimilation, sont offerts les *Meriahs*, scène de la vie des peuples primitifs contemporains (ici il s'agit des Indous). Ce livre vous transporte magiquement au pays des indigènes et au sein de l'occupation anglaise. Connaissance compétente de ces deux mondes. Quelques lapsus anglais : On ne peut dire sir Campbell, mais nécessairement sir Colin ou John Campbell. Rien de moins anglais que « la miss » la demoiselle ici présente et *God bless you* est une formule dont les Anglais n'abusent pas, la réservant pour les circonstances solennelles. L'éléphant *earn-love*, a son nom traduit par « amour vrai » mais c'est à la condition de dire que c'est pour « *earnest-love* ». M. Robidou a commis une singulière, une bizarre fiction : il faut qu'il y ait une méprise : Appeler refrain du pays indou une gaillarde chansonnette normande, que nous connaissons tous : « Nous étions trois filles, filles à marier ! » Etrange couleur locale ! Les *Meriahs* forment un vol. in-12, Paris, Dentu 1888. M. Robidou nous apprend qu'il n'est plus attaché à l'*Avenir* de Rennes, journal qui a été son champ de bataille pendant vingt ans.

Valognes pendant la révolution. Valognes, imp. Luce, 1888. Voici que paraît t. II d'un livre dont nous nous sommes occupés avec éloges, lors du premier volume. Il exploite un pays contigu au nôtre, le Bocage : *Esquisses du Bocage normand* par J. Lecœur, avec grav. hors texte, in-8°, Caen, 1888.

L'université américaine de John Hopkins est toujours fidèle à nous envoyer ses travaux, très instructifs sur les origines des Etats-Unis. Elle apporte un élément de haute valeur dans la question qui s'agite auj., celle du communisme agraire, contre lequel le principal adversaire est M. F. de Coulanges. Mais une des plus curieuses

Digitized by Google

confirmations en faveur du communisme de la terre est venue de l'université de John Hopkins, établissant dans la Nouvelle-Angleterre l'existence de nombreux vestiges de l'ancien communisme teutonique. Nous aussi nous croyons que l'indivision du sol était l'état de la Société primitive.

L'Avranchin a bien payé sa dette contributive dans les recherches sur les vestiges des Scandinaves en Norm. et spéc. chez nous. Après le *Danes in England* de Warsaae sont venus les *Scandinaves en Norm.*, insérés aux Mém. des Antiq. de la province, par M. Le Héricher, puis ses diverses études sur les noms de lieu de la Manche, portées à la Sorbonne, puis *Les noms de lieu scandinaves* en norm., par le général X. Ces études se continuent à un point de vue restreint dans la *Revue celtique d'hist. et de littérature*, dans un article de Tégner : *Normœn eller Danskar i Normandie* ? C'est à dire que l'étude des noms de lieu prouve que les hommes du Nord qui ont conquis la Normandie étaient des Danois et non des Norwégiens. C'est la thèse de Tégner, qui est ainsi posée d'ailleurs dans l'analyse qu'en fait la *Rev. hist.* de juin 1888. Nous ne doutons pas que comme puissant élément de preuve Tégner n'ait employé la prédominance dans les auteurs anciens normands du terme national de *Dani*, les *Danes*, les *Daneis*, et pour le langage, de la « *danesche parleure.* » Le nom *Northmen*, *Normands*, *Norrois*, était le terme générique et n'indiquait pas une nationalité spéciale. Le terme le *Danois* est encore très porté en nom propre, spéc. dans l'Avranchin.

Dans la publication qui vient de se fonder chez Picard, rue Bonaparte, qui a pour but de faire connaître les principaux articles des Soc. savantes, nous trouvons la nôtre citée pour deux œuvres : 1° E. Le Héricher, *Glossaire étymol. de l'anglo-normand*, 2° Sosthène Mauduit, *Monographie de Saint-Martin-des-Champs.*

Nous regardons comme publications avranchines celles du docteur Lauret, à Ducey, quoique antérieures à sa venue de Montpellier où il était chef des travaux pratiques à la Faculté de Médecine. Ses ouvrages traitent surtout de l'électricité : 1° De l'introduction des médicaments à travers la peau saine, par l'influence de l'électricité ; 2° Les brûlures en électrothérapie ; 3° Contribution à l'étude de l'électrophysiologie; 4° L'audition colorée. C'est une perception des sens qui était inconnue il y a quelques années. Nos lecteurs en auront une notion en sachant que c'est une couleur attachée à certains sons, à certaines lettres. Mais c'est trop individuel pour être la base d'une théorie, et tout le monde ne verra pas comme Meyerbeer s'écriant : Voilà un accent pourpre ! En général cependant, dit M. Lauret, il

Digitized by Google

semble acquis que les voix de basse sont marron, les ténors jaunes, et que les notes aiguës passent au blanc. Mais il reconnaît qu'on trouve des aperceptions contraires et qu'il n'y a pas assez de faits positifs pour asseoir une classification sérieuse de sons colorés.

BIBLIOG. DES PRINCIPALES ÉDITIONS ORIGINALES DU XVe AU XVIIIe SIÈCLE, par M. Jules Le Petit, de Beauchamps, arrondissement d'Avranches. — Nous n'avons plus à faire l'éloge de cette éminente œuvre, aussi belle au physique qu'intéressante au moral. Elle a été l'objet de l'examen des grands journaux et revues, *Journal des Débats; Revue des Deux-Mondes.* C'est dans celle-ci qu'a paru l'article chicanier de M. Brunetière, qui semble avoir surtout cherché à étaler ses propres connaissances des livres et à rabaisser l'ouvrage par des critiques mesquines et quelquefois injustes. Nous en relevons une de ce genre : « Je n'accorde pas à M. Le Petit que Marivaux soit une invention de Mlle Mars et de Mme Plessy .» M. Le Petit aurait donc dit cela en propres termes. Eh bien lisez l'article sur le *Legs de Marivaux*, Il dit simplement, sans idée de création, d'invention : « C'est un véritable petit chef-d'œuvre de génie, pourtant cette pièce ne fut jouée que sept fois de suite, mais remise plus tard au répertoire, elle y resta jusqu'à nos jours, Mme Plessy y joua le rôle de la comtesse un bon nombre de fois. » M. Brunetière a introduit ici Mlle Mars, M. Le Petit ne la cite pas, et si Mme Plessis a donné un retour de jeunesse au *Legs* de Mariveaux, l'auteur n'a pas donné à cela le nom absurde d'invention. S'il y a eu une invention, elle est de M. Brunetière, dont un des caractères littéraires est de ne pas conclure. Le livre de M. Le Petit a été l'objet chez le Président de l'examen rapide mais approbateur de notre confrère de l'Université de Cambridge (King's college), M. Arthur Ropes, livré aux études historiques qu'il pratique d'après les méthodes les plus sévères.

Dernier hommage de M. Julien Travers, quelques mois avant sa mort, à 87 ans : *Vers d'Antan* et *Fleurs de Vieillesse*, PAUCIS. Il était un des plus anciens membres de notre compagnie.

Une poésie très locale et par son sujet, le Mont-Saint-Michel, et par son auteur, M. Alph. Fardin, d'Avranches, vient de paraître dans la *Rev. Norm.* ou de Carentan : il y a de bonnes idées, du sentiment de la nature, de l'amour, mais il y a un petit Eros (on disait autrefois un Cupidon), qui n'est pas d'un poète populaire et que tous les lecteurs de cette Revue ne comprendront pas. Voici une partie de cette poésie dont nous aimerions à refaire le dernier vers où il y a de l'obscurité : nous proposerions : « Le charme du désir et la plus

Digitized by Google

douce envie. » (Abus des mots beau, sublime), mais le petit professeur Eros est très-joli :

« Le soleil radieux dans un beau ciel d'azur
S'inclinait en faisant le couchant le plus pur.
Du beau Mont Saint-Michel il dominait la cîme,
Le faisant refléter dans son onde sublime.
Ses rayons lumineux éclairaient nos coteaux,
Jetant des feux dorés partout dans les vitraux.
Le vent soufflait léger sur les feuilles jaunies...
...Et moi je contemplais au bras de ma compagne
Cet aspect merveilleux m'inspirant tour à tour
Des poèmes de gloire ou des chansons d'amour,
Car Eros nous suivait, en nous faisant l'école,
Par un sentier désert où sa douce parole
Nous dévoila le sens de ses plus tendres mots,
Jusqu'à l'heure où la nuit réveille les échos,
Pour procurer encore à notre âme ravie
Le charme du désir de la plus douce envie.»

Notre savant correspt., M. Paris-Jallobert, recteur de Vieux-Viel, n'est séparé de nous que par le Couesnon, il est presque dans l'Avranchin, et il ne peut guère traiter de ses affaires locales sans y mêler les nôtres. C'est ainsi qu'en nous offrant les *Cardinaux de Bretagne* (Saint-Brieuc 1887), il nous montre, vers la fin de sa série, une suite de cardinaux, abbés du Mont-Saint-Michel : G. d'Estouteville, Jean Le Veneur, Jacques d'Annebault, etc., et le dernier abbé du Mont, L. Joseph de Montmorency.

Nouvelle Biog. norm. par Mme Oursel, très avranchine par les nouvelles célébrités qui figurent dans ce supplément : M. l'abbé Goron, M. Et. Dupont, L. Besnou, le missionnaire Boutry, J. Durand, MM. Le Biez, Potier de la Varde, etc., tous nos confrères.

Un Christ historique, par M. de Panthou, Prés. de la Soc., des Ant. de Norm. à la séance publique de déc. 1886. M. de Panthou y présenta un chef-d'œuvre de Girardon, avec tous ses authentiques, et dans son discours présidentiel raconta les curieuses phases par lesquelles ce christ avait passé. Il nous envoie cet intéressant discours en l'accompagnant d'une lettre dont des passages ont été lus par le Président à cette séance : « J'avais espéré assister à l'une des séances de notre Société et jugez avec quel bonheur je vous aurais demandé de me présenter à mes honorables collègues : vous auriez eu pour

Digitized by Google

cela tous les droits, ayant été mon parrain, mais comme je joue de malheur! ... Je veux toutefois vous prouver tout l'intérêt que je prends aux travaux de notre vaillante et docte compagnie en vous envoyant pour lui être offert, en mon nom, une bien modeste notice qui vient d'être tirée à part. Toutes les sociétés savantes sont sœurs, surtout en Normandie, et c'est à ce seul titre que je prends la liberté de vous adresser ces quelques pages, dans le seul dessein de vous prouver que si je suis absent de vos séances, je ne veux pas rester un étranger pour la compagnie. Grâce à votre inappréciable bulletin, je peux me rendre compte de la variété de vos travaux. » Nous comprenons que notre Revue de l'Avranchin ait une saveur particulière pour un enfant de l'Avranchin, surtout éloigné du pays natal. M. de Panthou, d'une famille hist., appartient par sa famille et les biens de sa famille, à Reffuveille, et son *Christ inédit* nous montre un magistrat d'ordre supérieur, qui n'est pas étranger aux appréciations critiques de l'art et de la littérature. Notre haute magistrature était naguère et elle est encore un corps d'élite aux larges études, l'homme de Montaigne « multiple et divers. »

A la séance publique de la Soc. linnéenne à Saint-Sauveur-le-Vicomte, à laquelle assistait le Président, a été entendue avec un vif intérêt l'étude : *Geoffroy et ses mss.* par notre distingué correspondant, M. H. Jouan, qui nous en envoie le tirage.

C'est aussi d'un confrère, de M. Le Court, notaire à Deauville, que nous recevons *Notice* sur Ch. V. Le Cordie, avec ses diverses œuvres, spéc. *Touques* et le *Château-de-Bonneville*. Notre confrère y joint une œuvre personnelle : *Tourgueville-sur-Mer*. Caen, 1888.

Différentes brochures sur les maladies mentales par le docteur Langlois, d'Avranches, directeur de l'asile public d'aliénés de Mareville, près Nancy, brochure dont l'examen se fera à la prochaine séance, où M. Langlois sera présenté comme candidat titulaire.

Plusieurs numéros du Trouvère ; le directeur, M. Moussé, qui nous promet son traité de vérification, nous demande par lettre la rectification d'un vers de poésie décadente, cité dans notre Revue ; a été rectifié ; *Traité de versification* impatiemment attendu.

M. Maurice Dumont, élève du collège d'Avranches, a entrepris de recueillir pour nous des contes de l'Avranchin. Le premier est intitulé *Martine* (la bête Martine, c'est une marte métamorphosée), racontée au narrateur par le père Jean, de Cormeray, âgé de 80 ans.

Digitized by Google

M. le comte de Palys nous offre la jolie découverte qu'il a faite d'une lettre d'étudiant. Cet étudiant est un Beaumanoir qui a mal tourné, c'est à Rome qu'il étudie ou qu'il est supposé étudier et c'est au XVIe siècle. Tout cela est original et fort intéressant : « c'est un prototype de ces suppliques désespérées qui tant de fois depuis lors ont attendri le cœur des crédules parents. » (page 1re). L'envoi de cette lettre, annotée et expliquée, est accompagnée d'une lettre où M. de Palys nous témoigne sa vive sympathie pour la Société. Un passage a égayé notre dernière séance : rappelant un mot de nôtre patois cité dans la *Revue*, M. de Palys nous disait : « Je ne sais si vous vous haitez de moi, mais moi je me haite de vous, comme me disait une bonne femme des environs de Rennes; mais la spirituelle lettre de votre « vieille pesanne » m'en a donné le sens. Les regards se sont tournés vers la vieille pesanne, qu'on recevait membre à cette séance, et on lui a fait une petite ovation.

Un deuxième recueil de mots de patois du Cotentin, spéc. de Portbail et St-Sauveur, nous arrive de la part de son intelligent collectionneur, M. Alfred Piquot, le poète dont on lisait les énergiques vers à la dernière séance, collection accompagnée d'interprétations souvent justes. Beaucoup de ces mots se trouvent aussi chez nous, Nous prenons les plus intéressants.

Blet, image (sage comme un blet), de bel et beau, selon M. Piquot, ce qui est douteux : il faut chercher autre chose. — Brelette, homme sans force : à Valognes se dit d'un mauvais cheval.— Buret, mue, de *buret*, loge à cochon, où le porc engraissé perd ses soies, dit M. Piquot. — Cafrier, homme de forte corpulence, — Choine, pain blanc de première qualité, lit. pain de chanoine ; dans l'Avranchin, pain de prêtre désigne la seconde. — Chorne, coup violent sur l'oreille. — Coti, très mûr en parlant d'une pomme, d'une poire. — Couême, fiente. — Couline, torche en paille munie d'un coulant. petit lien de paille qu'on hausse ou abaisse, étymologie très probable. — Craules, bouillie d'avoine, origine inconnue. — Chapins (marcher à), c.-à-d. sur les mains ou les genoux. — Crienchier, imprimer des genoux un mouvement qui fait monter l'ordure sur le bon grain dans le van.—Colo, trouvaille.—Caudrolles, sorte de mirage qu'on voit sur les champs et les grèves aux jours de grande chaleur : mirage est un peu vague. — Debet, dégel. — Debeauchier (se), se désoler, inexpliqué. — Dan, une mare qui est faite par un barrage, c'est l'isl. *dam*, digue, cf. Amsterdam, digue sur l'Amstel.— Ecopir (le lat. *ex-con-spuere*), n'est pas cracher, c'est lancer un jet de salive, v. fr. — Etre eleuc, avoir avorté, inconnu. — Élobé, aventurier. — Elugier, étourdir, ennuyeux, étym. difficile ainsi que Erjuer,

Digitized by Google

même sens, mais plus fort. — ETOMINS, squelette, le v. f. *atomie*, pour anatomie. — FALLE, poitrine, étym. difficille. — FAITELÊ (lait). gros lait caillé, ne peut s'expliquer par « lait fait. » Le CAFRIER ci-dessus, litt. l'homme au large *coffre* (poitrine). Beaucoup de mots de ce glossaire s'expliqueraient d'eux-mêmes, s'ils étaient bien orthographiés.

CONTES CAROLLAIS, recueillis par M. Sarlin : une extrême simplicité, voilà la loi du conteur populaire ; un peu, beaucoup du langage vulgaire, voilà la couleur. M. Sarlin a quelquefois rencontré ces qualités dans ses contes carollais, où un peu de dialogue ne ferait pas mal. Il nous en donne deux qui ont été lus et bien écoutés à la dernière séance. L'un est la fondation des *chapelles*, représentées par les ruines en haut des falaises, sur lesquelles les savants disputent encore. « *Ma fitte*, dit un des pêcheurs, je me soucie fort peu des fées. » C'est qu'il n'a pas vu encore la fée « aux yeux d'un vert marin. » L'autre conte, *Formation de la vallée du Lud*, nous apprend que selon le mot du pays, la *grande abîme* (abîme), a été formée par un coup d'épée de saint Michel, sauvant du diable la belle Hélène, fille du sire de Champeaux, qui se retira dans une île déserte où elle fut enterrée, d'où le nom de Tombe d'Hélène, Tombelaine.

Notre confrère, M. Henry Beghin, prof. d'anglais au collège d'Avranches, avait dressé pour ses élèves, alors qu'il enseignait l'anglais aux élèves de l'école navale, au *Borda*, un glossaire nautique : *English nautical glossary*, rédigé en anglais, mais avec la synonymie française en regard pour tous les mots techniques. Nous croyons que ce glossaire était bien dans les nécessités de son cours et nous le croyons aussi complet qu'il convenait pour des élèves de première année. Nous n'avons reconnu qu'une légère lacune : c'est qu'à l'endroit où il est question du « navire blindé » en anglais *iron-clad*, vêtu de fer, nous n'avons pas trouvé un terme, très moderne, il est vrai, mais qui ne devait cependant pas être absent, celui de « navire cuirassé ou de cuirassé, » Il serait curieux de remonter aux origines de la langue navale de France et d'Angleterre : on les trouverait sans doute dans celle de nos ancêtres, les écumeurs de mer, les pirates, les vikings scandinaves, les Northmans. Ainsi c'est du scand. *segla*, naviguer, que sont dérivés l'anglais *sail*, faire voile et le v. fr. *sigler* devenu le fr. cingler ; le scand. *bat*, barque, est le type de l'angl. *boat* et du fr. bateau ; *færge*, bac, est représenté par barge ; *Kiol*, le fr. quille, l'anglais *Kcel* ; *norr*, nord ; *redd*, rade est l'angl. *road* ; *Skepp*, navire, l'angl. *ship*, le fr. esquif ; *strand*, rivage, l'angl. *strand*, le fr. estran : *sudr* et *sud*, l'angl. *south* ; *vest*, l'angl. *west*, le fr. ouest.

Digitized by Google

La charmante île de Serk, ou plutôt cette double île unie par un isthme étroit comme le pont des Musulmans, appartient au groupe des îles normandes où l'on parle patois. M. Roland vient de publier les *Ecoles et la langue fr. dans l'île de Serk*, dans le bulletin, n° 29 de l'*Alliance fr*. On sait que cette Alliance a pour objet la propagation de la langue française, président M. Jules Simon.

M. Manoury, auj. sous-directeur de l'école Pompée, autrefois principal du collège d'Avranches, s'occupe de botanique transcendante, microscopique, et collabore au plus grand monument qu'on élève à cette science, au *Dictionnaire de Baillon* (Hachette). Il offre à M. Le Héricher « hommage affectueux, souvenir pour mon cher collaborateur... le philologue normand, » un extrait de cet ouvrage : *Conservées, conjuguées, corallinées*. Il avait préludé à ces études par sa thèse de doctorat sur les *Diatomées*, dont nous avons parlé dans notre Revue. Comme nous parlions des *nostocs* dans le dernier numéro, nous empruntons à M. Manoury leur description : « *Nostochinées*, algues formées d'une série, le plus souvent simple, de cellules disposées en chapelet, tantôt (voir leur gravure p. 4) libres, tantôt renfermées dans une substance mucilagineuse ou dans une membrane gélatineuse plissée. » Vous entendez *mucilage gélatine*, c'est ce qu'a bien vu le peuple qui a appelé le nostoc *crachat de la lune*. A Avranches, M. Manoury fut en rapport étroit avec deux botaniste, le savant curé de Dragey, l'abbé Tabard, et M. Le Héricher, qui, d'accord avec M. Manoury, agissant à part, détermina la mousse des caves à vin, le *byssus velutina*, une étoffe de velours en effet : de là et pour d'autres plantes et herborisations l'épithète de « cher collaborateur. »

Envoi d'une poésie, lue par le Président à la dernière séance : *Aux Touristes*, par notre fidèle confrère à Mortain, M. Jourdan-Lavigne. Le poète des bords de la Cance, au pays de Mortain et « où il y a plus de pierres que de pain », tremble pour ses rochers que sapent la mine et la pioche, ouvrant passage au chemin de fer, pour ses chers rochers auxquels il dit : « Qui vous a vus vous aime, ô sites pittoresques, ô cascades, ô rochers gigantesques. » Que les touristes se hâtent de venir les voir, peut-être pour la dernière fois. Il y a donc vraiment péril au val de Mortain ; il faut bien le croire, puisque le poète le dit et que notre confrère, conseiller général de ce pays, M. J. d'Avenel, appelle en conseil général l'administration au secours de ces roches ébranlées.

CORRESPONDANCE

M. Jules Le Petit, l'auteur du bel et bon livre des *Editions*

Digitized by Google

originales dont nous avons rendu compte, et même parmi les beaux, c'est un livre hors de pair, M. Le Petit, que nous devons retirer à Fleury et rendre à son berceau, la commune de Beauchamps, possède et nous offre l'original autographe d'un rapport de Le Carpentier au Comité du Salut public, sur les mesures qu'il a prises pour la défense de Granville contre les Vendéens : « Je ne sais, dit-il, s'il a jamais été imprimé. — Ce document, prob. original, relatif à un siège de la plus haute importance, mérite d'être mis au plus prochain ordre du jour.

M. Eliet, ingénieur civil, directeur de l'usine de Mesnil-Tôve, remercie M. Garnier et le Président de s'être faits ses présentateurs : « Mes connaissances, dit-il, sont spéc. mécaniques et ne me permettront guère de rendre service à la Société ; ce n'est donc que comme élève que je me suis présenté à vous. » M. Eliet envoie un bulletin de la Société bretonne de Géographie, dont il est membre, et l'esquisse de sa vie. Nous le trouvons étudiant l'anglais à Yarmouth de 1865 à 1866, puis dessinateur aux chantiers de l'Océan, au Havre, puis ingénieur-constructeur à Lorient, c'est enfin une existence laborieuse, active, celle d'un enfant de ses œuvres, celle d'un ingénieur, ce type de l'homme moderne qui domine le monde.

Le professeur est encore un type moderne presque aussi haut placé, fils aussi de ses œuvres, arrivant lentement à un poste élevé. C'est à cette classe qu'appartient un enfant d'Avranches, un des bons de son vieux collège, M. Louïse, qui vient de prendre sa retraite de principal du collège de Sedan. Il nous écrit aimablement pour nous remercier de son admission annoncée dans la Revue « en termes vraiment trop aimables et trop élogieux. »

Notre correspondant, M. le Recteur de Vieux-Viel, M. Paris-Jallobert, nous annonce l'envoi de ses *Cardinaux de Bretagne* où il nous signale « le lieu et la date de la mort du cardinal L. de Montmorency, dernier Abbé du M. St-Michel, que tous les auteurs semblent avoir ignoré jusqu'à ce jour, et que je n'ai pu découvrir moi-même qu'après de longues recherches et en me servant de l'*Intermédiaire*. » M. Paris-Jallobert nous promet des communications sur le passé archéologique ou historique de l'Avranchin « et par là en mériter de plus en plus, dit-il, le titre de correspondant que vous m'avez conféré. »

« M. et savant compatriote, je vous remercie cordialement de la mention si flatteuse que vous consacrez (p. 624 de la Revue) à

Digitized by Google

Jeanne d'Arc à Domrémy, et à l'humble auteur de cet ouvrage. Seulement la devise de Jeanne d'Arc à Domrémy, qui n'est pas la mienne, mais que Louis XI fit graver sur la chaumière de la Pucelle, signifie : Vive labour, en d'autres termes, vive le travail des champs. Veuillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments, Siméon Luce.» Le savant et patriote historien ajoute à sa lettre une admiration sans réserves pour « son ami si regretté Fr. Millet » et réagit fortement contre l'admiration avec réserve que nous avions exprimée sur le peintre naturaliste de la Hague. Il revendique comme son lieu natal, non pas Agon, que nous lui avions donné pour berceau, mais Bretteville-sur-Ay, et sur ce pays-là il écrit de fort jolies choses : « Vous avez décrit en fort bons termes mon village natal, lorsque dans votre mémoire sur *Les mielles et les dunes,* vous avez présenté la flèche de Bretteville-sur-Ay émergeant d'une mer de verdure. J'ai vu le jour sur le bord de ses prairies plantureuses, relais autrefois conquis par les La Salle, seigneurs de la Haye-du-Puits, dont les Luce, de ma branche, les Siméon, ou plutôt les Sémion, comme on dit en patois, ont été les fermiers pendant plusieurs siècles. Ce sont là mes quartiers de roture. »

M. A. Nativelle, d'Avranches, administrateur de la sucrerie de Berneuil-sur-Aisne (Oise), a adhéré avec empressement à l'invitation d'entrer dans notre compagnie, faite par le Président, son ancien professeur, qui lui a envoyé alors de vieux souvenirs : « En vérité, écrit M. Nativelle, j'admire votre mémoire qui, parmi tant d'élèves, se souvient des plus humbles. Il y a douze ans, en effet, que traversant Paris au moment de mon départ pour les Antilles, j'ai eu le plaisir de vous serrer la main, place de l'Opéra. C'est vous dire que je ferais maigre figure s'il fallait collaborer aux travaux de votre savante Société... J'accepte avec plaisir de vous avoir pour premier parrain. »

Ecrivant de Tanger (8 mars 1888), M. Dodgson rectifie quelques méprises insérées dans le n° 8 de la *Revue* : « *I am curious to see the volume of memoirs containing my remarks on basque, but do not send it till I write again giving a definite address.*» M. Dodgson insère dans sa lettre une inscription romaine qu'il croit se rapporter à l'empereur Valentinien et qui est dans l'hôtel Victoria, à Tanger.

Les communications de M. Ch. Lebreton, proviseur du lycée de Laval, ne sont pas de simples lettres, ce sont des articles très avranchins, où il y a toujours du neuf. Il a l'amour du pays natal, et l'espoir de reposer dans le nid de sa retraite, à la Roquelle, en Champeaux,

Digitized by Google

le soutient dans ses laborieuses fonctions. Voilà que rencontrant dans notre *Revue* une note sur l'origine scandinave ou germanique du jury, d'après les douze pairs du texte de *Saxo-grammaticus*, il découvre aussi chez nous, avec M. S. Luce, les *Douze Pairs de Terregatte*, les chefs de douze familles de gentilshommes, tenant fiefs à Saint-Laurent et à Saint-Aubin-de-Terregatte, en propres termes : « *Duodecim Pares de Terra vasta debent unum militem quem mittunt...* » Nous avions traduit *defens* par forteresse, sens que ce mot avait naturellement en v. fr., M. Lebreton trouvant ce mot très répandu sur la lande de Beuvaie, le restreint au sens de terres protégées par des clôtures appelées *terres en defens*. « Ne voyez, M. le Président, dans toute cette causerie émaillée de citations qu'une preuve nouvelle de mon dévouement à notre Société. » Mais les textes ne donnent pas à ces douze pairs un caractère judiciaire.

La dame irlandaise botaniste qui assistait à notre séance d'hiver et à laquelle le Président offrit une fleur d'*eucalyptus globulus*, Mme Laurenson, nous a laissé comme adieu quelques notes suggérées par la *Flore pop. anglo-norm.* de M. Le Héricher ; nous les acceptons avec plaisir, mais avec des réserves. Que Linné soit tombé à genoux devant l'ajonc en fleur la première fois qu'il le vit, c'est possible. Nous avons vu un botaniste de nos amis en faire autant à la vue des morilles ; mais il est difficile de voir dans le mot *cowslip*, autre chose que lèvre de la vache, et dans *fox glove*, la digitale, un autre chose que gant de renard. Il y a beaucoup de noms analogues, peigne à loup, dent de lion, etc., dans toute la flore populaire. Mme Laurenson s'est éprise d'affection pour les *daffodils*, mot anglais dérivé du v. fr. asphodèle, ce sont nos narcisses, premières fleurs du printemps ; elle revient encore sur ses fleurs chéries et nous donne leur nom pop. anglais : « *Daffodils are commonly, called in England « Lent lilies,* » les lis du carême.

Une étude critique d'un haut intérêt a été lue à notre dernière séance : elle est de M. Levallois, notre très littéraire confrère de Saint-Hilaire-du-Harcouët ; elle apprécie le dernier ouvrage sur le patois normand de M. Joret, la *Flore pop. de Norm.*, un titre qui ne donne pas une idée complète d'un ouvrage qui n'est qu'une nomenclature de noms pop. des plantes de la province, mais M. Levallois nous dit parfaitement son contenu dans les lignes suivantes : « La tâche que M. Joret s'est imposée, c'est de donner les noms vulgaires, d'en mettre en évidence les diversités dialectales en indiquant soigneusement les diverses localités où chaque nom est en usage, c'est ce qu'il a fait après une enquête conduite avec la probité scientifique la plus scrupuleuse, servi d'abord par ses fréquentes herborisations

Digitized by Google

et ses souvenirs personnels, puis par des renseignements empressés qu'il a reçus de tous côtés. » Il faut espérer que M. Levallois ne nous en voudra pas de révéler un de ses secrets, la confidence qu'il nous faite qu'il met la dernière main à son roman champêtre *Blanche-Marie*, qui pourrait bien finir par s'intituler : *La jolie fille d'Avranches*.

C'est une affaire remise que la scène entre Pedro et Carlos, d'une pièce de M. Et. Dupont et qui n'a pas été dite à la derrière séance, un des acteurs, M. Dumont, étant tombé malade. M. Dupont nous écrit à ce sujet une lettre qui se termine ainsi : « Je ne puis encore vous envoyer mes *Matelots* et j'aurai le regret de ne point pouvoir vous offrir un exemplaire de luxe. Le tirage sur Chine et Hollande est épuisé, me dit-on. Tant mieux pour les Mathurins. (Vendu au profit des veuves des marins). Nous ajoutons un mot à tous ses termes marins, « la mer mâle, » la mer méchante, que nous avons entendu à Genêts, pour désigner la mer démontée, la mer en courroux, avec : « la plaine du marin a des bosses, » entendu à Carolles.

M. Et. Dupont qui a l'amour de la mer et de la langue des hommes de mer vient de nous offrir les *Rimes salées*, très imprégnées de sel, de goudron, d'effluves de varechs. On en peut dire autant des œuvres de l'auteur de la *Mer*, de Richepin, son maître, mais qui, lui, n'a pas été rien qu'un ami de Neptune, vu du rivage, un « failli terrien. » Le *Flibustier*, sa dernière comédie, a fourni à un critique en général bon prince, mais pour cette pièce admirateur sans réserves, une série de mots goudronnés, de métaphores salines, dont nous aimerions à régaler nos lecteurs, car jamais on n'a autant aimé qu'aujourd'hui la « grande bleue. » Nous parlons de J. Lemaître, du *Journal des Débats*, qui a trouvé « l'odeur d'algue traversée par les grands souffles qui viennent du large. Ne parlez jamais mal de Dieu ni de la mer — (un vers du Flibustier). La mer immense et mystérieuse. — C'est un matelot breton, un rude gars, au visage hâlé, longs cheveux, larges braies. — Traîner sa peau de forban dans tous les bouges de matelots. — En vrai Mathurin. — Qu'est-ce que la richesse dans des cœurs vraiment maritimes et des âmes d'eau salée ? Ce sont les terriens qui regardent à cela. — L'homme qui vit entre le ciel et la vague, cet homme a malaisément l'âme vile. Il sera un bandit plutôt qu'un pleutre. — Le Flibustier est bien une comédie marine : la mer l'enveloppe de son odeur, de sa musique, de son infinité. — Le vieux Ligoëz se grise doucement de cidre breton, tendresse de vieillard et de loup de mer, fidélité religieuse à la mer et aux choses de la mer. » (*Débats*, 21 mai 1888).

Digitized by Google

Correspondant fécond et dévoué, M. A. Piquot, à Denneville, nous envoie : 1° 1re partie d'un glossaire d'un quartier du Cotentin, 2° récit d'une excursion aux Roques-de-Bricquebec, avec végétaux pris sur les lieux où l'on remarque le lycopode aquatique, 3° notice sur les anciennes huitrières d'Angoville-sur-Ay, 4° Poésies en *jerriais* (ou jersiais), qui ne sont que de mauvais pastiches, du français patoisé. Mais les annotations de M. Piquot, leur donnent un certain prix. Elles commentent : « *Fuôter* (un violon), l'affûter, l'accorder ; *Achée*, une pluie torrentielle, notre *harée; nou fé*, non, ma foi; et *le lique-tout*, c'est le lèche-tout ; *Souneux*, joueur de violon ; *Ribandelle*, une bande, une troupe ; *Picagnes* (faire des), inconnu.

M. Jourdan-Lavigne, à Mortain, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de demain, mais il envoie une petite pièce de vers, intitulée l'*Epreuve*, avec la trop humble prière de leur appliquer le vers de Boileau : « Polissez-les sans cesse, et les repolissez. » Le vieux Despréaux ne trouverait rien à reprendre dans leur facture, mais il dirait peut-être à l'auteur docile : « Trop de mots carrés en long, trop de finales en *ion*, en *ité*, en un mot trop de granit dans cette petite construction. »

Deux démissions très regrettables, puisqu'elles diminuent encore notre groupe de confrères jersiais, déjà affaibli par le krack énorme qui a frappé leur île, celle de M. Nicolle, récemment nommé juré-justicier : « Faute de loisirs, je me trouve forcé de vous envoyer ma démission, » et celle de M. l'avocat Durell, membre des Etats : « Je regrette que pour des motifs qui me sont purement personnels, j'aie à vous adresser ma démission de membre titulaire. »

De notre bon recruteur de la Noblerie, à Cuves, M. Arsène Garnier, une lettre qui nous annonce l'adhésion comme membres titulaires de deux de ses amis résidant à Caen : une lettre précédente nous avait apporté l'adhésion de deux autres : « *a friendly shake hand*, dit-il dans sa lettre anglo-française.

M. Boutry-Lafrênaie, notre confrère, croyant n'être pas seul à Avranches à faire partie de cette grande Association française, qui a siégé à Oran cette année, croit devoir informer le Président qu'il a vérifié la liste des membres sur la liste la plus récente et n'y a pas trouvé aucun habitant d'Avranches. C'est sans doute sur une autre liste qu'il aura remarqué ce nom. Il faut croire qu'il aura changé de résidence ou donné sa démission... C'eût été un membre très désirable.

Digitized by Google

Notre confrère, résidant partiellement à Granville, M. le vicomte de Potiche, en ce moment chercheur persévérant à la Bibliothèque Nationale pour l'étude de l'état ancien de la baie du Mont-Saint-Michel « la tête farcie de voies romaines se croisant dans tous les sens, » prie le Président de lui donner sur des sources, des mss. ou livres, nécessaires à son objet, des renseignements, qui lui ont été adressés aussitôt. Quant au ms. l'*Espinasse*, qui est contre l'hypothèse d'une forêt dans la baie, M. Le Héricher ne peut dire ce qu'il est devenu, mais pour certaines raisons, il engage M. de Potiche à le chercher à Bayeux. Il fut composé pour un concours de la *Soc. d'Archéologie d'Avranches*, où M. F. Girard, un des champions de la forêt, gagna le prix.

M, Courtois, correspon^t., l'instituteur distingué de Saint-Vaast, adresse au Président le directeur du journal le *Val-de-Saire* pour connaître « la délimitation de la contrée de ce nom, » de la vallée, non pas de Cérès, quoique très fertile, mais de la *vallis* de la rivière de Saire : « *Et venerunt ad ostium Saræ*, » (Tapisserie de Bayeux), célèbre par la légende du Moine-de-Saire.

Deux personnes ont donné une preuve éclatante de leur zèle et de leur générosité dans l'affaire de la pierre de la fontaine de Morfrée, comme on peut le voir dans cette lettre au sujet du règlement des frais que demandait le Président : « M. Charles Guérin a essayé de terminer tout lui-même en m'envoyant un beau jour et sans crier gare un mandat de vingt-cinq francs que je me suis empressé de lui retourner. Il restait bien à ma charge deux dalles en granit destinées à remplacer les deux pierres que nous convoitions. J'ai fait une question d'amour propre de me débarrasser de ces deux dalles, sans que personne ait à bourse délier et j'ai réussi. Leriverend. » Impossible de mieux agir que ces deux messieurs, et la Société a voté des remercîments à M. Leriverend, l'agent-voyer de Pontorson.

De M. Robidou, naguère encore directeur du journal de Rennes, *l'Avenir*, nous vient l'offre d'un roman dont l'Inde anglaise est le théâtre et dont nous avons déjà parlé. M. Robidou nous aurait donné la publicité de son journal : « Je n'ai pu, à mon grand regret, apprécier votre savante Société comme elle le mérite, et me donner cette satisfaction littéraire qui eût été un si grand plaisir. » V. *passim* dans la *Revue* les nombreuses communications de M. Robidou. Un billet de M. A. Piquot : « Je vous prie d'agréer mes humbles remercîments pour les notes bien flatteuses dont vous m'honorez dans votre savante Revue. Je vais vous continuer mes envois de patois. » (Denneville,

Digitized by Google

mars). Tout en nous remerciant d'un petit tirage à part de sa remarquable étude *Hugo dans sa vie intime*, M. A. Garnier se plaint aimablement des retranchements qu'on a dû y pratiquer, en vertu de la licence donnée par lui d'ajouter, retrancher, polir : « brûlez-la » même, en un mot, faites comme il vous plaira, pourvu que je sache, maître, que j'ai essayé de vous être agréable. Pourtant dans mon humble opinion, je ne croyais pas que ces quelques grains d'encens, etc. *But* FIAT, FIAT.» P. S. — Vient de paraître dans une entreprise anglaise qui livre une biographie par mois, *Vie de Victor Hugo*, puisée dans *Victor Hugo chez lui*. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas connu notre étude si minutieuse dans ses détails domestiques, celle de M. Garnier, son œuvre n'eût pas été de l'usé, du rebattu, et elle eût puisé dans celle-ci des éléments nouveaux.

Se couvrant du voile de l'anonyme et signant « une admiratrice de Dieu dans ses œuvres, » une dame des plus sympathiques parmi le groupe féminin de notre Société, écrit au Président : « Je crains bien de venir vous déranger en vous donnant à lire une chose que vous savez, c'est l'étym. du nom de Cochin-Chine, puis quelques réflexions sur le signe de la Rédemption chez des idôlatres.» C'est M. le secrétaire S. Mauduit qui a lu cette brève notice très bien tournée. Y a-t-il bien des Françaises qui écriraient aussi bien en espagnol ? Or, donc les navigateurs trouvant de la ressemblance entre ces pays et le pays de Cochin, et à cause du voisinage de la Chine, formèrent le nom de Cochinchine. Plus d'un devinera la dame d'origine espagnole.

Précédés d'une aimable lettre qui donne l'espoir d'une rencontre avec le Président, soit à la Noblerie, à Cuves, soit à Saint-Jean-le-Thomas, nous arrivent des vers, comme le P. Vaudon sait les faire, en les marquant d'un cachet personnel. Ils ont été lus à la séance et dès maintenant ils chantent leur musique dans le IXe vol. de nos Mémoires. Le Président les a adressés à un ami du P. Vaudon, M. L. Barbot, curé de Saint-Jean-le-Thomas, qui, en retour, lui a envoyé une poésie inédite, très touchante, du même, sur la mort de l'enfant du sacristain de cette paroisse. La lettre de M. Vaudon a toute la suavité ordinaire et nous renseigne sur les nouvelles productions du très littéraire auteur : « Paris, 21, rue de Calais, avril. Je ne vous oublie pas, cher Président, malgré les apparences : à bientôt une lettre. Je vous envoie quelques rimes. Je viens de publier une plaquette de vers : *Grains d'encens* et un gros volume d'*Etudes littéraires* sur le XIXe siècle, avec une introduction de Léon Gautier, membre de l'Institut. Je vous porterai cela aux vacances, soit à Saint-Jean-le Thomas, au bout de la mer, soit aux bords de la Sée, tout près de

Digitized by Google

cette Noblerie, si hospitalière. A Dieu ! je pars pour le midi, toujours vôtre et cordial respect, cher Président, Jean Vaudon.

De notre obligeant confrère, notaire à Deauville, M. Le Court, un envoi de brochures avec ce billet : « Dans le dernier Bulletin de la Société, je trouve la mention de la notice sur le château de Barneville, que vous voulez bien m'attribuer. C'est mon père qui l'a écrite et fait imprimer, et je m'empresse d'en offrir à la Société un ex. en feuilles. J'y joins une notice sur mon père, un ex. de sa chanson de Saint-Yves, du catalogue de sa bibliothèque, la mienne actuellement, et une petite notice sur Tancarville, que j'ai fait imprimer l'an dernier. Croyez que je suis heureux d'offrir tout cela à mes confrères avec mes excuses de collaborer si peu à leurs intéressants travaux. » Ces brochures ont été classées et déposées dans la biblioque spéciale de la Société, consacrée aux Sociétés savantes.

En remerciant de la critique bienveillante que nous faisons sur le *Trouvère*, son directeur, M. Moussé, dont nous lisions récemment à la Société les spirituels *Coups d'épingle*, nous demande de rectifier ainsi un vers mal cité : « Quelle absinthe avant ton dîner, Pantagruel ! » Je vais, dit-il, vous adresser mon traité de prosodie. Vous verrez s'il suffit pour les alexandrins, à mon avis, d'avoir douze pieds. » Le vers ci-dessus, est, qu'on ne s'y trompe pas, un vers de décadent.

M. Launay, prof. d'hist. au Lycée Janson de Sailly, substitue dans une lettre mi-sérieuse et mi-facétieuse, à notre étym. de *micamo*, la sienne propre, et voit *moka* dans ce mot qu'il a lu « Au petit mikamo » sur une enseigne, à Laval, et il retourne ce mot en *mimoka*. Notre étym. était hasardée, la sienne ne l'est pas moins : la bonne reste à trouver. Mais c'est avec pleine raison qu'il prend la défense de *gicler*, qui n'est pas exactement jaillir, et dont il détaille très bien les différences. (Launay, rue Pergolèse, 1.)

M. Thomas, qui signe ancien élève du collège d'Avranches, écrivant d'Ouville, remercie les parrains qui l'ont présenté à notre compagnie. Notre confrère anglais, le propriétaire du Mont Saint-Michel, en Cornwal, écrit de la villa Hachette, à Pau, à M. le Trésorier pour lui adresser le mandat de sa cotisation et signaler son changement de nom. Il était qualifié de sir Solen St-Aubyn ; il a maintenant le titre de lord St-Levan. M. J. Levallois, dont l'activité ne se ralentit pas, nous fait part d'articles écrits sur les *Contes du Réveillon* de M. Datin, sur la *Flore Norm.* de M. Joret, et celui-ci remercie MM. Levallois

Digitized by Google

et Le Héricher des communications qu'ils se proposent de faire à la Société sur son livre. M. Le Héricher lui a dit au congrès de la Sorbonne qu'elles ont été faites.

Le fécond romancier, Ferdinand du Boisgobey, appartient à notre pays, comme né à Granville, comme ayant vécu à Avranches où il fit ses premières armes littéraires. Très lu, il est arrivé à la popularité et, ses œuvres se vendant bien, à la fortune. Toutefois dans cette production hâtive et prolifique, il ne s'est pas dépensé tout entier : le lettré et l'artiste s'est retiré dans une œuvre naturellement peu connue, comme tout ce qui est distingué, dans son livre « *Du Rhin au Nil.* » Ses œuvres ont franchi le détroit : il est très lu en Angleterre en français, et il a été plus d'une fois traduit en anglais. Nous avons sous les yeux *The blue veil*, c'est son roman de la *Voilette bleue*. La réclame anglaise s'y étale sur la couverture, d'après un journal, *The Withehall review*, qui allèche le public de toutes les façons, et qui dans son crescendo de *hambug* (blague), pique au vif une fibre très sensible, le bonheur de goûter de l'horrible ; « *Those whose passion for sensation is gratified by any accumulation of horrors, will find their literary tastes gratified by the « Blue veil.* »

VARIA

L'ADJECTIF EN ANT DANS LE V. FR. ET LE NORMAND. — Notre bonne vieille langue du moyen-âge ne connaissait pas cet adjectif verbal en ANT, qui est la grande difficulté de notre grammaire, et forme un buisson de règles et d'exceptions, le désespoir des écoliers. C'était simplement un adjectif et comme tel soumis aux règles de l'adjectif. Il en est resté des vestiges en normand où l'on dit toujours « sa vie durante, » forme que l'on trouve dans un texte où il s'agit d'accorder au poète anglais Chaucer, « un tonel de vin chescun an durante sa vie en port de citie de Londres. » (*Athenæum*, 1888, janvier.)

NOTE A L'APPUI DE NOTRE THÉORIE SUR L'ORIGINE DES PAROISSES.— Ce furent à l'époque romaine et gallo-romaine de grandes divisions du sol appelées *fundi*, *villa*, et selon l'usage général, recevant le nom du propriétaire. Cet état de grandes propriétés gauloises fut conservé par les Romains et protégé par eux d'après cette loi qui veut qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. C'est le sens de ce passage de l'hist. romaine de M. Ihne (VIe vol. Leipzig, 1886.) « Tout montre que la domination romaine en Gaule s'était appuyée sur la noblesse, comme nous avons vu que fit la république dès l'origine avec tous les peuples qui, sous le nom d'alliés, devinrent sujets.

Digitized by Google

César, quoique à Rome l'ennomi de la noblesse, suivit en Gaule la vieille politique, parce que la noblesse avait la puissance entre les mains et que les Romains ne pouvaient pas s'appuyer sur la partie de la nation qui ne comptait pas et était presque regardée comme des esclaves. (Ap. *Rev. hist.*, p. 173 du n° de mai 1888.)

Ste-Foi : On a peut-être remarqué dans la liste de nos membres les noms de deux dames anglaises, qui ont habité Avranches, Mmes Longe et surtout le nom de leur résidence : *Ste-Faith*, c'est la traduction de Ste-Foi, un vestige, en pays protestant, d'un culte et d'un but de pèlerinage en France très célèbre. Les reliques de Ste-Foi. déposées dans l'église de l'abbaye de Conques en Rouergue, attiraient des visiteurs d'une grande partie de la chrétienté, spéc. d'Angleterre, où il n'est pas dès lors étonnant qu'on trouve des souvenirs de cette sainte. On publie en ce moment le cartulaire de cette abbaye : 581 chartes dont la première est de 801.

Arrocher : Une roche en ce pays-ci n'est pas une roche, c'est une pierre, un caillou : de là *arrocher* ou *arroquier*, frapper à coups de pierres, lapider, Mais ce mot entre dans un curieux dicton que nous venons d'entendre à Céaux. Un fermier nous parlait de ces fainéants, qui, debout, regardant en l'air, ne sont bons « qu'à arrocher le soleil, » c.-à-d. à s'amuser à lui lancer des pierres. Roche dans ce sens avranchin nous semble un terme purement local, que nous ne trouvons pas dans le vieux fr. Il est peut-être aussi bien un mot essentiellement normand qu'un terme controversé qui est dans le vieux coutumier normand. Nous l'avions rencontré dans la belle édition de notre ancien confrère jersiais, M. le juré-justicier de Gruchy, et nous le retrouvons dans l'édition que nous donne la *Soc. de l'Hist. de Norm.* C'est le mot *Rohal* pour l'étym. duquel l'interprétation de du Cange par cristal de roche est la vraie. V. du Cange à Rohanlum et à *Rohal*.

Le v. fr. *dérube*, précipice, n'est pas complètement éteint chez nous : il persiste dans le précipice vertigineux de la falaise de Carolles, toujours nommé le *dérube* : « Rochiers et derubes esteient merveillus puignanz et tranchanz. » (*Livre des Rois*, p. 45.)

Plantes étrangères apparues a cherbourg, par M. L. Corbière. Les migrations des plantes sont dues à trois causes, à l'influence des vents, à l'action des animaux granivores et à leurs poils accrochants, et par-dessus tout à l'influence de l'homme. Cette dernière paraît être à M. Corbière pour Cherbourg, la seule cause des introductions. Il cite *Senebiera pinnatifida*, de l'Amérique du Nord,

Digitized by Google

observée sur le littoral d'Equeurdreville, inconnue dans l'Avranchin, mais à l'état d'invasion à Jersey. Il cite encore *Madia sativa*, originaire du Chili, provenant de criblures de blé près le Casino. De cette plante cultivée dans le Midi nous avons vu un champ ensemencé à Vains, près des Trois-Croix, mais elle a disparu du pays. C'est sans doute par erreur que M. Corbière, parmi les plantes exotiques, cite *Panicum crus galli* comme étranger à la flore locale : assez commun dans l'Avranchin, à Pontorson (spéc. lande de Tanis), à Mortain.

Assoc. française pour l'avancement des sciences, 15e session à Nancy, communiqué par notre confrère, M. Lafrênaie, membre de cette illustre société, qui en ce moment possède un fond de réserve de 500,000 fr. Nous y distinguons à notre point de vue normand un bon vocabulaire scandinave fr. des mots qui entrent dans la composition des noms de lieux : il fait honneur à M. le général Parmentier, son auteur. Il n'apprend rien de nouveau, mais il confirme les étymologies des mots scandinaves de la topographie normande, surtout visibles sur les côtes et dans le département de la Manche. — « *Boe* et *Bo*, demeure, le *beuf* des noms de lieu normands. *By*, village, qui est dans Colomby et dans les *bu*, Carquebu, altération de Kirkeby, dans Tournebu, altération de Tornby. — *Bœck*, ruisseau, Bolbec, Caudebec. *Dyup*, profond, d'où Dieppe; *Hus*, maison, d'où Etaimhus, commune près du Havre. *Nas*, *Nœss*, cap, en norm. *nez*, le nez d'Antifer, le Gris-Nez, le *Ness*, à Donville. *Sund*, détroit, d'où le *Sound*, chenal dans les îles Chausey, *Thorp*, hameau, passim, spéc. dans Le Tourps Clitourps, Cametours et Tour, près Bayeux.

Soc. bretonne de géographie : c'est un fascicule de la 2e année qui nous est offert par un de nos nouveaux membres, M. Elliet, ingénieur-civil, directeur de l'usine de Mesnil-Tôve, lequel est membre de cette Société bien vivante, riche en membres et en œuvres. Un passage sur l'exportation de France nous a frappé par toutes ses vérités : « Le commerce suit le navire, le navire recherche les ports bien outillés. Pour attirer le trafic, il faut appeler le navire et le navire viendra, si l'outillage est bon, si les tirants d'eau sont profonds, si les quais permettent les chargements et déchargements prompts... Ainsi Anvers progresse au détriment de Dunkerque. »

A travers l'Italie : C'est avec une affection infatigable que Mgr Deschamps du Manoir nous envoie cette série de lettres insérées dans la Semaine religieuse de Carcassonne : les liens restent toujours serrés entre lui et nous, et ils sont encore resserrés par la longue et intéressante lettre qu'il vient de nous envoyer, qui sera lue à la prochaine séance, et qui est déjà à l'impression.

Digitized by Google

Dans les quatre grands dialectes de la France, un des plus caractérisés est le dialecte normand, au point qu'il est encore peu intelligible aux autres, spéc. aux Français de l'Ile-de-France, aux Parisiens. Aussi le nom argotique de la Normandie est la *Jargolle* et celui du Normand est le *jargollier*. Ce mot appartient à une famille nombreuse dont la généalogie se déroule d'une manière claire et régulière. Du radical *jar* (mâle), l'oie mâle, sort *jargon*, le cri, le bavardage de l'oie, d'où par extension le parler humain obscur et embrouillé, le *jargon*, dont *argot* est une variante, abrégé en le *jar*, la langue des voleurs, qui disent « parler le jar. » Une branche de cette tige est formée du mot argot, d'où *argotier*, parleur en argot, *arguche*, argot, avec suffixe péjoratif. Sur cette tige se superposent *jargolle*, la Normandie, et *jargollier*, le Normand, *jargonner*, qui en fr. est *jargouiller*, même sens avec suffixé péjoratif, *jarguier*, parler argot. Cf. Delvau, la *Langue verte*, p. 240. Le radical *jar*, oie mâle, est l'élément primitif de cette famille : c'est ce que confirme un précieux dicton. On dit d'un homme fin, rusé, qui entend à demi-mot : « Il entend le jar, il a mené les oies. »

Un art, dans son développement progressif, tire ses changements de lui-même. Ainsi pour parler de l'architecture, c'est du cintre romain que sort le plein-cintre roman (toutefois le palais de Domitien ne serait pas désavoué par ce style). De deux cintres romans qui se coupent naît l'ogive romane. De celle-ci sort, par suite d'une aspiration vers le ciel et l'idéal, le gothique pur du XIIIe siècle, puis l'ornement charge ce style jusqu'au flamboyant qui expire au XVe siècle. Un autre art, le plus raisonné, le plus logique, le plus humain, surgit se rattachant en arrière par dessus tout le moyen-âge, à l'architecture grecque et romaine : c'est la Renaissance, mais avec combien plus de grâce et d'élégance. C'est encore le style favori de notre temps. On n'aperçoit aucun symptôme d'un art neuf et original. Est-il dans les flancs de l'avenir ? nul ne le sait encore. Nous avons donc esquissé le transformisme et l'intussusception de l'art architectural. C'est une hypothèse abandonnée que celles de ses origines par l'imitation des lignes des forêts, celle que préconisa surtout Chateaubriand. Toutefois, les avenues des bois nous offrent les lignes cintrées et ogivales d'une manière frappante ; les écorces des arbres, spéc. des vieux noyers et des vieux acacias, jouent parfaitement la sculpture flamboyante. La nature minérale et végétale n'a pas la ligne droite, sauf dans quelques arbres, comme le peuplier d'Italie.

Nous venons de lire et relire le *Dict. de la Langue verte*, de Delvau, très faible d'étymologies et ridicule d'esprit cherché ; mais cette

Digitized by Google

langue et spéc. l'argot ont des expressions bien faites, même des radieaux disparus ou n'étant plus français et des dérivations souvent bien filées. Il y a un mot cependant encore inexpliqué. Dans le nord de la France, en langue populaire, on dit « *mon pays*, *ma payse*, mon ou ma compatriote. Dans le Midi, c'est « *monpatois*, *mapatoise*, » et pays s'y dit le *pati*. Or, le compatriote en argot, c'est le *patelin*, mot évidemment issu de *pati*, pays, mais avec un suffixe difficile à trouver. Or, patois, primit. *patrois* (V. Littré) est issu du bas-lat. *patriensis*, donc *patria*, patrie, mot qui date du ve s., est le radical de cette famille. Pour égayer cette sèche dissertation, nous citerons pour « la payse » un couplet de chanson de troupier, que nous avons entendu chanter autrefois.

Quoiqu' ça, c'est un' chos' qui m'enrage
D'êt' fait mouri loin du pays,
Tandis'quand on meurt au village
On peut dir' bonsoir aux amis.
On a sa plac' derrièr' l'église,
Son nom écrit sur un' croix d'bois,
Et l'on espèr' que la payse
Y viendra prier quelquefois.

Un mot nouveau de la Langue verte, qui est purement imitatif ; semble entrer dans la langue demi-littéraire et, en révélant en toute évidence son origine, éclaire celle d'un mot anglais : c'est *kifkif*, baiser nerveux, et *the kiss* est le baiser doux. « Il y a tels de ces lieux communs qu'il (Victor Hugo) a répétés une centaine de fois. Cette idée qu'on aime partout de la même façon, et qu'Amaryllis et Margot, c'est *kifkif*, lui a inspiré les quatre ou cinq mille vers octosyllabiques des *Chansons des rues et des Bois*. » (J. Lemaître, *Débats*, 3 juin 88). Pour le mot anglais nous avions déjà affirmé son origine imitative : « *Kiss*, baiser, onomatopée doucement sifflante, qui est dans le lat. *basiare*, baiser, et dans l'all. *Kuss*. » *(Gloss. étym. anglo-norm.*, par Ed. Le Héricher, *p. 95*).

Un élément original et pittoresque a disparu de notre pays, où on le remarquait sur les routes et les marchés : c'est le bonnet rouge en laine de *Sigovie* (sic) des grueliers de Montanel. C'est que le gruau ou *gruet* jouait autrefois un rôle qu'il a perdu, dans l'alimentation des classes pauvres ; on en retrouve la trace dans un mot avranchin que nous venons d'entendre. Une femme parlant d'une servante, dépensière du bien de ses maîtres, lui promet un avenir de gêne et de pauvreté : « On verra, quand elle sera à son *gruet bouilli*. » Les

Digitized by Google

laines d'Espagne fournissaient beaucoup à la France d'autrefois, où *Sigovie* voulait dire laine fine, d'élite ; on parle encore dans notre pays des draps de *Castaloigne* (Catalogne) et on a encore à Saint-James, le terme de *castaloigniers*, drapiers.

Bulletin de la Soc. de l'Orne, T. vii. Consacré surtout à des sujets locaux, il n'a qu'un intérêt général pour nous. Mais un article nous attire particulièrement, parce qu'il est de notre confrère, M. Le Faverais, Président du tribunal de Mortain et parce que Le Passais, son sujet, confine au Mortainais. Dans cette notice puisée aux sources anciennes, spéc. dans les Bollandistes, et fortement authentiquée, nous relevons que le Passais n'a qu'un monument druidique authentique, la galerie dite la *Table du Diable* et des synonymes du mot Passais (passage), c.-à-d. pas, pertuis, et le curieux terme « s'ouvre à l'air. » M. le Favrais a su, ce que beaucoup d'antiquaires ne font pas, séparer les œuvres humaines des jeux de la nature figurant dolmens et menhirs, sans cependant leur refuser d'avoir servi aux usages druidiques. Nous rapprochons de notre *Celsiacum*, Chausey, un endroit du Passais, *Condita Calciasensis*, forme qui suppose *Celsiacum*, jadis Ceaulçais, auj. Ceaulcé. Nous citerons pour mémoire *Souvenir litt. d'un gentilhomme campagnard*, par le comte Marie-Louis Roger de Semalé, parce que ce nom est attaché à un des grands domaines et châteaux de l'Avranchin, le château et le domaine de Ducey.

Bulletin de l'Académie de Bône, mai 1888. — Il débute par une notice étendue et émue sur M. J. Travers, qui fut un des correspondants, et l'appelle à juste titre le « doyen vénéré » des sociétés savantes de Caen. Bulletin toujours riche en inscriptions, une où le nom de Cérès est écrit *Caereres*. De son distingué président, M. Papier, nous recevons une lettre de touchante confraternité qu'on trouvera à la correspondance.

BOTANIQUE A PARIS ET A AVRANCHES

L'érable de Montpellier, reste du jardin botanique de l'école Pompée, nous rappelle que notre feu jardin des Plantes possède aussi cet arbre peu commun. Remarqué de jolis îlots fleuris dans le bassin rustique du Temple : c'est la fleur de notre Avranchin, dite le trèfle d'eau, le *menyanthes trifoliata* que Littré ramène justement à *minyanthe*, de *minus*, petit, et *anthos*, fleur. Pour notre monographie de la clandestine, consulté cet immense répertoire qu'on appelle *Diction. Larousse* : sa note complète Brébisson qui n'indique pas le parasitisme de cette plante et donne à croire que cette orobanche

Digitized by Google

n'est pas parasite : « Elle est parasite sur la racine des arbres. « Mais quels arbres ? Nous croyons, d'après M. l'inspecteur Chancerel, qui a trouvé cette plante dans les marécages de la rivière d'Oir, en Marcilly, que c'est sur la racine des saules. Larousse l'appelle aussi *madrate* ou plante à la matrice, et la confine dans l'Europe centrale et méridionale. Déjà dans notre dernière séance, sur la présentation de cette fleur, M. le curé Maheux avait complété Brébisson en la déclarant parasite sur le saule.

Du parc de l'école Pompée, à Ivry, nous avons transporté dans notre jardin *Corydalis bulbosa*, jolie fleur; de là elle a passé à St-Martin, dans le jardin de M. Sosthène Mauduit qui y a introduit aussi la jolie petite crucifère des murs d'Avranches., *arabis rosea*, qui n'était pas normande, mais qui est bien naturalisée chez nous.

On ne connait pas dans l'Avranchin un élégant platane qui orne les quais et avenues de Paris. En ces premiers jours de printemps, il marie à la jeune pousse les fruits de l'année dernière sous forme de boules noires hérissées, pendant à de longs pétioles semblables à des bogues de châtaignes, très petites et au bout des rameaux pendent les petites bogues printanières, celles de l'année. Nous croyons que c'est le platane *crenata*.

M. Le Héricher, assez bien initié aux végétaux du parc de l'école Pompée, signale à M. Manoury, devenu sous-directeur de cette école, certaines curiosités : l'érable de Montpellier ; le gui sur sycomore; le *corydalis bulbosa* ; le grand plantain odorant (le *media*) ; l'énorme ailante ou vernis du Japon (deux mètres de tour), qui doit dater de l'introduction, comme ceux de l'abbaye de Savigny, de l'Avranchin. Sur les hauteurs d'Ivry, parmi les plantes vulgaires, la dominante est la bardane : sur le côteau, dans les vignes et les cultures, une fleur que nous n'avons pas, mais rare en Normandie, le *petit souci mignon*, le *calendula arvensis* : rare dans l'Avranchin où ne l'avons jamais rencontré ; mais M. le curé Maheux l'a trouvé à Champeaux. L. Besnou, aux notes marginales de son ex. de la flore de Brébisson, donne ce souci, devenu celui des jardins, comme spontané au polygone de Cherbourg et dans un chemin de Querqueville.

Servant de haies et clôtures dans des jardins d'Ivry le *lycium europæum* , que nous n'avons qu'à Saint-Pair. D'une vérification faite au jardin des Plantes à Paris, il résulte que la grande berce que nous cultivons dans les jardins à Avranches est l'*Heracleum hypoleucum* c.-à-d. blanc en dessous et que l'*aubrietia* a pour nom spéc. *microstyla*.

Digitized by Google

Dans les gazons de l'école Pompée, l'ornementale *salvia pratensis*, que nous n'avons rencontrée chez nous que dans la grande prairie de Lillemanière

Dans une visite au manoir de Terpsichore, aux jardins peuplés d'arbres exotiques, chez notre vieil ami, M. Fauchon, un de nos fidèles, qui ne manque à aucune de nos réunions, nous traversons la lande noire de Bacilly, dans la saison des orchis. Parmi la multitude des orchis laxiflores et O. maculés, nous distinguons sur le fond vert du gazon, le *Satyrium viride* L., peu commun : aux marges de son exemplaire de la flore de Norm., Léon Besnou l'indique à Marcey et à Montmorel ; nous le lui avons montré à Céaux, pré Bereult. Peu commun aussi un trèfle que nous trouvons mélangé aux cultures de trèfle incarnat, c'est le même essentiellement, mais il est blanc, formant avec l'autre une draperie, un tapis bicolore ; il est cependant appelé *trèfle tardif*. Ce n'est pas la variété T. *Molinieri* : Brébisson ne l'indique qu'à Quevilly, près Rouen. Nous rencontrons dans cette même lande noire une petite fille avec un bouquet de *briza media* : comment appelles-tu cette herbe tremblante ? elle nous dit un nom très bien imaginé : « la puce ; » c'est, en effet, selon un mot du pays, comme « une vannée de puces au soleil. » C'est un terme à ajouter à ces nombreuses appellations pop. de *tremblotte* et *tremblette, langue de femme, amourette ;* en angl. c'est de même le *quaking grass*, l'herbe tremblante.

Parmi les plantes qui s'en vont de notre pays, c'est le *coucou* des parisiens, la primevère officinale : deux jolies stations ont été détruites par la culture, celle du parc de Baffé, et celle du champ de la Perelle, en Subligny. Dans cette même commune, ce n'est pas en vain que nous sommes allé en belle matinée « sans vent ni vague, » terme marin que nous a dit un terrien, au village de la Comterie, pour revoir cette si petite plante que nous n'avons jamais vue que là, la *Sibthorpia europœa* y était encore et nous l'y avons retrouvée ; nous n'avons pu l'apercevoir là où nous l'avions trouvée, dans une des bruyères de la Baudonnière, dans une bonne station de *lobélie* brûlante et dans une splendide avenue de digitale pourprée, cette superbe fleur qui, par sa forme et sa couleur, tranche sur l'ensemble de la végétation voisine ; elle doit être une noble étrangère, sans doute une fille de l'Orient, dont la robe de pourpre s'altère quelquefois chez nous en rose ou pâlit jusqu'à s'étioler en blanc.

Il est une autre plante qui est en train de disparaître des environs d'Avranches : il faut déplorer la perte d'une des plus belles, la gloire

Digitized by Google

des prés calcaires, le populage (*caltha palustris*), cette renoncule qui selon son nom, se plaît dans le voisinage des peupliers. Cette plante des marécages, s'était rencontrée une fois dans les prés Chavoy, au-delà de notre gare du chemin de fer. Grâce à M. S. Mauduit, qui connaissait sa station, elle fut la glorieuse conquête d'une de ces herborisations qu'on ne reverra plus à Avranches, alors que, sous la conduite d'un botanophile, partaient de feu notre jardin botanique, des groupes d'amateurs, d'élèves et de professeurs au nombre de vingt-cinq à trente. Adieu à la dernière. Toutefois nous croyons que le populage existe encore dans nos environs. Sur l'indication assez précise d'un vieux cantonnier, de Marcey, qui la localisait dans le pré de la Tourelle, nous nous sommes mis à sa recherche, mais nous avouons ne pas l'avoir trouvée : il est vrai que c'était fin juin et que de longtemps sa saison était passée.

Nous tenons à bien fixer les limites de la science botanique des médecins et des pharmaciens, parce qu'on nous apporte une plante dont, selon le dire d'une dame « les pharmaciens ni de Caen ni d'Avranches n'ont pu lui dire le nom, » une plante prétendue guérissante, mais qui guérissait il y a quarante ou cinquante ans. D'abord l'échantillon que nous présentait la dame était desséché et difficile à reconnaître. Ensuite médecins et pharmaciens, pour leur profession, n'ont étudié qu'une flore très restreinte, la flore médicale et s'ils connaissent la flore générale et indigène, c'est qu'ils ont la *bosse* et l'aptitude botaniques, et ceux-là sont très clairsemés dans notre pays. Or la plante en question est tout simplement la reine de nos fougères, l'osmonde royale, que l'on trouve dans l'Avranchin, spéc. bords de la Sée, sous Apilly, à Saint-Hilaire au Vau-Roux, à Saint-Symphorien, parc du château où elle atteint de grandes dimensions, grotte de la Cathédrale dans les rochers de Champeaux, etc. Un jardinier d'Avranches nous apporte une plante élégante, élancée, à l'air un peu malade, semblable à une pâle vierge, et qu'on ne trouve pas souvent dans notre pays ; nous l'avons rencontrée pour la première fois, avec L. Besnou, qui ne l'avait jamais trouvée. C'était au coteau de la Nafrée, près de Bellevue. Pour une seconde fois nous l'avons vue en Lolif, et avons signalé cette station dans la Revue. C'est la jolie orchidée : ORCHIS MONTANA. Celle de la Nafrée avait en effet poussé dans la rocaille et nous la transportâmes au jardin botanique d'Avranches. Les deux spécimens que nous présente le jardinier, M. Hamel, route de St-Hilaire, ont été pris à Tremblay, dans la lande du Pradel.

Un maire du canton de Sartilly demandait une fois à un botaniste d'Avranches de lui faire connaître une plante dangereuse aux moutons,

Digitized by Google

pour la montrer à ses administrés. C'était la renoncule *flammula*, vulg. la douve, qui passe pour *douver* ces animaux, c.-à-d. pour introduire ou nourrir dans leur foie le ver que la science appelle en conséquence la *douve hépatique*. C'est un parasite « désagréable » dit un savant, toujours transmis par l'eau. La douve est enfermée dans les canaux biliaires du mouton ; elle y pond des œufs par milliers. Envahi par ce parasite, le mouton passe pour être pourri ; aussi c'est un sobriquet bien mordant que celui des habitants d'une commune de notre pays, bordée de prairies et d'une grande rivière, la Sée : leurs voisins, malins et jaloux sans doute, les appellent les Douvés de Vernix.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Adhésion, comme membre titulaire, de M. Manoury, ancien Principal du collège d'Avranches, où comme Principal, comme homme et comme savant, il a laissé les meilleurs souvenirs, docteur ès-sciences naturelles, auteur dans le *grand Dict. de Botanique* de Baillon (lib. Hachette), de divers articles, spéc. du grand article LICHEN.

Réception de *Rev. celtique* du trimestre janvier 1888, où il y a à relever dans l'article d'A. de Jubainville *(Propriétés foncières et noms de lieux de France)*, quelques étymologies topogr. de notre pays. 1° du gentilice (nom de famille) *Marcellus* dérivent *Marcelliacus* et *Marcelliacum*, propriété, domaine de Marcellius, d'où les nombreux Marcillac, Marcillé, Marcilly de France : nous avons un Marcilly dans notre circonscription. Du gentilice Marcius, dérivent les non moins nombreux Marcey (arrondt d'Avranches) et Macey. Du gentilice *Martinius* sort *Martiniacus*, d'où les très nombreux Martigny. *Melius* est un gentilice qui a donné Milly et Meillac. Le gentilice *Montanus* a produit les Montaignac et les Montigny.

Cette même revue nous parle d'un de nos confrères, de M. Sauvé, qui, quoique résidant en pays bas-normand, ne cesse pas de produire du folk-lorisme breton. A la Soc. des traditions pop. il a donné deux contes bretons pour son annuaire : *Le Cimetière des Saints* et *Jeanne Coxic*, légende de la Basse-Bretagne.

M. Le Héricher dépose aux archives de la Société, comme dans leur place naturelle pour y être consultées, une douzaine de ces plaquettes avec lesquelles Léon Besnou, l'infatigable travailleur, vulgarisait ses connaissances. Elles sont relatives à la botanique, à l'agriculture, à l'économie rurale.

Digitized by Google

Celui qui a écrit le billet suivant est tout simplement en passe de s'appeler le Du Cange du vieux français, du français médiéval, pour prendre à l'anglais un adjectif qui nous manque. Pour ce grand monument il rassemble des matériaux dans une lecture immense et et ce n'est pas un médiocre honneur pour nous de lui en fournir : « Cher confrère, en grande hâte et après avoir passé toute une soirée à lire la *Revue de l'Avranchin*, reçue dans la journée, je vous envoie mes vifs remercîments pour cette communication qui m'a été si utile, que je désire fort lire et dépouiller tout de suite la collection tout entière. Pouvez-vous me l'envoyer en communication : je vous en serai très reconnaissant. Je trouverai bien moyen de faire en retour quelque chose pour vous être agréable. Cordialement à vous. Fréd. Godefroy, 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. » Mais son *Dict. du vieux fr.* est trop cher pour être acquis par nous. Envoi a été fait immédiatement de toutes les *Revues* disponibles.

Comblé d'honneurs et de récompenses, dans un grand nombre de concours poétiques, notre confrère M. Louis David, juge à Mortain, vient de recevoir la plus haute de toutes. La Société protectrice des animaux, réunie au Cirque d'hiver, à Paris, lui a décerné une médaille de vermeil « pour poèmes et poésies, » dans son sens et selon sa mission de pitié et d'amour pour les bêtes.

Le Président, délégué de la Société au Congrès de la Sorbonne, avait espéré faire ici, comme l'année dernière, quelques esquisses du Salon, mais forcé de déclarer qu'à force de voir, il n'a rien vu, il s'abstient absolument, sauf deux exceptions dans la sculpture. Mettant sa critique, d'ailleurs peu compétente, à la remorque du sentiment, ne remarquant bien que ce qu'il aime ou ce qu'il haît, il dira seulement que la statue *La Revanche* est un sauvage gaulois qui avertit l'ennemi de se garder durement contre une bête féroce, et que les *Deux Frères Galignani*, par Chapu, le groupe offert à leur mémoire par la ville de Corbeil, comblée de leurs bienfaits, sont un groupe charmant, deux frères n'ayant qu'une seule âme rayonnante sur leur belle, loyale et mâle figure. Pour la *Revanche*, nous l'avons trouvée jugée comme nous la jugeons, par H. Houssaye (*Journal des Débats*) : « Le personnage que M. Desca a imaginé pour symboliser la *Revanche*, réclame l'Alsace et la Lorraine, de l'air dont il demanderait la bourse ou la vie. »

La librairie Maisonneuve, qui a en dépôt les ouvrages du Président de notre Société, lui remet son catalogue de 1888, 163 pages, où il a glané quelques épis normands, par exemple, *Chants de quête en*

Digitized by Google

Normandie, avec la musique, dans l'*Almanach des traditions pop.*

Nos confrères connaissent beaucoup plus le talent littéraire et poétique de notre regretté Charles Carpentier, conseiller à la Cour d'appel de Paris, que ses travaux de jurisconsulte, bien que M. l'avocat Sarlin nous ait fait une bonne analyse, nécessairement incomplète, de sa grande œuvre, la manifestation principale de sa mission parmi les hommes, enfin son ouvrage en cinq vol : *Le Droit païen et le Droit chrétien*. En ce moment le 2e volume manque, épuisé. Sa veuve, si fidèle à sa mémoire, nous apprend dans notre visite, lors du Congrès de la Sorbonne, qu'elle est en pourparlers avec un éditeur pour le réimprimer.

Notre confrère, M. Jules Durand, a obtenu au concours du *Trouvère*, en mai 88, un 3e prix pour son *Sonnet de la Mort*. Le *Trouvère* est le premier des recueils pour les concours poétiques : très nombreux les concurrents. Il y en a même d'internationaux.

Notre correspondant, M. Duval, archiviste de l'Orne, qui a fourni à M. Le Héricher des documents précieux pour sa thèse sur la prétendue insurrection bas-normande au xve siècle, a été nommé au Congrès de la Sorbonne, officier d'Académie. A ce même Congrès, M. E. de Beaurepaire a présenté des détails inédits sur un poète dont il avait déjà fait une monographie, Garabi de la Luzerne.

Notre savant confrère, artiste, poète, archéologue et fort botaniste, M. Auguste Besnard, nous informe qu'il se transplante de Saint-James à Dol, et un confrère en Flore lui écrit : « Une vieille plante transportée de plein air et de pleine terre du pays de Saint-James dans une serre à Dol, y vivra très bien, arrosée chaque jour par les mains d'une famille concentrée sur ce précieux végétal. »

Nous avons écrit de belles phrases admiratives et descriptives sur le tableau de M. Renié, mais quelques lignes techniques auraient dit mieux et davantage. Veuillez superposer à cette belle toile étonnante cette description qui semble avoir été faite pour elle : « Voyez la vaste plaine qui s'étend au loin sous un ciel crépusculaire qu'obscurcissent encore des nuages gros de pluie. Cette coloration, très corsée dans le clair obscur, n'est plus guère de mode aujourd'hui. On croirait ce tableau peint il y a vingt ou trente ans. Ce n'est pas une critique : il y a trente ans, l'école française comptait Millet, Rousseau, Paul Huet, etc. (*Journal des Débats* du 2 juin 1888, H. Houssaye). Cette description graphique a ici d'autant plus d'à propos, que par son âge M. Renié est de cette école.

Digitized by Google

Dans la séance du 19 mai 1888 de l'Ac. des sciences morales, M. Fustel, de Coulanges, président, donne la parole à M. le vicomte d'Avenel pour la lecture d'un chapitre de son ouvrage sur *Richelieu et la Monarchie absolue*, dont il prépare le 4e volume.

Le même jour, 19 mai, M. d'Avenel faisait un aimable appel au Président de notre Société, et lui disait à propos d'une récente note sur son article à la *Revue des Deux-Mondes*, sur le Fonctionarisme en France : « Vous êtes beaucoup trop aimables et indulgents » (dans le dernier numéro de la *Revue de l'Avranchin*, reçu hier) pour votre très cordialement dévoué confrère. »

Un nouvel ouvrage de notre sympathique et généreux confrère, M. le Nordais, l'éminent sculpteur, spécialisé dans le cheval, celui qui nous a donné la statue équestre de d'Estouteville, ornement de notre Musée : c'est *le cheval, sa conformation, son élevage, son emploi*, brochure.

Que les Minquiers, que nous écririons Minkey (comme Jersey, Guernesey, Chausey, finale celt. contractée de *iac, ac*), que cet amas de rochers et de bancs de sable, habités, et par saison, par quelques pêcheurs, appartienne à la France, c'est indiscutable : il y a longtemps que notre pays y entretient un feu, non sur le roc, mais sur des pontons, et que pour quelque douze cents francs deux gardiens y vivent dans l'isolement absolu et dans la plus belle région des tempêtes. C'est étonnant combien de navires se sont perdus sur ces écueils, au point qu'un écrivain les a nommés « un cimetière de navires. » Bien qu'ils ne soient pas dans le canton de Granville, comme Chausey, ils entretiennent des relations avec ce port, puisque c'est là que leurs phares flottants viennent se réparer. Mais voilà qu'il se fait des interpellations dans le parlement anglais, au sujet de ce petit archipel inhospitalier, et un ministre, sir J. Fergusson, répond, dans son ignorance du sujet : : Il n'y a pas de motif de croire que le drapeau français a été hissé sur les îles Minquiers ; mais il paraît que quelques Français ont mis récemment un phare sur le rocher principal et que des signaux blancs ont été placés sur d'autres rochers. Tandis qu'ils étaient occupés de cette manière, ils demandèrent la permission d'avoir un abri dans des cabanes qui servent généralement aux pêcheurs de Jersey (Séance du 4 juin). Donc pour le ministre anglais, les Minkey pourraient être à l'Angleterre.

Vient de sortir des presses de notre typographe, M. J. Durand, un fort joli vol. *Autour du Sanctuaire*, recueil de poésies, par l'auteur de *La Lyre et l'Autel*. Or, cet auteur connu et favorablement apprécié

Digitized by Google

depuis longtemps, est M. l'abbé Salmon, autrefois vicaire à Sainte-Anne-de-Buais, auj. curé de Champcey, en Avranchin. Le recueil *Autour du Sanctuaire* se termine par *Bibliographie*. C'est la série des témoignages en faveur du mérite poétique et du sentiment religieux de ce recueil, témoignage émanant de beaucoup de journaux et revues et de missives privées d'amis et personnages de distinction. M. Salmon a une affection distinguée qui nous le rend très sympathique : c'est celle des livres : « Ah ! sans livres la vie eût été trop amère ! Qui sait ? qui sait ? on lit peut-être... dans les cieux ! » Il nous annonce pour 1889 un livre au titre attrayant : VOYAGE AU PAYS DES LIVRES, un vol. in-12. L'Avranchin aura donc produit en ce moment deux bibliophiles ou bibliomanes, M. J. Le Petit et M. Fr. Salmon. Mais nous n'avons pas donné une idée suffisante du genre de poésie de ce dernier : sa double inspiration est nature et religion, mais non pas religion vague, vaporeuse, idéal religieux, mais la religion dogmatique, celle du catéchisme.

ORIGINE DES PAROISSES : Si nous revenons pour un moment sur cette question qui a occupé plusieurs pages de notre Revue, c'est pour ajouter à leur origine romaine et gallo-romaine une autre division religieuse qui vient aussi des Romains. Ils avaient, au moins au Bas-Empire, le terme *Decania*, dizaine, et ils connaissaient dans la hiérarchie des pouvoirs, les comtes, les centeniers, les dizainiers ou doyens. De là les doyennés ou diaconnés chrétiens, primit. réunion de douze paroisses, et les archidiaconnés. « Les décanies civiles ont donc existé en France avant celles de chrétienté et c'est pour distinguer ces dernières qu'on y ajoute le mot de chrétienté. » (Mém. des Ant. de Picardie, p. 144, un vol. in-4°, que nous donne le Gouvernement). Peu d'idées générales à tirer de cet énorme vol. surtout occupé par des généalogies picardes, excepté : « *Vano nomine cognominatus Tirel*, » l'auteur demande ce que c'est que ce vain nom, ce sobriquet de Tirel. C'est prob. tireur, archer.

Le siège de Granville, de cette ville placée entre cinquante mille Vendéens, dont c'était la dernière espérance, et la flotte anglaise portant les émigrés français, est un événement capital de l'histoire de la Révolution auquel l'histoire, spéc. celle de Thiers, n'a pas donné l'importance qu'il mérite. Aussi cette grande importance donne beaucoup de prix au document suivant, envoyé par M. Le Petit, et qu'il croit inédit. Nous venons de relire ce siège dans une des meilleures narrations, dans celle de M. Boudent-Godelinière, contemporain des faits, et qui est insérée dans le 1er volume de son *Avranchin hist. et statistique*. On peut y découvrir le germe de la prétendue

Digitized by Google

fuite de Le Carpentier que nous n'avons lue nulle part, excepté dans l'article de la très royaliste *Biog. universelle.* C'est que la poterne de l'est ne fut jamais fermée pendant le siège : on pouvait donc sortir par là, donc Le Carpentier s'évada par cette porte. Ainsi se font les légendes. Mais voir p. 102 de la Revue. Voici la communication de M. J. Le Petit.

« Dans notre séance de novembre dernier, M. le vicomte de Potiche communiqua à la Société une étude sur la ville de Granville et sur le nom de *Granville-la-Victoire,* que Le Carpentier proposa à la Convention de lui donner. J'arrivai trop tard, à mon grand regret, pour entendre la lecture de M. de Potiche, de sorte que j'ignore s'il a eu connaissance, en compulsant les documents officiels, d'une lettre très longue ou plutôt d'un rapport de Le Carpentier au Comité du Salut public, dont je possède l'original autographe. Ce rapport, qui a trait aux préparatifs de la défense de Granville et des environs contre les Vendéens, est assez curieux, et je ne sais s'il a jamais été imprimé. Je vous en envoie copie, mon cher Président, afin que vous puissiez en donner communication à la Société, si vous le jugez utile. (Jules Le Petit.)

Granville, le 20me jour du 2. mois de l'an 2. de la République fse, une et indivisible.

Jean Baptiste Le Carpentier, *Représentant du Peuple dans le département de la Manche, au Comité de Salut public.*

Citoyens Collègues, je vais vous rendre compte des mesures que j'ai prises depuis mon arrivée à Grandville, hier l'après-midi.

D'abord j'ai demandé l'état des troupes, et je vous en ai rendu compte par ma première.

Ensuite je m'occupai de la réunion des divers Pelotons des corps battus ; ils vont former un bataillon provisoire, commandé par le capitaine des Grenadiers de la Côte-d'or, homme aussi brave qu'intelligent.

J'avais préparé à Coutances une proclamation pour prémunir les esprits contre les fausses défiances et les désordres ; je la repandis à Granville ; elle a produit un bon effet : je vous l'envoye ci-joint. Cependant les soldats ne sont pas encore assez rassurés pour qu'il soit possible de les conduire autrement qu'en corps d'arméo. Telle a toujours été mon intention.

Pour ajouter aux bonnes dispositions renaissantes, je me suis fait

Digitized by Google

représenter l'état des besoins de chaque corps, et je vais pourvoir par tous les moyens qui sont à ma disposition ; ce n'est pas une petite tâche, surtout d'après la perte du Bagage.

Me trouvant sans officiers Généraux, et n'ayant à faire valoir que mes propres ressources, je crus prudent d'envoyer de Coutances deux hommes d'une rare activité et d'une intelligence peu commune, le premier le citoyen Varin, Inspecteur Général des Côtes, le second le citoyen Cossy, Commandant temporaire de Valognes que j'ai fait venir près de moi. Le premier joint le sang froid de la prudence à la chaleur du zèle, et réunit à un caractère imperturbable des connaissances sures dans la tactique ; le citoyen Cossy est capable de seconder parfaitement le premier. Ces deux Citoyens étoient chargés, en qualité de Commissaires militaires, de faire toutes les dispositions nécessaires pour entraver la marche de l'ennemi, lui ôter ses ressources et assurer les nôtres, organiser les troupes, les diriger au besoin, enfin pour prendre toutes les mesures de guerre exigées par les circonstances. Ils ont en conséquence fait faire des abbatis, et couper les chemins du côté d'Avranches, donner des ordres pour assurer nos grains, nos troupeaux &ª ; sûr de leur zèle, je fus, on ne peut plus, satisfait du compte qu'ils me rendirent hier, et le Général Peyre depuis longtemps attendu, n'arrivant point à Granville, les conjonctures devenant de plus en plus pressantes, l'ordre du service en un mot exigeant un centre d'autorité militaire, je donnai une Commission provisoire de Général au Citoyen Varin, pour commander en chef l'armée de Granville, jusqu'à ce qu'il en fût autrement statué.

Cette mesure prise, j'assemblai les autorités civiles et militaires et la Société patriotique, par députation, pour former un conseil et délibérer sur notre position et notre mouvement. Il fut généralement arrêté que d'ici à ce que nous eussions reçu des nouvelles du Général Sœfer, sur le lieu et le jour de la jonction de l'armée du Calvados avec la nôtre, nous acheverions de mettre nos troupes en état, nous ferions venir de la grosse artillerie, et attendrions, s'il étoit possible, le 6emo Bataillon de la Manche, pour aller ensuite opérer la jonction et combattre les rebelles avec avantage. Un Courrier fut, à cet effet, dépêché au général Sœpher.

Nous avions reçu, avant la séance, une lettre de la Commission exécutive de Saint-Mâlo qui nous annonçait que l'arrêté de nos collégues, à Rennes, relativement au transport dans la rade de cette première ville des prêtres détenus à la maison d'arrêt du Mont St Michel, étoit absolument impossible, vû que l'ennemi s'étoit emparé de Dol. J'avais déjà, de concert avec le département de la Manche, pris des mesures pour que ces monstres fanatiques ne pussent échap-

Digitized by Google

per à la justice révolutionnaire, si les Brigands de la Vendée avoient tenté de les délivrer ; et nous envoyâmes aussitôt un détachement de Gendarmes pour les conduire ici avec les autres conspirateurs detenus et gardés au Mont St Michel.

Il ne suffisoit pas de présenter une force imposante à l'ennemi, il falloit aussi prévoir la possibilité d'un revers et se prémunir d'avance contre une invasion par terre sur Cherbourg, si les rebelles, en pénétrant par Coutances, avoient voulu en tenter une sur ce point important. J'ai en conséquence, de concert avec le Directeur en Chef du Génie, pris des mesures pour fortifier Carentan, et nous assurer de la position de St Cosme qui est la clef de la presqu'isle du ci devant Cotentin. On y élève des redoutes et place des Bateries. Je surveille aussi Cherbourg ; du côté de la mer, il n'y a point à craindre ; je suis en correspondance journalière avec le district ; il est parfaitement en mesure, je suis sûr de lui, et la Municipalité est bonne ; d'ailleurs Valognes qui n'est éloigné que de 5 lieues et les légions des Côtes, y porteroient un promt secours au besoin. Malgré cela et quoique les Bataillons de la nouvelle réquisition se rassemblent à Cherbourg, que la Garde nationale composée de trois Bataillons avec celui du premier contingent, les Canonniers du Corps d'artillerie, les Canonniers marins, ceux de la Garde nationale et les Vétérans fassent avec la plus grande vigilance le service dans les forts, sa sûreté par mer sera encore plus grande, quand des Bataillons de Paris y seront arrivés en attendant que notre Armée Victorieuse retourne dans ses garnisons.

Si d'un côté j'ai donné ordre de couper et de embarrasser les routes sur le passage de l'ennemi, de l'autre, j'ai fait reparer les chemins par où nous aurions à passer, tels que ceux de Coutances à Granville et de Granville à Avranches. J'employe aussi de grands soins pour les subsistances, l'habillement et l'équipement, mais nous n'avons pas assez d'armes, surtout depuis la déroute d'Ernée, je fais marcher les harnois, les hôpitaux ambulants ; enfin je ne néglige aucunes des grandes et petites précautions nécessaires à l'entretien et au succès d'une Armée. Tous ces détails joints à la correspondance absorbent tous les moments qu'un homme puisse donner au travail, en surmontant la nature même. Mais les amis de la Liberté sont infatigables ; vous le savez, citoyens Collégues : nos peines sont légéres en comparaison du prix qui les attend. Quel homme oseroit dire qu'il aura trop fait s'il a concouru au salut de la Patrie ./.

LE CARPENTIER.

P. S. Le Général Peyre est enfin de retour. J'ai eu ce soir des explications avec lui. Il en résulte que le 11 de ce mois, il reçut, à Fougères invitation de se rendre à Rennes pour assister à la con-

Digitized by Google

férence des Représentants du Peuple avec les Généraux Rossignol, Verguis et autres ; qu'il partit au commencement de la nuit, entre le 11 et le 12, jour de la déroute d'Ernée ; que mon collègue Garnier devoit être encore à Avranches à cette époque, que le commandement fut laissé à l'adjudant général Brière de la division du général de Rennes ; que notre collègue Meaulle se trouva dans l'affaire d'Ernée ; que le Général Peyre arriva le lendemain à Rennes, où il ne trouva pas notre collègue Pocholle, ni le Général Rossignol qui arrivèrent ensuite ; que la conférence fixée au 12 n'eut lieu que le 15 ; que Garnier arrivé après le Général Peyre y assista aussi ; que mon Collègue est resté à Rennes ; que lui, Général Peyre, en est parti par mer, et que le mauvais tems a empêché son retour jusqu'à ce moment. D'après ces explications, je lui ai remis le commandement des troupes de la Manche ; j'ai révoqué la Commission provisoire du citoyen Varin qui reste au Conseil, comme Inspecteur général des Côtes ; mais j'ai demandé au Général Peyre un rapport par ecrit ; il fait connoitre toutes les causes qui ont concouru aux infâmes journées d'Ernée et de Fougères qui présentent un ensemble d'imprévoyance, de trahison et de lâcheté.

Je vous rendrai compte de tous les renseignements que j'aurai acquis à cet égard.

Cette copie est conforme à l'original autographe que je possède. Je suis heureux d'en donner communication à la *Société d'Archéologie, Sciences et Arts* d'Avranches, qui m'a fait l'honneur de m'accueillir. Puisse ce document offrir quelque intérêt pour nos collègues et être utile à ceux qui, comme M. le vicomte de Potiche, emploient leurs loisirs à faire des recherches intéressantes sur l'histoire de notre cher pays, particulièrement sur celle de Granville.

Paris, 9 avril 1888. Jules Le Petit.

Une importante communication de Mgnor Deschamps du Manoir, prélat domestique de SS. Léon XIII, excellente d'affectueux sentiments et de détails savants ou poétiques, une charmante causerie enfin, va faire un des plus attrayants articles de notre Revue :

« Cher et vénéré Maître, dans son âpreté et sa soif d'une indépendance absolue, heureusement impossible, la jeunesse ne témoigne pas toujours à ses parents et à ses maîtres assez d'affectueuse gratitude, et semble croire au proverbe : « Notre ennemi, c'est notre maître. » « Mais à mesure qu'on avance dans la vie, et surtout quand on arrive à la soixantaine, on comprend mieux à qui on doit ce qu'on a de meilleur en soi, et on est heureux d'exprimer sa reconnaissance à ceux qui survivent parmi les instituteurs

Digitized by Google

d'un cher passé. Ces sentiments me remplissaient le cœur en lisant le dernier numéro de votre charmante *Revue de l'Avranchin*, qui unissait devant moi le présent et le passé, et évoquait à mes yeux une morte regrettée, ma jeunesse. Pourquoi résisterais-je au désir de causer avec vous de cette Revue, et de vous remercier du souvenir sympathique que vous m'y donnez ?

Je crois que je n'ai pas eu occasion de revoir M. Datin depuis le collège d'Avranches, c'est-à-dire depuis 1847 ou 1848. Notre amitié d'alors se réjouit de ses succès littéraires d'aujourd'hui.

Les calembours sur le nom de M. J. Travers (page 32), me rappelient un bon mot du regretté P. Léon d'Aurevilly. La nomination de M. Travers au poste de conservateur de la Bibliothèque de Caen fut une déception pour les amis de M. Trébutien, conservateur-adjoint, le savant et spirituel éditeur des *Œuvres de Maurice et d'Eugénie de Guérin*. En apprenant cette nouvelle, le P. d'Aurevilly s'écria : « Quelle nomination de travers ! » Après la mort de ce bon Père, on avait pensé à recueillir ses poésies, feuilles légères et fleurs parfumées, que sa veine inépuisable répandait à profusion de tous côtés. Ce projet fut abandonné et à ceux qui le regrettaient une dame alliée de sa famille et associée de notre Académie répondit avec raison : « Cette publication aurait plutôt nui que servi à la gloire poétique du P. d'Aurevilly. La plupart de ses vers ou de ses chansons étaient des improvisations dont le grand mérite était l'opportunité, et qui tiraient leur principal charme du brio avec lequel l'auteur les déclamait ou les chantait. Sorties de leur cadre et privées de leur accompagnement, elles perdraient beaucoup de leurs *attractions*. » Plusieurs de ces poésies parurent dans le *Journal d'Avranches* et dans le *Keepsake avranchinais*, dont vous faites mention à la page 43, et dont vous auriez pu dire *cujus pars magna fui*. Ce volume eut la bonne fortune de verser quelques centaines de francs dans la caisse de nos trois églises, au moment où elles commençaient leur reconstruction. Le 29 août 1868, le P. d'Aurevilly vint pour me voir. Il trouva la porte fermée et, dans la soirée, je reçus le billet suivant :

Je suis allé sonner chez vous,
D'un cœur prompt, d'une main rapide;
La sonnette a sonné deux coups,
Mais n'a sonné que dans le vide !

Je m'en retourne tout confus,
Sans voir l'ombre d'un seul visage ;
Mais de mes regrêts superflus,
Qui donc me rendra témoignage ?

Digitized by Google

Moi seul, je puis en vérité,
Vous exprimer ma tendre peine ;
Sachez que je suis attristé
D'avoir fait une course vaine.

Vous, ami, d'un esprit charmant,
Vous, qu'une Muse aimable inspire,
Vous supposerez aisément
Ce que je prétendais vous dire.

Je voulais, fidèle et courtois,
Ajouter, selon ma coutume,
Les remerciements de la voix
Aux remerciements de la plume.

Monsieur, je prétendais ici,
Et de ma voix la plus polie,
Vous dire un gracieux merci
Du cher *Voyage en Italie.*

Ne l'ayant pu, je vous écris,
Et pour mon cœur c'est grand dommage ;
Je quitte vos foyers chéris,
Et dis à mon tour : Bon voyage !

Mais je ne suis point sans espoir ;
Je pars et veux vous faire entendre
Non point *adieu*, mais *au revoir*.
J'aime *au revoir*. Il est si tendre !

Au revoir donc, ami du cœur ;
C'est le mot d'ordre ou la consigne ;
Croyez-moi votre serviteur :
Vous le croirez bien, car je signe

Le Père d'AUREVILLY, *Missionnaire Eudiste.*

Comme vous l'avez écrit vous-même, Monsieur le Président, la famille du vice-amiral Méquet (page 33), était Granvillaise. Son père, le contre-amiral Baron Méquet et son oncle, capitaine de vaisseau, décédé à Lorient, furent capitaines au long-cours avant d'entrer dans la Marine militaire, et ils commandèrent des navires de la Maison Fougeray, la Houssaye et de Vaumartin, Leur maison de famille, vendue et rebâtie il y a une trentaine d'années, faisait

Digitized by Google

l'angle de la place Cambernon et de la rue Notre-Dame, à droite, en montant vers l'église. Ils la conservèrent jusqu'à la mort d'une vieille domestique dévouée, qui la gardait, et ils y venaient de temps en temps. Le salon renfermait de jolis fauteuils Louis XV, qui furent vendus en même temps que la maison.

L'*Eucalyptus globulus* (p. 45) a reçu droit de bourgeoisie en Italie, comme spécifique contre la *malaria*. On le retrouve dans les squares des gares, surtout au milieu des campagnes visitées par la fièvre. La *tramontana* âpre et glacée l'empêche de prendre un développement qui rappelle ses trois cents pieds d'élévation dans son pays d'origine. Vous le verrez par le prospectus ci-joint, le centre de la culture de l'*Eucalyptus* est l'abbaye de Saint-Paul, aux Trois-Fontaines, près Rome. Cette abbaye est située aux *Eaux Salviennes*, à vingt minutes de la splendide Basiliqne Patriarcale S.-Paul-Hors-les-Murs, et l'une de ses trois églises, dédiée aux S. S. Vincent et Anastase, est peut-être la seule de Rome du style que que nous appelons roman. Elle date du commencement du XIe siècle. Que de vicissitudes cette abbaye a subies par sa situation au foyer même de la *malaria*, de sorte que, tout en s'enfermant dès l'*Ave Maria* du soir, on ne pouvait se soustraire à sa première influence ! Lorsque les Bénédictins l'eurent abandonnée, le Pape Innocent II la donna à S. Bernard, en 1138, et elle eut pour Abbé Bernard de Pise, qui devint Eugène III. Les cisterciens s'éloignèrent à leur tour de S. Paul aux Trois-Fontaines, et la garde en fut confiée aux Franciscains de S. Sébastien sur la voie Appienne, qui, pendant l'été, se retirent à Rome. Deux Religieux s'y rendaient et on les relevait deux fois par semaine. Le 9 février 1868, Pie IX rendit ce monastère aux Trappistes cisterciens de France. Les merveilles de Staouéli et des Dombes sont là pour attester ce que leur présence aura d'avantages pour l'*Agro Romano*. Des terrassements considérables furent exécutés sous la direction du R. P. François Régis, Procureur-Général des Trappistes à Rome, qui s'appelait dans le monde le comte de de Martin-Donos, né à Valence en 1808, et mort des suites de la *malaria* pendant un voyage en France en 1880. La culture de *l'eucalptus globulus* et l'usage de sa liqueur permettent maintenant aux Religieux de résider toute l'année aux Trois-Fontaines. En 1878 le Comice agricole de Rome, en dépit des préventions sectaires contre les moines, récompensa les résultats achetés au prix de la mort de vingt religieux, en décernant aux Trappistes, sous le simple nom de *Société agricole*, le prix d'encouragement dont il dispose, et il commit à trois de ses membres le soin d'aviser à leur procurer de la Junte liquidatrice des biens de l'église une plus grande extension de terrains adjacents, à des conditions moins onéreuses que celles que

Digitized by Google

l'Etat leur avait imposées en leur vendant le monastère que Pie IX leur avait donné. Grâce à cette intervention, ils ont reçu, pour trente ans, 400 hectares de terrain sous l'obligation d'y planter dix mille eucalyptus.

La liqueur d'eucalyptus est non-seulement efficace contre les fièvres miasmatiques : elle est encore d'un grand secours contre les affections catharrales et tuberculeuses et contre les maladies des voies digestives.

Adieu et à toujours, cher et vénéré Monsieur, agréez l'expression de mes meilleurs sentiments et veuillez bien être encore mon interprète près de mes collègues, spécialement près de ceux que j'ai eu le bonheur de connaître.

Joseph Deschamps du Manoir, *Prélat domestique de S. S. Léon XIII*.

A SUZANNE

(*Souvenir à M. Etienne Dupont*)

Dors, mon enfant, ma petite Suzanne,
Clos tes grands yeux, car le jour va finir.
Du ciel d'azur, ta petite âme émane,
Tu dois encor, dis-moi, t'en souvenir.
Les songes d'or, ces brillantes phalènes,
T'effleureront de leurs fraîches haleines,
Dors, mon enfant, car la nuit va venir.

Dors, mon enfant, ma petite Suzanne,
L'aile du soir, commence à s'élargir
Sur les grands monts, brumeux, et diaphanes
La lune tremble, aux baisers du zéphyr.
Le vent du nord fait frissonner les chênes
Et tout s'éteint, jusqu'aux rumeurs lointaines,
Dors, mon enfant, car la nuit va venir.

Dors, mon enfant, ma petite Suzanne
Dans le jardin, les fleurs vont s'endormir
Contre le froid, qui trop souvent les fane
Le doux sommeil peut seul les prémunir.
Baume divin, pour les douleurs humaines,
La nuit endort les chagrins et les haines,
Dors, mon enfant, car la nuit va venir.

L. J. de S.

Digitized by Google

D'APRÈS L'ANTIQUE. A Fréd. PLESSIS.

Nigram Hiemi pecudem, Zephyris felicibus albam (Virg.)

Thestylis est assise au rivage des mers,
Tout entière livrée à ses soucis amers....
Jeune fille d'Hellas, adieu les jours de joie.
Ton amant est parti pour lutter contre Troie,
Et par de là les flots que baigne un soleil d'or,
Peut-être est-il tombé sous la lance d'Hector,
Les yeux sur l'horizon, tu fixes cette place
Où la flotte d'Argos se perdit dans l'espace
A l'Orient brumeux, comme un volier d'oiseaux !...
Reverras-tu bientôt, sur un de ses vaisseaux,
Qu'un buste de déesse à l'éperon décore,
Ton fiancé robuste et plus superbe encore ?
Car le dieu des combats, qui fait bondir son cœur,
Mettra dans ses grands yeux la fierté du vainqueur !
Mais, viens-t-en, chaque jour, jeune fille pieuse,
Sur la grève écouter la mer harmonieuse,
Invoquer Poseidon pour ceux qui sont partis,
La mère d'Achillès, la divine Thétis,
Et promets d'immoler, en d'heureux sacrifices,
Une blanche brebis aux zéphires propices !

Immole, ô Thestilys, pour celui qui t'est cher,
Une noire brebis de trois ans à l'Hiver ;
Et ne crains rien, pourvu qu'autour de la tymèle,
L'odeur des fruits d'acanthe à l'encens pur se mêle,
De ces divinités des sombres goëmons,
Ni de Glaucos, berger sinistre des moutons !

Etienne DUPONT.

Un don considérable de brochures espagnoles et anglaises nous est fait par notre généreux confrère, M. Dodgson, envoyées de Banyuls-sur-Mer, où M. Chevrel lui a fait sa visite de confrère. Ces brochures sont accompagnées de dédicaces à la Société. Voici les titres : 1° *Manuscritos catalanes de la biblioteca de S. M. por J. Masso Torrents.* 2° *Memoria leida en la solemne apertura de larchivo de la Corona.* 3° *El cardenal Ximenez de Cisneros y los manuscritos arabigo-grenadinos, por Don Fr. Xavier Simonet.* — 1° *Japan, a short hist. of the dept. of education.* 2° *Descriptive outlines of the various schools in Japan.* 3. *Eleventh annual report of the minister of education, Tokio. Japan.*

Digitized by Google

PETIT GLOSSAIRE DE PATOIS

D'UN CANTON LITTORAL DU COTENTIN

(Portbail, St-Sauveur-le-Vicomte)

Nous avons cueilli dans la première partie (Lettres A-F) de l'envoi de l'intelligent et zèlé cultivateur de Denneville, M. A. Piquot, les mots qui nous ont paru être originaux ou intéressants à divers titres; nous allons faire le même choix dans la seconde et dernière partie qu'il vient de nous adresser. Ceux-la seuls qui sentent le charme de lire ou d'entendre le patois natal comprendront aussi le plaisir de ces sortes d'études, et les philologues, chercheurs d'origine, y trouveront très souvent des solutions.

G, Galeter, trembler de froid, onomat. analogue au fr. haleter. ga, « avé le ga,» litt. avoir le coq, en v. fr. le *gal*, c.-à-d. la victoire, le coq prix de la victoire aux combats des coqs. — Gaffe, mot imitatif très expressif : « prendre sa gaffe, » sa bouchée. — Gar, à l'œil louche, en v. fr. œil *vare*, en fr. œil vairon : « gars normands, chicaniers à l'œil vare. »— Gohan, vase avec anse sur la couverture, usité en Avranchin, origine inconnue. — Gondolé, bossué, tend à devenir fr., litt. imitant la forme de la gondole : on dit terrain gondolé, c.-à-d. vallonné. — Goutrongle, frisson, malaise subit, inconnu.— Gravage. débris sur la *grève* de la mer, épave. — Griller, glisser, mais en râclant, car un bruit naturel a plusieurs nuances. — Guéder, soûler, rassasier, est à demi fr., Littré le cite, et le tirant de guéder, teindre avec la guède, dit avec vraisemblance qu'il ne faut pas séparer ces deux mots, car pour le second, c'est traiter le corps comme le teinturier traite l'étoffe qu'il *guède*. Littré cite comme normand *guèder*, soûler : L'Avranchin a-t-il ce mot ? — Guichon, godet à boire, en terre, étym. inconnue. — Guibolles, jambes, pour *gigolles*, passé dans le langage commun. — Guignier, lancer violemment, par ex. une pierre, origine ignorée. — Guermenter, quereller. — Guette-Quemin (chemin), voleur de routes, se comprend bien. — Galfourquié, litt. mal fourché, celui qui a des jambes longues et menues. Gnet, l'œuf qu'on laisse dans le nid, à Avranches le *nichet*; or *gnet* doit-être un fragment d'un mot inconnu. — Gouin, un pou, inconnu; en marine *gouin* est le matelot de mauvaise tenue ; peut-être sale comme un pou, Littré dit de ce mot : masculin burlesque de gouine.

H. Hague, fruit de l'aubépine, l'angl. *haw*, mot d'orig. germa-

Digitized by Google

nique. — HALITRE, demi-écorchement de la peau, comme effet du *hale*, vent frais, qui mort la peau. — HANEBEC, moucheron, moustique, orig. inconnue : la décomposition donnerait *bec* — et *hane* (poule), ce qui n'a guère de sens. — HARIN, mauvais cheval « celui qu'on harasse de travail, dit M. Piquot. — HAROUSSE, femme de mœurs légères, inconnu. — HAZIER et HAZI, atôme, objet très petit, étym. inconnue. — HAITIER, poêle à frire, litt. où l'on cuit une *haste* de porc, un *hâtelet*. — HIORD, sale, lisez *ord*, radical de ordure. — HOUZET, fille légère, inconnu. — HI DE CORPS, effort avec un *han*. — HUNAUD, boudeur, litt. qui fait *hun*, de même pour HOUNARD grincheux. — HOULIN, crabe, araignée de mer, qui se *houle* dans les trous, *houles*, en all. *hohle*, creux. — HOQUETON, crible, litt. objet qu'on hoche. — HERPIES, poil frisé sur la nuque : du Cange donne *héruppé*, hérissé. — HOUHOU, tristesse, d'après un soupir profond, se dit des animaux : « cette poule fait le *houhou*. »

I. IGRE, ongle, aussi expressif que griffe, mais c'est une transformation de ongle, passant par *ingle* et par *ingre* (Valognes), et arrivant à *igre*. — IN, hameçon, lisez haim, du lat. *hamus*, en v. f. *hain*, dans du Cange. — INDE, teint jaunâtre, en.v. fr. *inde*, bleu, du l. *Indus*, indien. — INVECTI, espiègle, le même que le fr. invectif, mais avec un sens différent.—ITÉ, tel, lisez, *itel*, du l. *hic talis*, d'où *itou*. — ISIQUI, *ie*, amaigri, litt. désséché. — HI-DIA, commandement pour à droite ; HI-HUE, à gauche.

J. JENCER, lisez *gencer*, mettre une chose de côté, se ranger, « gence-toi, » range-toi, altération du fr. agencer, que Littré tire de *a* et de *gent*, gentil, par le sens d'ajuster, mettre en ordre. — JODU, sourd, litt. *j'ouis-dur*. — JONFER, ronfler. — JOSTER, plaisanter, s'ébattre, le v. fr., *jouster*, lutter, combattre. — JINQUÉT, coup de vent, onomat. analogue à cingler. — JINGARD-MARTIN l'un portant l'autre : « on me paie un franc par jour « Jingard-Martin. »

K. KANNE, écrivez *canne*, cruche, porté en Angl. où c'est *can* : Fr. Michel, très savant pourtant, a ignoré ce mot dans le *Roman du M. St.-M.* de G. de S. Paer. Le fr. a *canette*. Le patois anglais dit *Kennen*. — KÊTILLER, battre avec une branche. — KOHUE, écrivez *cohue*, onomatopée restée dans *cohue*, tribunal, à Jersey, à Mortain, à Bayeux. — KAIRE, chaise, d'où le fr. chaire, du l. *cathedra*. — KZETTE, rameau de buis ou de laurier, mot imitatif du bruit de leurs feuilles, se dit spéc. du rameau de la fête des Rameaux.

L. LANDON, longue guide pour les attelages de bœufs et de che-

Digitized by Google

vaux, étym. ignorée à moins que ce ne soit le saxon *lœed*, en angl. *lead*, guider, conduire. — LANLÈRE, double mouvement de va et vient, *lan* et *lère* , et demi-meule de pressoir, à laquelle on imprime ce mouvement. — LAMA, fatigué, étym. inconnue.— LAQUAIS suites, restes, litt. *reliquats*. — LAIREURE, lisez *l'aireure*, seconde façon *d'arer* la terre. — LIGAN, espace libre, étym. inconnue. — LIGURON, mince, litt. un peu *liger* ou léger. — LAUDER, agir lentement, mot imitatif d'un mouvement lent. — LOCHER, remuer, secouer, de même en v, fr. — LOLO, femme ou homme mou et dolent, — LIPAUDER, manger en claquant des lèvres, des *lippes*, forme péjoratives, en angl. *lip*, lèvre.

M. MISÉRIER quelqu'un, lui faire des misères; dans l'Avranchin, *misérer* est neutre et sign. être dans la misère. — MITRER, salir le visage, imiter les taches noires du visage des boulangers appelés *mitrons*, dit Littré, de la coiffe de papier en forme de mitre, qu'ils portent ordinairement. Mais le Cotentin a un synonyme à *mitre*, tache sur la peau : c'est l'étrange mot *talbot*, tache noire, d'où *talboter*, tâcher de noir ; nous-même en ce pays avons dénommé *Talbot* un chien de Terre-Neuve tout noir ; toutefois *tar*, goudron, brai, pourrait bien être le radical. Mais plus étrange encore est la locution cotentinaise de « *Furie Talbot* » appliquée ironiquement à une forte et soudaine colère. Le général Talbot, l'impétueux Talbot, l'Achille de l'armée anglaise au xve siècle en Normandie, a prob. donné lieu à cette expression. Son souvenir se conserve dans *Tour-Talbot*, château de Falaise. — MOCHI-MOCHA, comme-ci, comme ça, peut-être la forme fr. chuintée.— MOLAIS, lisez MOLLETTES (les), pince à feu, formée de deux tiges molles. — MOULINIAIRE, du l. *molinarius*, celui qui fait ou répare les moulins à blé, en Avranchin *moulaire*.— MORTCHU, litt. (cuir tchu), mort, pellicule de la peau, spéc. du cuir chevelu.— MORTFILER, filer en se mourant : « les prix du bétail mortfilent, mauvais commerce ! » — MEULETTE, partie de l'œsophage où les aliments achèvent « d'être moulus. » — MALON, bouton avec escare sur la peau; étym. tirée de notre *Gloss. Normand* : « MALON, gale, bouton sur la peau, en v. norm. *malan*, lèpre, (Benoît de S. More, chron. III, v. 463 et 524). Toutefois Benoit dit *Mal-Malan*, c. à. d. mal de malandre ou de lépreux, d'où malandrin, gueux, mendiant. Aussi dans le Cotentin, la *malandre* est un amas de boutons, de gales.— MALE, fumier, forme de marne, à Avranches, la *mêlée*.

N. NATRE, méchant, cruel, en v. fr. *nâtre*, avare, est peut-être le l. *ater*, par agglutination de : Vilain âtre. — NÉFILE, ruban de fil (noir) pour *ner-fil*. — NACHIER, priser du tabac, onomat. d'aspiration, comme le l. *nasus*, et l'angl. *snuff*.

Digitized by Google

O. Obiche, esprit, habileté, étym. inconnue. — Orphanté, homme inconnu, d'apparence suspecte, se rapproche du v. fr. *orphan*, orphelin ; mais dans l'Avranchin, *orphanté* ou mieux *refenté*, se dit d'un vase fêlé, spécialement à Granville. (Dr Letourneur.)

P. Papin, bouillie de froment, de l'onomat *pap*. — Pave, iris d'eau, avec laquelle on *pave* les rues à certaines fêtes, si ce n'est une forme de pavot. En Avranchin, *paveille* désigne les joncs, iris et roseaux des marais. — Pénager, nourrir les bêtes, c'est le v. fr. *pasnage*, droit de pâture, du bas l. *pastinacum*. — Pètre, paresseux, du l. *piger*, en v. fr. *pigre*, paresseux, en norm. *pècre* et *pètre*; en argot, *pègre* voleur.— Pucholé, n'importe, je ne m'en soucie pas, le v. f. *peu chaloir*, importer peu. — On comprend à quels gens s'applique le dicton suivant : « Poler sur un eu (œuf) et mouégier (manger) un beu. » — Pouffiasse, vessie, terme injurieux, une *pouffiasse*, femme ivrognesse et de mauvaise vie. Delvau dit que Asnières, près Paris, ajoute à son surnom de Gadouville, celui de Pouffiassebourg, comme villa des courtisanes. — Poulet de haie, enfant clandestin. — Prendre erse, s'accoutumer à faire quelque chose, inconnu. — Peulier, homme de mauvaise mine, inconnu. — Piquier la feuve, à Avranches, planter le chêne ; en effet, on sème la fève, droite, debout, se planter la tête en bas, les pieds en haut.

R. Rance, monceau allongé de blé, de pommes, etc. sans doute, une rangée. une disposition par rang. Diez est pour une orig. germ. Scheler propose *rega*, chuinté, primit. de *regere*, mettre en ordre. — Ravenet, c'est le Havenet de l'Avranchin, espèce de filet. – Rasière (une) somme de trois boisseaux, à mesure rasée. Reclier, ramasser des pommes, les restes abandonnés, une forme de râcler : c'est le glanage appliqué aux fruits.

R. Rouèfle (jeter sa), muer, orig. inconnue. — Refets, id. compliment, éloges. — Ran, bélier, en angl. *ram*.

S. Safre, glouton, onomat. de mastication. — Saintir, faiblir dans ses mouvements, se rapproche de l'angl. *faint*, défaillir. — Sinot, grand vase où l'on conserve le lard salé, orig. inconnue. — Sivelle ou Civelle, bout de cuir, par extension de *civelle*, qui se dit pop. du *salix caprea*, qui sert aussi de ligature, d'après une certaine ressemblance avec la cive (*cœpa*), note tirée de la *Philologie de la flore de Norm*. p. 95. — Snoquier, priser du tabac, onom. analogue à l'angl. *Snuff*, priser. — Solier, grenier, en v. fr. *solier*, chambre haute, v. du Cange à *Solarium*.— Souler, avoir coutume,

Digitized by Google

le v. fr. *souloir*, du l. *Solere*. — Spéciauté, rareté, objet de curiosité. — Sussites, redevances, le fr. subside, usité dans l'Avranchin. Saper, manger avec bruit, onomat. — Sassier ou Sourdin, marchand de chaudrons, de sas, et sourdin est le sobriquet des gens de Villedieu.

T. Talbot, tâche noire de saleté, v. ci-dessus. — Teaulot, manie, façon d'être, orig. inconnue. — Tombre et Tondre, amadou, de l'islandais *tundr*, allumer ; ce mot existait dans le v. fr. « Et li tondres et li galet. » l'amadou et la pierre dans *Parthenopeus* de *Blois*. — Touiller, salir, entre dans le fr. pop. ratatouille.— Tran, pis de la vache, contr. du fr. trayon. — Temprum, précoce, litt. du premier temps. — Tar, goudron, en angl. *tar*, en v. fr. *terc* et ter, d'où le dicton : noir comme ter. — Tentier, le marchand forain qui dresse une tente à café. Nous puisons ce néologisme dans un excellent *Bulletin de Soc. pop.* publié à Cherbourg, qui nous est adressé par l'Association. — Varet, première façon donnée à la terre par la charrue, le fr. guéret, du l. *Vervactum*, jachère. — Vatrer, crotter, mouiller, le *water* des langues du Nord.—Vêpres, pour *vêpes*, guêpes, du lat. *vespa*, — Viédot, bouchon de bois de futailles pour viretot, de l'idée de virer. — Vouaichier, laver du linge, de l'angl. *wash*.

L'ENFANT DE CHŒUR

Le porche de la vieille église
Où le cytise
Epanouit ses grappes d'or
Sourit encor.
O porche de la vieille église !

Ne sais-tu pas que l'humble enfant
Si triomphant
Quand il revêtait l'aube blanche
Chaque dimanche.
Ne sais-tu pas que l'humble enfant

A pour jamais clos sa paupière,
Que sous la pierre
Il va dormir l'enfant vermeil
Son long sommeil.
La mort a fermé sa paupière

Digitized by Google

La cloche tinte, hélas, hélas !
J'entends le glas,
J'entends aussi, douleur amère,
La pauvre mère.
La cloche pleure, hélas, hélas !

Et j'aperçois dans l'herbe verte
La fosse ouverte
Où luit le rayon enchanté
Des jours d'été,
Et j'aperçois la fosse ouverte.

Le voilà mis dans le tombeau
L'enfant si beau
Le Prêtre est rentré dans l'église,
Mon cœur se brise,
Le voilà mis dans le tombeau.

Non, non, tu n'es pas sous la terre,
O doux mystère,
Ton âme a fui, rayon de feu,
Dans le ciel bleu.
Non, non, tu n'es pas sous la terre.

Il balance au Ciel l'encensoir,
Il va s'asseoir
Là-haut, bien haut, loin de nos fanges
Parmi les anges,
Il balance au ciel l'encensoir.

Ah ! souviens-toi de ta promesse
Quand à la messe
J'invoquerai les Bienheureux,
Prie avec eux.
Oui, souviens-toi de ta promesse.

Prie avec eux pour tes parents,
Toujours pleurants,
Prie avec eux pour l'humble église
Où le cytise
En suspendant ses grappes d'or,
Sourit encor.

St-Jean-le-Thomas, 11 août. J. VAUDON.

Digitized by Google

Le P. Vaudon, au mois d'août, assista aux funérailles de mon enfant de chœur. Je vous envoie ses impressions à ce sujet.

Tout mon respect, L. Barbot.

Congrès de la Sorbonne. Ce Congrès, cette année, s'est réuni dans les vastes et splendides salons du ministère de l'Instruction publique, où l'on a réparti les diverses sections. Celle d'histoire et de philologie, à laquelle appartient M. Le Héricher, président et délégué de la Soc. d'archéol. d'Avranches et de Mortain, est présidée par M. L. Delisle. Considérant l'éloignement où il est du centre de Paris (Ivry-sur-Seine), il lui donne le premier la parole. M. Le Héricher avait espéré rencontrer là le distingué M. A. Gasté, de la Faculté de Caen, qui avait annoncé que, si sa santé le permettait, il viendrait rompre courtoisement quelques lances contre lui. Mais il trouve quelques connaissances et amis : M. E. de Beaurepaire, M. Châtel, M. Joret, auquel il annonce qu'il vient de faire dans la Revue de l'Avranchin un article étendu sur sa collection de noms des plantes normandes, M. le vicomte de Potiche, M. l'abbé Arbellot, un vieux Sorbonnien, comme nous, toujours fidèle à ses étym. des noms de lieux..

La séance est ouverte à neuf heures. Elle est consacrée aux lectures particulières faites par MM. les Membres du congrès. Voici, pour ce qui concerne l'exposition hist. de M. Le Héricher, le compte-rendu rédigé par le Secrétaire de cette section du Congrès.

« La parole est à M. Le Héricher, président de la Société d'archéologie, littérature, sciences et arts d'Avranches et de Mortain. M. Le Héricher y lit une communication relative à une prétendue insurrection populaire en Basse-Normandie, pendant l'occupation anglaise du xve siècle.

« M. Le Héricher rappelle le faux vaudevire, forgé par M. J. Travers sur lequel avait été basée l'indication d'un mouvement insurrectionel, M. Travers a reconnu le faux dans la session de 1866, à la Sorbonne. Il reste cependant des partisans de cette idée, dont le principal est M. A. Gasté, prof. à la Faculté de Caen. Mais M. Gasté ne produit que des chansons à l'appui de sa thèse ; or, des chansons ne sont pas des actes. Pour trouver des actes, M. Le Héricher a fouillé la masse de documents authentiques et contemporains, réunis par M. Siméon Luce dans les deux volumes de la *Chronique du Mont Saint-Michel*, en relevant tous les faits de révolte ou de brigandage accomplis par de petites bandes de vingt hommes au plus, excepté l'importante affaire de la Vicomté de Falaise, sur le personnel de laquelle nous manquons de renseignements.

« M. Le Héricher n'a donc pas rencontré dans ces documents de faits qui puissent justifier le nom d'insurrection populaire. Il se réserve

Digitized by Google

de compléter son mémoire en démontrant que si aucune insurrection n'a pas été prouvée, un mouvement n'était pas possible, ou du moins qu'il était très difficile.

« M. Delisle fait observer à M. Le Héricher que nier toute tentative d'insurrection serait peut-être aller au-delà des données fournies par les documents. Il remercie M. Le Héricher dont les détails sont si précis. Le lecteur sera ainsi à même de se faire une opinion sur cette question controversée, qui ne saurait être discutée à fond sans tenir compte des événements dont la Haute-Normandie fut alors le théâtre. (*Journal officiel*, 24 mai 1888.)

Etat du Mont St-Michel en 1888. Notre confrère M. Effosse, Principal du collège d'Avranches, a eu la bonne idée de rétablir des promenades, aussi salubres qu'instructives, qu'un maître, aujourd'hui vieux, faisait faire pédestrement à ses élèves de Rhétorique. Il a conduit ses élèves au Mont St-Michel. Ça été une excellente et parfaite excursion, favorisée par un joli temps modéré, bien combinée dans sa distribution des heures de la journée, avec une jeunesse bien convenable et bien disciplinée sous la direction attentive et bienveillante de M. Lucas, sous-principal, et avec de bons cicerones. C'étaient M. Edouard Le Héricher, plus pour l'histoire, et M. Louvel, un des architectes du Mont, plus pour les monuments. On est parti à six heures aux sons de la bonne petite fanfare des élèves, qui a sonné à travers bourgs et villages ébahis. Des chœurs ont alterné avec la musique. Arrivés sur la digue, ils ont formé demi-cercle autour de M. Le Héricher, qui leur a tracé les grandes lignes formées par les remparts, la ville pendante, et l'abbaye-forteresse, qui dessine aussi bien ses maîtresses lignes. Suivant les remparts, aujourd'hui en bon état de restauration, ces jeunes gens recueillant des notions et des points de vue sur ce parcours sont arrivés à l'abbaye, où sous la direction de M. Louvel ils ont visité toutes les parties de ce vaste entassement de toutes les architectures, où il n'y a rien de plus étonnant, de plus étrange, de plus original que le dortoir des religieux qu'on est en train de nettoyer pour sa restauration future : pièce unique, croyons-nous, que nous n'avons pas le temps ni la place de décrire. Mais rien n'est attristant comme la vue de l'église dont les voûtes disparaissent dans les échafaudages et dont le pavé disparait aussi sous des chemins de fer, sous les matériaux, sous la poussière. La visite au cloître a soulevé des appréciations variées spéc. sur la toiture aux vives couleurs, le jaune dominant, sur les colonnettes de marbre dans un monument tout de granit : archéologues et architectes ont de la peine à s'entendre. A la descente opérée par l'Orphelinat, un excellent dîner, très habilement préparé, a rassasié ces

Digitized by Google

jeunes estomacs qui y ont fait le plus grand honneur. Au dessert M. le Principal a porté un toast de remercîments à M. Grey, l'excellent et très estimé chef de musique, à messieurs les cicérones. Un moment d'entretien avec M. Le Court, le respectable et ancien maire du Mont, nous a renseigné sur le nombre de visiteurs qui, grâce en partie à la digue, viennent au Mont, c'est 40, 50 mille. Mais il faut que cette digue s'infléchisse vers la porte actuelle ou qu'on ouvre une porte à son extrémité, ce qui est la mesure la moins désirable. Le retour par Pontorson a couronné parfaitement l'excursion : parents, anciens élèves du collège, curieux, ont formé une masse considérable ; les élèves ont joué sous la halle où la municipalité a offert des rafraîchissements, puis avec l'obligeant et courtois M. Daussy ils ont visité l'Hospice dans tous les détails possibles. Retour à Avranches vers neuf heures. Voilà une promenade qui ne fera que du bien à notre vieux collège : elle fait honneur à M. le Principal qui ne s'en tiendra pas à cette excursion, exercice recommandé par divers ministres, spéc. par M. Duruy, et il ajoutera ainsi à l'affectueuse estime dont il jouit de la part de ses élèves, de ses collaborateurs et des vieux maîtres de l'établissement.

Nous avons monté au crénelage qui couronne le Dortoir et nous avons vérifié, contrairement à une assertion de M. V. Jacques, auteur d'un livre sur l'Abbaye, que si le passage est très étroit, le tireur ou l'archer peut tirer debout. Ce crénelage existait-il autrefois de ce côté si peu attaquable du Mont? c'est l'objet d'un doute, mais M. l'architecte Louvel nous dit qu'un créneau ancien avait été retrouvé. Quoi qu'il en soit, ce crénelage blanc pâle et d'apparence fragile n'est pas d'un bon effet. Il faudrait lui donner la couleur des vieilles pierres voisines. A Paris on peint les restaurations et on vient de nous dire que les récentes statues des Tancrède à la cathédrale de Coutances ont reçu les couleurs de l'antiquité. On eût dû faire de même à la flèche restaurée de ce monument dans la partie que le peuple appelle très bien le « bonnet de coton. » Nous avons enfin fait une visite à l'hôtel où est mort M. Sagot, l'habile dessinateur qui s'était comme collé à tous ces monuments et en avait fait pendant 17 ans de séjour les dessins les plus grands et les plus beaux. On peut en admirer plusieurs dans la salle à manger de l'hôtel Ridel. Les autres sont sous les scellés. Il faudrait bien quarante mille francs pour publier ces belles pages, héritage de plusieurs neveux.

L'AVRANCHIN AU SALON

Le Président de la Société, au temps de sa délégation au congrès de la Sorbonne, a non pas visité, mais parcouru le Salon, et il déclare

Digitized by Google

qu'il n'a presque rien vu dans ce monde de toiles encadrées et de sculptures plus ou moins exagérées, mais il avoue aussi qu'en l'absence de compétence artistique et surtout technique, tableaux et sculptures le saisissent principalement au point de vue de l'amour ou de la haine qu'ils lui inspirent. Aussi, au Salon des sculptures, il n'en a bien vu que deux, la *Revanche* et les *Frères Galignani*. Il les a déjà jugés dans cette Revue et demande pour faire un ensemble la permission de reproduire son appréciation. Mettant sa critique à la remorque du sentiment, ne remarquant bien que ce qu'il aime ou que ce qui lui déplaît, il dira seulement que la statue la *Revanche* est un Gaulois sauvage qui avertit l'ennemi de se garder durement contre une bête féroce et que les deux frères *Galignani*, par Chapu, le groupe offert à leur mémoire par la ville de Corbeil comblée de leurs bienfaits, sont un groupe charmant, deux frères n'ayant qu'une seule âme rayonnante sur leur belle, loyale et mâle figure. Pour la *Revanche*, nous l'avons trouvée jugée, comme nous la jugeons, par Henri Houssaye (Journal des Débats) : « Le personnage que M. Desca a imaginé pour symboliser la Revanche réclame l'Alsace et la Lorraine de l'air dont il demanderait la bourse ou la vie. »

Deux artistes d'Avranches seulement ont des tableaux au Salon : M. Pinel-Maisonneuve, avec un portrait de M. Fouqué, frappant de vie et de ressemblance, Melle Robiquet avec : *Soir de Bataille à la Fontaine* : un architecte artiste nous l'a défini : peint avec une énergie virile. M. Le Marié des Landelles, de Pontorson, a exposé *Bords de la Sauldre* « Les amoureux du mélancolique automne et du triste hiver s'arrêteront avec plaisir sur ce tableau, dit le critique d'art de la Revue des Deux-Mondes, G. La Fenestre. Le même consacre une longue appréciation au tableau d'un grand artiste que nous réclamons quelque peu pour notre compatriote, M. Guillaume Dubufe, comme ayant peint à l'abbaye de la Lucerne où demeure notre aimable confrère, Paul Dubufe, son frère, spécialement ses *Péchés capitaux* achetés par l'Amérique et détruits par un incendie. M. Paul Dubufe lui-même est un excellent paysagiste, mais laissant le pinceau pour la truelle, il bâtit des villas sur les bords de la Méditerranée, sous les pins parasols. M. Lesrel, de Genêts, dont l'atelier riche en belles armes est dans notre musée sous la forme des belles photographies qu'il nous a données, est sorti, pour cette fois, de son époque favorite, celle de Louis XIII, pour faire *Amateurs de gravures et Coquetterie*.

Madame Hélène Taurines, épouse de notre confrère, M. le notaire Taurines, a exposé *Cactus et Perruche*, faïence ornementale. Les sculpteurs exposent : M. Albarède, de Sourdeval, portrait de M. P., médaillon en plâtre ; M. Regnouf de Vains, l'*Alsacien*, étalon de l'administration des haras. En gravure, M. Delaunay, de Granville, un Mont Saint-Michel.

Digitized by Google

Nous réclamons aussi comme un des nôtres, M. Japy, habitant Carolles en été, qui a exposé l'année dernière le Mont Saint-Michel et la Grève pris du pont de Genêts, et qui donne cette année un *Crépuscule* dont un critique autorisé a dit qu'il n'avait pas encore exposé de tableau si intéressant.

En somme, l'Avranchin n'a pas autant produit d'œuvres d'art que les années précédentes; on s'y recueille sans doute pour la grande exhibition de l'année prochaine.

LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'AVRANCHES

Nous n'avons pas à rappeler la richesse de cette bibliothèque en ms. antiques et, pour quelques-uns, inédits, ceux qui ont été publiés, et dont le plus célèbre est le *sic et non* d'Abeilard, par Victor Cousin. L'année dernière, notre confrère, M. Heerdegen, prof. au gymnase d'Erlangen (Bavière), puisait dans le ms. de *l'Orator* de Cicéron les derniers éléments d'une édition définitive de ce traité, et pour laquelle M. Etienne Dupont et M. Le Héricher avaient recueilli les dernières variantes. Aujourd'hui, c'est un autre professeur de Bavière, ami du précédent, qui s'adresse en deux langues au Président de la Société pour des recherches dans un ms. contenant le traité *De animâ*, d'après Aristote. L'envoi de la transcription demandée s'est croisé avec la dernière lettre, celle qui est en latin. Voici les deux lettres :

Monsieur, comptant sur votre éminent savoir et en même temps sur votre aimable complaisance que me fait voir une lettre du professeur Heerdegen, ainsi que les Prolegomena de ce savant dans *Ciceronis orator*, p.VI, j'ose vous demander les renseignements suivants.

D'après un manuscrit de Bamberg, le professeur Holzinger, de Prague, a publié en 1887 une traduction verbale du moyen-âge de Nemesius *peri phuseos anthropou* sans savoir le nom de l'auteur ni les autres manuscrits.

Or, jetant un coup d'œil dans le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, tome 4, p. 535, je crois pouvoir conclure des six premiers mots du commencement que cette truductien est identique avec le *prennon phisicon* de N. Alphanus archiepiscopus Salerni, lequel se trouve dans la Bibliothèque d'Avranches, ms. 221.

Pour en avoir la certitude, je vous prie donc de m'indiquer, s'il vous plait, les deux premières et les deux dernières phrases de cette traduction dans le ms. d'Avranches. et, en cas qu'il s'y trouve une division en chapitres, de me communiquer leur nombre.

Digitized by Google

Soyez persuadé que je n'oublierai jamais cet important service, que j'exprimerai ma profonde reconnaissance dans un article que j'ai l'intention de publier sous peu, et qu'il me fera toujours le plus grand plaisir de vous rendre des services pareils.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Juin 1888. Dr. Léonard DITTMEYER.

Professeur au Nouveau-Gymnase de Würzburg (Bavière).

Domine admodum reverende !

Jam abhinc quattuordecim dies Te per litteras oravi, ut meum in usum paucos versus ex codice 221, clarae vestrae bibliothecae (vide catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, tome 4, p. 535), describeres. Hae litterae nescio quo pacto fortasse interciderunt. Itaque iterum Te, quippe qui bibliothecam Abrincensem optime noveris — id quod me Ravaisson, rapports, etc., etc., p. XII, docuit — et quem mihi professor Heerdegen summis laudibus extulerit, per illam humanitatem obsecro, qua homines docti omnium gentium inter se conjunguntur. Audi, si Tibi placebit !

Holzinger, professor Pragensis, anno 1887 ex codice Bambergensi vetustam Nemesii *peri phuseôs anthropou* translationem primum edidit, nesciens, quis eam conscrispisset, ubi alter codex lateret.

Ego ex illo catalogo egregio et ex Ravaissonio, p. 185, cognovi auctorem.

Sed ut de hac re certissimus fiam, Te iterum atque iterum oro obsecroque, ut mihi hujus translationis (5° *Prennon fisicon Nemesii*, etc., etc. vide catalog. génér.) *primos* et *extremos* versus, i. e. initium et finem describas et si haec translatio in capita divisa est, numerum capitum mihi indices. Si hoc Tibi facile, mihi gratissimum officium praestiteris, non deerit Tibi in perpetuum grata mea memoria, non deerit in commentatione quam scripturus sum, grata professio, quid Tibi debeam.

Te salvere ex animi sententia jubes.

TUUS,

Dr. Léonard DITTMEYER,

Professeur au nouveau Gymnase de Würzburg (Bavière.)

P. S.— Comment on écrit quelquefois dans la première revue du monde : nos lecteurs rectifieront :

« Ce n'est point une biographie de M. Caro que je me propose d'écrire, ni même un portrait que je veux essayer *d'en* tracer. — Un homme que j'ai aimé et de *qui* la mort m'est une tristesse. — Une phrase enchevêtrée de huit lignes, petit texte. — Une justice du deni *de laquelle* on peut dire il a beaucoup souffert.— Phrase pleine d'in-

Digitized by Google

cises, et forte de dix-huit lignes. Mais nous ne comptons plus ces périodes essoufflantes, — On les a moralistes *appelés*. — Un écrivain qui *comprenne* la gravité du problème, voilà qui est plus rare qu'un Rivarol et c'est *à qui* je réserve l'honneur du nom. — Lorsque nous serons chassés de cette maison, on *commence* à se demander où nous logerons. — Quand il sera prouvé que la liberté n'est qu'une hypothèse et qu'on verra plutôt une planète sortir de son orbite qu'un acte humain n'avoir en lui sa cause, que demeurera-t-il de l'institution sociale ? — Il arrivait à la morale *dont* il ne trouvait qu'une demi- douzaine d'auteurs qui eussent traité. » M. Brunetière, *R. des Deux-Mondes*, article sur M. Caro.

P. S. — Enfin nous avons vu de nos yeux et planté dans notre jardin le populage *caltha palustris*, tiré d'une grande station dans le pré des Landelles, à Marcey, l'unique que nous connaissons dans l'Avranchin. — Au prochain N°, Blason pop. de Villedieu.

Un journal italien illustré nous arrive, c'est *Il Piemonte agricolo (Alessandria Aprile, 1888)*. Nous y remarquons un article sur la poule de Campine et sur notre confrère M. Garnot, le propagateur de cette charmante et bonne espèce. Nous donnons le texte italien avec la traduction par Mlle Ida Hubert, afin que nos lecteurs se donnent le plaisir facile de passer d'une langue dans l'autre. « La Campine è somigliantissima all' Amburgo colla differenza che questa è buona da racinto, mentre la prima ama scorrazzare. Leroy ne dice molto bene. I fratelli Benoist, allevatori nel Poitou, e M. Garnot, d'Avranches, la retengo una razza eccellente da fattoria. Garnot la disce una gallina essenzialmente agricola dal punto di vista della produzione delle nova. E rustica è vagabonda, sa nutrirsi mollo da sè ; è molto piccola, vispa e gentile e colle sue lunghe ali fa anche dei voli discreti. La si vuole una grande produttrice d'uova : 240 a 260 (?) all'anno. In questo o v'è esagerazione o risultati ottenuti con cure speciali alla gallina.

— La Campine ressemble beaucoup à la Hambourg, avec cette différence que cette dernière est bonne de mue ou de poulailler, tandis que (le v. fr. *dementiers*) la première aime à courir, Leroy en dit beaucoup de bien. Les frères Benoît, éleveurs du Poitou, et M. Garnot, d'Avranches, la tiennent pour une excellente race de ferme. Garnot la dit une poule essentiellement agricole au point de vue de la production des œufs. Elle est rustique et vagabonde, se nourrissant beaucoup par elle-même ; elle est très petite, vive, gracieuse et avec ses longues ailes fait parfois des vols discrets. Il en fait une grande productrice d'œufs : 240 à 260 (?) par an. En cela il y a exagération, ou ces résultats sont obtenus par des soins spéciaux donnés à la poule.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches, imp. typ. et lith. J. Durand, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 12 JUILLET 1888

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. Le Monnier.

Présents à la Séance :

M. le vicomte de Potiche ; Mme et Mlle Beaumont ; M. et Mme d'Emanville ; Mme de Drême ; Mme G. Durand et son fils ; Mme Couraye-DuParc ; Mme Chrétien ; M. et Mme Effosse, Principal du Collège, et un groupe d'Elèves du Collège ; M. Saint ; Mlle Daumesnil ; M. Lebel ; M. et Mme Trochon ; M. Belloir ; M. Boutry père ; M. Boutry-La-Frênaye ; M. Nelet, M. Ch. Yvon ; M. le vicomte Georges d'Avenel, M. J. Durand ; M. le Missionnaire Boutry ; M. Anfray ; M. Vigot, Conservateur du Musée ; M. Lochet, Professeur à la Martinique ; M. Fauchon ; M. Alfred de Tesson ; Mlle Ida Hubert ; Mme Dupont ; M. Palamède Provost, M. Provost, Receveur de l'Enregistrement.

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal rédigé par M. Sosthène Mauduit.

Présentation de douze nouveaux membres et Correspondance.

Fêtes à Avranches en Juin et Juillet 1816, pour le retour des Bourbons, par M. Sarlin, avocat.

Glossaire du Cotentin, par M. Alf. Piquot, cultivateur à Denneville.

Les Eucalyptus contre la malaria aux environs de Rome, par Mgnor Deschamps du Manoir.

Les Guêpes Normandes au Président.

Deux mots sur les Serpents, par M. Boutry, d'Avranches, missionnaire des missions africaines de Lyon.

L'Enfant de chœur, poésie par M. J. Vaudon, communiquée par un ecclésiastique de ses amis.

Digitized by Google

Les Auxiliaires de la Justice sous Louis XIII, extrait du 4e volume de *Richelieu ou la Monarchie absolue*, par M. le vicomte J. d'Avenel.

Rapport de Le Carpentier sur la défense de Granville, transcrit et communiqué par notre confrère le bibliophile M. Le Petit, de Beauchamps.

Les Métaphores et Locutions marines, d'après le capitaine de vaisseau M. Jouan, par M. le commandant de Tesson.

Une Lettre en patois avranchin, par Mme X.

Le Président délégué de la Société au Congrès de la Sorbonne.

L'Avranchin au Salon par le Président, lu par Mlle Beaumont.

Appel fait aux Conservateurs des Musées par le général Gervais président de l'exposition du ministère de la guerre.

Le Retour du Printemps, par M. P. L., élève du collège d'Avranches.

Distribution du 2e numéro de la *Revue de l'Avranchin*.

Distribution du IXe volume des *Mémoires de la Société* à la prochaine séance.

P. - S. — Les Membres du comité de lecture se réuniront aprés la séance.

Séance nombreuse et bien remplie.

De la correspondance accumulée depuis trois mois, M. le Président détache deux ou trois lettres les plus importantes, celles de :

Mgnor Deschamps du Manoir, à Naples, et celle du docteur Lauret, à Ducey.

Parmi les dons, il présente une dent de baleine offerte par M. le missionnaire Boutry, la très belle hache en pierre polie trouvée dans le parc du Plessis, en La Godefroy, offerte par M. le comte Max de Pracomtal, et les beaux volumes donnés par le Gouvernement :

1° Tome XIVe des annales du musée Guimet ;

2° Mémoires de la Société de Picardie, tome XIe.

Le premier article inscrit au programme, intitulé : Fêtes d'Avranches en juin et juillet 1816, par M. Sarlin, avocat, n'a pu être lu, son auteur étant retenu au Tribunal.

Une sélection de mots, faite par M. le Héricher dans le glossaire du Cotentin, rédigé par M. Picot, a été simplement mentionnée.

Le secrétaire lit un fragment de la lettre de Mgnor Deschamps sur les eucalyptus plantés contre la *malaria*, aux environs de Rome.

Le Président dit quelques mots sur une lettre dirigée contre lui par le recueil appelé : *Les Guêpes Normandes*.

M. Boutry, d'Avranches, missionnaire des missions étrangères, lit un article qu'il a nommé : *Deux mots sur les Serpents*.

Digitized by Google

M. Jules Durand lit *L'Enfant de Chœur*, poésie, par le père J. Vaudon, communiquée par un de ses amis.

M. le vicomte Georges d'Avenel fait la lecture d'un extrait du IVe volume de son ouvrage, *Richelieu ou la Monarchie absolue.*

C'est le chapitre des auxiliaires de la justice sous Louis XIII.

Le rapport suivant est simplement mentionné comme étant imprimé dans le dernier numéro de la Revue : Rapport de Le Carpentier sur la défense de Granville, transcrit et communiqué par le bibliophile M. J. Lepetit, de Beauchamps.

La Société entend ensuite les *Métaphores et locutions maritimes*, d'après le capitaine de vaisseau M. Jouan, de Cherbourg, par le commandant M. Alfred de Tesson, et ensuite une lettre en patois avranchin, par Mme X... Le Président rend compte d'après le *Journal officiel* de sa délégation au Congrès de la Sorbonne et du mémoire qu'il lui a présenté sur une prétendue insurrection populaire en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise du XVe siècle.

Mlle Beaumont lit une note du Président sur des artistes de l'Avranchin au Salon et ce dernier fait part de l'appel adressé aux sociétés savantes par le général Gervais, pour une section militaire à la grande exposition, et signale le canon de M. Havard, de Villedieu.

La séance se termine après la lecture d'une poésie : « *Le Retour du Printemps*, » par son auteur, M. P. L..., du collège d' Avranches.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, rédigé par M. le vice-secrétaire, M. S. Mauduit, le Président a proclamé le nom de treize membres nouveaux, tous titulaires, en les accompagnant de leurs titres à l'admission, ce sont :

1. M. Manoury, ancien principal du collège d'Avranches, auj. sous-directeur de l'école Pompée, à Ivry-sur-Seine, prés. par MM. Le Héricher, le principal Effosse, Octave Blondel.

2. M. Langlois, d'Avranches, médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Maréville (Meurthe-et-Moselle), prés. par M. Le Héricher et M. René de Cantilly.

3. M. Ernest Lochet, d'Avranches, prof. de sciences au collège de la Martinique, prés. par M. le missionnaire Boutry, M. Sarlin et le Président. (A Avr. rue de Fossés, 13).

4. M. Fortuné du Boisgobey, d'Avranches, prés. par le Président, M. Ch. Yvon et M. R. Boudent de la Godelinière.

5. M. L. Paumier, propriétaire, à la Haye-Painel, prés. par MM. le dr Lanos et Jules Desfeux.

6. M. Eugène Houssard, d'Avranches, substitut à St-Etienne,

Digitized by Google

prés. par MM. R. Boudent de la Godelinière, Hippolyte Gilbert et Le Héricher.

7. M. Edme Le Chartier, architecte à Paris (rue de Rennes, n°), prés. par MM. Le Héricher et Ch. Yvon.

8. M. le comte Gabriel de la Bigne, à Avranches, Plate-Forme, en hiver à Versailles (rue de l'Orangerie, 18), prés. par MM. Lebel et le Président.

9. M. le dr Hodoul, médecin de la marine (1re classe), chev. de la Légion-d'Hon., prés. par MM. Anfray et le Président.

10. M. Léon Daussy, de Janzé, résidant à Pontorson, ancien recev. de l'Enreg., prés. par MM. Effosse, Oct. Le Chevalier, le Président et Ch. Yvon.

11. M. P. Boudet, prof. de sciences au lycée de Rennes, prés. par MM. Lagallais et le Président.

12. M. Eug. Meslay, de Sourdeval, avocat, prés. par le Président et M. Jules Durand.

13. M. Bameule, greffier du Tribunal d'Avranches, prés. par MM. de Chabannes, Alf. de Tesson et le Président.

M. Le Gouix, membre titulaire, quittant Avranches, passe, sur sa demande, membre correspondant.

Notre excellent confrère, M. Aug. Besnard-Locherie, de Saint-James, et savant botaniste, étant allé habiter Dol eût pu passer correspondant. Le Président l'a vivement engagé à rester titulaire, c.-à-d. lecteur de nos œuvres, il regarde son silence comme une adhésion.

Plusieurs membres se font excuser : M. le curé Maheux, M. le secrétaire de Chabannes, le vice-secrétaire S. Mauduit, Et. Dupont. Parmi les membres de la colonie anglaise invités, le Président reçoit les excuses orales du colonel Halkett et les excuses écrites de l'amiral Holder.

CORRESPONDANCE DU SECOND TRIMESTRE 1888

Envoi d'un vol. des *Annales de Bretagne*, par M. Encoignard, prof. de philosophie à Falaise, membre du conseil académique de Caen. Memorandum par carte de M. Henri Fournier, ancien ambassadeur, à Vouvray (Indre-et-Loire), et de M. Louïse, principal honoraire à Sedan. De Perpignan, M. Dodgson envoie sa démission : le Président a répondu : « Je l'accepte avec plaisir, puisque malgré tous mes efforts, je n'ai pu réussir à vous être agréable. » Il se plaint d'erreurs commises sur ses notes dans notre Revue. M. Gasté, de la Fac. de Caen, consulte M. Le Héricher sur l'explication du mot normand *malon* (bubon), et sur *étibocher* : « Je regrette, dit-il, que :

Digitized by Google

1° ma santé, 2° l'apparition de l'inspecteur Zeller, m'aient empêché d'assister au congrès des sociétés savantes. » Il se proposait d'être le contradicteur de M. Le Héricher sur la thèse hist. qu'il y a portée. Il termine par des citations de poésie pop. en faveur de la sienne. M. Le Héricher en a fait l'examen dans le travail étendu qu'il vient de mettre dans notre 9e volume des Mémoires. M. Jules Le Petit, notre si dévoué confrère, le savant bibliophile, demande de mettre son lieu de naissance à Beauchamps, mis par erreur à Fleury. Promesse de venir à la prochaine séance. Il transcrit pour nous le rapport, qu'il croit inédit, de Le Carpentier, sur la défense de Granville et qui est inséré dans le numéro 2, 88, de la *Revue*.

Remerciements de *Smithsoniam Institution*, à Washington, de plusieurs Nos de notre Revue : « *A gift for which it returns its grateful acknowledgment.* » Invité à entrer dans la société de son pays natal, M. F. du Boigobey dit que « il sera très honoré de faire partie de la Soc. d'Archéol. d'Avranches, et très obligé à ses deux parrains. » M. V. Brunet, à Vire, envoie sa plaquette les *Sourdins*, demande l'envoi des Mém. de la Soc. et annonce une prochaine communication de son ms. sur les Seigneurs de Brecey ; deux vol. de Mém. lui ont été adressés : « Je vais les lire avec fruit, écrit-il, car notre Société compte de vaillants écrivains dont je lis les œuvres avec bonheur. »

Une fort bonne lettre de M. A Gasté, prof. à la Faculté des Lettres de Caen : « Notre jeune et aimable poète, M. Et. Dupont a dû vous envoyer une épreuve mal venue sur le petit cuivre que je possède et qui représente votre savant G. Postel (épreuve reçue). Je vous fais envoyer en même temps *Annales de la Fac. des Lettres de Caen.* Vous y trouverez deux *drames liturgiques* de la cathédrale de Rouen, drames que M. Edel. du Méril avait publiés sur une assez mauvaise copie. Vous qui possédez toutes les langues et quelques-autres encore (!!), vous seriez bien aimable de m'expliquer ce que disent les rois Mages au roi Hérode, p. 16. La bibliothèque d'Avranches possède-t-elle de vieux rituels ou ordinaires dans lesquels on pourrait trouver des drames liturgiques ? » Oui, parfaitement. Le Président de la Société a porté, il y a quatre ans, à la Sorbonne, le drame de la Passion représenté ou plutôt joué dans l'église du Mont St-Michel, tiré d'un ms de la bibl. d'Avranches et dont il a inséré une notable partie dans *Avranchin hist. et mon.*, ép.) Excusez mon bavardage, je vous prie : TUISSIMUS. Je puis me permettre un barbarisme maintenant que le latin est à peu près négligé dans nos classes. » Plaute a bien dit : « *ipsissimus*, » très moi-même.

Digitized by Google

M. P. de Longuemare, avocat à Caen, 19, place St-Sauveur, demande au Président s'il y a aux archives d'Avranches quelques document inédits se rapportant à la glorieuse défense du Mont St-Michel de 1420 à 1427 et spéc. en 1424. J'ai pensé m'adresser à vous dont je sais toute la compétence en pareille matière et dont j'ai bien souvent entendu parler à la Soc. des Antiquaires dont je suis membre. C'est en cette qualité de collègue que je me permets de vous écrire. » Répondu qu'il n'y a rien d'inédit à la bibl. d'Avranches sur cette matière, que la liste authentique des chevaliers ne comporte que 92 noms et qu'il faut chercher du nouveau, si possible, dans les fonds des Blancs-Manteaux à la bibl. nationale.

Les écrits de M. Duval, archiviste de l'Orne, sur Basselin et l'occupation anglaise du xve siècle, ont été utilement mis à contribution par M. Le Héricher pour élucider cet individu et cette période. M. Duval a été d'une parfaite obligeance et y a mis le comble par une importante communication : « Je vous ai envoyé ma note sur Basselin avec une autre petite brochure. J'aurais été heureux de vous rencontrer à la réunion des délégués des sociétés savantes (où M. Duval a été proclamé officier d'Académie.) Je serais heureux de pouvoir contribuer en quelque chose au travail que vous avez entrepris sur les insurrections normandes au xve siècle. » Il y a contribué et beaucoup, comme on le verra dans les citations et les notes de ce travail sur les prétendues insurrections populaires de Basse-Normandie.

Le directeur des sculptures de l'église de Notre-Dame-des-Champs d'Avranches, chef de l'école de sculpture de Caen, M. Francis Jacquier, reçu membre correspondant, en témoigne ainsi sa satisfaction : « J'ai l'honneur de vous accuser réception... que votre compagnie a bien voulu m'honorer du titre de correspondant. Très honoré de ce titre, je me ferai un devoir et un plaisir en toute circonstance de pouvoir être agréable à la Société. » M. Jacquier, visitant notre musée lapidaire, frappé de la beauté de nos briques émaillées venant de l'abbaye de Hambie, déclare qu'il se proposait d'en faire sur ce modèle. Dans la même séance nous admettons un jeune Anglais, élève de M. Fauchon, à Terpsichore, et appartenant au grand collège d'Eton, et portant, comme étant son arrière petit-fils, le prénom de Nelson : M. Nelson Wright écrit en un français qui fait honneur à lui et à son maître : « Mon cher Monsieur le Président, je suis très sensible à l'honneur que vous me faites en me nommant membre de votre Société distinguée. J'espère que je pourrai dans un temps futur assister à quelques-unes de vos séances. Veuillez agréer mes souhaits pour le succès de la Société. »

Digitized by Google

A propos d'une lettre du directeur des *Guêpes Normandes*, prenant à partie notre dernière *Revue*, et finissant par ces mots : « Vous verrez si on sait piquer et écraser, » le Président a dit quelques mots qui sont à peu près ceux-ci : « J'ai été quelquefois piqué par des guêpes ; mais ces bestioles, fort intelligentes, ne m'ont jamais prévenu qu'elles allaient me piquer ; les autres ont bien voulu avoir cette prévenance ; mais j'ai un bon moyen pour éviter leur piqûre, c'est de ne pas les lire.

De l'Acad. d'Hippone (Bône, Algérie), son distingué Président, le très habile épigraphiste, M. Papier, écrit pour établir la vraie situation de nos deux Sociétés l'une envers l'autre, c. à d. dispensées de tous frais : « Nous maintenons la Soc. d'Avranches sur la liste de nos Soc. correspondantes, à moins que son bureau n'en décide autrement. » L'en-tête de cette lettre représente l'écusson de la ville de Bône : un vaisseau, avec cette devise : *Ferit et alit.* — Nous avons été des premiers à enregistrer la haute récompense décernée aux poésies de M. L. David, juge à Mortain, par une Société parisienne ; il nous l'annonce en termes excellents que nous croyons de notre devoir de reproduire : « C'est une médaille d'or à la Soc. d'Encouragement au bien : ce serait de la part de vos anciens élèves une ingratitude, s'ils ne vous informaient pas de leurs succès qui doivent, pour la plus grande part, être reportés sur leurs excellents professeurs, dont le souvenir est resté si cher et si profondément gravé dans leurs cœurs. »

Depuis quelque temps nous méditions l'acquisition d'un membre distingué, enfant d'Avranches, qu'il a quitté depuis longtemps, élève de notre vieux collège, en ce moment médecin en chef de l'hospice d'aliénés de Maréville, près Nancy, et auteur de plusieurs travaux aliénistes. Sous les auspices des puissants souvenirs du pays natal et d'un ami particulier, notre confrère, M. René de Cantilly, nous avons réussi, et en nous envoyant de nombreux travaux de sa science et de son art, M. Langlois nous donne son adhésion : « M. le Président, permettez-moi d'employer une épithète que je crois essentiellement normande : vous êtes un *enjoleux*, qui savez si bien prendre les gens qu'on ne peut vous résister. J'accepte donc de faire partie de votre Société et vous remercie, ainsi que mon second parrain. » (M. René de Cantilly).

Une lettre hors ligne : folkloriste et philologique, d'un digne secrétaire d'un savant tel que M. Godefroy, qui, avec son Glossaire du français médiéval, est en train de conquérir le surnom que nous lui avons décerné : celui de Du Cange du vieux français : « Paris 18 mai

Digitized by Google

1888, 20, rue de l'abbé Grégoire. M. le Président, j'ai reçu ce matin, en... l'absence de M. Godefroy qui voyage pour le quart d'heure, le numéro 1 (année 1888) de la *Revue de l'Avranchin.*, etc, je l'ai lue immédiatement. Entre autres choses utiles, j'ai trouvé, page 62, un exemple de *sequelle* qui nous manque.

» Vous serait-il possible de nous donner cet exemple dans une phrase plus longue et avec la justification complète ; auteur, pièce, folio, édition, etc. Vous nous rendriez un service dont M. Godefroy vous sera très obligé. — Ne faudrait-il pas chercher *rastacouère* dans le Portugais ; je n'ai pas de dict. de cette langue sous la main, mais je crois l'origine portugaise plus probable que l'origine espagnole. — Faire sa poire (et non *de sa poire*) n'a pas de rapport avec *ta poire, ta poire*, qui est un jeu de mots, connu aussi à Paris, sur le refrain d'une chanson en vogue il y a deux ans : *c'est à boire, à boire, à boire, qu'il nous faut* ; chanson sur laquelle on a fait le fameux *c'est boulange, boulange*, etc, — gigolo vient de *gigolette*. Cf. Lorédan Larchey, Dict. d'argot; gigolette s'explique de lui-même, dérivé de gigue, celle qui a de petites gigues ou qui aime à jouer des gigues. — Veuillez agréer, monsieur le Président, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments très respectueux.

« A. Salmon. »

Toujours parfaitement correct envers une société qui l'applaudit et qui l'aime, M. Etienne Dupont a cru qu'on pouvait lui imputer que sa scène dramatique espagnole, annoncée au programme de la dernière séance, n'eût pas été jouée : c'est tout uniement parce qu'un des acteurs, M. Maurice Dumont, était tombé gravement malade : « J'avais écrit, nous dit M. Dupont, à M. Dumont pour lui renouveler la demande d'être mon interprète avec M. Paul Bouvattier. Je n'ai point reçu de réponse. Vous voyez que je ne suis point fautif. En voyant qu'aucun ordre du jour ne m'était adressé, je pensais que la séance avait été remise après votre retour de Paris. Sans cela, croyez-le bien, je me serais empressé de vous faire parvenir, avec l'excuse de mon absence, soit une courte poésie, soit une petite étude littéraire. — Mon excellent maître, M. A. Gasté, me prie de vous offrir, en son nom, pour la Société, la gravure en eau-forte d'un érudit de Barenton. G. Postel, (Caen, 15 mai 1888.)

Nos lecteurs n'ont pas sans doute oublié une étude dans cette *Revue* d'un livre important de M. Laveille, professeur de philosophie au Séminaire de Mortain, c'est-à-dire d'un traité de cette science, fait spécialement en vue de préparer ses élèves aux examens. Infatigable travailleur, il a déjà composé le pendant obligé de ce

Digitized by Google

livre, l'histoire de la philosophie, et pour se reposer sans doute de ces études abstruses, il a amassé des notes sur un sujet qui est bien à nous, sur l'Abbaye-Blanche, auj. le vaste et pittoresque Petit-Séminaire de Mortain. Une lettre du savant maître, un des meilleurs élèves du collège d'Avranches, lettre dans laquelle il nous remercie de nos suffrages unanimes pour son admission, nous a mis au courant de ces *divers* travaux accumulés, et le comité de rédaction de la Société, réuni à la fin de la dernière séance, a chargé le Président de lui dire que les notes sur l'Abbaye-Blanche, sujet local, l'intéressent à un haut degré, et que nous lui ouvrons notre publicité. M. Lavellle a aussi fait un travail sur l'enseignement primaire dans notre pays, depuis les écoles mérovingiennes, qui nous avait puissamment attiré, mais il en a disposé en faveur d'une autre académie, celle de Saint-Thomas.

Nous n'avons pas de confrère plus dévoué et plus laborieux que M. J. Le Petit, de Beauchamps, mais habituellement à Paris, le centre des études, spéc. des sciences, celles de la bibliophilie. Contrarié de ne pouvoir être à notre séance de juillet, il nous expose ses sentiments et la cause de son absence, une bronchite : « J'aurais pourtant été heureux d'entendre votre rapport au Congrès de la Sorbonne et aussi la lecture des différentes pièces portées à l'ordre du jour. Vous avez été assez aimable pour y faire figurer la transcription que je vous ai envoyée du *Rapport de Le Carpentier sur la défense de Granville*. J'aurais été satisfait d'en causer ce jour-là avec M. le vicomte de Potiche et aussi avec M. le commandant de Tesson, qui me parut être un peu en désaccord avec M. de Potiche au sujet de son travail sur *Granville-la-Victoire*, si je ne me trompe... Je voulais pourtant remettre moi-même ce petit volume (Etude sur 1re édition de Boileau) à vous, mon cher et docte maître, en allant vous voir cet été : voilà encore une déception pour moi ! Je souhaite que le noble et rustique exercice qui vous est familier (celui de casser du bois) ait encore une fois fortifié vos muscles et vos poumons pour longtemps. Je vous envie presque, je voudrais pouvoir, comme vous, être capable en ce moment de casser plusieurs « *cordes et de boës*, » comme disent nos paysans, quand je devrais y « *ahanner durement* » et être tout *pingé* ou *pingi* (mouillé) à la fin de chaque journée. » (Paris, 8 juillet 1888.)

Le Président a saisi la Société à la dernière séance d'une lettre émanée de la Préfecture de la Manche, relative à la circulaire du général Gervais concernant l'exposition rétrospective militaire de 1889, et le formulaire qui l'accompagne, en priant le Président de la com-

Digitized by Google

muniquer aux personnes les plus à même de s'intéresser à la réussite de cette exposition, notamment aux artistes et collectionneurs qui habitent notre région. Cet appel a été fait à la dernière séance, mais le Président n'a vu dans le sein de la Société que M. Havard, ancien élève de l'Ecole polytechnique et fondeur de cloches à Villedieu, qui pût contribuer à cette exhibition avec son canon du xve siècle, se chargeant par la culasse et trouvé en mer sur nos côtes.

Appel direct est fait à M. Havard.

A cette solennelle séance de juillet, notre auditoire a admiré sur le bureau et aux mains du Président une magnifique hache en jadéite polie, d'une conservation parfaite, pas la moindre brèche au tranchant, découverte dans le parc de Mme de Mansigny, celui du Plessis, en la Godefroy, dans une région locale où notre confrère dévoué, M. le chevalier de Mansigny, avait trouvé un bon nombre de pierres préhistoriques qui figurent honorablement dans notre vitrine spéciale; son fils, M. Henri de Mansigny, notre confrère, l'avait remise aux mains de M. Max de Pracomtal, à qui le Président avait exprimé son admiration et son envie pour cette pièce hors ligne et qui la dépose dans notre musée en ces termes : « Monsieur, puisque cette hache celtique semble vous faire plaisir pour le musée de la ville, je suis très heureux qu'elle puisse figurer au nombre des spécimens de ces temps primitifs déjà recueillis par vos recherches aussi intelligentes que savantes ; je désire seulement qu'elle y soit inscrite avec cette mention : Don de M. le comte Max de Pracomtal. Cette hache a été déposée, avec cette inscription, dans la vitrine des préhistoriques et mise en avant, au poste d'honneur.

M. J. Levallois, notre très littéraire collaborateur, ayant perdu le dernier numéro de notre *Revue* en se promenant dans les *Vaux de Virey,* en serait inconsolable, s'il ne comptait sur la gracieuseté du Président pour lui en faire parvenir un second exemplaire. Envoi fait immédiatement. On lit au *Post-scriptum* de cette demande : « M. Joret m'a écrit qu'il avait eu l'honneur de vous rencontrer plus jeune que jamais à la Sorbonne. (Lisez moins jeune, comme il convient de l'être vers la fin d'une fièvre muqueuse). Notre ami Launay, le professeur d'hist. du lycée Janson, s'y rendit pour vous voir..., trois quarts d'heure après votre départ. L'huissier qui balayait mélancoliquement la salle lui dit même quel banc, quelle place, quelle travée vous occupiez. » Oh ! le style est l'homme, l'humorisme est en permanence dans ce qu'écrit M. Launay.

Digitized by Google

Les lettres de M. le dr Lauret, à Ducey, ont trop d'importance et touchent à trop de sujets pour être facilement analysées : nous en avons deux sous les yeux, la plus grande mérite l'insertion intégrale et la plus courte doit être respectée littéralement dans plusieurs de ses parties : Ces hommes du Midi sont si riches d'aptitudes et d'idées, c'est le pays des poètes, des orateurs, des chanteurs, analysons cette lettre. Elle débute par des remerciements au Président et à ses co-sociétaires et il parle de l'heureuse idée de ce dernier « de revenir échouer chez moi, idée à laquelle je dois de connaître un homme, etc. »

Il exprime le regret de ne pouvoir l'entretenir souvent de ce qui « fait vibrer les fibres les plus exquises de son vieil amour pour la science et l'art. » Il a donné au culte de l'art, surtout à la peinture et à la musique, tous les loisirs de son existence, et il a consacré des années entières à l'étude des sciences physiques et physiologiques, sans parler de la plus large part de ses études, celle qui a été faite aux sciences médicales. Il se met à notre disposition pour les recherches et discussions d'ordre élevé qui feront l'objet des préoccupations de la Société. Il a réuni les principaux matériaux sur la genèse de la musique et de l'harmonie, acceptant comme axiomes les idées posées par Helmholtz dans sa *Théorie physiologique de la musique*, mais en se séparant de lui sur l'exécution de l'art musical. Il offrira ce travail à notre société.

Au commencement de la séance, le Président a donné une idée sommaire de cette remarquable communication et parlant de deux compositions que M. Lauret lui a envoyées, il a cité l'opinion favorable des exécutantes qui ont joué sa *Gavotte* et son *O salutaris*, mais n'ont pu y joindre la partie obligatoire de violon, qui met le comble au chant et à l'harmonie. Mais pourquoi parler de la musique et des aptitudes de M. Lauret : il en parle bien mieux, et de plusieurs autres encore, avec un dégagement de bonne humeur et de bon goût dans cette missive d'un grand intérêt.

Ducey, 6 juillet 1888.

Monsieur et cher Président,

Vous devez penser, — si toutefois vous pensez à moi, — que j'ai mis, sans aucun doute, ma promesse au panier; mais je tiens trop à ménager de temps à autre quelque commerce intellectuel avec vous, pour vous oublier et oublier mes engagements envers vous.

Je vous envoie donc, selon ma promesse, quelques spécimens de mon savoir-faire musical ; mais n'oubliez pas, je vous prie, que je

Digitized by Google

n'ai jamais cultivé la musique qu'en simple amateur, et n'ai jamais eu d'autre prétention, en notant les fantaisies de mon imagination, que celle de faire plaisir à quelques amis et surtout de me faire plaisir à moi-même : car on est toujours satisfait de ses enfants quand on les regarde avec des yeux de père. Puissent-ils trouver auprès de vous une part de l'indulgence à laquelle, en enfants gâtés, ils ont été habitués.

Comme vous le verrez, l'un de ces spécimens est une bluette pour piano demandant, pour sa satisfaction, un peu de fantaisie coquette dans l'exécution, et à laquelle je souhaite de capter la faveur de Mlle Le Héricher et de son élégante exécution ; le second, — varier pour ne pas ennuyer — ah ! d'un tout autre genre. C'est un « *O salutaris* » improvisé pour la messe de mariage d'un de mes amis, et qui, m'a-t-on dit, *est à effet*. A effet ! mon Dieu, je sais bien que ce n'est pas tout, l'effet ; mais si je l'ai cherché, je suis du moins en bonne et surtout nombreuse compagnie. D'après ce que j'ai lu dans notre *Revue*, vous avez parfois à Avranches des solennités où d'excellents artistes exécutent magistralement la grande musique religieuse (comme pour la fête du Collège, par exemple).

Ces artistes sont peut-être doublement mes confrères en Apollon et en la Société d'Archéologie — ce qui serait alors tout un — et ce serait une joie pour moi si cet essai pouvait leur plaire — non pas que je tienne à me produire en public, comme musicien — je vous l'ai dit, pas une seule de mes compositions n'a été imprimée; — mais je n'en reste pas moins sensible aux suffrages des artistes : c'est encore un faible tout paternel pour la progéniture de mon imagination musicale.

J'avais l'intention de vous envoyer aussi un fragment — *andante* — d'un trio genre classique — moderne, pour piano, violon et violoncelle. Mais avec le peu de temps dont je dispose cela eût trop retardé un envoi dont vous désespériez peut-être déjà.

Mais c'est assez, c'est trop parler de mes propres affaires, parlons un tout petit peu d'autres choses.

C'est toujours avec grand intérêt que l'on dévore les N^os^ de la Revue de l'Avranchin. Quelle masse de matériaux à choisir pour l'esprit curieux et chercheur ! il n'y a que l'embarras du choix.

Tout en lisant j'ai corné quelques pages de-ci de-là, et, puisque je je suis en train de vous ennuyer, je vais aller jusqu'au bout et vous dire pourquoi.

Cagnot. — Savez-vous que ce terme est employé très couramment en Languedoc et en Gascogne, mais dans deux sens très différents ? En Languedoc, *cagniot* est injurieux, mais point dans le sens que vous croyez (*conio*) : il signifie niais, sot, et se dit sans méchanceté,

Digitized by Google

sans malice, ce qui n'est pas, il est vrai, une raison pour rejeter l'étymologie *coniot*. Chez nous on l'a rapproche instinctivement de « *cagote*, » coiffe de nuit ridicule, qui est la coiffure habituelle des jeunes idiots : ne peut-on aussi songer à « *cagot?* » En Gascogne, *caniot*, diminutif de « *can* » (chien), est un terme affectueux : « *Praubé caniot*, » pauvre petit chien, se dit à un enfant comme ailleurs « pauvre petit agneau. »

Vos essais de langue verte sont amusants autant qu'intéressants;

Panné : on dit aussi « vanné ? » larbin, domestique en livrée, rappelle aussi « lambin. »

Gommeux, indiquant *l'avachissement* de l'espèce humaine par suite d'excès ou par les effets d'une triste hérédité : n'est-ce pas par allusion aux « gommes pathologiques » fréquentes chez le type ainsi désigné ?,

Orphelin ! J'ai bien ri : car cela se dit aussi d'un déchet de nature moins noble encore ; oublié par quelques passant peu gêné, pardon !

La suppression du *v* que vous signalez dans le normand se retrouve aussi dans le patois gascon ; mais là il est remplacé par la diphthongue *ou*, par suite de la tranformation du *v* en *u*. Je vous citerai *oouéillos* de *ovis*, brebis : *béouet*, qui a bu, soûl, et *béoué*, boire, de *bibere*, où *b* est devenu sucessivement *v* et *ou*. En cherchant un peu, je trouverais sûrement bien d'autres exemples semblables.

A propos du gascon, connaissez-vous cette particularité curieuse de ce patois de n'avoir point la lettre *f* ; elle est remplacée par une sorte de légère aspiration qui permettrait de représenter graphiquement cet *f* par une *h* aspirée. « *hil* , fils, *houec*, feu, *henno maou couehado*, femme mal coiffée, en languedocien *fenno maou couiffaito*. « Je ne vois pas l'heure de partir, « se dit dans tout le midi en patois, dans le même sens qu'en patois italien, comme vous le dites.

Ecœurer, j'entends dire dans la campagne « *aucœurer* », est-ce *au cœurer*, avoir au cœur, ou *haut cœurer*, avoir des haut-le-cœur ?

Il y a ici tout un vocabulaire populaire médical et pathologique qui est en général très pittoresque : *galons*, *jonflements*, *bilasseries*, *misérasseries*, *rebufeter*, *gâter de l'eau*, *aller dehors*, *hâlé*, *halitre*, *railler*, *raillements* et *raillottements*, *velin* pour mal à la peau (drôle de velin !) *daguinées*, etc., etc. Deux mots qui m'ont quelque temps dérouté : *ânuit* pour aujourd'hui ; est-ce une corruption de *à hui?* et *date* pour urine ; l'étymologie s'il vous plaît ?

Je suis honteux de babiller si longtemps pour si peu de choses : mais, *ex abundantia cordis*, d'un cœur qui n'a pas souvent l'occasion de s'épandre, — passez moi l'expression, — dans le gilet d'un amateur des délassements intellectuels, ayant non seulement la pa-

Digitized by Google

tience d'un collectionneur, mais de plus l'intelligence d'un bon papa : car vous ne pouvez pas dire non, c'est vous qui m'avez créé sociétaire, et ma collaboration plus ou moins éloignée aux travaux de notre Société est en définitive le fruit de vos œuvres. C'est ce qui me rend si hardi et si importun.

Mais si les bonnes choses doivent avoir une fin, à plus forte raison, les mauvaises, et je vous prie d'excuser la longueur et la futilité de mon bavardage par égards pour ma bonne volonté et mon dévouement envers notre Société en général, et son aimable Président en particulier. Agréez l'assurance de mes respectueuses sympathies. Dr Lauret.

Nous passons à la lettre humouriste d'un homme de savoir et d'esprit, qui a, en outre de sa belle prestance, au visage bonnement ironique, le prestige du vieux officier de mer, arrivé au rang de capitaine de vaisseau, chef des équipages de la flotte à Cherbourg, le charme de l'homme instruit sans prétention et la poésie de sa noble origine, celle de fils du général Jouan, un mutilé des grandes guerres.

M. Jouan, en bon confrère correspondant, nous donne un mémoire de la langue des hommes de mer; nous y prendrons ce qui est d'un intérêt général, surtout pour la langue française, c.-à-d. plus spécialement les locutions et métaphores qui se sont introduites dans la langue courante et nationale. Pour introduction, nous donnons l'aimable et spirituelle lettre que l'auteur veut bien nous écrire.

Il ne s'agit pas en effet d'expliquer ici les termes nautiques, qu'on trouverait dans les dictionnaires, spéc. dans le monumental glossaire nautique de Jal, dont Avranches possède un exemplaire.

INTRODUCTION

Monsieur et cher Président,

Lorsque j'ai eu l'heureuse chance de me rencontrer avec vous à St-Sauveur-le-Vicomte, lors de l'excursion de la Société linnéenne de Normandie, je vous ai entendu dire que vous vous complaisiez aux histoires *matelotesques*. Là-dessus, je vous envoie un volumineux *factum* — pour ce qu'il vaut, c.-à-d. fort peu de chose, — peut-être trouverez-vous quelque intérêt à le parcourir ? Mais n'allez pas prendre à la lettre l'annotation « *manuscrit pour impression,* » que porte l'adresse ; cette annotation est là tout simplement pour éviter de trop grands frais de poste. *Je ne réclame aucune publicité* pour cette élucubration, fort peu intéressante en somme, écrite à la hâte (juste le temps de l'écrire) la veille et le jour de la dernière séance de la Société académique de Cherbourg, et voici pourquoi : il arrive quelquefois que l'ordre du jour des séances n'est pas

Digitized by Google

très chargé, alors pour que la séance ne soit pas trop vide, je tâche de tirer du fond de mon sac une histoire quelconque : comme le *soulier de l'Auvergnat dans la soupe* : *Che n'est pas que che choit châle, mais cha tient de la plache !* —Je prends donc la liberté de vous envoyer le manuscrit, tel qu'il a été jeté sur le papier, *currente calamo*, avec ses râtures, ses renvois, et peut-être, dès les premières lignes, vu la difficulté de les déchiffrer, le jetterez-vous au panier. — Comme bon vous semblera ; vous en ferez absolument ce que vous voudrez !

La pauvre (prenez l'épithète au *propre* et non *au figuré*), la pauvre Société académique de Cherbourg, depuis neuf ans n'a rien publié; elle fait si peu de bruit dans le monde qu'à plusieurs reprises, depuis quelque temps, on s'est demandé si elle existait encore. Si le *Nouvelliste de Cherbourg* arrive à Avranches, vous pourrez voir dans le N° du 12 avril une longue lettre par laquelle j'espère avoir démontré qu'elle n'est pas morte du tout et j'expose la raison pour laquelle elle ne donne pas signe de vie, raison bien mesquine, mais trop péremptoire : *pas le sou* !

Cette année, les Linnéens se donnent rendez-vous à Bellême (Orne). Il est probable que j'irai, si toutefois je suis un peu plus capable de me remuer que maintenant. Les vents *d'amont*, âpres et désséchants, que nous avons eus, presque sans intermittence depuis décembre 1886, m'ont fait revenir des rhumatismes, contractés autrefois dans les pays chauds, et dont je me croyais quitte depuis plus de 15 ans qu'ils me laissaient tranquille, mais grâce à un traitement énergique et à un temps plus chaud, je commence à voir mes membres se délier, de sorte que j'espère bien pouvoir, vers le 8-10 juin, me mettre en route pour Bellême, par le chemin des écoliers, c.-à-d. *en passant par la Norwège avec retour par Paris*. C'est ce voyage futur, joint à encore une certaine raideur dans une jambe, qui m'a empêché d'aller maintenant à Paris, au Congrès des Sociétés savantes. — Tiens ! cela me rappelle que vous devez y être et que, par conséquent, vous n'aurez cette lettre, et le reste, qu'à votre retour à Avranches. Heureusement que vous ne perdrez ni ne gagnerez rien pour attendre !!

Je lis dans votre dernier *Bulletin* (page 33) que la *Revue de Géographie* a publié en février dernier les *Tornades de la côte d'Afrique*, dont je serais l'auteur. Comment cela se fait-il ? Je n'ai rien adressé à cette Revue.— Je ne crois pas même en avoir jamais lu un N°. Sans doute, on aura pris cela dans quelques-unes des trop nombreuses *écrivasseries* que j'ai commises et que je commets encore très souvent : par ailleurs, c'est bien inoffensif, n'est-ce pas ? Et pendant

Digitized by Google

que je me livre à cela, j'oublie au moins un peu de tristes préoccupations et de cruels chagrins.

(H. Jouan, *Cherbourg, 22 mai 1888.*)

MÉTAPHORES MARINES PASSÉES DANS LA LANGUE COURANTE

d'après M. H. Jouan

Abattage : c'est l'action d'abattre un navire en carène; il est usité métaphoriquement « flanquer un abattage » pour dire infliger une admonestation très sérieuse. — Amarre : envoyer une amarre à quelqu'un, c'est le rappeler à l'ordre ; or l'amarre est un cordage avec lequel on attache le navire. Dans le patois de notre pays, *amarrer* s'emploie comme arranger, disposer. — Ancre : quand on a été secoué par la tourmente « que le diable en aurait pris les armes, on n'est pas fâché d'avoir du fer au fond, » de se trouver à l'ancre. Le vieux marin, trop vieux pour affronter « les fureurs de Neptune, » met son *ancre* à terre.

Baderne : sorte de paillasson fait de bouts de cordages, ayant servi, usés. Inutile d'expliquer ce qu'on veut faire comprendre quand quand on dit d'un individu : « ce n'est plus qu'une vieille baderne. » Bordée : quand le vent contraire le « vent debout » oblige à louvoyer, c. à d. à faire des zigzags, ce qu'on appelle « courir des bordées, » de même le matelot qui a obtenu d'aller à terre et qui s'y trouve bien « court une bordée, » et être en bordée à terre a le sens métaphorique de faire la noce, la débauche, Bossoirs, fortes pièces de bois faisant saillie une de chaque côté à l'avant du navire. On dit d'une belle femme qu'elle a « *une belle paire de bossoirs.* »

Cap, promontoire : doubler le cap, ou le dépasser, entre dans le parler ordinaire ; telle femme a doublé « le cap de la quarantaine. »

Mettre le cap sur quelqu'un, c'est le plus souvent surveiller les agissements d'un individu. Côte (être à la côte), constitue une situation grave et périlleuse, c'est même être échoué, cf. homme coulé, c.-à-d. ruiné, un homme à la mer, c.-à-d. en grand danger d'être ruiné.

Cuivre (doublé, chevillé en) : se dit d'un homme solide, à toute épreuve, au moral comme au physique.

Grain (veiller au) : un grain est une augmentation de vent, accompagnée d'une grande pluie, qui peut occasionner des avaries ; aussi est-il prudent d'être sur ses gardes, de surveiller le grain qui se forme et quelquefois arrive. Veille au grain ! dit-on alors, et cette expression a passé dans le parler commun.

Gréer un navire, c'est l'équiper : sur nos côtes, gréer signifie se munir de l'ensemble de ses hardes et de son ménage.

Digitized by Google

Haubans, Etais : Ce sont les gros cordages qui appuient les mâts. On dit d'une dame, d'un monsieur, qu'ils sont « bien tenus en étais et en haubans,» quand ils ont bonne tournure, bonne façon.

Houle, mer houleuse : On dit aujourd'hui dans le langage commun : « la salle était houleuse, » foule agitée, on dit aussi par métaphore de mer : « la foule battait son plein. »

Louvoyer, naviguer en zigzags, mot très employé dans le langage vulgaire, c'est ne pas suivre la ligne droite, tergiverser. Si je ne me trompe, c'est Michelet qui l'a employé le premier : « Le roi louvoyait, dit-il, pour peindre les tergiversations de Philippe Le Bel, à propos du procès des Templiers.

Jeter le grappin : De même qu'on lançait des grappins sur le navire ennemi pour le retenir et l'accoster, ainsi, pour accaparer quelqu'un ou quelque chose, on *jette le grappin dessus*.

Matelot : Officiers et simples marins donnent ce beau nom de *matelot* aux vieux compagnons de navigation. Quand on a une jolie petite femme bien gentille, bien prévenante, — on peut dire qu'on est bien *amateloté*. Mouiller, c'est jeter l'ancre qui se mouille au moment où elle tombe dans l'eau. Avoir à la fin trouvé un bon mouillage, c'est jouir d'une vie tranquille.

Nœud : La vitesse du navire se mesure en nœuds, c.-à-d. en division de 45 pieds de la ligne de *loch*, indiqués par des nœuds sur cette ligne. « File ton nœud ! » Autrement dire : Décampe au plus vite.

Pagaille, Valdrague : un navire est en pagaille, quand rien n'y est en ordre, quand tout y est en *valdrague*, de même une maison ; faire quelque chose en *pagaille*, c'est agir sans réflexion, faire du désordre.

Parer : en marine on est *prêt* à faire une chose, on dit qu'on est *paré*.

Plein (battre son plein), se dit pour la marée haute, quand elle ne peut plus que baisser. Une belle personne arrivée à l'âge où elle ne peut plus que perdre est dite « battre son plein. » Quand une foule est aussi grande que le contenant du local, on dit « qu'elle bat son plein. »

Virer de bord, c'est faire la manœuvre pour prendre l'autre bord, au figuré changer de plan, prendre un biais. Au figuré aussi, on manque à virer, quand, faisant une démarche infructueuse, on est Gros-Jean comme devant. Le virement de bord est toujours précédé du commandement *pare à virer* ! F...lanquer un *pare à virer* à quelqu'un, c'est lui flanquer une gifle qui lui fasse faire volte-face.

Je pourrais encore citer de nombreux exemples dans le genre de ceux qui précèdent, mais il me semble que c'est assez pour démon-

Digitized by Google

trer les comparaisons du langage des gens de mer... Les gens de mer! ne trouvez-vous pas dans ce nom comme un parfum vivifiant, une combinaison du varech, du goudron et de l'eau salée, en même temps quelque chose de vague, d'illimité comme l'Océan, qui fait rêver, qui détache l'esprit de préoccupations du terre-à-terre ?

Ce bon travail du vieux capitaine de vaisseau en retraite à Cherbourg, sur les termes marins passés dans la langue commune, directement ou par métaphore, a été adressé par lui à notre Société dont il est le correspondant actif et dévoué. Il a provoqué une étude parallèle d'un autre marin de notre société, M. le commandant Alfred de Tesson, que nous avons entendue avec un vif intérêt à cette séance. Mais à cause de quelques termes forcés en réalisme, il a autorisé le Président à en tirer cette édition légèrement expurgée :

« Le capitaine des vaisseaux de Sa Majesté Don Juan connaissant le goût de notre vieux pilote pour les mots salés, lui en lâche en plein bois une maîtresse bordée que répercuteront nos échos. Suivant la saine tradition, nous devons répondre coup pour coup et au-delà, sans redouter pour les oreilles délicates de ceux de la haute, les grosses détonations de la batterie basse.

Attention ! feu de file! par l'A commencez le feu !

A

Abattagé, flanquer ou essuyer un abattage, donner ou recevoir une forte semonce. — Abattre, Abattre la Marie-Jeanne en carène pour visiter ses œuvres vives, la radouber, la calfater, aveugler sa voie d'eau. — Adieu-va ! à la grâce de Dieu. — Affaler, s'affaler, se laisser descendre, s'affaler dans la cale, se cacher dans ses profondeurs, devenir invisible. — Aiguillots et Femelots, gonds et pentures, *vitonnières et conassières*.—Amarre, recevoir une amarre, un paquet, un rappel à l'ordre. — Amarrer, amarré, attaché : un amarré d'ambassade, amarré à la serre, de façon à ne plus pouvoir bouger. — Amure, changer d'amure, de manière d'agir. — Amurer, s'amurer, se battre. — Ancre, lever l'ancre, lever le pied ; être bien ancré, dans un bon poste — Artimon, border l'artimon, boire un bon coup bien mérité. — Avaries, avaries dans les œuvres vives, les parties basses, les blessures qui ne peuvent être imputées au dieu Mars..

B

Baderne, paillet, Vieille Baderne, vieux ramolli. — Baille, c'est une salle baille, une maison mal tenue.— Balancines, les bras ballants. — Baleinier, joli baleinier, joli cœur. — Barre, sentir sa barre, obéir à sa barre, à ses passions. Elle a besoin d'une barre

Digitized by Google

pour gouverner droit, ce que nos bonnes gens de la campagne entendent par il faut les mettre au mariage. — Bigues, quelles bigues ! quelles grandes jambes. — Bitture, se flanquer une bitture d'officier, une cuite soignée. — Bloc, être à bloc, rendu, rassasié. — Bonnettes, mettre ses bonnettes basses, partir à toute vitesse. Quelles paires de bonnettes ! grandes oreilles rabattues en avant. — Bord, être à bout de bord, à bout de course, au bout de son rouleau. — Bordée, courir bordée, ou être en bordée, absent illégalement de son poste. Essuyer une bordée, une algarade. — Border, être bien ou mal bordé, de bonne ou de mauvaise humeur. — Bosse, tanguer sur sa bosse, attendre dans l'ennui, faire le pied de grue ou commencer à pioncer. — Bossoirs, elle a de beaux bossoirs, de belles oranges sur sa cheminée, le contraire des œufs sur le plat, *ouvre l'œil au bossoir*, fais bien attention. — Brasse-Carré, le gendarme à cause de son tricorne placé en travers au rebours de celui de l'officier de vaisseau, brassé en pointe ou au plus près du vent. *Brasse carré*, allons-y gaiement, nous avons le vent en poupe. — Brasser a culer, battre en retraite, ne point poursuivre une entreprise. — Bouée, une grosse femme, c'est une bouée à remorquer ; *Etre au vent de sa bouée*, se conduire de façon à n'être jamais pris au dépourvu, à avoir toujours de la braise pour faire bouillir la marmite. — Bouline, c'est une bouline de revers, le tourment de ma vie, le revers de la médaille. Je vais te haler les boulines, te tirer les oreilles. — Beaucoup de métaphores plus ou moins drôlatiques pour indiquer les mœurs des quadrumanes.

C

Cable, filer du cable, de la chaîne, céder, faire des concessions, filer un câble, un grelin, une aussière par le bout ou par le gros écubier, le rêve du malheureux atteint de la Cochinchinite qui s'en va rondement par la culasse. Avoir des tours dans ses câbles, les souvenirs cuisants de Cythère. — Cap, doubler le cap, vaincre une difficulté, dépasser un point. Doubler le cap Fayot, décarêmer. Avoir le cap en route, être en bon chemin pour réussir. Mettre le cap sur quelqu'un, ne point le perdre de vue, le molester. — Cape, Etre à la cape, n'être point à son affaire, à la cape-fayot, mal nourri. — Cartahu, un vieux cartahu, un vieux marin qui ne connaît que ses cordes, une vieille bourrique. — Chaland, un chaland à remorquer, un *impedimentum*. — Chaloupier, c'est un chaloupier, un lourdaud. — Chasse, on prend chasse devant quelqu'un qui vous chasse, qui vous appuie la chasse,— Chaviner, être tout chaviré, sens dessus dessous. — Coin-de-mire, figure de coin-de-mire, en lame de couteau.— Compas, relever quelqu'un au compas, savoir ce qu'en vaut

Digitized by Google

l'aune. — Corps-mort, être dans les corps morts, en résidence fixe, castoriser. — Côte, être à la côte, fichu.

D

Déferler, Déferler son mouchoir, le déployer, l'agiter. — Déralingué, déchiré, mal bâti, ou tout Evêque d'Avranches, mal en train, patraque.— Dérive, aller en dérive, à la diable.— Doublé, doublé et chevillé en cuivre, bâti à chaux et à sable. — Drosser, se laisser drosser, entraîner, gagner par quelqu'un.

E

Echouer, ne point réussir, s'échouer quelque part, s'y installer à demeure. — Ecoute, donner un bon coup d'écoute, faire le possible pour réussir, un mangeur d'écoutes, un loup de mer. — Ecubiers, avoir de jolis écubiers, de beaux yeux. — Embardées, zig zags des pochards. — Embosser, s'embosser, se mettre en faction, en observation. — Empennelé, retenu par les siens, entouré d'enfants. — Enverguer, enverguer son coléoptère, couler les manches de son habit de grande tenue.— Estroper, s'estroper, mettre sa ceinture, se serrer la taille. Est-elle estropée, assez boudinée. — Etale, être étale, dans l'indécision, n'avancer ni reculer.

F

Flot, après le flot, le jusant, après la grandeur, la décadence, être à flot ou à sec, avoir la bourse bien ou mal garnie.

G

Gaffe, Avaler sa gaffe, mourir. — Grain, veiller au grain, ouvrir l'œil, parer ou recevoir un grain, éviter ou recevoir une tuile. — Grappin, mettre le grappin sur quelqu'un, ne point le lâcher, le tenir au bouton.— Gréé, être bien ou mal gréé, bien ou mal équipé, avoir tout son gréement, tout son bazar.

H

Houle, salle houleuse où l'on voit ondoyer les têtes comme les flots de la mer.

L

Louvoyer, ne pas aller droit au but.

M

Mat, le grand mât, le capitaine, le président.— Matelot, mon matelot, mon vieux camarade, mon meilleur ami, être bien amateloté, avoir une gentille petite femme.— Mer, un homme à la mer! perdu,

Digitized by Google

un garçon qui se marie. — Mouillage, trouver un bon mouillage, un bon lieu de retraite.

N

Naviguer au plus près, vivre serré. — Nœud, file ton nœud, décampe au plus vite. — Nord, perdre le nord, la carte, la boussole, la tramontane, ne savoir ce que l'on fait, être désorienté.

P

Pare a virer, un pare à virer, une maîtresse gifle qui vous fait faire volte-face ou voir trente-six chandelles. — Paumoyer, se paumoyer, arriver à la force du poignet. — Peinture, ne plus tenir que par la peinture comme les pontons pourris, mais bien astiqués qui paient encore de mine. Cette expression s'applique admirablement aux vieux beaux qui usent de la teinture, de l'émaillage et des cosmétiques. — Plein, une fête bat son plein comme la mer, lorsqu'elle est arrivée à son apogée. — Pont, tout le monde sur le pont, tout le monde dehors.

R

Rafale, pénurie ; rafalé, n'être pas au vent de sa bouée.. — Remorquer une grosse femme, un vieillard, un impotent, donner le bras à une personne qui marche péniblement.

T

Toile, bien porter la toile, boire impunément.

V

Valdrague, en valdrague, en désordre. — Vent, tâter le vent, le terrain ; trouver vent debout, mauvais visage, visage de bois ; figure à vent debout, qui marque mal ; vent dessus, vent dedans, ne point avancer, être poussé en sens contraire. — Virer, tourner, virer de bord, changer de côté, d'opinion ; manquer à virer, ne point réussir, faute d'avoir agi au moment favorable. — Voile, avoir plein la voile, tout son content ; toutes voiles dehors, sur son trente-un, les petits plats dans les grands.

P. S. Cf. dans l'*Immortel* d'A. Daudet, cette métaphore maritime : « Elle fut obligée, lasse, excédée, sans courage pour suivre le mensonge, de filer l'écoute et virer doucement, elle lâcha tout.

REVUE DES LIVRES

Les *Annales de Bretagne*, t. III, N° 3, nous sont communiquées avec sa constante obligeance, par notre confrère, M. Encoignard, d'Avranches, prof. de philosophie au collège de Falaise et membre du Conseil acad. de Caen. C'est la partie bretonnante, toujours remarquable,

Digitized by Google

de ces annales qui nous saisit avant tout ; elle est spéc. due à M. Loth, le docte celtisant et le rude critique, un vrai Breton. Il continue dans ce fascicule sa *chrestomathie* bretonne, un titre grec bien dépaysé en ce pays de langue gauloise. Les *Cantiques bretons*, imprimés à Quimper en 1642, nous arrêtent par l'étrange union des sujets religieux sur des airs profanes, ce qu'on reprochait a tort comme innovation aux cantiques des missions sous la Restauration. Les malins disaient que les dévotes mêlaient le sacré et le profane et que quelquefois celui-ci prédominait sur l'autre. Quoi qu'il en soit, ces cantiques pieux conservent dans leurs titres des chansons profanes qui, à certains points de vue, ont bien leur prix : car elles s'en vont comme tant de vieilles choses. Pour en conserver le souvenir, nous en citerons quelques-unes dans leur association franco-bretonne, pieuse et mondaine :

1° Var an fin diveza eux a map den, var an toun, *Bataille, compagnons, bataille, allons camper.* — 2° Eux ar feiz necesser da pep christen, *Revoicy venir le printemps.* — 3° Eux an esperanç, var an toun, *Je le confesse, ô amour beau.* — 4° An examen ar conscience, var an ær, *Le canard s'ebbat à plonger.* — 5° Eux an pechedou en general, var an ær, *Babillarde arronde, que veux-tu.* — 6° Euz a enormite ar pechet, var an moez, *Si de flamme briller cette bande se voit.* — 7° Euz an orgouil, hac è remed, var an ær, *Victoire, vengeance est à nous.* — 8° Euz an diégui ha he remed, var an ær, *Jusques dans le sein de Thétis.* — 9° Ici le contraste est trop fort : Oraison dévot d'an Itron Maria, etc., *Ia le fils Mignard de Vénus.*— 10° Seiz dounaeson an speret glan, var an ær, *Le soleil beau se fait voir.* — 11° An eiz guinvidiguez prezequet, etc., *Mille bois de vent se font pleins.* Dans quelques siècles, on fera peut-être la même glose comparative sur les cantiques et chansons du dix-neuvième.

Comme spécimen de breton francisé ou farci de français, nous citons le *Quentel d'an Yvraignour*, commençant par ces mots : *Pochart imfam*, et se terminant par cette strophe : « *O fin terribl fin miserabl, Eus pochart abominabl..*, et comme fable exposée avec la sobriété et la netteté celtiques, nous remarquons celle d'*Olivier et Alan* ou *le Coq et le Renard* : « Alanek s'enfuyait à toutes jambes, emportant Olier dans sa bouche. « Il s'en va donc avec toi, cette fois, Alanek ? lui dirent les paysans qui travaillaient aux champs, — Réponds-leur que cela ne les regarde pas, Alanek, dit le coq. — Cela ne vous regarde pas, dit le renard. — Flip, voilà le coq envolé au bout d'un chêne : « C'était une simple farce, Olier, dit le Renard. — Il y a farce et farce, chanta le coq. » Nota : le roitelet, à Vannes, se dit *bebelan* : ce mot ressemble à son nom normand *rébelot*, d'après une remarque sur la fable suivante dans ce même recueil.

Digitized by Google

Dans le N° suivant de ces mêmes annales, nous trouvons en parcourant un travail intéressant sur Rennes au temps d'Henri IV un mot qui nous donne à réfléchir : c'est la porte du « *Champ-Dolent.* » Il y a tant de Champ-Dolent, que ce mot doit avoir un sens général : il y a un Champ-Dolent, près de Dol, où s'élève le beau menhir si renommé ; il y a un Champ-Dolent à Céaux, site élevé au bord de la grève, il y en a un du côté de Brecey. Y a-t-il là-dessous un radical celtique : *dol*, table, par ex.? mais ce sens ne leur convient pas et la terminaison n'est pas celtique, mais latine. Aussi croyons-nous que le champ *dolens* comme la *via dolente* de Dante signifie quelque chose de triste, de douloureux et fait allusion à quelque événement lugubre, combat, assassinat, sépulture en cas d'épidémie. Même recueil, mots qui ne sont pas dans du Cange : « *miseur*, officier municipal à Rennes, chargé des mises ou dépenses, et *excopateur* de basses-œuvres, qui devait enlever les immondices, prob, pour *excoprateur*, du latin-grec *copros*, fumier. *Nantes au XVIe s.* nous donne une idée des procédés violents et arbitraires de la royauté à cette époque; il s'agit de reprendre Belle-Ile sur Montgommery, on saisit tous les navires privés et on édicte cet article : « Douze ou quinze des plus riches de la ville de Nantes feront l'avance de ladite dépence... et s'il s'en trouvait de refusans, nous ordonnons de les contraindre par emprisonnement de leurs personnes, exécution et vente de leurs biens. etc., p. 487. »

Nous puisons quelquefois dans le *Journal des Savants* qui nous est communiqué par notre confrère, M. Effosse, Principal du collège d'Avranches, où cette revue de haute autorité est envoyée par l'Etat. Le N° d'avril de 88, renferme un article très savant de M. Henri Weil, sur les *Epicurea* de Herman Usener (Leipsick 1887), commençant par ces mots « : Epicure a été plus heureux que Zenon ; la découverte à Herculanum de la bibliothèque d'un de ses sectateurs a fait découvrir un grand nombre de livres écrits, sinon par lui-même, du moins par ses disciples. Cette mention des mss. d'Herculanum sur Epicure nous a remémoré une conversation entre Edel. du Méril et Victor Le Clerc, ce savant et rude doyen de la Faculté des Lettres de Paris, le traducteur et l'éditeur du meilleur Cicéron que nous possédions en France, et l'auteur d'un des vol. de la *France littéraire.* Nous demandons la permission de rappeler brièvement cette scène littéraire que nous raconta M. Edel. du Méril. M. le doyen, lui dit-il, vous venez de recevoir un docteur pour une thèse sur Epicure. — Oui, répondit Le Clerc, qui avait l'orgueil de sa Faculté et toujours devant les yeux la rivalité de l'Allemagne, oui, une thèse bien composée, bien soutenue, qui ne fera pas baisser la Faculté de Paris.

Digitized by Google

— Votre candidat avait fait usage de nouveaux textes sur Epicure, sans doute. — Comment, il y a de nouveaux textes sur Epicure! — Mais M. le Doyen, vous savez, ceux qu'on a découverts à Herculanum. — Il y a de nouveaux textes sur Epicure ! et nous ne le savions pas : que va-t-on dire de nous en Allemagne ? Maintenant les fragments d'Epicure sont publiés. M. Usener les a mis dans ses *Epicurea ;* Henri Weil dit qu'on doit les attribuer au chef même de l'école.

Si nous blâmons quelquefois le style d'un critique littéraire de la *Rev. des Deux-Mondes*, qui a la prétention d'être académique et qui l'est trop dans sa manière uniforme et doctrinaire, ce n'est pas pour le seul plaisir de découvrir des fautes, c'est aussi pour de ces fautes tirer des leçons. Il en est une qui se dégage du texte suivant pris dans six lignes successives de l'article de M. Brunetière sur la *critique scientifique* de M. Hennequin, c'est qu'il faut lire et relire à haute voix ce qu'on écrit et bien savoir que l'œil du lecteur entend. Il eût évité ainsi les glouglous, les gargouilles que l'on va entendre : « On donnerait, si *l'on le voulait*, vingt raisons de cette convention. Il importe au lecteur qu'on *leur signale le livre* de M. Hennequin, et qu'en *le leur signalant*, on *le* distingue, &ª.

Avec toutes ces *l*, en écartant le calembourg, le style n'en vole pas mieux. Le sujet *elle* répété six fois dans un même développement peut offrir de l'unité, mais à celle-ci, il faut encore la variété (page 217). C'est bien de vouloir écrire en XVIIᵉ siècle, comme on dit que le prétend M. Brunetière : on en aperçoit çà et là des formes qui détonnent peut-être sur le style plus léger de notre temps, comme « situer l'histoire dans l'abstraction, » comme dans l'ablatif absolu : n'y ayant rien..., à la manière de Bossuet dans son éloge du Romain au *Disc. sur l'hist. universelle*. Mais nous ne regardons pas comme françaises ces phrases équivoques où il fait chercher le vrai sujet, où l'on descend pour remonter, comme celle-ci : « La tragédie de Racine... admirée et aimée. En d'autres termes pour être perçue d'abord, puis comprise et sentie, et goûtée (la tragédie ? non, un autre sujet féminin va venir), il faut que l'œuvre ait éveillé des émotions, etc.

Nous avons peut-être négligé le *Trouvère* dont l'intelligent directeur, M. A. Moussé, nous envoie fidèlement tous ses numéros, en oubliant toutefois qu'il nous a promis son traité de prosodie française que nous appelons encore une fois de tous nos vœux. Attentif à lire notre *Revue*, il nous avait signalé la citation erronée d'un vers de cette poésie décadente, qui n'a pas de rhythme et rarement de raison. Mais voilà qu'en ouvrant le numéro du 1ᵉʳ juin, dès la première page

Digitized by Google

nous trouvons un vers latin estropié, boiteux, quoique bien connu, celui qui commence un passage célèbre de Lucrèce : ainsi donc, au lieu de : *Suave mari magno flantibus æquora ventis*, lisez *urbantibus*. Nous voilà quittes. Le *Trouvère* applique judicieusement cette idée à sa dame lauréate, M. Chalandard, « qui est, par sa position dans le monde, libre de consacrer aux muses le temps qu'il lui plaît, n'ayant pas, comme la plupart de nos trouvères modernes, à livrer la lutte pour la vie. » Enfin, au lieu de névroplastes, p. 271, le titre d'une satire contre les névroses et les obscènes, ne faut-il pas lire *névropathes*? Cela nous semble évident. — Fidèle aussi à nous envoyer son bulletin, la Soc. des Ant. de Picardie nous a fourni des notes intéressantes, mais dans le numéro premier de cette année nous n'en trouvons pas de cette nature. Toutefois signalons un usage de cette académie, lequel nous ne recommanderons pas comme procédé de recrutement, c'est comme à l'Institut de France, de demander au récipiendaire un discours d'admission, et au Président une réponse qui est toujours un compliment à outrance. Aussi, les membres sont-ils une douzaine aux réunions, comme à celle de Rennes, où ils s'appellent les douze apôtres.

Chercheur infatigable et heureux découvreur, notre correspondant de Bretagne, M. Paris-Jallobert, recteur de Vieux-Viel, vient de faire un tirage de son mémoire inséré dans le T. XVIII de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine. Ce sont de curieux épisodes de la guerre de sept ans recueillis dans les archives des familles des descendants des témoins de l'invasion anglaise sur les côtes de Bretagne : « Ils ont conservé, dit un journal, le *Vieux-Corsaire*, de Saint-Malo, le cachet inimitable des récits faits d'après nature. » L'ouvrage se divise en six chapitres où l'on remarquera surtout l'incendie des corderies de Saint-Servan, et de quatre-vingts navires brûlés à Solidor et ailleurs, la panique qui se produisit sur la *Hollande*, à Saint-Malo, dans la nuit du 7 juin, par suite du bombardement et d'un orage formidable. Cet ouvrage s'égaie de chansons contemporaines sur certains personnages ridicules ou poltrons. — (Un vol., Castel, à Rennes, 1888.)

M. Et. Dupont nous envoie une des plus jolies marines qu'il ait faites : on la lira en souriant et pleurant : c'est le *Pauvre gas*, dédié à André Theuriet :

C'était un jeune et pauvre gas,
Un mathurin qui n'avait pas
La dix-huitaine,

Digitized by Google

Une fine fleur de la *mé*
Un vrai Breton, très estimé
Du capitaine !

Avec ça, c'était un bon gas,
Qui ramassait au fond d'un bas
Un peu de cuivre,
Pour que la veuve, sa maman,
Reçût de son petit fanfan
De quoi bien vivre.

De quoi bien vivre, dans Paimpol ;
Du cidre, là ! mais plein son bol,
Et de la miche !...
Elle avait mieux que du pain sec ;
Elle mangeait du beurre avec :
Elle était riche.

C'était un jeune et charmant gas :
Il avait laissé, tout là-bas,
En Cornouailles,
Une promise, aux yeux jolis,
Aussi pure que le beau lis
Des fiançailles !

C'était un très vertueux gas :
Pour sûr qu'il ne rigolait pas
Avec les filles ;
Et point du tout un dépensier,
Bon pour arroser le gosier
Des mauvais drilles.

C'était un gas très bien bâti :
Il n'était ni grand ni petit,
Forte carrure,
Et ses compagnons savaient tous
Qu'il était très bon dans le doux
Et dans la dure !

C'était un gas qui n'avait point
De la flanelle dans le poing,
Quand, à la barre,

Digitized by Google

La vague, en donnant à revers,
Vous arrivait par le travers,
Sans crier gare !

Or donc, un jour que dans le port,
Le Breton manœuvrait à bord,
Au bastingage,
(Poste dangereux sous les mâts,
Quand on fait le grand branle-bas,
L'appareillage).

Echappant aux mains d'un gabier,
Voilà que du petit hunier
Une poulie,
Sur le pont a fait *patatras*,
En lui mettant le crâne au ras,
Dans la bouillie.

Iannick n'a pas même râlé ;
Très doucement il est allé
Dans l'autre monde.
Mais, je te plains, mon pauvre gas,
Marin, qui ne dormiras pas
Dans l'eau profonde.

Donc, les flots de toi n'auront rien :
Et le ver, ce hideux terrien,
Du champ d'avène,
Se régalera de ta chair :
Ne pas reposer dans la mer,
C'est pas de veine !

Au petit mousse ton couteau,
Au plus vieux gabier ton chapeau,
A notre Dame,
Dix sous pour qu'on mette là-bas
Une cire pour toi, mon gas,
A Dieu ton âme.

Une autre pièce du même poète est dédiée « à son maître » Richepin, l'auteur des *Flibustiers :* cette chanson a ce même titre et elle offre beaucoup d'entrain avec ce curieux contraste : « Je suis très vieux dans le métier, Bon catholique et flibustier ; » puis elle se termine de même : « Mêlant leurs hosannas aux imprécations, Ils s'en vont rassurés d'avoir Dieu pour complice. »

Un nouveau *Mont Saint-Michel*, mais qui ne nous est pas offert : il est beau, partant cher, composé de 75 pages, il se vend *25 francs*.

Digitized by Google

Il s'intitule : LE MONT SAINT-MICHEL, à l'eau-forte, par Dubouchet père (Plon, 1888). Etonné du titre d'un des chapitres : SATURNALES DE PÈLERINS, vous voulez le lire et vous trouvez qu'il s'agit de l'ancien usage de faire sauter aux visiteurs le GRAND MONT, c.-à-d. par dessus un bâton à une bonne hauteur ou le *Petit Mont* à une faible hauteur. C'est cela qui occasionnerait les saturnales de pèlerins, ainsi justifiées par cette phrase de haute fantaisie : « Qu'on juge des protestations qui s'élevaient alors, des cris, des jurons énergiques, des epithètes malsonnantes, les coups s'ensuivaient et une bagarre générale. » Et vous croyez que l'illustration va vous donner cette scène : pas du tout. Vous trouvez des pèlerins fort tranquilles dans l'attitude de la vénération. Le texte est donc peu de chose ; mais les eaux-fortes sont très belles : celle sur Tombelaine est manquée comme perspective : la mieux réussie est celle des Gros-Piliers. En somme, un chef-d'œuvre de gravure.

Il pleut des Monts Saint-Michel : en voici encore un, joliment écrit, finement dessiné, et gravé à l'eau-forte ; il fait une forte partie d'un album de 110 images de paysages et de monuments, vraiment exquises, sinon toujours fidèles, et de vérité actuelle, comme on en peut juger par la porte de Granville faite sur une ancienne photographie. Cet album est l'aimable don de notre généreux confrère, M. Jules Le Petit. Il nous promène avec un récit humoriste, non seulement dans le Mont, mais dans Granville, Jersey, Saint-Malo. L'ouvrage est signé de Constant de Tours.

Autrefois le Mont fut illustré des grandes planches, in-folio, de Cotmann ; plus tard par les eaux-fortes de l'in-8° de Maximilien Raoul ; aujourd'hui cela se fait en petit ; nous arrivons aux dimensions de ce joli très petit album, et nous ne pouvons guère espérer voir paraître les grands dessins de Sagot, restés en portefeuille.

M. Henry Le Court, de Deauville, qui signe ses livres de « membre de la Soc. d'Archéol. d'Avranches et Mortain » nous fait hommage d'un travail de généalogie relative à Pont-L'Evêque ; c'est le n° 15 d'une édition tirée à trois cents exemplaires. Le titre indique parfaitement le contenu : *Nobles vivant noblement à Pont-l'Evêque dans l'espace de quinze à vingt ans depuis 1742*. C'est un ms. publié pour la première fois, avec des notes sur la généalogie des 29 familles qu'il renferme, sur leurs armoiries et sur les maisons qu'elles habitaient, avec une introduction par H. Le Court. (Caen, H. Delesques, 1888). L'intérêt de ces généalogies nobles est très vif sur leur terrain et même il s'étend bien au-delà. Y a-t-il quelque chose pour notre pays ? Voyons.

Sur noble dame Juliette de Robillard, dame de S.-Sauveur-d.-Vases, M. Lecourt dit qu'il ignore si nos confrères de Robillard de Beaurepaire

Digitized by Google

appartiennent à sa famille. Nous ne le croyons pas. Une dame Françoise Racinne, épouse en 1693 messire Gabriel de Clinchamp, dont on indique les armes : d'argent alias d'or) au gonfanon de gueules (Noulens *maison de Clinchamp*, p. 551.) Celles de,... R. de Clinchamp, chevalier défenseur de M. S.-Michel, portent d'argent au gonfanon de gueules.

Ne peut-on recueillir rien d'intérêt général dans ces généalogies ? Voyons, oui pour la philologie et le vieux français : *Robillard*, dim. de Robin ou Robert ; Le *Mire*, le médecin ; *Theil*, mot germ., fragment, partie ; *clarbec*, clair ruisseau ; *Grieu*, grec ; *vigilance*, petit caillou rond que la grue héraldique tient dans sa patte levée ; *Augelot*, fromage du pays d'Auge; les noms propres tirés d'une particularité physique : Brévedent, Grandorge, Coute-heuze, Le Court Le Doulcet, Pieffort, Manoury, Bailleul, rebouteur.

La Revue Normande grâce à l'attention de son directeur, M A. Hue, nous arrive, dans son n° de Juin, apportant quelque chose de local pour nous. Ce sont des vers du poète artisan d'Avranches, dont elle nous a déjà fourni un spécimen. Il y est question du plus beau site de nos environs, unique au monde selon des voyageurs, sauf celui de Glasgow en Ecosse, sur l'estuaire de la Clyde avec l'île-forteresse de Dunbarton. Dans une série trop prolongée de pourquoi adressés à l'hiver, M. Alphonse Fardin l'apostrophe ainsi à propos de la fontaine du lieu, celle de la Nafrée :

Pourquoi viens-tu glacer l'onde de la fontaine
Qui coule à la Nafrée et tout le long du bois,
Où j'aime au doux printemps, en admirant la plaine,
Aller souvent rêver à l'amour...

Dame ! Dame ! après la poésie d'Alfred Dalibard, il faut tirer la corde, dans l'ordre des vers *sensuum titillatoria* : *Coma* pourrait-être le *coma*, l'évanouissement de la *R. Normande*. C'est le *nec plus ultra* du genre sensuel.

Les Bollandistes publient sous le titre d'*Analecta Bollandiana* un recueil en supplément à la grande collection de *Acta Sanctorum*. Dans le fascicule qu'ils nous envoient ils expriment le désir d'obtenir, à titre d'échange, les revues et autres publications savantes, et donnent l'index des saints cités dans leur dernier tome : Nous, nous y remarquons, pour notre voisinage breton : « *Vita antiqua S. Samsonis Dolensis episcopi, edente R. P. Dom Fr. Plaine, O B.* (Bruxelles, 15 Avril. 88.) C'est de la source profonde des

Digitized by Google

Bollandistes que notre ami, M. Oscar Havard, tira ses autorités dans une discussion célèbre en Avranchin, contre un saint Denis du premier siècle de l'ère chrétienne.

Le *Blason pop. de Villedieu-les-Poêles*, par le compère Jean de la Cloche, batteur sur cuivre, à l'enclume. A Sourdinopolis, 1888, est un recueil de bévues, de bêtises attribuées aux gens de Villedieu, ou Sourdins, non pas à ceux actuels, qui ont autant ou plus d'esprit et de jugement que leurs voisins, que ceux de Vire par ex., mais aux vieux et antiques Sourdins, aux rustres naïfs qui vinrent à Villedieu y transportant de la Lande-d'Airou, à la suite d'une trombe dévastatrice, la brillante et bruyante industrie du cuivre. Ensuite on leur a attribué beaucoup de bévues et de bêtises qui se trouvent presque partout. Le collectionneur en effet, s'il a pu s'amuser à conter des histoires impossibles, étant homme sérieux, critique sévère et patriote Virois, a voulu faire un livre sérieux. Il a voulu faire de la littérature comparée et la plupart des contes dits sourdins ont paru dans la *Revue des traditions pop.*, admises par M. Paul Sebillot, le renommé folkloriste de la Haute-Bretagne. Après chaque facétie sourdine, l'auteur innommé de ce recueil, quoique bien connu, membre titulaire de notre Société, l'a rapprochée de ses similaires ou de ses prototypes des différentes parties de la France et de son voisinage, car de même que la matière d'un conte se retrouve à peu près partout, beaucoup de facétieuses bêtises sont universelles. La baleine de Villedieu se retrouve à Beaune : c'est, on le sait, un âne trouvé dans la rivière : « c'est bien une baleine ! s'écrie un Sourdin et même qu'elle doit venir de loin, car elle est ferrée. Elle est *brochai ferrai*, disent les Beaunois dans la même occurrence. Un des meilleurs récits, c'est le *Christ* de Villedieu, avec ses variantes. Il faut lire ce recueil, si désopilant, que notre exemplaire de la Société en est très fatigué. P. S. sur le terrain de l'étymologie, l'auteur n'a pas été heureux : c'est lorsqu'il a voulu ramener à *cupère* (cuivre) ce joli mot de compère, usité dans les anciens ateliers et qui atteste la bonhommie et la confraternité des ouvriers d'autrefois.

Un grand mérite de ce livre, c'est le style, si difficile à atteindre dans la simplicité imposée aux contes populaires : cependant il y a encore trop de style littéraire, d'adjectifs oiseux, de mots savants : le conteur a fait ses classes. Mais il a aussi bien observé le peuple et sa manière de dire et il a mêlé à ses récits des mots, des dictons qu'il a entendus. Nous en remarquons quelques-uns : « Si vous ne répondez pas je *déclanche*, dit l'homme armé d'un fusil ; lisez je *déclenche*, selon la prononciation *sourdine*. — Les Sourdins pleuraient « comme des branches de vigne coupées, » comparaison du Midi ! Une servante

Digitized by Google

un peu voleuse et « qui ne laissait point mordre à son bâton.» — Il ne restait pas plus de crême dans la terrine « que de perruques à la broche. » Mots à expliquer : taureau *mâclio* (Suisse romane) le taureau de la paroisse ; *fainé*, (St Jacut) ensorcelé : Dieu *m'gagne* (jurons de St Jacut), orge débraqué, et Dieu *m'danse*, mais avec *débragué*, c'est clair. Dans cette série de facéties, nous n'aurions pas admis *Naïveté* qui est plus touchante que risible : une pauvre sourdine perd son enfant âgé de quatre mois et elle passe ses jours et ses nuits à pleurer— Consolez-vous, lui dit un voisin; votre enfant est au Paradis où il prie Dieu pour vous! Hélas, lui dit la mère, il ne parlait pas encore. Si on veut montrer qu'on attribue quelquefois la bêtise à des nations intelligentes, il faut citer le peuple Irlandais, car célèbres sont les *Irish blunders*, telles que celle-ci « : « Pourquoi dit le juge, avez-vous volé un si petit animal, un agneau? — Il serait devenu mouton, répond le voleur. — et vous pourquoi avez-vous volé un petit pistolet ? — Il serait devenu fusil, dit l'autre voleur qui avait bien écouté son camarade. — *Bulletin de la Soc. linnéenne de Norm.* 4e série, 1er vol 1888. C'est sans doute le don gracieux de celui qui est le pilier de cette intéressante institution, de M. Morière, qui a si bien accueilli notre Président au rendez-vous linnéen à St-Sauveur-le-Vicomte. La botanique tient une belle place dans ce vol., représentée surtout par les *Lichens* du détroit de Behring, de M. Nylander, haute autorité, et par le prof. de Cherbourg pour les plantes normandes et spéc. manchoises, M. Corbière, qui nous en a envoyé le tirage à part. Il s'acquitte trop bien de son devoir de correspondant pour que nous ne tenions pas un grand compte de cette excellente étude sur ces curieuses nouveautés.

Revue hist., août 88., dit que dans le compte-rendu de la Sorbonne, M. Le Héricher entretient la section d'une insurection anglaise en Basse-Norm. pendant l'occupation anglaise du xve siècle. Lisez : d'une prétendue insurrection normande en Basse-Norm. Autre détail à corriger pour une faute assez fréquente : L'épidémie qui sévit en 571 a été décrite par Marius d'Avenches (*Aventicum*, en Suisse), et non par Marius d'Avranches.

Bulletin de la Soc. d'études scientifiques du Finistère. — Il y a là, entre autres études, des notes sur les eucalyptus et surtout sur les *Objets* préhistoriques, trouvés par un maître chercheur, un fouilleur très intelligent, notre confrère corresp., M. Lukis, directeur d'une mine d'argent près Quimper. Il en a fait un mémoire à part d'un haut intérêt. Signalons d'abord pour se joindre à notre pierre Hu de Lon-

Digitized by Google

gueville, le dolmen de Hu de Guernesey, un nom celtique d'une divinité gauloise. Signalons ensuite de vrais trésors en outils de pierre dans ces îles essentiellement celtiques et protégées des invasions du continent, dont les noms sont tous de la famille terminée en *ac*, devenu : *ey* Aurigney (*Auriniacum*), Guernesey, Jersey, Chausey, les Minkeys Sarkey (Sark).

Entre les dolmens nous remarquons surtout la chambre latérale de celui de *Hu*, en Guernesey, et le beau dolmen de l'*Ancresse*...

Quant aux mégalithes de Jersey, ils étaient connus par l'ouvrage de John Ahier, et peut-être aussi par le *Jersey monumental* de Ed. Le Héricher. Dans cette île, le nom des mégalithes est aussi celtique, car *Pouquelaie* se décompose en *pouk*, fée, et *lech*, pierre, qui est resté dans *Grève-de-lech.*, cf. *pierres des fées*, surtout en Bretagne.

Petit traité de prosodie fr. — Enfin, sur notre désir et notre demande, M. A. Moussé, le directeur du *Trouvère*, nous a envoyé ce traité, court en effet, mais avec les principes essentiels et rajeunis et animés par des citations modernes, prises surtout au grand maître de la musique et de la couleur, V. Hugo. Préface où il y a de bonnes et sages choses. Par ex. : « Vous qui me lisez et qui êtes jeunes pour la plupart, je vous en conjure, faites-vous une position qui vous mette à l'abri du besoin, et ensuite rimez, rimez. » Deux objections : une sur « Boileau, poète émérite. » Cette épithète, si souvent mal comprise, demande une explication. Ensuite, la formule sur les mots terminés par *e, es, ent*, dans l'intérieur des vers, n'est pas heureuse, dites que ces finales doivent être suivies d'une voyelle : « Mourir pour la patrie est (et non *c'est*) le sort le plus beau. » Ce petit traité est suivi de *Coups d'Epingles* qui seraient profondément piquants si l'on ne sentait que l'auteur est moins méchant qu'il n'en a l'air. M. Le Héricher a lu plusieurs de ces satires acérées dans une des séances de notre Société.

Revue de Botanique. — Plusieurs livraisons nous sont offertes, peu de leurs plantes intéressent notre pays ; mais nous tenons à la disposition de notre savant confrère, M. Besnard-Locherie : Les *Sphaignes d'Europe*, par Warnstof ; 2° la *Lichénographie d'Europe*, de Nylander. Ces traités sont aussi à notre confrère L. Manoury.

Journal de Guernsey, *Le Baillage*. Un n° du *Baillage* nous est adressé sans doute par notre confrère, M. Labussière, qui habite cette île : c'est à deux fins, 1° pour l'article qui confirme une note de notre Revue sur les Minquiers, comme appartenant à la France, 2° pour une note élogieuse sur le *Victor Hugo* de M. A. Garnier, où

Digitized by Google

l'on remarque ces passages : « M. Garnier, l'artiste photographe, dont beaucoup de nos lecteurs ont gardé le meilleur souvenir... l'agréable hommage d'un essai lu à la Société de l'Avranchin et inséré dans le mémoire de ce corps savant... L'opuscule de M. Garnier abonde en détails inédits, jette une vive lumière sur l'intérieur du poète.,. ce n'est pas sans attendrissement qu'on lira le récit touchant dans son austère simplicité des dîners hebdomadaires qu'offrait l'illustre proscrit aux enfants pauvres. »

Excursion dans la forêt de Villecartier, par Ch. Yvon et Ed. Le Héricher, corrigée et augmentée de la main de notre savant confrère, résidant sur les lieux, M. Paris-Jallobert, alors recteur de Vieux-Viel, maintenant recteur d'une paroisse près Vitré, à Balazé.

Bulletin hist. et philol. du comité de l'an 87, paraissant après celui de 88, n'offre que peu d'intérêt pour notre Société, sauf les épitres *farcies* de St-Etienne, c.-à-d. épîtres latines entremêlées, bourrées, *farcies* de français : c'est le français s'introduisant dans la liturgie. Déjà E. du Méril en avait publié, spéc. celle de st Thébaut de Provins, dans ses *Origines lat. du théâtre moderne,* Ces épîtres sont en général du xiiie s. Celles de l'antiphonaire de Limoges sont très curieuses au point de vue de la langue, mais sans glossaire. Nous y rencontrons, dans un sens évidemment dépréciateur et méprisant, le mot *antoche,* qui n'est pas dans du Cange, mais qui doit être un péjoratif d'*antienne* : la forme *antoine* (antienne), qui est bien dans du Cange, y conduit.

Sur le Serpent : C'est une lecture écoutée avec un vif intérêt à notre dernière séance, intérêt dû à la personne de l'auteur, M. Louis Boutry, d'Avranches, missionnaire des missions étrangères, et à son sujet, qui est le fruit de ses observations chez les Noirs sur les serpents et sur leurs procédés pour se guérir de leurs morsures. Le dépôt de ce mémoire est fait aux archives, mais nous en détachons l'intéressant exorde : « Près de quatre ans se sont écoulés depuis que je me suis éloigné pour la troisième fois de ma ville natale et de la chère Société dont j'ai l'honneur d'être membre. Pendant ce long séjour sur la terre libre du Nouveau-Monde, j'ai vécu cependant de votre vie, messieurs et chers collègues, par l'intérêt avec lequel j'ai toujours lu l'intéressante Revue de l'Avranchin. Aujourd'hui je suis heureux de venir vous communiquer quelques-unes de mes impressions sur le serpent tel que je l'ai connu en Afrique et dans l'Amérique du Sud. » M. Boutry, sur la demande du Président, promet de nous donner, à la prochaine séance, celle d'octobre, un

Digitized by Google

travail plus personnel, ses impressions et ses observations de missionnaire parmi les sauvages et les civilisés.

La Baie de St-Malo, Granville, le Mt St-Michel, Avranches : c'est un livre charmant avec fines illustrations et un texte généralement exact. M. A. Garnier, qui a longtemps habité Guernesey, lit devant nous la description de cette île, et la déclare exacte, sauf pour la prétendue beauté des arbres. Nous n'en pouvons dire autant de Granville : il faut que la casse du compositeur ait chaviré pour comprendre qu'il y ait une église de *Chantelou* dans cette ville : Or, l'église de Chantelou est à trois heures de là.

Les Vendredis de Pierre Bernard, par Pierre Noël : Ce pseudonyme cache le nom d'une dame qui a beaucoup de liens avec notre pays, étant entrée dans cette famille Affichard qui a donné le prof. Affichard, du collège militaire de La Flèche, un médecin de cette ville et qui a laissé son nom à une de nos rues. Puis cette dame, botaniste, est venue étudier nos plantes et celui qui écrit ces lignes se rappelle avec charme de l'avoir rencontrée sur les bords du Thar où l'on trouva la belle *luzula maxima*. Son livre a été étudié dans un article de l'*Opinion de la Manche* par une plume que nous croyons être celle d'un ecclésiastique de nos confrères. Le botaniste a mis son cachet dès les premières lignes de son roman (chez Palmé, Paris).

« Appuyé contre la voûte, tapissée de mousses et de capillaires, d'un vieux puits, couronné des rameaux de l'épine blanche en fleurs un jeune homme attendait... » Le critique analyste du livre y trouve les signes « d'une âme fervente... la délicatesse et la grâce. »

Richelieu et la Monarchie absolue, par M. le vicomte G. d'Avenel. — Un des principaux intérêts de cette séance de juillet a été la lecture que l'auteur nous a faite d'un chapitre tiré du 4e vol. qui est en préparation. Il a rapport aux *Auxiliaires de la Justice* sous Louis XIII ; c.-à-d. aux avocats, procureurs, huissiers. Ecrite d'un style net et rapide, authentiqué en toutes ses assertions, relevée de traits de mœurs et de caractères du temps, cette lecture a vivement intéressé : on y a remarqué des plaidoiries étranges et comiques qui donnent beaucoup de réalité aux *Plaideurs* de Racine. C'est une bonne fortune pour cette séance que cette importante communication faite dans le temps où la *Nouvelle Revue* (dite de Mme Adam) insérait un autre chapitre du même ouvrage, la *Magistrature sous Louis XIII*.

Digitized by Google

VARIA

Dictons du Calvados, d'après M. Le Monnier, d'Ouffières : PICABOULE (aller), aller doucement, à petites journées, étym. inconnue. — CHEMIN ET ARBRE, disposition de nuages effilés, des *cirrhus*, étalés vers le nord, promettant beau temps ; de même en Lorraine où *maïcabré* se dit d'une disposition fantastique des nuages. Le peuple a vu dans cette disposition quelque chose ressemblant à la danse *macabre*, mot issu de l'arabe *makabar*, cimetière. — Il faut écarter ici l'idée des Machabées des Juifs. A Valognes, la *macabée*, les *vieilles macabées*, sont des marchandes de fruits, de choses de regras, considérées comme vieilles et décharnées, semblables aux squelettes de la danse macabre.

Vent de terre, vent de Nord, par opposition au vent de mer ou d'ouest. — *La mérienne qui chante, qui danse* : le tourbillonnement des insectes à midi, dans un jour chaud. C'est aussi un pronostic joliment tourné que celui-ci : Iau matinale n'est pas jornale. »

Au programme de la séance de juillet était inscrite une annonce mystérieuse : une lettre en patois Avranchin par Mme X., mystère pour les absents, puisque Mme X., ou Mme Couraye-DuParc a lu elle-même son patois, qui résidait autant dans le chic et dans le mordant de la prononciation que dans les termes mêmes : lire bien ainsi s'appelle savoir pincer le patois. Or donc voici cette lettre, mais c'est la chanson sans son air : « Moussieu, ch'est pourtant de c'tou qui faôt que j'vous graciège un miet, de l'ouneu qu'ous m'fites de m'ercever do vous. J'men sé gosée et mes veisines creyent que j'en sé d'meurée hogüe. J'sé à c' t' houre bé hontouse qu'ous m'yez adminse, mé qui passe ma vie quasiment toujours assieutée toute soulette, pus imbesognie à pousser mès agulles, tirer mes harroches et tourner mes fizias qu'au biau langage. C'hest à vous que j'deis dê jamais m'enner ; ch'est pourqué j'vous gracie tous de grand cœu, vous priant d'ercever la révérence de votre veille filleresse au fizet . Eune pesanne. » Le Président a voulu répondre en même langage, mais il n'avait ni le fil ni le chic ni, comme parle en plaisantant M. Fauchon, de Bacilly, ni l'obiche ni la comprenture.

NOTES SUR RABELAIS

Nous lisons deux vol. de l'excellent Rabelais de MM. des Marets et Rathery, critiques aussi perspicaces que savants : leur livre, devenu rare, nous est communiqué par notre confrère, M. Asheton-Tonge, du Ragotin. Cette lecture, lentement dégustée, savoureuse et variée,

Digitized by Google

est d'une grande ressource au bord de la mer, spéc. le voyage maritime de Pantagruel, et pour le philologue, c'est une délectation de « haultegresse, » comme son bonheur est de découvrir des faiblesses et des erreurs, surtout dans les bonnes éditions, mais ce sera dépité, vexé, qu'il fouillera le glossaire de ces deux annotateurs. Cependant, comme rien n'est en tout parfait, nous croyons y trouver matière à quelques notes rectificatives ou de bon savoir.

Texte : « Une des iles Sporadeas, Sporades, de l'Océan, jadis riche, marchande, populeuse et subjecte au dominateur de Bretaigne, « p. 149. Les glossateurs croient que certains traits de cette description peuvent s'appliquer à Guernesey, nous le croyons volontiers, parce que Pantagruel navigue dans cette mer, et que de son temps cette île était plus riche marchande et populeuse qu'autrefois, mais Rabelais ne dit pas Grande-Bretaigne.

Texte : Incaguant (du l. *incacare*) ces sacrés livres. » Incaguer est traduit par Cotgrave en *to beray*, c'est le norm. *beurrer*, qui se dit dans ce sens ordurier.

Texte : Varletz chargés de corbeilles, de paniers, de balles, de poches. etc. » Pourquoi poche ne signifierait - il pas poche, sac, et non grande cuiller ronde pour servir le potage, sens qu'il aurait dans quelques provinces, disent les annotateurs.

Texte : Gruau, en note : décoction de froment mêlée avec du bouillon ; ce n'est pas cela : le gruau ou gruel est une bouillie de farine d'avoine; ensuite *mil* n'est pas le maïs, mais le millet.

Texte : Les damoiselles jouaient aux pingres. » Les annotateurs rapprochent ce jeu de celui des billes : nulle analogie. Les pingres est un jeu bien connu, que nous avons joué dans notre enfance, et *pingre* ne signifie que épingle.

Texte : Je dépiste la diablerie de Saumur. » Note : Je *défie*, *dépiter*, a gardé ce sens dans les patois de Normandie. Nous ne l'avons pas rencontré dans ceux que nous connaissons. A Valognes, sens singulier, pour dire : Je te mets au défi : on se sert de ce mot : *Je t'égaire*, du verbe égarer, litt. je parie que je connais le pays mieux que toi, et que je suis sûr de t'y égarer.

Texte : « Ce sera le moins de mon plus » : traduit par tout ce que je pourrai faire. Ce n'est pas assez exact. ; dites le moins de tout ce que je puis faire. »

Texte : « Boire à grands traits est pour vray crocquer la pie. » Les annotateurs, sans bien conclure sur ce dicton difficile à expliquer, inclinent vers le verbe *pier*, boire, d'où *piot*, synonyme de vin. : en Norm. c'est un adj., être *piot*, c'est être ivre, et le grec *pinéin*, boire,

Digitized by Google

n'a nul rapport d'origine et *piot* ne vient pas de *potare*, d'où *potus*, ivre, mais de *potitare*, devenu *potiare*.

Texte : « patenostriers, chatemites, santorons, cagotz, hermites. » Ici, rien des *Santons*, les inspirés de l'Inde, comme les annotateurs le disent. C'est le mot *santorum* (*sanctorum*) qu'on dit en Normandie pour le prêtre. Nous avons entendu dire : Les sanctorum ne chôment (manquent) jamais de rien, Les *crédentiers* de Rabelais. du l. *credere*, croire, se confier, sont les dégustateurs, essayeurs de mets, d'où leur table était appelée crédence, litt. gens de la crédence.

Texte : une nomenclature de reptiles et insectes venimeux : les annotateurs ne jugent pas à propos d'expliquer cette série savante et pop., où figure *sourd* ; tout le monde n'y reconnaîtrait pas la salamandre ou mouron, d'où le dicton : « sourd comme un mouron. »

Texte : « ho godelureau, moine culpelé » glose : bon luron. Nous ne comprenons plus. Mais il est bien vrai que l'anglais *smut*, saleté, ordure, est le fr. *esmeutir*, fienter.

Texte : « c'est Safran d'Hibernie. Sela ! Buvons ; » en note « *sela*, certainement (hébreu). Nous proposons cette leçon : c'est Safran-d'Hibernie, cela ! (c'était matière fécale), mais c'est Panurge qui parle.

Texte : « Avions les pieds poudreux » : ce sont les Grippeminaud qui personnifient la Justice ou la *Jugerie*. Note : on a nommé *pié-poudreux* un tribunal expéditif, composé de marchands-forains, statuant sur les questions de foires et de marchés. Les Anglais ont conservé cette juridiction d'origine française : ils l'appellent *court of piepoudre*.

Texte : « Or, toi goguelu : dit Parnuge. » Note : *goguelu*, bon vivant, de *gogue*, farce. Mais non, *gogue*, en patois du milieu de la France, (V. Jaubert), c'est l'intestin du cochon fricassé, de là le fr. être en goguette, en festin, en mangeailles, primitivement.

Texte : « Etoit vestu d'une robe gocourte ; » lisez *gaucourte*, avec le préfixe péjoratif *gau* qui est très commun : c'est l'étym. de Johanneau, qui tire très bien ce préfixe du breton *gal*, faux, et c'est la bonne, n'en déplaise à nos annotateurs.

Texte : « La mée » Note : c'est le grand bassin où tombe le vin. Nous disons qu'en Normandie, c'est la table où l'on presse le marc, du lat. *mactra*.

Texte : « Je le renvoyerais bien à coup d'anguillade. » Note : de lanière de peau d'anguille. Non, c'est une peau d'anguille entière, pleine de sable ou de cailloux.

Texte : « Papegaut, Dans la cage où il était acroué » : la note explique ce dernier par accroupi, ce n'est pas exact, c'est le normand *encroué*, perché, posé en *croix* sur un barreau, sur une branche, et croix se dit *crouet* en bas-normand.

Digitized by Google

Texte : « Bien fusmes menés par les Michelots de Geber. » Note : les *Michelots* ou *Miquelots* étaient des pèlerins du Mont Saint-Michel. C'est comme si l'on disait les suivants, les acolytes de Geber.

Texte : « Le *goitrou* (un geai), retourna tout hallebrené, ayant son œil poché. » Note : Tout sale *embrené*, non pas, mais dans l'état du hallebran, c.-à-d. du jeune canard aux plumes rebroussées, en désordre, et pour prendre un péjoratif normand, *gauplumé*.

Texte d'intérêt local : il s'agit du beau et grand mouton que Panurge a choisi dans le troupeau de Dindenault, et qui s'est noyé le premier : « Vraiment, le bon vrayment, je le réservois pour le Seigneur de Cancale, comme bien connaissant son naturel, Car de sa nature, il est tout joyeux et esbaudy, quand il tient une espaule de mouton en main bien séante et advenante, comme une raquette gauschiere et avec un couteau bien tranchant, Dieu sait comment il s'escrime. » Remarque naïve des annotateurs, c'est que le Seigneur de Cancale tient nécessairement l'épaule de mouton à gauche, puisque le couteau est dans la main droite. Il valait mieux gloser cette « main séante et advenante » expression par laquelle Rabelais a voulu indiquer qu'il ne tenait pas cette épaule salement et à main nue.

Texte : « Je vis un averlant. » Note : palefrenier peut-être : en Normandie c'est un inconnu, un vagabond, un étranger, un *horsain*.

Par Sang saint Gris rappelle que longtemps avant Henri IV on jurait par le *sang* et par le ventre *Saint-Gris* et les annotateurs se refusent à chercher l'étym. du nom de ce saint qu'on chercherait en vain dans le calendrier. Or bien, pourquoi ne serait-ce pas dans *le sang du Saint Christ* or, par analogie sang Christ, comme on disait *Sang-Dieu*, d'où le juron gascon, *sandis*.

Texte : « Tant chiasser et vrenillier. » Rabelais se plaît à entasser les synonymes : or *vreniller* est normalement pour *breniller*, dim. du v. fr. *bren*, et n'est pas un diminutif de *uriner*.

Texte : « rane gyrine » est annoté en grenouille informe, lisez non formée : c'est le têtard.

Texte : « le nom propre Bringuenarille est interprété par fendeur de naseaux et le Duchat le tire de l'all. *brechen*, briser, nous appuyons cette étym. par un mot entendu ici, à St-Jean-de-Thomas, d'une casseuse de pierres : une *ringée*, une averse à tout briser. Cotgrave trad. *coquasser* par *kettle*, *chafer* : ce dernier mot est le fr. chauffeur. Mais quelle est l'étym. du mot pop. *bringuesingue*, ivre ou du moins lancé ? Ce Bringuenarilles avalait des moulins à vent tout brandifz. c.-a.-d. tout d'une pièce ; Molière a dit « des manches où j'entrerions tout *brandis* toi et moi, » et Génin n'a rien dit de ce mot dans son *Gloss. de Molière*. Nos annotateurs

Digitized by Google

n'expliquent pas ce terme, qui en norm. signfie bourdonnant, *brondissant* ; nous avons entendu : avaler un hanneton tout *brondi*, c.-a.-d. au vol, tout brondissant, bourdonnant.

Texte : « plus de dix-huit seilleaux d'eau. » Johanneau, quoi qu'en disent les annotateurs, a eu raison d'appeler *seilleau* un diminutif, c'est celui de *seille* qui se dit à Avranches, un seau, du l. *situla*.

Texte : « Le temps s'espare, s'éclaircit » : en patois norm. un temps éparé, disent les annotateurs ; c'est un temps épuré, mais ce n'est pas ce dernier mot. *Bédouault* (Rabelais), le blaireau ; de même dans l'Avranchin. Raz, mot breton, n'est pas un détroit, mais un détroit avec un courant violent, et *bonache*, bonasse, n'est pas exclusivement picard, le chuintement étant essentiellement normand. Couteau *pargois*, du Perche, étym. du nom propre Le Parquois.

Texte : « Si forte fortune icy seroit l'endroit. » Les annotateurs disent que forte est peut-être un latinisme bien caractérisé : c'est simplement un adjectif, une fortune, une chance très forte, et non le lat. *forte*.

Texte : « hausser le temps en calme, » manière de passer le temps, qui monte une partie de la journée : à Avranches on dit *haute houre*, heure avancée, ce n'est donc pas « laisser le temps se mettre au beau. »

Texte : Escherviz ; note : prob. *chervis*, espèce de panais. Non pas prob. , c'est certainement, et ce légume a disparu du marché d'Avranches où on l'appelait aussi *échervi* ; c'est une ombellifère, en fr. chervi, en lat. *carum*, dont la racine se rapproche de celle du panais pour la forme et le goût.

La note sur le verbe pouvoir dans un sens elliptique dit très bien que c'est un normandisme. Ex. : mon bras ne peut dans ma manche, c.-a-d. ne peut y entrer, y être contenu.

Notes philologiques. Note sur une locution métaphorique entendue à Ronthon, laquelle n'est pas dans Littré : elle est tirée d'un terme de monnayage, du dégré de fin de l'or ou de l'argent. On parlait dans un bureau de tabac d'un incendie récent et une vieillle femme disait d'une autre femme : un rien qui vaille, une mauvaise bête, méchante au premier titre. Si ceût été un homme on eût pu dire : « Vous êtes orfèvre, M. Josse. » c'est ainsi qu'on dit en style de monnayage » bête à trentre-six carats. » Nous venons d'entendre un terme pittoresque pour dire braver en face, hardiment, de près, c'est « parler barbe à menton. » A Avranches on dit en un sens méprisant «*bedard* » paysan. Sens grossier, mot qui complète la famille fr. bedon, et bidon, bedaine, le pat. *bedou*, le blaireau : *bed* est l'onomatopée retentissante du tambour. Nous nous expliquons difficilement le passage du mot sarrasin à son synonyme norm. *carabin*. Nous avons pu dire

Digitized by Google

dans le cours de notre Revue que la préapposition germanique, très rare dans notre langue, s'y rencontrait surtout dans des noms de plantes, comme chèvre-feuille, chien-dent, lion-dent, jou-barbe (barbe de Jou ou Jupiter) : il faut joindre à cette série : chaufour (four à chaux), d'où chaufournier, et en plus quartier-maître.

Un auteur de quatre ou cinq vol. de folklore (*Faune pop.*) qui se fait libraire, ne peut pas faire un catalogue comme les bouquinistes ordinaires : M. E. Rolland fait précéder le sien de variétés bibliographiques savantes et pleines de variété, tirées du domaine des traditions universelles. Par ex : La femme dans les proverbes; la chauve-souris dans les langues ; les termes relatifs à la culbute, etc. Il n'y manque que l'interprétation étymologique : nous y avons beaucoup appris, beaucoup glané. Les traductions sont généralement exactes, sauf celle-ci : « Catte-seri (chauve-souris), t'éras du lebuli » qui ne renferme pas « de la bouillie, » mais du lait bouilli. Notons près de nous « *calimounet* » à Vire, pour culbute, et *cumblet* à Coutances, et aussi à Valognes.

Nous n'aimons pas ces dictionnaires des « célébrités » pour lequels on demande à chaque célébrité d'envoyer sa biographie avec invite à s'abonner à la grande œuvre, et comme dit A. Daudet aux premières pages de l'*Immortel*, où « en laissant à chaque intéressé le soin de se raconter lui-même, l'authenticité de ces notes biographiques ne saurait être mise en doute. » C'est pourquoi nous ne répondrons pas à l'appel qu'on nous fait « de vouloir bien faire parvenir les renseignements qui nous concernent. Alibert Collignon. » C'est pour le *Dict. International* que publie à Florence A. de Gubernatis.

Une notice nous est demandée d'Angleterre sur Hugues Le Loup, vicomte d'Avranches, par notre ancien élève et présentement notre confrère, prof. à Liverpool, M. Bazin; en ces termes : « M. Bazin thanks M. Le Héricher for the two interesting books lent on thursday. He will be very much obliged, if he will answer the inclosed questions... » Ces questions posaient sur les ancêtres de Hugues Le Loup et son état social. Il a été répondu par une série généalogique partant de Rollon en passant par Ansfroy-le-Goz (le Goth), ou le Dane (le Danois), et sur l'autre question par un tableau de la cour splendide, littéraire et musicale de ce Vicomte d'Avranches, dans son château d'Avranches et par un état de ses fiefs dans sa Vicomté et dans le comté de Mortain, avant la Conquête. V. pour ces détails *Avranchin hist. et mon.* T. 1er, article *Avranches*.

Digitized by Google

Dans notre Avranchin, on entend souvent les mères dire à leurs enfants : « Fais des *chères* à maman, fais des chères à madame, etc.; c.-à-d. des caresses ; ce mot n'est plus fr. en ce sens ; en effet en v. fr. chérir ne signifiait pas seulement aimer, du lat. *carus*, mais aussi caresser, du bas-grec *Kara*, visage, d'où bon accueil, bonne hospitalité, bonne chère. Nous croyons qu'il y a là deux familles distinctes que Littré n'a pas séparées dans l'article *Chérir* de son *Dict.*

On ne parle que de microbes et peu de personnes connaissent le sens de ce mot. D'ailleurs il n'est pas dans Littré. En effet, créé depuis dix ans par Sebillot, il n'a pas été connu du savant lexicographe. Il signifie litt. un être à courte vie, et par ce mot son autenr a voulu désigner les plus petits êtres existants ; mais par un singulier contraste, il s'est appliqué tout juste à des êtres vivants qui ont la vie la plus résistante. Rarement de nature animale, excepté dans la fièvre des Marais, ces êtres microscopiques sont des champignons élémentaires. Pour s'initier à la science du microscope, nos confrères ont à leur disposition l'exposé simple et lucide du Dr Motais qu'ils trouveront dans le fascicule de juillet 1888 que vient de nous envoyer l'acad. d'Angers. Trop savant et trop complexe, le traité des microbes dans *Rev. des Deux-Mondes*, de septembre 88, par J. Héricourt.

En lisant dans le mémoire hist. du Président, qui termine notre IXe vol., les condamnations par les autorités anglaises en Normandie de femmes espionnes enterrées vives, on pourrait croire que ce mode de punition appliqué aux femmes était rare et particulier à cette nation : ce serait une erreur. C'était un supplice assez général à cette époque du XIVe et du XVe s. et peut-être encore plus tard. Il fut pratiqué en France. Une charte de 1362 en mentionne un exemple : « Comme Alips-Souris eust esté prinse à Rouen pour cause de plusieurs maléfices et larcins pour lesquels elle eust deservy mort et estre *enfouye toute vifve*, il plaisait à Monsieur, de grâce spéciale, qu'elle fust noyée. » (Archives du royaume), Une chronique de Louis XI apprend qu'en 1460 Perrette Mauger fut condamnée à ce genre de supplice, mais elle déclara qu'elle était grosse : elle fut visitée par *ventrières* et *matrones* qui déclarèrent que cela n'était pas. Elle fut enterrée toute vive devant le gibet de Montfaucon. Notre confrère, M. le capitaine de Scelles, nous a dit que Bayard en fit autant de plusieurs filles de joie qui infestaient son camp.

Un de nos confrères, qui a fait bon nombre d'observations sur les poissons de notre baie, n'en a que rarement rencontré deux : l'un dont

Digitized by Google

nous avons déjà parlé, nommé vulg. *soleil*, et que M. Chevrel appelle d'un nom qui nous laisse des doutes, *caper* ; l'autre a été rencontré deux fois, l'une alors qu'il gisait sur le pavé de Genêts, l'autre à mer basse, près Tombelaine. Au premier coup d'œil il représente bien une perruque à cheveux gros et tordus : il est bien justement nommé *Tête de Méduse*.

Nota : Ne pas confondre la *Tête de Méduse* avec la *Méduse*, vulg. *margonde*.

BOTANIQUE AVRANCHINE

Excursions de la vacance 1888 à St-jean-le-Thomas, ou St-Jean au bout de la mer, et aux environs d'Avranches

Dans une halte, assis sur des varechs, des ulves, des zostères aux effluves âcres et salées, nous tombons sur le début du 4e livre de Pantagruel, que nous appliquons aux amateurs de plantes : Il y a là un *Rhizotome* qui a bien l'air, dans son nom grec, d'être un herboriseur : « Gens de bien (jardiniers et botanistes), Dieu vous sauve et garde ! Où êtes-vous ? Je ne peux vous voir (les botanistes se font rares en ce pays. Deux ou trois). Attendez que je chausse mes lunettes » (les organes des végétaux sont si petits)! Ici à St-Jean en effet nous sommes trois ou quatre amateurs de plantes : M.S.Mauduit, M. l'abbé Parigny, naguère membre de notre Société, un écolier parisien. Nous avons regretté de ne pas rencontrer un botaniste, qui nous cherchait et qui faisait la flore des falaises ; il nous a été signalé par notre confrère, M. le docteur Hodoul, en villégiature à Carolles.

Sur ce, en route vers Roche-Dreite, un nom bien fait, qui peint la verticalité de ce rocher, d'où l'on a un des plus beaux points de vue du monde. Cette plante qui le tapisse et de loin ressemble a une mousse rouge de sang, c'est *Crassula rubens*, une rareté dans notre région. Auprès, du sein de rosettes verdoyantes s'élance une panicule blanche : *silene inflata* ou *cucubalus behen*, et vers la mer, çà et là, peu commun, l'élégant et le bien armé kentrophylle laineux épanouit, quand il fait beau, ses fleurs jaunes terminales. Dans son voisinage, à sa bonne odeur aromatique, résineuse, on devine le crithme maritime, vulg. *criste marine*, un mot où il n'y a pas de Christ, n'en déplaise à M. Barbey d'Aurevilly : par contraste quelques individus rare-semés de la vulvaire fétide exhalent une forte odeur de poisson gâté. Abondant dans les rochers le *senecio sylvaticus*, et dans les galets de l'estran s'étalent les tiges rameuses et diffuses du cakile maritime. Dans le haut du val, dit le Degouttar, on voit onduler les rangs serrés du *cyperus longus*, vulg. le *Han*, dont on fait des liens pour les céréales. En cette bourgade de Saint-Jean, un végétal a une puissance particulière : selon les vieilles femmes et même selon

Digitized by Google

les jeunes, c'est le pois ; si on le jette dans un puits, il fait passer les verrues : elles passent quelquefois.

La seconde excursion a pour but le *solesrock*, (roc des soles) au nom anglo-saxon, et le corps de garde de Champeaux où nous attire un certain millepertuis indéterminé, trouvé par M. Sosthène Mauduit auprès de ce fort et pittoresque avant-poste qui est à lui, l'amateur des beaux sites et des vues lointaines : c'est un *culmen contemplationis*. On chemine par les sentiers des douaniers sur des cimes de falaises vertigineuses, malheur quand le vent y souffle de terre. Mer solitaire : *navem in conspectu nullam*. On recueille chemin faisant les plantes amies des côteaux marins, la *scille d'automne*, très mignonne, la sauge *à feuilles de verveine*, à la forte odeur de thym, le *lin sauvage*, d'où est sorti le lin cultivé, et son abrégé la *radiode linoïde*, le *silène penché*, qui colle aux doigts, l'*onoporde à feuilles d'acanthe*, une plante sculpturale ; une petite graminée à tête ronde, inconnue ; la *Filago montana* ou cotonnière des montagnes, assez rare sur ces falaises. On piétine autour du fort de Champeaux : on ne trouve pas le millepertuis signalé. Retour par la bourgade de Champeaux, aux maisons bourgeoises, raides et prétentieuses ; combien mieux est la simplicité de Saint-Jean-le-Thomas ! Dans cette Nice de l'Avranchin, quand on a de bonnes jambes et un estomac qui se laisse aisément creuser par la brise marine, avec une flore et des livres aimables, le naturaliste passe des jours tissés de fils d'or et de soie, et dans les pensées de moralité supérieure qu'inspirent la bonne mère nature et les grands spectacles.

Mais Champeaux a un château, puissant édifice du XVIIe siècle, restauré en Renaissance par notre ami regretté, Duchemin ; au pied de la croix de Neirun, souvenir du bois de Neirun disparu, et célèbre dans les chartes du Mont Saint-Michel, arraché quelques touffes d'*arrête-bœuf*, la bugrane épineuse ; dans l'étang du château aperçu des *iris* et en souvenir revu dans une haie du bourg la majestueuse aunée, *Inula helenium*, rarissime ; mais la splendeur de Champeaux, c'est sa richesse en campanules gantelées. Au retour par le chemin de la corniche trouvé sur les ajoncs les inextricables écheveaux de la *cuscute* et sa longue chevelure rougeâtre pendante d'un mètre de long comme celle dont parle Brébisson en sa flore de Normandie. Le long de cette voie sinueuse une plante commune, la verveine, nous rappelle une remarque de notre maître, Gerville, qui la classerait dans les plantes sociales, c'est qu'elle se trouve surtout dans le voisinage de l'homme, Ici, à St-Jean, heureusement rare, la plus énergique des plantes, des propriétés de laquelle on ne parle qu'avec mystère, se rencontre, c'est la *ruta graveolens*, la rue fétide, dans le jardin du moulin. Le jardin bourgeois de campagne s'enor-

Digitized by Google

gueillit des *tritoma* et des *gynerium*, qu'on appelle *que-nouille.*

Dans une pointe sur Carolles nous traversons en Champeaux le village de l'Orière (l'Oréor, du lat. *Oratorium*) où il y a eu sans doute une chapelle, puis La Hoguelle près de laquelle on remarque le trèfle incarnat blanc, espèce tardive, une culture nouvelle. Nous découvrons là sur un point élevé et dominateur, vraiment militaire, un champ carré bordé d'ajoncs et d'arbres rabougris qui dut être un camp, nous ignorons son nom qui pourrait jeter sur lui quelque lumière. Dans la vallée du ruisseau du Port-du-Lud (*palud*) encore notre mystérieuse jolie graminée à la tête d'un blanc verdâtre ; peut-être *phleum arenarium*. A Carolles, une vieille station botanique pour nous, nous trouvons vers la plage la jusquiame noire et la soude, et nous nous souvenons d'avoir trouvé le *thesium humifusum* au pied du Pignon-Butor, ou Butte-d'or, paraît-il, d'après ses grottes cuivreuses. Nous saluons en passant le joli val du Crapeu, où pousse la petite rose pimpernelle et nous cueillons dans les blés l'*Avena fatua*, au nom vulgaire le *haveron* (avoine), de l'all. *haver*, avoine, qui reste aussi dans le français havre-sac, litt. sac à avoine.

A Carolles, il n'y a presque plus de chaumières, plaisir du peintre : le chalet y est bourgeois. Une seule habitation a vraiment du style, la maison Renaissance de M. Gaston : sérieuse et charmante. Mais ce qu'il y a de merveilleux à Carolles, ce sont les jardins, triomphe de la patience et de l'énergie à pulvériser les rocs et à transformer en oasis ces *hougues* (celle de Béziers par ex. maison de M. Martin,) c'est-à-dire des îlots de rochers compactes, émergeant de plaines arides. Mais Saint-Jean, le rustique Saint-Jean est un vallon boisé dont les arbres viennent jusqu'au bord de la mer, au bord des herbes perlées de rosée sous le soleil oblique du matin ou séchées par les ardeurs de midi.

C'est une bonne station que Puignochet, en Saint-Jean ; c'est une dune, un *puig* (hauteur) avec un suffixe péjoratif *Puignoche*, comme le *puignot* de Céaux en est le diminutif. Dans ces sables l'ail à tête ronde sur le chemin des pèlerins du Mont Saint-Michel ; le Carolin ou peuplier de la Caroline qui fixe ce sol léger ; la Roquette ou *Diplotaxis tenuifolia*, à l'odeur fétide, l'arroche pourpier ; *Reseda lutea*, (dans toute la baie du Mont Saint-Michel, dit L. Besnou), le sarrasin sauvage, mot dont de Candolle a donné la meilleure étymologie, c'est-à-dire noir (blé noir) de la couleur des Maures et non venu (introduit au xve siècle) de chez les Sarrazins, c'est le *polygonum convolvulus* ; le roseau des sables, ici *millegreu* ; le muflier rougeâtre dont la capsule percée de trois trous simule une tête de mort ; dans le marais appelé la *More*, en bas-lat. *mora* d'où l'anglais

Digitized by Google

moor, l'*Hydrocharis morsus ranæ*, d'où le français la morène, plante nageante, aux feuilles orbiculaires et aux fleurs blanches, très rare en Avranchin. Elle se trouve aussi dans les douves d'Auberaie.

On se baigne à la grève de *Puignochet*, mais c'est une grève nue, sans abri, où le baigneur « tremble comme un chien de mercier, » selon une expression que nous venons d'entendre ici, station bien différente de celle des rochers où le baigneur a des abris naturels. Une grotte, dite la cathédrale, est tapissée de petites *osmondes royales*. Nous trouvons dans la collection de plantes marines de M. S. Mauduit à Saint-Jean, une racine d'une plante de cette dune, c'est l'*Halianthus peploïdes*, l'halianthe pourpier : rare. Dans le marécage formé près du premier rocher, une touffe gigantesque de *triglochin palustre* près de l'ilot verdoyant des scirpes maritimes mélangés d'asters (le *tripolium*), sous les rochers du Degouttard. Degouttard de quoi ? de larmes calcaires, lesquelles sont, dans notre hypothèse, une déliquescence de chaux cachée ou de pierre calcaire apportée dans son vallon pour des fours à chaux dont on voit encore les ruines. Les carrières de pierre à chaux les plus voisines sont celles d'Hyenville à plus de quatre lieues de là. Le Triglochin de ce marécage dépasse de beaucoup la hauteur que Brébisson donne à cette espèce, c'est-à-dire 50 centimètres au plus : le nôtre en a 85 mesurés.

Dans cette opulente station de Puignochet abonde la reine de nos graminées, que Brébisson marque T. R. c'est l'*Elyme des sables*, haute souvent d'un mètre. Très abondante là encore, là très peu commune *Euphorbe de Portland*, non pas dans les rochers, mais dans les sables au pied des dunes, parmi les cakiles et les chardons roulants, et le liseron soldanelle, ses compagnons assidus. Le long de cette côte le roseau des sables est dit *Balliette* (balayette, comme servant à faire de petits balais), plus vers le nord il s'appelle *millegreu*, d'une étymol. inconnue. M. S. Mauduit nous apporte le millepertuis cherché, plante rare qu'il a trouvée sur la falaise auprès de son corps de garde de Saint-Michel-des-Loups ; c'est le millepertuis quadrangulaire.

Dans une ascension aux ruines de la forteresse du XIe siècle des Thomas, qui, selon l'usage féodal ont ajouté leur nom au nom paroissial, forteresse qu'on attribue faussement aux Montgommery, sans autre raison que celle-ci, c'est qu'on prête aux riches, nous trouvons bon nombre de plantes intéressantes, spéc. trois : ronce à fleurs doubles, figuier sauvage et la rarissime *rubia peregrina*, accrochée aux murs indestructibles de la forteresse de Saint-Jean, ce berceau des Bolingbroke et des St-John, dont la devise était : *Data fata secutus*, avec laquelle on va tête baissée toujours en

Digitized by Google

avant. Victor Hugo en a fait l'épigraphe d'une des poésies des *Feuilles d'automne*.

Un tour à la lande de Bivoie, une région de grand vent et de pluies battantes, à demi-sauvage, très propre à secouer et à laver les émanations des lépreux de sa léproserie, celle de Saint-Blaise. Là nos trois belles bruyères normandes : *cinerea, ciliaris* et *tetralix*, et l'ornemental *chrysanthème des moissons*, rare dans l'Avranchin.

Dans le cimetière d'Angey cueilli le muflier rouge, l'*Orontium*. Pour arriver à cette lande de Bivoie ou Beuvaie on gravit la longue montée de Bonneville et la descente y est rapide : c'est sur ce sol où l'on monte et où l'on descend continuellement qu'une femme nous dit un mot très juste : « Ici, l'orteil ou le talon frotte toujours à l'avant ou à l'arrière du sabot. » Nous n'oublions pas la modeste rivière de St-Jean toute bordée d'*aspidium*, de *marchantia*, de *prêles* et de *scolopendres*.

Dans la vallée du Crapeu la *rose pimpernelle* et entre Carolles et Jullouville la *germandrée scordium* qui exhale une forte odeur rappelant celle de l'ail. Parmi les *cyperus longus* du Degouttard s'élance une haute graminée à l'épi bleuâtre, c'est la rare *sesleria cœrulea*. Comme Carolles est un pays de légendes dont M. Sarlin a raconté les plus populaires, il y a peut-être bien lieu à citer une anecdote que Paul Féval a localisée dans un rocher entre cette commune et Champeaux, rocher de fantaisie, ainsi que son nom qui appartient à la langue asine : « Le bailli de Carolles et son âne se cherchaient tous deux dans le brouillard, autour de la pierre de Bebray devant Champeaux ; l'âne et le bailli firent 78 fois le tour de la pierre, jusqu'à ce que M. le bailli s'avisa de faire hi ! han ! Devinez ce que répondit l'âne ? (*La Fée des Grêves*, t. 3).

Trois monstruosités végétales en cette région : l'If du cimetière de St-Jean, le noyer du vieux chemin du château et les chênes caverneux du Reverdy en Ronthon. Contemporain de cette église si curieuse dans sa maçonnerie et la plus antique du pays, le tronc de cet if mesure environ treize mètres de tour. A Champcey, au jardin du presbytère, cueilli *geranium pyrenaïcum*, rare en Normandie, à Ronthon ou Ronton (pourquoi un h ?) *Sibthorpia europea* :

Au haut du Degouttard un îlot de *cyperus longus* vulgairement *han*. Ce plantureux sol de St-Jean et ses côteaux assoleillés étaient propres à la vigne. Lisez le cadastre de cette commune et vous verrez bien des noms qui rappellent cette culture. Contentons-nous de citer la *Vigne-ès-malades*, un champ bien connu, appartenant sans doute à la léproserie de St-Blaise, située dans la lande de Bivoie, à une lieue de St-Jean. Le long de la corniche en St-Jean on rencontre le *lathyrus pratensis*, ou la gesse.

Digitized by Google

Auprès du Casino de St-Jean, simple cabane en planches, nous recueillons, comme adieu, une plante douce et charmante : le *pied de lièvre* ou *trifolium arvense*, Mais il y a d'autres fleurs à recueillir dans cet abri au beau prospect, le vers, inscriptions, axiômes, protestations d'amour, et d'abord un sonnet.

C'est la principale de ces inscriptions : elle est, croyons-nous, d'un jeune poète bien connu de nous-même et de notre Société et qui, plus d'une fois, nous a charmé de ses lectures :

A Saint-Jean-le-Thomas, au pied d'une colline,
Village souriant, au bord des flots posé,
Imprégné des senteurs de la brise marine,
On rêve nonchalant par le flot caressé.

Il ferait bon venir dans une humble chaumine
Achever quelque rêve au printemps commencé,
Et respirer l'air pur plein de l'odeur saline
Du varech par la mer au rivage laissé.

Dans cet endroit charmant comme on respire à l'aise !
Il fait si bon le soir sur la haute falaise,
Que Mai joyeux remplit de genêts aux fleurs d'or !

Et pendant que Zéphyr murmure sa romance,
Le vieux Mont St-Michel dans cette grève immense,
Géant, semble garder Tombelaine qui dort.

Ces vers sont tellement en situation que nous n'avons pu résister au plaisir de les transcrire.

P.-S. -- Nous relevons écrite près de ces vers, une énigme, dont les amoureux une fois mariés trouveront aisément le mot : « les grands mots avant, les petits mots pendant, les gros mots après, qu'est-ce que c'est ? »

Inscriptions en toutes langues : en espagnol *A Minho* ; en grec, latin, anglais : *se philéo*, *te amo* ; *I love you*; *zot amo*. Du comique: André Doucet a pris demi-cuite à St-Jean-le-Thomas ; André Doucet, octobre 87, et Camille Doucet, id. Serait-ce l'académicien? Cœurs percés de flèches, portraits, caricatures signées Jules Breton ; est-ce le peintre ? Il pique une tête. Deux axiômes: « L'amour est enfant de Bohême ; Il n'est jamais content de lui. » Nous aussi, en dépit de l'axiôme *nomina*... nous avons signé un mot d'Horace : *Hic mihi ridet angulus terrarum prœter omnes*, et nous finissons sur cette formule contestable à moitié. : Le souvenir console et l'espérance soutient.

Excursions autour de Cuves : si la raiponce *patula* que Brébisson dit être rare, est extrêmement abondante dans le canton d'Avranches,

Digitized by Google

on ne la voit plus dans ceux de Brecey et de Saint-Pois. A Mesnil-Tôve, au clocher moscovite, abondance de linaire striée ; nénuphar sur le canal de son usine, selon le rapport de son propriétaire, M. Eliet, notre confrère. A Brecey, notre confrère, M. Fontaine, a trouvé la toque naine. Une flore de la riche bibliothèque de M. A. Garnier nous donne la bonne leçon de *spicans* que Brébisson écrit *spicant*; sa feuille stérile figure un épi. A Cuves, un *phallus impudicus*, rare, jardin de la Noblerie. Les bords de la limpide rivière, au nom celtique, le Glanon, sont ornés du verdoyant *aspidium aculeatum*.

Un mot entendu à Marcey : comment appelez-vous, madame, cette jolie fleur rose tendre qui n'a pas de feuilles, disait un passant qui connaissait bien le colchique d'automne, — c'est la belle de nuit. — mais non, ce n'est pas là la belle de nuit, vous voulez dire la Belle-toute-nue ? — moi — je l'appelle belle de nuit, parce que la nuit elle *s'étale* et que le jour elle *tarit*.

APPENDICE BOTANIQUE

Dans une étude très remarquable sur l'*Instruction secondaire à la campagne*, dont l'idée est de transporter collèges et lycées dans la région des champs, et de faire de l'histoire naturelle une très large part dans l'enseignement, le savant naturaliste Em. Richard esquisse l'étang, la mare, le marais, avec sa population végétale et rapproche les nénuphars du fameux *lotus* d'Egypte, le nelumbo : « Sur un point de l'étang l'iris des marais aux fleurs jaunes s'offre aux regards comme un type tout particulier de la végétation. Les joncs fleuris (*butomus umbellatus*) aux longs panicules d'un jaune pâle, les massettes noirâtres, etc. Cette dernière plante qui, par parenthèse, n'est pas en panicules, mais en ombelles, d'où elle tire son nom, nous rappelle péniblement que nous ne verrons plus sa belle inflorescence et sa svelte taille dans notre pays : la dernière que nous y avons vue, c'était dans l'étang de Saint-Pair, derrière le moulin. Son nom vulg. bien fait est *jonc fleuri*, cependant M. Blanchard est exact et à la fois peintre dans les esquisse des plantes, comme on en jugera dans cette herborisation idéale proposée aux jeunes collégiens : « En avançant sous la feuillée, les parfums excitent les cerveaux. Alors quel plaisir en découvrant les muguets aux feuilles luisantes et aux petites fleurs (en grélot) d'un blanc d'ivoire, les violettes odorantes presque cachées entre les herbes, les fraisiers garnis de fleurs et montrant sur certaines tiges des fruits appétissants. On frôle les buissons de genêts aux fleurs jaunes et tout près on aperçoit des églantiers... Ils apprennent les services que le bois rend pour nos foyers, pour l'industrie, pour les constructions navales, le produit

Digitized by Google

que l'on tire des fruits du hêtre, les faînes donnant l'huile aux populations de l'Europe tempérée. » Nous sommes nous, Avranchins, dans l'Europe tempérée et nous ne faisons pas d'huile de faînes. Que de choses encore qui sont perdues dans l'ensemble de l'humanité, « ecclesiæ », l'église universelle et ce mot nous rappelle dans un sens très général le titre d'un des chapitres du cartulaire du Mt St-Michel : « De perditis ecclesiæ. »

L'épine-vinette est rare dans notre pays, fort heureusement : nous ne la connaissons qu'à Céaux, village du Marais et champ de la Franc-Baronière, et à Dragey, bord de la route de Carolles. L. Besnou a écrit à la marge de sa Flore de Brébisson : « Nous ne l'avons pas, » et plus tard, « elle est à St-Jean-de-la-Haize, ferme Le Masson. » Aussi croyons-nous que cet arbrisseau chez nous est venu des jardins. La *Soc. nationale d'agric.* vient de proposer l'addition de l'épine-vinette au nombre des plantes dont une loi, soumise en ce moment au Sénat, permet la destruction. Sa nocuité vient du pollen de ses fleurs jaunes, en grappes pendantes, répandant une odeur désagréable. C'est une nocuité analogue à un confrère plus méchant encore, la sabine ou savinier (en norm., dit Littré, *savigni*) qui est venu de loin, du pays des Sabins, le *juniperus sabina*, exécrable plante. Brébisson a omis de la citer à la p. 281 dans la série des conifères qui ne croissent pas spontanément dans notre province : le génevrier *communis*, avec la variété *pendula*, est le seul spontané.

Si notre excursion à Mortain a eu un but archéologique, elle visait aussi la botanique : une journée de pluie d'orage l'a fortement entravée. Salués de loin les rochers suintants de la cascade sous le château, la station de cette si petite fougère, la gloire de Mortain, l'*hyménophylle de Tunbridge*, qui dans toute notre province n'est que là, à Bourberouge et à Cherbourg. Besnou la place aussi à Bricquebec. La plus belle découverte de sa vie, c'est une autre hyménophylle, près de Cherbourg, unique en Normandie, *hymenophyllum unilaterale*. Dans le square de Mortain la plante la plus répandue est la *pavia* : nous en remportons comme souvenir quelques feuilles de *ginko biloba* ou l'arbre aux quarante écus, regardé comme sacré au Japon et planté autour des temples, comme l'if dans nos cimetières. Le *ginko* est assez répandu dans nos parcs et jardins : nous venons de le voir dans le jardin du devant de l'hospice de Pontorson, dans le parc de la Baudonière, aux Chambres, etc.

P. S. — *Addenda* à cet article sur la botanique Avranchine: De Tanis à Ardevon, le *plebs herbarum*, sauf la pulicaire et le bident tripartite ; aux marais d'Ardevon la caractéristique, c'est la guimauve ; près de Villécunan (Bretagne), dans la vaste lande du Pin, dans la plaine aux fougères, d'où Plaine-Fougères, la coupe d'azur, ou la gentiane

Digitized by Google

pneumonanthe, le millepertuis, ou en patois local le millepertus, car un trou se dit là un *pertus :* une vieille femme, à la coiffure ancienne, qu'on nomme coueffe à la *pèque* (à la pointe) nous y parle d'une plaie qui a trois *pertus*. On y définit plaisamment la bouche : un pertus sous le nez. Sur cette ligne normande bretonne la *doche* se nomme la *parelle* et la mercuriale *ramberge*.

A St-Brolade, village en entonnoir ouvert seulement du côté de la mer, les *eucalyptus globulus* ont été frappés à mort. A Cherrueix, la plupart des haies des jardins sont faites de lyciet d'Europe : dans tous les marais de Dol la plante constante est la guimauve. De St-Marcan à Roz-sur-Couesnon un chêne exotique, le *quercus cerris*. A Roz-sur-Couesnon, chez notre confrère, l'éminent agronome Touzard, abonde la linaire cymbalaire. Ce Roz est le site le plus grandiose de ce littoral, spéc. le point dit Montre-Tout, une manière de dire panorama. A Charrueix nous recevons des termes du patois local de notre confrère, M. Delépine, inspecteur d'Académie, et nous entendons « homme *agamé* » affamé ; « pêcheurs *adirés*, égarés », et même localité au château de l'Aumône, l'histoire de la châtelaine enterrée encore vivante, le fossoyeur la réveillant de sa léthargie en lui arrachant sa bague, la dame, en son linceul, revenant dans son château où ses serviteurs font le festin des funérailles, mais retrouvant un mari qui la pleure. Exemple d'enterrement prématuré, qui, avec beaucoup d'autres, ne nous corrige pas de notre précipitation à enterrer nos morts : un peuple voisin les garde quatre jours et l'on sait qu'il n'y a de signe certain de la mort que le commencement d'altération des tissus.

Dans un dernier adieu à la lande de Plaine-Fougères nous avons remarqué que la gentiane est en train d'y disparaître, que la note dominante de sa gamme des couleurs est la scabieuse bleue, et que nous venons d'y voir une des dernières fileresses, au fuseau à l'épaule, de la Bretagne, et nous y recueillons un bon terme à ajouter au glossaire du péjoratif breton, *gwal*, faux, mauvais : c'est le *galifond*, litt. le mauvais fond de la poêle à bouillie, ce résidu où se trouvent le sable et les ordures.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Vacances de 1888

Dans la séance fin de juin de l'Académie Française a été offerte par M. Joseph d'Avenel, sa trad. de l'*Imitation de J.-C.* Comme il y a très longtemps déjà que nous avons lu cette traduction très littérale, offerte par l'auteur, nous pensons qu'il s'agit ici d'une nouvelle édition.

Digitized by Google

De Perpignan à cette date, M. Dodgson a envoyé sa démission. Le Président lui a écrit qu'il l'accepte avec plaisir n'ayant pu réussir, malgré son désir de lui être agréable, à satisfaire à ses exigences.

Même date, M. F. du Boisgobey envoie son adhésion à entrer dans notre Société: « Cher Monsieur, hier seulement j'ai trouvé au *Figaro* votre très aimable lettre et je m'empresse d'y répondre. Je serai très honoré de faire partie de la Société d'Archéologie d'Avranches, si elle veut bien m'admettre, et très obligé à vous et à mes deux parrains. Croyez, cher Monsieur, aux meilleurs sentiments de votre tout dévoué compatriote et confrère. (F. du Boisgobey, 22, Boulevard de Clichy.) V. dans la *Revue* 2e de 88 une note sur les débuts littéraires, à Avranches, de M. du Boisgobey et sur plusieurs de ses productions, spéc. sur son meilleur livre : *Du Rhin au Nil.*

Envoi à la Société du numéro de juillet 88 de la *Normandie littéraire*, annales normandes ; elle s'occupe plus spécialement de la Haute-Normandie. Peu de provinces sont aussi riches en Revues que la nôtre. Nous en enregistrons une, nouvelle pour nous, qui est la *Plage Normande*, laquelle se publie à Fécamp.

M. Dangé d'Orsay, notre correspondant à Cahors, fait don à la Société d'une caisse de minéraux et de fossiles de ce pays.

Une demande ayant pour objet les armoiries de St-Hilaire-du-Harcouët, est adressée par M. Hamel, (55, rue de Seine, Paris), au Président, qui l'a renvoyée à notre confrère M. J. Levallois; celui-ci a répondu sur ce point et y a joint une note historique sur cette ville, qui eut son château et sa défense, dite Bretèche, Cf. la Bretèche-en-Courtils.

Le Président (juillet) reçoit la visite du distingué folkloriste breton, M. Sauvé, inspecteur des douanes, qui nous a envoyé le folklore des Vosges, une région dont le langage est exploité par un de nos correspondants, M. du Haillan, qui opère sous la direction de M. Gaston Paris, l'habile et savant linguiste qui a fait le grand discours de la Sorbonne. M. Sauvé, présentement à Valognes et exerçant ses fonctions jusqu'au milieu de la Hague, s'était cru en bonne situation pour folkloriser la région, mais, dit-il, il l'a trouvée étudiée par des prédécesseurs, spéc. par un qu'il n'a pas besoin de nommer, et sa récolte jusqu'ici n'a pas été fructueuse. Il n'en a pas été de même pour l'archéologie préhistorique : il a trouvé énormément de pierres polies, dans la Hague, spéc. un trésor d'outils de rebut, au nombre

Digitized by Google

de plusieurs mille. M. Sauvé publie en ce moment un vol. de choses pop. dans la grande collection bien connue en ce genre, celle de MM. Maisonneuve et Cie.

Le grand voyageur Anglais et savant philologue, mais trop exigeant confrère, M. Edward Dodgson, nous adresse de Perpignan sa démission. Le Président lui répond : « J'accepte avec plaisir votre démission, puisque, malgré mes efforts pour vous être agréable, je n'ai pu y réussir. Je vous envoie la dernière note écrite sur l'envoi que vous nous faites de beaucoup de publications anglaises et espagnoles et où vous êtes qualifié de « généreux donateur. Adieu. »

Notre confrère, M. Couraye-DuParc, nous présente, au nom de M. Félix Perrotte, un fragment de pierre de *vimarais*. C'est un mot du pays désignant un terrain très dur au-dessous des couches de tangue : ce fragment a été trouvé à la ferme du Bouillon, en la commune de Servon.

Les membres présents à l'avant-dernière séance se rappellent que Mlle Ida Hubert a lu avec beaucoup de sentiment un petit *tract* anglais, qu'elle avait traduit, publié par une société protectrice des animaux et envoyé par notre associée anglaise, miss Helen Ternan, qui a fait, de l'amour et de la pitié pour les bêtes, une des missions de sa vie. Cette petite histoire intitulée « Ce n'est qu'un chat » vient d'être tirée, chez M. Durand, à un grand nombre d'exemplaires à un sou, pour être répandue dans les écoles de notre arrt. M. l'Inspecteur Chancerel a donné son autorisation. C'est miss Helen Ternan qui répondit à cette question, aimez-vous le général Boulanger? — Le général Boulanger! je le déteste, lui qui a réduit de deux centimes la ration des chats militaires.

Trois de nos membres, fin de juin, font ensemble une excursion à Mortain, le Président, M. Durand, M. Boutry, missionnaire des missions étrangères, retour de l'Amérique du Sud. Visite à plusieurs confrères, M. L. David, M. le prof. Gallie, M. Gouttière, principal du collège, qui relève cet établissement et qui *piochant* ou faisant *piocher* le baccalauréat, y a fait recevoir sept élèves l'année dernière. Adhésion à entrer dans notre compagnie de M. Meslay, de Sourdeval, avocat. Un temps affreux a arrêté à la barrière de son parc, au haut de la colline, au château du Houx, M. le Président en route pour faire visite à l'artiste, notre confrère, M. de l'Arturière. Visite à la très intéressante église de Mortain, spécimen unitaire de la transition du cintre à l'ogive, le beau portail roman du midi marquant le passage. L'inscription grecque d'une des marches montant au portail

Digitized by Google

n'est plus visible : nous croyons qu'elle a été retournée. Dans le square on admire des chapiteaux romans, venus de l'abbaye de Savigny, par les soins, croyons-nous, de notre savant et dévoué confrère, M. de Bailliencourt, maire de Mortain.

M. le Dr Dittmeyer, du gymnase de Wurtzburg, en Bavière, met le comble à ses amabilités envers M. Le Héricher, pour un petit service, dans une missive latine du 5 juillet 88 : « Domine reverende ! Accepta tua epistola, facere non possum quin tibi ex animo gratias agam quam plurimas. Scito me hanc tui memoriam in perpetuum esse conservaturum et tibi libentissime simile officium esse præstaturum. Vale, vir optime. »

M. le Héricher a répondu : « Docte magister, gaudeo si tibi ullum officium contulerim ; Tibi gratias ago quod, cum nostro amico Heerdegen, novum bibliothecæ nostræ decus addidisti, et cum tua docta gente litterarium vinculum nectendi locum obtulisti. Ut dixit Tullius : « lætus sum laudari me abs te laudato viro. » (*Tusc.* IV, 31), quod sic transtulit Rabelæsius noster : « C'est belle chose d'être loué de gens louables. » Revoca me, precor, ad memoriam Heerdegenis : nescio an ullum jucondius tempus exegerim quam quo olim cum illo fui et ejus exemplum imitatus, tu benè egeris si te socium vel *titularium*, vel *correspondentem* nostræ Academiæ Abrincensis adjungas. Vale. P. S. Ad te mitto nostrarum conditionum codicem. »

La vie s'écoule par mille fissures, quelques-unes s'appellent des veines, c.-à-d. des événements de mêmes couleurs, les uns blancs, les autres noirs, les autres gris. Nous sommes dans la veine des missives latines. Aux deux *epistolæ* de M. Dittmeyer et à celle de M. Le Héricher succède celle de notre excellent et docte confrère, le professeur Le Monnier, à Ouffières : Le Monnier (*Molinarius* au 16e s.) : « domino et optimo amico Ed. Le Héricher, salutem. Abrincas proficiscar Mercurii die proximo : tibi gratias ago. Per Cadomum transibo et videbo universitatis rectorem a quo hodie epistolam excipio. Primis anni mensibus ingravescebat valetudo mea, nunc valeo. Jamdudum mihi in animo est tibi mittere aliquod litterarium opus, sed defuit tempus... Quapropter « si qua fata aspera... non rumpant, scribam... cura ut semper valeas. »

Communication de M. Et. Dupont :

« Je lis en ce moment les œuvres posthumes de Victor Hugo : dans Toute lyre, une poésie a pour titre : *Quand nous quittions Avranches* ; elle est datée de juin 1830. Voici quelques vers qui chantent dans ma mémoire :

Digitized by Google

« Ami, vous souvient-il, quand nous quittions Avranches,
Un beau soleil couchant rayonnait dans les branches,
Notre roue en passant froissait les buissons verts,
Nous regardions tous trois, les cieux, les champs, les mers,
Et l'extase, un moment, fit nos bouches muettes,
Car elle, vous et moi, nous étions trois poètes...
.....Un pont fait par César quand il vint dans la Gaule,
Montrait à l'horizon son vieux profil romain. »

(*Toute la Lyre*, p, 131, t. Ier. On reconnaît bien ici les grèves, les M et le Pont-Aubaut) : c'est de la poésie graphique.

Notre bibliophile, M. J. Le Petit, termine une étude sur la 1re édition de Boileau et sur des variantes prob. inconnues. (Il ne les voit signalées nulle part depuis le XVIIIe s.) et il se propose de remettre ce petit volume à la Société. Il témoigne son contentement de voir au programme de la dernière séance le rapport de Le Carpentier sur la défense de Granville. (Communication du 8 juillet 88).

M. le comte Max de Pracomtal avait reçu de M. Henry de Mansigny en don une magnifique hache en jadéite, en pierre polie, trouvée dans le parc du Plessis, en la Godefroy, dans les lieux mêmes où le père de ce dernier avait trouvé plusieurs pierres préhistoriques, richesse de notre vitrine spéciale à ces objets. Un aussi beau don mérite à M. de Pracomtal les remerciements de la Société et il sera mis en place évidente avec le nom du donateur. V. la vitrine des préhistoriques.

M Allain, cantonnier à Marcey, soumet à M le Président une jolie pièce d'or qu'il a trouvée en curant un aqueduc sous la ville : avec ses fleurs de lis sans nombre, et au revers un écusson écartelé de fleurs de lis et de dauphins ; ce doit être une monnaie du Dauphiné. Il tient à la garder pour en faire une épinglette à sa fille, a-t-il répondu à notre demande de la mettre au Musée.

Fin de juillet, vers le temps des distributions de prix, remis à MM. les Principaux des Collèges d'Avranches et de Mortain, pour le prix d'histoire de rhétorique, notre VIIIe vol. relié en chagrin noir, avec écusson doré portant que c'est un don de la Société. Ce vol. est composé d'histoire et de philologie. Vers cette date, le Président constate la distribution de tous les vol. des Mémoires antérieurs au 8e, et de celui-ci il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires : bientôt paraîtra le IXe vol. Une lettre d'Allemagne à cette date ;

Digitized by Google

M. Dittmeyer adhère en ces termes à entrer dans notre compagnie :

« Valde lætor, quod Tu, vir humanissime, dignum me censes, qui in societatem Abrincensem recipiar. Namque societatem vestram præclara appetere eique illustres viros adscriptos esse ex catalogo, quem mihi misisti, satis intellexi. Itaque Te orare audeo ut me sociis Tuis in numerum « correspondentium » recipiendum proponere velis. Cum autem non dubitem, quin futurum sit, ut recipiar, si a Te, quem cives Abrincenses summo honore prosequuntur, propositus atque commendatus ero, 5 fr. pour droit de diplôme, ad te misi.

Ferdinando Heerdegen, qui abhinc annum ferè professor extraordinarius in Univers. Erlangensi factus est, jam scripsi, quam grata Tibi esset ejüs memoria.

Vale ! Animo gratissimo Tibi plurimam dicit salutem. Inest commentationculæ, quam sæpius Tibi dixi, exemplar nunc ipsum veniens ex officina typographorum nondum correctum. Emendatum paulo post mittam. »

M. Dittmeyer nous envoie en effet en allemand une épreuve de la « *Vetusta translatio Nemesii* où l'on remarque ce passage relatif à un ms. de notre bibliothèque consulté par « Prof. Heedegen über die Bibliotekhältuisse in Avranches. Professor Le Héricher notiert mir als Anfang der Ubersetzung : Multis prudentibus viris confirmatum est hominem ex anima intelligibili et corpore tam bene compositum ut... »

En entrant dans notre florissante compagnie, *Academia Abrincensis*, comme disent les latinistes, M. Dittmeyer augmente notre groupe allemand, où se trouvent déjà les savants Rubner et Heerdegen. En Scandinavie, nous avons le philologue et philosophe de Lincoping, M. Romdahl, et l'Académie royale de Stockholm ; en Angleterre un bon nombre de dames, de professeurs et de gentlemen ; en Italie, quelques membres ; en Amérique l'Institution Smithsonienne et l'Institut de *John Hopkin's Studies* ; en Espagne, personne, mais de ce pays, M..., nous envoie ses œuvres; et M. Dogson, ses lettres.

On a pu voir dans la lettre latine du Président à dr Dittmeyer qu'il invitait celui-ci à entrer dans notre compagnie ; il a accepté dans les termes ci-dessus, et a reçu notre diplôme : « Wützburg, 6 juillet 88.

Dans le procès de M. de Villeneuve pour vins empoisonnés, cet accusé semble avoir rejeté la faute sur son « patrouillier, » un mot que vous chercheriez en vain dans Littré, c'est évidemment celui qui fait les mélanges, les remue, les *patrouille*. Mais il s'agit d'une perte plus grande que celle d'un mot, il faut déplorer la perte de presque

Digitized by Google

toute sa famille, que nous demandons la permission de reconstruire : Le radical TRUIE, TROUIE, l'animal immonde entre tous, a enfanté : TROUILLER, en Norm. et TOUILLER, salir grossièrement et remuer un liquide sale; le nom propre TROUILLON; TROUILLE (Littré) le résidu de l'huile; TOUILLER (Littré) remuer la soude et la poudre mouillées, avec le TOUILLOIR; dans le v. fr. TROUELLER (du Cange), rouler dans un bourbier; TOULON, torchon; TROIL, pressoir. Le norm. charge ce radical d'un préfixe péjoratif, SA, égalant *cha ;* SATROUILLIS, saleté grasse et liquide; SATROUILLE, femme sale; SATROUILLE, le poulpe à huit tentacules, ailleurs la PIEUVRE. Quant à PATROUILLER et PATOUILLER, c'est un péjoratif de patte, d'où le fr. patrouille, la troupe nocturne qui marche dans la boue liquide; en norm. c'est le linge sale mouillé avec lequel on nettoie le four.

Fin de juillet nous vient la nouvelle bien accueillie de la nomination d'officier d'académie de M. A. Restout, notre confrère, le distingué géologue, prof. au collège de Domfront. Vers le même temps, M. Laveille nous apprend que quittant le séminaire de Mortain pour aller à St-Lo il cesse d'être membre titulaire et conserve au Président les sentiments de la plus respectueuse sympathie.

Une assez longue correspondance avait eu lieu entre M. A. Gasté et M. Le Héricher au sujet d'O. Basselin et d'un soulèvement virois contre l'étranger au XVe s., et notre Président avait porté une thèse sur cette question au congrès de la Sorbonne. M. Gasté a cru devoir réagir contre son opinion dans le jal l'*Opinion de la Manche* et a prêté à son adversaire une idée profondément absurde qu'il repousse énergiquement; c'est que lui M. Gasté se serait appuyé sur un vaudevire faux, reconnu faux par tout le monde, avoué faux par son auteur même, M. J. Travers. C'est que M. Gasté s'était mépris sur le sens d'un texte qui, d'ailleurs n'était pas de M. Le Héricher, mais du rédacteur de l'*Officiel*, texte ainsi formulé : « M. Le Héricher rappelle le faux vaudevire forgé par M. Travers sur lequel avait été basée l'indication d'un mouvement insurrectionnel. M. Travers a reconnu le faux dans la session de 1866 à la Sorbonne. Il reste cependant des partisans de cette idée dont le principal est M. A. Gasté. » Ce dernier n'a pas compris que « *cette idée* » se rapportait à « indication d'un mouvement insurrectionnel » et nullement au faux vaudevire forgé par M. Travers. M. Le Héricher n'a pas répondu aux deux articles de l'*Opinion,* pensant que cette discussion importait fort peu à ses lecteurs, qui d'ailleurs n'en avaient pas la clef, que ce n'était pas le lieu de ces discussions savantes, et qu'il venait de publier sa thèse, laquelle est autre chose qu'un article de journal,

Digitized by Google

puisque c'est un mémoire de quarante pages grand in-8° « *for private circulation* » pour des amis et des connaisseurs de ces choses, pour les gens du métier.

C'est donc dans le journal l'*Opinion de la Manche* que M. A. Gasté a cru devoir réfuter une assertion de M. Le Héricher dans sa thèse, *Une prétendue insurrection bas.-norm. XVe s.* Mais cette réfutation porte à faux, puisqu'elle lui attribue ce qu'il n'a pas dit et que d'ailleurs le texte attaqué n'est pas de lui, mais du rédacteur de l'*Officiel*, lequel, d'ailleurs enfin, n'a point dit ce qu'on lui prête généreusement. M. Le Héricher n'a pas cru devoir répondre dans le même journal, pour la raison qu'on va lire. Il a répondu par lettre à son cher confrère et aimable contradicteur qui lui avait doré la pilule dans un exorde insinuant, distingué, charmant, etc. Méfiez vous de la rhétorique et du chauvinisme : « Vous me prêtez une énorme absurdité en me faisant dire ce que je n'ai jamais dit, que des hommes de jugement et de savoir avaient basé une idée historique sur un faux, qu'ils savaient faux, que l'auteur du faux avait déclaré faux. D'ailleurs la rédaction n'est pas de moi, puisqu'elle est de l'*Officiel*, qui, relisez bien, ne dit rien de tel. Je viens d'établir ma thèse, qui m'a séduit, grâce aux documents de M. S. Luce, et tellement empoigné que j'en ai fait un mémoire qui a bien, je crois, de deux à trois feuilles in-8°. Je vais vous envoyer cela, car je ne crois pas, je ne veux pas croire à votre déclaration : « Vous me convaincriez que vous ne me persuaderiez pas. » Je ne pense pas que la presse courante, celle des petits journaux, convienne à traiter ces questions historiques devant le vulgaire, les indifférents ! en effet « margaritas ante... paucos. » C'est, entre savants, gens du métier, sous la forme de mémoires, à ce qu'il me semble, qu'il faut exposer des thèses savantes, des choses pour les délicats.

Dans quelques jours donc, mon mémoire vous présentera ma thèse et ses preuves et aussi par l'emploi fréquent de votre nom vous montrera l'importance que j'ai attachée à votre personnalité. Bien à vous. — P. S. De ma part, pas un mot dans l'*Opinion de la Manche ;* c'est dans notre Revue, qui vous est ouverte, que je dépose les choses savantes et les discussions historiques.

On sait que les Mrs Guimet ont fait don à l'Etat de leur musée de Lyon, relatif à l'hist. des religions et qu'on va inaugurer à Paris le monument qui doit le recevoir. L'Etat vient de nous envoyer un des splendides vol. des *Annales* de ce musée, le tome 14e renfermant *Essai sur le gnosticisme Égyptien* par E. Amelineau. C'est très

Digitized by Google

savant et hors de notre portée, à part : *Simon le magicien, sa vie et ses écrits*, qui se rattache à l'histoire du christianisme.

A Ardevon, M. Orvain, le curé, remet au Président et à M. Ch. Yvon, pour le musée d'Avranches, une pierre provenant du colysée de Rome. Elle est déposée dans notre musée lapidaire.

Bien des fois nous avons passé le long des haies, des jardins et des champs du domaine de la Braise, en Bacilly, et sans doute trop plein de la pensée de son propriétaire distingué, Fulgence Girard, et l'embellisseur de cette terre qu'il avait tant aimée, nous n'avions pas vu les arbres exotiques qu'il y avait plantés : nous y avons remarqué récemment le chêne aux feuilles finement découpées, qui est le *cerris*, un tulipier, des châtaigniers étrangers (août 88.)

Les vacances ramènent les visites au Président, visites dont nous n'entendons parler qu'en ce qui concerne les intérêts de la Société.

Parmi les visites, il faut citer celle de Mme Oursel, en quête de perfectionnements pour son œuvre d'élite, la *Biog. norm.*; celle de M. l'ingénieur Nativelle, projetant un voyage en Algérie dont les récits seraient envoyés à la Société ; celle du dr Roger, du Havre, qui entretient le Président d'un ouvrage en préparation, *Les Médecins normands*. Il nous promet pour une prochaine séance, les *Médecins de l'Avranchin*. Visite de M. Oscar Havard, demandant œuvres de M. Sarot, que nous ne trouvons plus dans notre bibliothèque, et écrivant sur la thèse : *Prétendue insurrection bas-norm.* au xve s., que « cette thèse lui paraît la justesse même. La Normandie au xve s. lui semble subir le joug des Anglais comme l'Alsace subit de nos jours celui des Allemands. » D'une visite de notre nouveau confrère, le romancier renommé, M. F. du Boisgobey, est résulté la promesse de nous envoyer quelques-unes de ses œuvres. Mais méfiez-vous des romanciers : beau ou laid, vous êtes exposé à être emporté par eux dans l'escarcellle de leur mémoire et à paraître dans leur prochain ouvrage. C'est ainsi, entre mille exemples de ce genre, que Georges Sand vola un jour Edélestand du Méril, qu'un de ses amis reconnut, frappant de ressemblance, et qu'elle posa dans le beau type du marquis de Villemer.

D'une conversation à Granville avec nos deux aimables associés, M. le banquier Toupet ainé et M. C. Dubufe, le Président a rapporté un projet en bonne voie de réalisation, celui de la restauration par M. Dubufe du palais de la cour des Comptes, cette ruine, de physionomie romaine, avec une économie d'environ un million sur

Digitized by Google

les projets en concurrence. M. Dubufe qui revient de bâtir des villas à Cannes, ombragées par les pins parasols, ne croit pas que ce pin se rencontre en notre pays et il nous en esquisse un specimen, dont en effet nous n'en avons pas un analogue. Toutefois, notre confrère, M. Genreau, nous montre dans son beau parc de Chantore, en Bacilly, le pin parasol, mais qui n'a pas encore la voûte qui le caractérise. M. S. Mauduit ne connaît dans notre pays de pin parasol à tronc nu et à tête en voûte qu'au château de Moidrey. Pour cela, il faut du temps.

A sa visite, M. E. de Beaurepaire nous promet l'envoi de sa brochure sur le prisonnier de la cage dite de fer, mais de bois, du Mt St.-Michel, à laquelle l'exhibition d'un musée michelien donne un regain de nouveauté. Il y a encore là une légende, dont il faut débarrasser l'histoire : l'homme courbé en deux, rongé par les rats, Dubourg, longtemps captif dans cette cage. D'abord, il ne s'appelait pas Dubourg, mais Lemoine. Si le ministre de Louis XV, d'Argenson, le fit enlever de Hollande, c'était violer un territoire libre. Mais le prisonnier ne fut là qu'un an, relativement bien traité, ne mourut pas des morsures des rats, mais se laissa périr de faim. M. O. Havard dans son jal *Le Monde*, vient, d'après M. de Beaurepaire, rétablir la vraie vérité. Encore une légende dissipée.

M. le comte Max de Pracomtal, ayant acquis un très bel in-octavo imprimé à Caen en 1640, a l'aimable attention de le communiquer à M. Le Héricher pour une inscription en tête et en queue de cet ouvrage, très remarquable par la beauté des types grecs et latins : elle constate que l'on a honoré d'un accessit de discours latin « *Ingenuum adolescentem Petrum Le Hericher* : « On sait que collège du Mont à Caen veut dire collège du Mont Saint-Michel. Le prix était offert par M. Morant, seigneur de Mesnil-Garnier.

Le dr Leplat, de Dragey, chef du service de santé du 4e corps d'armée, fait espérer au Président communication de ses œuvres médicales. — M. Lebon, de Saint-Sénier-sous-Avranches, prof. à Paris, donne au même son consentement à passer de correspondant à titulaire. — Ayant lu la notice de M. S. Mauduit sur les beaux arbres du pays. il s'est étonné de ne pas y trouver le plus grand de tous, le chêne de la Hallerie : mais il y a longtemps qu'il est abattu.

A M. Encoignard, prof., membre du conseil acad. de Caen, remis VIIIe vol. de nos *Mém.* et remerciments pour son obligeante communication régulière des bonnes *Annales de Bretagne*. — Visite d'un botaniste, M. Albert Vendryes, avec son père, ancien inspecteur

Digitized by Google

à Caen ; il a obtenu un prix à l'Académie des sciences pour une monographie sur les *Isoetes* ; il a un peu exploré notre pays et il s'empresse de transcrire la florule de St-Jean-le-Thomas, que vient de faire le Président. M. A. Vendryes sera présenté comme membre correspondant. Il est officier de l'Université (90, r. Vaugirard).

De M. le Sénateur de la Sicotière, une carte avec un mot : « vifs regrets d'un passant dont l'amitié ne passe pas. »

Nous recevons l'annonce de la mise en vente (2e vol, in-8o, Prével, Saint-Lo) d'un grand ouvrage de notre correspondant, M. Marie-Cardine, inspect. d'Acad. dans la Manche. Cet ouvrage, qui a nécessité de longues et pénibles recherches a été fait d'après des documents inédits et d'après une méthode ainsi formulée : « La meilleure manière d'honorer la Révolution, c'est de la remettre sous les yeux de la France, avec la simplicité des textes authentiques. »

Le *Trouvère*, 1er septembre : Parmi les journaux à concours, c'est celui-ci qui est en tête et arrive bon premier. Pour le prix de prose, 564 manuscrits lui sont parvenus. Ces concours ne sont pas sans inconvénients, et nous n'oserions pas prendre la responsabilité de cette phrase à l'adresse d'un lauréat : « Nous ne pouvons qu'encourager notre jeune confrère à persévérer dans cette voie (le genre plutôt badin que sérieux) au bout de laquelle la renommée l'attend. » Mais il faut reconnaître qu'en ce genre badin et malin, le directeur, M. Moussé, dans les *Coups d'épingles*, donne du montant et du vif à ce recueil.

Nous recevons la nouvelle de la mort de notre correspondant, M. l'abbé Trochon, de Sourdeval. Entre autres œuvres distinguées de ce prêtre aimable, dévoué à notre Société, il faut mettre en vue ses études sur Daniel Huet. Naguère encore, il aidait le Président à établir dans notre bibliothèque un fonds des œuvres de cet illustre évêque d'Avranches.

Notre confrère à St-Pétersbourg, ce savant aux facultés multiples, « ondoyant et divers » que nous apprécions hautement, et qui lit la Revue de l'Avranchin « la plume à la main » M. J. Fleury nous fait part de la préparation d'un supplément à son livre sur le patois de la Hague, de l'obtention d'une médaille d'argent au concours de la *Pomme*, sur le thème Jean Millet et de l'offre de publier ses deux cents verts sur ce sujet. C'est à décider à la commission d'impression.

Digitized by Google

Dans les périodiques savants nous trouvons mention : 1° VICOMTE D'AVENEL, la magistrature au XVIIe s. sous Richelieu, (*La Nouvelle Revue*, mars 88), un des chapitres du 4e vol. de son *Richelieu ou la Monarchie absolue*, dont il a détaché pour notre dernière séance les *Auxiliaires de la Justice* ; 2° dans *Soc. des Ant. de France* (juin 88), par M. Durieu, un mémoire sur un ms. peint contenant les statuts de l'ordre de St-Michel. Il y a reconnu l'exemplaire exécuté pour le duc de Guyenne et illustré par J. Fouqué, qui nous y a conservé les portraits de plusieurs grands personnages du temps.

M. S. Luce nous offre le mémoire qu'il a lu à l'Acad., établissant que le Mont St-Michel était gardé par des chiens, ce n'était pas un fait isolé. On sait que St-Malo l'était aussi ; il y a dans cette ville « la venelle ou ruelle aux chiens, » celle où ils se retiraient le jour ; on les lâchait la nuit. N'étaient-ce pas ces chiens qui avaient mangé certaine partie de « M. du Mollet, à St-Malo débarqué sans naufrage. »

Une curieuse discussion s'est engagée au Conseil général de la Manche. Un de nos plus éminents folkloristes, M. Paul Sébillot, avec un ami, lui a adressé la proposition de faire du Mont St-Michel un musée. Il y a longtemps qu'on l'a émise : elle semble donc de réalisation difficile. Les plus avisés disent tout simplement ; mais c'est le Mont St-Michel, qui, à lui seul, est un musée. Or dans leur proposition, ces messieurs visent bien évidemment autre chose que les antiquités de Bretagne et de Normandie qu'on réunirait dans ce local. Ils demandent au ministre de l'Instr. publique que dans les salles basses de l'édifice on fasse une exhibition des instruments de torture de l'Inquisition, comme si ces salles avaient servi de caves pour les supplices. Mais si on y met quelques-uns de ces instruments, on ne doutera plus que ces voûtes ont étouffé les cris de milliers de victimes.

Un conseiller général qui a été membre de notre Société où l'on connaît assez bien l'histoire du pays et où cependant il aurait pu faire son instruction sur le Mont-St-Michel, ce qui ne s'apprend pas sans études spéciales, ce conseiller a fait une espèce de dissertation, visant à la science, et où il y a un bon nombre d'erreurs. Nous ne parlons pas des tendances politiques évidentes de son discours : il n'y a pour nous ici que des questions scientifiques. Il a dit qu'introduire l'attirail de l'Inquisition dans le musée Montois ne serait pas faire une manœuvre contre la religion. Or, si l'Inquisition a régné dans le Midi, il n'en a jamais été question dans les

Digitized by Google

livres sérieux et les manuscrits de notre monastère, pas plus qu'on n'a pu y voir d'authentiques oubliettes et *in pace*. Il faudrait y faire figurer, dit-il, la cage du cardinal La Balue. Or elle n'a jamais existé au monastère, puisqu'elle était à Plessis-lès-Tours. Il a évidemment confondu cette cage avec la cage du prisonnier Dubourg. S'il avait connu celle-ci, il y eût trouvé, et avec raison, un beau mouvement contre la royauté, car ce pauvre journaliste fut enlevé du sol libre de la Hollande par l'ordre de d'Argenson, ministre de Louis XV. Or la cage était en bois, mais pour l'effet dramatique on l'a appelée la cage de fer.

Il ne verrait pas d'inconvénient, si on créait un musée de la Révolution, à ce qu'on y donnât place à un modèle de la fameuse « gabarre de Carrier, *si elle a existé.* » C'est sans doute la première fois qu'on doute de l'existence des chaloupes à soupape de cet être étrange qu'on ne peut concevoir qu'en l'admettant atteint de folie furieuse, ou bien encore Carrier fut un de ces fanatiques convaincus à qui la sainteté ou la sublimité du but cache l'horreur des moyens. Au tribunal révolutionnaire, il se défendit avec le calme de l'innocence : il marcha au supplice avec fermeté et ne cessa de répéter qu'il était innocent. La guillotine était trop lente : il créa, il inventa les procédés expéditifs : les *noyades*, le *baptême républicain*, les *bateaux à soupape* : il appelait ses inventions des *baignades*, des déportations *verticales*. Sous la guillotine, il dit encore qu'il était innocent. Notre conseiller historien suppose qu'on trouve « une vieille bannière du Mont St-Michel ayant servi à la fameuse organisation de l'ordre du St - Esprit. Or tout le monde sait qu'il n'y avait au Mont que l'ordre de St-Michel. Et messieurs les conseillers généraux ont sanctionné le vœu qu'un musée *celto-normand* soit établi dans les dépendances de l'Abbaye ; ils n'ont oublié qu'une chose, c'est le dicton du civet, c.-à-d. où l'on prendra les éléments pour former ce musée de la Bretagne et de la Normandie. Il faut rendre cette justice que notre orateur a essayé de meubler la maison. Mais les ferrements de l'Inquisition, la barque à Carrier, la cage de bois, la bannière de St-Michel, seraient bien maigres, et vous figurez-vous ce bric-à-brac dans le noble vaisseau qui est la Salle-des-Chevaliers ou dans le vaisseau plus beau encore et plus vaste qui est le Réfectoire.

Nous recevons le n° d'octobre du *Trouvère* où nous lisons, pour un des prix du grand concours aux quatre cent quarante concurrents, le nom de M. Jules Durand, notre confrère et notre typographe, pour un sonnet fait à St-Pair, en contemplation de son sujet : *La mer*, dans la vacance de cette année.

Digitized by Google

Il paraît que l'on circule beaucoup en France, du moins les *guides* pullulent. On pourrait espérer que notre pays sera enfin découvert par ses habitants; malheureusement, beaucoup de ces guides sont des spéculations sur la légèreté des lecteurs: si les textes sont frivoles et ne tendent qu'à être amusants, les illustrations, l'étude par les yeux, sont remarquables presque toujours. Nul coin de notre pays, surtout sur le littoral, ne restera sans un guide. Voilà même qu'une petite lisière de ce littoral, de Fermanville à Lessay, va avoir le sien et l'éditeur s'adresse ainsi à M. Le Héricher : « M. A. Piqnot, de Denneville et M. Guillier, r. d'enregistrement à Barneville, ancien élève du collège d'Avranches, m'ayant souvent parlé de vous comme auteur d'ouvrages sur la Normandie, je prends la liberté de vous demander si vous pourriez me fournir quelques renseignements, comptant sur votre amabilité, etc.» Répondre qu'on a trop présumé de son savoir sur la matière et envoyer à ce brave libraire une plaquette qui a étudié ce littoral, mais surtout au point de vue botanique : *Les dunes et les Mielles de la Manche*, voilà ce qu'a pu faire celui auquel on s'adressait.

Un savant allemand, de Vienne, envoyé avec une mission du gouvernement autrichien, a consacré ce mois de septembre à l'étude de mss. de la bibl. d'Avranches, relatifs à Rufin, écrivain du IVe siècle.

Reçu fin de septembre le *Bulletin archéol.* du comité, n° 1er de 1888, où nous n'avons rien trouvé d'intéressant pour la Société, sauf les cartes de Constantine où l'on constate que bien qu'une vaste nation se soit déversée sur la civilisation romaine, elle n'a pu détruire ce qu'il y a de plus vivace, les noms de lieu : ainsi par ex. on reconnait dans l'arabe *Guelma* le nom romain de *Calama* et dans *Kefrida* on trouve l'*Aqua frigida*, simple abrév. passant par la forme pop. *freda*, qui est devenu le v. fr. *fred*, *frède*. Nous avons cité l'inscription d'un cabaret d'*Herculanum* : *Da fredam*.

Nous avons reçu la démission d'un des Conservateurs du Musée, M. Vigot, pour cause de son départ d'Avranches.

Cette séance de juillet a été terminée par la lecture d'une poésie d'un jeune élève de notre Collège qui réclame l'anonyme :

LE RETOUR DU PRINTEMPS

Solvitur acris hiems (HORACE).

Adieu, neige et frimas, car voici le printemps,
La récente saison qui ranime le monde;
Du foyer, du bercail, tout a fui vers les champs,
Tout est bruit et gaîté sur la terre et sur l'onde.

Digitized by Google

Déjà l'hiver vaincu le cède au doux zéphyr,
Dans les bosquets touffus, les oiseaux font leurs nids,
Un soleil bienfaisant nous rit et nous inspire,
L'amour répand partout ses charmes infinis.

Nombreux sont les attraits de nos vastes campagnes,
Les prés sont émaillés de leurs premières fleurs,
Des parfums enivrants s'élèvent des montagnes,
Et les arbres déjà reprennent leurs couleurs.

La nature est en fête! Aux vallons, aux ruisseaux,
Tout murmure et bruit; dans les cieux, nul obstacle :
Là-bas Phébé se mire au pur cristal des eaux,
Dans le calme du soir, quel merveilleux spectacle!

Quand cède enfin l'hiver sous son manteau de givre,
Faisant place au printemps dans les champs animés,
Oh! qu'il est doux d'aimer, oh! qu'il est doux de vivre,
Sous un ciel toujours pur, dans les bois parfumés.

P. L. G.

P. S.— Curiosités normandes comparées, par M. Leconte, juge à Bernay et bibliothécaire de cette ville, membre de notre Société. Par ce mot « comparées » nous croyons comprendre que l'auteur se propose, par une comparaison utile et féconde, de faire d'autres monographies paroissiales que celle de Lengronne, qu'il donne dans ce joli volume, édité en amour de bibliophile : nous savons enfin que M. Leconte a le goût des livres et qu'il s'efforce d'enrichir de livres normands le dépôt dont il a la garde. Il a désiré se procurer les étymologies familiales des noms d'hommes et de lieux de M. Le Héricher, mais elle ne sont plus dans le commerce. Son étude sur Lengronne est celle d'une piété filiale : y réunir tous les éléments qu'il a pu rencontrer pour sa gloire, voilà le but de l'auteur, et il y a réussi en grande partie. C'est ainsi qu'il a ressuscité une paroisse éteinte annexée à Lengronne, celle de Pont-Flambard. Il est difficile d'être complet dans les études de paroisses, mêmes rurales : ainsi nous concevons des compléments qu'on n'y trouve que rarement, par ex. La faune et la flore dans leurs raretés, les légendes et les patois, c'est-à-dire dans leurs éléments purement locaux, en ne prenant que le dessus du panier.

Nous ne croyons pas non plus que ces monographies soient la place de l'histoire générale, des principes d'architecture, qu'il faut prendre dans les livres d'histoire, d'archéologie, d'architecture. Enfin il faut savoir rejeter des choses où l'histoire du pays n'a rien à apprendre, comme par ex. des inscriptions de pierres tombales de personnes obscures, à moins que leur rédaction n'ait quelque chose d'original.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 21

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1888

Président : M. EDOUARD LE HÉRICHER
Secrétaire : M. Sosthène MAUDUIT.

—«o»—

Présents à la Séance :

M. FAUCHON; M. EFFOSSE; M. BOUTRY-LA FRÊNAYE; M. Arsène GARNIER; le R. P. BOUTRY; M. MAHEUX, curé de Saint-Oven; M. le Dr HODOUL; M. le comte de MOIDREY; M. Etienne DUPONT; M. J. DURAND; M. BELLOIR; M. LECHARTIER; M. Emile LEMARDELEY; Mlle NÉE; Miss HEWARD; Mrs MUNRO et ses deux filles; M. V. ANFRAY; M. THÉBAULT; M. le vicomte et Mme la vicomtesse de POTICHE; M. et Mme DuPARC; Mlle Ida HUBERT, bibliothécaire; Mme et Mlle BEAUMONT; Mlle DAUMESNIL; M. et Mme D'EMANVILLE; Mlle BOESSÉ; M. le comte de MANSIGNY; Mme DUMONT; Mme DUPONT; M. Paul BOUVATTIER; M. SAINT; M. LEBEL; M. Yves DURAND; M. Ch. NELET; M. BÉGHIN; M. Henri LOYER; M. Palamède PROVOST; M. H. SARLIN et plusieurs autres élèves du collège, spéc. M. LEGRIN, élève de philosophie; M. LÉON, de rhétorique; M. DUMONT, des mathématiques; le R. P. VAUDON; M. S. MAUDUIT, secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance et livres offerts.

Nomination du Bureau et vote d'une aumône pour les pauvres d'Avranches et de Mortain. — Présentation de vingt-et-un nouveaux Membres.

Les Chiens du Mont Saint-Michel, par M. Siméon Luce.

Documents sur la Révolution dans la Manche (Le Carpentier et Reignier), par M. Oscar Havard.

Les Suspects avranchinais, 1793-94, par Monsignor Deschamps du Manoir.

Digitized by Google

La Langue de Rabelais comparée au bas-normand, par M. Alfred Piquot, de Denneville, correspondant.

Des Croyances populaires, par M. le professeur Le Monnier, d'Ouffières (Calvados).

1° *Dans la Campagne romaine;* 2° *Ma Vallée natale*, poésies par le P. Vaudon, de Cuves.

Supplique du curé de Boisbenâtre aux administrateurs du Collège d'Avranches, en 1788, communiquée par M. Victor Brunet, de Vire, membre titulaire.

Lettre sur Santiago du Chili, par M. le missionnaire Boutry, avec la Chanson des Missionnaires.

Le Chansonnier virois, sonnet par M. J. Durand.

Profil de Pêcheuse, par Mme d'Auxais-Léziart de la Villorée.

Une page de l'Histoire d'Avranches : Madame la Dauphine, duchesse d'Angoulême dans cette ville en 1828, par le Président.

La Mouche au Café, poésie par M. Paul Bouvattier.

Les Amours de Pedro, scènes d'exposition d'un drame en préparation, *Le Joueur de Mandoline*, par M. Etienne Dupont.

Distribution du 3e numéro de la *Revue* pour 1888, et du vol. IXe des *Mémoires*. — Réunion de la commission d'impression après la séance.

Après la lecture par M. le Secrétaire du procès-verbal de la dernière séance, rédigé par M. le prof. Le Monnier, on procède à la présentation de vingt-et-un membres nouveaux : le Secrétaire proclame leurs noms et ceux de leurs présentateurs, et le Président y ajoute leurs titres et leurs œuvres.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE

(Extrait du journal l'*Opinion de la Manche*

Société d'Archéologie. — *Séance du 25 octobre 1888*. — Présidence de M. Le Héricher ; secrétaire, M. Sosthène Mauduit. Assistance plus nombreuse que jamais ; programme abondant.

Le procès-verbal précédent est lu et adopté. M. le Président fait le dépouillement de la correspondance et dépose sur le bureau les livres et publications offerts à la Société depuis la dernière séance, parmi lesquels se trouveut deux beaux volumes des Annales du Musée Guimet et un fort volume de la Société Smithsonienne des Etats-Unis.

Digitized by Google

Envoient l'excuse de leur absence : MM. Ch. Yvon, de Pleine-Fougères; de Besne, maire de Saint-Nicolas-des-Bois; Victor Bréhier prof. à Bayeux ; Victor Brunet, de Vire ; Joseph Guillaume, élève de l'école des Chartes, préparant en ce moment sa thèse dans les mss. du Mont, et écrivant cette note : « Encore à Avranches pour la journée seulement du jeudi 25 octobre, mais ne pouvant disposer d'une minute, je prie M. Le Héricher de vouloir bien agréer mes regrets en même temps que mes hommages. » M. le comte de Rommilly, écrivant du château de Villiers (Sarthe), « regrette de ne pouvoir répondre à notre appel et de ne pouvoir se trouver à l'intéressante séance du jeudi 25 octobre. »

On passe à la présentation de nouveaux membres, qui sont au nombre de vingt-un. Ils sont tous nommés à l'unanimité.

Ensuite Mlle Hubert donne lecture de *Documents sur la Révolution dans la Manche*, recueillis par M. Oscar Havard. Le Secrétaire lit l'introduction très judicieuse d'une communication faite par Mgnor Deschamps du Manoir sur les *Suspects avranchinais*. Le R. P. Vaudon reçoit les applaudissements chaleureux de l'Assemblée pour ses deux charmantes pièces de vers, l'une *Dans la Campagne romaine* et l'autre *Ma vallée natale*, qui contient la description de sa vallée natale, celle de Cuves; et quelques vers sur l'habitation de notre sympathique confrère, M. Arsène Garnier, de Cuves; et comme le poète a parlé du magnifique raisin qu'on y récolte, il en présente une grappe qui fait le tour de la salle et dont les dames présentes à la séance se partagent les grains qui sont chacun de la grosseur d'une moyenne prune de madeleine.

C'est M. le Président qui analyse une curieuse supplique adressée en 1788 par le curé de Boisbenâtre aux administrateurs du collège d'Avranches et communiquée par notre confrère, M. V. Brunet, de Vire.

Le R. P. Boutry, qui a beaucoup vu, nous fait part de ce qu'il a retenu par la description intéressante de *Santiago du Chili*.

M. Jules Durand lit un sonnet, le *Chansonnier virois*, où il apprécie en quelques mots, sévèrement peut-être, mais sans doute exactement, Olivier Basselin.

Vient ensuite la lecture, par Mlle Ida Hubert, d'un *Profil de Pécheuse*, bien dessiné par Mme d'Auxais-Léziart de Lavilloréc.

M. le Président expose une page de l'histoire d'Avranches : Mme la Dauphine, duchesse d'Angoulême, dans cette ville en 1828.

M. Paul Bouvattier déclame avec une gravité comique une de ses spirituelles fantaisies en vers : *La Mouche au café*.

Le Secrétaire lit, avec la lettre d'envoi de l'auteur, une communication ayant pour titre : *Les Chiens au Mont St-Michel*; par notre

Digitized by Google

éminent confrère, M. Simon Luce, de l'Institut. On y voit que la garde de nuit du Mont a été faite par des chiens avant que les Malouins eussent employé le même moyen de protection pour leur cité.

La parole est ensuite donnée à notre fécond et jeune poète, M. Etienne Dupont, pour ses *Amours de Pedro*, scènes d'exposition en beaux vers d'un drame inédit : des applaudissements suivent cette audition d'une poésie dramatique qui a été aussi bien jouée qu'elle est bien écrite.

Le R. P. Boutry chante la chanson des Missionnaires, joliment tournée, sur un air populaire.

Le Président propose le renvoi à la prochaine séance d'une proposition du Secrétaire ne figurant pas à l'ordre du jour, et le renvoi est adopté. La séance est close, et elle est suivie de la distribution aux membres présents du numéro 3 de la *Revue de l'Avranchin* et du IXe volume des *Mémoires* de la Société.

Voici les noms des membres nouveaux, dans l'ordre de leur adhésion :

1° TITULAIRES

1° M. Alexandre Année, du Val-St-Père, résidant à Brecey, docteur de la Faculté de Paris, et, quoique récemment installé, ayant acquis la vogue et l'estime, prés. par MM. Barbé, notaire, A. Garnier et le Président.

2° M. le dr Leplat, de Dragey, ancien élève du collège d'Avranches : élève de rhétorique, il sauva un homme dans la Sée, avec médaille d'honneur, ayant professé au Val-de-Grâce, auteur de plusieurs ouvrages de médecine, chef du service de santé du IVe corps d'armée, officier de la Légion-d'Honneur, en retraite à Paris (14, rue de l'Odéon), prés. par le Président et le dr Loyer, vice-président.

3° M. Yves Durand, récemment bachelier ès-lettres à la limite d'âge inférieure, fils du député d'Ille-et-Vilaine, étudiant en droit à Paris, ayant suivi avec intérêt plusieurs de nos séances, prés. par MM. Sosthène Mauduit et Le Héricher.

4° MM. Thomas et Frederick Guille-Allès, à Guernsey, prés. par M. Arsène Garnier et le Président. MM. Guille-Allès, qui sont connus dans notre Société par les études de M. Le Héricher sur le patoisant Guernesiais Métivier, et sur les publications patoises de leur maison, ont, après grande fortune faite à l'étranger, fondé le bel établissement bibliothèque-musée nommé de Guille-Allès. C'est avec empressement qu'ils ont répondu à l'appel du Président, lequel attache beaucoup de prix à resserrer les liens qui nous unissent aux îles anglo-normandes.

5° M. Julien Le Moyne, docteur-médecin à Lorient, et médecin de

Digitized by Google

la marine en retraite, fils de M. le prof. Le Moyne, un vétéran du collège d'Avranches ; il est auteur de très remarquables relations de voyages, mss. sur la Chine et le Japon, chevalier de la Légion-d'Honneur, prés. par MM. Lebel, libraire, et Le Héricher.

6. M. le comte Yves de Montgermont, de la famille distinguée de ce nom en Bretagne, gendre de notre confrère, M. Genreau, ancien avocat-général, du château de Chantore, en Bacilly, lequel a développé et créé le plus grand parc de notre arrondissement, spéc. peuplé d'arbres exotiques. M. Yves de Montgermont est avocat, licencié en droit de la Faculté d'Angers. Il est présenté par le Président, par M. Genreau, par notre associée, une dame très lettrée, Mme d'Auxais-Léziart de la Villorée, qui dans sa lettre de présentation a imaginé le mot utile de *marrainage*, comme en pareil cas, M. Em. Le Pelletier a trouvé celui de *parrainage*.

7° M. Edmond Renard, sorti de l'Ecole polytechnique, chef de bataillon du génie à Granville, où il a succédé à notre dévoué confrère, le commandant Pigeon, dont nous n'avons pas oublié les communications géologiques et minéralogiques (v. t. IX de nos Mém.). M. Renard, d'une remarquable distinction personnelle, est présenté par M. le commandant du génie en retraite, à Granville, M. Pigeon, et par le Président.

8° M. Louis Pinel, d'Avranches, ancien élève du collège de notre ville, lieutenant de vaisseau, présenté par son beau-frère, notre fidèle correspondant à Liverpool, le prof. Bazin, par le Président et par un officier de marine, cap. de frégate en retraite, notre trésorier, M. Alfred de Tesson. M. L. Pinel est ce qu'on appelle dans la marine un *coquillard*, c.-à-d. un conchyliologiste. Il s'était fait une fort belle collection de coquilles, déterminées et étiquetées : il la perdit dans un naufrage sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie.

9° M. Auguste Villard, à Granville, capitaine de cavalerie en retraite, présenté par le Président et par son ami M. Le Biez, notre confrère, maire de Granville, chevalier de la Légion-d'Honneur et officier d'Académie ; cette dernière décoration représente spéc. la fondation d'une société savante à Valognes et celle d'une bibliothèque à Granville. M. Aug. Villard, en entrant dans notre Société, a cédé au désir du Président, de rappeler par son nom, Léopold Villard, son jeune frère, un des plus distingués élèves du collège d'Avranches, « le dernier des Romains », comme l'appelait son prof., rendant hommage à son talent pour les vers latins. Notre vieux brave, chevalier de la Légion-d'Honneur, commandait ses lanciers à Gravelotte, où il fut relevé, inconscient, du champ de bataille par un officier prussien, le crâne fendu « à y coucher le doigt ». Le vieux capitaine,

Digitized by Google

qui n'a pas de prétentions littéraires, a donné son adhésion en mémoire de son très lettré frère, Léopold Villard.

10° M. Victor Bréhier, de Brecey, naguère un des meilleurs élèves du collège d'Avranches, maître répétiteur au collège de Bayeux, prés. par M. A. Garnier et M. de Besne, maire de Saint-Nicolas-des-Bois, et M. le principal Effosse.

11° M. Joseph Guillaume, de Valognes, élève de l'Ecole des Chartes, en ce moment préparant sa thèse sur l'organisation des paroisses, dans les mss. de la bibl. d'Avranches, spéc. dans le cartulaire du Mont Saint-Michel, un jeune homme de bon avenir, prés. par le Président et M. Jules Desfeux, de la Haye-Painel où M. Guillaume a demeuré quelque temps dans l'hospitalité de M. le curé Vignon, ami de sa famille.

12° M. Guérin-Duvivier, de Vains, ancien élève du collège d'Avranches, sur lequel il nous écrit de touchants souvenirs, auj. contre-amiral et major de la marine à Rochefort, prés. par M. le commandant Alfred de Tesson, M. Jouan, capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg, et par M. Jules Bouvattier, député.

13° M. Emile Le Pelletier, de Villedieu, auteur de diverses œuvres poétiques, spéc. du recueil des *Violettes*, membre des Soirées littéraires de M. de la Boutraye, dites de Roche-Plate, ancien ministre de la justice, conseiller à la Cour de Cassation, prés. par MM. Le Marchand, Jules Bouvattier et Le Héricher.

14° M. Lebon, de St-Sénier-sous-Avranches, ancien élève du collège de notre ville, professeur d'études supérieures à Paris, rue Daval, présenté par le Président et par son camarade de classe, M. Jules Desfeux.

15° M. Jules-Eugène Le Coquet, prof. au collège d'Avranches, qui, étant initié aux archives du château de Coigny (Manche), nous fait espérer des communications, prés. par M. Effosse, Principal du collège d'Avranches, et par M. Le Héricher.

16. M. Le Conte, juge d'instruction à Bernay, membre du comité de la bibl. de cette ville, auteur d'un premier volume d'une série intitulée *Curiosités normandes comparées*, volume consacré à Langronne (Manche), sa commune natale, très dévoué à enrichir de livres la bibl. de Bernay, qui est une bibl. circulante, déjà riche en œuvres normandes, présenté par M. Lebel, libraire, et M. Le Héricher.

17. M. Ignace de Villamil, à Chantilly, aux Aigles, près Paris, touriste instruit, observant spéc. l'architecture, juge compétent de plusieurs châteaux de notre Avranchin, notamment du château de Ducey, et de celui qui fait beaucoup d'honneur à son constructeur, M. du Homme, le château de Chassilly, à Saint-Sénier-de-Beuvron ;

Digitized by Google

M. de Villamil est présenté par son beau-frère, M. le comte de Mansigny, et par M. Le Héricher.

18. M. Regnault, prof. de philosophie au collège d'Avranches, licencié ès-lettres, s'occupant d'études sérieuses, et préparant des œuvres philosophiques et littéraires, présenté par M. le Principal Effosse et M. Le Héricher.

19. M. Deuve, lieutenant de vaisseau à Cherbourg, présenté par M. et Mme Couraye-DuParc, par M. Couraye-DuParc, attaché à la Bibl. Nationale, et par le Président.

2° MEMBRES CORRESPONDANTS

20. M. Robert Hamilton, d'Irin, de l'Université de Cambridge, un des vainqueurs aux courses nautiques entre Cambridge et Oxford, comme le fut notre ministre, M. Waddington. Elève de M. Fauchon, notre excellent confrère, en son manoir de Terpsichore, en Bacilly, M. Hamilton, d'une correction parfaite de gentleman dans toutes ses relations, nous écrit une lettre en français, laquelle fait honneur à son maître et à ses propres facultés linguistiques. Il est présenté par MM. Fauchon et Le Héricher.

21. M. Vendryes, employé du ministère de l'instruction publique, auteur, en collaboration, d'un ouvrage sur les *Isoetes*,, couronné par l'Académie des sciences. Il s'est initié à notre flore pendant les vacances, a aidé le Président dans sa florule de Saint-Jean-le-Thomas, et a déterminé comme étant la *campanula persicœfolia*, la campanule d'automne des environs d'Avranches. M. Vendryes, ayant dans ses attributions la distribution des livres scolaires de lecture, en a envoyé deux caisses dans notre pays, l'une à M. S. Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs, l'autre à M. Le Héricher pour Céaux, commune à laquelle il s'intéresse particulièrement.

Dans les nombreux livres offerts, le Président en signale deux hors ligne : ce sont : 1° les Annales du Musée Guimet, qui va être transféré de Lyon au Trocadéro, où l'Etat lui prépare un local digne de cette originale et grandiose collection ; 2° *Annual report of the Smithsonian Institution, to July* 1888, vol. grand in-8 de plus de 900 pages, avec dessins et cartes, consacré en très large part à la description de la *Galerie Indienne de Georges Cablin*, c.-à-d. aux races indiennes des Etats-Unis. A Washington *government printing office*, 1886. V. pour les autres livres REVUE DES LIVRES.

Digitized by Google

REVUE DE LA CORRESPONDANCE

1° M. Le Conte, juge à Bernay, du comité de la bibl. de cette ville, auteur d'une intéressante monographie de sa commune natale, Langronne (Manche), 1er volume des *Curiosités norm. comparées*, s'était mis en rapport avec le Président pour avoir quelques-uns de ses ouvrages. Ces relations ont amené M. Le Conte à entrer dans notre Société : « Votre proposition, M. le P., est trop gracieuse et me fait surtout trop d'honneur pour que, sans plus tarder, je ne l'accepte pas avec reconnaissance. Je tâcherai de vous transmettre quelques communications, trop heureux de resserrer le trait d'union qui doit rendre moins éloignées les deux parties extrêmes de notre chère Normandie. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été heureux de trouver dans le 8e vol. des Mémoires votre savant *Glossaire étym. anglo-normand*, puis toute une série d'études remarquables. »

2. Du philologue Godefroy, que nous avons appelé le Du Cange du vieux français, nous vient une note encourageante : « Ce n° de la *Revue de l'Avr.* est fort intéressant ; je vous félicite de tout ce que vous avez mis là-dedans en signant ou en ne signant pas. J'ai lu avec un soin particulier ce qui concerne le patois du Cotentin. J'ai écrit à l'auteur (M. Alfred Piquot) ; il m'a répondu avec empressement et courtoisie que le ms. était entre vos mains.. Si vous pouviez me le communiquer, je vous en serais fort reconnaissant. Vous savez que mon *Répertoire univ.* est une œuvre dont un des principaux objets est de glorifier les parlers des diverses provinces Je désire que la Normandie y ait la place qui lui appartient. » L'envoi a été fait.

3° M. Saint, assistant à notre dernière séance, où il fut question du canon XIVe s. de M. Havard, fondeur à Villedieu, et de son chargement par la culasse, a eu la bonne idée d'établir que c'est le système primitif et il s'appuie sur un article de la *Science illustrée* de 1888, du col. d'artillerie Hennebert : « c'est, dit-il, par la culasse que se chargeaient nos plus anciens canons, si bien que le chargement par la bouche fut, à certaine époque, réputé perfectionnement. »

4. Saisi par le Président de cette question d'artillerie, notre confrère, M. Roger Boudent de la Godelinière, confirme cette donnée en mettant sous ses yeux le *Fusil et ses perfect.* par Greener, avec illustrations de canons du XIVe s. se chargeant par la culasse, et de canons du XVIe se chargeant par le même procédé.

5. Une bonne lettre de notre actif travailleur et dévoué confrère à Vire, M. Victor Brunet, nous annonce l'envoi prochain de son ms. sur

Digitized by Google

Brecey, ses seigneurs et son château, et l'envoi immédiat d'un fragment de biographie de l'historien virois qui a fortement marqué sa place en son temps, R. Seguin, auteur spéc. des *Nuits bocaines* et de ce qu'il appelle une requête bizarre. C'est ce factum de M. Petit, curé de Boisbenâtre, que nous avons mis au programme de notre présente séance dont voici le sujet : « Ce curé avait chez lui quelques jeunes gens auxquels il enseignait le latin et les mathématiques, mais les administrateurs du collège d'Avranches, convaincus sans doute que son enseignement était peu sérieux, firent interdire son cours. De là, grande colère de M. Petit qui soulagea sa bile dans un long factum aussi baroque qu'absurde. C'était vers 1788. »

6. C'est une bonne fortune pour une Société d'acquérir un membre, enfant du pays, né à Villedieu, qui s'est distingué par des œuvres littéraires, qui a laissé à Avranches le renom d'homme du monde distingué, qui a été ministre et qui est auj. magistrat suprême : tel est M. E. Le Pelletier, conseiller à la Cour de Cassation. Il vient à nous d'une manière franche et gracieuse, où l'on reconnait l'écrivain : « Mon cher Président, ce premier mot vous dit que je vous appartiens. Je m'enrôle sous votre bannière et vous comptez une recrue de plus, — recrue qui comptera bien peu dans votre armée, mais dont le nom sera, tout au moins, un témoignage de sympathie pour le chef qui la dirige. — Outre l'appoint de ma cotisation, je voudrais vous apporter celui de ma collaboration, comme faisait le regretté M. Carpentier, dont vous évoquez le souvenir. Mais je n'ai ni ses mérites, ni ses loisirs : la Cour de Cassation comporte plus de lourds travaux que la Cour d'Appel, et sept ou huit heures par jour d'instructions juridiques effarouchent toutes les Muses. Thémis les chasse et elles ne reviennent plus. Je vous remercie de votre très intéressante étude sur la légende qui, du joyeux chansonnier, voulait faire un héros. »

7. Notre ami, M. Oscar Havard, fidèle correspondant, en villégiature à Saint-Pair, demande les livres de M. Sarot sur la Révolution dans la Manche et il ajoute qu'il s'est livré à des recherches sur le même sujet. Il a trouvé l'acte de destitution de Reignier, général de brigade, inspecteur des côtes de Brest, et la lettre originale adressée à Hoche qui a l'ordre de le faire arrêter sur-le-champ et traduire à Paris, d'après l'ordre du Comité du Salut public qui dit : « cet homme excite contre lui le cri public ; il n'est pas dans les principes du gouvernement d'employer de tels sujets. » (germinal, an III). Les plaintes adressées dans le même temps à la Convention contre Le Carpentier ne furent pas suivies de destitution. Une violente diatribe

Digitized by Google

contre ces deux personnages ajoutée à ces pièces et tirées d'un ms. non signé, manquent de sanction, Les pièces ci-dessus, portées au programme de la séance, ont été lues par Mlle Ida Hubert.

8. « Mon cher maître, sachant que tout ce que l'on publie sur le Mont St-Michel vous intéresse au premier chef, je prends la licence de vous adresser un extrait du *Gil-Blas* qui par hasard tombe sous mes yeux. Puissiez-vous y voir une preuve de l'attachement sincère d'un ancien élève à son professeur et de la gratitude qu'il vous doit d'appartenir à votre belle et savante société. » (Ducey, août 88.) Chaillou de l'Etang. A cette lettre est joint le récit que fait le *Gil-Blas* de l'inauguration du Musée hist. du Mont, de M de Saint-Génois.

9. Du Dr Roger, du Havre, une lettre demandant des renseignements sur le passage de Carteret à Jersey et annonçant sa visite au Président pour l'entretenir de la publication qu'il projette sur les médecins normands et spéc. sur ceux de l'Avranchin.

10. De Rouen, juillet 88, Mme Oursel, qui perfectionne amoureusement chaque jour sa grande œuvre, la *Biographie norm.* (2 forts vol.), vient d'y ajouter un supplément : « Enfin, je puis vous écrire, cher Président. J'aurais tant voulu le faire en vous adressant mon *Supplément*. Que mon envoi a dû vous paraître sec et mon silence peu aimable. Heureusement et malheureusement j'ai des excuses qui me vont mériter l'absolution tant souhaitée. (Accidents domestiques : une maladie, une chute grave). Vous le voyez, cher maître, je ne vous oublie pas, si peu même qu'espérant une excursion au Mont St-Michel je caresse le projet de m'arrêter à Avranches, afin de vous prouver la sincérité de ma reconnaissance et de vous exprimer de nouveau toute la sympathie que m'a inspirée votre bonté pour moi. »

11. Mortain, juillet 88, lettre de M. l'abbé Laveille, quittant la chaire de philosophie du séminaire de cette ville : « M. le Président, je quitte Mortain, pour aller habiter St-Lo. Ne pouvant plus désormais prendre une part active aux travaux de la Société d'Archéologie, je suis obligé de vous envoyer ma démission de membre titulaire. Je conserve, du reste, pour vous, les sentiments de la plus respectueuse sympathie. »

12. M. H. Datin signale de St-Hilaire, retour de Vichy, l'arrivée pour notre bibliothèque d'un ex. de ses *Contes du réveillon* : « J'aurais désiré vous l'envoyer plus vite, mais quand mon livre a paru, j'étais chez les Kroumirs. Nous sommes enchantés de notre voyage d'Afrique, qui s'est fait dans les meilleures conditions. Pou-

Digitized by Google

vions-nous choisir un temps plus favorable? Pendant que vous souffliez dans vos doigts, que vous grelottiez dans la rue et que vous vous morfondiez dans la neige, nous avions en Tunisie une température qui n'est jamais descendue au-dessous de treize degrés. Quel merveilleux pays que celui de ces pauvres Kroumirs, cause ou prétexte du protectorat! Nous avons partagé le sel avec eux, mangé leur *couscoussous* et couché sous leurs tentes. Nous avons escaladé leurs montagnes abruptes, parcouru leurs profondes et sauvages vallées et reçu la cordiale hospitalité de leurs caïds. Un chasseur comme moi, à qui les forêts de Compiègne, Fontainebleau, Halatte et Villers-Cotterets sont familières, n'est pas facile à étonner, eh bien ! je vous déclare que jusqu'alors je n'avais rien vu de comparable aux splendides forêts des Ouchetas. Ce n'est pas un bouquet d'arbres, ni différents groupes isolés, mais bien cinq cent mille hectares inexploités, à l'état vierge. Je suis émerveillé, aussi je me réserve, quand j'aurai le plaisir de vous voir, de vous raconter par le menu tout ce qui m'a particulièrement frappé. »

13. Un de nos jeunes confrères, fidèle à nos séances, M. de Besne, maire de St-Nicolas-des-Bois, exprime le regret d'y manquer pour cette fois : « Une circonstance indépendante de ma volonté et que je ne pouvais prévoir lors de votre aimable visite, M. le Président, m'empêche à mon grand regret de tenir la promesse que je vous avais faite de me rendre à la séance du 25, qui réserve à ses auditeurs des surprises bien agréable. Je regardais comme une bonne fortune d'y assister en parcourant son attrayant programme... Eloigné de votre réunion, je prêterai l'oreille au récit des savantes causeries de mon ancien et vénéré maître et des divines poésies du P. Vaudon. Permettez-moi, en terminant, de vous adresser tous mes remerciements pour les renseignements fort intéressants que vous vous êtes donné la peine de rechercher pour me les communiquer. » (C'était la copie de la bulle originale du S. Pontife instituant une confrérie de Ste-Anne, en 1642, dans l'église de S.-Nic.-des-Bois, bulle confirmée par Ch., év. d'Avr., résidant alors au château de Brecey). Cette bulle appartient à notre confrère, M. Ch. Guérin.

14. Une lettre de M. R. Hamilton, de l'Université de Cambridge, correcte avec quelques anglicismes : « Cher M. Le Héricher, je hâte maintenant, quoiqu'il soit très tard, je l'admets, de vous assurer de ma plus vive reconnaissance d'avoir été nommé par vous membre de la Soc. d'Archéol. d'Avranches. A mon grand regret, je ne pouvais assister à une séance de votre Société qui renferme tant de noms si bien connus dans le monde d'archéologie et dans le monde des

Digitized by Google

lettres. C'est vrai que je ne connais que très peu votre pays aimable, mais j'en ai déjà connu assez pour vouloir en connaître plus. Enfin, si, grâce aux avantages dont je puis jouir à l'Université de Cambridge, je pourrais jamais être de la moindre assistance à vous en quelque manière, je ne serais que trop content d'en rendre tout ce que je pourrais. Veuillez agréer, cher monsieur, les assurances de mon dévouement et de mon respect. R. Hamilton, 5, Rothsay villas, Richmond, Surrey. »

15° L'infatigable travailleur, historien et folkloriste, qui nous envoie beaucoup de communications de Vire, M. V. Brunet, demande de lui transmettre le t. IX des Mém. : « Il me tarde de lire les dernières œuvres de mes savants confrères et je dévore tout ce qui me vient d'Avranches... Ne serait-il pas possible de compléter ma collection de la *R. de l'Avranchin* : je n'ai pas de n° antérieur au 7 de 1885. J'aurais vivement désiré me trouver au milieu de vous, à la prochaine séance, mais je me réserve pour celle où je produirai mon travail sur Brecey. Je mettrai à profit ma présence à Avranches pour vous entretenir du chartrier de la Lucerne qui existe dans un château d'une localité voisine de Vire, et que j'ai compulsé à loisir en ces derniers temps. J'ai même pris q. q. notes pour préparer un rapport sur ce volume qui serait bien à sa place dans la bibliothèque d'Avranches. »

16° De notre fidèle associé, assidu à nos séances, écrivain vif et facile, M. le comte de Rommilly : « Château de Villiers, près Vivoié-Beaumont, octobre 88 : « Cher M. (le Président), je vous écris de la Sarthe, où nous sommes en ce moment, Mme de Rommilly et moi... Nous passerons une dizaine de jours dans ce charmant pays et le magnifique château où nous nous trouvons, si bien que les heures nous paraissent courtes, je regrette néanmoins de ne pouvoir répondre, cette fois, à votre appel et de ne pas me trouver à l'intéressante séance de jeudi 25. »

17. Un de nos nouveaux membres qui a beaucoup vu, beaucoup retenu, M. Hodoul, chev. de la Légion-d'Honneur, médecin de la marine en retraite à Avranches, remercie de son admission : « Permettez-moi, M. le Président, de vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'agréant dans votre honorable et savante Société, en me servant vous-même de parrain... Respectueux et sympathiques sentiments. »

18. Nous avons exposé, à l'article des présentations, les titres du Dr Leplat, de Dragey, depuis l'élève de rhétorique au collège d'Avran-

Digitized by Google

ches, sauveteur d'un homme dans la Sée, jusqu'à l'officier de la Légion-d'Honneur et au chef du service de santé au IVe corps d'armée. C'est une glorieuse recrue, et la lettre suivante nous a rempli de joie : « Mon cher maître, j'aurais pu vous répondre à St-Jean-le-Thomas, où vous êtes certainement connu. J'ai préféré attendre votre retour à Avranches. Voilà la cause de mon retard et mon excuse. Ce sera certainement un honneur pour moi de faire partie de la Soc. arch., dont vous êtes le président, comme administrateur, et surtout comme littérateur et savant. Lorsque je passerai par Avranches, en sept. prob., j'irai vous remercier du bienveillant souvenir que vous avez bien voulu conserver de moi, et de la présentation que vous me promettez de faire en faveur d'un candidat trop absent, et peu méritant. »

19. C'est M. Legallais, l'éminent instituteur de la Haye-Painel, qui nous a procuré comme associé un de ses meilleurs élèves, né dans ce canton, M. Boudet, qui est arrivé au poste de professeur de sciences au lycée de Rennes. Il a fait honneur à sa proposition jointe à celle du Président et il est entré bien volontiers dans nos rangs. « Je regrette, M. le Président, que des occupations multiples m'aient empêché de répondre immédiatement à votre lettre du 15 juin et j'accepte bien volontiers de faire partie de votre Société. Je tiens à votre disposition les 10 fr. de cotisation annuelle. Rennes, 22, avenue de la Tour-d'Auvergne. »

20. M. Daussy, ancien receveur d'enregistrement, résidant à Pontorson, est entré dans notre compagnie sur l'invitation du Président, revenant du Mont Saint-Michel dans cette ville avec les élèves du collège d'Avranches, dont un était son fils, et auxquels M. Daussy fit les honneurs de la visite du vaste établissement de l'hospice. M. Daussy exprime modestement ainsi ses sentiments pour son admission : « Je m'empresse, M. le Président, de vous remercier, ainsi que tous les membres de cette compagnie, du grand honneur qui m'est fait. Je n'avais aucun titre à cette faveur, mais le fait de mon admission acquis, j'ai un devoir à remplir envers la Société, celui de lui être utile. Tous mes efforts y tendront. Merci particulièrement à mes parrains, en attendant que je puisse le faire personnellement. »

21. Aucun des membres de notre Association n'attache plus de prix à posséder nos publications que notre confrère, M. Le Duc, qui, admis à la retraite, comme receveur d'enregistr., vient de passer de Coutances dans son pays natal, Torigny. Aussi a-t-il écrit au Prési-

Digitized by Google

dent pour combler la lacune dans sa collection de *Revue de l'Avranchin*, de vouloir bien lui adresser un N° manquant ; mais il n'était qu'égaré dans le déménagement. « Je pourrai désormais faire relier à mon aise toute la série qui correspond à mon exercice de sociétaire. »

22. Nous avons dit aux présentations ce que sont MM. Guille-Allès ; c'est pour nous un précieux avantage d'avoir des confrères à Guernsey et des confrères aussi dévoués à la propagation des sciences, des lettres, et à la conservation du dialecte anglo-normand de leur île charmante, illustrée par le séjour d'un grand poète français. C'est avec une adhésion immédiate qu'ils ont répondu à l'appel du Président. Il est vrai que nous nous sommes appuyés près de ces messieurs de leur amitié avec notre dévoué confrère, A. Garnier, qui nous a déjà procuré tant d'associés. « Monsieur, votre nom et vos travaux nous sont trop avantageusement connus pour que nous n'acquiescions pas immédiatement à votre aimable proposition de nous faire recevoir au nombre des membres de la Société savante dont vous êtes l'honorable Président. Seulement comme nous en avons la coutume, nous vous prierons de nous faire inscrire collectivement en qualité d'Association : Bibliothèque Guille-Allès. Nous serions fort heureux, Monsieur, d'ajouter à nos collections vos écrits sur les îles et particulièrement vos études sur l'œuvre de notre regretté poète Métivier, et nous vous serions obligés de nous dire comment et par quelle voie nous pourrions nous les procurer. » Satisfaction a été donnée à cette demande, dans la limite du possible, car la *Revue* où il est question de Métivier et où se trouve une étude étendue sur son Dict. du patois de Guernsey, s'est trouvée épuisée.

23. C'est avec un vif empressement que Mme Léziart de Lavillorée a accepté d'être la marraine de M. Yves de Montgermont : « Châlet Gaston, Jullouville : M. le Président, M. de Montgermont m'a demandé de bien vouloir, conjointement avec son beau-père, M. Genreau, le présenter comme membre de notre Société littéraire. Je souscris avec grand plaisir à cette sorte de *marrainage*, fonction impliquant à l'ordinaire la distribution des dragées. Incapable d'en puiser dans mon encrier, je vous prie d'accepter, à leur place, les pages (envoyées par ce même courrier), inspirées par la vue d'une charmante pêcheuse de notre côte. « Cet intéressant petit roman de Mme Ida d'Auxais a été lu par Mlle Ida Hubert.

24. « Je regrette de ne pas pouvoir assister jeudi prochain à la réunion de la Société d'Archéologie : je suis empêché pour raison de service, aussi je prie, M. le Président, de bien vouloir m'excuser. »

V. Bréhier, maitre-répétiteur au collège de Bayeux.

Digitized by Google

25. « Monsieur le Président,

« Vous êtes un Michelien de la veille, ou plutôt de l'avant-veille. A ce titre, j'estime que le compte-rendu publié par le journal le *Temps* d'un mémoire, dont je viens de donner lecture à l'Académie des Inscriptions, pourra vous intéresser. Je vous l'envoie donc ci-inclus comme un témoignage de ma gratitude pour le soin que vous prenez de m'envoyer vos publications, ainsi que celles de la *Société archéologique d'Avranches*. Il me manque toutefois le dernier volume des *Mémoires*. Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes meilleurs compliments.

« Siméon Luce, Membre de l'Institut. «

Les chiens au Mont Saint-Michel. — M, Luce donne lecture d'un mémoire sur un curieux mandement royal de Louis XI, daté du 28 janvier 1475, sur l'entretien de quelques chiens chargés de la garde du Mont Saint-Michel. Cette question a un intérêt tout particulier dans un moment où l'on s'occupe de l'utilisation des chiens dans l'armée. M. Luce rappelle en commençant le culte que l'on professait à cette époque pour saint Michel : les anciens rois considéraient le patronage de l'Archange comme une sorte de palladium de la monarchie française. Louis XI, plus encore que ses prédécesseurs et successeurs, mit sa confiance en saint Michel ; ce culte eut les plus heureuses conséquences pour le château normand et lui valut des faveurs de toutes sortes, telles que rentes, donations de fiefs, moulins et terres environnantes, exemptions de contributions de guerre, etc., etc.

Louis XI fit deux pèlerinages au Mont Saint-Michel, le premier en 1462, le second en 1473, à la suite d'un voyage à Alençon, ville dans laquelle il faillit être écrasé par la chute d'une pierre énorme qui se détacha des remparts au moment de son passage. C'est pendant son second séjour au Mont que Louis XI put se rendre compte de l'utilité des chiens dans cette forteresse et c'est sur la demande du capitaine de Baternay, seigneur du Bouchage, qu'il rendit l'arrêt de 1475 instituant une rente de 24 livres tournois assise sur les revenus de la vicomté d'Avranches, pour l'entretion desdits animaux. L'emploi de ces chiens n'était pas nouveau; puisqu'on lit dans le mandement dont nous parlons : « ...On a de tout temps acccoustumé avoir et nourrir audit lieu certain nombre de grands chiens, lesquels sont par jour attachez et liez et par nuyct sont menez tous détachez hors la dite place et à l'entour d'ycelle pour au long de la nuyct servir au guet et garde d'ycelle place. »

La surveillance du Mont Saint-Michel offrait de grandes difficultés, et il n'est pas douteux que, si les défenseurs de cette place ont

Digitized by Google

pu se garder des surprises des Anglais pendant vingt-sept ans, ils on dû en partie cette bonne garde aux chiens qui veillaient autour de la place. M. Luce demande si on ne retrouverait pas des traces de cette race de chiens dans les environs d'Avranches ; à l'heure, dit-il en terminant, où la question de l'emploi du chien à la guerre est à l'étude dans le monde militaire, il nous a paru intéressant de montrer que les essais tentés aujourd'hui peuvent s'autoriser d'un précédent aussi glorieux que patriotique.

LECTURES

DANS LA CAMPAGNE ROMAINE

Sur Frascati, là-bas, une teinte rosée,
Dans le ciel orageux, çà et là, des points d'or.
Le soleil s'est couché sous la nue embrâsée,
Et, seuls, les Monts Sabins resplendissent encor.

Le Gennaro sourit aux collines moins hautes,
Comme un frère plus grand à de plus jeunes sœurs ;
Les vignes et les blés grimpent le long des côtes,
Et l'herbe des vallons a d'exquises fraîcheurs.

Tibur, dont le poète en strophes immortelles,
A tant de fois redit le nom si doux, Tibur,
Dans un rayon pourpré baigne ses cascatelles,
Et l'Anio déroule en chantant son flot pur.

Il fuit dans le désert que nul bras n'ensemence,
Parmi les verts roseaux et les pâtis herbeux,
Longtemps mon œil le suit dans la campagne immense,
Où bondit le cheval, où dorment les grands bœufs.

Mais, les ombres du soir s'allongent sur la plaine,
Et deux pâtres vieillis s'enfoncent à pas lents
Dans la profondeur vague où l'on devine à peine
Les aqueducs brisés et les tombeaux croulants

Jean VAUDON.

En chemin de fer, juin 1888.

Digitized by Google

MA VALLÉE NATALE

Rimes Normandes

A Monsieur Edouard Le Héricher, Président de la *Société d'Archéologie d'Avranches et Mortain.*

J'ai contre vous, cher Président,
Une dent...

— Naguère, en cette Noblerie
Qu'historie
De livres, de tableaux, brocarts
Et beaux-arts,
L'ami Garnier, le légendaire
Antiquaire,
Vous avez... témérairement,
— Oui, vraiment !
Permettez donc que sans feintise
Je le dise, —
Mal parlé d'un pays charmant
Et... normand,
Mon pays !...

Collines alertes
Et très vertes ;
Sur leurs flancs, tout à la fois,
Prés et bois ;
La riche vallée à leur base ;
Comme un vase,
Elle se creuse, s'arrondit,
Et l'on dit :
Oh ! la belle coupe sans fraude ! (1)
Emeraude
Ruisselant au rayon vermeil
Du soleil !

On y boit l'eau vive et glacée
De la Sée,
Aussi le cristal du Glanon
Au doux nom,

(1) En latin *cupa*, coupe ; de là Cuves.

Digitized by Google

On boit à même les fontaines :
Par centaines
Vous les voyez jaillir en pleurs
Sous les fleurs,
Et puis, bientôt, courir, joyeuses
Voyageuses,
De ci de là, le long des prés
Diaprés...
On boit « le pur jus » de la pomme :
C'est tout comme
Si vous dégustiez en plein ciel
L'hydromel.
Le raisin même, couleur d'ambre,
En septembre,
Pend, aux entours de ma maison,
A foison ;
L'abeille avec l'enfant grappille
Et gaspille ;
Sois le témoin de sa douceur,
Toi, ma sœur :
Souvent j'ai surpris tes mains blanches
Dans les branches.

Je ne sais quel souffle attiédi
Du Midi
Court dans cette terre féconde
Et sur l'onde ;
Tout germe, rayonne et fleurit,
Tout mûrit...
Vallée exquise, ô printanière
Nourricière !

Vous-même, mon cher Président
Dissident,
N'admiriez-vous pas en octobre,
— Ce mois sobre, —
Le long des talus, aux penchants
De nos champs,
L'ajonc entr'ouvrant sa fleur jaune,
Dans la zône
Qui de Brecey va vers Mortain
Le hautain ? ..

Digitized by Google

Moi, j'ai sous les yeux une rose
Fraîche éclose,
Qui me fait écrire ces vers
De travers !

Regardez là-bas... Ah ! sans doute,
Je redoute
Les faciles comparaisons
D'horizons :
Vous avez des lointains sublimes,
Des abîmes,
Sur les rives des grandes eaux
Des hameaux,
Le tamaris et le mélèze,
La falaise,
Et ce mont, merveilleux autel,
Saint-Michel !...
Mais nous, n'avons-nous pas Montjoie
Qui chateie ?
Voici, près d'un ruisseau-torrent,
Saint-Laurent ;
Les Cresnays dans une ceinture
De verdure ;
Plus loin, faisant face à Saint-Pois,
J'aperçois,
Près de sa forêt qui sommeille,
Reffuveille :
Les arbres, au bord du ciel bleu,
Sont en feu...
N'est-ce pas un charme, ces vives
Perspectives ?

Que vous dirai-je des oiseaux ?
Près des eaux,
Cette vivante aigue-marine
Qui fascine
De son brillant éclat les yeux
Curieux ;
C'est le Martin qui se dépêche
A la pêche :
O bel oiseau couleur du temps
Tu n'entends

Digitized by Google

Point l'appel de nos espérances,
Tu t'élances
Et t'enfuis, éclair suborneur
De bonheur...
C'est le Ramier qu'amour enchaîne
A son chêne ;
C'est le *Riot* qui prit le feu
Du bon Dieu (1).
C'est vous, oiseau toujours fidèle,
Hirondelle;
Et les Verdiers dans les buissons ;
Les Pinsons
Aux mille roulades brisés;
Tes fusées,
Fauvette : et vos joyeux trios,
Loriots;
Le musical collier de perles
De nos Merles...
Nous n'avons point de Rossignol,
Mais le vol
Carillonnant des sonneries...
Aux féries
De la Vierge ou de Saint-Gourgon,
Le bourdon
Retentit aux collines bleues...
A trois lieues
L'entendez-vous se prolongeant,
Sons d'argent ?

Ecoutez au foyer les trilles
De nos filles ;
Venez ouïr dans les moissons
Nos garçons :
Tout en fauchant les hautes herbes
Et les gerbes
Ils lancent dans le clair matin
Leur latin, (2)

Ce latin au rythme sonore
Que j'adore

(1) Le roitelet. D'après la légende, il apporta le feu du ciel sur la terre.

(2) Il n'est pas rare d'entendre dans nos campagnes les paysans chantant des psaumes ou la préface.

Digitized by Google

Et que le prêtre à deux genoux
Lit pour nous.

Mais, descendez du haut d'Avranche
Un dimanche :
Vous verrez là nos paysans
Si plaisants ;
Les jeunes gens portent la blaude
Où maraude
Quelque arabesque de fil blanc
Sur le flanc,
Les femmes la coiffe en dentelles
A deux ailes,
Encor le bonnet de coton,
Car, dit-on,
Il faut garder les vieilles modes,
Si commodes !

Eh oui ! nous gardons sans émoi
Notre foi,
La foi robuste des ancêtres...
Honte aux traîtres !
Et chez nous Jésus-Christ n'a pas
De Judas...
Nous sommes la race normande,
Forte et grande ;
Dieu reste, auprès, au loin, toujours,
Nos amours !

Jean VAUDON.

Saint-Denys-de-Cuves, le 15 octobre 1888.

LE CHANSONNIER VIROIS

Sonnet

Olivier Basselin
Chanta ses Vaux-de-Vire,
Buvant à verre plein
Jusqu'à n'avoir que frire.

Ce poète malin,
Vrai pochard en délire.
Précéda Poquelin
Dans l'art de savoir rire.

Digitized by Google

Cependant la Raison
Ne fut, en sa maison,
Toujours la bien choyée ;

Car, en avalant dru,
Il l'a souvent noyée
Dans le pur jus du crû !

Jules DURAND.

Octobre 1888.

LES SUSPECTS AVRANCHINAIS, 1793-94

PAR Mgnor DESCHAMPS DU MANOIR

I

Afin de mieux retracer l'histoire de la Révolution, on fouille les archives, et on publie les documents qui y étaient ensevelis dans la poussière. J'apporte une pierre à cet édifice historique, et il me semble opportun d'émettre une réflexion sur la manière d'employer utilement les matériaux découverts.

Les documents officiels des époques troublées se ressentent de la pression gouvernementale plus qu'en aucun autre temps, et le nom de *Terreur*, donné à la période la plus sanglante de la Révolution, suffit pour faire comprendre le manque de liberté de cette époque. Il n'y avait pas à plaisanter, ni à discuter avec la Convention. Juger les hommes d'alors d'après les proclamations ou les écrits rédigés dans le jargon du temps, ce serait souvent les calomnier. Pour se rendre un compte exact des faits et des caractères, surtout dans les histoires locales, il faut descendre à des observations de détail, il faut étudier les événements, en rechercher les causes avec un soin minutieux :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

Il faut en découvrir le nœud, en voir le but, et en apurer les circonstances. Dans les faits secondaires, l'histoire, même sur documents officiels, peut continuer d'être, suivant le mot du comte Joseph de Maistre, une conspiration perpétuelle contre la vérité, et elle pourra placer à tort, quoique de bonne foi, dans un camp ceux qui pactisaient pour la cause opposée. Même avec les meilleures intentions, mais faute de connaître le pays et les hommes qui vivaient, il y a bientôt un siècle, les historiens tombent dans d'étranges mé-

Digitized by Google

prises, jugeant le passé d'après le présent, et attribuant à nos arrière-grands-pères les idées de la seconde moitié du XIXe siècle.

La seule vraie méthode historique, à mon avis, c'est de se tenir en dehors de tout parti pris, et d'avoir pour maxime : « *Amicus Cato, magis amica veritas;* » c'est de comprendre les documents à la lumière du jour qui les inspira ; c'est de lire entre les lignes ce qui ne pouvait être exprimé, mais ressort clairement de la connaissance des caractères et des situations ; c'est, en un mot, de citer les documents avec exactitude, de raconter les faits avec vérité et de conclure des divergences qui se rencontrent parfois entre les actes et les paroles, quels furent les mobiles des unes et des autres et ceux qui ne conformèrent pas leurs actions à leurs discours. Pour ce qui est de la Révolution dans nos parages, assurément les historiens étrangers ne peuvent atteindre ce résultat d'eux-mêmes et sans le secours de ceux de nos compatriotes qui connaissent cette époque par les récits des contemporains.

J'ai déjà exprimé sommairement ces idées dans la notice sur Granville, à laquelle notre *Accademia* a daigné décerner les honneurs de ses *Mémoires*. A ce sujet, notre vénéré confrère, Monsieur l'abbé Daguenet, qui connait si bien le vieux Granville, m'écrivit, dans une lettre trop élogieuse, que ce *travail lui paraît compléter bien des choses mal comprises ou omises par mes devanciers, dont certains ont le défaut d'avoir complètement méconnu l'esprit Granvillais.*

Les lettres, qui font l'objet de la présente communication, peuvent être apportées en preuve de la théorie que je défends. Nos compatriotes avaient été arrêtés en vertu de la loi des suspects, et sans qu'on pût leur reprocher de s'être soulevés contre le gouvernement. Ces lettres émanent d'un de ces suspects, auquel on faisait un crime de lèse-nation de son attachement pour la royauté et pour la religion, ainsi que de son habitude de réciter, chaque jour, en tout ou en partie, l'office canonial ou bréviaire, suivant une pieuse habitude des chrétiens d'autrefois. Ces sentiments étaient vrais, et sa conduite, après comme avant son incarcération, en fait foi. Cependant, dans cette correspondance, le nom et la pensée de Dieu ne figurent aucunement, quoiqu'il soit si naturel aux malheureux d'invoquer le secours d'en haut, et l'éloge du gouvernement est souvent répété. D'après ses lettres, on conclurait naturellement que l'auteur approuvait le parti qui succédait à Robespierre, et qui, moins sanguinaire, était loin d'être modéré. Mais si on réfléchit que cette correspondance passait sous les yeux des directeurs des prisons, et si on pense que la vie des détenus dépendait des gouvernants, peu respectueux des droits de leurs adversaires, on comprend aussitôt la valeur

Digitized by Google

exacte de ces déclarations, et on reconnait l'esprit de prudence qui dicta, de manière à s'en tenir à de vagues assurances sans renier les anciennes convictions.

II

Le conventionnel Lecarpentier parcourut en proconsul, pendant l'été et l'automne de 1793, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et la Manche, et y opéra de nombreuses arrestations de suspects. Il fit changer en *maison d'arrêt*, suivant un euphémisme du temps, l'évêché d'Avranches. Ce palais, à l'extrémité de la Plate-Forme, présente deux étages en contre-bas sur le jardin, dans lesquels avaient été installées les cuisines avec toutes leurs dépendances de caves, caveaux et offices. Ces deux étages furent destinés à recevoir les suspects, desquels les uns passèrent neuf mois dans ces prisons improvisées, pendant que les autres restèrent aux arrêts forcés dans leur maison avec un garde.

Les écrous des détenus étaient rédigés de la manière suivante sur le Registre de la Maison d'arrêt du District :

« L'an 1793, l'an deuxième de la République Française une et « indivisible, Nous Jean-Baptiste de L..... et Julien S....., officier « municipal et notable de la commune d'Avranches,

« En conséquence du Mandat d'arrêt à nous remis cejourd'huy « par les Membres du Comité de Surveillance de la section de « l'Oratoire, avons écroué sur le présent registre le sieur....., « laissé par nous à la charge et garde du citoyen C..... Avranches, « le six octobre 1793, deuxième de la République Française une et « indivisible. »

Signé, S..... de L.....

UNE PAGE D'HISTOIRE D'AVRANCHES

Par M. Le Héricher

Séjour dans cette ville de Mme la Dauphine, duchesse d'Angoulême

Pour exposer les faits qui se sont produits lors du séjour de Madame la Dauphine, à Avranches, dans l'hôtel du maire, M Belle-Etoile du Motet, en 1828, j'ai puisé dans les récits que m'en a faits M. Le Moine des Mares, à cette date député du grand collège et à ce titre dans le cortège de cette princesse, puis dans le livre très spirituel du dernier préfet de la Restauration, M. d'Estourmel, intitulé *Souvenirs de France et d'Italie*, et enfin dans la tradition.

Pour apprécier un fait historique, il faut se transporter dans le milieu où il s'est produit, dans ses circonstances de civilisation,

Digitized by Google

d'état politique, de disposition des esprits et avec cette connaissance, ce qui semble étrange pour le présent, devient croyable et reste accepté. Or, sur le nôtre, plus d'un demi-siècle a passé, et si au premier abord il y a des parties qui semblent étranges, elles ne le seront plus ou elles le seront moins, si l'on veut bien revivre au moment où elles se sont produites.

En 1828, c'était le ministère Martignac, libéral et conciliant, qu se donna pour mission de rapprocher les partis et pour cela recommanda aux fonctionnaires de ne rien faire ou dire qui pût raviver les souvenirs irritants de la Révolution. D'un autre côté, il y avait une opposition triomphante. Le journal *Le Constitutionnel* menait la charge à l'assaut du pouvoir, le *National* sonnait le glas de la monarchie ; les grands écrivains étaient libéraux. L'opposition avait, en même temps qu'il était un écrivain sérieux et brillant, dans Armand Carrel, son champion, son chevalier, qui mettait sa vie au service de ses idées, et qui enfin tomba sous la balle d'Emile de Girardin. C'est M. le duc de Broglie qui a parfaitement évoqué ce moment de notre histoire : » Le parti libéral triomphant, arrogant, le vent en poupe, ne secondant notre pauvre parti ministériel effrayé, qu'en s'en moquant et en se promettant tout haut de lui passer bientôt sur le corps. (Duc de Broglie, *Souvenirs*.)»

C'est dans cet état de choses que Madame la Dauphine vint à Avranches dans une tournée en Normandie, laquelle n'était rien moins qu'une tournée de plaisir, comme on va le voir. Elle était accompagnée d'un guide politique, que nous croyons être le chevalier de Menars, son écuyer. Elle descendit dans l'hôtel de M. du Motet, ou comme on dit toujours de Mme du Motet, où eurent lieu les réceptions. Le personnage qui fut présenté des premiers était un prêtre distingué d'instruction et de manières, docteur en théologie, en vénération populaire, avec quelques mots spirituels qui ont ajouté à la conservation de sa mémoire, le curé d'Avranches, M. Lesplu-Dupré. Il arrivait radieux, sûr d'être aimablement accueilli : il apportait un livre de prières ayant appartenu à Madame Elisabeth. Quelle ne fut pas sa surprise, quand le vieil écuyer, guide politique de Madame la Dauphine, lui fit entendre qu'il valait mieux ne pas l'offrir, et, poliment, qu'il n'avait qu'à le remporter. Dans l'entourage, dans cette petite cour de la noblesse avranchine, la chose fut entendue avec stupéfaction : ne pas accueillir un livre de Madame Elisabeth, la sainte, la sœur du martyr ! Lorsqu'arriva l'auteur d'un ouvrage sur le Mont Saint-Michel, ouvrage unique alors sur la matière, M. Blondel. « Ah vous n'avez qu'à venir avec votre bouquin, lui dit M. Le Moine des Mares : nous avons été repoussés avec perte pour un livre d'heures de Madame Elisabeth, et vous croyez qu'on

Digitized by Google

va accepter votre Mont Saint-Michel ! » M. Blondel, avec le ténacité des auteurs et le sentiment de la valeur de son œuvre, dit : « Eh bien, je courrai le risque d'un refus. Offrons toujours. » On riait autour de lui, mais au rire succéda vite un autre sentiment : — Donnez, monsieur, je vous remercie, — dit la Dauphine à M. Blondel. Puis se tournant vers son vieil écuyer qui était derrière son fauteuil : « M. le chevalier, cela nous amusera en route. » Ce fut le lendemain, dans une allée du jardin, que M. Le Moine des Mares, se faisant, en sa qualité de député du pays, l'interprète de la stupéfaction générale, aborda l'écuyer de la princesse pour obtenir une explication. Celui-ci se déroba d'abord dans des phrases vagues, mais serré de près par les questions du député, il lui dit ces mots qui ne s'expliquent que par le temps et le lieu : « M. le député, nous ne faisons pas un voyage d'agrément, c'est un voyage politique et une de nos instructions c'est : « ne soyez pas dévots. » Une assertion de Sainte-Beuve semble contredire ce récit : « Depuis 1815, on ne saurait rencontrer madame d'Angoulême dans aucun acte politique proprement dit et toute sa vie fut « de famille et d'intérieur. » Il n'y a là qu'une contradiction apparente, car en se promenant à travers la France, elle ne faisait pas de « politique proprement dite. » Elle se laissait promener, sans doute pour le bien de sa cause, mais il n'y avait là de politique directe ni dans les actes, ni dans les paroles. Promener à travers la France Madame la Dauphine, faire l'exhibition de la fille de Louis XVI, de l'orpheline du Temple, il y avait là-dessous de la politique, mais de la part de la princesse elle jouait un rôle passif et muet.

La princesse n'était pas toujours si aimable, ou plutôt, prise dans l'ensemble de son caractère, elle n'était pas aimable du tout. Soit par constitution naturelle, soit par suite de profondes impressions qu'avait faites sur elle la captivité, l'orpheline du Temple était morose. M. de Broglie dit davantage : « M. Decazes est fort triste, Madame a baptisé hier son enfant en grognant. » (Note de M. de Broglie dans *Souvenirs*). Cette disposition peut très bien se concilier avec les qualités de cœur et le sentiment de la justice, mais surtout avec l'énergie, qui était assez grande dans la Dauphine pour que Napoléon l'eût appelée pour sa défense de Bordeaux, « le seul homme de la famille. » La scène qui va se passer dans le salon de Mme du Motet ne lui fit pas perdre cette réputation. Cette dame, la beauté et la grâce même, s'avança à la tête d'une théorie de jeunes filles de la noblesse, sa nièce en était, portant des bouquets et des corbeilles de fleurs, et la procession commença à défiler devant la pâle et froide princesse, et celles qui attendaient et méritaient le plus souriant accueil entendirent des mots qu'on redit encore dans la tradition, bien sûre d'elle-même

Digitized by Google

et que nous disait avant-hier une dame contemporaine qui était, sinon de la fête, mais appartenait au monde de la noblesse : « Passez, mesdemoiselles, où sont vos mères ? » Il y a des variantes de ces mots dans la tradition, mais c'est toujours la gronderie contre des jeunes filles qui viennent sans leurs mères.

Ce qui se passa dans ce salon est une série de surprises, comme dans une pièce de théâtre. La dernière surprise fut d'un autre genre. Elle fut causée par l'allocution de M. l'aumônier de la prison du Mont Saint-Michel, allocution qui renferme, sous forme naïve, un compliment exquis. Cet ecclésiastique, arrivé devant la princesse, l'aborda par ces mots : « Madame la marquise. » La Dauphine se retournant vivement vers le préfet d'Estourmel, assis derrière son fauteuil : « Monsieur le préfet, monsieur l'abbé m'appelle madame la marquise. » — Oui, madame, il vous appelle madame la marquise ; M. l'abbé, pourquoi appelez-vous de ce nom madame la Dauphine. — C'est, répondit l'abbé, que la plus grande dame et la meilleure du pays s'appelle madame la marquise. » — On suppose qu'il faisait allusion à Mme de Montécot ; mais on sait que l'aumônier qui parla ainsi et que M. d'Etstourmel ne nomme pas, s'appelait l'abbé Le Gros, et qu'il est mort prêtre habitué à Champcervon.

SANTIAGO DU CHILI

Par M. L. Boutry, de la Soc. des Missions africaines de Lyon

Avant de parler de cette belle ville, où, pendant plus de six mois, j'ai fait un séjour délicieux et inoubliable, je voudrais, m'adressant à des philologues, donner l'étymologie du mot Chili. D'après certains historiens, le mot Chili (prononcez Tchili) viendrait du chant d'un passereau assez commun dans ces contrées.

Les conquérants de cette intéressante région auraient, paraît-il, entendu à leur arrivée un petit oiseau qui semblait moduler ce mot tchili (chili), et ils se seraient dit : ce pays est le pays du Chili.

Suivant d'autres auteurs, le mot Chili serait le nom même d'un cacique puissant et redoutable, qui semblait être le suzerain de toute la contrée. Or, c'était et c'est encore un usage reçu chez les Indiens de distinguer chaque tribu par le nom d'un cacique, surtout quand il a bien mérité d'elle.

Enfin d'autres prétendent que Chili, signifiant vierge dans la langue mapoche à cause de la Cordillère des Andes qui apparaît dans le ciel bleu comme une blanche ceinture, il était naturel d'attribuer ce nom au pays nouvellement découvert.

Vue à distance, la capitale du Chili a quelque chose d'agréable, de riant, je dirais même de gracieux.

Digitized by Google

Santiago fut fondé en 1541 par Pierre Valdivia sur les bords du Mapocho. Cette ville s'élève sur un plateau qui peut avoir six cents mètres au-dessus du niveau de la mer.

Nous avons reçu une hospitalité fraternelle et cordiale au collège des bons Pères de la Congrégation dite de Picpus. Ils sont plus connu au Chili sous le nom de Pères Français.

Le procureur de la maison est de Genêts. Je ne me serais jamais attendu à rencontrer un aimable compatriote si loin de mon pays. Mais quelle n'a pas été ma surprise quand j'ai revu les Messieurs Eugène et Antonin Cauquelin qui ont à leur compte la plus belle pharmacie de Santiago, dans la rue Ahumada, la principale de la ville !

J'ai ainsi retrouvé ma Normandie au pied des Andes, à 4,000 lieues de mon pays.

Le splendide collège des bons Pères qui nous ont donné l'hospitalité est situé sur un magnifique boulevard appelé l'*Alameda de las delicias*. (Plantation de peupliers des délices).

Cette belle promenade rappelle assez bien les Champs-Elysées de Paris. Elle ne les vaut pas sans doute, mais elle ne manque pas de charmes et ne laisse pas que d'être un délicieux rendez-vous du *high life* de Santiago pendant les chaudes soirées de l'été. On y voit de belles statues des hommes illustres du pays. On n'y a pas oublié celle du Libérateur de la République Argentine, du Chili et du Pérou, le général San Martin, qui mourut en France, à Boulogne-sur-Mer, le 17 août 1850.

L'Alameda conduit au *cerro* de Santa-Lucia (colline de Sainte-Lucie) l'une des principales curiosités de la ville. Figurez-vous, en effet, une colline naturelle haute de 150 mètres, située au beau milieu de la ville et que l'on a transformée en magnifique jardin d'agrément. C'était tout d'abord un rocher plutôt gênant qu'utile. Eh bien ! grâce à une souscription patriotique de quelques millions de piastres, les Chiliens en ont fait certainement une petite merveille.

Nous y avons admiré des forteresses en miniature, des rochers à pic, des parterres émaillés de fleurs, des statues, des grottes, des pièces d'eau, des escaliers rustiques, des ponts suspendus. Nous avions la ville à nos pieds et la chaîne des Andes nous apparaissait à quelques lieues dans son austère majesté.

Nous avons été heureux de voir l'idée religieuse couronner l'œuvre des hommes : la croix rédemptrice est plantée sur le plus haut sommet du *cerro ;* une belle statue en marbre nous représente l'ancien archevêque bénissant son peuple et nous savons que l'on

Digitized by Google

célèbre la messe dans la petite chapelle de Sainte-Lucie, élevée sur le même rocher par la gratitude des admirateurs de Mgr Vacuna.

La *Place d'armes* (1) a de beaux édifices : la cathédrale bâtie en pierres de granit apportées d'Espagne, le Palais archiépiscopal, l'Hôtel des Postes et le Grand Hôtel. Ce dernier est une copie assez fidèle du Grand Hôtel de Paris.

On remarque, au milieu de cette place, un jardin circulaire parfaitement entretenu, agrémenté d'une belle fontaine et de statues en marbre prises au Pérou pendant la dernière guerre.

Il y a d'assez beaux monuments à Santiago : je citerai en particulier le palais quadrilatère qui sert à la fois de Chambre des députés, de Sénat et de Bibliothèque nationale, la Monnaie où siége le Gouvernement, l'Université et le Théâtre municipal.

L'Eglise des Dominicains, comme la cathédrale, a été faite avec du granit apporté jadis d'Espagne. L'Eglise des Dominicains de la *Recoleta*, dont l'intérieur est orné avec profusion de monolithes de marbre blanc et de beaux tableaux, est très-belle sans doute, mais elle n'a rien qui porte à la piété.

Le Temple de la Gratitude élevé par la nation reconnaissante en l'honneur de la Divinité, après le triomphe des armes chiliennes sur le Pérou et la Bolivie, est plus religieux au dehors qu'au dedans. L'extérieur annonce une église gothique inachevée, mais l'intérieur est un peu trop théâtral.

Les tremblements de terre fréquents dans le pays ont fait que la majeure partie des habitations au Chili n'offre en réalité qu'une série d'appartements distincts, donnant chacun sur une cour intérieure carrée, pavée le plus souvent de galets de mer, où l'on se réfugie aux premiers avertissements du *tremblor*.

Il en résulte qu'en général les maisons sont régulières et basses : cependant on a commencé, dans ces derniers temps, à édifier de beaux palais particuliers qui seraient admirés même à Paris.

Les fenêtres du rez-de-chaussée sont presque toujours protégées par une grille plus ou moins riche contre l'audacieuse impudence des voleurs.

On voit de très beaux magasins à Santiago, qui prouvent l'abondance de leur commerce, par le luxe, la richesse et la variété de leurs articles. En outre des produits de l'industrie étrangère, on y trouve des vins du pays justement appréciés. La ville est en grande voie d'amélioration ; le chiffre de la population augmente ; elle s'élève en ce moment à 200,000 habitants, et les rues subissent tout doucement une heureuse transformation.

(1) C'est le nom qu'on donne au Chili à la place principale dans chaque ville, c'est un square.

Digitized by Google

Les acéquias ou canaux d'irrigation facilitent la propreté générale et particulière de Santiago.

Une entreprise privée s'est chargée de fournir la ville d'une eau potable excellente et à bon marché amenée de la Cordillère.

Les tramways connus au Chili sous le nom de *carritos* (petites voitures), à Montevideo de *traisvia* et au Brésil de *bonds*, diffèrent des précédents en ce qu'ils ont une banquette. Ils sont très confortables. Je ne parle pas des voitures ou *coches* que l'on a à très bon marché, 0 fr. 50 c. la course.

Le voyageur croyant, qui arrive pour la première fois à Santiago éprouve une agréable impression. Il est heureux d'y rencontrer un clergé pieux et instruit, des congrégations religieuses exemplaires et des familles foncièrement chrétiennes.

Le Vendredi-Saint nous assistâmes à l'Office divin à Valparaiso dans la magnifique église des Pères Français, et notre surprise fut grande quand nous vîmes que toutes les dames étaient vêtues de noir.

J'attribuai le port de ce lugubre costume à la cérémonie du jour; mais après l'office on modifia mon jugement.

Les dames chiliennes ont pour l'église, un vêtement particulier connu sous le nom de *manta*. C'est un châle noir, quelquefois très richement brodé, qu'elles s'entendent à draper avec goût et qui leur voile le visage de manière à ne laisser voir que le nez, la bouche et un peu les yeux.

Cette mise est très avantageuse pour les dames qui n'ont pas été très matinales et tiennent cependant à entendre la messe. Il leur suffit alors de s'envelopper dans leur *manta* et leur toilette est faite.

Ce qui complète l'originalité de la tenue des dames se rendant à l'église, c'est ce petit tapis carré, parfois très bien brodé par elles, et qu'elles portent sur le bras gauche avec une gracieuse dignité. Mais, me dira-t-on, pourquoi ce petit tapis ? Voici. Dans les pays espagnols on ne voit pas en général les édifices religieux garnis de bancs et de chaises comme les églises en France ; et, comme le dallage en marbre ou en mosaïque serait un peu froid pour les genoux délicats de ces dames, elles se servent de ce petit carré d'étoffe ou de tapisserie en guise de chaise et se laissent tomber dessus avec grâce et décence en même temps. D'abord elles s'agenouillent et font leur prière, puis, sans sortir des limites restreintes de leur tapis, elles s'asseoient à moitié et se délassent convenablement.

Les gens de la campagne, connus au Chili sous le nom de *huasos*,

Digitized by Google

portent presque tous le *poncho* ; c'est une sorte de chasuble antique faite le plus souvent de laine de guanaco. Ce *poncho* est aussi en usage parmi les gens comme il faut, quand ils voyagent à cheval ou en chemin de fer. Une chose qui nous a fort intéressé, ce sont ces énormes sabots de bois sculptés, employés au Chili comme étriers et qui rendent un si grand service aux cavaliers contre les ronces et la rosée. Ne passons pas sous silence ces magnifiques éperons d'argent quelquefois garnis de longues pointes qui doivent labourer douloureusement les flancs de la meilleure monture.

Le chapeau en usage dans le peuple est le panama, aux larges bords, très précieux pendant les grandes chaleurs de l'été.

Le bois de panama est tiré d'un arbre connu au Chili sous le nom de *quillay*. On s'en sert pour détacher les étoffes.

Je terminerai en disant un mot de l'armée Chilienne :

Les Chiliens se croient aujourd'hui une nation puissante, depuis qu'ils ont battu le Pérou et la Bolivie. Un élève, fier de son pays, disait un jour à son professeur que si Napoléon Ier avait eu à Waterloo un bataillon chilien, il aurait facilement battu les puissances coalisées.

Une chose qui nous a plu beaucoup a été de voir l'armée habillée et équipée a l'instar des soldats français. Dans la dernière guerre, les troupes chiliennes se sont acquis, à juste titre, uue réputation de grande bravoure. Le soldat chilien est patriote au suprême degré et se moque de la mort. Au Chili, on prétend que l'hymne national est le plus beau après la *Marseillaise*.

La marine chilienne est excellente. Je saluerai en passant mon bon ami, le contre-amiral Galvarino Riveros, qui a procuré à son pays des lauriers si glorieux en prenant aux Péruviens le « *Huascar* et le *Pilcomayo*. »

Louis Boutry.

Sur l'instante prière qui lui en est faite, le P. Boutry veut bien ici chanter le *Chant des Missionnaires :*

UN CHANT DE MISSIONNAIRE

Sur l'air des *Pompiers de Nanterre*

Pour être missionnaire
Dans la Congrégation,
Faut quitter père et mère
Et toute la maison ;
Ne pas avoir la tête
Solide sur le cou

Digitized by Google

Et se faire une fête
De n'avoir point le sou.

Zim la i li, zim la i la, ces bons missionnaires,
Zim la i li, zim la i la, que ces hommes-là !

Sur la rive lointaine,
Pour faire ample moisson,
Faut craindre ni la peine,
Ni mauvaise saison ;
Rire de sa misère
Autant que du bonheur ;
A maigre ou bonne chère
Faire toujours bon cœur.

Lorsque vient la tristesse,
Faut la congédier
Avecque politesse
Mais sans parlementer ;
Et quand sur cette terre
On n'a pas ce qu'on veut,
Il faut savoir se faire
Aux volontés de Dieu.

PROFIL DE PÊCHEUSE

PAR Mme D'AUXAIS-LÉZIART DE LA VILLORÈE

Cheveux blonds, frisottant sous le coup de fer de l'eau salée de la Manche, teint un peu hâlé, de la nuance d'une noisette mûre, nez retroussé, yeux gris-vert-bleus, aux reflets insaisissables, bouche vermeille, très fendue et montrant des dents blanches qu'envierait une duchesse, oreille rose, petite et roulée, corsage assez épanoui, jambes fines et nerveuses, pieds agiles et toujours nus, tel est le portrait de Tiennette, la pêcheuse de crevettes de notre côte. Son ajustement ne varie guère : un mignon bonnet blanc, à peine posé sur la tête, retenu par une ganse de laine rouge, destinée sans doute à l'empêcher de sauter pardessus les moulins ; robe sombre et courte, caleçons de flanelle garance, s'arrêtant à moitié du mollet ; sur le dos de la fillette, une hotte pleine, au départ, de crevettes moyennes ou grosses, selon les hasards de la pêche. Tout cela, l'un portant l'autre, trottine sans cesse, au pas d'un bidet d'allure. Une voix jeune, légèrement enrudie par vents et marées, résonne, à la façon d'un grelot joyeux, tout le long de la route.

Digitized by Google

« Des crevettes, belles comme des bouquets, des crevettes toutes fraîches ! Qui veut des crevettes ? »

Pour avoir le plaisir d'en faire un à la gentille marchande et pour se donner aussi celui de regarder son joli minois, chacun accourt sur le seuil de sa porte et appelle Tiennette de ci, Tiennette de là.

Tiennette a parfois une rose au corsage et s'en dépouille en faveur d'un client généreux.

« Qui vous a donné cette rose, Tiennette ? »

« Un des biaux moussieurs de Carolles, mais je me moque des biaux moussieurs, afin qu'ils ne se moquent pas de mè. »

« Bravo, Tiennette, voilà une bonne philosophie, valant une des meilleures maximes de Larochefoucaud. »

Tiennette ne comprend pas très bien, quoiqu'elle soit aussi fine qu'elle est mignonne, et cherche si, parmi les roches de sa connaissance, il y en a une du nom de *Foucaud*, offrant des crustacés de celui de maximes.

« Connais pas c'te roche-là, dit-elle, en secouant sa crinière fauve dorée, mais çà ne fait ren, puisque je sais ben où que sont les belles crevettes. »

Puis, son argent reçu, la hotte replacée sur ses épaules, un sourire esquissé en guise d'adieu, la fillette recommence à trotter et à crier de plus belle :

« Des crevettes ! Qui veut des crevettes ? »

Nos côtes sont charmantes, riches en sites pittoresques, en falaises verdoyantes ou abruptes, aussi les artistes de profession et les amateurs les visitent-ils, en grand nombre, chaque été. Quel morceau appétissant que Tiennette pour la palette d'un peintre ou l'ébauchoir d'un sculpteur !

« Hé, hé, la belle enfant, ne dévalez donc pas si vite le ravin ! Quoique vous méritiez certes que le bon Dieu vous envoie ses Anges pour détourner les pierres de votre chemin, vous vous exposez à vous casser le cou. »

Cet avertissement venait d'un grand jeune homme, assis sous une vaste ombrelle, devant un chevalet de campagne et une toile vierge encore de la moindre étude.

« Bah ! répondit Tiennette, en ouvrant bien large son écrin de perles fines, j' n'ai point pour de ces cailloux. J' sommes de vieilles connaissances, i ne m'ont jamais fait trébucher. »

« Voyons, venez donc un peu là, près de moi. »

« M'est avis, réplique la marchande, que c'te bruyère en pente où que vous êtes assis, mon biau moussieur, est ben glissante et qu'ce pourrait me faire trébucher pus vite que les gros cailloux. »

Elle parlait tout en courant, mais le grand jeune homme, coupant

Digitized by Google

au court, se trouva soudain devant elle, et il l'arrêta en lui prenant ses deux poignets.

« Savez-vous Tiennette (on la connait à six lieues à la ronde), que vous êtes bien jolie ? »

« Créyez-vous être le premier à me l'apprendre ? » Et elle regardait son interlocuteur de ses yeux purs et railleurs, en fille qui, selon la formule vulgaire, n'a pas froid aux yeux.

« Non, vous devez l'avoir entendu répéter des milliers de fois, toute jeune que vous êtes : mais, entre nous, Tiennette, la main sur votre petite conscience, est-ce que cela ne vous fait pas plaisir ? »

« Dame ! quand je vé de biaux bouquets dans les marettes, je m'écrie queque fés : Queu biaux bouquets ! I se peut que ça leux fasse plaisir, mais quand i sont dans ma hotte et surtout dans la casserole qui les fait cuire, j'cré ben qu'i trouvent payer le compliment un peu cher. Allons, monsieur, lâchez-mé, voul'ous de la crevette ? »

« Oui, pour vingt sous, et un baiser pour cent. »

« Tenez, v'là de ma plus belle. Quant à l'autre marchandise, je n'en tiens point commerce. Ça se garde pour son mari, si j'en ai un queque joux. »

Elle s'échappa et, hors de la portée du peintre, elle marmotta entre ses dents : « Jolie, jolie pardine, je le sais ben ; la fontaine de la cour de not'maison m'la dit ben avant les biaux moussieurs, mais on ne vit pas de çà... quand on veut rester ce que j'ai toujours été, une honnête fille. »

Presque chaque jour, Tiennette suivait la même route et rencontrait l'artiste. Il accourait et la pressait de poser.

» Quel délicieux portrait, je ferais de vous, Tiennette ! mon tableau serait reçu au Salon, je le vendrais très cher et vous seriez admirée par des milliers de personnes. Voyons, soyez gentille, mettez-vous là devant mon chevalet. »

« Nenni, nenni, ripostait la jeune fille, vous n'êtes pas pus le premier à m'demander ça qu'à m'dire que j'sé jolie. Je ne veux pas poser. Vous n'êtes pas assez riches, vous tous peintres, pour me payer mon temps et mon ennuide rester là piquée devant vous. Queu métier pour une fille accoutumée à courir les rochers, les sables et les villages que *d'se changer en estatue*, comme celle des églises, pour vous amuser. Des crevettes, de belles crevettes toutes fraîches, qui veut des crevettes ? »

Et elle était déjà loin, laissant l'artiste poursuivre seul ses arguments de persuasion.

M. Fabrice (nous l'appellerons ainsi), obéissait-il au seul instinct artistique en voulant avoir Tiennette pour modèle ? Je fais appel,

Digitized by Google

moi aussi, à la conscience des garçons de vingt ans pour résoudre cette question. Si nous nous mettons en embuscade derrière certaine grosse touffe d'ajoncs, voisine du chevalet, nous serons renseignés sur ce point, car la jeunesse est loquace, et M. Fabrice, de son côté, confie ses pensées à la brise des falaises.

« Comme mes camarades d'atelier riraient et se montreraient incrédules, si je leur racontais que, dans un petit pays perdu, j'ai rencontré une pêcheuse de crevettes, jolie à faire se damner les anges, pas du tout mijaurée et très honnête fille. Celle-là l'est réellement ; je m'y connais, et le fils de ma sainte mère serait un mécréant, s'il portait le trouble dans ce cœur simple et vertueux. Est-elle assez fine de ne pas vouloir poser ? Qui pourrait l'avoir là, à deux pas de soi, toute naïve et charmante, sans se jeter à ses genoux, chercher ses lèvres, l'enlacer de ses bras et ne pas perdre la tête ?... Qui sait si le bonheur, après tout, ne serait pas d'en faire sa femme, sa vraie femme, de par devant M. le Maire et M. le Curé? Des Anglais, titrés et richissimes, ont épousé, pour de bon, des paysannes de l'île de Capri et les ont produites dans le *high-life* de Londres. Oui, mais à une Capriote il est permis de mal parler l'anglais, tandis que transplanter à Paris cette bruyère de la lande, qui dirait des *j'avions*, *je cré ben* et autres phrases de patois normand, pas possible, parole d'honneur. Il faudrait s'enfermer avec elle *in vitam æternam*. ou la faire passer pour muette ; or, essayez donc d'enchaîner une langue si bien pendue. Autant vouloir empêcher l'eau de couler qu'une femme de parler, dit une chanson aussi sensée qu'un des proverbes de Salomon ; et puis, grand Dieu, quelle serait la colère de mon oncle Aristide, si je lui amenais pour nièce une paysanne, une pêcheuse ! Pas poétique du tout, l'oncle Aristide — C'est peut-être pour cela qu'il a fait une superbe fortune au Havre, dans le commerce en gros des denrées coloniales ; il ne s'apercevrait seulement pas que Tiennette est une fée des grèves, une sylphide, une merveille. Il a déjà assez de peine à me pardonner d'être artiste. Moi, dit-il en se rengorgeant et en faisant sauter la grosse chaîne de sa montre, je suis l'artisan de ma fortune, ce qui vaut mieux, monsieur mon neveu, que d'être artiste en barbouillages. Il serait capable de me deshériter bel et bien, et, ma foi, un million d'héritage, c'est une grosse affaire.

L'écho répéta soudain : un million d'héritage, c'est une grosse affaire. Un éclat de rire suivit, aigu et strident comme s'il fût sorti du gosier d'un oiseau moqueur d'Amérique et aussitôt après, sur le même diapason, éclata le cri connu : des crevettes, de belles crevettes : qui veut des crevettes ?

« Tiennette, Tiennette, appela quelqu'un, et un grand gars bien

Digitized by Google

découplé, sa bichette sur l'épaule et sa gibecière en bandoulière, arriva tout essoufflé et bouleversé auprès de la pêcheuse.

« D'où donc que tu sors, François, do c't'air de fou qui rit et qui pleure ? »

« Oh! Tiennette, lis ça, lis tout haut et tu verras si j'n'ai pas lieu de rire et de pleurer tout à la fés. »

Etude de Me Honoré Cornemuse, Paris, le 12 septembre 1888.

Monsieur Lovet, François,

J'ai l'honneur de vous informer que monsieur Lovet, François-Athanase, votre oncle maternel, est décédé à Paris, le 1er du mois courant. Par son testament olographe, en date du 2 janvier 1886, déposé en mon étude, il vous institue son légataire pour une somme de vingt mille francs. Ci-contre le détail des formalités et pièces que vous avez à remplir pour vous délivrer de ce legs.

Recevez, monsieur, mes salutations.

H. Cornemuse, 10, rue Paradis, Paris.

« Ah! François, que j'sé contente pour té ! »

« Mais, Tiennette, dis donc *pour nous*. Je t'aime depuis que t'es née, j'sommes vésins, j'tai toujours vue si sage, si vaillante, si courageuse! Où trouverais-je une meilleure femme que té ? J'n'aurais pas osé te demander quand j'étais gueux comme un rat d'église. A c'te heure, je te conjure de m'dire *oui*, l'veux-tu ? »

Le sein de Tiennette se souleva sous le poids d'un sanglot, sanglot de joie émue et de surprise. Elle mit, en silence, sa main dans celle de François.

« Embrasse-mé donc, ma promise, supplia le jeune homme, en appliquant ses grosses lèvres sur les joues de la pêchense. »

Celle-ci ne se fit pas prier et, lui donnant de bons baisers, elle lui dit en riant :

« Prends tous ceux qu'on m'a demandés et que j'ai gardés pour té, mon chéri ; je savais ben que c'était écrit, et que j'serions mari et femme. »

« Dis-mé, Tiennette... François se tut, hésitant...

« Parle donc ! »

« T'es si gentille, les biaux moussieurs ne t'en ont-i jamais conté ? »

« Sois tranquille, mon ami, j'les connais ben les biaux moussieurs, i n'aiment point les pauvres filles telles que mé pour le bon motif. Je m'sé toujours moquée d'eux pour qu'i ne se moquent pas de mé. »

M. Fabrice passait. Il avait tout entendu. Il rougit, soupira et

Digitized by Google

murmura en s'éloignant : un million d'héritage, c'est une grosse, c'est une grosse affaire.

Tiennette le suivit, un instant, d'un regard empreint tout ensemble de pitié et de triomphe, et cria pour la dernière fois de la journée :

« De la crevette, de la belle crevette ! qui veut de la crevette ? »

Jullouville, Chalet Gaston, 12 septembre 1888.

EXTRAIT DES NUITS BOCAINES

Manuscrit de Richard Séguin

M. Petit, curé de Boisbenâtre, près Vire, c'étoit un homme très savant et bon philosophe ; il avoit été jésuite et avoit longtemps demeuré en Allemagne, où il avoit professé et fait imprimer une géographie, profondément versé dans l'art d'instruire. Comme sa cure étoit fort petite et peu peuplée, il avoit réuni dans son presbytère un certain nombre d'écoliers pensionnaires à qui il enseignoit la philosophie. Les administrateurs du collège d'Avranches, jaloux, lui firent faire défense de professer en 1788. Cette défense lui inspira la requête facétieuse qui va suivre ainsi que la description de cette ville sous le nom de *Philargyre* (amie de l'argent). Comme cette pièce est inédite, le lecteur ne sera peut-être pas fâché de la voir. L'auteur y tulurpine finement les administrateurs sur leur imprudence d'avoir voulu faire un bâtiment qu'ils ne pouvoient achever, d'avoir fait fuir les étudians en les taxant à la somme exhorbitante de 15 francs, ce qui les avoit forcés à aller à Vire ou ailleurs faire leurs études. Sa supplique est une longue ironie dont il suffira pour en marquer la valeur littéraire de donner la première partie :

« A nos seigneurs gouverneurs du château des Muses, Modérateurs des Beaux-Arts, instituteurs des esprits aériens, marchands de doctrines dans l'académie de Philargyre, au pays de Sapience.

Supplient humblement les ardents et laborieux candidats de la Sagesse dans la campagne de *franc-lieu* (Bois Benâtre), en exemption de toutes redevances fiscales, taxes, droits ou prétentions quelconques de maltôte collégiale et ont l'honneur de représenter à vos seigneuries que depuis qu'il leur auroit plu de diminuer des deux tiers une jeunesse turbulente qui surchargeoit un vieux collége pour placer au large et former au silence et loin du tumulte, aux mathématiques et aux connoissances, un petit nombre d'adeptes choisis à proportion qu'ils sont taxés sous le parvis de l'incomparable temple de Minerve, bâti sur l'espoir des libéralités de la pos-

Digitized by Google

térité, sur le fond des avances toujours exigibles de la génération présente, les suppliants, arrêtés par la médiocrité de leurs fortunes et la modestie de leurs sentiments n'avoient osé présumer être admis au petit nombre des élus, ils ont appréhendé de profaner le sanctuaire où la foule ne doit pas entrer, que conséquemment ils seroient bornés à la révérer de loin et à se mettre en état d'en arrêter quelques jours la ruine, par les offrandes qu'ils se proposent d'y faire et qu'ils comptent prendre sur les facultés qu'ils ne désespèrent pas de se procurer par un travail opiniâtre et continuel, qu'ils s'intéressent comme bons patriotes à l'éternelle mémoire et à la conservation d'un établissement si précieux, et que pour n'avoir pas puisé les lumières qu'il n'est pas donné à tout le monde d'acquérir, pas même à ceux qui l'habitent, ils n'en seront pas moins zélés pour la gloire et l'amplification de ce glorieux monument, frais de largesse, remboursement d'un public souvent intéressé, que n'étant pas entre les aides sublunaires du rang des esprits souples et flexibles qui se prêtent à toutes les formes, une juste défiance de leurs forces et de leur capacité, ne leur a pas permis d'espérer qu'ils puissent se plier avec l'exactitude convenable aux réglements portés chaque jour par le lieutenant préposé par vos seigneuries à la police et au maintien de l'ordre dans un superbe gymnase ; qu'ils sont effrayés par l'exemple de plusieurs qui n'ont pas pu subir les métamorphoses qu'exigent les institutions toujours nouvelles et aussi stables que le sable de la mer, qu'accoutumés à un air champêtre et à une respiration libre, ils périclitéraient d'être suffoqués par l'air embaumé, par les parfums atmosphériques qui quelquefois ont obligé les habitants de ce beau lieu de s'enfermer hermétiquement dans leurs maisons, etc. »

M. Petit menait une vie très douce dans le commerce des Muses avec ses disciples, dans l'agréable solitude de Boisbenâtre ; il se promenait avec eux sur les collines fleuries du Gast et de l'Ermitage et les verdoyantes prairies du Val-de-Sienne ; il parcourait souvent les beaux sites de la forêt de Saint-Sever qui confine à sa paroisse ; c'était là qu'il leur expliquait la physique céleste, le flux et le reflux de l'Océan, qui de Montjoie s'offre à leurs yeux, et comment la sève des grands arbres, à l'ombre desquels ils se reposaient, se propage de la racine jusqu'aux derniers rameaux.

La Révolution s'étant manifestée, M. Petit, fidèle aux principes catholiques qu'il avait prêchés aux autres, se vit persécuté et chassé de son église, comme tous les prêtres qui refusèrent le serment schismatique. Il fut forcé de passer à Jersey, et de là en Angleterre : je crois qu'il y est mort.

(*Les Nuits Bocaines*). Richard Séguin.

Digitized by Google

LA MOUCHE AU CAFÉ

Sur la vitre une mouche alerte,
Dont l'équilibre déconcerte,
Chauffe au soleil son estomac,
Que suit un diaphane sac,
D'où son petit trop plein s'échappe
Par le mince tunnel *ad hoc* ;
O mouche, ferme ta soupape,
Quand tu passeras sur mon bock.

Le mignon insecte diptère,
Ayant assez parcouru l'aire
De son carreau, vole au plafond
Et, de là, voit l'effet que font
Crânes bruns, blonds, nus comme bille,
A travers les âcres vapeurs
Du tabac qu'en ses pipes grille
La troupe grave des fumeurs.

Elle a sucé sur chaque table
Une mixture épouvantable
De sirops, absinthe, vermouth.
En ce petit corps tout ça bout
En borborygmes insensibles,
Dont le microphone Edison,
Même avec des efforts terribles,
Ne ferait percevoir le son.

Comme une folle elle trottine.
L'arabesque qu'elle dessine
Est bien l'incohérent feston
D'un ivrogne de mauvais ton.
La voyez-vous comme elle gratte
Sa tête d'un geste nerveux
Dans une pose d'acrobate,
Sans doute elle a mal aux cheveux.

Mais quoi ! ta démarche chancelle ;
Tu veux voler, mais ta pauvre aile
Porte mal ton corps étriqué
Par trop de noces disloqué,

Digitized by Google

Tu sembles vouloir dans l'espace
Encore te rassasier....
Crac ! cette fois, c'est trop d'audace,
Tu viens de choir dans mon gosier.

Je veux t'expulser, vaine lutte !
Aveugle, tu fais la culbute
Dans le gouffre toujours béant
D'un œsophage complaisant.
D'un bock neuf recevant la douche,
Tu disparais... Cher auditeur,
De cette histoire l'humble auteur
A toujours été gobe-mouche.

P. Bouvattier.

DES CROYANCES POPULAIRES

Par M. le professeur Le Monnier, d'Ouffières (Calvados)

Rien de plus durable que les croyances populaires. On est étonné de les retrouver de nos jours à peu près ce qu'elles étaient sous l'empire romain. Depuis bientôt dix-neuf siècles le christianisme n'a pu les détruire ; elles se sont conservées dans les invasions des Barbares et dans la fusion des peuples.

Comme autrefois, le peuple croit aux oiseaux de mauvais augure. Il n'y a pas longtemps qu'un homme, intelligent d'ailleurs, et qui faisait fort bien ses affaires, le maire de sa commune, souffrait des douleurs de la goutte et me disait : « Je voyais bien que mon mal allait redoubler : hier, en revenant de Caen, un vilain oiseau jaune m'accompagna presque tout le long de la route, je le revoyais à chaque instant. N'est-ce pas le « *sæpe malum hoc nobis.... sæpe sinistra cava prædixit ab ilice cornix ?* Souvent le sinistre corbeau, de son trou dans le vieux chêne, nous avait prédit ce malheur.»

Le hibou, le chat-huant, la chouette, sont les oiseaux précurseurs de la mort. Malheur au malade qui entend la nuit le chant funèbre de ces oiseaux, son sort est fixé ! il ne se relèvera pas de son lit de douleur. Aussi les paysans, dans leur ignorance et leur ingratitude, s'efforcent de détruire ces oiseaux protecteurs de l'agriculture et de clouer sur les portes les meilleurs amis de leurs greniers.

La croyance aux devins et aux sorciers est encore très répandue. Dans une ferme, pour une cause ou pour une autre, une épidémie

Digitized by Google

tombe-t-elle sur le bétail, c'est un sort que des ennemis ont jeté, et le fermier, pour conjurer le mal, ne manque pas d'aller trouver un sorcier en renom qui exploite sa sotte crédulité et qui se moque de lui. Il n'y a pas longtemps qu'un brave homme du pays fit sortir de leur étable toutes ses vaches, la tête la dernière, pour les guérir d'un prétendu sort mal jeté !

C'est par la puissance de l'ancien ennemi du genre humain, du Diable enfin, que les méchants accomplissent leurs mauvaises actions.

Il y a des formules particulières pour évoquer le malin et le rendre visible. Le livre qui renferme toutes les évocations du célèbre Belzébuth, c'est le *Grimoire*, livre très rare maintenant, paraît-il. Ceux qui ont fait un pacte avec le diable peuvent prendre les formes qu'ils veulent, comme le Protée de la fable. Il se transportent d'un lieu à l'autre avec la rapidité du vent, comme le chanoine de Cambremer, et, ce qui est le comble de l'indiscrétion, ils peuvent se rendre invisibles, voir tout et n'être vus par personne. Tel autrefois, Gygès, avec son anneau merveilleux. A toutes ces complaisances, le Diable ne met qu'une petite condition, c'est de *lui vendre son âme par un contrat bien en règle.* De là la chanson populaire :

Au lieu de signer sur la page
Où le diable avait mis ses doigts,
Je songeai qu'il était plus sage
De faire un grand signe de croix !

Il y avait encore à Campandré, il y a quelques années, une petite église bien ancienne, entourée d'un fossé sur lequel étaient plantés de grands ormeaux et un vieil if bien des fois séculaire : c'était la merveille végétale du pays. Tout près, les bâtiments d'une ferme. Toutes les nuits les habitants étaient réveillés par un bruit extraordinaire que l'on entendait, tantôt dans la cour de la ferme, tantôt dans le cimetière ; les chiens faisaient un tapage insupportable.

Votre maison est hantée, lui dit le sorcier, le diable se met de la partie. Il fit bénir des balles et il dit au fermier de tirer sur ce qu'il verrait et d'enterrer à l'endroit même ce qui tomberait. Vers minuit, il tira dans le cimetière sur un chien roux et il tomba une belle demoiselle. Il l'enterra dans le cimetière, et la nuit suivante, sur l'ordre du sorcier, il se tenait sur sa tombe. Tout à coup un homme noir, tout de noir vêtu, se présente à lui : « Qu'as-tu fait de ma fille ? » Elle est là, dit le fermier, en montrant la terre, sans courber le front. Il l'enleva immédiatement et partit avec rapidité. On dit que c'était la nièce d'un savant chanoine ; l'imprudente avait voulu lire dans le *Grimoire* ; elle paya de sa vie sa fatale curiosité et tomba sous les griffes de Satan. Il est probable que sous cette histoire se cache quelque crime, ils étaient

Digitized by Google

malheureusement trop communs à la fin du siècle dernier et ils étaient presque toujours impunis.

L'année dernière, une bonne fille d'une petite commune des environs d'Avranches nous contait une histoire qui a quelque ressemblance avec celle-ci. C'est le *latrantes canes multi* de l'Ecriture. Un honnête homme venait de mourir dans sa petite commune. La famille était dans la désolation, les chiens eux-mêmes semblaient prendre part à la douleur commune et faisaient un grand tapage. Le fils aîné sort et il aperçoit, dans la cour, son père plein de vie qui lui fait une recommandation et disparaît à ses yeux.

Dans tous les sièles, l'humanité a cherché à résoudre le problème de sa destinée, aussi elle a toujours cru au merveilleux et au surnaturel et elle y croira probablement toujours, car la cause suprême de la vie et de l'univers sera toujours cachée. Il faut reconnaître que la moyenne de l'esprit humain est plus élevée que du temps où Juvénal écrivait : « *6 sanctas gentes quibus hœc nascuntur ni hortis numina !* »

Les hommes d'une intelligence si supérieure ont des idées plus élevées que le vulgaire ; mais l'erreur et la vérité, quoique très opposées, sont inséparables. C'est ce qui faisait dire à cette bonne femme qui mettait un cierge à saint Michel, que l'on représente toujours avec le diable : « *le grand saint en tient un sous s'en pi qui paraît bi malheureux, donnons li un cierge itou.* »

REVUE DES LIVRES

Le *Journal des Savants*, que nous communique notre confrère, M. Effosse, principal du Collège d'Avranches, auquel ce recueil de haute érudition est envoyé par l'Etat, nous apporte, dans son n° d'août 1888, la solution de deux étymologies controversées. Dans l'article *Mythologie irlandaise et mythologie celtique*, où l'on rencontre nécessairement l'autorité du maître en ces matières, M. d'A. de Jubainville, on trouve les éléments des noms *Lugdunum*, Lyon, *Rutumagos*, Rouen. Pour le *Lugdunum*, c'est *Lugu-dunum*, hauteur ou forteresse du dieu irlandais *Lugu* ou *Lug* : « Je ne puis m'empêcher, dit M. d'A. de Jubainville, d'être frappé de la ressemblance qui existe entre la fête gauloise d'Auguste à *Lugu-dunum* c.-à-d. au fort de Lug, le 1er août, et le *Lug-Nasad*, ou fête de Lug en Irlande, à la même date. » Quant au nom de la métropole normande, où le *magos* ou *mag* est évident, et qu'on a souvent traduit par habitation, village, son sens en Irlandais est celui de « plaine » et *mag-mor* y veut dire « grande plaine ». Le préfixe *Rutu* ou *Roto*, serait, comme le *Lug*, le nom d'une divinité.

Digitized by Google

Mgnor D. du Manoir nous envoie régulièrement ses *Lettres d'Italie*, dans la *Semaine religieuse* de Carcassonne. C'est toujours le jugement assaisonné d'esprit, mais c'est souvent de la politique : Quirinal et Vatican. Or, c'est pour nous chose prohibée ; c'est aussi un des ennuis de la vie qui fait souvent dire au sage : *Politica, noli me tangere.*

La répression de la mendicité, dans la généralité de Rouen, par M. Ch. de Beaurepaire. Il n'est que trop vrai, au sens de l'auteur, que ce problème est loin d'être résolu, quoique le mal ait été bien atténué. L'esclavage antique ne laissait, du moins, pas de place à la mendicité, et nous ne comprenons pas cette phrase de M. de Beaurepaire que « les sociétés antiques portaient à leurs flancs l'esclavage dont les cris déchirants couvrent la voix des orateurs et les chants des poètes. » Ce qui n'a pas empêché ces voix et ces chants de retentir jusqu'à nous. Il est vrai qu'il restera encore « un champ démesurément vaste aux pieuses inventions de la charité privée. » Mais pour mesurer le progrès il faut connaître les anciennes dispositions, si dures, prises contre les mendiants valides, et spéc. cette ordonnance de 1534 du Parlement de Normandie, un arrêt dont les « principales dispositions se retrouvent dans tous les règlements appliqués en France à cette époque » : « Enjoint la Cour à toutes personnes qui peuvent travailler et besongner... qui mendient et caymandent par la ville de Rouen et à tous essorillez (privés d'oreilles) et bannis de cette ville ou du royaume; qu'ils aient à vuider hors de cette ville, c.-à-d. oisifs, vagabons, maraux (maraudeurs) valides mendiants, ou qu'ils aient à trouver maîtres, sur peine du fouet ou d'être condamnés, mis et tenus en chaines, aux œuvres publiques et lesdits bannis et essorillez, dedans 24 heures, sur peine de la hart... pour être enferrez deux à deux pour besongner ès œuvres publiques. » C'était la chaîne des forçats. Un siècle après, en 1650, le Parlement s'était bien adouci : « les pauvres divaguant par la ville de Rouen seraient renfermés, les hommes dans les halles et les filles dans la *Tuerie* (boucherie) où l'aumône leur serait distribuée, etc.» Pour cela on eut recours à des cotisations forcées sur les paroisses : c'était comme auj. la taxe des pauvres en Angleterre. On peut suivre dans le captivant ouvrage de M. de Beaurepaire les progrès humanitaires dans la répression. En 1724, le roy, en son conseil, décida d'interner tous les mendiants du royaume dans les hôpitaux, mais il eût fallu doter tous les hôpitaux, ce qui était impossible. Aussi, le nombre des mendiants ne diminua pas et les curés de notre pays, qui sont en ce moment exploités par la multitude de

Digitized by Google

vagabonds créée par une crise intense, peuvent peut-être se résigner, par le spectacle du passé :

« Le curé de Cropus affirme à la chambre du clergé, en 1728, que la proximité du grand chemin attire à son presbytère quelquefois jusqu'à 60 pauvres par jour. Celui de Baromesnil, que sa paroisse est traversée par deux grands chemins, ce qui vaut à sa cure 30 à 35 pauvres par jour à assister. En 1729, plainte du curé d'Authieux : il est forcé de faire l'aumône aux étrangers qui s'imaginent que dans un presbytère on a droit d'exiger des secours, faute de quoi jurements, blasphèmes, exécrations et menaces de feu. Le curé de St-Martin-la-Garenne déclare que, sur 700 paroissiens, on n'en compterait pas, d'après son calcul, 50 qui aient du pain à manger. »

Nous ne suivrons pas dans toutes leurs phases jusqu'en 1789 les systèmes et les mesures exposés dans le travail, toujours parfaitement authentiqué, de M. de Beaurepaire, puisant aux archives de Rouen, mais nous remarquerons leur caractère de plus en plus humanitaire, et si les réalisations, en cette matière difficile, furent au-dessous des systèmes et des espérances, il y eut des progrès accomplis. C'est ce que reconnait M. de Beaurepaire contre M. Taine :

« Le système appliqué contre les mendiants ne laisse pas d'avoir été un fait très considérable dans l'histoire des institutions du dernier siècle. Je ne saurais être d'accord avec M. Taine, lorsqu'il déclare, dans le beau livre qu'il a consacré à l'ancien régime, que « avec toutes ses rigueurs, la loi sur la mendicité n'atteignit pas son objet. »

Catalogue de dessins. — Ce n'est pas une seule fois que nous avons parlé des dessins et plans de M. Sagot, ancien inspecteur des beaux-arts, qui, pendant douze ans, a scruté, fouillé le Mont Saint-Michel. Il est mort à la peine, c.-à-d. sans avoir vu paraître cette grande œuvre monumentale, ce qui a été fait de plus beau et de plus complet sur ce monde d'architectures. On nous adresse, de l'étude de M. Morel, notaire à Pontorson, le catalogue de ces plans et dessins, qui se compose de 73 n^os^. Quand nous disons complet, nous avons une petite restriction à faire sur ce vaste répertoire : nous n'y trouvons pas les deux portes Renaissance, à la hauteur du chœur, unique spécimen de ce style dans ce rendez-vous de tous les styles.

M. Sagot ne s'est pas contenté de dessins, il donne aussi ses projets de restauration. Il faut lire ce catalogue, c'est un délice pour les Micheliens, et y relever quelques remarques utiles pour apprécier certaines parties. Par ex., il nie, contre M. Corroyer, qu'il y ait jamais eu dans les remparts « un trou du chat » terme de fortification

Digitized by Google

pour un petit passage : ce nom est toujours donné au passage ouvert dans les remparts à Dinan. La Merveille n'a pas « été construite d'un seul lot », comme beaucoup d'historiens l'affirment. Il y a des détails nouveaux, à l'aide de papiers du propriétaire actuel, sur le *Manoir* ou *Maison du chat noir*, à l'entrée de la ville : « bâti par l'aïeul de Iger de Bonneville (1560-1590), il fut converti en auberge dans le courant du XVIIe s. » Pour le *Lavatorium* n° 5 on lit : « ouverture destinée à mettre les deux bassins extérieurs en communication ; siège pour les ablutions ; petits bassins pour les ablutions ; petits bassins recevant l'eau résultant des ablutions ; égout pour l'écoulement des eaux ; fers brisés, prob. destinés aux supports des manuterges. »

Annales du Musée Guimet, t. 13e. — Le *Ramayana*, au point de vue religieux, philosophique et moral, par Ch. Schoeber, ouvrage couronné par l'Ac. des Inscriptions. Nous ne pouvons entrer dans l'analyse de cette grande œuvre : ce que nous voulons noter, en l'ayant parcouru, c'est la méthode large et savante de l'auteur : c'est la littérature comparée de ce *Ramayana* avec celle d'Homère, de Shakespeare, de Gœthe, et avec les traditions populaires, et les similitudes qu'il met en évidence sont si frappantes qu'elles font dire : que tout est dans tout, ou du moins le germe de tout.

Autour du Sanctuaire. — Les poésies de M. Salmon, curé de Champcey, ont un certain retentissement : un journal d'Avranches, qui les a souvent annoncées, a publié un sonnet adressé à l'auteur d'*Autour du Sanctuaire*, par l'abbé Ameline, ancien prof. au Séminaire de Mortain ; le dernier n° du *Trouvère*, avec d'aimables épithètes, met ce recueil en vente dans ses bureaux, et nous-même, *Revue de l'Avranchin*, nous lui avons consacré un article. De la pièce de M. Ameline, nous détachons une strophe nationale et locale, empreinte d'une touchante camaraderie d'école :

Chante la France et notre Normandie,
Les vieux amis de la Blanche Abbaye,
Ceux qui sont loin et ceux qui ne sont plus.

Les Savoisiens, par M. Jean Fleury, prof. à l'Université impériale de St-Pétersbourg, membre titulaire de notre compagnie. Un Normand, un enfant de la Hague, qui comprend la Savoie et l'adore, n'est-ce pas étrange? car enfin, comme le dit le troupier de Charlet, ébahi et vexé dans ces pics et ces gorges : « chien de pays, pas un pommier, ça ne vaut pas mon Falaise. » Mais ce sont les contes

Digitized by Google

d'une grand'mère qui ont fait aimer au poète cette Savoie et ces Savoisiens, qui ne veulent plus être appelés Savoyards, un nom devenu injurieux. Cela était encore permis en poésie naguère, et cette poésie enfantine, mièvre, mignarde et un peu fausse, qu'on apprend dans nos écoles, *le Petit Savoyard* de Guiraud, et qui a conquis de la popularité, est devenue classique, et, en somme, quelle que soit sa valeur littéraire, c'est une bonne école de pitié pour les jeunes enfants.

C'est donc en écoutant les contes de grand'mère sous les acacias qui pleuvent des fleurs, que l'écolier haguais a appris à aimer le Savoisien. Quels contes ? c'est avant tout Fanchon la vielleuse, puis Claudine, mère d'un enfant du libre amour, puis épousée par son Anglais et faisant une fin heureuse et honorée, enfin Marie qu'on envoie « à la grâce de Dieu, laquelle à Paris se compromet un peu, revient au pays folle et se marie : « restée honnête en un milieu impur. » Dans tout cela le mal n'est pas puni et la bonté native est récompensée. Il y avait encore un rapprochement qu'on pouvait, qu'on devait faire entre la Normandie, spéc. la Hague, et la Savoie : ce sont deux terres austères et pauvres : on peut poser ses landes auprès des bruyères savoisiennes, et ses falaises, les plus hautes du monde, auprès des pics de la Suisse et ses criques de mer auprès des lacs. Dans ce petit poème de M. J. Fleury, il y a des vers charmants, faciles et heureux, autant de musique que d'idées et une reproduction aimante et passionnée de la nature. Mais, pour finir, pas une petite ombre sur ces paysages, si nous avons le plaisir de comprendre les essaims de Savoyards partant pour la France et comparés à de noires abeilles... nous n'avons pas l'avantage de saisir le sens des rapports de cette analogie :

» Comme on voit un essaim d'abeilles,
» Partir, se dispersant, parmi les fleurs vermeilles,
» Leur portant les baisers de l'époux bien-aimé. »

Un beau problème philologique à résoudre. — *University studies*, publiées par l'Université de Nebraska, contenant *the history of the auxiliary verbs in the romance languages* par A. Fontaine, c.-à-d. un Français ou un homme d'origine française ; or, par les langues romanes il entend le vieux fr., le provençal, l'italien, l'espagnol, le portugais, en un mot les langues latines. Dans ce très savant ouvrage de philologie comparée, qui nous rend fiers d'avoir un tel compatriote dans une Université des Etats-Unis, au fond de la Nebraska, à Lincoln, nous ne voulons prendre qu'une chose, mais qui est d'une haute importance, un fait tout particulier à notre langue, et nous essaierons d'écarter un coin du voile qui la recouvre. Le meilleur

Digitized by Google

énoncé du problème se trouve dans Littré, qui part très bien du langage simple et très logique de l'enfant qui dit : « J'ai frappé moi, je m'ai frappé », employant parfaitement bien le verbe qui marque l'action et ne disant pas « je me suis frappé » où s'est introduit étrangement le verbe qui marque l'état. « Je ne sais, dit Littré, si cette anormale expression « je me suis coupé le doigt », est ancienne, je suis porté à croire que non, mais je n'ai là-dessus aucun renseignement. » C'est étonnant, car M. Fontaine en a trouvé des exemples dans le *Livre de Job*, dans les *Sermons de saint Bernard*, dans le *Livre des Rois*, etc. C'est bien, mais ni l'un ni l'autre n'ont essayé de résoudre le problème. Pour nous, qui l'avons longuement étudié, nous ne connaissons qu'un moyen d'expliquer ce verbe passif dans une locution active, c'est de supposer aux origines les plus lointaines de la langue une ellipse de cette manière : je me suis frappé est pour : je suis ayant frappé *me* ou moi avec l'ellipse de *ayant*. On obtient donc : je suis m'ayant frappé. Mais des exemples? nous n'en avons pas, toutefois nous supposons que cette locution remonte aux premiers temps de la langue, alors que l'on pouvait dire : *Ego sum habens me percussum.*

La *Revue de l'Orne*. — Le 3e bulletin du tome VII, qui nous est envoyé, nous apporte la confirmation d'un éloge que nous lui avons adressé : c'est qu'entre toutes les revues provinciales, la Société de l'Orne se distingue par le goût des études philologiques. Elle a publié le remarquable poème de saint Evroult, du XIIIe siècle, elle insère fréquemment les collections patoises de M. Le Vavasseur. Si l'érudition de celui-ci ne remonte guère au-delà du XVIe siècle et s'il se livre, lui poète, et bon poète, à des étymologies et des commentaires humouristiques et très fantaisistes, il n'en forme pas moins une utile collection du langage pop. de ce département. Mais l'intérêt philologique de ce bulletin se concentre surtout dans une comédie patoise où le caractère normand, avide d'acquérir et tenace à garder, n'est qu'un peu exagéré. Il y aurait bien des mots et des formes à tirer de ces dialogues : un seul fait est trop saillant pour ne pas être mis en évidence, c'est la transformation étrange et toute locale du *o* de vous en *f*, exemple : « J'étis bin honnête », vous êtes bien honnête. « Quoi què j' vailez », qu'est-ce que vous voulez. « J' fairez », vous ferez. Cette forme doit donner lieu à des équivoques.

Un trait normand à noter : « L'ergent n'fait point l'bonheu ! Ah ! c'ti-là qu'a dit ça n'avait point volé l'Saint-Esprit dans s'n'église. »

Un bon nombre d'expressions méritent d'être relevées dans cette jolie pièce de l'archéologue normand, M. Ch. Vérel, spéc. celles que nous ne connaissons pas dans l'Avranchin. — *S'aiser de saver*, se donner

Digitized by Google

le plaisir, l'*aise* de savoir ; *cointer*, brailler ; *canillée*, nom vulg. de la lentille d'eau, dit Littré, c.-à-d. la plante au canes, aux canards ; un *déluge*, peu usité chez nous, se dit d'un enfant qui salit et use beaucoup de vêtements, son synonyme est *usurier* ; *mainiés*, les enfants, ceux de la *maisnie*, de la maison, de la *maisonnée* ; *banvole* girouette, *vendre poil et bourre* c -à-d. tous les animaux de la ferme; *enhasée* (femme), pop. en fr. *vieille hase*, se dit d'une vieille femme qui a fait beaucoup d'enfants; *une vaque bringée*, une *taure pagne*, inconnu ce dernier mot ; *averas*, en b.-norm. on dit les *avers*, les animaux de la ferme, l'avoir par excellence ; des *millauds* qui jouaient de la *bouzine*, c.-à-d. de la cornemuse, *bouzine*, vessie d'animal, *millaud*, inconnu ; *des oreries*, des bijoux d'or ; *cochelin*, présent de noce, en v. f. *cochet*, primitivement don, cadeau d'un coq.

Revue normande et parisienne, organe officiel de l'Académie normande, paraît à Carentan et à Paris. Cette jolie publication dont nous recevons le n° d'août, est, pour ce n° du moins, en sensible progrès. S'il y a encore trop de tableaux plastiques, il n'y a plus rien qui approche de ce *coma*, de ce spasme du précédent. Ce qui s'en détache et se lit avec charme est la comédie de Jeanne France, fine et naturelle, surtout dans le personnage de la nourrice. Cette revue essaie de justifier son nom de parisienne par une revue du Salon et par des études extra-normandes.

M. Bon de la Martre et les ironies d'un joueur de luth, par M. E. de Beaurepaire, qui a tracé de notre confrère ce portrait : « Violoniste habile, M. de la Martre était en même temps un type accompli de l'homme du monde, très moderne dans ses idées et ayant retenu de son éducation quelque chose de la politesse délicate et raffinée de l'ancien temps. » M. de Beaurepaire s'est livré dans cette notice à une appréciation élogieuse, avec des réserves, de l'ouvrage les *Ironies d'un joueur de luth*, pour le titre duquel une variante a été proposée dans une étude développée sur ce même livre dans notre *Revue*, où nous avons proposé, comme intitulé plus exact, les *Joyeusetés* d'un joueur de luth. — Travailleur au travail constant et régulier, M. E. de Beaurepaire, avec le double fardeau du secrétariat des *Ant. de Norm.*, de vice-président de l'*Assoc. norm.*, suit sa veine de critique et d'historien normand qui s'est chargé de l'importante publication de Dom Huynes : *Hist. génér. du M. S.-Michel au péril de la mer*, t. 11, Rouen, Métérie, public. de la Soc. d'hist. de Norm. annoncée au n° du 1er nov. de la *Revue hist.* bien arriérée en cela, puisque ce 11e vol. a paru en 1873.

Digitized by Google

Hist. et Gloss. du norm. — On vient de recueillir dans *Hist. et gloss. du norm.* une série de proverbes et dictons normands, bons à méditer et dans leur sens et dans leur forme : « au pied de la roche, le grain; au pied de la fougière, la faim. »— Poule qui chante, prêtre qui danche, femme qui sait le latin, n'ont jamais fait bouenne fin. — Qui rechigne n'a que deu, qui bat sa femme n'a qu'malheu. — N'faut pas fere vie qui gruge, mais vie qui dure. — Fred mai, caud juin font aller au moulin. — Femme safre et ivrognesse de son corps n'est maîtresse. — Entre amour et amourette, y a tréjous quiqu'aguinchette. — Quand il plieut le jour St-Ma (Marc), i n'faût ni pouque ni sa. — Chapon de Normandie, une crôte dans la bouillie. — Bats à fred, bats à châ, bats ta femme et n'la tue pas. — Femmes, moines et pigeons, ne savent où ils vont. — Ni la filache près du tison, ni la fille près du garçon. — Soleil qui luisarne au matin, femme qui parle le latin et enfant nourri de vin, ne viennent jamais à bonne fin. — Qui court après le mire (médecin), court après sa bire (bière). — Si bouenne n'était Normandie, saint Michié n'y serait mie. — Bois vert, pain chaud, cidre nouveau, mettent la maison à vau l'iau. — Une femme, une chèvre et un pis (puits), ch'est pour gâter un pays.— Rousseau François, noir Anglois, blanc Italien, ce sont trois, et le Normand, de tout âge, à qui ne se fie le sage. — Entre la goule et la cuillier, il y a souvent du destourbier. — Six mois de Paris, trois mois de Valognes, font un parfait gentilhomme. — La St-Mathias est le cache-veillas. — A cadet de Normandie, espée, bidet et la vie. — Mais un proverbe qu'on nous propose n'est pas normand : «A dure enclume, marteau de plume.»

Balzac et son œuvre, par M. Jules Souriau, prof. à la F. des lettres de Caen, *Revue de l'Enseignement*, sept. 88. Si nous préférons à une critique plus littérale et plus littéraire la crltique à grandes lignes, portant sur la politique, la religion, la poétique, la personnalité d'un grand maître, comme Balzac, par ex., nous n'en reconnaissons pas moins que celle que M. Souriau vient de lui appliquer dans trois ou quatre leçons à sa Faculté, reproduite par cette *Revue*, est admirablement fine, pénétrante,. délicate, esthétique, en ce sens qu'elle a des principes et à ce titre, elle nous a délicieusement intéressé. Nous faisons une réserve pour les exemple et les citations qui ne soutiennent que faiblement ses attaqnes ou les éloges. Il fallait lire dans toute son œuvre, dans les vingt-quatre volumes in-8°, ce prodigieux Balzac. Mais nous qui aimons la narration populaire, et qui voudrions en donner quelques principes, nous n'avons rien de mieux à faire en cela que citer ce passage de cette étude de M. J. Souriau : « L'intérêt simple, saisissant des contes populaires,

Digitized by Google

qui sont le roman sous sa première forme... Il n'est qu'un point où Balzac se rapproche de la naïveté des conteurs de légendes ; tout entier à son drame, dont il connaît à l'avance les passages effrayants, le romancier éprouve le besoin de nous prévenir que tel détail, en apparence insignifiant, est gros de terreurs ; après nous avoir décrit une jolie chaumière, Balzac ajoute : « Toutes ces poésies champêtres avaient un *horrible* sens. » Ailleurs, Balzac, sur le point de nous montrer un désœuvré suivant une jolie femme dans la rue, nous prévient qu'il ne faut pas sourire, parce qu'il y a là les éléments du drame le plus effroyablement terrible. C'est là le procédé du conteur à la veillée, prévenant son auditoire que « ça va devenir effrayant ». Ou encore, si l'on préfère une comparaison plus noble, c'est le moyen employé par V. Hugo lui-même, pour donner à une de ses épopées la tournure archaïque, la naïveté épique : « Alors commença l'âpre et sauvage poursuite : Et vous ne lirez plus ceci qu'en frémissant ».

Balzac n'a pas seulement ce procédé populaire des contes, il a aussi la langue du peuple, du peuple tourangeau, celle de Rabelais, avec laquelle il a pu faire le pastiche, bien que très anachronique, de ses *Contes drôlatiques*, dialecte qui est très voisin du nôtre, et que M. A. Piquot vient de comparer pour nous avec celui du Cotentin. Ainsi, nous avons « bêtifier » dans le sens neutre, ailleurs « bêtiser », faire ou dire des sottises ; lui, il l'emploie activement : « Le vin délicieux de la Touraine vous bêtifie et vous béatifie » on ne peut douter que son *bêtifier* ne veuille dire réduire à l'état animal.

Les incantations botaniques, par M. Ch. Joret, prof. de la Faculté d'Aix. Il n'y a pas de coupures dans l'histoire ; il n'y a que des transitions, une chose ne naît pas d'elle même ; elle sort d'une autre : c'est le perpétuel devenir, selon l'expression allemande. Ce travail de M. Joret en est une preuve. Trouvant à Montpellier deux mss. peu connus, il leur donne une nouvelle vie en reproduisant leur contenu qu'exprime bien leur titre : *Precationes herbarum*. Ce ne sont pas des formules médicales, mais de vraies prières adressées à de vraies divinités, attachées, inhérentes à certaines herbes dont la plus invoquée est la bétoine. Mais M. Joret a trouvé d'antiques précédents à ces croyances du IVe siècle, non pas chez les Latins ni chez les Grecs: il y a là un vide sous ce rapport, mais chez les Aryas ; les plantes y sont « des mères, des déesses bienfaisantes, votre racine est descendue du ciel.» Comme spécimen des incantations de l'époque ci-dessus, époque demi-païenne, on lit l'invocation à la bétoine : « *Herba vettonica, quæ primo inventa es a Scolapio* (Esculape) *his precibus adesto* etc. » M. Joret aurait pu ajouter à ses preuves le nom des divinités antiques

Digitized by Google

qui sont restés en grand nombre dans la botanique et qui viennent des Grecs : *Artemisia*, l'armoise, consacrée à Artemis ou Diane, la berce ou l'*Heracleum*, dédiée à Hercule, la joubarde, *barba Jovis*, la mercuriale à Mercure, etc. Nous croyons que de semblables incantations existent encore dans nos campagnes, spéc. en Bretagne où les traditions se conservent plus vivaces, où règnait celle du gui druidique, le guérisseur de tous les maux : gall. *olhiach*, bret. *ollyach*, irl. *uilleieach* (Jac. Grimm. *Deutsche mythol.*) On y retrouverait peut-être des traces de cette formule de M. Empiricus : « *argidam, margidam*, *sturgidam*, contre le mal de dents, celle que Pictet écrit ainsi en divisant : *argi-dam*, *margi-dam*, *sturgi-dam*, et en traduisant : « chasse la douleur, maudis la douleur, dissipe la douleur. » Nous remercions M. Joret de l'offrande qu'il nous a faite de son livre : il reste fidèle à la philologie botanique et à l'histoire des plantes : ces deux sciences reconnaissantes donnent une sérieuse réputation à leurs interprètes, et lui-même il jette de la gloire sur la Normandie, dont il est un des plus laborieux et des plus savants enfants.

Dict. du patois normand. — Bien surpris de trouver notre nom dans un article du catalogue de Fouillard (20 octobre 88), ainsi conçu : « Edélestand du Méril, *Dict. du patois normand*, Caen 1849, in-8. A la fin, notice de M. Le Hericher, » notice parfaitement oubliée et dont l'auteur ne possède pas un exemplaire.

Annales del museo nacional : republica de Costa Rica, tomo 1, ano de 1887; San Jose, typographia nacional, 1888. — Notre académie a-t-elle donc assez de réputation pour que, spontanément, on lui envoie de si loin un si bel et si savant ouvrage ? Cela vaut bien la réciprocité. Nous ne nous étendrons pas sur ce livre, parce qu'il est écrit en une langue que nous ne comprenons pas beaucoup, et qu'il est presque tout entier consacré à la flore costaricienne , tellement différente de la nôtre qu'elle nous ouvre un monde inconnu, exubérant, éblouissant et d'une nomenclature étrange. De notre flore, presque rien ; par ci, par là, quelques plantes normandes : *oxalis corniculata*, — *Plantago major*. — *Cyperus distans*. — *Cynodon dactylon*. — *Aspidium aculeatum*. — les *polypodium phegopteris* et *dryopteris*. C'est à peu près tout. Mais la plupart de ces plantes de Costa-Rica et de Panama, vous les trouverez dans nos jardins fleuristes, dans nos serres et dans les officines de pharmacies. Envoi de notre *Revue* à ce Musée national.

Nous avons donc en Amérique plusieurs sociétés correspondant avec la nôtre : 1° *Smithsonian Institution* à Washington, Etats-Unis ; 2° *Museo nacional de Costa-Rica*. à San-Jose, Amérique

Digitized by Google

centrale ; 3° *Johns Hopkins studies*, aux Etats-Unis ; 4° *University studies of Nebraska*, le nouveau territoire des Etats-Unis.

Discours de notre confrère l'agronome de Ros-sur-Couesnon, M. Touzard, prononcé au comice de Plaine-Fougères, sept. 88. Beaucoup, la plupart de ces discours, se ressemblent, surtout par leurs vagues généralités. Tout autre est celui de M. Touzard : c'est celui d'un agronome pratique, donnant des conseils pratiques. Par ex., les octrois sont une charge écrasante pour le riche et pour le pauvre. — De la prestation, c'est toujours l'agriculture qui en fait les plus gros frais. — Le bon et nombreux bétail est la clef du succès dans la ferme. — Répartir les travaux d'attelage et de main-d'œuvre sur les diverses saisons de l'année. — Contre la verse, choisir le blé bleu ou de Noë et le scheriff à tête carrée. — Le blé rouge de Bordeaux est recommandable pour son gros rendement. — Semez en ligne.— Adoptez moyettes, non de gerbes, mais moyettes de javelles. — La houe à cheval, le butteur et le semoir devraient se trouver dans toutes les fermes, même moyennes. Les cultivateurs qui ont entendu cette bonne allocution ont dû s'en aller contents et plus instruits.

Une *Nouvelle marine*, de M. Et. Dupont. Il s'est décidément épris de la mer, dont nous comprenons d'ailleurs tous les charmes, y compris cette mélancolie qu'inspirent tous les grands spectacles : le sublime n'est pas gai. Aussi, le *Vieux Corsaire de Saint-Malo*, une place qui est bien choisie, a-t-il souvent en premier article quelque marine de M. Dupont. Nous avons sous les yeux les *Phares*, qui nous font songer à ces hommes perdus au milieu des flots et des récifs, les veilleurs de nuit, sur les feux-flottants des Minkey. De cette poésie chaude et colorée, nous détachons les dernières strophes :

Sois bénie, ô chaste lumiére !
Toi que je ne vois pas briller
Sans qu'une larme à ma paupière
Monte et s'en vienne la mouiller !
Sur la falaise solitaire,
Tu n'appartiens plus à la terre,
Astre aux ineffables douceurs,
Lampe d'amour au ciel voisine,
O rayon d'essence divine,
Car les étoiles sont tes sœurs.

Addendum à la Bibliog. de Jersey : « par Mars, Plages de Bretagne et Jersey. Paris, 1888, in-4°, 36 p. Catalogue de J. Peelman (Paris).

Digitized by Google

Précis sur la paroisse de Semallé (Orne). Ce précis, qui a paru d'abord dans le Bulletin de la Soc. de l'Orne, nous est offert en double ex. par son auteur, M. le comte de Semallé, qui occupe sa vieillesse dans ces nobles études : « Je suis aux trois quarts et demi aveugle, » nous écrit-il. Son nom est intimement attaché au grand domaine de Ducey, dont le château, bâti par Gabriel II, vers 1610, à la mort de Henri IV, offre, quoique vandalisé, des restes d'un grand style. Ce domaine fut acheté en 1826, par M. le père du comte de Semallé actuel, qui réside à Tours, du dernier doge de Gênes, Cambiaso, qui a laissé dans ce pays de bons souvenirs. Nous ne pouvons entrer dans l'analyse de ce *Précis*, qui est presque tout entier consacré à des séries de généalogies. Nous remarquons le nom le plus ancien (Charte de 1091), qu'on possède pour la paroisse, c.-à-d. *Samarleum*, qui suppose la forme celtique *Samarliacum* et le prenom peu commun d'un de Semallé, c.-à-d. Guingallois ; c'est le nom du saint breton, *Winvaloe*, devenu saint Guénolé, dans le dicton : « En chair et en os, comme saint Guénolé. » Variante : comme saint Amados.

Bulletin de la Soc. des Ant. de Picardie. Peu de choses à y prendre, sauf cette édifiante peinture des mœurs du XVIe siècle : « Louis de Rass, seigneur de Péronne, doutant de la félicité de son épouse, Anne d'Humières, la précipita dans les fossés du château de Magny, où elle trouva la mort (1584) : et, Madeleine de Rass trouva dans son époux une cruauté égale à celle de son frère. Un jour qu'elle se promenait dans son parc, trois hommes la saisirent et l'étranglèrent avec ses cheveux. Ce crime, exécuté par les ordres du mari, eut lieu en 1595. »

Le Journal des Débats et les archaïsmes. — On revient maintenant non-seulement aux mots d'autrefois, mais aux formes de la syntaxe du passé, spéc. au XVIIe siècle. Un bon styliste aux *Débats*, M. J. Lemaître, un médiocre à la *R. des Deux-Mondes*, M. Brunetière, rajeunissent ou semblent rajeunir notre grammaire en la vieillissant. Ainsi, pour le moment, nous prenons au premier deux locutions de son article du 19 nov. 88, ainsi formulées : « La pauvre traduction de Shakespeare que nous avons sous les yeux ne nous rebute plus comme elle faisait nos arrière-grands-pères. » C'est ainsi qu'on écrivait au temps de Corneille et plus tard : « Elle m'estime autant que Rome vous a fait, » dit celui-ci dans Horace. Voltaire même parlait ainsi : « Charles XII voulait braver les saisons comme il faisait ses ennemis. » Et Littré a fort justement établi la règle : « faire sert à remplacer un verbe qu'il faudrait rappeler, et prend alors la signification de ce verbe. » C'est donc le besoin de la variété

Digitized by Google

qui a introduit cette substitution. Pour l'autre expression, nous l'avons déjà signalée et nous la rappelons sur un nouvel exemple, où *celui* remplace un substantif, toujours sous l'empire de la loi de variété : « Pendant ce temps-là, Lucidor fait celui qui n'y comprend rien ». c.-à-d. l'homme qui, le rôle de l'homme qui (J. Le Maître, *Ibid.*), Bien que nous n'en n'ayons pas trouvé d'exemples en latin, nous soupçonnons ici un latinisme.

Conférence agricole en 1888 sur les engrais, par notre corresp. à St-Lo, M. Rozeray, qui fut prof. de botanique à l'école de Grand-Jouan, auj. prof. départemental d'agriculture : un petit livre qui nous est offert, présentant les matières agricoles d'une manière claire, simple, pratique, une lutte fort habile contre la routine non raisonnée de nos paysans. Après avoir relevé dans cette brochure l'étym. de *guano*, par le nom générique de *guanaës*, donné aux innombrables oiseaux de mer d'espèces variées, nous citerons, à notre tour, un exemple de cette routine aux oreilles fermées. Un fermier qui nous touchait de près, perdait, à notre sens, le jus de sa porcherie qui s'écoulait dans un sentier et allait engraisser les prés de ses voisins de la Provotière, les nommés les *Vitiaulx*, forme locale des Vitels. Bien des fois, nous lui avions fait la leçon sur cette perte d'un liquide exquis, et rien ne changeait : et pourtant il n'y avait qu'à boucher un trou. Enfin nous l'attaquons avec un de ces apologues que l'éminent agronome de Rennes, M. Bodin, a mis dans un de ses excellents livres destinés à populariser les bonnes pratiques agricoles. Mon homme s'appelait Chauvois, en patois Châouet : « Eh bien, Chauvois, quand vous allez au marché ou à la foire, prenez-vous une tasse de café ? — Oui ! M., quelquefois, quand on a bien vendu. — Demandez-vous du marc de café ? — Oh ! M., on demande du jus de café et du bon. — Très bien, mais, chez vous, dans votre cour, le jus de vos étables s'en va à vau l'eau et il ne vous reste que le marc. Croyez-vous bien qu'il n'a rien changé ? » Eh bien, chose déplorable ! à ces persuasives conférences de M. Rozeray, à Avranches, où nous avons assisté, les blouses étaient en forte minorité.

Une cantilène champêtre. — Nous cueillons dans *R. des Deux-Mondes*, un joli thème de poésie rurale, joli de paroles de mètre et de rythme, dont un poète pourrait tirer profit : « Avec des modulations très longues et douces sur la fin comme celles des berceuses, la pastoure chantait :

Digitized by Google

Berger, mon doux berger,
Où irons-nous garder ?
Là-bas dans la prairie, auprès d'un clair ruisseau,
Où l'herbe est si fleurie, où chantent les oiseaux, ¡

Berger, mon doux berger,
Qu'aurons-nous pour dîner ?
Un pâté d'alouettes et de jolis gâteaux,
Et puis du vin d'Espagne caché dans mon manteau.

Berger, mon doux berger,
Où irons-nous coucher !
Là-haut dans ma, etc....

Malheureusement, cette cantilène est gâtée par deux vers interpolés et de remplissage évident, et la fin est trop naturaliste pour être citée. (V. *Le Joug*, par E. Delard, 15 nov. 88, *R. des Deux-Mondes*).

Etudes littéraires sur le XIXe s., par le Père Vaudon, avec introduction de Léon Gautier. L'auteur y étudie André Chénier, Ballanche, qui ne mérite pas tant d'honneur, Lamennais, Alfred de Vigny, Lamartine et Hugo (pas Musset?) Ceux qui connaissent les vers de M. Vaudon et qui boivent avec délices à la coupe embaumée de ses poésies, et savourent la mélodie et la musique de ses strophes tombant en cascatelles vermeilles, retrouvent encore le poète dans le critique. Il sent peut-être plus qu'il ne juge, mais il comprend admirablement la poésie des auteurs qu'il étudie et il le dit d'une manière digne de la leur; bien comprendre, c'est presque inventer, et admirer, c'est ressentir la joie du créateur créant. Ce sentiment heureux n'est pourtant pas sans un contraste pénible, dans cette sourde conscience que nous n'en pouvons faire autant. C'est là le second moment de l'admiration : admirer, c'est, à ce point de vue, se sentir inférieur. Le livre de M. Vaudon est le livre de l'admiration heureuse, éclatante, triomphante, qui ne peut s'empêcher de crier : c'est beau, de citer, de citer encore : « au point, dit-il lui-même, que notre ouvrage pourrait bien ressembler à une anthologie. » A qui va ce livre ? se demande-t-il, et il se répond que c'est aux élèves des séminaires et collèges libres où il a professé longtemps. La préface de Léon Gautier est la glorification de Lamartine et de V. Hugo, de V. Hugo surtout, de Hugo que M. Vaudon admire par-dessus tous les autres. Un fait bien remarquable, c'est que Hugo force l'admiration, qu'il la violente, superbe conquérant, car ses plus grands ad-

Digitized by Google

mirateurs, sont d'un tout autre monde que lui : c'est Léon Gautier, c'est Louis Veuillot, c'est Jean Vaudon.

P. S. — Un petit détail intime. Nous avons lu le livre de M. Vaudon, avec un charme qui se soutient, en passant des textes aux commentaires, mais non pas sur l'exemplaire que l'auteur a bien voulu nous offrir, mais sur celui de notre ami à tous deux, M. A. Garnier, revêtu d'une de ces dédicaces, de ces adresses que M. Vaudon sait mettre dans une forme laconique, bien en relief : » A l'ami Arsène : les pages 333-335 le mettront en fureur. Les pages 336 et les suiv., l'apaiseront et le charmeront. Cordial souvenir de l'auteur. A la Noblerie, 16 oct. 1888. »

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Septembre

Une consultation de M. de Potiche, sur le nom de *Cœsarea* donné par beaucoup d'auteurs à Jersey : est-ce dans les *Commentaires de César* ? Nous ne croyons pas ce nom authentique, et nous savons qu'il n'est pas dans les *Commentaires*.

D'ailleurs, il serait philologiquement difficile de ramener *Cœsarea* à Jersey ; ensuite, toutes ces finales en *ey* ou en *é*, supposent la finale celtique *acum* : ainsi Jersey suppose *Carisiacum*, comme Kersy, Guernsey, *Carnesiacum*, voisin de Carnac, litt. le lieu des *cairns* ou rochers ; Chausey est *Causiacum*, Aurigné ou Aurigny rappelle les nombreux *Auriniacum*.

M. de Potiche expose l'immense tâche qu'il a entreprise de résumer : « ce qui, de près ou de loin, a été dit sur la question de la topog. antique de nos côtes. Plus de 400 ouvrages consultés, une quarantaine de cartes dressées, beaucoup de tableaux. Devant cet amas gigantesque de notes, il est des moments où, par réminiscence classique, je dis : *procumbit humi bos.* »

Correction dans la *Vie de saint Lunaire*, au lieu de : *invenerunt silvam cœlitùs evertam et in mare projectam*, lisez : *penitùs* au lieu de *cœlitùs* et *eversam* au lieu de *evertam*.

De Fouques-les-Eaux, M. le Dr Roger, du Havre, nous prie de ne présenter son travail sur les *Médecins normands*, que comme un travail à l'état de commencement.

De Saint-Pétersbourg, deux lettres fort intéressantes de M. J.

Digitized by Google

Fleury. « Je vais parcourir, la plume en main, la *Revue de l'Avr.* où m'attend une abondante moisson pour le travail que je médite, le *Suppl.* à mon *Essai sur le patois de la Hague.* » Il nous offre une pièce de vers couronnée par la *Soc. florimontane,* intitulée *Savoie,* et dont nous venons de rendre compte, puis il offre pour notre *Revue,* poésie sur Fr. Millet (200 v.) qui lui a valu une médaille d'argent au concours de la *Pomme.* Après délibération de notre comité de lecture, prière de nous l'envoyer.

Dans la 2e lettre, il remercie M. Le Héricher de l'envoi de sa brochure sur une *Prétendue insurrection pop. en B.-Norm.*, il en rendra compte dans le journal fr. de St-Pétersbourg, et il en apprécie la forme en ces termes : « Si vous trouvez à louer la fraîcheur de mes idées, malgré les années qui pèsent sur moi, que dire de la verdeur, de la chaleur toute juvénile de votre argumentation ? Puissiez-vous la conserver longtemps pour tous ceux qui vous entourent et pour ceux qui vous lisent de loin, en regrettant de ne pas vous entendre de près. »

Nous avons dit aux admissions, la franche et cordiale manière dont M. le contre-amiral Guérin est entré dans notre association et quels bons souvenirs il a gardés de sa vie de collège à Avranches, mais il vaut mieux le dire avec ses propres termes : « Je suis très honoré, M. le P., de l'offre que vous voulez bien me faire. Ainsi que vous le dites, notre collège qui avait conquis ses titres de noblesse à une époque où d'autres n'avaient point encore de nom, a été le point de départ de ma carrière, et je ne me souviens pas d'avoir éprouvé d'émotion plus vive que celle que je ressentis en montant les marches du vieil amphithéâtre du fond de la cour, lorsque j'allais y chercher un prix de huitième. Tout ce qui tend, après une longue séparation, à me rattacher à ce précieux souvenir de notre jeunesse, a pour moi un charme infini, et je suis particulièrement flatté de faire part d'une Société aussi distinguée par l'érudition de ses membres que par la bonne composition des sociétaires. »

Octobre 1888

Le conseil héraldique a choisi trois membres en Normandie, dont deux appartiennent à notre compagnie : M. Victor Brunet, à Vire, M. le capitaine de frégate Alfred de Tesson, à Avranches. Le 3e est M. de Courson, à Bayeux. La nomination de M. de Tesson est due à ses notices généalogiques qui ont été très remarquées par leur précision.

Digitized by Google

Un vieux volume nous est présenté par notre confrère M. Auguste Provost, recev. de l'Enr., renfermant un voyage en France, sans date (17e s.?) Il émet des idées généralement justes sur le Mont St-Michel et dérive bien le nom de Tombelaine : « Cette montagne était nommée *Tumbellana*, parcequ'elle était beaucoup moins haute que l'autre et c'est de là qu'on a formé le nom de *Tombelaine* qu'elle porte aujourd'hui. Cette abbaye est appelée dans les actes *monasterium ad duas tumbas*... Cet édifice (l'église) est d'une couleur enfumée qui marque son ancienneté. Il y a une statue de l'archange de la hauteur d'un homme que l'on dit être toute d'or... les bourgeois font la garde du Mont, mais en temps de guerre on y met quelques troupes en garnison... on apporte tous les soirs les clefs de cette forteresse à l'abbé ou au prieur. C'est un des plus fameux pèlerinages de la France, particulièrement pour les jeunes gens de basse naissance qui y vont par troupes en été. »

Une société de publication des anciens textes de la province vient de se fonder en Bretagne. Un des promoteurs est M. de la Villoutreys, qui a introduit dans cette association notre confrère, M. Henri de Mansigny : la souscription annuelle est de 15 fr. qui est plus que compensée par les publications ; il en est de même à la Société d'archéologie d'Avranches et Mortain, pour ce dernier point.

Notre excellent confrère, M. Leduc, quittant Coutances après sa mise à la retraite comme receveur d'enregistrement, nous informe qu'il a fixé sa résidence à Torigni-sur-Vire.

Une heureuse rencontre, le jour de la foire St-Simon à Avranches, nous met en présence d'un de nos confrères, vers le moment où passait, rue de la Constitution, la voiture de Fougères, nous rappelant ces vers de V. Hugo, d'une de ses chansons des rues et des bois :

Le coche qui va d'Avranches à Fougères
Fait claquer son fouet dans un vif éclair.

Et pour nous l'éclair ce fut cette étymologie soudainement révélée :

Dans certaines parties de l'Avranchin, on appelle « poule en erbaut » celle qui perd ses plumes, qui mue, et sous cette forme l'étymologie est fort obscure. On nous a proposé « poule en ergots », les plumes alors ressembleraient à des ergots, ressemblance trop lointaine. Mais ce confrère de Ducey, M. Boisnard, prononce « poule en

Digitized by Google

herbran », le halbran étant le jeune canard encore sans plumes, qui ne peut voler, et halbrené se dit, en terme de fauconnerie, de l'oiseau de proie qui a des plumes rompues, ne peut voler et sous ce rapport ressemble au jeune canard ou halbran ; ce dernier mot est d'origine allemande, formé de *halb*, demi, et *ente*, canard, demi-canard

A Pontaubault, une femme de plus de soixante ans, mère d'un roulier, nous dit un mot de l'argot des rouliers : quand ils reçoivent une gratification, ils l'appellent « argent pour le brodeur. » Ainsi dit-elle ; mais ce mot a-t-il un sens ? Pour nous nous ne lui en trouvons pas. Ne serait-ce pas un mot altéré ? Un soir de mi-novembre, dans une des belles résidences rurales de notre pays, d'accord avec un jeune confrère, à l'oreille étymologique, nous crûmes avoir peut-être trouvé. Mettez argent pour le *brosseur*, à la place du *brodeur* et vous trouvez là un mot bien connu de régiment, qui se serait étendu par une juste analogie, à la gratification des rouliers.

Paris, 5 octobre. M. le dr Laisné envoie sa démission : « Lorsque je fus admis, écrit-il, j'espérais me fixer dans notre bonne et chère ville d'Avranches où tant de souvenirs me rappelaient, mais je vois que je suis encore pour longtemps retenu à Paris. C'est avec un grand regret que je me vois obligé de ne pouvoir aller me fixer dans notre cher pays. »

Une de nos lectures nous met en face du lat. *tractus*, région, contrée, qui a passé dans l'angl. *tract*, même sens; nous ne trouvons pas *tract* ou *trait* en v. fr. dans ce sens de contrée : cependant nous l'entendons appliquer à une certaine étendue de terre sur les hauteurs de Champeaux, désignée par *trait de Nerun*, et où l'on voit la croix dite de Nérun. Cette propriété de *Neirun* (sic) figure souvent au cartulaire du Mont St-Michel, à qui elle appartenait, sous le nom de « *forest de Neirun* » près de celle de Bivie ou Beuvaie : cette dernière seule existe encore en partie, sous forme de lande.

Novembre 1888

Une nouvelle glorification du Mont St-Michel, c'est l'œuvre exquise, à en juger par une esquisse du prospectus, d'un album de trente eaux-fortes et d'une gravure en trois tons formant couverture, que vient de publier Dumont, quai des Grands-Augustins. Cet album, intitulé Le Mont St-Michel au péril de la Mer, avec ses trente gravures, est une sélection faite par M. Voisin, dans la série des eaux-fortes qu'il a gravées au Mont St-Michel : nous pouvons affirmer, dit l'éditeur, sans crainte d'être contredit, que mieux

Digitized by Google

qu'aucun autre artiste, M. Voisin a su rendre avec sincérité la majestueuse grandeur du monument qu'il a étudié avec tant de soin, depuis plusieurs années qu'il y habite. » Il ne sera mis en vente de cet album que 25 ex., reliure originale, tirage sur Japon impérial, prix 50 fr., et 50 ex. papier soie du Japon, 30 fr.

Ce 25 octobre, jour d'une belle séance, parait le IXe vol. de nos *Mémoires* et la distribution en est faite aux membres présents. L'édition du VIIIe est presque épuisée. Il n'en reste pas plus de 40 volumes. Déjà, plus d'un demi-cent du IXe a été distribué.

C'est une belle habitation que celle de notre savant confrère, M. le vicomte de Potiche, sur le roc de Granville, près de la Tranchée-aux-Anglais. De loin, c'est la tour féodale, crénelée, le point culminant du pays, avec un horizon complet, dont trois quarts de mer, de la mer glauque, en cette saison d'automne, où nous faisons notre visite. Pour l'habitation proprement dite, c'est la Renaissance avec un hall splendide, ouvert sur la mer et sur le littoral, avec des appartements variés d'aspect et de niveau, suivant les déclivités du roc, et il y a là comme sur les sommets volcaniques, une pièce d'eau, une coupe transparente. Vous croyez entrer chez un poète et un artiste : non, M. de Potiche n'aime pas les vers, il cultive les sciences, et son cabinet, bien poétique pourtant, est celui d'un topographe et d'un astronome. Il est vrai qu'il y a une dame et que c'est à elle que nous attribuons le cachet artistique de cet aérien séjour. On ne peut pas dire toujours d'une maison ce qu'on dit d'une bibliothèque : « Dis-moi quelle est ta maison, je te dirai qui tu es. » Le *studio* du maître est un observatoire avec lunettes, télescopes, cartes célestes ; mais c'est aussi celui d'un topographe, non pas du topographe moderne, émule de l'état-major, mais de celui qui a relevé la topographie gauloise et romaine de notre pays, spéc. de l'état antique de la baie du Mont St-Michel. M. de Potiche a lu tout ce qui a été écrit sur ce vaste et difficile sujet et cette immense enquête aboutira à un ouvrage magistral, qui sans doute clora le débat. Un des interlocuteurs souleva ces questions : les itinéraires romains marquent-ils autre chose que la distance directe d'un lieu à un autre ? marquent-ils des voies romaines, c.-à-d. cette muraille cimentée renversée qui est une chaussée romaine ? Est-il possible que ces itinéraires marquent des chemins de cette nature ? Bien rares aujourd'hui sont les chaussées romaines : M. Le Héricher, pour sa part, n'en a jamais vu. Comme astronome, M. de Potiche nous promet pour une de nos séances une conférence sur les *Immensités du ciel*.

Digitized by Google

Le laborieux prof. d'hist. à la Faculté de Caen, notre confrère, vient de produire un nouvel ouvrage : *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières*, texte, notes et introduction. M. G. Desdevises du Dezert, Paris, Vieweg, grand in-8° de 239 pages. Le *Journal des Débats* lui consacre une notice avec cette conclusion : « fastidieuse correspondance qu'il s'agissait d'extraire et de mettre en lumière, tâche ingrate et difficile dont M. D. du Duzert nous semble s'être parfaitement acquitté. » (30 octobre 88). » Le même historien nous écrivait alors, dans sa villégiature à Lessay, un remercîment pour l'envoi de notre thèse sur une prétendue insurrection pop. en Norm. au 15°s., et nous promettait de la lire avec attention à son retour à Caen.

M. le comte de Mobecq, retiré définitivement d'Avranches à son château de Ver, nous prie, en raison de son éloignement et de son grand âge, de recevoir sa démission de membre titulaire. C'est ce qu'il nous écrit lui-même : « M. le Prés., c'est avec regret que je viens vous offrir ma démission : je ne vais plus à Avranches, m'étant définitivement fixé à Ver et à Coutances. » Le Président tenant beaucoup à conserver son nom sur la liste de l'association, lui a demandé la permission de le garder à titre de correspondant. M. de Lavarde, dans une visite où il nous parle de ses deux fusains admis au *Blanc et Noir* et sur lesquels il lui enverra une notice et une reproduction, nous dit que M. de Mobecq, touché de l'honorable procédé, accepte de rester membre correspondant.

Un hasard nous met sur la voie d'une étymologie qui semble avoir échappé à la pénétration de Littré : c'est à propos de : décrépit, décrépité, un mot qui a bien l'air d'un participe passé, et cependant on ne trouve pas le verbe *décrépir*. C'est bien le lat. *decrepitus*, « sur l'origine duquel les étymologistes latins n'ont que des conjectures sans fondement. » (Littré, *Dict.*). Nous croyons qu'il est possible de lui donner un fondement : c'est évidemment le part. de *decrepare*, un mot latin qu'on ne trouve pas, mais qui a dû exister dans le latin pop., étant si facile à former de *crepare*. Or *crepare* (et à plus forte raison *decrepare*), qui primit. est l'onomatopée craquer, a le sens de « se rompre avec bruit», dans Virg. Sall. (V. *Dict.* de Quicherat) et il n'y a pas loin du sens naturel et physique à un sens métaphorique appliqué à l'homme : ne disons-nous pas « rompu de fatigue, cassé par l'âge ? et le mot pop. *claquer* ou *craquer*, signifie mourir, crever : ce dernier verbe vient lui-même de *crepare*.

Notre plus vieil associé vient de mourir, à l'age de 85 ans, M. Youf, ancien receveur de l'enregistrement, ancien maire de

Digitized by Google

Saint-Hilaire : il nous avait fait quelques communications. M. Youf était un homme aimable, un lettré, vivant studieusement au milieu de sa collection de céramique, et d'une riche bibliothèque, charme de sa vieillesse : c'était un esprit du XVIIIe siècle, d'une logique rigide, qui ne reculait pas devant les conséquences. Le journal le *Nouvelliste* de lui ce portrait, après avoir dit qu'il a été inhumé au milieu d'un nombreux concours d'amis, appartenant à toutes les opinions : « M. Youf était sincèrement républicain. Homme d'une grande intelligence, excellent administrateur, il eût fait fait beaucoup de bien, s'il fût resté plus longtemps maire de cette ville. Ennemi acharné du cléricalisme intolérant, ami de tous les progrès, il protégeait et favorisait l'instruction laïque à tous les degrés. On ne saurait voir disparaître un homme d'un esprit aussi distingué et aussi fermement attaché à l'enseignement universitaire sans honorer sa mémoire et sans lui donner le témoignage d'un excellent souvenir.

Les uns s'en vont pleins de jours, et souvent d'œuvres, arrivés à la dernière limite de la longévité humaine et s'endorment dans la mort : « c'est le soir d'un beau jour ». Les autres meurent à la fleur de l'âge : « c'est là la vie ». C'est ainsi que s'en sont allés notre jeune confrère, M. Anger, pharmacien, et sa femme plus jeune encore, un couple uni, charmant, à peine sorti de la lune de miel, et cela dans une catastrophe éminemment tragique : l'épouse tuée par une trop forte dose d'atropine, le mari, de désespoir et dans le délire, se jetant à la rivière. M. Anger, retenu par ses occupations dans son officine où il était seul, n'avait pas encore paru dans notre Société, mais il nous lisait avec intérêt et sa conversation était celle d'un homme sérieux et instruit.

M. S. Mauduit apporte à M. Le Héricher une grappe de raisin de la part de M. Claveau, un chercheur, un découvreur qui a trouvé le gui sur le tulipier ou Val-d'Oir, le rarissime *orchis montana*, et une espèce rare de *primula*, à Saint-Martin-des-Champs ; il vient de découvrir au val Saint-Père, au bas des Emmes (ou M), un plant de vigne sauvage, dont le fruit est excessivement âpre et acide C'est sans doute le dernier descendant du vignoble du Mont-Jarry d'où l'ont tirait ce vin d'Avranches qui disputait à trois autres crûs normands la palme de l'acidité, ou comme on disait « le gal », c.-à-d. le coq, lequel était adjugé à Coninhou, un cru des environs de Rouen :

Digitized by Google

Le vin Tranche-Bouyau d'Avranches
Et Rompt-Ceinture de Laval,
Ont mandé à Renaud d'Argenches
Que Coninhou aura le gal.

Le vin de Brion, près Genêts, avait meilleure réputation, et M. S. Mauduit y a trouvé des vignes à l'état sauvage, derniers restes du vignoble du moyen-âge.

De Cherbourg, 7 nov., une aimable lettre, un peu fâchée, émanée de la bonne humeur piquante d'un correspondant aussi zélé qu'homme bien instruit : car il ne veut pas être un savant : « D'abord, tous mes remercîments pour l'accueil fait par la *Revue de l'Avranchin* au vieux langage des gens de mer, quoique pourtant j'aurais à lui reprocher une certaine indiscrétion d'avoir publié une partie de cette élucubration et, par dessus le marché, de lui avoir donné pour introduction une lettre à bâtons rompus qui était encore bien moins faite pour la publicité. Mais passons, l'enfer est pavé de bonnes intentions. Aujourd'hui, il s'agit de tout autre chose : comme vous le savez, j'ai la manie, — déplorable, je le confesse, mais en somme bien innocente, — de m'occuper à tort et à travers de *omni re scibili*, sans compter les *de quibusdam aliis*, il m'est arrivé de m'occuper quelque peu de l'ichthyologie de nos côtes. Or voilà que depuis une quinzaine de jours traîne dans tous les journaux l'histoire de la capture d'un poisson étrange sur les grèves du Mont St-Michel. (Ci-inclus l'entrefilet reproduit par 36 gazettes). Il n'est pas qu'à Avranches vous n'ayez pas entendu parler de cela. Quelle est cette bête ? Sur ce qu'en disent les journaux, il est difficile de reconstituer l'animal. J'ai pensé que très prob. vous pourriez me renseigner. (Jouan, capitaine de vaisseau en retraite). M. Le Héricher a répondu aussitôt :

« Mon cher confrère, nos pêcheurs, blagueurs et amis du merveilleux, ont tranformé en espèce de femme marine ou d'homme marin, un poisson que je connais bien et qu'ils appellent *mar-morène* (et non *marmonème*) litt. la mauvaise, la mauvaise murène, par une analogie bien lointaine avec la murène ou anguille de mer. En effet, la baudroie, puisqu'il faut l'appeler par son nom, et par celui de lophie, ne ressemble guère à la murène. Vous connaissez quelle vilaine bête c'est que la baudroie, presque toute orbiculaire, avec une petite queue, la seule partie comestible, paraît-il, avec une énorme gueule ronde, armée de plusieurs rangées de dents extrêmement fines, refléchies en dedans. Il y a donc bien de la légende dans le récit que vous m'avez envoyé, n'y eût-il que son poids de 160 livres : du moins, celles que j'ai vues, étaient bien loin d'avoir ce poids. Je n'a,

Digitized by Google

jamais entendu dire aux pêcheurs de notre baie que la baudroie s'élance sur le pêcheur, seulement la pauvre bête se défend et je crois bien qu'elle peut faire une dangereuse blessure. Que les deux nageoires ressemblent à des mains d'enfant, légende. Mais elle a des tentacules très longs et très caratéristiques, Le sieur Le Fresne est un blagueur, s'il a dit, selon les journaux, « qu'il adû lutter quelques instants avec l'animal, qui se redressait de la hauteur d'un homme et qu'il parvint à terrasser. » Au reste, voir baudroie dans Lacépède. Bien à vous, comme vous dites, au présent et à l'avenir. » P. S. Je manquerais à mon devoir d'étymologiste si à l'étym. de *marmorène*. je n'ajoutais pas celle de *baudroie*, en certain patois *baudreie* pour baudrier : or le pli du baudrier était la bourse autrefois, comme la ceinture aujourd'hui, et la gueule de la bête ressemble assez à une bourse ouverte. »

Un de nos confrères, qui d'ailleurs l'a bien pressentie, nous consulte sur l'étymologie du terme bas-norm. *un ohi*, une tare, un vice dans un animal. C'est évidemment l'exclamation de celui qui se *récrie* sur un défaut de la bête, qui, si elle est vieille, est appelée de vers Bacilly, du terme étrange de « vieille sandale ». Or donc le substantif *ohi* se décompose en deux éléments: *Oh!* cri d'étonnement et *hi*, expression du dégoût. Ces interjections ne sont pas rares dans les langues et y forment des mots concrets, comme un *hélas*, un *hola*. Ce sont les éléments premiers des langues : aussi n'expriment-ils que des idées vagues et d'un sens général, mais compréhensible. On pourrait traduire en phrases nettes et concrètes, et l'auteur y attachait un sens, ce curieux passage d'une lettre de Balzac à sa sœur, Laure de Surville : « J'ai de bonnes nouvelles à t'annoncer, sœurette. Les revues me paient plus cher. Hé! Hé! *Mon Médecin de campagne* a été vendu en huit jours. Ha! Ha! J'ai de quoi faire face à de grosses échéances. Ho! Ho! (Lettre écrite de Milan, 1883). Tout le monde comprend l'épigramme contre les produits de la vieillesse de Corneille : « Après l'*Agésilas*, hélas! Mais après l'*Attila*, hola! Au mot *Lanlaire* (Suppl.) Littré dit très bien que c'est une interjection devenue nom ; mais il l'appelle terme de fantaisie (y a-t-il des termes de fantaisie?) mais il est si peu de fantaisie qu'il s'impose comme reproduisant lan-la, la double note d'un mouvement de va-et-vient. En Basse-Norm., une *lanlaire* est une demi-meule avec cheville, mises en mouvement par deux hommes pour écraser les pommes dans le pressoir.

On lit dans la *Gazette Officielle* de Guernesey, nov. 1888 : « NOTRE PATOIS NORMAND ». Pendant que notre population, absorbée

Digitized by Google

par des préoccupations matérielles, se désintéresse de plus en plus de la littérature et du langage du pays, les moindres textes en sont recueillis avec soin par les savants de l'étranger. C'est ainsi que la *Revue de l'Avranchin* a parlé avec éloge des *Patois poems* et de *Witchcraft in the channel islands*, publiés par M. Linwood Pitts, dans les séries de la bibliothèque Guille-Allès. Et pour reconnaître les services signalés rendus à la littérature et à la philologie par les fondateurs de la bibliothèque, la Soc. d'archéol. d'Avranches, l'un des corps savants les plus importants de France, vient de nommer MM. Guille-Allès, membres titulaires. L'attention de la Société Avranchine avait été appelée sur les publications de M. Pitts par un philologue anglais distingué, M. Dodgson. Cette nouvelle consécration officielle de leurs mérites engagera MM. Guille-Allès a continuer à recueillir les débris de notre littérature et à conserver à la postérité ces intéressants vestiges d'un passé évanoui sans retour ». (Communiqué par notre confrère. M. le professeur Henri Beghin).

Notre confrère, M. Lemardeley, avoué, l'ami et l'admirateur de notre distingué poète, le P. Vaudon, deux compatriotes de la même bourgade, celle de Cuves, nous prie de lui donner le mss. de la poésie de ce dernier, intitulée *Ma Vallée natale*, enchanté qu'il est que leur cher berceau ait été réhabilité par cette poésie vengeresse contre une appréciation morose inspirée par un vilain jour d'hiver sur cette trop aquatique vallée.

Au *folklore* normand, c.-à-d. au trésor des traditions populaires, il faut introduire un racontage que nous venons d'entendre à Cuves, d'après nos confrères le P. Vaudon et A. Garnier, nés et élevés dans cette bourgade : c'est la bête merveilleuse, que l'on trouve partout, se changeant en mille formes animales et même en forme humaine, mais ce qui est original, c'est son nom, que nous ne nous chargeons pas d'étymologiser, c.-à-d. *Bulletine* et *Berline*.

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le *chasseur de nuit*, du cycle de la chasse aérienne ou *chasse hennequin*, le chasseur au visage noir, dont parle Ord. Vital, et dont est dérivé un nom trop cherché ailleurs, celui de Arlequin, pop. *Harlinquin*. Ce chasseur de nuit, des campagnes de Cuves, ne peut être atteint que par des balles bénites ou mâchées. Il y a là tradition allemande, exposée dans l'opéra du *Freischutz*, où les balles sont enchantées.

Entretien entre deux confrères, M. Le Héricher et M. Genreau, sur les eucalyptus, tous morts dans le parc de celui-ci et sur ses pins parasols, très jeunes encore et sans leur physionomie normale telle que celle des pins du château de Moidrey, et avec M. de la Varde

Digitized by Google

sur l'exposition qu'il a faite au *Blanc et Noir* de deux fusains très remarqués, dont l'un a été l'objet d'une reproduction qu'il doit nous envoyer. « La *Vallée du Thar à Kairon* et un *Vallon à St-Pair*, sont deux fusains exquis. » Ainsi s'exprime *de visu* l'article de *l'Opinion de la Manche* sur ce sujet. M. de la Varde nous prie de donner à M. de Mobecq, fort âgé et retiré loin de nous, dans son château de Ver, le titre de correspondant et nous remercions celui-ci de bien vouloir nous laisser l'honneur de son nom.

On nous fait hommage, paroles et musiques, d'une poésie intitulée : *Nous reprendrons l'Alsace et la Lorraine*, signée J. de S., trois lettres où nous reconnaissons un de nos distingués correspondants. Nous venons d'entendre la musique, jolie d'entrain et de bravoure. Nous avons été spéc. frappé de ces deux vers, sur le sang alsacien-lorrain :

Et c'est du sang qui manque à notre veine,
Et des enfants qui manquent au logis.

M. Couraye-DuParc a recueilli dans la lande de Bivoie ou Beuvaie dans le voisinage de la léproserie de Saint-Blaise, une plante qu'il a communiquée à notre confrère M. Champion, pharmacien, qui l'a bien classée dans sa famille et qui a prié M. Le Héricher de la déterminer quant au genre et à l'espèce. C'est le *Filago montana* ou *gnaphalium montanum*, plante des terrains secs et stériles, amie des terrains siliceux. Entre herboriseurs, la connaissance est bientôt faite : c'est la botanique qui fit, sur les falaises de Champeaux, la première relation entre ces deux amateurs de plantes.

Réception du sommaire de quelques n^{os} de la *Revue des trad. pop.*, où nous ne remarquons, comme nous touchant, que l'*Ile Tatihou*, légende de la B. norm., par notre confrère M. V. Brunet, de Vire.

Un de nos fidèles correspondants d'Angleterre, M. Herbert Reid, de l'*Imperial Institute*, du Berkshire, nous écrit de Donnington Newbury, Berks, pour nous communiquer le journal du folklore américain (Boston, n° 11), où il nous signale une pièce qui peut intéresser les amateurs du patois fr. parlé à la Louisiane, laquelle fut colonie française : « *I was much struck by the strange distortions of words and phraseology in the account of Louisiana nursery tales. It has shown me many quaint ideas and will, I think, prove of interest to yourself. The various changes in a word in uttering or speaking shows the south American nigro slave to have had but a slight idea of the dialect he spoke, speaking in fact as a child does when first commencing... I trust the Archeological society*

Digitized by Google

continues to prosper. Herbert Reid. » Voici ce conte que nous avons commenté littéralement :

CONTES DE NOURRICE DE LA LOUISIANE

EN FRANÇAIS-NÈGRE

La Graisse

« Yavé eune madame ki té (était) gagnin (ayant) cate filles. Yé (elles) té si joli ké tout moune (monde) té oulé (voulant) marié avec yé. Yé té pelé (appelées) : Là Graisse, Dépomme, Banane et Pacane (espèce de grosse noix d'Amérique). La Graisse té pli joli, mais li (elle) té jamin (jamais) sorti dans soleil, pasqué yé té per (peur) li va fonne (fondre). La Graisse té sorti tou les jou dans eune bel carosse en or. Fi le roi (le fils du roi) té oua (voir) li tous les jou, mais La Graisse té si joli et carosse li té apé brillé (était après à briller) ké so zié (ses yeux) té fait li mal ; li té gagnin pour frotté yé (eux) pou oua (pour voir) clair. Fi lé roi té limmin (l'aimant) La Graisse : li couri chez moman la pou mandé li pou marié avec La Graisse, mais moman la ki té connin (connaissant) La Graisse té pli joli, li té oulé (voulant) les otes avant.

Li pelé Dépomme : « Dépomme Oh ! orimomo, orimomo ! » Dépomme vini, mais michié (monsieur) la gardé li ben, li dit c'est pas cela mo (moi) oulé (voulait), li sré gàté trop vite. — Moman pelé: « Banane, oh ! orimomo, orimomo!» Banane vini, Michié té pas oulé, li dit la connin pourri trop vite, — Moman pelé : « Pacane, oh ! orimomo, orimomo! Pacane vini, Michié dit pacane va vini rance. — Enfin moman pelé La Graisse : « La Graisse oh ! orimomo, orimomo! » La Graisse vini. Sitôt li voua La Graisse, li prend li et menin li dans so bel sa maison, et li marié li.

Fi lé roi té couri la chasse tou les jou : pendant li té pas la, domestiques té fait la Graisse tout plein la misère. Li té per (peur) dit so mari, et li té fait tout ça yé oulé (voulaient). Eune jou kisinière la dit li vè (veut) pas fait dinin. Il faut La Graisse fait li, Pauvre La Graisse li crié, li crié, mais yé forcé li pour resté coté di fé, mais li tapé (attrapé) fonne, fonne (fondue). A la fin yavé pli qué La Graisse partout, la kisine la té tout plein. Piti zozo (les petits oiseaux) La Graisse oua ça, li trempé so zaile (ses ailes) dans La Graisse. Li volé dans bois, michié la, si batte so zaile dans sa figuire.

Michié la oua La Graisse, ki té on so zaile, li pensé so chère La Graisse, li galopé chez li, li trouvé so femme tout fonne par terre. Li té si chagrin, li ramassé tout La Graisse et metté-li dans vie (vieille) baignoire, et quand La Graisse la vini frét (froide), li té eune femme encor. Mais li té jamin si jolie com avant, pasquè la terre té

Digitized by Google

mêlé avec li, et li té tout jaune et sale. So mari té pli limmin (l'aimant) li et renvoyé li coté so moman.

Nota : ce *li*, elle, rappelle le *lii* en bas-normand, employé comme régime indirect ou attribut : « Ch' n'est pas à lii, ce n'est pas à elle ; ch'n'est pas lii, ce n'est pas elle. »

A signaler : un envoi de notre confrère correspondant à Wurtzbürg (Bavière), M. L. Dittmeyer d'une Revue en allemand, dans une partie de laquelle (*Miscellen*), les miscellanées, se trouve un article étendu sur la *Vetusta translatio des Nemesius* où il est beaucoup question de la bibl. d'Avranches et de son ms. sur Nemesius. On y parle du rapport de Ravaisson sur ce riche dépôt de mss ; on cite l'*incipit* du *prennon fisicon Nemesii* (*id est stipes naturalium*). M. Le Héricher a transcrit, pour M. Dittmeyer, la note de notre confrère, M. Heerdegen sur cette bibliothèque, où il s'est souvenu de nous : « *mit Erfolg an Prof. Le Héricher in Avranches* et de la collation des mss. d'Avranches et de Bamberger. (Wurtzbürg, absenter Dr L. Dittmeyer.)

Notre correspt. à St-Vaast-la-Hougue, nous écrit de sa fine et élégante calligraphie : « M. le P., permettez-moi de me rappeler à votre bon souvenir et de vous adresser une liste de quelques oiseaux assez rares tués dans la Manche en 1888 : « Aigle, envergure 2 m. 30 tué à Ste-Marie-du-Mont ; Aigle tué dans les environs de Valognes d'une beauté remarquable, envergure 2 m: 50 ; Outarde, tuée à Réville ; canepetière, ou petite outarde, hauteur, 0 m. 80, poids 4 kilos : Huppes, tuées à Réville, Syrrhaptes, ou poule des Alpes, tuée à Tocqueville ; Faucon tué à Tocqueville, envergure 0 m. 70 ; Butor tué à Saint-Vaast, de la grosseur d'un merle.

M. Daireaux, bibl. de la ville de Coutances, possédant dans cet établissement les quatre premiers volumes de nos *Mémoires*, demande à les compléter : « Malheureusement nos ressources sont si bornées qu'il m'est impossible de les acheter. Force m'est donc de me faire mendiant et de m'adresser aux membres les plus autorisés des Sociétés savantes pour obtentr gratuitement ce que je n'ai pas le moyen de payer, etc. » Nous avons mis à la disposition de M. Daireaux nos deux derniers vol., les autres étant épuisés. Cemme il n'a pas un seul n° de notre Revue, nous lui en réserverons quelques-uns.

Notre fidèle confrère à Mortain, poète classique et moraliste, nous envoie une pièce de vers intitulée *Deux organistes*, qui sera au programme de la prochaine séance. Elle est accompagnée de ce billet : Pour vous donner signe de vie et vous prouver mon dévouement

Digitized by Google

constant à vous, M. le P., et à la Société, à laquelle le vôtre donne tant de vie et de succès, je vous envoie quelques vers pour lesquels je prie mes lecteurs d'être plus indulgents que je ne semble l'être pour celui qui m'inspira les premiers vers de cette pièce, dont il n'aura pas plus connaissance que son curé, et dans laquelle ni l'un ni l'autre ne s'y reconnaîtrait. Je me suis proposé ici de rendre hommage à l'orgue, ainsi qu'à l'organiste véritable, et de protester contre l'abus qu'on fait quelquefois de l'harmonium, surtout à la campagne. »

C'est un travailleur infatigable, ou, comme dit A. Daudet, inlâssable (l'immortel), que notre dévoué confrère, M. V. Brunet, de Vire. Sans parler de sa collaboration à la *Revue des Traditions pop.*, il produit coup sur coup un livre facétieux de bévues comparées ; il compose pour nous son *Brécey*, il nous envoie pour notre séance le factum du curé de Boisbenâtre et, avide de nos œuvres, il nous demande notre IXe vol. qui vient de paraitre : l'envoi a été fait. Nous attendons le *Brecey*, pour lequel il consulte l'auteur de *l'Avranchin hist.* : « Il y a lu, dit-il, que le château fut bâti vers 1620 par un de Vassy qui avait épousé Louise de Montgommery et il le prie d'authentiquer cette assertion. » Réponse a été faite immédiatement.

M. J. Fleury, se proposant de donner un suppl. à son glossaire de la Hague, s'était plaint au Président de la difficulté qu'il rencontrait à se procurer certains livres du patois des iles de la Manche. Celui-ci avait écrit aussitôt à nos nouveaux confrères de Guernesey, MM. Guille-Allès, à ce sujet. Ceux-ci ont répondu : « Nous avons écrit à M. J. Fleury que nous tâcherons de trouver les ouvrages que vous demandez pour lui et que nous lui en ferons l'envoi le plus tôt possible. Vous savez que ces livres sont épuisés et devenus excessivement rares. Le n° de 1887 de la *Revue*, avec vos intéressantes notices sur nos publications en patois, nous est bien parvenu et nous vous remercions beaucoup de vos appréciations flatteuses, tant en notre nom qu'en celui de M. J. Linwood Pitts. Merci encore pour les trois vol. de *Mémoires* dont vous nous annoncez l'envoi prochain ; quant au n° 3 de la *Revue*, il ne nous est point parvenu jusqu'à ce jour. » (Envoi immédiat a été fait de ce n°).

Notre nouveau confrère de Bernay, M. Le Conte, de la monographie paroissiale duquel nous avons parlé, oppose à quelques-unes des remarques de notre article, dans une letlre développée, dont nous faisons ci-dessous l'analyse, l'objet principal de son livre, qui était de populariser des notions d'histoire et d'archéologie. Ces condensations, souvent obligatoires, sont un des côtés les plus délicats et les plus difficiles de notre tâche de rapporteur. Il n'est pas aisé de con-

Digitized by Google

denser, il faut pour cela, selon le mot de Pascal « avoir le temps de faire plus court. » Balzac dit cette idée d'une autre manière dans une lettre à sa sœur que nous avons sous les yeux : « mets les grands pots dans les petits, c,-à-d. si une chose peut être dite en une ligne au lieu de deux, essaye de faire la phrase. »

Bien plus difficile encore la tâche de résumer deux lettres récentes de notre confrère, M. Lauret, l'homme « ondoyant et divers, » selon le mot de Montaigne ; car il y a un peu de tout dans cette missive; mais il est provoqué à écrire par notre dernière Revue, qu'il déguste avec autant de plaisir qu'il en mettait à déguster son vin dans ses vignobles du Midi, et puis ces Méridionaux, quelle abondance et quelle faconde ! Il veut mettre le Précident « moult à mal » en punition de son indiscrétion, trahison même, envers les « épanchements sans facon de sa prose, » livrée dans toute sa nudité à la curiosité « éplucheuse d'un public sans doute malin, puisqu'il est Normand. Mais nudité n'est pas tout à fait vrai, puisqu'elle a été couverte d'une bienveillance dont on est confus. » Toutefois un reproche, c'est de n'avoir pas résolu deux ou trois énigmes étymologiques proposées.

La dernière *Revue* suggère à M. Lauret quelques réflexions, spéc. sur Rabelais. Ce dernier emploie souvent des expressions « langue-d'hociennes » (bonne orthographe étymol.) ; à cela rien d'étonnant, puisqu'il a vécu dans le Midi. La tradition veut qu'il ait pris ses grades de docteur à Montpellier et la robe doctorale, taillée sur l'ancien modèle, dont on affuble encore les étudiants qui soutiennent leur thèse, et sans laquelle on ne saurait prêter le « serment d'Hippocrate, » porte encore le nom de robe de Rabelais. Donc on a le droit de chercher dans le Midi l'étymologie de ses expressions. *Incaguant* est du languedocien. Mil, dites-vous, n'est pas le maïs, mais le millet; or, dans le Midi, spéc. en Gascogne, où le maïs est très abondant, on l'appelle le *mil*. Je rapproche de ce mot l'étym. de *millegreu* que vous cherchez et qui désigne le roseau à balais. En Gascogne, on fait les balais à l'aide d'une sorte de mil et la graine est dite : « graine de mil » ; or, millegreu, n'est-ce pas la graine du mil. Pourriez-vous me donner l'étym. de « croquer le marmot » ? Le marmot, espèce de singe, pourquoi ? » Lafontaine vous la donne dans sa fable de *La Mère et l'Enfant*, où il y a ces vers en pur picard : « N'écoutez mie mère tenchant sen fieu qui crie » Pour *anguillade*, qui est fr., nous maintenons, avec Littré, notre origine par « peau d'anguille pleine de cailloux, mais par *aguilladou*, aiguillon à bœufs, c'est ingénieux.

A propos de *patrouiller* et *trouiller*, nous dirons que dans le Midi *trouiller*, c'est fouler la vendange. Il me souvient d'une citation d'un

Digitized by Google

Les derniers numéros de la *Revue*, (de la nôtre), où il est question d'une délicieuse chanson entendue au Canada : « Chante, rossignol, chante, toi qui as le cœur gai... » Vous la supposez du Midi et vous n'avez pas tort, car c'est un des *rondos* les plus populaires de la Gascogne. On danse le rondo pendant que quelqu'un chante, pour tout orchestre. Pour si peu que cela vous intéresse, je pourrai transcrire de mémoire ce *rondo*, paroles et musique.. (Accepté, cher confrère, qui êtes pour nous un trait d'union, ou trait de lumière, entre le Nord et le Midi). Passons à la deuxième lettre :

« Je vous envoie les quatre notes que je me suis plu à mettre au-dessus des jolis vers de M. J. de S. parus dans le n° 2 de la *Revue* de l'année courante, Quatre notes sans prétention aucune : je me suis seulement amusé à varier l'accompagnement en forme de petits divertissements, — brouillon crayonné au coin ce mon feu le soir même du jour où je vous adressais ma dernière lettre. Je vous prie de faire toutes mes excuses à mon *collaborateur sans le savoir*, M. J. de S., pour m'être emparé de ses grâcieux vers sans son assentiment et leur avoir infligé la peine de colorer de leur douce sonorité une mélodie plus ou moins grisaille. (je parle comme un sujet d'audition colorée). — Nous venons d'entendre cette *Berceuse* qui est charmante, et elle nous a fait relire son petit poème : *A Suzanne*, qui ne l'est pas moins. » N'est-ce pas charmant aussi, deux confrères, l'un soldat, l'autre médecin, confondant en un chœur mélodieux leur musique et leurs vers.

P. S. — M. Lauret nous en voudrait si nous ne mettions pas ici sa dédicace : « A M. Le Héricher, témoignage de grande et affectueuse estime », et l'étym. du patois *combler*, déterminer *d* par le *l*, *compellere* : ex. *combler* quelqu'un à faire une chose.

Curiosités normandes comparées, par M. Le Conte, juge à Bernay, membre titulaire de notre Société. Il y a en histoire deux méthodes, l'une qui consiste à exposer les faits et les idées ressortissant au sujet : s'il s'agit de Henri IV, à ne pas s'éloigner d'Henri IV par des digressions, des généralités, des dissertations, et s'il s'agit d'une paroisse, à ne pas sortir du cercle de la paroisse. Cette manière de faire l'histoire suppose qu'on la présente à des lecteurs instruits. C'est la méthode que nous avons préconisée dans une note sur ce livre dans notre dernière *Revue*. Il en est une autre qui consiste à écrire, pour les gens peu instruits et à faire pour eux des enseignements généraux, spéciaux, techniques même, pour qu'ils puissent comprendre le sujet local, par ex. donner les principes de l'architecture pour qu'ils comprennent l'église de leur village. C'est le système qu'a suivi M. Le Conte dans son livre des *Curiosités normandes* et

Digitized by Google

qu'il veut bien nous exposer dans une lettre développée : « Je n'ai jamais eu l'intention d'instruire les érudits ; j'ai écrit pour les gens qui se plaignent d'être obligés de renoncer à la lecture de l'histoire locale faute d'avoir à leur disposition les ouvrages coûteux et introuvables où ils puissent rencontrer l'explication des termes scientifiques, historiques ou littéraires qu'on met sous leurs yeux. » M. Le Conte ne prétend donc faire qu'une œuvre d'enseignement, de popularisation parmi des lecteurs de moyenne instruction. C'est ce que, d'ailleurs, il expose dans son introduction. Cette méthode a rencontré l'approbation très prononcée d'un critique distingué : « M. Le Conte, dit-il, a voulu faire un livre d'enseignemeut général, non seulement pour ces privilégiés de la science qui n'accueillent que les volumes bien vêtus, mais encore et surtout, ceux qui veulent s'instruire. Nous aurons fait le plus bel éloge de son livre, quand nous aurons dit que c'est une œuvre de vulgarisation. Est-ce un précis historique? Non. Est-ce une monographie locale? Pas davantage. La commune de Lengronne n'est ici que le canevas sur lequel l'auteur a brodé un certain nombre de chapitres qui sont autant de dissertations d'intérêt général. Dans ce cadre il a *inauguré avec le plus grand succès une méthode de nouvelle investigation*... Cette leçon de choses appliquée à l'étude de l'histoire est, selon nous, une *véritable trouvaille pédagogique*. D'autres pourront employer le même système, M. Le Conte *gardera le mérite de l'avoir inventé.* » Signé : Léon Tyssandier.

Décembre. — Notre confrère, M. A. Hubert, pharmacien à Sartilly, et prof. à l'école d'agr. de ce lieu, prévient le Prés. qu'on vient de découvrir deux sarcophages avec ossements et il l'engage à les venir voir. Le maire, le dr Le Ménager vient y ajouter son invitation. Le Prés. s'est rendu sur les lieux et y a trouvé ce qu'il soupçonnait d'après les détails qu'on lui avait donnés, c.-a-d. des cercueils en calcaire coquillier de Sainteny, ce vaste atelier de sarcophages au moyen-âge. Ceux de Sartilly peuvent être du XIe ou du XIIe siècle, contemporains du beau portail roman, qu'on a eu le bon esprit de conserver dans l'église neuve. Nous n'avons pas de documents sur un château à Sartilly : il a dû exister près de l'église, et dans notre visite, M. Lefresne, juge de paix, nous a cité un document qui placerait ce château à peu près où est le presbytère, lequel aurait été bâti avec ses pierres.

Erratum. — A la p. 199, lisez : « M. Mauduit lit, etc. »

Le Gérant, Jules Durand.

Avranches, imp. typ. et lith. J. Durand, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 31 JANVIER 1889

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Cte J. de CHABANNES

Etaient présents :

MM. Ed. Le Héricher, *président;* Comte de Chabannes, *secrétaire*; Sosthène Mauduit, *vice-secrétaire;* Alfred de Tesson, *trésorier;* Mlle Ida Hubert, *bibliothécaire;* MMmes Dumont et Valiquet et Mlles Gibierge; MMmes Dupont et Couraye-DuParc; Mlle Née; Misses Wood, Heyward et Storer; Mme Beaumont et Mlle Marguerite Beaumont; MM. Recquier, percepteur; J. Desfeux, de la Lucerne, Lemardeley, avoué, l'abbé Joubin, curé de Savigny, Paul Bouvattier, Etienne Dupont, Ch. Yvon, de Plaine-Fougères, Gissot, Saint, Garnot, Cte de Rommilly, Boutry-La Frênaye, Pommerette, Regnault, professeur, Effosse, principal, Couraye-DuParc, Vallée, pharmacien, Péguenet, percepteur; M. et Mme de la Boullaye d'Emanville, MM. Cyprien Levavasseur, Houssard, Alcide Trochon, Lebel, libraire, Thébault, libraire, J. Durand, imprimeur, de Bailliencourt, maire de Mortain, un groupe d'élèves des classes supérieures du collège.

COMPTE-RENDU DE CETTE SÉANCE

Elle a été ouverte à deux heures. Jamais l'assistance n'avait été aussi nombreuse : elle était attirée par un projet de haute importance, celui d'exécuter un vitrail aux frais de la Société, qui compte de quatre à cinq cents membres.

Nous donnons le programme de cette séance :

1° Le procès-verbal de la dernière séance, rédigé par le Vice-Secrétaire, M. Sosthène Mauduit, en l'absence obligée du Secrétaire, M. le comte J. de Chabannes, et lu par ce dernier, est adopté sans rectification; M. Belloir écrit de St-Nicolas-des-Bois ses regrets de

Digitized by Google

ne pouvoir assister à la réunion ; M. Asheton-Tonge écrit du Ragotin pour le même objet.

2° Les Membres du Bureau sont, à l'unanimité, conservés dans leurs fonctions pour l'année 1889, sur ces paroles du Président : « Mesdames et Messieurs, si vous n'êtes pas mécontents des membres du Bureau, veuillez, par votre vote, continuer leur existence pour la présente année.

3° Quelques membres envoient l'excuse de leur absence; quelques parties très importantes de la correspondance sont lues à la réunion, et les autres renvoyées au compte-rendu de la *Revue de l'Avranchin*. Il en est de même des livres offerts; mais le Président signale surtout les trois volumes in-folio qui sont sur le bureau : le *Dictionnaire des cas de conscience*, de Pontas, né à St-Hilaire, et généreusement offert par un membre admis à la dernière séance, qui lui-même est de St-Hilaire, M. Francisque André, archiviste de l'Aube, à Troyes.

Sont présentées des photographies d'une nouvelle œuvre de l'éminent statuaire de Cherbourg, M. Le Véel. Ce sont des médaillons représentant Jeanne d'Arc sous un aspect inconnu : c'est le type admirable d'une Jeanne d'Arc nouvelle.

On procède à l'élection de 19 membres nouveaux, dont 17 titulaires et 2 correspondants. Six démissions pour des motifs divers, mais aucune n'articule de griefs contre la Société. Nous ne donnons pas ici les noms des personnes très honorables et distinguées qui ont été présentées; nous ne faisons une exception qu'à cause de la mention toute particulière que le Président a faite d'un des candidats, M. le capitaine Robert, aujourd'hui percepteur à Sartilly.

4° Les lectures commencent par une poésie humoristique : les *Deux Organistes*, par un membre résidant à Mortain, M. Jourdan-Lavigne. Cette pièce de vers a été lue par Mlle Ida Hubert, bibliothécaire, d'une manière remarquablement claire, accentuée, et cette lecture est accompagnée et suivie d'un murmure flatteur.

Un élève des classes supérieures du Collège d'Avranches, M. Maurice Dumont, lit un sonnet intitulé le *Sphinx*, et le Président fait à l'auteur ce compliment : « Votre poésie est, comme le Sphinx, coulée dans le bronze ou taillée dans le granit. »

5° Présentation d'un *Livre d'Heures* moyen-âge, imitation, par M. Léon Lemonnier, de Villedieu. M. Lemonnier, naguère élève et bachelier de notre Collège, est un collectionneur plein de goût et un habile enlumineur de vélin. Il écrit qu'il n'ose encore soumettre son *Livre d'Heures* illustré, parce que sa confection n'est pas suffisamment avancée. Il en remet la présentation à une prochaine séance.

6° M. Le Héricher, inscrit pour l'*Enseignement dans l'Avran-*

Digitized by Google

chin pendant la Révolution, demande à la Société de réserver pour l'impression et pour la lecture à tête reposée ce travail assez aride et composé en grande partie de documents officiels.

7° L'article suivant a été : *Visite aux ruines de l'Abbaye de Plessis-Grimoult*, par M. Le Monnier, professeur en retraite à Ouffières (Calvados), mise en réserve pour la *Revue*.

8° *Petite histoire d'un de nos compatriotes*, par une dame anglaise, membre correspondant de la Société, Mrs Longe, de Norwich (Angleterre), traduite par M. Le Héricher et M. Etienne Dupont.

9° C'est avec un accent énergique que M. Paul Bouvattier, avec sa voix de ténor profond, et sa manière captivante, a lu une poésie satirique de M. Alfred Piquot, de Denneville. Le Président avait fait précéder cette lecture du portrait original de l'auteur, poète distingué et laboureur intelligent, qui cultive sa terre de ses propres mains, lesquelles savent étreindre la hampe de la bèche et le mancheron de la charrue, et qui prêche d'exemple, quand il appelle ses confrères laboureurs au travail, à la sobriété et à la vie austère des campagnards d'autrefois.

10° Sur son article : Botanique : *Les arbres forestiers indigènes de l'Avranchin*, M. Le Héricher expose seulement quelques-unes des questions qu'il a traitées, et sur lesquelles il a conféré avec un des membres de la compagnie, M. de Drême du Lion, ancien inspecteur des forêts. Sa notice a surtout pour objet de dégager les arbres indigènes et les arbres étrangers, botaniquement, et à l'aide de la philologie.

11° *Utilité non prévue d'appartenir à la Société d'Archéologie*. Sous ce titre le Président raconte une petite histoire qui peut être résumée en ces lignes : Un Anglais, bien connu de ses confrères de la Société, M. Dodgson, revenant du Maroc à travers l'Espagne, a été arrêté à Saint-Palais, dans les Pyrénées, comme espion. Ce savant linguiste et archéologue, posté devant quelque forteresse ou des remparts et prenant des notes, a été pris pour tel par les gendarmes ou la police. Arrêté sans explications suffisantes, il s'est dit membre de la Société d'Avranches. Le Président, consulté par les magistrats, a répondu que c'était la vérité, M. Dodgson a été relâché, et l'utilité non prévue, c'est que si l'archéologie l'a perdu, c'est l'archéologie qui l'a sauvé.

12° *La Jeunesse de François Millet*, par M. Jean Fleury, lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. C'est un petit poème où ce camarade de village, de la Hague, raconte les premières années de son ami le campagnard devenu grand artiste ; c'est surtout l'évocation chaudement colorée de cette Hague originale, austère

Digitized by Google

comme la Bretagne, comme elle terre de granit, mais non pas comme elle couverte de vieux chênes. C'est une vaste presqu'île presque nue, dont les falaises, des plus hautes du monde, sont battues par des flots qui n'ont jamais de repos. Le Président dit au lecteur, M. Etienne Dupont, qu'il transmettra à M. Fleury l'heureuse chance qu'il a eue d'avoir un aussi bon interprète.

Le Président rappelle que M. J. Fleury est le père de la célèbre romancière, Henry Gréville, le nom de son village natal.

13° Une lettre philologique de Mgnor Deschamps du Manoir. La Société connaissait très bien déjà, d'après son active collaboration, les talents multiples de Mgnor Deschamps, ses talents comme littérateur et historien. Le Président a découvert, dans sa dernière communication, un côté nouveau qu'il a dégagé de ce travail important : le point de vue philologique. Il propose le renvoi de cette partie à l'impression dans la *Revue de l'Avranchin*.

14° M. Jules Durand lit, au milieu d'une profonde attention, une des plus grandes compositions lyriques qu'il ait jamais faites. C'est une ode d'une vingtaine de strophes en l'honneur de ce Mont Saint-Michel tant chanté par les poètes. La lecture de M. Durand est couverte d'applaudissements. Le Président dit que l'auteur a su réunir et chanter, en une seule pièce, la Religion, l'Architecture et l'Histoire.

15° *Glossaire du patois du Cotentin*, par M. Alfred Piquot, de Denneville. On devrait dire troisième ou quatrième glossaire que cet infatigable chercheur du patois du Cotentin a confectionné pour la Société d'Avranches.

16° L'annonce de la *Littérature des Dames*, qui, d'ailleurs, sont en grand nombre dans la salle, excite un vif mouvement d'attention et de curiosité. La première composition féminine est une chanson dite des Croisades, en réalité plus jeune, mais empreinte d'une certaine couleur féodale et chevaleresque. Elle a été recueillie par la dame, notre active pourvoyeuse en ce genre, qui se cache sous le nom de la *Veille-Fileresse*, Le Président a suppléé à sa modestie en faisant la lecture de la chanson.

Une personne qui est répandue est aussi l'œuvre d'une dame qui n'a voulu aussi être désignée que par trois étoiles. C'est une étude de mœurs sans allusions ni satire, finement observée et remarquablement écrite pour une personne qui n'est pas née en langue française.

Avant l'Angelus, par Mlle Marguerite Beaumont et lu par elle-même. C'est une scène charmante, un petit drame finement ciselé et aussi bien lu que bien composé. Des choses aussi fines se lisent textuellement, mais ne s'analysent pas. Voir plus loin.

Digitized by Google

17° Une notice était nécessaire pour préluder à l'article suivant. C'est M. Le Héricher qui s'est chargé de l'esquisse sur le B. Lanfranc et saint Anselme qu'on propose de représenter dans un vitrail, une page glorieuse de l'hist. de notre cité dont la reproduction s'imposait à une Société d'histoire.

18° Le clou de la séance était donc le projet de vitrail. C'est M. S. Mauduit qui, dans un rapport oral très net, très lucide, répondant à toutes les objections possibles, a proposé à la Société d'exécuter à ses frais ce tableau historique représentant Lanfranc professant à Avranches avec son disciple saint Anselme. A ce moment est intervenue une lettre de M. le curé de Saint-Gervais demandant le concours financier de la Société pour deux statues de ces personnages destinées à la tour projetée de son église. Elle a décidé qu'elle statuerait sur cette demande quand la tour serait construite ou en construction. Le Président a transmis cette décision à M. le curé.

Une forte majorité adopte le projet, affecte le vitrail à l'église des Champs et passe à la discussion des voies et moyens.

Sur l'exposé de M. le Trésorier, Alfred de Tesson, elle vote une somme de cinq cents francs mise en tête de la liste de souscription qu'elle va ouvrir, et qui déjà, séance tenante, a été couverte de plusieurs signatures.

Une Commission dite du vitrail est nommée, formée du Bureau auquel on adjoint trois artistes, Mlle Beaumont, M. Levavasseur et M. de la Varde. Pour décharger de sa lourde tâche M. le Trésorier, qui, d'ailleurs, est absent d'Avranches deux mois de l'année, la Société a trouvé uu obligeant concours dans un de ses membres, M. Lebel, libraire, nommé trésorier pour l'œuvre spéciale du vitrail.

19° On comptait, pour rasséréner l'atmosphère un peu troublée par les discussions, et couronner cette longue et laborieuse séance, sur trois sonnets de notre jeune poète, M. Etienne Dupont ; mais il a déclaré que, mécontent de son œuvre, il l'a remettrait sur le métier pour la prochaine séance.

20° La séance est levée, et les membres présents reçoivent le numéro 4 de la *Revue* et le IXe volume des *Mémoires*.

Le Président, trouvant trop incomplète l'énumération des livres offerts, revient sur cet article.

Il laisse de côté la correspondance, dont le dépouillement prendrait toute la durée de la séance ; l'analyse en sera faite par le Président dans la section de la Revue dite *Chronique, Correspondance* et *Bibliographie*. Les livres offerts sont aussi en grand nombre et seront étudiés, dans la même section ; mais le Président croit devoir en citer quelques-uns des plus importants : 1° Le *St-Pair*, de MM. Tardif ;

Digitized by Google

2° Le *Mariage d'inclination* de M. Datin : 3° et surtout l'ouvrage en trois vol. in-folio, le *Dict. des cas de conscience*, livre rare, de Pontas, né à St-Hilaire-du-Harcouët et donné par un confrère nouvellement reçu, M. F. André, lui aussi né St-Hilaire, et archiviste de l'Aube, à Troyes. Il est à la disposition spéc. des membres du clergé appartenant à notre compagnie; 4° l'*Ars poetica* d'Horace trad. en vers anglais par notre confrère Anglais, le cap. Chawner, chevalier de la Légion-d'Honneur de France; 5° Trois belles photographies de la Jeanne d'Arc de M. Le Véel, l'éminent statuaire de Cherbourg, une œuvre originale à laquelle nous consacrons une notice ; 6° Nécrologie du docteur de Besne dans les *Annales hist.*, que nous attribuons à la piété filiale de son fils, notre aimable et dévoué confrère.

On procède ensuite à l'élection de vingt membres :

M. de Chabannes, secrétaire, proclame leurs noms et ceux des présentateurs, et le Président expose leurs titres à l'admission. Ce sont :

1° M. Lenoir, maire d'Avranches, prés. par MM. Saint, Gissot et Oct. Le Chevalier. M. Lenoir, qui se recommande par sa sage administration, son caractère aimable et son esprit modéré, a compris que sa place était bien dans une société qui administre des musées et des collections appartenant foncièrement à la ville et qu'il veut suivre l'exemple de beaucoup de maires de l'Avranchin, comme ceux de Mortain, de Granville, de la Haye-Painel, de Sourdeval, pour ne citer que les chefs-lieux de canton. M. Lenoir avait bien mérité de la Société en acquittant les frais matériels inhérents au grand tableau que nous avait offert M. Renié, comme don d'entrée chez nous et qui est un des honneurs de notre galerie de tableaux. Ce qui en est la merveille, la décollation de St-Jean, doit, selon l'opinion d'au moins trois connaisseurs, être attribuée non à Rubens, mais à Titien, ou du moins à l'école vénitienne ;

2° Le Président en proposant de passer de corresp^t à titulaire, à un membre éminent, ancien ambassadeur, M. H. Fournier, que nous avaient procuré M. et Mme DuParc, ses amis, et en lui exposant que nous désirons nous suffire et pratiquer le *fara da se*, sans demander à l'Etat et au dép^t, a obtenu une adhésion immédiate dans une lettre d'un haut intérêt : « M. le P., je me suis empressé de répondre à votre appel, et j'ai l'honneur de vous remettre ma cotisation de titulaire pour 1889. Puisque ce titre me donne droit de recevoir la *Revue de l'Avranchin*, vous m'obligerez en me la faisant régulièrement parvenir à Vouvray (Indre-et-Loire), où je passe huit mois de l'année. Je ne saurais assez vous approuver,

Digitized by Google

monsieur, et la Société, de vouloir *fara da voi.* Je suis un ennemi très décidé de l'Etat se substituant aux efforts privés, parce que cela finit par supprimer les efforts privés et l'individualité : les nations doivent mourir du despotisme de l'Etat plus que de tout autre despotisme, parce que c'est le pire de tous et tour à tour le plus sectaire de tous les despotismes. V. agréer l'assurance de tous mes vœux de réussite et de ma considération très distinguée, H. Fournier. » Admis à l'unanimité sur la présentation de M. et Mme Couraye-DuParc et du Président.

3° M. le comte de Semallé, à Tours, est présenté par son ami, le sénateur M. de la Sicotière, et par son neveu, M. le comte de Palys. Il est l'auteur de *Souvenirs d'un gentilhomme campagnard*, déjà anciens et introuvables, et récemment il a fait une *Notice sur la paroisse de Semallé,* insérée dans la Revue de l'Orne et offerte à la Société, qui en a fait une étude ; cependant M. de Semallé est d'un âge très avancé et, comme il nous le disait dans une de ses lettres qu'il ne peut plus que signer : « Je suis aux trois quarts et demi aveugle. » Il se rattache fortement à notre pays par le grand domaine de Ducey, dont il nous parle de cette manière : « M. le P., vous parlez de cette belle terre de Ducey, achetée par mon père en 1826 et qui, après sa mort, en 1869, a été attribuée à ma sœur, Mme de Boishue, et qui n'a point encore été attribuée à aucun de ses enfants en particulier. J'en garde un bon souvenir. » M. de Semallé dut l'acquérir de Cambiaso, le dernier doge de Gênes, qui a laissé à Ducey les meilleurs souvenirs, et qui a consolidé le château des Montgommery.

4° Le Président retrouve au fond de sa mémoire de vieux prof. de rhétorique un couple aimable, docile, laborieux, dans une année de classe sans nuages : c'étaient les deux frères Dairou, de St-Jean-des-Champs. Michelet a dit : l'enseignement, c'est l'amitié. On peut dire aussi : C'est une paternité. Le jeune est mort et le vieux maître assista à ses funérailles avec son camarade, M. J. Bouvattier. L'aîné, après avoir exercé honorablement le notariat à Sartilly, vit dans cette localité dans un loisir studieux. Dès que les amis, le maître et l'élève, se sont vus dans l'intimité, l'adhésion de celui-ci a été acquise avec reconnaissance : M. Le Héricher présente M. Dairou d'accord avec M. Sergent : c'est dans l'étude du prédécesseur de ce dernier, de notre confrère M. Jourdan, que M. Dairou a fait ses études notariales.

5° M. le Cte du Tour, ancien ministre plénipotentiaire, officier de la Légion-d'Honneur, un homme de haute distinction, qui a repré-

Digitized by Google

senté la France à Constantinople, à Moscou, à Naples et qui possède un savoir aussi varié que ses diverses destinations. Il est présenté par M. Sergent, notaire, et par le Président.

6° M. J. Couraye-DuParc, attaché à la Bibl. nationale, présenté par M. et Mme Couraye-DuParc et par le Président, nous envoie ainsi son adhésion : « M. le Président, j'ai toujours lu avec intérêt les Mémoires de votre Société, que reçoit la Bibl. nationale ; je serai heureux de les recevoir pour mon propre compte et d'être membre titulaire de cette Société. Je m'en rapporte à vous pour la présentation..... Puisque vous voulez bien m'entretenir de la publication que j'ai donnée autrefois pour la *Soc. des anciens textes*, voulez-vous me permettre de vous faire remarquer que j'ai fait ce travail sans aucune collaboration. »

5. M. Francisque André, de St-Hilaire-du-Harcouët, se présente à nous, précédé par un don de haute valeur, le grand ouvrage, en 3 vol. in-fol., *Dict. des cas de conscience*, par Pontas, lui aussi de St-Hilaire et dont cette ville a donné le nom à une de ses rues. M. André est archiviste de l'Aube, à Troyes : il a eu pour prédécesseur et pour maître un homme, qui est, sans contredit, le premier celtiste du monde savant et dont le nom et l'autorité ont été si souvent invoqués dans notre Revue, M. de Jubainville. Nous comptons sur d'importantes communications de la part de M. André : il nous promet déjà une notice sur Pontas. Il est présenté par MM. de Chabannes et Le Héricher.

6° M. de Longuemare, avocat à la Cour de Caen, membre de la soc. des Ant. de Norm. et de la Soc. française d'archéol. est présenté par le Président et M. Lemonnier, négociant à Villedieu : « M. le P., écrit M. de Longuemare, du château de Vendes, à Tilly-sur-Seulles, vous me demandez en des termes trop gracieux de faire partie de la Soc. d'archéol. d'Avranches pour qu'il me soit possible d'hésiter. Je serai heureux d'être des vôtres et de m'intéresser à l'association que vous présidez. Pour ma part, le concours que je vous apporterai sera bien modeste, mais vous êtes prévenu, monsieur, et puisque vous voulez bien m'admettre parmi vous, vous trouverez chez moi, à défaut de mieux, une grande bonne volonté et un vrai désir de m'intéresser effectivement aux questions que vous traitez... Le n° de la Revue de l'Avranchin m'a été remis fidèlement ; je connaissais depuis longtemps déjà cette publication et par conséquent j'ai pu l'apprécier. »

7° M. le capitaine Robert, percepteur à Sartilly, présenté par M.

Digitized by Google

de Drême du Lion, Recev. des finances à Avranches, par M. Recquier, Percepteur, et par le Président. Le nom de M. Robert et de sa famille évoque de remarquables souvenirs militaires. M. Robert est un des rares cuirassiers survivants de la charge de Reischoffen. Il s'en tira avec quatre balles, tandis que la plupart de ses camarades mordaient la poussière, et les chevaux aussi. Mme Robert est née Latour-d'Auvergne, un nom qui fait surgir et d'Assas, du régiment d'Auvergne, et le premier grenadier de France, le simple, le savant, l'héroïque soldat de la République. Enfin une des filles de M. Robert est dans une des écoles de la Légion-d'Honneur et son fils entre au Prytanée militaire, ou Ecole de la Flèche.

8° M. Gosse, de Champeaux, accepte avec empressement l'invitation de son ancien prof., M. Le Héricher, à entrer dans le corps savant de son pays natal. Officier d'Académie, préparateur au lycée Saint-Louis, membre de la Soc. de physique, il offre un bon nom à enregistrer dans la liste de nos confrères, et tout fait espérer qu'il sera un correspondant producteur. Il est présenté par M. Le Héricher et par son ami et camarade, M. le proviseur Ch. Le Breton, du joli village de la Hoguelle, sur les falaises de Champeaux, le vieux Campels, jolie bourgade, luxuriante de fleurs sauvages, où l'on remarque les habitations de deux hommes de l'Université, MM. le Proviseur Ch. Le Breton et le Principal Duchemin, nos confrères.

9 et 10. Deux excellentes recrues, ce sont: MM. Tardif, père et fils. Le père, M. Adolphe Tardif, conseiller d'Etat en retraite, est professeur d'histoire du droit à l'Ecole des Chartes ; le fils, M. Joseph Tardif, docteur en droit, archiviste paléographe, est sorti élève de cette école, la fameuse pépinière de savants. Ils appartiennent à notre pays, comme habitant une partie de l'année St-Pair, dans la villa Scissy, un nom qui révèle une de leurs études, cette forêt légendaire de Scissy, le vieux nom de Saint-Pair, laquelle a fait couler des flots d'encre et qu'ils ramènent à sa réalité historique dans leur notice hagiographique sur cette ville des saints ; cette notice qu'ils nous ont envoyée nous nous proposons de l'étudier dans cette *Revue*. Ils sont présentés par M. de Lomas, auteur d'une analyse de leur livre, par M. Charles de Beaurepaire et par le Président.

11° M. Alfred Lefresne, de Sartilly, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, présenté par son frère, Proc. de la Rép. à Domfront, et par M. Le Héricher, auquel il envoie son acceptation : « Cher et vénéré maître, *non sum dignus intrare*, mais je cède à vos instances ; je vous envoie mon adhésion. Je suis heureux de répondre à

Digitized by Google

votre appel et d'être invité à faire partie de la Société littéraire et scientifique que vous présidez. »

12° M. le comte de Pontgibaud, au château de Fontenay, canton de Montebourg (Manche), prés. comme membre titulaire par M. le comte Joseph d'Avenel et le Président, répond en ces termes à l'invitation de ce dernier : « Je m'empresse de vous faire parvenir l'expression de ma vive gratitude et de ma haute considération. » Il avait fait précéder sa lettre de l'envoi de deux pièces de poésie : 1° celle sur le *Pommier*, couronnée au concours de la Société de la *Pomme*; 2° Le *Naufrage de la Blanche-Nef*. Voilà le poète sérieux, même élégiaque et tragique, mais il y a aussi en lui le poète spirituel et facétieux. C'est lui qui « mangea un quartier d'agneau » en plein conseil général de la Manche, lorsqu'il fit le rapport en vers sur la prétention de la ville de Saint-Lo à s'annexer un quartier de la commune d'Aignaux qui lui est contiguë, mais séparée par la Vire. M. de Pontgibault réside au château de Fontenay, canton de Montebourg, dont une des beautés est une belle avenue avec la mer au fond et avec ses écuries princières, celles du renommé sportsman, M. le marquis de Blangy.

13° M. Alphonse Lenoir, prés. par son ami, M. Nativelle, et M. Le Héricher, a envoyé de Naples son adhésion empressée à son ancien prof. de rhétorique et nous avons de lui plusieurs lettres qui sont d'un écrivain. Il a beaucoup écrit dans les journaux, dans les *Revues*, spéc. la *Nouvelle Revue*, dite de Mme Adam, sous son nom et sous des pseudonymes, mais il veut être inscrit sous le titre simple de publiciste. Petit-fils d'Abel Lenoir, qui fut un des soutiens de la période périclitante de notre Société, qui, avec une politique modérée et en style pur et classique, écrivit longtemps dans un journal d'Avranches, il est bien de race, car son père, M. Paul Lenoir, architecte, vient de publier un grand ouvrage qu'il nous offre, *Réalisme et Naturalisme dans tous les temps*, dont nous venons d'emprunter l'analyse critique au *Journal des Débats*. Nous attendons de la rue Taitbout (n° 80), adresse de M. Alphonse Lenoir, d'intéressantes communications, appartenant à ce qu'il appelle la nouvelle école.

14° M. Paul Juin, de Ducey, un des bons élèves du collège d'Avranches, élève de l'Ecole des Mines, auj. directeur d'une grande industrie, est présenté comme membre titulaire par son ancien prof. de rhétorique et par le dr Lauret, médecin à Ducey, ami de son père, l'un des bons agronomes de notre pays, M. Paul Juin, dont le cidre, un nectar, obtenu par un procédé à lui, a gagné le premier

Digitized by Google

prix dans le dernier concours agricole d'Avranches. Sa formule est : « ni pépinière, ni pelure et presque pas de pression. »

15° M. Pierre de la Boullaye d'Emanville, au château du Quesnoy, en St-Martin-près-Avranches, présenté par le maire de sa commune, M. le vice-secrétaire, Sosthène Mauduit, par le Président et par son épouse, l'auteur de la très intéressante autobiographie : *Récits de la vie d'une jeune femme.*

16° M. Bachellerie, de Brest, ancien officier de marine, ancien directeur de l'Ecole militaire du Brésil, recemment établi dans notre ville, dans l'hôtel Carville, où il a réuni une fort belle et grande collection d'objets d'art et d'antiquités, est présenté par le Président et le capitaine Périer. Dans une longue visite de M. Bachellerie à nos musées avec le Président et dans la visite de celui-ci à sa collection, il a été aisé de constater qu'il est un connaisseur en peinture et en antiquités; il incline à voir un Titien, ainsi que M. Cyprien Levavasseur, dans notre beau tableau de la décollation de saint Jean-Baptiste.

17° M. Octave Encoignard, prof. de philosophie au collège de Falaise, licencié és-lettres, membre du conseil académique de Caen, est présenté comme membre correspondant par le Président et le Sécrétaire.

18° Le savant botaniste, l'archéologue distingué de St-James, ancien chef de bureau de la préfecture de la Manche, M. Besnard-Locherie, résidant maintenant à Dol, est présenté par les mêmes au titre de correspondant.

Le Président met aux voix ces dix-huit présentations et elles sont accueillies par un vote unanime d'admision.

Un certain nombre de démissions se produisent toujours vers le renouvellement de l'année : tout cela tombe fin déc. et illégalement en janvier, mais il n'importe pas. Le Président esquisse une petite physiologie de la démission dans les Sociétés. D'abord, comme dans tous les procès, où est la femme ? C'est la femme, la ménagère qui tracasse le mari, lequel voudrait bien rester. A quoi que ça sert, ça? l'archéologie, la philologie et tous leurs *gie* ? D'ailleurs, tu ne vas pas à leurs séances. Voilà comme une institution destinée à unir les hommes, à progager de saines idées, à faire l'instruction du pays, à le glorifier dans ses grands hommes, dans ses paysages, dans ses produits, est minée par la femme, par la ménagère. Il y a bien une autre cause, celle-là très respectable, toujours sous-entendue, le *res angusta domi*, et ma foi, *primo vivere, deindè philosophari*... Aussi,

Digitized by Google

la démission de l'aimable et excellent enseigne de vaisseau, M. Richard, auquel le Président a immédiatement envoyé sa carte de bon souvenir, a été soulignée de ces mots : « Car au service de l'Autriche, le sous-lieutenant n'est pas riche. »

Le premier article littéraire du programme, les DEUX ORGANISTES, par M. J. Lavigne, de Mortain, a été lu par Mlle Ida Hubert. Le deuxième, *Le Sphinx*, par M. Maurice Dumont, élève des classes supérieures du collège d'Avranches, a été lu par son auteur, et nous donnons ici cette pièce remarquable, dédiée à son cher ami, M. Etienne Dupont. »

C'est le n° 5 du programme : appelé à la lecture, il répond au nom de

LE SPHINX

Dardant ses seins aigus sur le morne horizon,
Le Sphinx impénétrable, aux prunelles de pierre,
Sur son socle accroupi dans une pose altière
Semble l'énigme immense où meurt notre raison.

Et le Soleil flamboie empourprant sa crinière,
Ses muscles de granit n'ont pas même un frisson,
Et ses yeux entr'ouverts suivent la vision
Des siècles écroulés dans l'ombre ou la lumière.

Il plonge son regard dans le désert sans fin,
Et comme dédaignant tout le néant humain,
Un sourire éternel s'est posé sur sa bouche.

Il garde le secret des peuples disparus,
Des grands rois de Memphis dans la mort étendus,
Et près de leur sépulcre il se dresse farouche.

Le N° 6 du programme est intitulé :

L'ENSEIGNEMENT DANS L'AVRANCHIN, PAR M. ED. LE HÉRICHER, d'après l'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA MANCHE, de 1789 à 1808, par M. Marie-Cardine, agrégé de l'Université, Inspecteur d'Acad. de la Manche, tome Ier. Nous avons déjà, d'après le prospectus, donné une idée de cet ouvrage de notre distingué correspondant : c'est un travail considérable, qui témoigne du zèle que l'inspecteur met à servir l'enseignement, recueil énorme de documents puisés aux archives de notre département. On voit là quel fut l'élan des hommes de 1789 vers le renouvellement et le développement de l'instruction, en quelle estime ils tenaient les fonctions de l'ensei-

Digitized by Google

gnement, que partout ils appellent « les pénibles fonctions de l'éducation nationale, et quels hommes c'étaient que ceux de cette génération, la plus forte que la mère France ait portée dans ses flancs, et dont les enfants, mais affaiblis, surgirent grands encore dans la période de 1830. Nous voudrions prendre davantage dans ce volume de 600 pages, mais nous aurons déjà beaucoup à faire en y relevant ce qui concerne l'histoire de notre collège et les localités que notre Société renferme dans sa circonscription d'Avranches.

En octobre 1790, un membre du conseil du district (l'arrondissement), donnait une pauvre idée de l'instruction générale : « Il connaissait plusieurs paroisses dans le district où il serait difficile de trouver des citoyens capables de remplir les fonctions municipales, mais des hommes qui sachent passablement lire et écrire. » Un autre membre disait que les anciens professeurs du collège d'Avranches étaient tous remplacés par des jeunes gens qui à l'amour de la Constitution joignaient l'amour du travail, qu'il y avait lieu d'espérer que ce collège serait aussi suivi qu'il l'était avant la Révolution, que sa position avantageuse, la salubrité de l'air, la beauté du collège attireront sûrement beaucoup d'écoliers, lorsque les manœuvres des ennemis de la Révolution seront déjouées, que cependant le nombre actuel des écoliers ne pourra fournir aux professeurs une rétribution suffisante, que leurs fonctions ne sont pas moins intéressantes que celles d'un vicaire de campagne, que leur dépense est plus considérable, qu'il est de toute justice de leur accorder le même traitement qu'aux vicaires de campagne. L'assemblée demande pour les professeurs du collège d'Avranches un traitement provisoire de 700 livres par an, payables de quart en quart et d'avance. Le Conseil général accorde un secours de trente livres par mois.

M. Servain (1791), prêtre, Principal du collège d'Avranches, demande à être déchargé des deux tiers de la capitation. Le directoire du district reconnaît que son imposition est excessive. Il est vrai qu'il occupe des appartements au collège et qu'il a dix ou douze pensionnaires. Il y a lieu d'accorder une diminution d'un tiers. En 1790, M. Servain demandait sa part dans le traitement des ci-devant chanoines de la cathédrale, jouissant de la prébende du Hᵗ-Manoir au Val-Sᵗ-Père. Le Directoire renvoie les parties (lui et les chanoines) devant le tribunal. Au 12 mai 1791, requête du même Servain, pour un mandat de 2.866 l., qui lui est dû, en qualité de Principal, par les ci-devant séminaristes d'Avranches qui ne peuvent payer, vu que leurs biens sont vendus : justice reconnue de cette réclamation : la somme sera payée par le trésor du district ; mais

Digitized by Google

le Directoire du dépt considérant que la prébende pour laquelle Servain réclame un traitement n'est pas un bénéfice dont il puisse se dire titulaire, mais comme destiné à payer sa place de principal dont il se trouve privé par refus du serment prescrit aux fonctionnaires, arrête qu'il n'y a pas lieu d'accorder le traitement demandé.

Le fermier des dîmes de Savigny est condamné à payer 120 l. au maître et à la maîtresse d'école de Brécé (alors arrt de Mortain), conformément à son bail. La paroisse de Brécey appartenait à l'abbaye de Savigny.

Les frères de St-Yon (écoles chrétiennes) d'Avranches, demandent des secours pour leur subsistance. Le Directoire du district estime que l'état de ceux qui n'ont point prêté serment exige quelques secours : « Il paraît juste, et l'humanité le commande, de leur accorder quelques effets, jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait statué sur leur compte. » Dans une nouvelle requête ces frères demandent d'avoir leur part d'une certaine somme qui est dans la maison ; le Directoire du dépt autorise trois des frères à partager la somme de 940 livres.

Le sieur Tesson, prêtre, bibliothécaire de la ci-devant cathédrale et actuellement de la nation, réclame son traitement qui est de 120 l., qui lui est accordé. Il est aussi qualifié de bibliothécaire du ci-devant Chapitre. Le supérieur et les prêtres du séminaire d'Avranches demandent diminution ou décharge de leur don patriotique « vu qu'ils se trouvent dans une extrême indigence.» On dit qu'ils sont cinq prêtres, non compris les frères. Le Directoire émet un avis favorable.

En janvier 1792, le collège d'Avranches était dans un état inquiétant: aussi le Directoire du district présenta une adresse pressante à celui du dépt. : « Notre district, un des plus considérables du dépt., est sans contredit celui qui a perdu le plus par la Révolution et a le plus de droits aux secours qui vont être accordés par l'Assemblée nationale. La ville d'Avranches, ne faisant aucun commerce, s'était endettée pour bâtir un collège, qui est le plus beau du dépt. et peut-être même de l'ancienne province de Normandie. La position heureuse de la ville, la salubrité de l'air, le caractère doux et aflable des habitants, faisaient espérer que ce collège serait fréquenté. Ces espérances commencèrent à se réaliser et on devait s'attendre que dans un siècle de lumière, les anciens préjugés cèderaient à la philosophie et que reconnaissant tous les avantages de l'égalité, de la liberté et de la justice, elle devenait la seule voie pour parvenir à toutes les charges sociales, mais le fanatisme a fait évanouir en un moment ces belles espérances. Les anciens professeurs, par une merveilleuse coalition, ont forcé de

Digitized by Google

les renvoyer comme rebelles à la loi ; leur remplacement a servi de prétexte aux ennemis de la Constitution pour retirer du college leurs enfants, de manière que le nombre d'écoliers se trouvant considérablement diminué, il ne reste à la ville pour résultat de ses emprunts que des charges à acquitter sans aucuns moyens pour y parvenir. » Une délibération du 11 Octobre accentue bien davantage la lutte des prêtres réfractaires contre les professeurs et pousse un cri d'alarme dans un long factum.

Toutefois la municipalité et le Directoire demandent un secours de de 522 l. pour les Frères des écoles chrétiennes.

On voit qu'il y avait là dès lors un parti clérical et un parti républicain, et comme toujours et partout, un parti conservateur et un parti libéral ou révolutionnaire.

C'est que les Frères continuaient à tenir leurs écoles, et à la satisfaction générale, puisque le Directoire, « rendant justice aux talents, au civisme et à l'assiduité des exposants, estime qu'il y a lieu de fixer le traitement de chacun des deux instituteurs à la somme de 700 l.

Mais 93 était arrivé, le sombre 93, alors que, selon un mot d'un vieux paysan de Céaux, qui l'avait vu, « le soleil ne se levait pas. » La guerre entre le clergé et la république est passionnément engagée : c'est la lutte à mort. C'est la Terreur : ses proconsuls, les Représentants en mission, appliquent, en les exagérant encore, les atroces instructions de la Convention. En ce temps-là, comme dans toutes les crises des révolutions, il fallait tuer ou être tué : la politique, c'était la peur. De pareils temps peuvent-ils revenir ? On va voir en quel langage le conseil du district d'Avranches fulmine contre le *fanatisme des Bonnes-Sœurs :* « Considérant que le fanatisme est la principale cause des fléaux qui désolent dans ce moment la république, que c'est lui qui aiguise les poignards des rebelles de la Vendée, que c'est lui qui est le prétexte de toutes les atrocités auxquelles on se livre au nom de la religion, qu'il est notoire que le remède violent de la déportation des prêtres refractaires n'a pas produit tous les effets que nos législateurs s'en étaient promis, que la proximité des îles Anglaises, refuge de tous les mécontents, a facilité une correspondance funeste, spéc. dans le district d'Avranches, qu'ils sont secondés dans leurs trames criminelles par les ci-devant Bonnes-Sœurs qui colportent le poison de leur correspondance fanatique et contre-révolutionnaire, arrête qu'il est défendu à toutes Bonnes-Sœurs, qui n'ont pas prêté le serment civique, de continuer l'éducation des enfants. » Or ce serment était assez vague et pouvait être tourné : c'était d'être fidèle à la république française, de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant.

Digitized by Google

Ce n'est pas la IIIe république qui a inventé l'instruction obligatoire et gratuite. Le décret du 29 frimaire an II proclama les deux principes. Instituteurs et institutrices ne pourront prendre aucun élève en pension, ni donner leçons particulières, ni recevoir de gratification des citoyens sous peine d'être destitués. Mais les uns et les autres manquaient dans l'Avranchin. C'est ce que montre une lettre du district d'Avranches au représentant Le Carpentier, en même temps qu'un sentiment de satisfaction sur l'état général de ce pays : « L'esprit public, loin de s'affaiblir dans notre district, se fortifie de jour en jour. » Une des croyances de la République fut qu'on pouvait pétrir une nation et la refaire à volonté avec des lois. « Les prêtres fanatiques sont renfermés, les jours de décade sont fêtés exactement dans toutes les communes et nous voyons se développer les progrès de la philosophie et de la raison... Vous apprendrez avec étonnement combien est grande la disette d'instituteurs et d'institutrices dans le district d'Avranches : »

Sur 116 communes qui composent son arrondissement, on n'en peut compter que trente qui aient trouvé des instituteurs. « Les causes de cette pénurie étaient le départ pour les frontières de tous les jeunes gens de 18 à 25 ans, la fuite des prêtres qui tenaient les écoles dans beaucoup de communes et tous les citoyens ayant reçu de l'éducation étaient employés dans les fonctions pubbliques. Les populations n'obéissaient pas facilement aux décrets sur l'enseignement obligatoire, spéc. dans la commune d'Yquelon : « Dénoncez au juge de paix les parents coupables, etc. »

En brumaire an III, la Convention nationale créa l'Ecole normale et elle invita ceux qui, ayant les qualités requises, désireraient se rendre à Paris « pour y apprendre l'art d'enseigner. » La base des élèves à envoyer par chaque district était d'un pour 20,000 habitants : la population de celui d'Avranches montait à 96.000. Fallait-il envoyer quatre ou cinq élèves ? La circulaire d'invitation aux municipalités était conçue en termes imposants : Ils rendaient bien les aspirations instructionnelles de l'époque : « L'instruction a toujours été regardée, avec raison, comme une des principales sources de la félicité des peuples; son heureuse influence est connue de tous; l'ignorance des nations fut la mesure de leurs malheurs. » Ces derniers mots font penser à ceux d'une autre époque : « C'est le maître d'école allemand qui a vaincu l'armée française. Les élèves envoyés de notre district portaient des noms, encore portés parmi nous aujourd'hui : Oblin, ex-prêtre, Coupard, greffier du juge de paix de Tirepied, Servaitre et Maillard, administrateurs. C'étaient des élèves âgés, des hommes. On nomma un 5e élève : Bournhonet, maire de Précey : « dont le zèle, le civisme et l'activité sont sans bornes,

Digitized by Google

ayant les connaissances et les dispositions nécessaires pour répandre les grands principes qui vont être professés à l'Ecole normale. » Les quatre de Mortain furent Boursin, Fouqué, Lerebours et Robert.

Quand il eut été décrété que les presbytères abandonnés et les mairies serviraient de maisons d'école et que les maîtres seraient des pères de famille, quand on institua dans le district d'Avranches le Jury chargé de les choisir, le choix tomba, quoiqu'il fût célibataire et un peu engagé dans les Ordres, sur un homme d'une véritable valeur, qui a marqué dans l'histoire littéraire de notre pays, où il a eu les honneurs de diverses notices, surtout pour la part qu'il prit à la fondation et organisation de notre bibliothèque municipale, c'était M. Cérisier, ancien prof. de rhétorique au collège des Grassins. Il habitait à la Lande-d'Airou, dans son domaine du Haut-Champ, où celui qui écrit ces lignes a retrouvé une partie de sa correspondance. Du reste, on va voir en quelle estime il était tenu alors, en 1793, selon les termes du Comité : « Nous avons trouvé un sujet bien précieux pour diriger l'instruction dans un district comme le nôtre : c'est le citoyen Cérisier. Cet estimable républicain réunit toutes les qualités, mais il n'est point père de famille. Il serait malheureux de se voir privé de ce bon citoyen qui n'a point d'égal dans notre district ». Malgré son état de célibataire, le représentant Legot autorisa l'administration à le nommer provisoirement membre du Jury d'instruction. — Il y aura quatre-vingts écoles primaires dans le district. La commune du Mont-St-Michel, vu sa situation insulaire, fut dotée d'une école, malgré sa petitesse.

La Convention avait créé l'Ecole de santé, et Le Court, imprimeur à Avranches, Guérin et Havard, officiers de santé, furent nommés pour choisir l'élève que le district devait y envoyer. Leur choix s'arrêta sur René-Julien Bienvenu, de Genêts, âgé de 21 ans, qui, dit le rapport, « a répondu sur les principes de la chirurgie et de l'anatomie, et a annoncé les plus grandes dispositions pour faire des progrès dans l'art de guérir. » Le citoyen Frain, agent national, confirma la nomination. Nous croyons que c'est ce Julien Bienvenu qui rapporta de ses voyages les *gleditzia-triacanthe* qu'on voit au moulin de Genêts, et qui fut maire de cette commune et écrivit un opuscule très fantaisiste sur cette localité et ses environs, spéc. sur la lande de Bivie, ou Beuvaie. Dans le district de Mortain, l'élève admis à l'école de santé (Paris, Montpellier et Strasbourg) est appelé le citoyen Béchet.

Quand parut, en 1793, le décret de la Convention qui créait les Ecoles centrales qui, devaient constituer le second degré d'instruction, alors éclata la compétition des villes pour en avoir une. Coutances fit valoir magnifiquement ses droits. Il devait y avoir une école centrale

Digitized by Google

par trois cent mille habitants : Valognes et Avranches furent choisis. La municipalité de Mortain, qui n'a pas cessé de vouloir un collège, obtint de garder le sien avec deux professeurs. L'Ecole centrale de Valognes ne fonctionna pas, celle d'Avranches subsista seule. On voit qu'Avranches ne viola pas d'abord le principe de centralité départementale : il était au centre de sa circonscription, comme Valognes au centre de la sienne.

Il a déjà, à propos de M. Cérisier, été question de la bibliothèque d'Avranches : le bibliothécaire en floréal, an III, était le citoyen Pinot, qui fut requis pour rendre ce dépôt utile à l'Ecole centrale. Celui-ci demanda un auxiliaire qui lui fut accordé dans la personne du citoyen Bourhonet, élève de l'Ecole normale, « qui réunit la capacité, les talents, la probité à un civisme prononcé et soutenu depuis le commencement de la Révolution. » Pour composer le jury d'instruction près de cette école, furent désignés les citoyens Frémont, Le Court, imprimeur, et Morin, médecin et officier municipal. Pour approprier les locaux du collège à l'usage de l'école, furent nommés l'ingénieur du district Dubois et Fortin, et le Jury lança une circulaire qui débutait ainsi : « Tous les maux qui affligent l'humanité ainsi que tous les vices de gouvernement sous lesquels elle a langui depuis que les hommes sont en société, tirent leur source de l'ignorance et de l'erreur. Hâtons-nous donc de les éclairer et de les instruire ; hâtons-nous de substituer aux fausses lueurs, aux sciences occultes et mystiques, les vérités éternelles de la nature et de la raison. »

On remarquera ce passage que les générations actuelles taxeront peut-être d'un optimisme exagéré sur plusieurs points : « Assise à une lieue de la mer, sur la cîme d'une montagne au pied de laquelle coule une rivière claire et limpide, Avranches présente, par cette position, des points de vue infiniment agréables. Mais ce qui est bien préférable encore à la beauté du site, c'est la pureté et la salubrité de son atmosphère. Jamais on n'y voit régner de maladies épidémiques ; les petites véroles mêmes, d'ailleurs assez rares, y sont presque toujours bénignes. Peut-être est-ce encore autant à l'abondance de ses végétaux, de ses fruits délicieux et en général à une nourriture saine et d'un prix modique qu'à la pureté de son air, que ses heureux habitants doivent l'inappréciable avantage d'une vie longue et pouvant dire exempte d'infirmités. Il est démontré que l'air, agissant sur le corps, une atmosphère pure rend plus saines les opérations de l'esprit. Pluton répétait que Minerve avait choisi l'air serein d'Athènes pour y élever les plus sages des hommes. »

Un gouvernement démocratique ne pouvait pas s'en tenir à organiser l'enseignement supérieur. Il voulait agir sur les masses par la

Digitized by Google

propagande à l'aide de la parole et des livres populaires. Aussi les administrateurs du district d'Avranches se transportèrent dans différentes communes « les plus voisines de la ci-devant Bretagne pour y répandre l'instruction et les principes d'humanité et le dévouement qui doivent caractériser les vrais républicains. Ces apôtres de la liberté ont été partout accueillis fraternellement et invités à retourner les décades suivantes... Les agents du Conseil du district se transporteront dans les cantons de Beuvron-les-Monts (St-James), de Ducé, d'Avranches, de Sartilly et de Tirepied... pour y faire entendre la lecture des lois, écrits patriotiques et discours moraux... Nous avons écrit à la Société populaire d'Avranches pour nommer dans son sein le plus grand nombre de commissaires possible pour répandre l'instruction dans les campagnes, y renouveler l'esprit public et y ramener la confiance. » Ici finit le t. 1er du livre de M. Marie-Cardine, sauf l'Appendice spéc. affecté au collége de Bourigny.

Passons au n° 9 du programme.

LE FERMIER NOUVEAU GENRE

Par M. A. Piquot, de Denneville

.....
.....
Tandis que le Pouvoir.....
Le rustre sans gronder obéit et se range.
Comment pourrait l'Emeute et ses rebellions
Lever son étendard au milieu des sillons ?
Quelques millions de gens à la mine bonasse,
Semés sur le pays, en labourent la face,
Et, tout à leurs navets, à leurs foins, à leur blé.
Jamais l'ordre à Paris par eux ne fut troublé,
Ces natures de terre, aux figures ridées,
Ne se brûlent jamais au foyer des idées;
Pour eux, en dehors d'eux, la vie est un danger;
Ils sont ce qu'ils étaient et qui veut y changer
Sera vite et partout, en rendant ses oracles,
« Un grand faiseur de tours et non point de miracles. »

La faucille en usage au bon temps de Cérès,
Arme encore leur main en dépit du Progrès.
Au fond de nos hameaux, si la jeune Industrie
N'eût chassé quelque peu la Routine flétrie,
Si l'Etat un beau jour, nous contraignant d'agir,
N'eût classé nos chemins pour les faire élargir,
N'eût tiré du bourbier des provinces entières,

Digitized by Google

On en serait encore au règne des bâtières.
La denrée et le grain, le maître et le valet
S'en iraient au marché sur le dos d'un mulet.
Dans sa cuve debout, la fermière en toilette,
Fière d'un jupon neuf dont elle a fait l'emplette,
Par un âne traînée un jour de Fête-Dieu,
Voyagerait deux fois de la ferme au saint lieu.

Sur la rue, autrefois, deux rangs de maisonnettes,
Aux vitres de papier, très basses, très pauvrettes,
Dont l'intérieur obscur, aux parois sans enduit,
Ressemblaient, si l'on veut, aux antres de la Nuit;
Par la porte entr'ouverte, une fumée épaisse,
Apportant une odeur de potage à la graisse,
Ou de chiffons brulés, en tourbillons sortait.
Et, dans ces antres noirs, oui, pourtant on chantait!
Voilà le *vier hamet* ou plutôt le village.
Son nom était de tous le commun apanage;
Tous les noms se fondaient en cet unique nom,
Dont on se baptisait, qu'on fût parent ou non

Le peuple allait nu-pieds — ou, dans le tronc des hêtres,
Se taillait des sabots — courte culotte et guêtres,
Vareuse de *fistoupe* et haut bonnet de peau,
Six mois l'an sans chemise et le rustre était beau!

Les valets de labour couchaient tous à l'étable,
N'approchaient point du feu, guère plus de la table.
En plein champ ils trempaient leur pain, sec, noir et dur,
Dans l'eau de la rivière ou dans le cidre sûr.
Le fermier vigilant ne vivait point d'intrigues,
Avec ses ouvriers partageant les fatigues,
Le sommeil sous l'épine et la soupe au grand air,
Seize heures de travail, si le temps était clair,
Et, loin de déserter avec armes, bagages,
Il élevait dix fils et payait ses fermages.
Ah! c'est qu'en ce temps-là, les Normands étaient forts;
Ils ne craignaient nul homme aux luttes corps à corps;
Grands gaillards de six pieds, aux épaules d'Hercule,
Querelleurs de naissance, ils frappaient sans scrupule,
Faisaient hurler un bœuf sous leur coude de fer,
En poussant un juron échappé de l'enfer.
Les femmes de ce temps étaient grandes et belles,
Dures à la fatigue et compagnes fidèles.

Digitized by Google

Elles prenaient la bêche ainsi que le fuseau,
Et livraient leur mamelle à leurs fils au berceau.

.....

Le bien-être abattit le courage rustique,
Un luxe fier et sot enseigna sa tactique.
De la maison de ferme on vous cacha les lois ;
Pour vous l'on ne parla que de places, d'emplois,
Le Lycée engloutit nos champs et nos ressources ;
Pour faire un seul commis on eût vidé cent bourses.
Mais, hélas ! que d'échecs, de désillusions,
Effacent par des pleurs ces chères visions.
Préférant à l'air pur l'atmosphère des villes,
Au soc indépendant quelques charges serviles,
Le fils du rustre aisé dédaigne son manoir,
Jette son paletot et prend un habit noir,
Il veut être commis dans un des Ministères,
Lampiste, moutardier, ou donneur de clystères.
Le paysan, honteux de son terreux métier,
Croit devoir en rougir et sortir du sentier
Autrefois révéré par les héros de Rome,

.....

.....

Le fermier, nouveau genre, est peu cultivateur,
Très fort en politique et fin dégustateur.
Six jours dans les cafés, à table le dimanche,
Jamais sur les manchons ne paraît sa main blanche.
La fermière éduquée et sortant du couvent,
Chez ses porcs et ses veaux ne va pas très souvent.
Ses doigts longs et menus repincent sa parure
Ou tournent les feuillets d'un roman de luxure,
Ou d'un code idiot de conversation,
Art d'orner la grimace et la contorsion.
Elle ! trop faible enfin pour être ménagère ;
Lui ! l'époux paresseux et d'humeur fort légère,
Font le couple assorti. — Dans ce simple portrait,
J'ai voulu sans scrupule esquisser d'un seul trait,
Non la face de tous, mais celle du grand nombre,
La face qui nous offre un avenir si sombre.

.....

Quand dans ces vastes champs, le travail en honneur
Faisait claquer les fouets, chanter le moissonneur,

Digitized by Google

Que des milliers de mains entassaient dans les granges,
Quand la joie et l'amour débordaient aux vendanges,
Que l'on broyait la pomme en buvant à plein bord,
Alors c'était la vie ! — Aujourd'hui c'est la mort !
Eh ! nos riches sillons demeurés sans cultures,
Appauvris, désolés, sans fossés, sans clôtures,
Ces enclos que Cérès accablait de ses dons,
Sont livrés à la taupe et plantés de chardons.
Ces hameaux écroulés, ces campagnes désertes,
Ces laboureurs crétins aux figures inertes ;
O marasme effrayant dont ce peuple est atteint !
Serais-tu le sommeil du vieillard qui s'éteint ?

—

UNE VISITE

AUX RUINES DE L'ABBAYE DU PLESSIS-GRIMOULT

Par M. Le Monnier, d'Ouffières (n° 7 du programme)

Il y a quarante ans, quand on arrivait au Plessis-Grimoult, par le nord, et que l'on était parvenu au sommet de la colline, à l'endroit où se trouve le camp romain, on apercevait, au sud-ouest, une vieille tour, à la corniche en saillie, et aux angles bien dessinés : elle était isolée dans la plaine et sa vue avait je ne sais quoi de grandiose et d'imposant. En 1862, le propriétaire, assez mal inspiré, et pour éloigner les corbeaux, qui établissaient leur domicile sur cette vieille tour, vendit les pierres à la toise pour construire, au village d'Origny, la chapelle de Saint-Célerin. Elle a depuis ce temps-là perdu sa couronne et elle n'offre bientôt plus qu'un amas de décombres : c'est le cas de dire, avec le poète : « *etiam periêre ruinæ.* » Ces ruines cependant ont leur langage, c'est l'histoire des espérances et des déceptions des hommes et de leurs efforts vers un idéal de bonheur qui n'est jamais accordé pour longtemps à l'humanité.

Je ne sais pas s'il est possible de préciser avec exactitude l'année de la fondation de cette abbaye, mais on reconnaît l'époque de transition entre le roman et l'ogive, c'est-à-dire la fin du XIIe et le commencement du XIIIe siècle. C'était l'âge héroïque de la société chrétienne, le temps où, selon l'expression d'un historien, « la terre se couvrait de la robe blanche de l'Eglise, » le temps où les âmes étaient viriles et fortement trempées et où on croyait à une puissance supérieure, à celle de l'or. La religion alors était la grande affaire sociale,

Digitized by Google

et l'on montrait plus de zèle pour construire un édifice religieux, que l'on n'en montre aujourd'hui pour opérer les merveilles de l'industrie; aussi les architectes étaient très honorés et on les appelait les maîtres de l'œuvre, car la construction d'une église était l'œuvre par excellence. Suivant une tradition populaire, l'abbaye fut construite par trente-trois ouvriers, pendant trente-trois ans : un seul mourut dans cet intervalle. Quoi qu'il en soit, elle était en pleine activité en 1251, l'année où le célèbre archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, fit une visite pastorale à tous les monastères de la Normandie. On voit encore, non loin de Saint-Hilaire-du-Harcouët, les restes de la grande abbaye de Savigny, de l'ordre de Citeaux, où il séjourna plusieurs fois et qui était la maison-mère du prieuré du Plessis-Grimoult. Il ne trouva que quatorze religieux, au moment de sa visite ; ils étaient ordinairement au nombre de vingt, mais six étaient morts cette année-là. Il les trouva, par la grâce de Dieu, dans une bonne situation tant pour le spirituel que pour le temporel : ils avaient près de deux mille livres de revenus, sur lesquels ils prélevaient grandement la part des pauvres. Une petite rivière qui prend sa source au pied de la colline, à la *Mare du Quesne*, entretenait l'eau dans douze étangs qui s'étendaient dans la vallée jusqu'au village de Submergé (*sumergi*). Ils sont maintenant transformés en prairies, il n'en reste plus qu'un seul. Tout le monde sait que cette grande institution du moyen-âge a rendu de grands services à l'agriculture, aux sciences et aux lettres. Le Concordat de 1516, entre le pape Léon X et François Ier, qui accordait au roi le droit de nommer le prieur à toutes les abbayes et prieurés conventuels, lui porta un coup funeste. Les abbayes ne furent bientôt plus que des fermes exploitées par des abbés, quelquefois peu respectables et qui enlevaient aux moines les deux tiers de leurs revenus. Les guerres de religion ne leur furent pas moins funestes : un grand nombre d'abbayes furent pillées et détruites par les Protestants. Il était réservé à la Révolution française de leur porter les derniers coups.

Le souvenir de bienfaisance que les moines du Plessis avaient laissé ne les sauva pas de la fureur révolutionnaire, leur église fut détruite, mais le monastère fut conservé, et c'est encore aujourd'hui une des plus belles habitations du pays. Il n'y avait plus que trois religieux quand la Révolution éclata; pour sauver leur tête ils se retirèrent en Angleterre. La Convention vendit leurs biens, qui avaient été confisqués comme biens nationaux. Quand la tourmente révolutionnaire fut passée, le dernier *prieur* de l'abbaye revint seul d'Angleterre. En 1801, à l'époque du Concordat, il fut nommé desservant du Plessis-Grimoult. C'était M. Mogie, qui a laissé un bon souvenir parmi les populations, par sa bonté, sa piété et son savoir. Il mourut dans les premières années de la Restauration.

Digitized by Google

BOTANIQUE

Les arbres forestiers de l'Avranchin

Par M. Le Héricher (n° 10 du programme)

Nos arbres forestiers. — Quand, d'une hauteur de l'Avranchin, par ex. de la plate-forme d'Avranches, on embrasse, d'un regard semi-circulaire, tout le paysage, on a le spectacle d'une forêt où toutes les espèces d'arbres se confondent. Mais quand, le long des routes ou dans les clairières des bois, on examine les arbres individuellement ou par massifs, on trouve, comme fond, une immense majorité dont le caractère principal est la force dans la stature, les troncs rugueux et chargés de mousses et de lichens et dont la tête s'éparpille en branchages verticaux ou semi-verticaux et surtout dans des dispositions divariquées, comme disent les botanistes, c.-à-d. irrégulières et comme embrouillées, embrousaillées. C'est là la population primitive, indigène, de nos forêts, c'est le fond gaulois, drudique, si vous voulez penser aux chênes. Le nom de Druide vient du celt. *derv*, et *deru*, chêne, dans tous les idiômes issus du gaulois : c'est le même que le grec *drus* ; le mot chêne est latin. Ce fond se compose du chêne, de l'orme, du châtaignier (prob. venu de Sicile, de Catâne), du hêtre, du frêne, du charme, très rare en Avranchin, mais commun dans le Perche, de l'aulne, ami du bord des eaux, du saule qui peut devenir arbre de haute futaie, comme celui près du pont de Saint-Jean-de-la-Haise, comme ceux de Bouillé. Ensuite l'observateur attentif découvre d'autres arbres qui détonnent sur l'ensemble de nos arbres forestiers, soit par la disposition des rameaux, soit par la nature de l'écorce, et qu'il reconnaît pour des étrangers, des arbres naturalisés. Ecartons le groupe varié des conifères, et autres arbres à feuilles persistantes, qui sont évidemment d'une autre race, qui détonnent dans nos groupes forestiers et dont l'aspect morne et triste atteste d'autres régions et contraste avec la légèreté des feuillaisons de nos arbres indigènes. La lumière joue dans la claire ramure des nôtres : leur tête plie, murmure, siffle, chante, tandis que le vent vient s'arrêter sur les conifères drus et raides, immobiles dans leur forme pyramidale, car la pyramide est la formule de la force et le buste humain lui-même est pyramidal. Les conifères n'ont qu'une note, un faible soupir, qui, comme le soupir de la harpe éolienne, semble sortir de la bouche d'un mourant. Mais dans nos arbres à feuilles caduques, il y en a qui ne s'harmonisent pas avec les autres. Le peuplier d'Italie, réfractaire au gui, raide comme un bâton, et droit comme un I, avec ses rameaux effilés parallèles au tronc, se distingue par son port, non seulement entre nos arbres

Digitized by Google

forestiers, mais encore entre tous les autres peupliers, tels que l'*ypréau* de Hollande, le *tremble*, le *liard* et le peuplier noir ou de Virginie, et ceux-ci accusent leur caractère exotique par leur écorce blanche ou grisâtre. Le peuplier d'Italie est exotique, comme l'indique son nom, et vient des bords du Pô ; les autres ont aussi les noms de pays étrangers.

En français officiel, le hêtre a perdu son nom latin de *fou*, *fau* et *fouteau*, dérivé de *fagus* qui est resté dans la langue du peuple, et il a pris le nom germanique *hester* ; voilà déjà une certaine antiquité prouvée ; mais son nom anglais *beech* annonce une date plus ancienne et prob. celtique. Le *fouenn*, du breton, est du fr. déguisé. Le hêtre est, après le chêne, le plus majestueux de nos arbres forestiers et le fût de sa colonne, qu'on appelle *bille* dans l'Avranchin, le rend plus élancé et plus élégant, et si toute une population d'insectes, de mousses et de lichens vit sur nos arbres forestiers et sert à caractériser les indigènes, le hêtre lui aussi s'habille de ces cryptogames, mais plus particulièrement des *jungermanes*, broderie noire en soutache, sur l'écorce bleuâtre. C'est ce que Balzac a bien vu et qu'il a bien décrit : « Les mousses qui, sous le soleil, se changeaient en un velours sec ou brun à reflets capricieux. »

Le platane, en norm. *plane*, s'harmonise bien par sa tête avec nos arbres forestiers, mais il en diffère par sa large feuille, qui ressemble à la patte d'un palmipède, et surtout par son écorce lisse et caduque, sur laquelle le lierre a beaucoup de peine à s'agriffer. D'ailleurs son nom est grec, *platanos*, de *platus*, large, par allusion à sa feuille. L'acacia porte aussi un nom grec et avec le cytise, tous deux à fleurs papillonnées, il se détache par là de l'ensemble de nos arbres. L'insertion des branches dans les gros nœuds du tronc, espèce d'exsudation intérieure, donne au platane une physionomie.

Le sureau n'est pas un arbre forestier, c'est un arbrisseau, à bois cassant, dont le centre est rempli par une moëlle abondante. Bien qu'appelé arbrisseau dans les flores, il peut arriver aux dimensions d'un arbre, comme le plus grand que nous connaissions dans l'Avranchin, au bord de la grève à Céaux. On comprend, en le voyant, son nom d'arbre de judas, en anglais *Judas'tree*, et que Judas s'y soit pendu; son genre de mort nous apprend qu'alors au moins c'était un arbre connu en Orient.

L'acacia avec son nom grec, dont le préfixe indique une chose aiguë, avec son écorce fendillée, de manière à représenter la sculpture flamboyante, avec les épines de ses rameaux, semble être un arbre exotique et nous ne croyons pas très ancienne son introduction chez nous, car son nom chez nous n'est pas plus ancien que le XVIe siècle. Ces lignes du style flamboyant tracées dans son écorce

Digitized by Google

ne veulent nullement dire que ce produit naturel a servi de modèle à la sculpture. Ce type est une dégénérescence de l'ogive et de sa tracerie simple et sévère. Un art tire ses développements de lui-même, ce sont ses évolutions. C'est ainsi que l'ogive est issue du cintre surhaussé ou de deux cintres qui se coupent. C'est par une coïncidence de la nature et de l'art que nous rencontrons des types romans dans les arbres trapus de nos haies et de nos bois, et d'admirables nefs ogivales arborescentes, comme celles, par exemple, de la magnifique allée du jardin de l'Evêché à Avranches.

L'épine noire et l'épine blanche habitent nos bois et nos haies; la blanche est dite *senellier*, de son fruit la *senelle*. De même le néflier; en v. fr. et en patois *meslier*, du l. *mespilus*. Rare chez nous, mais commun en Norm., l'alisier, dont le fruit *alise* est comestible. Très rare encore le *cormier*, dont le fruit, ou corme, donne un cidre dit *cormé*, usité dans le Maine. Deux ou trois cormiers dans l'Arranchin, spéc. dans le parc de M. de la Bastille, en Les Pas, et dans le jardin de M. Le Marchand, aux MM.

L'érable, dont on a tiré le nom du l. *arabile*, lit. propre à la charrue, un mot qui n'est nullement latin, est un mot celtique : notre breton-armoricain possède *rabl*, imité du fr., mais son vrai nom de *scaven-grach* indique une antique origine et fait de l'érable un produit indigène. Mais chez nous ce bel arbre, au branchage de grande finesse, admettant facilement le gui, n'est plus guère qu'à l'état d'arbrisseau. Depuis qu'est tombée la si regrettable futaie, en patois *foutelaie*, de l'Ile-Manière, nous ne connaissons plus que 2 érables à l'état d'arbres dans nos environs, celui qui est à l'entrée du chemin de Ponts à Apilly et celui qui est dans le parc de la Baudonnière, en Les Chambres, chargé de touffes de gui. Nous ne pouvons admettre l'étym. acceptée par Littré : ce serait *acer-arbor*, contracté. En basse Norm. l'érable se dit *gau-chêne* ou *gau-quêne*, litt. faux chêne, *gau* étant un préfixe péjoratif, issu du breton *gwal* et *gau*, faux, mauvais, et se rencontrant dans le même patois, préfixé en *gau-vêche*, la fausse vesce, en *gau-frêne*, l'obier, le *viburnum opulus*, litt. faux-frêne. C'est de ces trois mots de notre patois natal qu'est sortie notre théorie interprétant des centaines de mots et à laquelle s'est rallié Littré lui-même, c'est-à-dire notre *Histoire et Glossaire* de deux préfixes.

Le saule et l'aulne sont des arbres aquatiques formant les bordures des prés et des rivières : nous les croyons indigènes , l'aulne ne détonne sur nos arbres que par la couleur rouge de l'intérieur de son écorce. Si son nom est latin, *alnus*, si l'anglais *alder*, peut se ramener au fr. *aulnier*, il a un nom en langue antique : dans l'armoricain, c'est *guern*. Si le nom du saule est aussi latin et fr., le l. *salix*, si l'anglais *salow* (anglo-saxon *sallowig*, est de la même

Digitized by Google

famille, l'anglo-saxon possède un terme propre à lui, c.-à-d. *willow*, dérivé du saxon *welig*, et plus vieux encore est son nom armoricain, celui de *haleeg*. Ce n'est pas seulement par la couleur de l'aubier que l'aulne se distingue de nos autres arbres ; c'est par un autre caractère : son épithète botanique de *glutinosa*, lui vient de ce que ses feuilles sont gluantes dans leur jeunesse.

Le bouleau, le plus élégant de nos arbres, vêtu de soie blanche, d'où son surnom botanique *alba*, avec ses rameaux grêles et pendants, à fleurs en longs châtons, a dû venir des contrées du Nord, où il est encore prédominant. Si son nom fr. est d'origine latine, dérivé de *betula*, un nom féminin, car en latin tous les arbres sont du féminin, étant considérés comme mère, en fr. ils sont du masculin, comme représentant l'idée d'une force, force en soi et force relative aux autres végétaux. Les Normands ont changé le nom de bouleau en *boulard* et enfin en *bou*. Brébisson dit même *bû*. Prédominant dans le Nord, il a rempli les forêts de la Germanie ; aussi est-il dit en angl. *birch*, en all. *birke*. Mais sa haute antiquité est mieux encore attestée par son nom celtique : *bezvenn* et *bevenn*. Le saule et le bouleau ne sont pas doués d'une grande vitalité : 80 ans est à peu près la limite de leur vie.

Le tilleul est de tous nos arbres forestiers le plus durable : il va jusqu'à 500 ans ; du chêne et du châtaignier on ne peut dire la durée fort inégale : on dit qu'ils vivent plusieurs siècles (V. journal *La culture*). Les noms du tilleul ont des origines latines et germaniques ; *tilia*, en v. fr. *til*, en fr. tilleul, tiré du dim. *tiliola*. Aux environs de Paris, dit Littré, on a gardé le féminin et on dit la *tilliole* ; en angl. c'est *linden*, de même en all. ; mais le breton *tilh* et *tilhenn* n'est pas celtique. Le tilleul ne serait donc pas très antique sur notre sol. Nous le croyons venu de l'Orient : en grec c'est le *philyra*. L'espèce forestière, en Normandie, est le T. *parvifolia*, qu'on trouve dans les forêts et taillis ; celui qui est cultivé dans les parcs et avenues est le *grandiflora* et aussi l'*argentea*. La forte et flexible écorce du tilleul sert, dans l'Avranchin et ailleurs, à cercler, à ligaturer les bouteilles de terre pour les protéger contre le choc et leur donner de la solidité ; cette écorce chez les Latins était dite *philyra*, nom de l'arbre même chez les Grecs. Horace parle souvent de cette écorce comme servant à lier les bouquets et les couronnes.

L'orme est indubitablement un de nos plus vieux arbres : nous n'en avons que deux espèces, le vulgaire ou *campestris*, et l'orme à grandes feuilles. La variété *suberosa* a une écorce crevassée comme le liège. Il y a encore le tortillard. En breton *evlec'hen*, en angl. *elm*, voisin du v. fr. *oulme*.

Digitized by Google

LA JEUNESSE DE JEAN-FRANÇOIS MILLET

Par M. J. Fleury, à Saint-Pétersbourg

I. — GRUCHY

Au bas d'un sentier creux qui se dirige en pente,
Bordé d'ormes feuillus et de ronce agrippante,
Vers la mer qu'on soupçonne au-delà des toits gris,
Dans un pli de terrain, que des hauteurs protègent,
Se blottit un hameau, que vainement assiègent
Les vents du Nord courbant les chênes rabougris.

Les maisons sont en grès, avec d'étroites baies
De granit, encadrant des touffes de fleurs gaies,
Où quelque frais minois surgit de temps en temps,
Où l'on entend causer, rire des jeunes filles,
Qui, tournant leur rouet ou poussant leurs aiguilles,
Exhalent sans grand bruit leur gaîté de vingt ans.

Aucun alignement n'a rangé les bâtisses :
Chacun en construisant a suivi ses caprices :
Tel poussa son pignon, tel renfonça le sien ;
L'un s'enferme en sa cour, tel autre non. Qu'importe !
Personne en s'éloignant ne ferme à clé sa porte.
Le chat seul sert de garde à qui n'a pas de chien.

Le canard se dandine au milieu de la voie ;
Le coq tient son sérail en sultan jaloux ; l'oie
Se rengorge et parfois cherche noise aux passants ;
Près du puits, bourdonnant, comme abeilles aux rûches,
Les femmes, le matin, en apportant leurs cruches,
Font leur provision d'eau fraîche et de cancans.

Tout auprès un vieux lierre aux robustes racines
Sous un lourd manteau vert étouffe des ruines ;
Un ruisseau, qui s'évase en un lavoir joyeux,
Fuit vers la mer, cachant sa course murmurante
Sous un pont de verdure, où la menthe odorante
Rit aux cressons piquants, aux myosotis bleus.

Une de ces maisons surtout est signalée.
Entrons-y : le plancher est de terre foulée ;
La porte, en deux coupée, ouvre sur l'escalier.

Digitized by Google

Le cellier est à droite, à gauche, la cuisine,
C'est là qu'on se rassemble et qu'on couche et qu'on dîne,
Et qu'on se groupe au soir autour du grand foyer.

Auprès de la fenêtre aux vitres en losange,
Une table et des bancs, un placard où l'on range
Les nappes, les boissons, les livres et le pain.
Le lit du maître, au coin, près de la cheminée,
Au pied une lucarne étroite, condamnée,
Dont le haut atteint presque au niveau du jardin.

Pour meubles, dans un angle une baratte à beurre,
Une horloge en sa caisse, à grand bruit sonnant l'heure,
Des terrines à lait, la cruche au col étroit,
Au ventre rebondi, que la fille trayeuse
Porte — pose élégante autant qu'audacieuse —
Sur son épaule gauche en tendant son bras droit.

Deux fauteuils près du feu, quelques chaises de paille,
Près du lit, un rouet qui, lorsqu'on y travaille,
Chante le chant du chat caressant et content ;
Des assiettes le long d'une triple étagère,
Dans l'âtre, un feu flambant d'ajoncs et de fougère
Sous la marmite où cuit le souper qu'on attend,

C'est dans ce milieu, calme et noble en sa simplesse,
Que Jean-François naquit et passa sa jeunesse ;
Cette chaumière obscure eut son premier regard :
C'est là qu'un prêtre ami, qui le trouva docile,
Lui fit lire la Bible et traduire Virgile,
Là qu'un Poussin gravé lui fit comprendre l'art.

II. — LA FALAISE

Millet vécut bien moins chez lui qu'à la falaise.
Enfant, il allait là pour respirer à l'aise,
S'imprégner d'air salin, pour lire et dessiner,
Oublieux de l'école, oublieux du dîner,
Et plus tard. en rentrant de ses longues tournées,
Il allait y rêver des premières années.

Le sol est un tapis vert et nu, parfumé
De serpolet, d'ajoncs piquants, et parsemé
De rocs pointus et de fougères :

Digitized by Google

De rares animaux, chevaux, vaches, brebis,
Libres, ou deux à deux, broutent sur ce tapis,
Sans avoir besoin de bergères.

La falaise en ce lieu forme un vaste croissant,
Coupé d'anses, de rocs, d'îlots, aboutissant
A deux caps que le soir allume :
Dans un enfoncement, Cherbourg avec ses forts,
Sa digue au sein des eaux, ses navires, ses ports,
A peine aperçus dans la brume.

Au milieu la mer vaste et confinant au ciel,
De grands vaisseaux portant un salut fraternel
A des régions inconnues ;
De gros cormorans noirs, des mauves au corps blanc,
Effleurant l'eau, pêchant leur proie, et s'envolant
Pour disparaître dans les nues,

En bas la mer toujours mouvante, frémissant
Soulevant les varechs gonflés d'air, se glissant
Entre les rocs qu'elle submerge,
Reculant, revenant, poussant ses flots fouilleurs
Blancs d'écumes et bleus, imitant les couleurs
Dont Murillo revêt sa Vierge.

Quelquefois on la voit s'avancer à grand bond,
Mugissant, tour à tour crête, abîme profond,
Battant les rochers avec rage,
D'écume blanche et fine éclaboussant les cieux,
Arrachant la falaise et laissant pour adieux
Un flot de varechs qui surnage.

Millet observait tout, la couleur, le contour,
La lumière changeant suivant l'heure et le jour ;
Il observait surtout les hommes;
Laboureurs, charretiers ou haleurs de varech,
Laveuses aux buissons mettant leur linge au sec,
Cueilleuses de noix ou de pommes.

L'un bêche avec effort un sol ingrat et dur,
Tel autre emprunte au sol les éléments d'un mur,
Le pêcheur passe avec sa gaule,
Le meunier poudreux suit ses gros sacs gravement,
La trayeuse revient en portant crânement
Sa cruche luisante à l'épaule.

Digitized by Google

Mais l'artiste observait avec les yeux d'autrui,
Les dessins de Poussin se dressaient devant lui,
Il s'exaltait à ce haut style ;
Il voulait, comme fit son Virgile autrefois,
Des regards d'un Consul rendre dignes les bois,
Et l'effort demeurait stérile !

III. — LA VOIX MYSTÉRIEUSE

Un jour qu'il constatait, en se désespérant,
Qu'il n'arrivait qu'au faux en aspirant au grand,
Il s'endormit sur la falaise,
Quelqu'un alors, quelqu'un qu'il ne reconnut pas,
Lui dit : change de but, et tu réussiras,
La voie où tu cours est mauvaise

Laisse à ton Poussin ses grands bois,
Ses personnages grandioses,
Laisse à David ses doctes poses,
A Boucher ses buissons de roses,
L'œil de chaque artiste a ses lois,
Chacun voit à son point les choses,
Peins-les-nous comme tu les vois.

A quoi bon chercher une idylle
Parmi ces rudes paysans ?
Vois-les toi-même dans leurs champs,
Tu peux, sans évoquer Virgile,
Les représenter d'un grand style ;
Peins-les faisant leur œuvre utile,
Reste sincère, ils seront grands.

Peins-nous le batteur qui cadence
Les coups dont il frappe son blé,
Et sourit du grain envolé
Qui crépite et partout s'élance ;
Peins-nous le vanneur essoufflé,
Persistant dans sa rude danse,
De poussière tout aveuglé.

Peins-nous l'active ménagère
Rentrant avec ses haricots,
Montre, assise sur ses sabots,
La fille des champs cuisinière

Digitized by Google

Attisant un feu de bruyère,
Ou s'appuyant à la barrière
Pour prendre un moment de repos.

Attache au rouet la fileuse
Qui, tordant son fil, se redit
Quelque complainte langoureuse
Qui la charme et qui l'attendrit ;
Représente la lessiveuse
Versant l'eau bouilllante et fumeuse
Sur le linge qu'elle blanchit.

Montre une famille rustique
Réunie au soir pour veiller
A la clarté problématique
D'une lampe de forme antique,
Pendue au *veilleux* familier ;
Cherche partout le trait typique,
En te gardant de détailler.

Peins-nous le veau qui vient de naitre
Et que sa mère avec amour
Lèche, tout en suivant son maître
Dont elle craint un mauvais tour.
Peins les poules qu'on vient repaître,
Le chat sautant par la fenêtre,
Ou le porc grognant dans la cour.

Peins-nous la ferme qu'environne
Le noir silence de la nuit,
Le jardinier que passionne
Le greffage d'un arbre à fruit ;
Peins-nous le vent qui tourbillonne,
L'averse chaude aux champs si bonne,
La pluie épaisse qui leur nuit.

Quand on voit approcher l'orage,
Montre le moissonneur zélé
Courant et se mettant en nage
Pour tasser en trézeaux son blé ;
Montre le haleur faisant rage
Pour attirer jusqu'à la plage
Le varech par les eaux roulé.

Digitized by Google

Figure-nous d'humbles faneuses
Râtelant les foins dispersés ;
Montre-nous les pauvres glaneuses,
Ainsi que Ruth aux temps passés,
Allant ramasser, besoigneuses,
Les épis que les moissonneuses
Ont dédaignés ou délaissés.

Mais s'il advient que tu déploies
Ton art à peindre Louison,
Coupant aux brebis leur toison,
Oublie, il faut que tu m'en croies,
Et Galathée et Corydon ;
Si tu peins la gardeuse d'oies,
Ne songe pas à Maintenon.

Peins-nous, lorsque l'*Angelus* sonne,
Un pieux couple, avec ferveur
Suspendant son rude labeur,
Pour prier la sainte patronne
D'obtenir de Dieu qu'à l'automne
Une ample récolte couronne
Les longs travaux du laboureur.

Peins le grave semeur qui sème,
D'un geste auguste, le bon grain,
Montre, sur ses talons, l'essaim
Des oiseaux picoreurs, emblême
Des faiseurs emportant le gain,
Pendant que l'inventeur lui-même
Dans son grenier crève de faim.

La voix se tut; l'artiste rouvrit les yeux. Personne !
Rien! Aucun autre son que le bruit monotone
Du flot qui, par degrés, dans les rocs s'infiltrait.
La voix, c'était son âme exhalant son secret.
Millet s'était tenu bien souvent ce langage ;
Mais comment résister à tout son entourage ?

Protecteurs empressés, soi-disant connaisseurs,
Critiques en renom et doctes professeurs,
Tous prêchaient le grand art; il suivit leur méthode,
Peignit en noble style et s'enquit de la mode;

Digitized by Google

Le public pour son œuvre eut à peine un regard,
Et l'acheteur alla se pourvoir autre part.
Un jour enfin lassé de se voir méconnaître,
Bravant les conseillers et reniant son maître,
Il ose être lui-même, et le public séduit,
Sur ce nouveau terrain l'encourage et le suit.
Il est triste, d'accord, mais il émeut les âmes :
La grâce est étrangère à ses robustes femmes,
Mais l'objet le plus humble et même la laideur
Sous son pinceau magique atteint à la grandeur.
Il révèle à nos yeux, dans ses pages sommaires,
La poésie enclose en des êtres vulgaires;
Il sait fixer un type en un trait souverain,
L'invisible devient visible sous sa main,
Dans son art patient d'autant plus admirable
Qu'il n'eut pas de modèle et reste inimitable.

A son rang à la fin Millet est parvenu,
Mais vivant il fut pauvre, oublié, méconnu;
La gloire impose aux siens un programme sévère :
Jésus ne fut cru Dieu que tombé du Calvaire.

(Ces vers ont obtenu la médaille d'argent au concours ouvert par la société la *Pomme* en 1887.)

—

LE MONT SAINT-MICHEL

— ODE —

Quis ut Deus !

Salut, rocher béni! salut, Montagne sainte!
Dont la mer vient baiser la formidable enceinte,
Salut, Merveille d'Occident!
L'Archange des combats est ton Prince fidèle,
Toujours tu restas vierge, ô fière citadelle !
Sous ton céleste Commandant.

Douze siècles et plus sont passés depuis l'heure
Où saint Michel traça le plan de sa demeure
A l'évêque Aubert sur ce Mont;
Et depuis cette époque à jamais mémorable,
Puissants et malheureux, d'un concert admirable,
Sont venus là courber leur front.

Digitized by Google

Pierre à pierre on a vu s'élever d'âge en âge
Ce Monument unique, imposant assemblage
Où l'art au sentiment s'unit;
Roman, gothique pur, flamboyant, Renaissance,
Jettent dans ce chef-d'œuvre une magnificence
Ciselée au cœur du granit.

Témoignage de foi, prodige de génie,
Vieux Monastère où règne une étrange harmonie,
Dieu! qu'ils sont beaux tes souvenirs!
Nul ne peut voyager dans ton fameux dédale,
Sans entendre un récit sortir de chaque dalle,
Comme il en sort des grands menhirs.

Mais ici, le croyant, saisi par le sublime,
N'a pas peur, car Michel rayonne sur la cîme
De ce palais bénédictin;
Les pèlerins joyeux clament son cri de guerre :
« Qui donc ressemble à Dieu! » brodé sur leur bannière,
Scintillante aux feux du matin.

Phare géant bâti pour éclairer la France,
Jamais tu ne cessas d'être son espérance
Dans les jours sombres, pleins d'effroi,
Car tes preux chevaliers, qui combattaient sans cesse
Pour Dieu, pour leur pays, tressaillaient d'allégresse
Aux sons puissants de ton beffroi.

Lors, tes Religieux, d'une main charitable,
Donnaient aux indigents large part de leur table,
Quand la disette survenait.
Saluons en passant ces contempteurs du monde,
Au talent vigoureux, au cœur pur comme l'onde,
Que l'Esprit divin dominait!

Qui donc a surpassé leurs conceptions vastes,
S'enchaînant et formant de merveilleux contrastes,
Travaux de maîtres sous le froc?
Vauban même a jugé leur œuvre gigantesque,
Depuis la Basilique et le Cloître moresque
Jusqu'aux murs cimentés au roc.

Noble orgueil des Français! pure gloire normande!
Nid d'aigle, d'où Michel à ses braves commande!
Vaisseau chrétien solide aux flots!

Digitized by Google

Va, j'aime ton aspect, ta splendeur sans égale,
J'aime à te voir dompter la tourmente infernale,
J'aime tes rudes matelots!

J'aime à me souvenir, par la nuit étoilée,
Quand la lune fait voir sa face désolée,
De la dame de Du Guesclin :
Tiphaigne Raguenel, du haut de sa terrasse,
Rêvant du Connétable, interrogeait l'espace
Au crépuscule à son déclin.

Un jour Montgommery, de sinistre mémoire,
Avec ses huguenots, que suivait la victoire,
Tenta l'assaut de ton castel ;
Saint Michel, enflammant ton bouillant capitaine
Et ses fameux guerriers, chassa vers Tombelaine
Ce renégat de son autel!...

Mais, lorsque le bonheur planait sur tes tourelles,
Quand dom Huynes traçait les pages immortelles
De tes fastes si glorieux,
Songeais-tu, beau colosse, à ces jours d'amertume
Où le peuple affolé te lança son écume
A la face même des Cieux?

Pensais-tu devenir asile de tristesse?
O rempart de l'honneur! ô Couvent-Forteresse!
Croyais-tu servir de prison?
Hélas! plus d'un monarque a souillé tes murailles,
Te faisant l'instrument de sombres représailles,
Pour éclaircir son horizon.

L'onde folle n'a pas seule envahi tes grèves,
La Terreur est venue ensanglanter tes rêves!...
Mais ton défenseur veille encor.
L'avenir est à Dieu! Le glaive archangélique
Peut soumettre à ses lois la tourbe famélique...
Debout, Roland! sonne du cor!

Le Pape, ô grand Archange! en couronnant ta tête
Du double don de Rome et de la France en fête,
De la France qui prie et croit,
A voulu de ta gloire illuminer la terre
Et montrer que ton bras est toujours tutélaire
Aux soldats du Christ et du Droit.

Digitized by Google

En ces jours pleins de trouble et d'impiété folle,
De haine et de mépris pour l'auguste parole
Du Rédempteur du genre humain,
Une œuvre salutaire a germé dans la Manche
Et dans la nation, grâce aux prélats d'Avranche,
Nosseigneurs Bravard et Germain.

On a vu refleurir la foi du moyen-âge,
Partout s'est reformé le grand pèlerinage
Au Dominateur de Satan,
La population de la saine campagne
Reste surtout fidèle à l'antique Montagne,
Comme à la voix du Vatican.

Si les fermes soutiens du culte de l'Archange
Ne se rassemblent plus pour chanter sa louange
Dans la Basilique du Mont,
Peuple, soldats, marins, vengeurs des dieux qu'on brise,
Se pressent à l'autel de sa modeste église,
Et fièrement lèvent le front!

Ecoutez donc leurs voix, vibrantes d'espérance,
Lancer à pleins poumons ce chant de délivrance :
Michel! viens à notre secours!
De grâce, prends pitié de la Patrie aimée!
Ranime dans le cœur de sa vaillante armée
La croyance des anciens jours!

Et le vieux roc s'ébranle à leurs mâles cantiques
Et la grève s'émeut à leurs ardeurs rustiques,
Et Dieu sourit du haut des Cieux.
Courage! le salut apparaît à l'aurore;
Michel veut que le monde en son palais l'honore
Comme le faisaient nos aïeux!

JULES DURAND.

Avranches, 26 Janvier 1889.

N° 15 du Programme :

GLOSSAIRE DU PATOIS DU COTENTIN, par M. Alfred Piquot, de Denneville, arr. de Coutances. C'est le quatrième recueil de ce patois que M. Piquot nous envoie : nous en extrayons ce qui a du caractère et de l'originalité : EGALUER, pour galuer, décomposé en

Digitized by Google

gal-luire, éblouir, litt. mal luire, jeter une fausse lumière, un faux-jour. — ENGANNER, tromper : c'est le v. fr. *enganner*, séduire, tromper ; le gl. de du Cange met *engannare* sous *ingenium*, son radical, d'où le v. fr. *engeigner*, et le fr. engin. — EBAUBIR, en v. fr. étonner, mais en Cotentin, *ébaubir*, c'est paralyser par le froid, du l. *balbus*, bègue, l'homme saisi d'un grand froid bégaie. — ESCARBOTTER, et ÉQUERBOTTER, éparpiller, étym. inconnue : ce mot entre dans une formulette du coin du feu, où il y a trois personnes : attise, Louise; souffle, Fitouffle; *esquerbotte*, Charlotte. — ESCLAFFER (s'), éclater de rire; cette onomatopée patoise a passé en français. — ECOUFFLE, cerf-vofant, c'est le v. f. pour désigner le milan, oiseau maigre ; aussi dit-on : maigre comme une écouffle; c'est sans doute l'oiseau héraldique appelé *escouble* ; ainsi la famille de M. Lescouble, sieur de *Ker-escouble*, porte de sable à l'escouble d'argent. Du Cange dit très bien : *escouble*, milan, oiseau de proie, pour *escoufle* : ce nom semble dériver du bruit sourd et sifflant de son vol. — ESCOUVETTE, petit balai, en v. fr. *escouve*, du l. *scopa*, balai : près d'Alençon, forêt d'Escouve. Ce n'est pas une étymol. fantaisiste que *escouveste*, brosse, vergette, qui est dans du Cange, car cette forme veut dire ce qui *escoue* (secoue) la veste, l'habit.— ESCOUER, secouer, du l. *succutere*. — EPINOCHE, chanteplure, fausset; étym. obscène comme tous les mots qui ont cette syllabe forte. — ERENÉ, éreinté, mot bien fait, du l. *ren*, rein : on dit à Avranches un balai *erné*, usé; ailleurs une plume *ernée*, plume à écrire émoussée *Estrif*, dispute, d'où *etriver* ou faire *etriver*, quereller, en angl. *strife*, combat, en isl. *strid*, guerre, attaque.

FÉABLEMENT, pron. *fiablement*, loyalement, en homme féal, du l. *fidelis* : la forme première a dû être *féel*. FRELAMPIER, homme misérable et méprisable; Littré adopte l'étym. commune, mais douteuse, par Frère Lampier, le moine chargé du soin des lampes. FRINGUER, qui explique le fr. fringant, sautiller : Littré dit très bien que c'est le l. *frigere* (trois brèves), sauter, bondir, avec l'interposition de la nasale n. — FISTOUPE, étoffe grossière, faite de laine et d'étoupe, litt. fil-étoupe, sa composition primitive.

GOGUELU, railleur, ricaneur, du v. f. *gogue*, amusement, plaisir, raillerie, mais contrairement à l'étym. de Littré, venant de *gogue*, en Berry (v. Glossaire de Jaubert), espèce de boudin, d'audouille : de là à ripaille et réjouissance, il n'y a pas loin, et ce *gogue* matériel est le radical d'une nombreuse famille. — GROUSSER, murmurer, gronder; avec beaucoup de variantes dans du Cange, sous *groussare*. — GUÉDOLLE, femme de mauvaise vie, rapproché, mais sans rapport, de *guedoufle*, bouteille ventrue. — GUERMENTER, quereller, de même dans du Cange sous *queritonare*, qui n'en est cependant pas l'origine.

Digitized by Google

Habignot, jeune cochon maigre; c'est certainement le diminutif d'un radical inconnu. — *Halecrot*, lisez *halecroc*, litt. croc pour haler; c'est une foène ou fouine, du l. *fodina*, selon Scheler. — *Haitier*, lisez *hastier*, poêle à frire, du v. f. *haste*, broche; Hatelet, morceau de côte de lard à la broche; de là aussi *Hâtilles*, boudins et tranches de porc. — Havet, croc, de *haver*, accrocher, de même en vieux français, au figuré Havets, dents longues. — Herper, s'attacher, s'accrocher, en vieux français *herper*, s'accrocher avec les mains, en fr. harper, d'où le fr. harponner : le radical est tiré de la vie rurale, du v. f. *herpe*, une herse, du l. *hirpex*.

Landier, chenêt de cuisine, pour l'*andier*, par une concrétion commune, comme dans lendemain pour l'*endemain*, luette pour la *uvette*, lierre pour l'*hière*, etc. Ici, nous avons un mot germanique qui est en angl. *hand-iron*, litt. main de fer. On disait le simple *Andier*, à Nancy; et c'est *Andier*, dans le Jura, et *Andin*. Ce *landier*, qui dérive de l'angl. *hand-iron*, pourrait bien être un des rares mots laissés en France par l'occupation anglaise.

Loder, être en mauvaises affaires, « ne savoir où aerdre » *d'aerdre*, v. fr. s'accrocher, du l. *adhærere*. A Avranches, *loder*, c'est mal faire une besogne. — Lourpidon, femme malpropre ; ce mot avec cette signification se trouve aussi dans Rabelais : étym. inconnue. — Méhaigner, mutiler, blesser, causer un *méhain*, v. fr. blessure, du péjoratif *mé*, mal, et *haigner*, geindre. — Mèche, rien, un de ces mots de choses minimes avec une négation, entre, comme point, (*punctum*), comme *brin*, comme *col* (chou), etc., dans certaines phrases, comme « je n'en ai mèche, » c.-à-d. pas du tout. — Meset, du l. *misellus*, en v. fr. *mesel* et *meseau*, ladre, lépreux, devenu en angl. *measles*, pron. *misels*, rougeole et ladrerie du porc. La rue où à Villedieu étaient relégués les lépreux s'appelle encore la *Ruelle-ès-Meseaux*.

Natre, dans Rabelais, fin, adroit; dans le Cotentin, natre, sign. brutal, sanguinaire ; dans du Cange, *nâtre*, avare, sous le l. *natrix*, qui signifie un serpent d'eau. Quels rapports ?

Ord, sale, d'où le fr, ordure, est le l. *horridus* ; les bêtes venimeuses, salamandres, crapauds, vipères, sont appelées les « ordes bêtes. »

Patar, pièce de deux sous, pour frapper la galoche, en bas-l. *patarus*, étym. inconnue. — *Pifre*, gourmand, sale-mangeur, rad. du fr. s'empifrer. Longue explication de Littré non concluante sur ce mot encore fr., dans lequel nous verrions une onomatopée de déglutition bruyante et friande. *Littrelofre* sobriquet de l'Allemand mangeur et gourmand.

Saquier, secouer violemment, du l. *succutere* ; usité en marine dans un coup de *saque* et coup de *souq*. — Solier, grenier, du l. *solarium*, charpente posant sur le sol, du l. *solum*.

Digitized by Google

TALET, homme enclin à frapper brutalement ; du v. fr. *taler*, froisser, faire des contusions ; orig. inconnue, mais certainement le radical du fr. taloche. — TIMBRER, affoler : être fou : timbre, en ce sens vient du latin *tympanum*, tambour et casque. Etre timbré, c'est avoir reçu un coup sur le casque, sur le cerveau, comme être fêlé; en angl. être *crack*, c.-à-d. craqué. — Tinet, mamelles de femmes, abréviation de *petrinet*, petite poitrine. — TIREPETS, seringue.

VAIR, VAIRON, varié, de couleurs changeantes : « yeux vairons. » Vair, qu'on écrit à tort *verre* dans les pantoufles de Cendrillon, lisez « pantoufles de vair », la couleur très estimée au moyen-âge. — VAUCRE, crue d'eau, à Caen, la *crétine* ; *vaucre* semble être le l. *vagari* errer : *vaucrer* en v. f. a le sens d'errer çà et là. — VRÉDOT, fausset, cheville ronde, étym. inconnue. — VREDETTE, jeune fille bruyante et de mœurs légères, litt. qui fait *vredi-vreda*, un type comme Madame Froufrou . — VESNE, une vesse, de même en vieux français.

Le n° 8 du programme : PETITE HISTOIRE D'UN DE NOS COMPATRIOTES, par Mrs A. Longe, correspondante à Norwich (Angleterre), renvoyée à la traduction de MM. Et. Dupont et Ed. Le Héricher, n'a pas encore été traduite. Voici le n° 16, contenant trois morceaux sous le titre de :

LA LITTÉRATURE DES DAMES

1° La CHANSON DES CROISADES, recueillie par « *eune veille fileresse.* »

Refrain : Le cœur de moi soupire,
Il doit bien soupirer.

Entre vous gentilshommes
Qui à la guerre allez.

Si vous voyez mon maître,
Pour Dieu saluez-le.

Comment le saluerais-je ?
Moi qui n'le connais pas.

Il est bon à connaître,
Il est de blanc carné.

Il a la barbe grise,
Et les cheveux mêlés.

Il est de haute taille,
Et de vérette marqué. (petite vérole.)

Digitized by Google

Son écu est de gueules
Et d'argent gironné.

Et son porte-bannière,
C'est mon beau-fils René.

Dites-lui que Notre-Dame,
Un fils lui a donné.

Sur les fonts du baptême
Dimanche il fut porté.

Son parrain et marraine
L'ont nommé Barnabé.

Du nom de son grand-père,
Qui d'une lance fut tué.

2° 4e chapitre d'un livre inédit intitulé : *Etudes sur quelques personnages intéressants*, par Madame ***.

Une personne très répandue. — Dans le monde on donne ce nom à une personne qui va beaucoup dans le monde et qui se prodigue partout; on dit : c'est une personne très répandue ! que de choses renferme ce mot! il est souvent prononcé avec gravité, avec grand sérieux, d'autres fois un peu plus simplement, mais toujours il produit un certain effet favorable pour la personne répandue.

Cependant une personne vraiment répandue a-t-elle beaucoup de mérite? est-ce une grande qualité? ni l'un ni l'autre, et pour moi plus je réfléchis, plus je trouve le prestige étrange; il est vrai que cette personne se répand, elle prodigue en effet à tous les vents son esprit, don du ciel, son savoir, trésor amassé pendant des années d'études et qui se perd peu à peu dans les plaisirs et les futilités; elle répand et prodigue les trésors de son cœur, tout cela est vrai! mais que lui restera-t-il? car elle verse tout au dehors et bientôt le dedans sera vide! Je connais une personne très répandue, si répandue que lorsqu'elle est chez elle, elle n'a plus rien à donner à personne, il ne lui reste plus rien pour Dieu, car son esprit et son cœur sont trop agités; elle n'a plus rien pour sa famille, car elle n'a plus la force de se dévouer; elle n'a plus rien à donner à ses affaires, car elle n'a plus ni temps, ni force, ni courage; il reste une enveloppe usée qui ne renferme plus rien ! Cette personne ressemble à un beau coffre dans lequel on aurait renfermé un trésor; puis quelque temps après en voulant le retirer on aurait brisé la boîte, jeté au vent son

Digitized by Google

contenu, en ne laissant plus rien pour personne, excepté le coffre en très mauvais état.

Mais aussi pourquoi se donner ainsi? pourquoi se prodiguer de cette façon? s'il le faut, ne peut-on pas se prêter un peu, mais ne jamais se répandre ni se prodiguer? ne vaut-il pas mieux revenir toujours et toute entière à sa famille et à ses amis? ne peut-on pas garder le plus possible pour Dieu et pour les siens ces trésors du cœur et de l'esprit qui ne sont vraiment appréciés que par Dieu et par ceux qui nous aiment?

Ne vaut-il pas mieux garder toute son activité pour remplir sans efforts tous nos devoirs?

Je ne sais si j'ai tort ou raison, mais je garde ma conviction pour moi et je ne veux pas chercher ni approfondir davantage; d'autres plus compétents que moi pourront débattre cela plus longuement et avec plus de succès.

Mme ***.

3. Avant l'Angelus, par Mademoiselle Marguerite Beaumont. — « Je vous en supplie, Blanche, mettez ce soir votre robe de crêpe ! » C'est ainsi que je vous ai vue la première fois ! Dans quelques se- » maines vous serez ma femme ! Qu'avez-vous besoin de plaire aux » autres ?.. Moi, je vous adore ainsi !.. »

— « Mais, cela est impossible, songez donc ! une toilette que j'ai » portée deux fois ! Et puis, elle est horrible.... Je n'ai jamais pu la » souffrir... Je suis blonde, cette couleur-là ne me va pas du tout ! » Mon ami, n'en parlons plus ! »

— « Blanche, je vous en prie !.. »

— « Non, non, je serai en bleu ! »

Je l'avais saisie par les poignets et la regardais tout au fond des yeux.

— « Voyons, ma petite Blanche, un sacrifice ; coupons la poire » par la moitié : puisque nous détestons, vous le rose, moi le bleu, » mettez une robe blanche ! »

Je fléchissais sensiblement ; ma fiancée, elle, ne perdait pas un pouce de terrain.... elle secouait énergiquement les frisons de son chignon, et, avec un rire de démon, criait de sa voix flûtée : « En bleu ! en bleu !... »

Impossible de lui arracher autre chose !

— « Blanche, j'ai aperçu à la vitrine de Duvelleroy un éventail de » Chapelin ; si vous êtes gentille, je vous l'apporte ce soir ! »

— « Bleu... Bleu... Bleu !... »

J'étais en proie à une colère froide, je crois que je l'aurais étranglée ! Elle n'avait plus envie de rire : très pâle, les lèvres amincies

Digitized by Google

par la colère, le regard durci et fuyant, la voix enrouée, elle répétait : « Bleu... Bleu... Bleu... »

Je dois avouer qu'elle me paraissait plus jolie dans l'ébouriffement de sa crinière fauve ! En ma qualité d'ancien élève des Pères Jésuites, je me rappelai immédiatement ce passage de l'Ecclésiaste :

« Et j'ai reconnu que la femme est plus amère que la mort, qu'elle » est le filet des chasseurs, que son cœur est un rets et que ses mains » sont des chaînes ; celui qui est agréable à Dieu se sauvera d'elle, » mais le pécheur y restera pris ! »

— « Une fois, deux fois, trois fois... vous ne voulez pas céder ? » vous mettrez une robe bleue !... »

— « Non... non... non, c'est bien entendu !... »

Si Blanche avant notre mariage ne me cédait pas cela, que serait-ce donc après ?. Je lui dis tristement adieu, et je retournaï au séminaire, d'où je sortis avec la robe que vous me voyez sur le dos !... Remarquez, mes chers enfants, comme il faut souvent peu de choses pour déterminer une vocation !...

— « Mais qu'est devenue Blanche, monsieur l'abbé ? »

— « Ah ! quant à Blanche, elle s'est mariée à un drôle qui la rend malheureuse... On dit que ce n'est ni le blanc... ni le bleu... ni le rose... mais le jaune qui lui sied à présent !... »

Et le chapelain, tout rouge de sa malice, se leva... On venait de sonner l'*Angelus* !...

Vitrail de la Soc. d'Archéol. — Maintenant que la Société paraît disposée à ouvrir une souscription pour un vitrail représentant Lanfranc professant à Avranches, accompagné de son disciple saint Anselme, le Président s'est livré à des recherches sur cette glorieuse circonstance pour notre cité.

— Lanfranc, qui fut archevêque de Cantorbery, était un italien, de Pavie, né en 1005; il enseigna, disent les biographies, le droit à Avranches; mais dans le texte des Annales Bénédictines, de Mabillon (t. IV, p. 449), il n'est question que de l'enseignement des lettres : « *Apud Abrincas demoratus, illic aliquandiu litteras docuit.* » Quant au célèbre philosophe-théologien saint Anselme, italien aussi, né à Aoste en 1033, mort en 1109, bien qu'on ait affirmé que lui aussi professa à Avranches (Hist. du Mt S.-M. et du diocèse d'Avranches, par M. Desroches, XIe s., t. 1er) nous n'en connaissons pas la preuve : ce n'est pour nous qu'une supposition qu'on a tirée de sa qualité d'élève de Lanfranc. Le même texte cité ci-dessus ne dit qu'une chose, c'est qu'il demeura quelque temps à Avranches : « *In urbem Neustriæ Abrincas venit, ubi cum aliquandiu demoratus esset ad Beccense monasterium se recepit.* » (Ibidem), *L'Histoire*

Digitized by Google

littéraire de France, des Bénédictins, ne dit pas davantage à l'article Lanfranc, sauf une légère addition : « Etant arrivé à Avranches avec une bande d'étudiants, tous gens de mérite, il y enseigna quelque temps. » (XIe siècle, t. VIII, p. 262). Les professeurs de ce temps-là, traînant à leur suite des troupes d'étudiants, professaient en plein air, devant des multitudes ; ainsi faisaient Guillaume de Champeaux et Abeilard sur la montagne Sainte-Geneviève. Après cette notice, la parole est donnée à M. Mauduit.

A notre dernière réunion je demandai à la Société, au nom de M. le comte de Chabannes et au mien, de vouloir bien ouvrir une souscription pour une verrière représentant Lanfranc et saint Anselme, qui serait placée à l'église de N.-D.-des-Champs.

Le séjour dans nos murs de ces deux grands hommes qui, plus tard, occupèrent successivement le siège primatial de Cantorbery, est assurément un des souvenirs les plus glorieux de notre histoire locale. Il appartient donc à la Société d'Archéologie de rappeler et de perpétuer ce souvenir au moyen d'une œuvre d'art telle qu'une verrière qui sera constamment exposée aux yeux du public.

J'exprimai à notre séance d'octobre le désir que la Société s'inscrive en tête de la liste de souscription pour la somme qu'elle a autrefois décidé d'employer à l'achat d'œuvres d'art. Les membres qui voudront contribuer personnellement à la dépense s'inscriront ensuite, chacun pour ce qu'il lui plaira d'offrir. Et, si nos souscriptions réunies sont insuffisantes, des personnes étrangères à la Société — j'en connais déjà, et M. le Président aussi — sont disposées à se joindre à nous afin de compléter le chiffre qu'il faut atteindre.

Telle fut ma proposition, vous vous souvenez qu'un de nos confrères, qui n'est pas ici aujourd'hui, la combattit très vivement par cette seule raison que, si vous l'adoptiez, vous exciteriez une grande jalousie entre les différentes paroisses de la ville. Il ajouta que nous ne devons pas plus faire un don à l'église des Champs qu'à celle de St-Gervais, par exemple. Je lui répondis que l'église de de St-Gervais est pourvue de verrières et qu'il ne serait pas raisonnable d'en briser une pour la remplacer par celle qui est en projet.

Quelques autres membres présents à la séance, désireux aussi de garder la neutralité entre les trois paroisses, proposèrent de placer notre verrière historique à la chapelle du Collège.

Mais je leur fis observer que cette petite chapelle ne comportait pas une verrière comme celle-là, qui d'ailleurs n'y serait vue que d'un nombre de personnes relativement faible, le lieu n'étant pas ouvert au public. Notre but ne serait pas atteint.

En définitive, ma proposition ne fut ni adoptée ni rejetée : elle fut ajournée.

Digitized by Google

Aujourd'hui, Messieurs, j'ai l'honneur de la renouveler, en ajoutant aux raisons déjà exposées les raisons suivantes :

C'est faire peu d'honneur, ce me semble, aux habitants des paroisses de St-Gervais et de St-Saturnin que de leur supposer d'avance le sentiment de jalousie sur lequel repose l'objection faite à mon projet. On comprendrait jusqu'à un certain point ce mauvais sentiment, étant donnée l'imperfection humaine, si nous votions pour l'église des Champs une somme d'argent sans affectation spéciale : on serait bien fondé à dire que la Société ne doit pas faire un cadeau de ce genre à cette église plutôt qu'aux autres et que les libéralités sont étrangères à son objet.

Mais il ne s'agit pas ici, remarquez-le bien, d'un don pécuniaire : il s'agit de consacrer par une œuvre d'art un souvenir historique qui rentre parfaitement dans les choses dont la Société d'Archéologie doit s'occuper; celle-ci restera donc tout à fait dans son rôle en payant cette œuvre d'art et en la plaçant dans le cadre le plus convenable, là où elle produira le plus d'effet. Or, si vif que soit l'amour du clocher paroissial chez les habitants de St-Gervais et de St-Saturnin, nul n'osera contester que l'église des Champs, malgré les critiques de détail dont elle peut être justement l'objet, est une belle église, qu'elle est la plus vaste et la mieux située des églises de la ville, et celle qui, par conséquent, sera toujours la plus visitée. C'est donc là naturellement que l'objet rappelant le souvenir historique, dont Avranches est fière, doit être placé.

Je crois bon d'ajouter, quoique ces motifs soient d'un ordre secondaire, d'abord que l'Ecole de Lanfranc se trouvait, sans aucun doute, sur le territoire de la paroisse des Champs, puisque toute l'enceinte de notre vieille cité fait partie de cette paroisse ; ensuite que c'est encore sur la même paroisse que, de nos jours, sont situés le collège et toutes les autres écoles de la ville, sauf une seule.

Je dirai enfin qu'il s'est passé, depuis notre précédente séance, un fait qui achève d'ôter toute indécision dans le choix de l'église. Celle de St-Gervais a ses verrières depuis quelque temps déjà, comme nous le savons. Il en est autrement à St-Saturnin où quelques fenêtres seulement en sont garnies. Mais M. le Curé de cette dernière paroisse, ayant manifesté tout récemment le désir de compléter la décoration en vitraux de son église, a trouvé, en quelques jours, dans cette généreuse ville d'Avranches, des donateurs de verrières pour toutes les fenêtres qui en manquent encore. Il ne reste donc plus, vous le voyez, que l'église des Champs qui puisse recevoir la nôtre.

Après ce rapport de M. Mauduit aussi clair que décisif, le Président donne lecture de la demande que M. l'Archiprêtre d'Avranches fait à la Société de son concours pour les deux statues de Lanfranc et

Digitized by Google

de saint Anselme qu'il destine à la tour projetée de St-Gervais. La Société décide qu'elle statuera sur cette demande lorsque cette tour sera construite ou en construction.

M. le Président met aux voix l'adoption en principe de la proposition de MM. Mauduit et de Chabannes. Elle est adoptée. Pour les moyens de réaliser, sur le rapport de M. le Trésorier, A. de Tesson, elle décide que la somme destinée aux œuvres d'artistes du pays sera consacrée au vitrail pour le chiffre de 500 fr. et qu'une souscription pour parfaire la dépense, qui sera au moins de 2,000 fr., sera ouverte parmi les membres de la Société. On vote, à une forte majorité, que le vitrail sera affecté à une fenêtre de N.-D.-des-Champs. Enfin on institue une commission dite du vitrail, composé des membres du Bureau et de trois artistes : Mlle Beaumont, M. de la Varde et M. Cyprien Levavasseur. Comme notre Trésorier a déjà une lourde tâche et qu'il est absent deux mois de l'année, M. Lebel, libraire, veut bien accepter d'être le trésorier spécial du vitrail.

Au dernier numéro du programme de cette séance étaient inscrits : Trois sonnets : *Vaucouleurs, Orléans, Rouen,* par M. Et. Dupont, mais l'auteur, peu content encore de son œuvre, a demandé d'en retarder la présentation. La séance est levée, et on distribue le 4e no de la *Revue de l'Avranchin* pour 1888 et le IXe vol. des Mémoires. Une liste de souscription, ouverte immédiatement pour le vitrail, reçoit un certain nombre de signatures.

CHRONIQUE, BIBLIOGRAPHIE ET CORRESPONDANCE

Décembre 1888

Omission au compte-rendu de la séance du 3 mai 1888 des noms des membre admis dans cette séance. Ce sont les titulaires : MM. Lemardeley, avoué; Houssard, fabricant d'objets d'art et d'église; Manet, négociant; Recquier-Desjardins, percepteur; Lauret, docteur-médecin; Guérin, retraité des douanes; Dupont, maire de St-Quentin: Regnault, professeur; Renard, commandant du génie; Nativelle, industriel; Laveille, professeur; Maincent, notaire; Durel, négociant; Elliet, industriel; Albert Juin, industriel; correspondants : M. Hamilton, de l'Université de Cambridge, à Richemond, Surrey; M. Rubner, prof. au gymnase de Nuremberg, Bavière.

« Je viens encore abuser de votre obligeance et vous prier de vouloir bien me faire traduire la lettre ci-jointe : quoique je

Digitized by Google

n'aie plus guère le temps de m'occuper de mes poules, je suis assez curieux de savoir ce qu'un Sicilien peut leur vouloir. » E. Garnot.

On demande des renseignements sur les poules de Campine, sur leur fécondité, dans cette lettre que Mlle Ida Hubert a traduite, et elle est à l'éloge de M. Garnot, comme on peut le voir dans le début qui est facilement compréhensible : « *Ho letto sui giornali il vestro nome uno di migliori di Francia...* »

Une juste réclamation nous est adressée par l'intermédiaire de notre secrétaire, comte de Chabannes, par M. Louvel père, au sujet d'une note de notre dernière *Revue*, p. 126. C'est par erreur que M. Jacquier est désigné comme directeur des sculptures de l'église de N.-D.-des-Champs. M. Jacquier est bien le directeur de l'école de sculpture de Caen, mais il n'est que l'auteur des deux autels du transept de cette église, dons particuliers, en dehors de l'ensemble de monument dont les sculptures ont été réglées par M. Théberge, auteur du plan, et exécutées par les soins de M. Louvel, seul chargé des travaux.

Notre excellent confrère, à Ouffières (Calvados), M. Le Monnier, prof. en retraite, nous envoie un article qui a été mis au programme : *Une visite aux ruines de l'abbaye de Plessis-Grimoult*, dans l'automne de 1888.

M. le comte de Pontgibaud nous offre diverses poésies de sa spirituelle ou émouvante composition : *Triste histoire* (naufrage de la *Blanche nef*), une poésie sur la *Pomme*, couronnée au concours de ce nom.

Fin d'année, selon l'usage, quelques démissions plus que compensées par de nouvelles adhésions. La femme, la ménagère, demande cette économie, et le mari se soumet, pour avoir la paix.

M. Le Gras, de Granville, se retire « avec l'expression de tous ses regrets. » M. Morin, sous-insp. de l'Enr. nous écrit : « Mes déplacements continuels ne me permettant pas de prendre une part utile aux travaux de la Société. »

Notre zélé corresp^t à Denneville, arr^t de Coutances, M. A. Piquot, nous envoie un petit poème satirique : *Le fermier nouveau genre* et la suite de son *Glossaire du Cotentin* ou patois de ce pays comparé avec la langue de Rabelais : inscrits au progamme et lus dans cette séance.

Digitized by Google

M. V. Brunet, à Vire, historien et folkloriste, qui nous prépare un travail sur Brécey, et à qui le Président avait adressé une note d'une Revue folkloriste américaine, y répond par l'envoi de n^os de la *Revue des traditions populaires* à laquelle il collabore activement.

De Berlin, invitation à notre Société à donner un compte-rendu de ses Mémoires à la Revue allemande, *Année archéol.* et *philologique*, à raison du dépôt de deux exemplaires. Pour cela, nous ne sommes pas assez riches : de notre 7e vol., il ne reste presque rien ; le 8e va être bientôt épuisé ; le 9e est en distribution.

M. Vendryes, confrère corresp^t à Paris, au Ministère de l'Inst. publ., avise le Président de l'envoi de livres de lecture que le Ministre vient d'accorder à la commune de Céaux « dont l'école est dirigée avec beaucoup de zèle par M. Poullain. » Même envoi à M. S. Mauduit, notre vice-secrétaire, maire de St-Martin, près Avranches.

Un article anonyme (nous savons qu'il est d'un de nos membres à Granville) inséré dans l'*Opinion de la Manche*, sur le *St-Pair* de MM. Tardif, avait excité le vif intérêt du Président. L'adresse de ces messieurs ayant été demandée à M. de Lomas, celui-ci a répondu le plus aimablement, et de tout cela est résulté la précieuse adhésion de MM. Tardif, pour être présentés comme titulaires à une prochaine séance. Ils ont été reçus à la séance actuelle.

Nos correspondantes à Norwich (Angleterre), Mme et Mlle Longe, remercient le secrétaire de l'envoi de nos *Revues* et nous envoient une intéressante histoire arrivée en France pendant la Révolution.

M. Yvon, naguère habitant Avranches, où il était conseiller municipal, avait demandé à M. Le Héricher, pour un artiste de ses amis, les scènes de l'histoire du M^t St-Michel qui pouvaient se prêter à la représentation par la peinture, la sculpture, le modelage. Celui-ci lui a envoyé la série suivante de tableaux : 1° La légende de Satan et de l'Archange, le 1er bâtissant l'édifice actuel sur le Mont et l'autre construisant un palais de cristal sur Tombelaine ; 2° La révélation à saint Aubert par l'Archange qui de son doigt lui perfore le crâne : sculpture du portail latéral ; 3° Henri II,, roi d'Angl. et duc de Norm., mangeant au milieu des moines avec le plus illustre des abbés du Mont, Robert de Torigny, dans le Réfectoire, chef-d'œuvre du XIIIe siècle ; 4° Raoul de Villedieu, abbé, bâtissant le cloître au sommet des édifices du Mont ; 5° L'abbé Pierre Le Roy, XIVe et XVe siècle, construisant Belle-Chaise. C'est l'imposante entrée de l'abbaye guerrière, collée sur le portail du XIIIe siècle. 6° Louis XI instituant l'ordre

Digitized by Google

de Saint-Michel dans la Salle des Chevaliers. L'abbé Rob. Jolivet bâtissant les remparts dont les pieds posent sur la grève, architecture militaire, belle à reproduire dans ses lignes et son site; 8° Le mont assiégé par les Anglais, xve siècle, avec les bombardes qu'on voit encore à l'entrée, abandonnés par eux, soit par suite de retraite militaire ou devant l'arrivée de la mer. Représenter le chef G. d'Estouteville, d'après sa statue équestre qui est dans le musée d'Avranches; 9° L'abbé de Laure, ornant le chœur de l'église de vitraux représentant le sacre des rois de France; 10° Les soldats de Montgommery, xvie s., montant à l'assaut de l'abbaye du côté de Tombelaine; 11° La cage de bois, dite de fer, renfermant le journaliste Dubourg enlevé en Hollande par d'Argenson, ministre de Louis XV; 12° Troupe de pèlerins dans les grèves; 13° Les prêtres réfractaires entassés comme prisonniers dans l'abbaye en 1792; 14° Incendie de l'église en 1827, les prisonniers concourant à l'éteindre; 15° Evasion manquée de Barbès descendant du Saut-Gautier; 16° Evasion nocturne de Colombat à travers les grèves, guidé par le reverbère de la Rive.

A la rentrée de la Cour d'appel de Paris a été prononcé l'éloge de M. Ch. Carpentier, conseiller près la Cour. L'orateur est un homme de talent et de cœur qui a apprécié un homme de talent et de cœur, avec cette justesse d'appréciation, cette sobriété dans les termes et ce relief dans le jugement qu'on peut caractériser par ces mots : ni trop ni trop peu. Cet éloge nous a été communiqué à Tirepied, dans cette habitation des Rues, domaine paternel, où Ch. Carpentier préparait le nid de ses vieux jours, où une femme dévouée et une fille aimante gardent pieusement son souvenir.

Une excursion de trois confrères, MM. de Besne, Garnier, Le Héricher, pénétrant dans la région forestière de Saint-Nicolas-des-Bois et de Saint-Jean-du-Corail-des-Bois (*corail* ou *corroi*, terre argileuse), où la scabieuse est la plante dominante. Visite au châtelet de St-Nicolas, à notre confrère aimable, M. de Besne, et à la Pérelle, résidence de notre fidèle associé, M. Belloir. Nous lui parlons de son père, l'agréable fabuliste, un de nos ancêtres dans la Société; il nous apprend que le fin et lettré vieillard a laissé en manuscrit la traduction en vers de l'*Enfer de Dante*. Nous en espérons la communication.

M. le contre-amiral Guérin-Duvivier, à peine arrivé à son nouveau poste, à Rochefort, où il est major-général de la marine, dès l'avis de son admission, exprime ses remerciements « pour le bon accueil fait à sa candidature » et nous assure de « son concours empressé toutes les fois qu'il pourra le donner à notre œuvre ».

Digitized by Google

M. Deuve, lieutenant de vaisseau à Cherbourg, envoie tous ses remerciements à ses confrères « pour avoir bien voulu l'admettre dans notre savante Société ».

M. Gilbert, ancien pharmacien, se retire pour le motif suivant : « Depuis longtemps j'ai cessé d'assister à vos séances ; la vieillesse, avec son cortège de maladies, en a été la seule cause. »

De Guernsey, démission de M. Labussière : « Etant toujours malade, je me vois contraint de renoncer à la lecture de votre intéressante *Revue* et, bien à regret, de vous prier d'accepter ma démission, car je considère comme un honneur d'être membre d'une Société aussi bien composée. — De tout cela, on pense ce qu'on veut, mais ce qui est certain, pour ces démissions, c'est : nul grief contre notre Société. — Notre poète classique satirique, M. Jourdan-Lavigne, de Mortain, fait « des vœux pour la prospérité de notre Société » au renouvellement de l'année. — Même date, M. Romdahl, dont nous avons analysé le glossaire du Val-de-Saire, nous envoie son compliment de correspondant, avec sa photographie (une belle tête vraiment, mais plus du Midi que du Nord), signée du titre de Proviseur du lycée de Lincoping (Suède), où il était naguère prof. de philosophie.

La fête du collège d'Avranches qui vient d'avoir lieu et qui touchera les cœurs des nombreux anciens élèves que compte la Société, est pour nous l'objet d'un rapport dans cette Revue : d'autres se sont chargés de ce devoir dans deux journaux de la localité. Nous n'avons plus rien à en dire, sinon qu'elle a dépassé en splendeur, en solennité, en œuvres musicales, celle de l'année dernière: le mérite de cette belle organisation revient au digne Principal, M. Effosse. Qu'on permette à un auditeur de réunir quelques notes : M. P. Bouvattier, de sa voix de ténor profond, a chanté avec âme l'hosanna de Beethoven, M. Plunier a charmé et exalté dans son Elévation dont le début a rappelé la dernière pensée de Weber, mais le reste en s'en éloignant n'en a pas été moins pathétique, et son violon n'en a pas moins gémi, pleuré, sangloté. La messe a été « *molt bien orguenée* », pour prendre un mot à notre vieux trouvère, G. de St-Paer, et nous en faisons nos compliments à celle et celui qui ont tenu l'orgue ou harmonium. Que dire du salut, sinon que c'était de beaucoup mieux encore.

M. le dr Roger, du Havre, nous offre un discours étendu, prononcé à la Société ouvrière dont il est président. C'est une thèse contre la liberté du travail et en faveur du retour aux corporations. Il nous annonce la biographie d'un ancien doyen de la Faculté de médecine

Digitized by Google

(1718). Pour sa grande œuvre sur les médecins normands, au nombre de 300, je crains, dit-il, qu'ils n'attendent assez longtemps... Je voudrais bien satisfaire à votre demande et vous envoyer les médecins Avranchinais ou mieux les médecins Manchais... En tout cas, vous voyez que je *labeure* toujours et que je me repose de mes courses en causant avec ces bons et chers amis, les livres, et vous pourriez, je crois, vous rappeler ce mot que nous aimions autrefois à vous entendre dire : « Mes garçons, je suis content de vous ». Votre théorie, mon cher docteur, chrétien philantrope, est très séduisante : les maîtrises et les corporations avaient du bon ; elles imposaient des chefs-d'œuvre et maintenaient la discipline ; mais les rétablir, c'est impossible ; on ne fait pas remonter un courant jusqu'à sa source, et l'idée de liberté a grisé les nations modernes.

M. Sarot, avocat à Coutances et auteur des livres recherchés sur la Révolution dans la Manche, recevant une de nos publications, remercie M. Le Héricher « de son gracieux envoi des très intéressantes publications de la Société archéologique avranchinaise. »

Notre confrère à Sartilly, M. Hubert, pharmacien et prof. à l'école d'agriculture du lieu, avise le Président de la découverte qu'on vient de faire de deux sarcophages avec ossements : « Ne pouvant en déterminer l'âge, il serait heureux d'avoir la visite de son ancien maître et savant Président.» M. le maire de Sartilly, le dr Lemesnager, est venu en personne joindre sa demande à celle de M. Hubert, et le President s'est rendu sur les lieux, pédestrement, accompagné de son vieil ami, M. Fauchon, de Terpsichore. Il en est résulté un rapport inséré dans cette Revue et un autre dans l'*Opinion de la Manche*.

Notre fidèle associé, M. Gardin, de St-James, au fond de son cabinet de vieilleries, bois sculptés, faïences, cuivres et autres antiquités, saisit avidement toute occasion de nous faire quelque envoi. Aujourd'hui, comme cadeau de Noël, il nous envoie un Noël très curieux de style et de naïveté. On y voit que les bergers offrent « des joyaux très beaux que Jésus loue et prise. » C'est un Noël lorrain, d'après les noms locaux, de Nancy, de Tombelaine, (ce mot, petite tombe, n'est pas très rare), et des communes rurales, Champignolles, Lay, Laxon, etc. La première strophe donnera une idée de l'ensemble :

Bourgeoisie de Nancy,
Ne soyez en souci ;
Soyez gaie et gaillarde,
De cette journée — ici

Digitized by Google

Que naquit Jésus-Christ
De la Vierge Marie.
Auprès du bœuf et l'âne, dondon,
Cette Vierge accoucha, lala
Dans une bergerie.

JANVIER

Une pluie de cartes de souhaits de bonne année qui témoigne de l'affection et de la sympathie de nos confrères envers la Société. Ecartons ce qu'elles ont de personnel. M. L. David, juge à Mortain, offre ses hommages et deux ex. de poésies, qu'il vient de de publier. Lues et étudiées avec un un vif plaisir, elles seront l'objet d'un compte-rendu. M. Le Conte, juge à Bernay, adresse avec ses respectuenx souhaits ses remerciements à M. Le Héricher pour la note que celui-ci lui a communiquée et qu'il utilisera dans son futur travail historique sur St-Denis-le-Gast. M. A. Joubin, curé de Savigny, à ses souhaits, ajoute qu'il fera prochainement visite pour faire part « des belles découvertes archéol. faites dans son église. » De notre très littéraire confrère à St-Hilaire, M. J. Le Vallois, une missive développée, où nous remarquons un éloge de haute estime de notre défunt confrère, M. Ygouf, confirmant et complétant la notice que nous avons consacrée à sa mémoire. De M. A. Garnier, l'artiste et le bibliophile et même le bibliomane de la Noblerie, à Cuves, compliments et souhaits chaleureux, dévoués, enthousiastes.

Une lettre de Tours, de M. le comte de Semallé, exprime son regret de n'avoir plus à donner des exemplaires de ses : *Souvenirs littéraires d'un gentilhomme campagnard* : « J'ai compris que j'avais eu tort d'oublier la ville d'Avranches dans l'envoi de ces souvenirs. Je me suis décidé à y envoyer un des ex. que je m'étais réservés et qui était coupé. J'aurais voulu rattraper quelque part un ex. pour notre Société, mais je n'ai pu y réussir. »

Arrivé, fascicule trimestriel de l'Ac. d'Hippone (Bône, Algérie), plein d'inscriptions et de fragments d'inscriptions habilement restaurées. La philologie a quelque chose à y puiser pour la persistance des noms de divinités et de la topographie. Ex. : Marsa (*Marsua*); Chemtou, anc. *Simittu*; Sabeïtala, anc. *Sufetula*; « on n'a pas de peine à reconnaître dans le nom de *Melkart*, la forme grecque de *Melicertes*, l'Hercule tyrien, considéré comme le dieu de la navigation. » (p. XCII).

Fin de déc. : A paru nomination, au titre de commandeur de la Légion-d'Honneur, de M. le contre-amiral Regnault de Prémesnil,

Digitized by Google

d'Equilly, membre de notre compagnie, ancien chef de la station de Granville, et au titre de chevalier de la Légion-d'Honneur, de M. Louis Pinel, d'Avranches, lieutenant de vaisseau, aussi notre confrère.

Le catalogue de l'exposition internationale du *Blanc et noir* nous est adressé. C'est un choix parmi les dessins, gravures et fusains de cette exposition et dans cette élite a été admise l'œuvre d'un confrère qui nous touche de près par le cœur et le talent. Ce fusain, signé Potier de la Varde, représente un vallon de St-Pair. Après s'être promené sur un ensemble de terrains embroussaillés, l'œil s'arrête sur deux groupes d'arbres feuillagés, car c'est un paysage d'été, puis sur un groupe humain, animant cette solitude, et sur une corne d'étang qui pourrait bien être un coin de la mare de Bouillon : l'ensemble respire le repos, le calme et invite à la rêverie et à la méditation. Quant au mérite technique, au faire, au procédé, il est connu depuis longtemps, et ce dessin mis dans la galerie des réserves qui forme ce catalogne est une consécration nouvelle du goût et du talent de l'artiste. L'autre fusain exposé représente *Vallée du Thar à Kairon* et tous deux sont signés Bernard P. de la Varde, élève de Lalane (livre communiqué à nos artistes, spéc. à Mlle Beaumont).

On nous envoie un récit de chasse au renard, intitulé *Chasseur intrépide*, où nous croyons reconnaître la manière vive et animée d'un de nos confrères, supposition qu'appuie une signature discrète « Cte. de R. » : Ce récit se termine par l'exécution du maraudeur : « Comme il faut que tout ait une fin ici-bas, on fit une justice bien méritée au mangeur de volailles et on le condamna à payer de sa vie, trop longtemps vagabonde, les forfaits nombreux, dit-on, qu'il commettait dans la contrée. » Cela nous rappelle un exploit cynégétique du même genre, dont le narré fut soumis, au point de vue du style, à un professeur de notre collège, par le grand veneur, Edmond Le Masson, d'Avranches, qui a écrit des livres, devenus classiques, sur la chasse, spécialement la *Vénerie normande*. Le Masson avait la rédaction pénible, mais étant d'une grande vigueur, comme l'autre Nemrod, son ami, Le Moine, de Mesnil-Garnier, et étant de caractère gai, il voulait réveiller la couleur de ses rudes exploits par des tons vifs et tranchés, c'est-à-dire par de l'esprit. Or, ayant pris une renarde, en train de manger ses enfants, il crut avoir trouvé un bon trait dans une phrase : « Nous nous disposâmes à lui faire subir la peine du talion. » Mais, permettez, dit le professeur, vous avez donc mangé la renarde, ce que veut dire la peine du talion ; ici talion signifie que qui a mangé sera mangé. — Mais non, dit-il, rendre la

Digitized by Google

renarde, c'est détestable à manger. Et cette rédaction fut changée pour l'impression ; on substitua un trait, moins piquant, mais plus précis.

« Je suis à vous pour tout ce que vous voudrez. » C'est ainsi que répond à l'invitation de son vieux maître un ancien élève de bon souvenir, M. Al. Le Noir, écrivant de Naples, fin de décembre, une aimable lettre où il y a beaucoup à garder : « Cher et vénéré maître, je réponds à votre lettre adressée à la *Nouvelle Revue* et qui a couru après moi à travers l'Italie. Certes, j'aurais toujours eu un bien grand plaisir à recevoir de vos nouvelles, mais une lettre de vous, au milieu d'un voyage qui me ramène à l'époque où je traduisais Virgile et Horace, il faut avouer que c'est de l'à-propos. Quel adorable pays ! c'est là qu'il faudrait venir étudier Cicéron, Tacite, Pline et *tutti quanti*. Vous voyez, mon cher maître, que nous ne sommes pas si loin l'un de l'autre qu'on pourrait le croire, et tantôt en longeant les rues désertes de Pompeï je ne savais m'empêcher de penser à Avranches et à celui qui me fit lire le premier cette admirable description de l'éruption du Vésuve qui engloutit cette cité extraordinaire... Je pars ce soir pour rentrer en France. Je suis avec vous pour tout ce que vous voudrez. J'espère du reste que nous n'en resterons pas là et que vous voudrez bien me donner des détails sur votre Société à laquelle je m'intéresse déjà. — Mon bagage littéraire est encore bien mince, mais je travaille et j'ai l'espoir de le grossir maintenant rapidement. Depuis ma sortie du collège, j'ai lutté pour la vie matérielle ; aujourd'hui j'ai acquis une situation indépendante et je vais me consacrer entièrement aux lettres que j'aime avec passion et où j'espère prendre une place digne de vous. Mais hélas ! vous trouverez en moi un élève bien indiscipliné. J'ai un faible pour la nouvelle école et je crains bien que nous ne soyons pas d'accord sur ce point. »

Nota. — M. Al. Le Noir est le petit-fils de M. Abel Le Noir, dont le nom n'est pas oublié à Avranches, qui y fit du journalisme sage, modéré et en bon style, et qui fut un des plus fermes soutiens de notre ancienne Société, alors chancelante et presque inanimée.

Une autre lettre nous vient aussi d'Italie, de Rome ; elle est de Mgnor Deschamps du Manoir, dont les communications à notre *Accademie* ont toujours la grâce du bon souvenir, le sérieux de la science et le style facile et fluide. Il nous annonce dans celle-ci que Mgr Bartolini serait heureux d'échanger, avec les nôtres, les publications de l'*Accademia degli Arcadi*, dont il est le président et dont le souverain Pontife est le *Pastor maximus*. Hélas ! si là-bas on comprend le français, ici on ne comprend pas l'Italien, ô honte ! excepté Mlle Ida Hubert. Mgr Deschamps analyse la conférence qui s'est faite à cette académie

Digitized by Google

sur le *nomen*, le *prænomen* et le *cognomen* des Romains, choses connues de nos confréres qui ont fait des études classiques et il cite comme type *Marcus Tullius Cicéro*, dont le cognomen (pois chiche) ressemble à notre sobriquet. Nous, Français, dans l'origine, nous n'avions pas le nom de famille : on était Jean fils de Pierre ou Pierre fils de Jean et quand on dit que les Montmorency ont eu pour fondateur un Bouchard, on croit trouver là un nom de famille ; mais c'est simplement un prénom *Bourkhard*, qui dénote une origine germanique. Mgr Deschamps nous parle de son séjour à Florence : « La venue d'une des dames de notre *accademia* m'a porté à prolonger d'un mois ma demeure en cette ville charmante entre toutes et si bien appelée la fleur de l'Italie et un musée en plein air. » Mais il faut citer en entier la fin de cette missive, il y a de jolies trouvailles :

« Grâce à la complaisance de M. Sosthène Mauduit, mon ami, le IXe tome de nos *Mémoires* m'est venu trouver à Florence. Que de science et d'érudition dans les étymologies difficiles ! Je les admire d'autant plus que, s'il vous en souvient, mon cher Maître, en 1846-47, je n'étais pas de ceux qui brillaient dans les exercices sur cette matière. Il est regrettable que ce travail ne soit pas dans un ordre alphabétique constant pour faciliter les recherches, mais je comprends que pour l'y réduire il eût fallu de longues et ennuyeuses copies. Les répétitions mêmes, par leurs adjonctions, montrent les découvertes successives et consciençieuses du savant auteur. Je croyais que l'expression *avoir la tête dans le même bonnet* signifiait *être d'accord* (p. 14). Il me semble que c'est dans le 1er ou le 2e volume de nos *Mémoires* que M. Laisné a inséré sa note sur le dicton *Etre tout Evêque d'Avranches* (p. 19). Ne s'est-il pas glissé une faute d'impression (p. 59) dans l'art. *Mathurin*, à la citation des captifs rachetées pendant plus de *six cents* ans? Sans doute, l'Ordre compte cette durée aujourd'hui, mais il ne datait que de *quatre* siècles au moment où Gonzalès d'Avila parlait des 37,700 captifs rachetés. P. 60, *Nu-Chapin*, on dit aussi *marcher à chapines chausses* : ce qui confirme votre étymologie. P. 120, *Mosette*, l'italien *mozetta* signifiant mosette, est le même qu'*aumusse*. de l'arabe *almuzia*. (Je viens d'être interrompu par la visite d'un Père de la Rédemption des captifs, auquel j'ai traduit votre article). P. 123, *Pied-plat*. Ne dit-on pas aussi ce mot par opposition au pied cambré, signe de race? Le proverbe *Les eaux de la mer ne l'en laveraient pas*, s'emploie souvent à Granville, et, pour ma part, je le cite fréquemment. Si je n'étais pas un étymologiste brillant, vous voyez que je suis au moins un lecteur attentif. »

Sous une forme laconique, M. Villain, de Villedieu, professeur d'hy-

Digitized by Google

drographie à Brest, « exprime le regret d'annoncer qu'il donne sa démission de membre titulaire de la Société. » M. Henri Gibert présente, avec ses civilités, le relevé de compte pour la terminaison du 9e volume des Mémoires, total : 227. Le Président vient de jeter les fondements du xe.

Le bibliothécaire de la Société de l'Orne, M. de Neufville, réclame de notre obligeance les nos 1 et 2 du t. IIe de la *Revue* « regrettant d'avoir une lacune dans un ouvrage qui lui est précieux. » Envoyé le seul no disponible, c'est-à-dire le 1er.

M. Ad. Le Noir, qui se présente à nos suffrages sous le titre de publiciste, écrit une longue lettre à son ancien maître de rhétorique, l'entretient de sa collaboration à divers journaux et revues, spéc. à la Nouvelle Revue sous son nom, au *Figaro* sous celui de P. de Triel, pour voyage au Sahara et en Kabylie, et il fait part de ses projets littéraires qui, selon nous, doivent réussir, étant donnés en fait savoir, intelligence et travail.

A travers St-Léonard (en patois St-Léna) : un botaniste passait en mi-janvier, dans cette bourgade monacale, aux nombreux cintres et ogives, aux puits à margelles monolithiques, à l'église romane, avec sa magnifique statue du patron, une merveille pour la draperie. Mais ce qui le préoccupait, c'étaient les plantes dont il se souvenait, les quatre ou cinq joyaux floraux de la poétique bourgade, dont une disparue, la soyeuse épiaire (*Stachys.*) d'Allemagne, qu'il avait observée près des Trois-Croix; les autres, c'étaient : euphorbe ésule, dans la Plaine, et la buglose d'Italie, cap du Grouin du sud, une plante ornementale.

A cette date, adhésion à notre association comme membre titulaire de M. L. Gosse, de Champeaux, préparateur au lycée St-Louis, membre de la Société française de physique, officier d'Académie, en ces termes : « J'ai été heureux d'apprendre qu'on ne m'a pas oublié dans cette charmante ville d'Avranches où j'ai passé les meilleures années de mon existence. Quant à moi, je me souviendrai toujours de ce vieux collège et des maîtres vénérés auxquels je dois le peu de bon qui est en moi; c'est donc avec bonheur que j'accepte l'honneur que vous me faites en me proposant d'entrer dans la Société si prospère que vous présidez. »

Une excellente lettre et une belle poésie nous viennent de St-Pétersbourg, de notre distingué confrère, M. J. Fleury. La poésie, c'est un

Digitized by Google

petit poème sur un *pays* par un *pays*, d'un poète sur un grand peintre, un peintre qui a fait école, d'un Haguais qui évoque son originale patrie, notre Bretagne à nous : elle revit là sous l'amour, sous le souffle d'un de ses fils, spéc. ce petit coin fécond en vigoureux enfants, Gruchy et Gréville, où sont nés J. Fleury, Henry Gréville, François Millet. Celui-ci revit ici dans toutes les phases de sa vie : jeune et pauvre rêveur, peintre contesté au sein de la misère, enfin maître glorifié. Ces vers ont été un brillant article de notre dernier programme. La lettre offre enfin un vif intérêt : c'est celle du savant, qui compte dans la littérature et la philologie de la France, et ne se repose pas tant qu'il croit pouvoir perfectionner ses œuvres. L'œuvre à parfaire en ce moment, c'est son Glossaire de la Hague. Il va nous dire lui-même toutes ses recherches dans ce but. Nous aussi, touriste, sac au dos, le bâton pyrénéen à la main, en suivant le sentier des douaniers et stationnant aux bourgades, nous sommes allé étudier ce dialecte, scandinave en sa topographie littorale. Au bruit d'une canonade, digne d'une grande bataille, nous laissions derrière nous les fêtes des majestés royales et impériales de France et d'Angleterre, et sur ces falaises abruptes, des plus hautes des côtes de l'Océan, toute cette civilisation avancée que nous quittions ajoutait au charme de la sauvagerie où nous entrâmes et vécûmes quelques inoubliables jours. C'était en 1867.

« Si mes vers, dit M. Fleury, ne sont pas partis plus tôt, c'est 1° que j'y voulais faire une correction ; 2° que je voulais vous remercier, cher et honoré Président, de votre aimable intervention auprès de notre confrère de Guernesey et vous annoncer le résultat. Mais voilà un mois que j'ai écrits à Guernesey et je n'ai reçu aucune réponse. Je demandais : 1° Le sermon sur la Montagne en plusieurs patois ; 2° l'ouvrage sur le *witchcraft* dans les îles anglo-normandes ; et 3° les poésies patoises avec traduction anglaise, si toutefois ces poésies n'étaient pas celles de Métivier dont je possède l'édition complète. — Je travaille un supplément de mon Essai sur le patois de la Hague... J'ai toutes vos publications par devers moi et j'y glane de temps en temps quelques bons renseignements qui trouveront utilement leur place. Adieu pour aujourd'hui, je ne désespère pas d'aller vous faire une petite visite en été. »

M. André, de St-Hilaire-du-Harcouët, archiviste de l'Aube, récemment admis notre confrère titulaire, nous annonce l'envoi de son précieux ex. des *Cas de conscience* de Pontas, lui aussi de St-Hilaire, et d'une notice sur cet éminent personnage. Réponse que les deux choses seront parfaitement accueillies.

Digitized by Google

Notre confrère, M. le comte de Rommilly, nous envoie un article qu'il a mis dans le *Glaneur*, de Saint-Hilaire, sur une belle chasse aux blaireaux, un des sports auxquels se complaît sa verte vieillesse.

Mieux vaut tard que jamais. Frappé du petit nombre d'instituteurs dans notre Société, le Président avait espéré y attacher, comme membre titulaire, un des plus distingués, habitant naguère dans notre pays, à Cuves, et pour ce but, lui avait adressé une lettre de la Noblerie. Aujourd'hui instituteur dans les écoles de Paris, M. Bazin nous écrit, longtemps après, une réponse fort aimable, mais où il se dérobe à cet honneur.

Notre confrère, M. Encoignard, avait signalé au Président un de ses amis habitant Rennes, un homme d'études préparant une thèse pour le doctorat. Pour des raisons très respectables, ce dernier a décliné l'honneur de collaborer « à notre estimable *Revue* ; il nous remercie de notre offre flatteuse, et exprime sa gratitude. »

Réception d'un joli volume des presses de Rétaux-Bray, un des baigneurs habitués de Saint-Jean-le-Thomas. intitulé : Héquet, docteur régent et ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, par le docteur Jules Roger, d'Avranches, demeurant au Havre, avec cette devise sur le livre : « Hecquet fut le type du vrai praticien. » (A. Chéreau). M. Roger l'a envisagé à ce point de vue qui est sa constante aspiration, résumée en ces vers sur son héros : « Mais la science du chrétien lui parut la plus sûre. » Ce nouveau livre porte à l'actif du vaillant médecin, du militant chrétien, et du savant dévoué, son quinzième ouvrage. Qu'on permette au Président, très touché, de citer la dédicace: « A M. Le Héricher, en témoignage sincère de reconnaissance et d'inaltérable attachement. »

Mi-janvier, M. Encoignard, professeur de philosophie à Falaise, en nous envoyant sa demande à passer correspondant, proteste de son affection pour la société où il compte beaucoup d'amis. Il continuera à nous envoyer les très intéressantes *Annales de Bretagne*, où (numéro de janvier), M. le comte d'Avenel a mis une étude sur *René Le Pays*. Un mot de cette lettre nous montre le jeune et studieux professeur, aspirant à monter dans l'ordre scientifique : « Permettez-moi maintenant, cher maître, d'aller me replonger dans Aristote, ayant un travail à faire rapidement pour M. L. Carrau, de la Sorbonne, qui veut bien me corriger des devoirs. »

Notre laborieux confrère, historien et folkloriste, à Vire, M. V. Brunet, transmet au Président plusieurs nos de la *Tradition* et de la

Digitized by Google

Revue des traductions populaires, où nous trouvons quelque compositions de lui-même, spéc. *Le chant de la Résurrection dans le Bocage normand*. Les chants nocturnes de Noël et de la *Résurrection* s'en vont dans l'Avranchin, ils avaient beaucoup de rapport avec ceux du Bocage, mélangés qu'ils étaient de pensées pieuses et de grivoiseries salées et licencieuses. Nous regrettons que les *Contes populaires* de M. Brunet soient épuisés : nous les avons fait inutilement chercher dans notre bibliothèque.

Un de nos ex-confrères, à qui sourient de meilleurs jours, retire sa démission de membre titulaire.

M. H. Fournier, ancien ambassadeur, envoie sa carte « avec tous ses vœux bien sincères, quoiqu'un peu tardifs, pour la Société d'archéol. d'Avranches et Mortain, pour sa prospérité, pour son... président. » (Vouvray, Indre-et-Loire.)

Il y a pour le Président d'une Société littéraire quelque chose de plus délicat et de plus difficile que d'inviter à accepter l'honneur d'en faire partie : c'est l'art de faire retirer des démissions dans certains cas, assez rares toutefois. C'est là qu'il faut faire jouer tous les ressorts de l'esprit, du cœur, du dévouement. C'est à la fin de l'année, quelquefois au commencement de la nouvelle, que des démissions se produisent, cinq fois sur dix par des influences occultes, mais pour des raisons de budget domestique dignes de respect. Le Président de notre Société a été assez heureux, en ce mois de janvier, pour obtenir, pour de nobles motifs, un certain nombre de retours sur une décision peu réfléchie, mais sans jamais peser sur les volontés et en s'abstenant de réagir, quand la raison budgétaire était évidente. Nous donnons comme type de ces retours en arrière cette simple lettre : « Monsieur et vénérable maître, je ne puis rien vous refuser. Vos amabilités ne font qu'augmenter ma reconnaissance et je reste volontiers dans l'honorable Société. »

Mais la tâche est bien moins délicate et moins difficile, quand il s'agit de faire passer un correspondant à la classe des titulaires. Plusieurs adhésions de ce genre viennent de se produire. Nous n'en citons qu'une en ce moment, laquelle s'élève à la hauteur d'un principe. Le Président avait écrit à un haut personnage que notre Société avait entre autres fiertés, celle de « *fara da se* », ne demandant rien ni au gouvernement ni au département. Il a répondu oui et : « *fara da voi.* » Voir ci-dessus cette lettre contre le socialisme d'Etat.

Nous avions jeté les yeux sur un ancien élève du collège d'Avranches, ami de notre très bon confrère, M. B. Lafresnaye, et maire

Digitized by Google

d'une commune bretonne contiguë à l'Avranchin. Mais résidant le plus souvent à Rennes, près de son fils, il ajourne sa décision : « Si plus tard je rentre dans ma commune, dit-il, je serai heureux de me rendre à votre désir et de prendre une légère part à vos travaux dont je sais apprécier tout le prix. »

Au temps où nous présentons comme titulaire, M. Alph. Le Noir, publiciste, son père, M. Paul Le Noir, architecte, en nous donnant l'espoir de suivre son exemple, nous offre l'ouvrage qu'il vient de publier : *Réalisme et naturalisme de tous les temps.* (Paris, rue d'Assas, 40). Cet espoir s'est réalisé. Ce beau volume vient d'arriver.

Nous accueillons avec plaisir une poésie guernesiaise, adressée à nos confrères, *Es Messiùx Guille-Allès*, par Bat-de-la-goule; c'est du français patoisé où il y a peu de termes originaux : *Palfrancordi*, espèce de juron, par le franc cœur, chargé en *Palfrannercordi*, *égaluer*, éblouir, *iers*, yeux, *cliabot*, un misérable, *chenas*, grenier, le *drain*, le dernier, *cordingue*, corbleu, *au run*, au lieu de, *zôber*, anglicisme, sobre, *soriller*, en v. f. *sorier*, badiner, folâtrer, voilà ce qu'il y a de plus intéressant.

Nous avons reçu plus d'une fois des refus d'entrer dans notre Société, qu'on peut aider et soutenir comme association bienfaisante et distinguée, comme centre de conciliation, quand on ne peut pas concourir à ses travaux à aucun autre titre; mais nous n'en avons jamais reçu comme celui-ci : « Je ne suis rien moins qu'un savant. A quel titre voulez-vous que je sois présenté. Comme simple souscripteur? c'est bien maigre et un peu ridicule. » C'est un ancien élève de notre collége, un enfant de l'Avranchin, un homme riche qui écrit cela et à un vieux maître, à un ancien ami !

C'est un beau don que nous fait, comme don de joyeuse entrée, notre nouveau confrère, M. André, de Saint-Hilaire, archiviste de l'Aube; c'est une grande œuvre, les trois volumes in-folio du *Dict. des cas de conscience*, par Pontas, de St-Hilaire, où son nom a été donné à une des rues. M. André nous prépare une notice sur ce casuiste célèbre.

Un Aveu loyal : une polémique courtoise et purement scientifique s'était engagée entre M. Le Héricher et l'éminent professeur de Caen, M. A. Gasté, sur la question de révoltes populaires contre les Anglais de la Basse-Normandie, au xve siècle; M. Le Héricher tenait contre, dans un mémoire étendu, inséré au 9e volume de nos Mémoires; M. Gasté tenait pour dans une volumineuse correspondance déposée dans nos archives : les deux champions s'étaient

Digitized by Google

donné rendez-vous au Congrès de la Sorbonne de 1888 : un seul parut sur le terrain. M. Gasté a brûlé sa dernière cartouche dans une lettre qui a donné beaucoup à penser à son adversaire, lequel va citer le texte contre lui, mais en déclarant que c'est le seul probant dans le silence ou d'après les assertions des autres et nombreux historiens contemporains. Tiré de la chronique de Th. Bazin, qui dit nettement: « *Rebelliones et turbæ popularium rusticorum in Baiocismo et in valle Viriæ adversus Anglos.* »

Monter en gamme est une expression musicale qui rend métaphoriquement le sens de entrer en colère, monter en fureur, usitée à Avranches, mais n'est pas dans Littré. En passant dans le peuple, gamme seul a pris le sens de fureur : nous venons d'entendre parler de la *gamme* ou fureur du chien prétendu enragé qui vient de mordre la femme Bagot, du val St-Père, cf. un fou de haute gamme, (Littré), un fou achevé. En réalité, gamme est l'isl. *gami*, fureur.

M. de Villaine « sollicite de notre gracieuse obligeance un renseignement.» C'est si *Une visite au château de St-Jean*, par le regretté H. Moulin, a été insérée dans le *Recueil* de la Société. Il lui a été répondu par une lettre et par l'envoi du tome IX de nos Mémoires contenant cet article. — Notre poète classique et humoristique de Mortain, en nous offrant une pièce de vers intitulée les *Deux organistes*, qui a été portée au programme, y joint ses vœux « pour la conservation et la prospérité de notre association. » — Mgnor D. Du Manoir continue à nous donner les séries de son *A travers l'Italie*, lesquelles représentent plusieurs volumes, et que nous espérons revoir sous cette forme. — Une lettre très particulière entre M. Le Héricher et M. J. Levallois renferme des regrets déposés sur la tombe de notre défunt confrère, M. Youf. — M. le comte de Pontgibaud comme prémices de sa présentation à notre Société, lui fait hommage de deux poésies, l'une qui lui a valu un prix au concours de la *Pomme* et l'autre sur le naufrage célèbre de la *Blanche nef*, sous Barfleur, lequel n'eût sans doute pas eu lieu, s'il y avait eu un phare au XIIe siècle : l'épigraphe de cette *Triste histoire*, allusion à la douleur d'un père perdant son fils, est « Onc depuis icel jour ne vit ce roy sourire. » Lisez : nuls depuis...

FÉVRIER :

Une nouvel ouvrage d'un auteur, né au Mont-St-Michel, M. Blouet, qui signe d'un nom européen, Max Orell, vient de paraître. Il fait sur l'Américain l'étude qu'il a faite sur l'Anglais dans *John Bull* et

Digitized by Google

les *Filles d'Albion*. Son procédé de surface, c'est d'écrire d'un style clair et piquant, et de fond, c'est d'associer la satire à l'éloge. Ce nouvel ouvrage a pour titre le nom pop. de l'Américain : c'est *Jonathan*, mais son nom dans la bouche quelque peu méprisante de l'aristocratique Angleterre, c'est *Brother Jonathan* : elle est fière de constater par ce mot la fraternité du sang, mais en le prononçant elle se sent supérieure à son esprit. Se croire grand est un moyen de l'être.

M. le comte de Pontgibaud, au reçu de sa lettre d'admission, envoie sa carte au Président avec un exemplaire de sa poésie, déjà mentionnée, *Triste histoire*, sur un papier vergé, avec cette épigramme : Onc depuis icel jour ne vit ce roy sourire, qui doit être corrigée en : Nuls depuis icel jour...

Réception du n° de février du *Trouvère*, où l'on remarque le succès étonnant de son 55e concours mensuel de poésie, qui a reçu 472 manuscrits ; aux 1ers accessits figure M. Jules Durand, pour *Auxilium christianorum*, sonnet.

M. Gaulard, bijoutier à Avranches, envoie à M. Le Héricher pour la déterminer, une monnaie d'or minuscule, c'est-à-dire du plus petit module, extrêmement fine dans ses reliefs et chargée d'attributs, trouvée dans un champ entre Tirepied et St-Sénier. Très difficile à lire, elle a été déchiffrée par trois personnes: par M. Le Héricher, par M. l'abbé Trochon et surtout par M. M., ancien professeur. Elle est d'une haute valeur au point de vue de la fabrique d'Avranches, dont on n'a que quelques produits. Nous avons signalé ceux qu'a publiés le savant numismatiste, P. d'Amecourt, inscrits aux noms de *Abrinetas*, *Abricas*. Celle-ci porte deux inscriptions, pièce chrétienne marquée d'une croix, elle offre le nom du monétaire mérovingien EUDULFUS, qui pourrait bien être le primitif du nom de *Adolphe* ou *Adolfe*, et celui du lieu de frappe : ABR CATAS.

Appel fait aux Sociétés savantes par divers ministères : 1° Ministère de l'intérieur, concours demandé pour une exposition rétrospective des systèmes de répression en France ; 2° Ministère de l'instruction publique, questionnaire pour l'étude de l'habitat en France et sur les érosions marines contemporaines sur les côtes de France et de l'Algérie. M. S. Mauduit s'est occupé de ces érosions sur nos côtes normandes, et connaît l'habitat dans nos campagnes. Renvoyé à M. Mauduit. Le Président a répondu par l'envoi des supplices de sorciers à Guernesey signalés dans une de nos Revues.

Digitized by Google

Accusé de réception du t. IV de notre *Revue* par l'Académie de S. José de Costa Rica : « El museo nacionäl ha recibido, Revue de l'Avr... por cuyo obsequio doy las mas expressivas gracias. »

Messieurs Tardif, reçus titulaires à la dernière séance, prient le Président d'offrir leurs remerciements à la Société et de leur faire connaître le nom du trésorier. Il leur sera connu par la prochaine demande de cotisation.

M. Le Véel, statuaire à Cherbourg, l'auteur de la statue équestre de Napoléon Ier dans cette ville, offre trois belles photographies en médaillon de sa Jeanne d'Arc ; c'est une Jeanne d'Arc nouvelle, un type inconnu, et comme le dit un journaliste, M. J. M. « ce n'est ni la Clorinde du vieux marché de Rouen, ni la Jeanne d'Arc en toquet et crévé à l'espagnole du XVIIIe siècle, ni la campagnarde de Frémyet, empalée sur le percheron de la place des Pyramides, ou la mièvre fillette hypnotisée de la princesse Marie d'Orléans. » Nous pourrions ajouter la villageoise à genoux, au corset lacé de cordons rustiques, type assez populaire. Mais tout cela ne nous dit qu'une chose, ce qu'elle n'est pas. Il fallait dire que c'est la jeune fille à peine adolescente, aux traits purs, à l'œil humble et abaissé, avec déjà de la fermeté dans la bouche et le menton, avec la chevelure en garçon, le *rondis*, comme on disait de son temps. La statue de la Jeanne d'Arc de M. Le Véel appartient à la maison Susse, mais le médaillon qu'il a récemment exécuté nous est offert en photographie par le propriétaire, M. J. Desbaz, à Cherbourg : « c'est, nous écrit M. Le Véel, le dernier mot de mes études sur la physionomie à donner à cette incomparable héroïne. » C'est ainsi qu'il s'exprime dans ses *Observations sur Jeanne d'Arc et sur sa représentation plastique*, publié par la maison Susse et dont il fait hommage à notre Société (E. L. H., en partie rédigé à Terpsichore, en Bacilly, en visite à notre confrère malade, M. Fauchon). P.-S. Nous savons que M. Le Véel a reçu un témoignage très flatteur sur sa notice de Jeanne d'Arc : « Je me fais une fête, dit M. Egger, de visiter votre atelier et de voir vos œuvres, en attendant je m'instruis en vous lisant. »

Notre correspondant à Paris, M. Hardy-Gosselin, d'Avranches, un des lecteurs assidus de notre *Revue*, vient d'être reçu pharmacien de l'Ecole supérieure de Paris, et se fixe à Avranches, dans un grand établissement de droguerie où il installe un laboratoire.

Notre polyglotte, Mlle Ida Hubert, traductrice des communications de son amie d'Angleterre, Mrs Savage, continue à traduire de l'ita-

Digitized by Google

lien les nombreuses lettres adressées à M. Garnot; dans une des dernières, il est consulté sur la valeur relative de la poule espagnole et de la campine, et dans l'autre ce sont des offres de bons services de l'Italien en retour de ceux du Français.

Nous venons de perdre un confrère très regrettable : si M. Besnard, notaire à St Hilaire-du-Harcouët, n'avait pas pris une part active à nos études, il avait été un de nos fidèles lecteurs. Notaire, homme d'honneur, de manières distinguées, portant la franchise sur sa belle figure, ami du beau, comme le montrent son habitation et ses jardins, par sa mort soudaine, il laisse derrière lui une émotion stupéfiée et un vide profond dans son pays. C'est dans son étude que travaille le jeune artiste dessinateur très distingué, ancien élève du collège d'Avranches, et spécialement de M. Fouqué, M. Bazire, dont les paysages ont été plus d'une fois admis au Salon.

Le Président fait visite au nouveau ministre anglican, représentant de la colonie anglaise d'Avranches, M. Townsend (nom équivalant au nom fr. Chédeville), et l'invite à notre séance. Il recuse l'invitation, comprenant peu le français; il rend la visite.

On sait qu'une des îles qui forment ceinture à Jersey est l'île d'Herms, litt. la déserte, congénère de hermitage, et qu'elle est normande comme tout cet archipel. Elle vient d'être vendue par M. James Stevens à un groupe de banquiers prussiens, au prix de 140,000 fr. Un jeune marin amateur, M. Durand, de Fougerolles, a visité cet ilot qu'il nous dit n'être qu'un ilot sauvage : il y eut cependant une chapelle.

MI-FEVRIER :

Beaucoup de livres offerts à notre compagnie ou au Président : 1° de notre confrère titulaire, M. Hélaine, curé de Belval, deux jolies plaquettes, savantes en plusieurs sciences, *Excursions aux environs de Valognes* (en patois *Valoignes*) par un Valognais : ces notices sur Quinéville-et-Barfleur, nous ont fait revivre notre jeunesse. Nous reviendrons sur ces bonnes productions d'un prêtre, ancien vicaire à La Haye-Painel; 2° de notre correspondant, l'architecte archéologue, M. de Dion, présenté, nous écrit-il, à notre Société, il y a 40 ans, par son ami, M. Ch. Philbert, nous viennent quatre brochures sur Montfort-l'Amaury. Il demande des sources sur la fondation de l'abbaye de Savigny, en Avranchin, et surtout le plan de son église. Prié de s'adresser à M. le curé actuel de Savigny. Joint à sa lettre un plan de Vaux-de-Cernay, fille de Savigny (chœur à chevet

Digitized by Google

carré), pour comparer les deux architectures ; 3° de notre confrère à Vire, M. V. Brunet, cinq fascicules de folklore, trois de la *Tradition*, deux de la *Revue des traditions pop.* M. Brunet y a déposé plusieurs des traditions du Bocage virois : délicieux recueils à déguster lentement et à analyser ; 4° du Ministère : Programme pour l'étude des érosions marines contemporaines sur les côtes de France ; observations météorologiques antérieures à 1870 ; programme pour l'étude de l'habitat en France, bourgs, villages, hameaux, etc. Plusieurs ex. sont à la disposition de nos confrères, chez le Président. Un des plus compétents sur ces matières récuse la proposition du Président de répondre à ces questionnaires ; 5° *Bulletin de la Commission des monuments de S.-Inf.*, où domine l'action de M. Ch. de Beaurepaire ; 6° catalogue de Picard où l'on relève : *Nouveau Recueil de notes sur la S.-Inf.* par l'infatigable archiviste.

Un vénérable ecclésiastique, fort âgé, qui a appartenu longtemps à notre association, un bon classique, se voit obligé de s'en séparer, à nos grands regrets : « Je vous prie de ne me plus compter au nombre des membres de votre honorable Société. Des raisons particulières, indépendantes de ma volonté, me font un devoir de prendre cette détermination... (L. Duval, curé-doyen du Teilleul). » Qu'il reçoive l'expression de nos regrets.

Bien placé, comme directeur d'une grande école, et comme magistrat municipal pour observer les enfants et les hommes, notre littéraire et humoristique confrère, M. Oct. Blondel, les regarde avec une pitié railleuse dans un épanchement au sein d'un ami, dont nous reproduisons quelques traits : « Je gagne du moins à cette vie administrative de voir de plus près la bêtise et la vanité humaines. Quelle mine, mon Dieu, quelle misère ! elle est inépuisable. Tous les grands railleurs n'ont vu qu'une faible partie de la chose : Molière a effleuré la question ; Rabelais l'a à peine entrevue... »

De notre studieux confrère, l'auteur anonyme des *Excursions aux environs de Valognes*, M. Hélaine, curé de Belval, qui a été vicaire à la Haye-Painel, nous vient une lettre qui nous fait le plus grand plaisir : « M. le P^t^, permettez-moi de vous adresser mes plus vifs remerciements pour la courtoise obligeance que vous avez mise à me fournir les renseignements demandés à M. Lebel. J'espère tirer parti des documents que vous m'indiquez. Il y a un de ces ouvrages que je n'aurai toutefois pas besoin de consulter, c'est votre *Avranchin*. J'étais encore élève du lycée de Coutances, quand j'eus occasion de le lire, et c'est certainement à vous et à votre magistral ouvrage que

Digitized by Google

je dois d'avoir compris le « *prius nosce patriam* » d'un ancien, et de l'avoir mis en pratique comme vous le prouvera l'envoi de deux petites notices sur le pays de Valognes qui vous est resté si cher, je n'en doute pas... Je vous dois un autre merci pour l'amabilité avec laquelle vous daignez m'ouvrir la publicité de la *Revue* et des *Mémoires* de votre belle et savante Société... Je n'ai de disponible que des notes sur les *Corsaires Granvillais* et sur les *Néologismes contemporains* » (V. quelques pages plus loin, notice sur ces *Néologismes*).

C'est avec un vif plaisir que nous avons reçu le témoignage d'une parfaite satisfaction que notre dernière *Revue* a donnée au studieux auteur des *Curiosités normandes comparées*, M. Le Conte, de Lengronne, magistrat à Bernay. Il veut bien nous le dire en ces termes : « Ma conviction était qu'après avoir parcouru mon premier volume de *Curiosités normandes comparées*, vous ne manqueriez pas de faire valoir les arguments qui militent en faveur de la méthode par moi suivie : je ne m'étais pas trompé. J'ai constaté que la défense avait aussi ses prérogatives dans la *Revue de l'Avranchin*, et je vous sais gré d'avoir bien voulu la soumettre à vos lecteurs. »

Nous avons au Havre un confrère travailleur infatigable, menant de front une grande clientèle médicale, une grande œuvre, *les Médecins Normands*, et des soins dévoués à une association ouvrière dont il est le Président. C'est M. le dr Roger. Mais il y a de plus en lui du missionnaire, de l'apôtre, et il conçoit tout à un haut degré d'idéal et de besoin de perfectionnement. Aussi jamais notre rôle civilisateur, enseignant, laborieux, savant, n'a été signalé avec un si brillant optimisme sur notre influence bienfaisante : « Mon cher Pt., lorsqu'on a lu votre *Revue*, l'on se prend à espérer. Est-il possible en effet qu'un pays qui possède de tels éléments dans les sciences, les lettres, la morale, la philosophie ne puisse prendre possession de lui-même et ne sorte enfin de ces agitations qui l'étiolent. J'en veux garder l'espoir pour nos arrière-neveux, et, s'ils goûtent des jours plus calmes, ils les devront à ces intelligences d'élite qui gardent au cours d'une vie toute provinciale les qualités éminentes qui font les fortes races. »

M. Roger travaille à plein collier, attelé à ses *Médecins Normands*. Pour la Manche, il demande si nous connaissons Lefebvre (Robert), archiâtre de Philippe-le-Bel et archidiacre d'Avranches, possédant à Torigny une maison dite de *Faleries*, qui lui servit à fonder une abbaye de l'ordre de Citeaux, où il mourut religieux de cet ordre vers 1312. M. Roger nous en offre une notice plus complète; mais nous préfèrerions la notice sur le médecin Houssard, pour la-

Digitized by Google

quelle il a des documents; mais il lui manque le lieu de naissance, etc. Nous avons demandé ces notes à un de ses confrères.

M. Le Héricher a beaucoup connu M. Houssard, auquel il vendit sa villa du Bois-Guérin, qui fut pour lui ce que la *Madeleine* fut pour C. Delavigne, quand il s'en sépara. Il y laissa la moitié de lui-même et n'y remit jamais les pieds. M. Houssard était un médecin qui avait la passion de son art, intrépide dans les grands cas, et qui fit frémir l'Académie de médecine elle-même en proposant de saigner à blanc un malade désespéré. Il a laissé quelques écrits, spéc. un mémoire inséré dans l'*Annuaire de l'Association normande*, sur la colique végétale, c'est-à-dire produite par le vieux cidre aigri, et qu'il croyait avoir découverte. Un jeune savant d'Avranches lui montra que l'inventeur était un médecin renommé de Coutances, M. Bonté, qui a laissé des mémoires médicaux. Le même le fit un peu fléchir sur l'observation absolue du serment d'Hippocrate, violé par Delpech, qui fut assassiné, et il obtint de lui cette concession : « Avouez du moins que les cas où le médecin a le devoir de parler sont très rares. » — Oh ! très rares, assurément, lui fut-il répondu. M. Houssard était né au Teilleul ; il fit ses premières études au collège de Domfront, et gagnant au concours une bourse, il les continua au collège royal de Caen et les termina au collège d'Avranches.

Un journal local a publié la note suivante sur notre confrère M. Effosse, que nous étions accoutumés à voir à presque toutes nos séances, accompagnées d'élèves des classes supérieures, nos séances valant bien une classe : « C'est avec autant de surprise que de regrets que nous apprenons la nomination du Principal de notre collège, M. Effosse, au même poste à Falaise. Mais la surprise est atténuée, quand on sait que M. Effosse, parfaitement libre, accepte sa nouvelle position pour laquelle son acceptation est demandée comme un sacrifice pour rétablir un collège troublé, et dont, d'ailleurs, la population scolaire est plus élevée que celle du collège d'Avranches.

M. Effosse avait maintenu notre vieil établissement dans un état d'ordre parfait, et dans toute la prospérité possible.

Si ces explications diminuent la surprise, les regrets restent. Pendant trois ans de séjour, M. Effosse s'était fait beaucoup d'amis dans notre ville et dans les environs. Ses manières polies, son langage modéré, son accent sincère charmaient les pères et mères de famille. Au milieu des élèves, c'était un père, et dans ce rôle intérieur il était admirablement secondé par une femme d'intelligence et de cœur. Tous deux emporteront de bons souvenirs de nous et de vifs regrets de leurs amis. »

Digitized by Google

Notre associée, Mlle Daumesnil, nous communique l'épitaphe suivante sur un tombeau du cimetière de Placy, près Harcourt : « *Hic jacent Josephus et Jacobus de Montalembert, pater et filius, stirpe inter Francorum nobilissimos, qui regis atque militaris à semet Ludovico insignia tulerunt, ordinis equites ambo...* »

Notre confrère, M. le vicomte G. d'Avenel, a été admis en ce mois de février à faire deux lectures à l'Académie des sciences morales et politiques sur les *Etats provinciaux sous Louis XIII.* L'homme le plus spirituel et le plus instruit de la *Revue des Deux-Mondes*, qui signe Valbert et que l'on sait être M. Cherbuliez, de l'Académie française, écrivait ainsi, au n° du 1er février de cette *Revue* : « Comme le grand cardinal, M. de Bismark a une manière vraiment théologique de haïr ses ennemis. Comme l'a dit M. le vicomte d'Avenel dans son remarquable et savant livre sur Richelieu, ce grand ministre avait un rare talent de procureur impérial : « Quand un homme le gêne, qu'il veut faire un exemple, il se met à relever ses fautes les plus légères, accueille toutes les accusations, provoque de tous côtés des mémoires, ne rejette ni ne dédaigne rien, prompt à saisir, à interpréter, comme un chasseur qui guette sa proie, à l'affût, en silence. » Dans ce même numéro : Vers Kerouan, voyage à cette ville sainte et monumentale, par G. de Maupassant, qui se souvient de notre île sainte et monumentale : « La mosquée est à droite, prenant jour sur une cour par dix-sept portes à double battant. Je ne connais par le monde que trois édifices religieux qui m'aient donné l'émotion inattendue et foudroyante de ce sauvage et surprenant monument : le Mont Saint-Michel, Saint-Marc de Venise et la chapelle Palatine, à Palerme. » C'est Victor Hugo qui a dit que les trois villes restées le plus moyen-âge sont Burgos, Vitré, Nuremberg : il aurait pu y ajouter le Mont Saint-Michel, mais vu à revers, du côté de l'abbaye.

L'auteur du *Répertoire universel* de la langue française, M. F. Godefroy, nous écrit : « Je vous remercie de la *Revue de l'Avranchin*, une des publications périodiques les plus intéressantes et les plus remplies de faits curieux que l'on puisse consulter et lire, et je glane abondamment dans tous les numéros. P. 232 se trouvent deux termes qui me sont inconnus comme à vous : *taure pagne*, et *millaud*. Vous pourriez peut-être en demander l'explication à M. Vérel, à la *Revue de l'Orne*. » V. *Revue de l'Orne*, n° de janvier.

Nous aimons les lettres de M. J. Fleury, professeur à St-Pétersbourg, elles sont aimables et savantes. Telle est la suivante: « Recevez tous mes remerciements pour toutes les amabilités à mon

Digitized by Google

adresse que contient votre dernier *Bulletin*. J'accepte votre critique de mes vers sur les *Savoisiens* émigrants. Il semblerait, d'après moi, qu'il faudrait voir en eux des messagers d'amour, tandis que les petits Savoyards se bornent à nettoyer « nos longs canaux engorgés par la suie. » Votre explication de *je me suis frappé*, au lieu de *je m'ai frappé*, est ingénieuse et me semble très juste. Il est à remarquer que l'espagnol et le portugais emploient dans ce cas le verbe *avoir*, tout aussi bien que les gamins Parisiens ; mais l'Italien dit comme nous : « *Io me sono ferito.* » M. Fleury, qui perfectionne sa grande œuvre du parler oral de la Hague, son pays natal, demande notre intervention près de nos collègues de Guernesey, MM. Guille-Allès : « Je leur ai écrit de m'envoyer leur *Sermon sur la montagne*, en divers dialectes, leur *Witchcraft* des îles anglaises, leurs *patois poems*, et je n'ai rien reçu. Je voudrais bien aussi avoir quelque ouvrage en patois de Jersey. Le prix ne ferait pas difficulté. Je voudrais bien encore avoir le dernier vol. de vos *Mémoires*. » Notre bibliothécaire s'est livré à une recherche infructueuse pour retrouver dans nos collections ces deux documents guernesiais.

Le caractère ouvert, expansif et gai que nous avons connu autrefois dans un enfant d'Avranches, officier de marine, commandant en ce moment à Toulon l'aviso *La Flèche*, comme lieutenant de vaisseau, respire dans la lettre suivante écrite au P^t^ pour répondre à son appel : « Salins-d'Hyères, fév. M. et cher professeur, je vous fais mille et une excuses pour n'avoir pas répondu immédiatement à votre aimable lettre, comme j'en avais l'intention, qui, dans ce cas, ne vaut pas le fait; mais sans jouer sur les mots, parmi les mille excuses, il y en a une qui est assez sérieuse pour moi. J'ai été excessivement occupé par l'armement de la chère *Flèche* qui vient d'entrer en escadre et qu'il faut par suite installer sur un pied tout à fait spécial. Ajoutez qu'il lui a fallu participer aux batailles de Toulon qui se sont livrées jour et nuit, mais dans lesquelles il n'y a eu aucune goutte de sang versé, qu'il nous a fallu jouer à l'ennemi, à l'Italien, si vous voulez. Vous vous imaginerez alors combien un affreux paresseux, comme moi, a pu être occupé. Cependant je profite d'une suspension d'armes, notre amiral étant parti à quelques milles, laissant danser ses souris et je viens vous dire combien je serais flatté d'entrer dans votre aimable Société où tant de qualités se trouvent réunies... car *non sum dignus intrare*, mais la lecture de vos travaux me fera du bien, j'en suis sûr. Je vous suis bien reconnaissant de vous être souvenu de votre absurde voisin de table au mariage de ma chère cousine et encore plus de ce que vous me dites de mon pauvre frère à qui je pense bien souvent. J'espère vous voir à

Digitized by Google

Avranches aussitôt que je pourrai aller embrasser mon oncle M. Pascal Turgot. » (P. Landry). M. Landry entre dans notre Société sous les auspices de son cousin, M. Ch. Turgot, sous-préfet, et de M. Le Héricher.

Un journal basque, l'*Escualduna* ! Qui nous envoie ce spécimen d'une langue mystérieuse ? Ce ne peut être que notre prétendu *espion* anglais arrêté à St-Palais et qui, délivré par nous, signale de cette manière sa reconnaissance. Du reste, on reconnaît bien l'écriture de M. Dodgson sur la bande et on retrouve bien aussi sa manière dans l'article de ce journal, intitulé *Etude du basque*, et ses rêveries étymologiques dont celle-ci est typique : « *Ego* latin, et *Egon* grec, d'où le français *je* et l'espagnol *yo*, semblent explicables par le basque *Egon* « rester, » parce que le *je* de chacun de nous est la seule partie de nous qui est permanente, tandis que le corps et les idées changent toujours. » Ne vaut-il pas mieux sur certains mots aussi lointains, dire : je ne sais pas ? Plus abordable est l'étym. du mot pop. « parler français comme une vache espagnole » : lisez et prononcez : comm unn' Basque espagnol. Cf. dans Molière : « moi courir comme unn Basque. »

Notre confrère, M. Garnot, l'actif et intelligent président du Syndicat agricole de la Manche en pleine voie de prospérité (400,000 fr. d'affaires), nous prie encore de lui traduire des lettres d'Italie : ce que notre polyglotte, Mlle Ida Hubert, a fait *currente calamo* : « Je vous demande pardon, écrit M. Garnot, M. le Pt, d'abuser ainsi de votre complaisance. Je vais couper court à cette correspondance qui menace de s'éterniser. Mon brave Sicilien s'imagine probablement que je n'ai que lui à qui penser. »

Hôtel des Deux-Mondes, 22, avenue de l'Opéra, Paris, 24 fév. 89. « Monsieur le Pt, j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus le montant de ma souscription *totale*, soit cent francs, pour le vitrail que notre Académie compte offrir à l'église de N.-D.-des-Champs ; c'est une pensée tout à la fois pieuse, littéraire et historique à laquelle je suis heureuse de m'associer... d'Auxais Léziart de la Villorée. »

Livres offerts vers fin de février : 1° *University studies published by the University of Nebraska*, volume d'octobre 1888, où nous remarquons spécialement pour nos études littéraires : « *Some observations upon the sentence-length in english prose*, par L. A. Shermann. Réfutant cette idée qu'il y a une diminution progressive de longueur dans la phrase anglaise depuis les anciens écrivains jusqu'à nos jours, il trouve que le facteur dans chaque cas est la capacité

Digitized by Google

relative de l'auteur à répondre à sa pensée. Ce volume est accompagné de cette carte : « *With the compliments of the University of Nebraska* Il fait bien les choses, cet Américain, qu'on a cependant défini « un Anglais mal élevé » ; 2° *Entre deux paravents, petites récréations scéniques de salon et de famille*, P. G., janvier 1889, Avranches, imp. de H. Gibert ; 3° *René Le Pays*, par M. le comte d'Avenel, Rennes, janvier 1889, tirage des *Annales de Bretagne*, que nous communique notre correspondant à Falaise ; 4° *Excursions aux environs de Valognes*, par un Valognais, Valognes 1886, par M. l'abbé X., membre de notre Société. (V. pour ces deux derniers ouvrages à *Revue des livres* de ce présent n°) ; 5° A. de Dion, notre correspondant. Notice sur A. Montié, Rambouillet 1888, en partie tirée de son éloge sur un homme excellent et instruit que nous avons estimé et aimé, M. Hippeau, son ami ; 6° Un numéro de la *Nouvelle Revue*, envoi d'un confrère récemment élu, M. Adolphe Lenoir, qui y a mis *la Caravane parlementaire au Sahara* ; c'est raconté avec simplicité, avec grâce et esprit, avec des descriptions graphiques relevées d'anecdotes « de haulte gresse ; » 7° Un des lecteurs les plus constants de nos œuvres, en accusant réception du t. IX de nos *Mémoires*, nous communique un feuilleton de notre grand ami *Sylvestris* sur Villedieu. C'est pittoresque, coloré, émaillé de mots pop. comme tout ce qu'il écrit : Le soleil y a la *ris-pleure* ; on y rencontre le *sibéri* à la fleur jaunâtre, et le *sarrazin* qui *fleure* le miel et aussi véroniques d'azur, renoncules d'argent (celles d'eau, bien entendu) longues scolopendres, et l'Alisma nageant. Dans cet excellent terme la *ris-pleure* du ciel, il trouve une saveur homérique, je le crois bien : le peuple a fait là exactement le *Dacrugelosasa* de l'Hélène d'Homère, « riant sous les larmes. »

Reçu le *Trouvère*, numéro 56 : après les *coups d'épingles* vives et piquantes de M. Moussé, viennent les *coups d'épingles* émoussées.

Un des hommes qui brille aux premiers rangs des savants actuels appartient à la ville de Mortain par sa naissance. Le Président n'a pas été assez heureux pour obtenir son adhésion à entrer dans nos rangs, lors de la visite qu'il lui fit à Mortain dans une vacance. Le nom de M. Fouquié revient sous notre plume en ce moment, où nous analysons la séance du 18 évfrier de *l'Ac. des sciences*, où ce savant expose une découverte de lui qui intéresse l'archéologie autant que la chimie : « M. Fouquié fait une intéressante communication sur la matière colorante bleue que l'on retrouve dans les vieux monuments italiens et surtout à Pompéi. Cette matière colorante a disparu de l'industrie et on avait perdu le secret de sa fabrication. M. Fouquié a

Digitized by Google

analysé des morceaux venant de Pompéi, a reproduit à volonté cette substance presque indestructible. »

Obituaire de la Société. On meurt beaucoup en ces mois d'hiver. « Montre-moi ta maison et je te dirai ce que tu es ». A voir celle de M. le notaire Besnard, qui vient de mourir à Saint-Hilaire, à voir la couleur sévère de son intérieur, rehaussée de peintures, à voir ses grands et beaux jardins : on comprenait que les maîtres de céans avaient le goût du beau et l'amour des élégances. Notre confrère avait donc des titres à appartenir à une société de littérature, de poésie et de beaux-arts. Son instruction, faite au séminaire de Mortain, était accompagnée de la meilleure éducation, et des archives de son étude, où le clerc fut longtemps le jeune artiste peintre, Bazire, sont sortis quelques documents dont nous avons tiré parti. Bien qu'il ne parût pas à nos séances, le nom de Besnard était un de ces noms distingués qui, à eux seuls, jettent du lustre snr une association, et sa perte est vivement sentie dans la nôtre. Un ami qui a écrit les *suprema verba* en l'honneur de sa vie, et qui assistait à ses funérailles, nous a présenté le spectacle d'une foule émue faisant escorte à l'homme de bien : « L'église était trop petite pour contenir la foule, humbles et riches, qui se pressait aux obsèques de M. Besnard : il fut bon, humain, généreux et bienfaisant. »

On nous annonce la mort à Dinan de notre fidèle confrère titulaire, M. Larère, ancien notaire et bibliophile distingué. Nous recevons de son fils, qui se présente à nos suffrages, sa notice, biographique, pour prochaine séance.

Une perte non moins sensible est celle de notre très ancien associé, M. J. Le Marchand, sous-préfet d'Avranches, en retraite, sur lequel M. Sosthène Mauduit nous prépare une notice, à même destination.

Vient de s'éteindre à 75 ans, notre confrère à La Haye-Paynel, M. Paumier, qui, après belle fortune faite à Paris dans la construction. était revenu vivre à son berceau, au sein d'un beau domaine. Il avait été le bienfaiteur de sa commune, de bien des manières, spéc. comme conseiller municipal et surtout comme constructeur d'une partie d'un quartier dans la partie riante et élevée de cette jolie bourgade. M. Paumier était le beau-père de M. Chevalier, député de la Manche.

De Mme Couraye-DuParc cette regrettable lettre : « M. le P., je viens remettre entre vos mains ma démission de membre de la Soc. d'archéol. Je saisis cette occasion pour vous remercier de la sym-

Digitized by Google

pathie que vous avez bien voulu m'accorder pendant le temps que j'y ai passé. »

M. Touzard, agriculteur dans les grèves du Mont Saint-Michel, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, chevalier de la Légion-d'Honneur, remercie « pour les termes obligeants dont vous vous servez à l'égard de l'agronome de Roz-sur-Couesnon dans la dernière *Revue* de notre Soc. d'archéol. Je suis honoré de voir mon nom figurer en si bonne compagnie. Mon discours est tout entier dans votre résumé de quelques lignes. »

Du ministère de la guerre, M. A. Mangon de la Lande, sur une lettre du Président, prie celui-ci « de continuer à le compter comme membre correspondant, dans la charmante ville d'Avranches, sa seconde patrie, et dans cette Société qui poursuit brillamment sa marche dans la voie qui lui fut jadis tracée par son bisaïeul. »

Trois graves omissions à réparer : 1° remerciements pour son admission de M. Le Moyne, médecin à Lorient : « Pourquoi n'ai-je pas sollicité plus tôt l'honneur d'être admis dans une réunion d'hommes instruits, de compatriotes distingués à divers titres et parmi lesquels je compte plusieurs amis? » 2° de M. Guillaume, élève de l'Ecole des Chartes, une missive pour le même objet : « M. le Président, la Société, en agréant un modeste élève indigne de prendre part à ses doctes travaux, m'a fait un honneur dont je vous prie de la remercier. J'ai été plus heureux encore de me voir admis sous votre patronage qui seul, en me couvrant, pouvait me mériter cette faveur; » 3° une lettre de M. Le Conte, juge d'instruction à Bernay, principal organisateur de la bibliothèque de cette ville qui s'enrichit rapidement et auteur des *Curiosités normandes comparées* : « Monsieur le Président, je viens vous renouveler l'expression de ma reconnaissance pour l'empressement que vous avez bien voulu mettre à me faire connaître mon admission par l'unanimité des suffrages de vos confrères. » Récemment visite de M. le Conte à nos musées.

Mars

Un lecteur de la *Ville souterraine*, de notre regretté littérateur jurisconsulte, Ch. Carpentier, renvoie au Pt le livre avec ces mots : « Merci pour cet ouvrage de votre ami M. Carpentier ; je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt : « *Memor esto tui veteris discipuli pro tua historia Abrincarum.* » (Saint-Loup, près Avranches).

Digitized by Google

M. le dr Roger, du Havre, nous signale Gauthier, apoticaire (*sic*) d'Avranches, XVIIe s., auteur de la pastorale *l'Union d'amour et de chasteté*. V. nos *Mém.* renfermant une étude de M. E. de Beaurepaire sur ce personnage au tome Ve, publié en 1882.

Notre confrère, récemt élu, M. de Pontgibaud, est sans doute arrivé à l'âge où les écrivains liquident leur stock de livres et d'opuscules. Ce poète de la belle humeur, ce rural doublé d'un sportsman, qui fait de l'utilité, tout en paraissant se jouer, selon la devise du jockey-club espagnol : « *pro republica est dum ludere videmur* » nous comble de ses dons poétiques : aux précédents viennent s'ajouter : *La Question chevaline* ; *l'Epître à un ami* ; le *Grimoire étymologique. hist.* etc ; l'*Epître à vol d'oiseau* ; le *Toast à M. Hervé de S.-Germain, nommé Commandeur de la Légion-d'Honneur.*

Une église, aux dimensions de cathédrale, s'est élevée à Avranches sur l'emplacement d'un édifice, généralement du XVIIe siécle. Un de nos confrères, M. Couraye-DuParc, s'est préoccupé d'en conserver un vestige, l'inscription du fondateur : « DEMOUI RECTOR FECIT. M. Louvel, surveillant des travaux, nous a promis d'en faire la recherche au profit de notre musée lapidaire.

L'auteur de la *Monographie de Lengronne* dans *Curiositez norm. comparées,* notre confrère à Bernay, M. Le Conte, s'occupe, dans une lettre au Pt des étym. sur ce nom ; laissant de côté trois ou quatre explications de haute fantaisie, il discute celle par *grune*, terrain submergé, que le Pt lui propose, en assimilant Lengronne et Langrune, et il ajourne la conclusion.

Charmer et instruire, c'est toujours le fond et la forme des causeries par écrit de Mgnor D. du Manoir : « M. le Pt, nous dit-il, votre charmante *Revue*, après m'avoir procuré une lecture délicieuse dans la solitude de ma chambre, me fournit l'occasion de vous faire une visite par écrit pour causer de quelques remarquables détails. Après une notice très favorable sur M. Ascoli, « le maître de la philologie italienne, » il passe à un général républicain de Granville, Regnier, dont nous nous sommes occupés dans une dernière *Revue* et dont voici les dernières années : « Sous le Consulat il rentra au service avec son grade de général de brigade et il mourut à Mézières en 1802, à 58 ans, à la tête des vétérans en activité dans le dépt des Ardennes. » La lettre se termine par de copieux et charmants détails sur la résidence de quelques jours de la Dauphine à Avranches, laquelle a été le sujet de la notice de M. Le Héricher, insérée au dernier numéro.

Digitized by Google

Nous y relevons surtout ce qui confirme l'apostrophe assez dure de la duchesse aux jeunes filles d'Avranches venues sans leurs mères lui apporter des fleurs : « Il est à croire, dit M. Deschamps, que ses malheurs lui avaient inspiré le sentiment qu'il n'est rien de plus malheureux pour une jeune fille que d'être séparée de sa mère. Partout elle renvoyait à leurs mères les jeunes filles chargées de la complimenter. A Granville, le bouquet municipal lui fut présenté par Mlle Péronne, qui frisait la trentaine. Elle n'entendit pas moins Mme la Dauphine lui dire : Petite fille, allez retrouver votre mère.

Essai sur les néologismes contemporains, par M. Hélaine, curé de Belval, membre titulaire, que nous allons apprécier.

« Nous n'avons, à l'égard des néologismes, aucun parti pris ni de répulsion absolue, ni d'engouement, » dit Littré, cité par M. Hélaine. Ces sages paroles veulent dire qu'il y a du bon et du mauvais dans les les néologismes. Nous, nous appellerions les mots nouveaux, du moins les bons, les recrues de l'armée des mots. M. Hélaine semble incliner vers ce sentiment, mais il se montre, en général, hostile au néologisme. Nous le comprenons bien, car dans sa vaste lecture des livres contemporains il n'a recueilli que les mauvais qui tous se distinguent par le caractère soporifique de leur longueur. Ce sont mots de savants ou de demi-savants ; ce n'est pas là la langue courte, nette du peuple dont le glossaire est la « gent trotte menu, » existant, comme le vieux français qu'elle perpétue, à l'admiration de Fénelon dans son admirable *Lettre à l'Académie*. Il y a de bons néologismes, quand ce ne serait que celui qu'invente ou emploie des premiers M. Hélaine, celui de *néologie*, bien différent de néologisme. Ensuite le critique a beau jeu contre des mots assez laids, cités isolément ; nous croyons qu'ils font moins mauvaise figure dans leur cadre. Ce ne sont pas d'ailleurs les écrivains qui font les mots, c'est tout le monde, et leur passe-port dans la circulation, c'est leur nécessité.

La *Smithsonian Institution* à Washingthon, Etats-Unis, réclame un n° de notre *Revue*; aussitôt l'envoi lui en a été fait.

Lettre de M. le Sous-Préfet d'Avranches : « M. le Pt, j'ai l'honneur de vous communiquer les deux programmes ci-inclus et de vouloir bien les remplir. Pour le cas où vous ne pourriez vous-même ou tout autre membre de votre Société les remplir, vous voudrez bien m'indiquer les noms et les adresses des personnes auxquelles je pourrais m'adresser dans l'arrt. Alfred Tardif. » — Réponse du Pt : «M. le Sous-Préfet, les deux programmes que vous m'avez adressés, je les connaissais, les ayant reçus pour la Société. A la lettre que

Digitized by Google

vous me faites l'honneur de m'écrire, je réponds que j'avais déjà jeté les yeux sur celui de ses membres qui me semblait le plus compétent pour satisfaire aux questions de ces programmes et je ne manquai pas de les lui demander. Il s'est récusé ; je me récuse moi-même. Vous me priez de vous indiquer les noms et adresses des personnes auxquelles vous pourriez vous adresser dans l'arrondissement. Je ne pourrais être aussi explicite, mais, après étude faite de ces deux questionnaires, je crois que pour le 1er (sur l'habitat en France) c'est le corps des agents-voyers qui a compétence pour le remplir, et que pour le 2e (érosions marines sur les côtes), ce sont les ingénieurs maritimes de la baie du Mont St-Michel et de nos côtes qui peuvent y répondre. » Deux mots, qui seront peu compris, s'aperçoivent dans ces programmes, c'est *oyat*, le roseau des sables, et *icones*, images, emprunté surtout dans la liturgie russe où il joue un grand rôle. C'est le mot grec *ikôn*, image.

« Monsieur le Président, j'applaudis à l'idée d'exécuter un vitrail en l'honneur de Lanfranc, et d'autant plus que par suite d'une alliance contractée à la fin du XIIIe siècle entre le chef de ma famille et une branche collatérale de celle de l'illustre archevêque, le nom de Lanfranc est devenu un de nos noms patronymiques. Je suis donc disposé à vous présenter ma modeste offrande et je souscris pour 25 fr. en 1889 et 25 fr. pour 1890. » (Lanfranc de Panthou, ancien procureur général, membre titulaire.)

Notre confrère au château de la Mancellière, près de Dol, M. E. Gitton, nous fait part d'une trouvaille, non loin de chez lui, de 298 coins de bronze : il en a acquis quelques-uns pour sa collection. Il demande nos deux derniers volumes, et au nom de M. Hersent, nous propose d'acquérir un bas-relief que le Président connaît bien. Il a été répondu qu'il n'y a pas lieu à faire cette acquisition.

Un spécimen manquait à notre musée lapidaire de cette pierre calcaire coquillère de Sainteny, dont on faisait des sarcophages au vieux moyen-âge et qu'on retrouve dans ou près de nos églises romanes. Le Président vient d'en rapporter un fragment tiré des sarcophages de Sartilly, récemment exhumés et sur lesquels il a publié une note dans le journal l'*Opinion* et une notice dans notre *Revue*. Cet agrégat de coquilles fossiles a été autrefois pris par les antiquaires pour un ciment ; c'était au temps où les philologues voyaient des roseraies ou plants de roses dans nos nombreuses rosières, marécages à roseaux.

Digitized by Google

M. A. Gasté a l'obligeante attention d'offrir au Président un portrait de Sonnet de Courval, poète Virois, une tête puissante. Ce portrait se trouve au titre de la satire Menippée contre les femmes, Lyon, Vincent de Cœursilly, 1623. Remerciements

N'est-ce pas très singulier que nous trouvions dans notre pays la Braise, affluent de la Sée et baignant la vallée de l'abbaye de la Lucerne, puis deux cours d'eau le Tarn, auj. le Tar et le petit Tarn ou Tarnet, les termes mêmes de son cartulaire, et que vous lisiez au *Débats*, 8 mars, dans le bel article sur la région des *Causses* comme affluent du Tarn, la Brèze et le Tarnon? Pas si singulier : ce sont des noms communs de la vieille Gaule, avec le sens général de rivière : la langue anglaise en a gardé un, c.-à-d. *tarn*, marais. Quant à *Brèze* ou *Braize*, nous croyons ce nom celtique, mais son radical nous est inconnu : nous avons plusieurs rivières dites de la Brèze dans l'Avranchin, spéc. aux Chambres, à Servon.

Nous recevons *Pour la Bleue*, nouvelle mathurine, dans le *Petit Journal*, par M. Et. Dupont, où les *gas* de Granville et de Cancale jouent un rôle un peu goudronné; mais un peu plus de goudron à la carène, de l'étrave à l'étambot, un peu plus d'huile dans le carapouce ou *sor-ouêt* ne seraient pas de trop : Richepin disait « plus de jus de chique dans la blague. ».

« Monsieur le Président, vous avez l'amabilité de me dire que mes *Corsaires Granvillais* feraient plaisir à la Société, mais que vous aimez mieux mon informe *Essai sur les néologismes*. C'est bien mal reconnaître une telle courtoisie que de vous prendre au mot et de vous infliger la pénitence de ce dernier travail (E. Hélaine, curé de Beleval). Ce très intéressant traité, qui suppose de nombreuses et très modernes lectures, vient d'être analysé dans les comptes-rendus de la *Revue*. V. dans ce présent n° à la page 331.

M. Larère, de Dinan, fils de notre fidèle confrère qui vient de mourir, nous donne son adhésion à succéder à son père parmi nous : « Tout l'honneur est pour moi, dit-il, que vous jugez digne de faire partie de votre compagnie. Je tâcherai de ne pas me rendre indigne de cette dignité que vous m'offrez. Vous me demandez une notice biographique sur mon père. Je vais tâcher de vous satisfaire. Cette notice est inscrite pour la prochaine séance.

M. Beautemps-Beaupré, un nom distingué de notre pays, spéc. à Granville, ancien juge au tribunal d'Avranches, alors qu'il faisait des recherches juridiques dans nos mss., aujourd'hui conseiller à la Cour d'appel de Paris, invité par le Président à entrer dans notre

Digitized by Google

association, accepte en ces termes : « Vous êtes bien aimable de vous souvenir de moi après plus de trente ans de séjour parmi vous, séjour qui est toujours resté pour moi un de mes meilleurs souvenirs de jeunesse. Ces jours-ci même, la bibliothèque d'Avranches et le M. St-Michel me revenaient sous les yeux pendant que je recherchais avec l'aide de Robert du Mont à refaire l'itinéraire sur le continent de Henri II pour ses actes relatifs à l'Anjou et au Maine. Car je me suis fait complètement Angevin, bien que mes souvenirs se rapportent toujours à la Normandie, et c'est parce que ces souvenirs me sont bien chers que j'accepte avec plaisir la proposition que vous me faites. » (Paris, 22, rue de Vaugirard). Cf. Cartes nautiques de B.-Beaupré.

Un journal nous arrive d'Italie, Le *Campana del mezzodì*, qui renferme un article de Mgnor Deschamps du Manoir sur Ste Philomène à Avranches : « *M. R. D. Emilio Baudry ha voluto che la statua della Santa fosse bella al pari delle più belle.* » Suit la description de la cérémonie d'inauguration de la châsse de ladite sainte.

Avec la lettre la plus aimable d'une personne timorée, timide, effarouchée qui voudrait bien pourtant payer sa contribution à la Société, Mme Oursel nous envoie un bon nombre de pages locales, d'après Fr. des Rues, de la Lande-d'Airou ; nous les mettons au programme avec le titre modeste qu'elle a adopté : *Quelques mots sur un livre qui n'en avait pas besoin* : « Mon entourage, dit-elle, m'a tourmentée, m'objectant que j'étais trop ingrate et qu'un nouveau délai serait coupable. Et voilà pourquoi je cède ! Je le fais donc en toute confiance en vous, pour ne pas m'imposer une humiliation devant une Société qui m'a accueillie avec tant d'indulgence. » En plus, don au vitrail.

Entretien entre le Pt et M. le Cte du Tour, ancien ministre plénip. à Naples, spéc. sur le *Rhus coriaria*, ou le sumac à tan, sur lequel il a écrit une analyse ou adaptation tirée d'un grand travail sur cet arbrisseau, dont on a planté les rochers stériles de Sicile, et des parties de l'Algérie, et qui est un bon produit pour son tannin et pour sa teinture. Pour son fils Edouard, (litt. ed-ward, heureux gardien), il a désiré connaître son petit nom en anglais : c'est *Ned*, la syllable forte avec préfixion de la nasale. Souvent étranges, les prénoms abrégés en anglais.

Nouvelles recherches inutiles de notre bibliothécaire pour le *Witchcraft* à Guernesey et *patois poems*, que nous destinions à M. Fleury,

Digitized by Google

de St-Pétersbourg. M. L. Delisle, notre confrère correspondant, fait hommage de *Un grand amateur français au* XVIIe *siècle*, FABRI DE PEIRESC. Notre confrère titulaire, M. le Sénateur de la Sicotière, vient de faire paraître son *Histoire du général de Frotté*, ou la *chouannerie en Norm.*, 2e volume, chez Plon, avec un demi-vol. formant la table.

Le Président n'a pas cessé de faire visite à notre honorable et distingué Vice-Président, le d^r Loyer, plus qu'octogénaire. Comme son état, quoique ne mettant pas sa vie en danger, ne lui permette plus de recevoir, dans une lettre qu'il a pu dicter et non écrire, il remercie le Président de ses attentions.

Le Président, dans une correspondance avec l'architecte du Mont Saint-Michel, confirme encore une fois son système sur l'origine de l'ogive : « Monsieur, je ne partage pas l'opinion de votre prédécesseur, M. Corroyer, qui fait venir l'ogive de l'Orient. Un art tire son développement, ou comme on le dit aujourd'hui, ses évolutions, de lui-même : le cintre roman est sorti de l'arcade romaine et l'ogive est sortie du cintre surhaussé ou de deux cintres croisés. La pensée religieuse, l'aspiration vers le ciel a eu sa part aussi dans ces évolutions.

Le nouveau Principal de notre collège, M. Vilon, qui joint au savoir d'un humaniste un joli talent de poète, et candidat à notre prochaine séance, ayant reçu du Président un spécimen de nos études, remercie pour la *Revue* « où une profonde érudition le dispute à un vif intérêt, deux qualités qui n'ont pas l'habitude de se trouver ensemble. »

M. G. Drancey, architecte, récemment nommé surveillant des travaux au Mont St-Michel, écrit de Cherbourg : « Je viens vous remercier de l'accueil bienveillant que vous accordez au nouveau venu. J'attends mon chef, le savant architecte auquel le Mont vient d'être confié ; je profiterai de notre prise de possession pour vous remercier de vive voix et userai de votre vieille connaissance avec le Mont pour entrer en parfaite intimité avec cette merveille du moyen-âge ; merci de votre sympathie et du droit de cité si gracieusement accordé à votre respectueux confrère. »

Ouville, arrondissement de Coutances : « Monsieur le Président, je joins à cette lettre 50 fr. pour le vitrail de l'église de N.-D.-des-Champs. Si la souscription se trouvait faite, M. le Président disposerait de la somme à son gré pour la Société. (P. Thomas), membre »

Digitized by Google

M. Le Héricher avait offert son *Glossaire étym. anglo-normand* à M. Beljame, professeur à la Faculté des lettres de Paris, « comme à l'homme qui, à sa connaissance, était le plus versé dans l'histoire de l'anglais, de ses origines, de ses dérivations, » et il avait pris pour son intermédiaire M. Em. Lauvrière, qui fut un glorieux élève de notre collège. M. Beljame a bien voulu répondre ainsi : « Notre ami M. Lauvrière vient de me remettre un beau volume que je suis très heureux de placer dans ma bibliothèque et auquel j'aurai certainement très souvent occasion de recourir. Je vous suis bien vivement reconnaîssant d'avoir pensé à moi. A votre don si gracieux vous voulez bien joindre une trop flatteuse dédicace. Votre livre, et ce que j'y apprendrai, m'aidera à la mériter davantage. »

Envoi de deux poésies par M. Et. Dupont, *Rais de soleil*, *Goutte de rosée* et *Bonnes sœurs*, portées au prochain programme, et d'une copie d'un ms. par M. P. Blaizot, sur l'Etat des deniers dus au roy provenant de la vente des biens des protestants (1586) : le tout mis au programme de la prochaine séance.

Un capitaine en retraite, percepteur dans notre pays, auquel le Président est allé faire une invitation, l'a déclinée courtoisement pour la raison qu'il est prêt de le quitter pour cause d'avancement.

D'une excursion d'hiver à travers la commune de Marcey, il résulte que cette localité, seule dans le canton d'Avranches, possède trois plantes qui sont en danger de disparaître : le sainfoin, dans la plaine, le tussilage farfara dans deux bouquets de bois de cette plaine et le beau populage dans un seul enclos dans la région des prés mouillés.

Nous recevons le *Journal de Falaise* où l'on félicite le nouveau Principal, M. Effosse, d'avoir pris dans ce collège l'initiative de l'établissement d'exercices propres à développer les forces physiques.

Peu d'hommes ont eu à subir la lutte pour l'existence aussi dûrement que notre confrère, si dévoué à nos œuvres, M. le prof. Le Monnier, d'Ouffières. Il nous écrit confidentiellement dans une nouvelle crise et soutient son courage par le souvenir du courage d'autrefois et à l'aide des maximes antiques qu'il affectionne : *Semper in adversis opponite fortia pectora rebus.* »

Posséder MM. Guille-Allès, c'est avoir le cœur même de Guernesey ; mais il y a là aussi un homme que nous connaissions comme

Digitized by Google

membre des Ant. de Normandie et que nous connaissons plus intimement comme auteur de ces curieux *poems patois* et ce *Witchcraft*, à Guernesey que nous avons étudiés et que nous envoyons en ce moment au Ministre pour l'ouvrage du Centenaire, consacré à l'étude des répressions pénales avant la Révolution. M. J. Linwood Pitts a répondu aimablement à notre appel : « Allow me to thank you sincerely for your exceedingly kind and courteous letter. I shall have very great pleasure in becoming a member of your learned and honourable society. Indeed I esteem it a great honour to have been invited by you to join in your interesting and valuable pursuits. I may mention that I am an Englishman by birth. I came to Guernsey on account of my health and I have been much interested by the patois... also the number of the *Revue de l'Avranchin* in which there is a very appréciative notice of my *patois poems* and *Witchcraft*. The writer of the article has my best thanks. I see your are the author of considerable number upon the same subjects... » (March, G. A. library.)

Notre confrère titulaire, M. Artu, juge de paix à la Haye-du-Puits, s'excuse pour affaire de famille de n'avoir pas reçu notre récépissé, et de ne pas avoir répondu plus tôt à « l'aimable lettre » qui lui a été adressée. — Réception du bulletin de la Soc. de Picardie, avec la suite des études sur les rues d'Amiens ; à signaler : la rue *Puis che puis là*, ainsi nommée de ses deux puits. Il fallait interpréter ce patois pour les ignorants du picard, c.-à-d. par *Puits ici, puits là*.

Une vie de labeur, pour la plus grande gloire de la patrie normande, couronnée par la plus haute dignité politique, celle de sénateur, vient de recevoir une autre couronne aussi glorieuse et plus durable. Notre confrère, M. de la Sicotière vient de mettre au jour sa grande œuvre, *Louis de Frotté* ou *Insurrections norm.* 1793-1832. Notre pays y trouvera plus d'une illustration et nos publications plus d'une note. Le nom de M. Le Héricher s'y rencontre spéc. en ces termes : « Pour l'origine du nom de chouan, ce savant, si compétent en matière d'histoire et de philologie, considère ce sobriquet de *chouan*, de *chouette* — « chouans et chouettes de Milly, chouans de Subligny, *cohans* de Marcey, même mot, considère ce mot comme plus ancien que la chouannerie. M. E. de Beaurepaire a fait, dans un grand article publié comme prospectus, le plus favorable accueil à ce livre considérable (2 énormes vol. grand in-8°).

Avril :

M. Ed. Gitton, notre dévoué sociétaire, dont nous regrettons la trop longue absence à nos réunions trimestrielles, écrivant du château de la

Digitized by Google

Mancellière, près Dol de Bretagne, complète les renseignements sur la riche trouvaille de Ville Arthur, en St-Marcan, celle de trois cents coins de bronze, dont il a acquis vingt-cinq pour ses intéressantes collections. Il rappelle celle des trois cents grands coins faite l'année dernière en Carfantin, près Dol. « A Ville Arthur, il y a une quinzaine d'années vingt grands furent trouvés. Les vestiges d'un camp romain sur les hauteurs de St-Broladre se relient sans doute à ces vestiges d'un autre âge. » Carfantin = Karfontaine.)

Un ouvrage hist. et anecd. du plus grand intérêt, de Fulgence Girard, et peu connu, est annoncé dans le catal. d'A. Comte : *Mystères du Grand Monde* : c'est l'hist. des palais, prisons d'Etat, abbayes, boudoirs et salons, Paris 1875, 8 vol. in-8°, illustrés par T. Johannot, etc. Qui nous fera un Fulgence Girard, la plus haute illustration littéraire, en ce siècle, dans notre pays ? Il y faudrait un esprit aussi étendu que le sien, prodigieusement varié, comme il l'est depuis son Almanach d'Avranches jusqu'à son poème iambique de Sisyphe, son œuvre la plus personnelle. Il y a bien dans notre compagnie un bon littérateur qui pourrait faire cette étude, sous l'élan du devoir du sang, de la famille. Peut-être voudrait-il bien faire une moitié de Fulgence Girard, mais il n'oserait pas faire l'autre.

On annonce la mort de M. Baubigny, qui de jardinier se fit botaniste et fut longtemps le conservateur de feu notre Jardin des Plantes. Puis, deuil des pauvres et de la Société, la mort de notre éminent Président honoraire, M. de Tesson, auquel nous consacrerons nos souvenirs et nos profonds regrets. Puis celle d'un confrère récemment élu, M. Gosse, de Champeaux, prof. au lycée St-Louis. Enfin celle du vénéré M. Havard, curé de Pontorson, qui nous fut fidèle plus de quinze ans. Et celle de M. Perrin. Oh ! la mort n'y va pas de main morte dans nos rangs : quinze membres disparus en cet hiver. Il est vrai que les académies ne sont pas composées de jeunes gens. P.-S. 14 nouveaux membres se présentent.

REVUE DES LIVRES

Saint-Pair-sur-la-mer, par MM. Ad. et Jos. Tardif. — Pour guérir, il faut avoir foi en son médecin. Si vous avez près de votre lit ou votre fauteuil un homme léger, bavard, sans observation, arriéré dans la marche de la science, sans un profond intérêt, sinon à votre personne, du moins à votre mal, son ennemi personnel, vous n'êtes pas dans de bonnes conditions pour guérir. De même pour s'instruire ou s'amuser dans un livre, il faut croire en son auteur, dans son savoir judicieux, maître de lui-même, habile en l'art de dire, au courant de la science de son temps. C'est avec cette con-

Digitized by Google

fiance qu'on peut aborder le joli volume, à la couverture illustrée, que MM. Tardif père et fils, devenus récemment nos confrères, viennent de publier sous le titre de Saint-Pair-sur-la-Mer. En effet, ces messieurs appartiennent à l'Ecole des Chartes, le père comme professeur, le fils comme élève paléographe. Ils avaient donné des preuves de leur érudition et de leur critique dans une : « Adolphe Tardif : Minute de notaire du IXe siècle et notes tironiennes d'après la lecture donnée en 1849 par Jules Tardif. » Aujourd'hui M. Ad. a publié la *Coutume de Norm.* dans la Soc. de l'hist. de Norm. Ils sont de la bonne école, celle des Bénédictins et des Bollandistes. Aujourd'hui, ils attaquent un thème souvent développé, exploité dans beaucoup de variations. Mais ils ont limité leur sujet, en prenant le point de vue hagiographique et adoptant pour sous-titre « et les saints vénérés, dans l'église de cette paroisse, » mais sans s'interdire une incursion sur le terrain de cette forêt fantastique de Scissy, l'ancien nom celtique de Saint-Pair, primit. *Scissiacum*. Ils y ont même fait une découverte qui avait échappé à leurs nombreux prédécesseurs dans la question de ce bois merveilleux. Nous croyons qu'ils l'ont ramené au vrai en le réduisant à une forêt littorale, dont le dernier vestige, selon eux, est la ligne d'arbres marquée le long de la côte sur la carte de Cassini, il n'y a guère qu'un siècle, une ligne d'arbres qu'ils ont signalée les premiers, forêt littorale en effet, dont, selon nous, il existe de plus grands restes. Ces restes consistent dans la forêt de Bouillon, auj. un grand bois, mais remarquez ce nom persistant de forêt, et aussi dans les bois du Prael, bien diminués auj., dans les deux bouquets de bois de Pont-Roger. MM. Tardif sont des destructeurs de légende : « Nous avons sacrifié, non sans quelque regret, les aimables légendes dont les auteurs inconnus se proposaient uniquement d'édifier nos aïeux et se préoccupaient assez peu de l'exactitude historique. » Sans nous préoccuper de savoir si les légendes ont des auteurs, sinon tout le monde, il en est une auj. fortement attaquée et qui s'en va tout doucement : car cette forêt des merveilles, celle de Scissy, a perdu bien du terrain. Elle s'étendait autrefois jusqu'à Jersey, n'étant séparée du continent que par un filet d'eau qu'on passait sur la fameuse planche ; plus tard, elle ne remplissait plus que la baie du Mont Saint-Michel, ce qui était encore fort joli ; la voilà réduite par MM. Tardif et d'autres encore à une vulgaire forêt littorale, dont Cassini a dessiné les derniers arbres (qui, par parenthèse, nous semblent étranges), et dont quelques bouquets épars sont encore les représentants : « La délimitation de la côte n'a pas beaucoup changé depuis le VIe siècle... L'opinion d'une forêt de Scissy submergée à la marée de 709, qui ne s'appuie que sur des récits bien postérieurs au VIIIe siècle, est fort douteuse. » (Saint-Pair

Digitized by Google

sur-la-Mer, p. 6). Les auteurs admettent, avec Gerville et plusieurs autres, dans la bourgade de St-Pair, le *Fanum Martis*, de l'Itinéraire d'Antonin, sur une voie que nous jalonnons par Montmartin, par le menhir de Bréville, auj. renversé, par celui de Longueville, au nom celtique de Pierre-Hu, par celui de Vaumoison, en Bouillon, et par d'autres lignes marquées en des noms significatifs.

MM. Tardif n'ont pas voulu faire une étude complète de Saint-Pair, très vaste sujet ; « il fallait disent-ils, faire la plus large place aux saints religieux qui ont porté la foi chrétienne et la civilisation dans cette contrée. » Ils ont donc fait le *Scissiacum sacrum :* vies de St Gaud, de St Pair, de St Scubilion, de St Sénier, de St Aroaste, et dans ces limites ils ont fait tout ce qu'il fallait faire. Ces vies ne nous suggèrent que quelques remarques de détail, que nous soumettons à leurs auteurs, gens de bonne foi et savants de bon aloi.

Saint Gaud est le seul saint de Saint-Pair qui ait un nom germanique, Wald, Waldus (le puissant), car nous trouvons une physionomie plutôt grecque que toute autre dans le nom d'Aroaste (*aoratos*, invisible) où MM. Tardif verraient volontiers une forme germanique. (p. 114). Les autres, *Paternus*, Paern, Paer, Pair, Pois, *Escupilio* (Scubilion), *Senier* (Senator) sont latins. Aussi ces messieurs sont-ils bons linguistes et ils ont, par ex., la vraie tradition celtique, quand ils disent que Mantilly suppose la forme *Manteliacus*.

Dans l'étude sur saint Gaud, ils enlèvent toute autorité aux deux *Abrégés* de la vie du saint, dont le plus connu et le plus cité est celui de Rouault (Coutances, 1823). « Ces deux petits ouvrages n'ont aucune prétention à la rigueur historique. » Pour la vie de saint Pair, il n'y avait rien de mieux à faire que de la transcrire de Fortunat, en l'annotant. Une note nous dit que le celtique *Scissiacum* fut changé en *Fanum Martis* par la politique constante des Romains de substituer leurs divinités aux divinités gauloises. Si les Bollandistes ont réfuté le changement du mot *Scissiacum* en Chausey, ils ont bien fait pour la question de localité, mais la philologie ne s'y oppose pas, croyons-nous, contrairement à l'opinion de MM. Tardif : du moins il auraient dû dire en quoi les principes de la nouvelle école philologique ne permettent pas de s'y arrêter. Ils savent bien pourtant que le chuintement est normand et que *Scissy* ou *Scissey* peut bien devenir *Chezey* et *Chausey*, car avec ce chuintement, le *Calciacum*, aujourd'hui Céaucé, en patois, deviendrait aisément *Chaucé*, bien voisin de la forme *Chausé* ou *Chausey*.

Il est un point où nous nous séparons absolument de MM. Tardif, c'est sur la question de la distance du monastère de Maudane ou Maudune, où résidait St Scubilion, à celui de Scissy, où résidait St Pair. Comme cette distance était de *trois milles*, où une lieue, et qu'il y

Digitized by Google

avait un bras de mer à traverser, ce qui répond à ce texte, c'est l'agrégation de cellules, dite les Chapelles sur la falaise de Carolles, c'est l'embouchure du Thar, et la distance réelle de Carolles à St-Pair. Nous ne comprenons plus MM. Tardif allant chercher l'embouchure de la Sienne à six lieues ou la baie de Veys à quinze lieues de St-Pair ou Scissy. Ces messieurs font à notre système la partie plus belle encore en disant, je ne sais sur quelle autorité, qu'alors l'embouchure du Thar était sous Carolles : nous avons bien là le *brachium maris oppositum* que St Scubilion ne peut passer et la distance : *cum à se sancti ferè tria millia spatio interessent,* d'environ trois milles. V. d'ailleurs notre dissertation sur *Monastère de Maudune* au 3e vol. de notre *Avranchin hist. et monumental.*

C'est par une critique judicieuse et décisive que MM. Tardif enlèvent à St-Pair-sur-la-Mer un château de Richard Sylvain pour le rendre à St-Paterne de l'Avranchin, auj. St-Pois, en patois *St-Pé,* d'autant plus que ce St-Pair a gardé, selon l'usage, pour suffixe, le nom de ce seigneur et qu'on a dit St-Pair ou St-Pois-le-Sylvain, mais à tort le Servain. Nous restons sur ces observations relatives à un excellent petit livre et nous exprimons à ses auteurs notre vive reconnaissance pour avoir fait sur notre pays et introduit dans nos lectures un ouvrage où sont observées les règles de la critique historique tant de fois violées dans ce même pays. (*St-Pair-sur-la-Mer*, par MM. Tardif, en vente chez M. Lebel, libraire à Avranches).

Entre deux paravents : *Petites récréations scéniques de salon et de famille* par P. G. Avranches 1889. — Le Français est né comédien et nous entendons par ce mot, artiste théâtral. Il est d'ailleurs à remarquer que le théâtre, genre littéraire universel, excepté chez les graves Arabes, est très opulent dans les races latines. En ce moment la France, dans les rivalités nationales, a encore la prééminence pour inventer ou pour jouer les pièces de théâtre : comme acteurs surtout, nous sommes les premiers et on nous trouve sur toutes les scènes européennes. Notre petite cité même offre sa preuve à cette assertion sur notre aptitude nationale : on y compte en ce moment plusieurs auteurs dramatiques, dont nous ne pouvons livrer que les initiales : M. J. B., aujourd'hui sur un plus haut théâtre, M. F. B qui fut joué dans notre salle de spectacle, M. V. qui a des comédies en portefeuille. Comme acteurs, spéc. de monologues, nous avons M. F. B., Mlle M. B., M. P. B. A cette liste aussi littéraire qu'amusante, vient de s'ajouter un nom quelque peu voilé, connu déjà par quelques lectures discrètes chez des amis, celui de M. P., pour un recueil de dix pièces de théâtre, dont nous allons essayer de donner une idée sommaire, et qui attestent dans l'auteur, sinon suffisamment le sentiment très vif de la vie com-

Digitized by Google

mune, qui est l'action et toujours l'action, le dialogue court et pressé, du moins de remarquables qualités littéraires, un style châtié, une vive intuition des genres, depuis la comédie savante et flirtée du *Misanthrope* jusqu'à l'opérette d'*Orphée aux Enfers*.

C'est chose malaisée à définir que le rire, qui n'appartient qu'à l'homme, en apparence du moins, et la cause du rire, c.-à-d. le ridicule : c'est une difformité morale, intellectuelle ou physique, difformité peu grave, légère déviation d'un type normal, car si la difformité est très grave, elle enfante le dégoût ou la pitié ou la forte indignation.

Que Molière et La Fontaine soient inimitables, ils ne le sont pas dans la même mesure, car si La Fontaine est au-dessus de l'émulation par le fond et le style, Molière, inimitable par sa pensée profonde, souvent coulée en axiôme, ce qu'aimait son siècle, est assez imitable dans son vers un peu gris, un peu monotone. Il n'est pas très difficile de prendre certaines formes aimées du XVIIe s., par ex. d'écrire : il se pourrait faire, au lieu de : il pourrait se faire ; je le veux voir venir à mes pieds, et non je veux le voir. Aussi, M. P. G. a-t-il réussi dans son pastiche moliéresque, dans ses deux scènes de fine escrime où Dorine et Pasquin, le valet et la suivante, d'un côté, et où Celimène et Dorante, de l'autre, jouent le même jeu, très comique au fond, celui d'une indifférence simulée et d'une colère comprimée. Mais ce procédé, bien connu d'ailleurs, cette ficelle, c'était bien assez de s'en servir pour une scène : c'est trop pour deux. Il y faudrait effacer un vulgaire *voilà* tout court, sur la lèvre d'un marquis, par *me voilà*, qui serait plus du bon ton, mais encore n'est-ce qu'une légère dissonnance. On se demande si cette jolie et spirituelle comédie est jouable : oui sans doute ; mais avec une audience de haute distinction et des interprètes très distingués, association très rare ; or, aujourd'hui, nous avons davantage besoin d'action et de comique et même de vulgarité. Pour une Celimène, il faut ou la Mars ou la Champmeslé. Le rôle de Dorine n'est pas non plus si facile, par ex. pour dire un fort joli mot de sentiment et de malice, lorsque Célimène s'est plainte que l'affection de Dorante n'est pas un feu ardent, qu'elle est simplement de l'amour : « Par ma foi, dit la suivante : Je sais plus d'une femme que ce simplement contenterait, madame. »

La première pièce, l'*Amour et l'Amour-Propre* porte cette épigraphe, tirée de l'Andrienne, de Térence : « *Amantium iræ amoris redintegratio est*, qui est intraduisible : mettez *ira*, qui est nécessaire ; vous faites bien alors le mot à mot, le *littéral*, comme on dit au collège, et vous obtenez ce sens très net : « La colère des amants est le renouvellement de l'amour. C'est le fond de cette pièce terminée par

Digitized by Google

un vers peu correct d'ailleurs : Ah ! ce n'est que son cœur que l'on *doive* écouter. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que l'édition de Térence, où l'auteur a pris son épigraphe, porte bien le *iræ*, l'intraduisible *iræ*. C'est vraiment un de ces livres rares qu'un bibliophile presserait sur son cœur en s'écriant :

Ah ! je la tiens ! que je suis aise !
C'est bien la bonne édition :
Car voilà, pages douze et treize,
La faute d'impression
Qu'on ne voit pas dans la mauvaise.

Qui a bu boira est un *tableau proverbe lyrique*, lyrique en ce sens que la pièce est mêlée de chansons : c'est plutôt un vaudeville. Il repose sur cette donnée que deux individus, l'un amoureux, l'autre ivrogne, échangent leur péché capital, ce qui donne lieu à des scènes très gaies, en ce qu'ils retombent dans ce naturel qui « quand on le chasse revient au galop » C'est en vers libres, un peu trop libres, comme style, au moins une fois, par ex.: « Il est assez monté que nous puissions... » lisez pour que nous puissions, et une autre fois où la faute est heureuse, excellente : « Je suis plus fort que tu me crois. » C'est encore une *belle* faute que celle-ci : elle est brune ou *châtaine*, et une autre fois encore l'auteur n'a-t-il pas fait une interversion des termes dans « montrant ses désirs mal contenus par ses gestes » au lieu de « montrant par ses gestes ses désirs mal contenus. » Mais dans la pantalonnade de Gille et Colombine, un joli genre, qui n'a cessé d'être à la mode, on trouve rajeuni le dicton « *de omni re scibili et de quibusdam aliis*, sous une forme neuve et piquante : « Je veux faire une immense hécatombe de tout le monde... et de bien d'autres encore. » La pièce a une certaine couleur locale, italienne, bergamesque, étant émaillée de mots italiens, dont deux offrent un joli crescendo : de *Corpo di Bacco* à *corpo di diavolo* ! *Les deux veuves*, opéra-comique, peu comique en somme, est un genre très démodé et avec raison, c'est un conte oriental, avec des Zulmé, des Fatma, des Bassan, des Lobéide, etc., cela plaisait il y a cinquante ans. D'ailleurs c'est tout à fait français avec des noms d'Orient. ensuite vient dans l'ordre du volume :

Le Carnaval en famille : C'est un proverbe fondé sur cette donnée facile à exploiter : « Ce que femme veut, Dieu le veut. » Donc la femme peu tout, comme le parlement anglais qui peut tout, excepté changer un homme en femme et une femme en homme. Mais ici deux ou trois fillettes changent un général en Chicard, et

Digitized by Google

un docteur en Turc : c'est déjà pas mal fort : c'eût été facilement gai, si l'on avait bien voulu être plus court. Mais voici venir l'opérette, l'opérette ébouriffante, ce genre tout contemporain, qui consiste à appliquer à des héros et à des idées antiques des idées et des expressions toutes modernes. Cette opérette de Thésée (fille d'*Orphée aux Enfers*), est la pièce désopilante du recueil. On ne peut analyser des scènes où presque tout est dans l'attitude, dans le costume, dans l'ahurissement, dans les calembours des acteurs. On médit du calembour et pourtant il fait rire, c'est un légitime élément comique. Shakespeare en a beaucoup. Il y a dans tout calembour une énigme qui rend heureux celui qui la devine. Aussi devinez quelques-uns de ces lazzis dont cette opérette est farcie : « Je me flatte d'avoir relevé la Crète, dit Minos. — Thésée, vous ! — J'hésite de la mer Icarienne à braver le courroux, ainsi que de la mienne.— Défilez (dans le labyrinthe) le lin qui est plus sûr que la laine, car dans votre précipitation vous auriez pu perdre la laine.— Les ailes d'Icare fondirent au soleil, aussi je préfère votre fil aux ailes.— Amour, tu perdis Troie, et moi le quatrième, etc. Assez, assez, et l'on s'écrie, ah ! que c'est bête et l'on crève de rire, et comme le calembour est contagieux, plus d'une voix criera encore à l'auteur : P. G., assez de vos bêtises !

Pour le prétendu proverbe : A la *Monaco l'on chasse et l'on déchasse,* c'est une singulière association de marivaudage, de vulgarité et de coups de bâton. Nous aimons mieux ceux du vrai polichinelle de Bergame tapant sur tout le monde. L'Arlequin de l'opérette suivante, faite de quiproquos, ne répond pas à la souple finesse de sa réputation, ni le Gille à celle de sa bêtise. Oh ! mais pour la *Fausse invite ou le piano* de Berthe, pour faire suite à la comédie de Barrière, elle est digne de celle-ci : pureté de style, conversation élégante, caractère de Frantz très moderne et fort en relief, c'est coulant, naturel et distingué. Nous regrettons seulement que le dernier mot du dénouement soit le triomphe de cette dame de Préval, une fine mouche, qu'on ne nous a pas appris à aimer. C'est le cas de dire ici un mot royal : courage, c'est là la bonne comédie. Le recueil finit par une charge trop chargée, surtout pour le rôle du magister ; elle s'appelle le *Carnaval du baron de Papaver*. Ce magister est affreusement savant : les lecteurs, qui auront étudié la syllogistique, trouveront des monstres de leur connaissance dans les arguments en baralypton, barbara, célarent ; mais en feiapton ? Il est capable d'avoir inventé celui-là. En résumé, il y a dans ce faisceau de pièces de théâtre une vocation marquée pour le théâtre, l'instinct comique, et le talent acquis, l'usage des planches et les nuances de caractères ; mais l'homme politique, qui se fait littérateur, doit s'at-

Digitized by Google

tendre à ce qu'une partie du public se précipite d'enthousiasme vers la dépréciation et la partialité, même avant d'avoir lu.

Poésies et un Intérieur, poème par M. L. David. — Notre littéraire confrère, M. L. David, juge à Mortain, a déjà à son actif un bon nombre de poésies et plusieurs à sa gloire : l'une, le *Bonheur*, lui a valu la médaille d'or au concours de la *Soc. d'Encouragement au bien* : c'est donc mieux qu'une poésie, c'est une bonne action ; une autre, *Le Souvenir*, a obtenu le premier prix au concours de la *Revue litt.* du Maine. Mais le souvenir a deux faces, une gaie, celui des choses heureuses, l'autre triste, c'est le regret, la désillusion, le remords.

M. David, dont la muse est optimiste, a adopté et chante le souvenir heureux. Une troisième pièce, celle que nous prisons le plus pour son amour des bêtes, a été couronnée par la Soc. protectrice des animaux : nous croyons qu'elle a bien jugé, quand nous lisons *Pauvre martyr*, *Vieux cheval* et *Pauvre chien* et nous applaudissons à des vers aussi bien frappés que ceux-ci, du *Portrait :*

Tu sais perpétuer en notre âme ravie
La douce illusion qu'ils sont toujours en vie,
Et qu'en te regardant, ils nous parlent encor.

Les pièces du second recueil intitulé : *Intérieur*, signalent un grand progrès dans le poète ; la pensée simple, intime, observatrice de l'honnêteté, du bonheur dans la simplicité, a revêtu une forme souple, variée, familière, se rapprochant de la prose, le genre qu'on aime aujourd'hui, et où Coppée est le maître. Mais il y a des négligences dans l'ensemble de ces jolis vers, abus de l'enjambement par ex., bien que l'excuse soit le besoin de briser le raide alexandrin ; celui du mot *petit* dans trois vers de suite est une réparable méprise. L'auteur en réparera facilement une autre en mettant *la façon* à la place de *celle-là* dans un vers forcé :

Il est bien des façons de vivre dans ce monde,
Chacun cherche à trouver celle-là qui réponde
A ses vœux ;

et désireux, au vers suivant, sera plutôt le mot propre qu'envieux.

Si nous avions à faire aimer la vie agricole et à arrêter la dépopulation des campagnes, sans doute nous la prendrions comme Virgile et M. David, par le beau côté, par sa poésie, son indépendance. Mais de beauté elle n'en a guère pour le pauvre, pour l'ouvrier de la terre,

Digitized by Google

pour le domestique. Nous, nous leur montrerions ce qui les attend à la ville : filles perfides, chômage, maladie dans la mansarde, le lit de l'hôpital, le corps dépécé par les carabins. Pour finir nous allons reprocher à l'imprimeur de M. David une phrase qui ne tient pas de-debout : il verra dans notre critique notre attention à le lire et notre désir de perfectionner.

C'est une phrase où le verbe pouvoir appelle un régime direct qui ne lui vient pas. M. David nous pardonnera de remettre sur ses jambes cette phrase qu'il a laissée en l'air :

Le légitime espoir de pouvoir à leur tour,
Ainsi donc que d'après une règle commune
D'autres bien avant eux, faire aussi leur fortune

Dans M. David le poète se repose, mais le magistrat qui siège, travaille, juge, étudie les matières juridiques, car il est l'auteur d'un ouvrage de ce genre : *Etude théorique et pratique sur le délit d'escroquerie*, Paris, Rousseau, un vol. in 8°.

Un Mariage d'inclination, par M. H. Datin, Paris, Dentu, 1889. — M. Datin est un corps et un esprit infatigables, servis par une plume alerte. Il est à peine revenu des grandes chasses dans les forêts de Tunisie, près desquelles les nôtres sont des bosquets et des ilots de branchages, et voilà qu'il publie ce *Mariage d'inclination* succédant à *Contes de Réveillon*, à l'excellente préface, et à *Le Pilori*, scènes de chouannerie dans le pays de St-Hilaire, lieu natal du romancier. Nous connaissions déjà le premier qui parut en feuilleton dans le *Glaneur* et nous en présentâmes une appréciation à nos lecteurs, spéc. pour son intérêt local. En effet c'est la partie par laquelle il nous prend, nous gens d'Avranches, un peu dégénérés, lorsqu'il évoque l'ancien Avranches, et que nous lisons avec étonnement et envie ce que ces dames disaient dans les allées du jardin des plantes, le *corso* de la cité, quand ils voient la description du Grand Hôtel disparu ou inventé de la rue Belle-Etoile, quand on nous promène dans les savantes plates-bandes du jardin botanique pour lesquelles un amateur encore vivant, un botanophile, reçoit un tribut d'éloges plus grand que sa réelle part, quand on voit défiler des noms de nos confrères, M. Le Breton, le Le Nôtre de notre pays, l'habile dessinateur de parcs et jardins, l'introducteur de plantes nouvelles, et celui du poète de St-Hilaire, un bon poète, M. J. Levallois. M. Datin cite de lui de splendides strophes de haute envolée au Mt St-Michel. Oh! l'auteur, écolier de notre collège, revoit avec amour dans ses rêves toute sa jeunesse, dans l'aimable et poétique berceau de ses

Digitized by Google

études, à Avranches, c'est, pour ainsi dire, le tableau, dont une action romanesque est le cadre : aussi sa dédicace à M. Le Héricher indique bien ce caractère « patrial » comme dit Balzac : « Cher et honoré maître, l'action de mon drame se déroule en partie à Avranches, votre nom s'est tout naturellement trouvé sous ma plume et, je vous l'avoue, je n'ai pu résister au désir de l'écrire. » P.-S. — Les *Débats* montrent dans le roman de M. Datin « de sérieuses qualités d'observation. » On aurait dû citer spéc. l'étude de la femme actrice qui dénote dans l'auteur réellement la connaissance et l'observation du monde des théâtres. — Nous tenons ici à rendre à Léon Besnou la plus grande part dans l'organisation de feu notre jardin des plantes. Besnou connut le fin du fin de la flore Avranchine : s'il ne découvrit pas de plantes nouvelles, il mérita plus que bien d'autres de « voir son nom allongé en *ia* » comme dit Balzac, et Bernulfia eût été le couronnement mérité de sa laborieuse carrière.

Les Légendes dans l'histoire : Bataille de Bouvines : On nous enseignait au collège, il y a soixante ans, que, le jour de cette bataille, Philippe-Auguste, déposant sa couronne de roi sur l'autel, l'avait offerte « au plus digne ». C'était une légende, une espèce de mot réchauffé d'Alexandre-le-Grand léguant son empire « au plus digne. » Un jeune historien, qui promet d'être un grand historien, dans la manière de Michelet, M. Ernest Lavisse vient de démentir cette belle légende : 13 nov. 88 — « Puis le roi entra dans l'église. Il n'est pas vrai qu'il déposa sa couronne sur l'autel pour l'offrir au plus vaillant, car le roi de France était, par profession, le plus vaillant et sa couronne ne lui appartenait pas. Dieu l'avait commise à Hugues de France et à la race qui sortirait des reins de ce prince jusqu'à la consommation des siècles. »

Nous devons ajouter que son chapelain, Guillaume Le Breton, qui a écrit en latin un poème à la louange de son roi, la Philippide, que G. Le Breton qui était là, qui avait dit la messe, ne fait aucune mention de cette scène théâtrale. M. Lavisse a bien raison de dire qu'au roi de France la couronne n'appartenait pas. Les inventeurs ou imitateurs ne se sont pas doutés du caractère républicain d'un mot et d'un acte qui mettaient la couronne à la disposition d'un corps d'électeurs et d'une majorité. Tels étaient les dires de l'histoire scolaire officielle, vers 1820, et comme elle allait jusqu'en 1815, on y lisait que le marquis de Buonaparte était le lieutenant de Sa Majesté Louis XVIII, et le récit de la bataille de Waterloo se terminait ainsi sur la mort de la Garde impériale : « Et l'on vit ces forcenés s'entretuer sous les yeux des Anglais que ce spectacle tenait dans un mélange de stupéfaction et d'horreur. » Le mot de l'abbé Edgewort a

Digitized by Google

Louis XVI montant à l'échafaud : « Fils de St Louis, montez au ciel » n'est pas authenthique, et quant à l'alexandrin « La garde meurt, mais elle ne se rend pas » il serait le triomphe du sang-froid au sein d'une tempête de mitrailles ; or, Cambronne ne se piquait pas de poésie ; s'il faisait de la prose, c'était sans le savoir ; mais celle qui sortit alors là, de la gueule du troupier, touche peut-être au sublime. Encore une légende qui va disparaître de l'histoire de nos mœurs et de notre histoire littéraire, c'est celle des cours d'amour, ces prétendues cours plénières où des dames auraient traité des questions de casuistique amoureuse. C'est cette thèse que M. Trojel vient de discuter pour ses doctorats à Copenhague. Voici sa conclusion d'après l'étude approbative que vient d'en faire dans le *Journal des Savants* un des hommes les plus autorisés de France en littérature du moyen-âge, M. Gaston Paris : « Ni au Midi ni au Nord, dit M. Trojel, ce nom ne figure dans aucun auteur ancien : il a été créé au XVIe siècle par le trop fameux Jean de Nostredame ou Nostradamus et sans cesse répété depuis. » Et la croyance à la fin du monde, au Xe siècle est-elle authentique? non ; nous lisons dans la *Revue hist.*, p. 198, déc., dans une note sur l'*anno mille* par Orsi, que l'auteur n'a pas plus trouvé la croyance à la fin du monde en l'an mille dans les écrits italiens que les érudits français ne l'ont trouvée dans les documents français.

Bien moins importante, une assertion que nous trouvons dans nos propres *Mémoires*, mais que nous croyons erronée : elle a rapport à l'histoire littéraire de la France, dans l'étude étendue et savante que M. Ch. Lebreton a insérée au tome IV. Alors que nous étudiions la vie de Lanfranc et de saint Anselme, pour le vitrail projeté par notre Société, nous avons rencontré ce passage : « L'Eglise d'Avranches eut aussi son Ecole, et elle fut des plus célèbres. L'Ecole d'Avranches, ce nom paraît sans doute bien solennel et bien prétentieux. C'est pourtant celui qui lui est donné dans l'*Hist. littéraire de France.* » (T. IV, p. 494, *Mém.* de la Soc. d'Avranches). Ce nom nous semble être tout ce que M. Lebreton en pense : nous l'avons cherché vainement dans l'ouvrage cité. Nous avons besoin d'être renseigné, et jusqu'alors nous douterons de l'existence d'une *Ecole d'Avranches*, attestée par l'œuvre bénédictine.

Dans cette épuration de l'histoire, ce que V. Hugo a appelé son échenillage, il faut tenir compte des études récentes qui relèguent dans les légendes la forêt de Scissy. Elle vient d'être réduite à sa véritable situation, c.-à-d. sur le littoral de St-Pair, par l'ouvrage de critique sérieuse de MM. Tardif, auquel nous consacrons un article dans cette *Revue*. Travaillant dans un monde de légendes, dans celles de

Digitized by Google

St-Pair, la localité de notre pays la plus pleine de merveilles, après le Mont St-Michel, ils ne se sont point départis des règles de critique si sagement tracées et si fidèlement observées par les grandes écoles des Bénédictins et des Bollandistes ; ils ont donc, « non sans quelque regret, sacrifié les aimables légendes dont les auteurs inconnus se proposaient uniquement d'édifier nos aïeux et se préoccupaient peu de l'exactitude historique. »

On peut ajouter à l'article des légendes ce qui eut lieu à Avranches: dans une polémique sur les deux saints Denis, quand M. O. Havard s'appuya sur l'autorité des Bollandistes, les Bollandistes qui traitent d'apocryphe le saint Denis, le prétendu évangélisateur de la Gaule au Ier siècle de l'ère chrétienne.

Voilà que la forêt de Scissy et le cataclysme de 709 viennent encore de recevoir une rude atteinte de la main d'un savant très autorisé, M. Gaidoz, dans un article de février de la *Rev. des Deux-Mondes* : « Cataclysme, marée et plauche (entre Jersey et le Cotentin) sont de pures légendes dont l'histoire ne porte pas de trace ; la marée de 709 a même pour inventeur un écrivain du commencement de ce siècle, l'abbé Manet (qui a jeté de la poudre aux yeux par un immense étalage d'érudition)... Quant aux forêts dont on a plusieurs fois, à marée basse, retrouvé les racines sous-marines sur le littoral de la Normandie, elles proviennent d'affaissements du sol à diverses époques et même dans les temps modernes. C'est ainsi que la forêt de la Bréguette dont on a trouvé les vestiges dans la Baie de St-Ouen, à Jersey, a été submergée par l'inondation de la mer en 1360. » Nota. — C'est cette Bréguette que prenait, comme faisant partie de la forêt de Scissy, un ingénieur géographe que nous avons connu et fréquenté à Jersey, savant naïf et convaincu, l'auteur de *Geology of Jersey*, l'excellent M. Peacock.

Démolies aussi ces « cours d'amours » qui plaisaient tant à la littérature troubadouresque, fort en vogue sous la Restauration. M. G. Paris, avec la science et l'autorité qu'on lui connaît, vient de démontrer dans le *Journal des Savants* qu'il n'y a jamais eu de jugements, de tribunaux d'amour, au sens rigoureux que leur donnait Raynouard, ni même avec les restrictions qu'admet M. Trojel. Le mot « cours d'amour » comme la chose, est inconnu au moyen-âge. Mais voici par contre que dans les *Mém.* de la Société de St-Lo, M. Tauxier essaie de rétablir, de consolider la légende de st Lo, nommé évêque à 12 ans, que T. de Billy déclare être « une erreur laquelle s'est glissée par la faute des premiers copistes », et que le bréviaire de Coutances au XVIIe siècle a cessé de reproduire. Un peu compromis, celui-ci s'échappe par la tangente : « St-Lo fut élu évêque à un âge bien inférieur

Digitized by Google

à celui qui est fixé par les canons. » V. 8e vol. et surtout « *Choses et autres sur St-Lo et ses environs,* » très intéressantes, par un St-Louais pur sang, M. Lepingard, Prés. de la Société. Ce curieux et fin chercheur a l'amour du clocher ; s'il cherche, c'est pour son St-Lo. Il y a encore dans cette ville un bon fond de fière bourgeoisie, serrant les cordons de la bourse, mais mettant toutes voiles dehors quand il faut glorifier St-Lo. M. Lepingard est ce bourgeois dans l'ordre de l'histoire.

HIST. DU RÉALISME ET DU NATURALISME DANS TOUS LES TEMPS, par Paul Lenoir, inspecteur des beaux-arts, un vol. grand in-8°, de 800 pages.

M. Abel Lenoir, ancien rédacteur du *Siècle*, rédacteur d'un journal d'Avranches, fut le dernier soutien de notre Société dans son ancienne période d'anéantissement. Son petit-fils, M. Adolphe Lenoir, publiciste, vient d'être reçu titulaire dans notre compagnie, et son père, Paul Lenoir, en correspondance avec le Président, lui donne l'espoir (réalisé) d'entrer dans notre corps, en lui offrant une grande œuvre de lui-même. C'est ainsi que nous avons trois générations de Lenoir, trois lettrés superposés : qu'on doute donc maintenant de l'hérédité. Pourquoi ce nom d'Abel ne serait-il pas l'origine d'Abélard dont M. Renan a cherché dans le celtique l'étymologie, évidente d'ailleurs dans l'hébreu Abel (le pleurant). Ne connaissant pas alors le livre, nous aimions à le lire avec les yeux si clairvoyants du *Journal des Débats* :

« Par ces mots, *réalisme*, *naturalisme*, M. Paul Lenoir entend caractériser, non pas les grossières exagérations et les vilenies chères à certaines écoles artistiques et littéraires, mais bien tout ce qui, dans les productions du génie humain, procède par quelque point du *réel* et du *vrai*, à l'exclusion de toute fiction. En d'autres termes, il se propose de rechercher et de noter, dans tous les temps et chez tous les peuples, ce que la poésie, la sculpture et la peinture ont dû de beauté absolue au sentiment profond et à l'exacte observation de la *nature*. »

« C'est ainsi que, dans les quatre parties de cette sorte d'histoire générale de la poésie et de l'art, il passe successivement en revue l'Inde et la Chaldée, l'Assyrie et la Perse, l'Egypte et la Judée, pour arriver à l'épanouissement du réalisme dans les comédies d'Aristophane et à la crudité des satiriques latins. La France lui fournit une riche moisson d'observations avec les poésies populaires, les mystères et farces du moyen-âge et, plus tard, les mordantes productions des Marot, des Régnier, des d'Aubigné, etc. Toute l'Europe, d'ailleurs, est largement représentée dans cette étude · l'Italie a Machiavel ;

Digitized by Google

— l'Espagne, Cervantès, Lope de Vega et Calderon ; — l'Angleterre Shakespeare ; — l'Allemagne, les *Niebelungen*, etc. Quant au réalisme contemporain, malgré certaines déviations, il ne se montre point indigne de tels ancêtres, sous les deux formes de l'art et de la poésie. Tel est brièvement le plan de ce volumineux ouvrage, fruit d'une patiente et consciencieuse érudition, mais un peu confus, noyé sous l'abondance des citations, et dans lequel on aimerait à voir de plus fréquentes divisions, plus de méthode et de clarté » Pour nous, critique de la *Revue*, qui venons de lire cette immense enquête de tous les arts, de toutes les littératures, au grand profit de notre instruction et de nos artistiques réminiscences, nous ajouterons deux observations : le *desideratum* d'un document aussi réaliste que le *Cantique des Cantiques* et l'éloge très particulier que mérite le chapitre théorique sur l'architecture : ici, l'auteur, architecte, était dans son élément. De l'article de M. Brunetière dans la *Revue des Deux-Mondes* sur ce vaste livre, nous n'avons qu'à dire que son dédain l'a dispensé de le lire et de l'étudier, et qu'il en a retiré la ridicule *définition* du réalisme, une définition en douze pages in-8°.

René le Pays, par M. le Comte J. d'Avenel. — A l'approche de 80 ans, après avoir énormément produit, on a bien le droit de déposer la plume, mais lui ne se repose pas. Voilà qu'il nous envoie une nouvelle œuvre, la biographie fort peu connue, une vraie exhumation d'un écrivain du XVIIe siècle (né en 1634), dont ne parlent que quelques obscurs biographes, et dont la mère est inscrite sur les registres de la Mancellière, arr^t de Mortain, à la date de 1610. De son père Gilles sont descendus le prince Eugène de Beauharnais et le général Le Pays de Bourjoly. Son principal ouvrage, écrit à la manière leste et dégagée d'un viveur, homme d'esprit, s'appelle *Amitiés, amours et amourettes*. Cette biographie de M. d'Avenel n'offre pas un très grand intérêt, en tant que biographie, si ce n'est qu'elle montre la passion des voyages dans les hommes d'études d'alors ; mais il a su en tirer des effets qui seraient étonnants, si l'on ne connaissait la prodigieuse érudition de l'auteur, dont la mémoire peut se comparer à la bouteille sans fin du presdigitateur, ou mieux à la corne d'abondance qui verse les fleurs et les fruits. Par des rapprochements ingénieusement soudés, par des allusions brillantes, des hypothèses vraisemblables, par une allure de style leste et rapide, il enlève son lecteur et, si on nous permet une expression trop vulgaire, l'assaisonnement fait passer le poisson. Cette biographie distinguée a reçu l'honneur d'entrer en tête dans l'excellent recueil trimestriel, n° de janvier, des *Annales de Bretagne*, que publie la Faculté des lettres de Rennes. P. S. une seule petite chicane de mots : Pourquoi M.

Digitized by Google

d'Avenel a-t-il préféré la forme populaire de *rosoli* d'Espagne à la forme étymologique et littéraire de *rossolis?* « Le rossolis du roi (Louis XIV) breuvage composé de... » (Ste-Beuve, sur le *Journal de la santé de Louis XIV*).

Le Livre d'or des enfants sauveteurs, avec cette devise : courage, patrie, dévouement, par D. Lacroix, 1887. C'est la botanique qui, dans les vacances de 1888, mit en rapport M. Le Héricher et M. Vendryès, employé au ministère de l'Ins. publ. Celui-ci s'était fait connaître par un livre couronné par l'Institut, sur un sujet peu connu, sur les *Isoetes*. Les deux herboriseurs firent ensemble de bonnes promenades, et c'est M. Vendryès qui fixa les doutes de son compagnon sur cette campanule automnale des environs d'Avranches, en la déterminant en C. *persicœfolia*. Une des fonctions de M. Vendryès au Ministère est la répartition des boîtes de livres populaires de lecture entre les écoles primaires de France : il offrit ses services, sous ce rapport, à M Le Héricher, qui demanda en faveur d'une commune qui l'intéresse particulièrement, celle de Céaux, et en faveur de celle de St-Martin, dont est maire M. S. Mauduit. Ces deux collections sont arrivées à destination et, chose assez surprenante, l'instituteur distingué de Céaux, M. Poulain, a déjà mis en circulation et en lecture vingt-cinq vol., sur les 45 du groupe, composé de livres, reliés en toile, très jolies éditions et de matières convenables. Dans la collection de St-Martin, nous avons remarqué un livre dont le titre figure en tête de cet article et dès la première page nous sommes tombé sur un sauveteur de notre pays, le neveu de notre confrère M. A. Garnier et le fils d'un intelligent et honorable laboureur que nous connaissons, M. Aguiton, de Cuves. Le fait mérite d'être propagé par une Revue Avranchine : « En 1878, deux petits garçons de Cuves pêchaient des vérons dans la Sée, à quelque 50 mètres d'un journalier qui fagotait. L'un d'eux, E. Dodeman, s'appuie sur des pieux de saule pourris ; son camarade E. Aguiton, âgé de 10 ans, lui dit qu'il s'expose à tomber dans l'eau ; en vain. Il entend le bruit d'un plongeon et en un clin d'œil Agûiton se jette à l'eau et saisit son compagnon, mais il sent que le courant les entraîne : Tiens-moi bon ! Tiens-moi bon ! lui crié-t-il. — Oh ! nous allons mourir tous les deux ! nous allons mourir ! — Non, répond Aguiton, mais tiens-moi bon. Et de la sorte accrochés ils parviennent à sortir de la rivière. (Tiré des rapports officiels).

Le Gérant, Jules Durand.

Avranches, imp. typ. et lith. J. Durand, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 21.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 2 MAI 1889

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Cte J. de CHABANNES

—o—

ORDRE DU JOUR :

Lecture et adoption du procès-verbal du Secrétaire. — Correspondance et Livres offerts.

Présentation de vingt nouveaux membres, dont dix-huit titulaires et deux correspondants.

Obituaire de la Société pour le trimestre, et notices biographiques.

Notice sur M. Le Marchand, par M. Sosthène Mauduit.

Etat des deniers dus au Roy provenant de la vente des biens de ceulx de la nouvelle opinion de la vicomté d'Avranches, communiqué par M. P. Blaizot, de Caen.

Etudes littérales sur le romancier H. de Balzac, par M. Le Héricher.

Un poisson rare de la baie du Mont St-Michel, par M. Chevrel, attaché au laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer.

Le Bonheur, apologue en vers, par M. J. Durand.

Essai sur les néologismes contemporains, par M. l'abbé E. Hélaine, curé de Belval. (arrt de Coutances.)

Notice sur M. Louis de Tesson, par M. le vice-secrétaire Sosthène Mauduit.

Invitation du Ministre à la Société à se faire représenter au Congrès de la Sorbonne.

Salut à Avranches, en vers latins, par M. le professeur Le Monnier, d'Ouffières (Calvados).

Le séjour de Mme la duchesse d'Angoulême à Avranches et à Granville, par Mgnor Deschamps du Manoir.

Digitized by Google

Notice nécrologique sur M. Jean Larère, de Dinan, membre titulaire, par son fils, M. Jean Larère.

Principes de pédagogie, pris sur le fait, par un vieux professeur.

Etat de la souscription pour le vitrail historique de la Société.

Quelques mots sur un livre qui n'en avait pas besoin (celui de Fr. des Rues), par Mme Oursel, de Rouen, correspondante.

Pallas Athénê, poésie antique, par M. Etienne Dupont.

Queue de chien, queue de chat, par M. Paul Bouvattier.

Ce fut une belle séance que cette première réunion du printemps, belle par le charme des lectures, belle par l'affluence des auditeurs et des auditrices, puisqu'ils débordaient de la salle de nos conférences jusque dans la salle du Laocoon. Notre Société, très compréhensive, avait le plaisir d'avoir formé, quant aux dames présentes ou invitées, une réunion internationale : deux dames portugaises, une dame espagnole, une italienne, plusieurs dames anglaises, une jersyaise. Les personnes présentes étaient : MM. Edouard Le Héricher, *président* ; Comte de Chabannes, *secrétaire*; Sosthène Mauduit, *vice-secrétaire* ; Mlle Ida Hubert, *bibliothécaire* ; Mme Octave Le Chevalier; Mme Dupont, ancien notaire; Mlle Daumesnil et Mlle Fauvel, de Jersey ; Mme et Mlle Beaumont ; Mlle Née et miss Storer ; Mrs Munro et ses deux filles ; Mme la comtesse du Tour ; M. Bachellerie, ancien officier de marine et directeur de l'école militaire du Brésil ; M. Peker ; M. Townsend, le ministre de la colonie d'Avranches ; M. Hardy, pharmacien ; M. Vallée, pharmacien ; M. J. Durand, imprimeur de la Société, et son fils ; M. le vicomte de St-Maixent ; M. Boutry-La-Fresnaye ; M. le comte de Rommilly ; M. Vilon, principal du Collège d'Avranches ; M. le comte du Tour, ancien ministre plénipotentiaire ; M. Loyer, appartenant à l'Intendance militaire ; M. Paul Irby, élève du collège d'Eton (Angleterre) ; M. Fauchon, de Terpsichore, en Bacilly : le colonel anglais M. Brown, de l'armée des Indes ; MM. Beghin et Mazen, professeurs au collège d'Avranches ; M. Anfray, négociant ; M. A. Lebel, libraire ; MM. Vieillard et Alfred Tholon ; M. Gaston Manet ; M. Paul Bouvattier ; un groupe nombreux des élèves des classes supérieures du collège d'Avranches.

Se font excuser par lettres ; M. Maheux, curé de St-Osven, et son vicaire, retenus par les exigences de leur ministère ; M. Belloir, de St-Jean-du-Corail-des-Bois, rètenu par les travaux de son parc de la Fullonnière, malgré son désir et la « *great attraction* du pro-

Digitized by Google

gramme ; » M. Ch. Yvon, généralement assidu à nos réunions, s'excuse pour les besoins de ses travaux agricoles sur sa terre de la Rencontre, à Huisnes.

Après la lecture du procès-verbal, adopté sans observations, et redigé par le secrétaire, M. le comte de Chabannes, le Président, sous le titre de *Obituaire de la Société*, déplore les ravages que dans l'hiver de ce dernier trimestre la mort a faits dans les rangs, ravages trop communs dans les Société savantes qui ne sont guère composées de jeunes gens. Il nomme les membres suivants qui ont eu ou auront leur notice dans notre *Revue* et dans la séance actuelle ; il y en a neuf : A Avranches. MM. J. Le Marchand, ancien sous-préfet, et Louis de Tesson ; à la Haye-Painel, M. Paumier ; à Pontorson, MM. Perrin et Havard, curé-doyen ; à Saint-Hilaire-du-Harcouët, MM. Youf et Besnard, notaire ; à Dinan, M. Larère, ancien notaire ; près Nogent-le-Rotrou, à St-Pierre-des-Bruyères, M. Victor Blondel, directeur de l'Ecole-Pompée.

On procède ensuite à la présentation de vingt membres nouveaux dont 18 titulaires et 2 correspondants. Le Secrétaire lit les noms et les présentateurs et le Président Présente leurs titres à leur admission qui est votée à l'unanimité.

MEMBRES TITULAIRES

1. M. l'abbé Baudry, curé de N.-D.-des-Champs d'Avranches, présenté par MM. de Chabannes et Mauduit. Prêtre distingué, prédicateur éloquent, ancien missionnaire diocésain, M. Baudry a été un grand voyageur ; il a parcouru l'Europe, s'attachant particulièrement aux musées de peinture. Il en a rapporté des notes qui forment au moins une douzaine de volumes, desquels nous espérons tirer quelques communications. Très dévoué à l'embellissement de sa belle église, il a été un des promoteurs de l'entreprise du vitrail que la Société se propose de faire pour une de ses fenêtres.

2. M. l'abbé Trochon, vicaire de N.-D.-des-Champs, prédicateur correct et parfois chaleureux, qui, en sa qualité d'aumônier du collège d'Avranches, y fait un cours au-dessus du catéchisme, au moins pour les grands élèves, puisqu'il comporte l'histoire de la religion et l'exposition des dogmes, des prophéties et de l'étude des doctrines des Pères de l'Eglise. Il est présenté par M. le Principal Effosse et le Président.

3. M. l'abbé Grésille, second vicaire de la même paroisse, join

Digitized by Google

à ses connaissances sacerdotales un caractère gracieux, aimable et doux, des aptitudes musicales. Présenté par le Président et le Secrétaire, M. le Cte de Chabannes.

4. M. Chevalier, de Coutances, avocat et député de la Manche, prés. par ses collègues de la députation, MM. J. Bouvattier et de de Villaine, et par M. Garnot ; M. Chevalier s'est fait une réputation comme avocat vigoureux, plein de verve et habile à la riposte. Il entre dans notre Société pour y succéder à son beau-père, décédé, M. Paumier, de la Haye-Painel : « J'accepte de grand cœur, écrit-il, la proposition que vous me faites, puisque la mort de M. Paumier laisse un vide dans vos rangs. Je suis tout désigné pour le combler. »

5. M. Paul Lenoir, architecte, rue d'Arras, 40, Paris, prés. par le Président et son fils, M. Adolphe Lenoir. Il entre dans notre Société avec plaisir et nous offre son grand et imposant ouvrage *Le réalisme et naturalisme dans tous les temps* dont nous avons rendu compte, et qui a eu plus d'un lecteur dans la Compagnie ; il écrit :

Je vous remercie bien vivement, M. le Pt, de l'expression de vos sentiments sympathiques, comme opposition à Brunetière dont j'avais *pressenti* la critique par ses ouvrages antérieurs. Je puis vous signaler entre autres un article du *Siècle*, une note de l'*Indépendance belge* dans de meilleurs termes. Pour terminer, je vous exprime de nouveau l'assurance de mon adhésion complète à votre Société. »

6. M. Beautemps-Beaupré, conseiller à la cour d'appel de Paris (20, rue Vaugirard), présenté par le Président et M. Panier, négociant, armateur à Granville.

M. Beautemps-Beaupré était connu à Avranches comme ayant siégé en qualité de juge à notre Tribunal ; nous, nous savions en plus que dès lors il s'occupait de recherches juridiques dans les mss. de notre bibliothèque publique et nous avons fait appel à ces souvenirs et à son adhésion pour s'associer à nous. Sa lettre est trop intéressante pour que nous ne la donnions pas : « Vous êtes vraiment bien aimable et bien bon de vous être souvenu de moi après plus de trente ans de séjour parmi vous, séjour qui, bien que fort éloigné, est toujours resté pour moi un de mes meilleurs souvenirs de jeunesse. Ces jours-ci même, la bibliothèque d'Avranches et le Mont Saint-Michel me revenaient sous les yeux, pendant que je recherchais avec l'aide de Robert du Mont à refaire l'itinéraire sur le continent de Henri II, pour tâcher d'éclaircir un peu la chronologie assez embrouillée de ses actes relatifs à l'Anjou et au Maine, car depuis bien des années je me suis fait complètement Angevin, bien

Digitized by Google

que mes souvenirs se rapportent toujours à la Normandie; et c'est parce que ces souvenirs me sont bien chers et précieux que j'accepte avec plaisir la proposition que vous me faites de prendre rang parmi les membres faisant partie de votre Société. Je ne puis pas vous promettre une coopération bien active, mais, toujours un peu Normand par mes origines, rien de ce qui intéresse la Normandie ne me laisse étranger. Vous voulez bien me rappeler que j'ai débuté dans la carrière de l'histoire du Droit par des recherches sur les manuscrits juridiques de votre bibliothèque; je l'avais presque oublié, bien que ce soit là que je me suis senti une espèce de vocation pour me placer un jour au rang des historiens du droit fançais. Mais ce travail n'a jamais été publié séparément. Il figure dans le recueil de la Société des Antiquaires de Normandie, vers l'année 1852, je crois, et je n'en ai même pas conservé de copie manuscrite. »

8. M. Vilon, principal du Collège d'Avranches, présenté par M. Buchner, prof. à la Fac. de Caen, et par le Président. M. Vilon est un vieux classique et un vétéran de l'enseignement public. Passant d'établissements libres dans l'Université, M. Vilon a été prof. de rhétorique, puis principal du collège de Carentan, où faisant plusieurs cours, il a été l'homme de plusieurs branches de connaissances. Amateur de vers, qu'il dit avec son entrain de méridional, il a fait la confidence de quelques pièces de circonstance, par ex. Cantate dite devant la statue de Pascal à Clermont, Cantate récitée devant la statue de Thiers, à Saint-Germain. Il garde en portefeuille des pièces de longue haleine, dont nous espérons la communication, au moins pour des parties. Profondément pénétré de l'accueil que lui fait la Société, dès le lendemain de la séance de sa réception, il exprime au Président sa reconnaissance « pour avoir bien voulu le tenir sur les fonts archéologiques... Son autre parrain, M. Buchner, devra suppléer à son insuffisance, en produisant beaucoup lui-même... S'il est fait appel à sa modeste muse, bien pâle auprès de celle de ses spirituels confrères, il sera obligé d'exhumer une partie de son antique bagage plus ou moins littéraire. »

9. M. R. du Pontavice de Heussey, Boul. Sévigné, 40, Rennes, prés. par M. le comte de Chabannes et le Président. Il était déjà connu par la publication de lettres inédites de H. de Balzac, trouvées à Fougères, où celui-ci avait composé ses *Chouans*, et son nom vient d'être mis en évidence par un article de M. Brunetière, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur l'*Inimitable Boz* que M. du Pontavice a traduit de Dickens. Il est bien probable que l'œuvre entière de ce romancier passera par sa traduction ou ses adaptations. M. du Pon-

Digitized by Google

tavice est entré de plein élan dans notre Société, comme en témoigne sa lettre, où comme notre confrère, M. P. Lenoir, il regimbe contre un critique sans critique : « M. et cher confrère, je suis particulièrement touché de tout ce que votre lettre contient d'aimable et de flatteur à mon adresse : trouvez ici ma chaleureuse adhésion à votre intéressante Société. Ce sera un honneur pour moi d'en faire partie. — Malgré les terribles foudres lancées du haut de sa chaire de pion suprême par maître Brunetière, j'ai la témérité de n'être pas mort ; je me porte même très bien, mon livre aussi, comme mon éditeur pourrait l'apprendre à ce lourd critique qui trempe sa plume maladroite dans le fiel de ses rancunes et de ses déceptions. » Le nom de notre nouveau confrère se rattache à notre ressort par le « de Heussey, » commune de notre Mortainais et par le long séjour d'un membre de cette famille dans un château voisin de nous, celui de Grainville, en St-Nic.-de-Granville. Dans la belle cavalcade de Fougères, où furent invités officiellement le colonel des Mares et M. Le Héricher, le premier rôle était rempli par un brillant cavalier, porteur de ce nom distingué.

10. M. Gaston Drancey, architecte du Mont Saint-Michel, prés. par le Président et le Secrétaire, nous a donné son adhésion en ces termes : « Cherbourg, mars 89. M. le P., je lis à l'instant votre aimable lettre et viens vous remercier de l'accueil bienveillant que vous accordez au nouveau venu. J'attends mon chef, le savant architecte (M. Petitgrand) auquel le Mont vient d'être confié ; je profiterai de notre prise de possession pour vous remercier de vive voix et userai, puisque vous le permettez, de votre vieille connaissance avec le Mont, pour entrer en parfaite intimité avec cette merveille du moyen-âge. Encore une fois, merci, monsieur, de votre sympathie et du droit de cité gracieusement accordé à votre très respectueux confrère, Drancey. » Nous avons des raisons de croire que M. Drancey prendra un plus large et plus exact droit de cité que celui qu'il prend dans notre Société, celui de sa résidence à Avranches.

11. M. Alfred de Tesson, au château de Beaubois, canton de Jugon, ancien écuyer instructeur à Saumur, prés. par son neveu, M. Alfred de Tesson, notre trésorier, M. de Chabannes et M. Le Héricher. M. A. de Tesson est le frère de feu notre regretté Président honoraire, Louis de Tesson. Il a gardé toutes les apparences d'un officier de cavalerie. Comme tant d'autres membres de l'armée, de la magistrature, etc., il donna sa démission en 1830 et se retira sur sa grande propriété de Bretagne, Beaubois. Nous croyons, après en avoir conféré avec lui, que ce grand mouvement ne fut pas sans

Digitized by Google

influence pour le bien de l'agriculture française. Que faut-il à l'agriculture? des capitaux et de l'intelligence, or, tous ces nobles démissionnaires apportaient avec eux ces deux choses, sans parler qu'ils eurent une plus large existence pour exercer la bienfaisance et une plus grande action morale et politique sur leurs voisins.

12. M. Landry, d'Avranches, commandant de l'aviso *La Flèche* à Toulon, comme lieutenant de vaisseau, présenté par son cousin, M. Charles Turgot, sous-préfet à Tournon, et par son ancien maître au collège d'Avranches, M. Le Héricher. Pour concilier ce candidat à notre estime et sympathie, il faut se reporter à sa lettre insérée dans notre dernière *Revue* que nous avons fait précéder de ce portrait : « Le caractère ouvert, expansif et gai que nous avons connu autrefois dans un enfant d'Avranches et de notre collège, qui est auj. officier de marine à Toulon, où, en qualité de lieutenant de vaisseau, il commande l'aviso *La Flèche*, respire dans la lettre suivante écrite au P., pour répondre à son appel. » (N° 5, 1889, p. 325).

13. M. Ernest Hardy, d'Avranches, pharmacien, présenté par ses confrères pharmaciens, MM. Champion et Pinel jeune, et par le Président. M. Hardy, pendant ses études en pharmacie, à Paris, était membre correspondant, et nous avait fait des communications de choses pop. du côté de Ducey; habitant notre ville, il devient titulaire. Sa synthèse de pharmacie nous intéresse à un point de vue, c'est pour une étude sur la fougère mâle comme remède contre le ténia.

14. M. Jean Larère, de Dinan, fils de notre regretté confrère, présenté par le P. et le Secrétaire : c'est un tout jeune homme, très instruit et de grande espérance : on le jugera tout à son avantage dans sa lettre d'adhésion à succéder à son père dans notre compagnie : « M. le P., je m'empresse de répondre à votre bonne lettre. Vous me faites beaucoup d'honneur en me proposant de remplacer mon père bien-aimé dans votre savante Société : toutefois j'accepte l'offre gracieuse que vous me faites d'entrer dans vos rangs. Mon savoir est bien petit et bien mince comparé au savoir que possédait celui que j'ai perdu. Je ne saurais être de quelque utilité à votre Société ; mais tout l'honneur est pour moi, que vous jugez digne de faire partie de votre Compagnie. Je tâcherai désormais de ne pas me rendre indigne de cette dignité que vous m'offrez. Vous me demandez une notice biographique sur mon père. Je vais tâcher de vous satisfaire. » V. cette notice au programme et dans cette *Revue*.

15. M. William Asheton-Tonge, à Hurst-Lea, Alderley Edge, (Cheshire) présenté par son oncle, M. Asheton-Tonge, du Ragotin,

Digitized by Google

M. de Chabannes et le Président. C'est un jeune homme épris des diverses études dont s'occupe la Société, et principalement de l'histoire de son comté de Chester. Cela crée un lien puissant entre lui et nous qui habitons la ville et possédons le donjon de ce brillant seigneur et terrible soldat, Hugues le Loup, vicomte d'Avranches et comte de Chester. Ce dernier titre, il le reçut de G. le Conquérant pour avoir conquis cette région montagneuse où il trouva beaucoup de résistance et dont il ne vint à bout que par l'effusion abondante du sang des Gallois : *multum Gallorum sanguinem fudit*, disent les chroniques du temps. « Hugues le Loup et R. de Maupas avaient presque dépeuplé la contrée de Flint, voisine du comté de Chester... R. d'Eu reçut dans cette campagne de ses Anglais le surnom teutonique de *Strong-Boghe*, c.-à-d. fort tireur d'arc et ce sobriquet. inintelligible aux Normands, demeura héréditaire dans la famille du chef normand. » (A. Thierry, Hist. de la conquête, p. 33, l. VIII).

16. Miss d'Allain, Springfield, Jersey, présentée par le président et le Secrétaire, et dont la connaissance a été faite par le P. alors qu'avec intérêt et intelligence elle étudiait les musées de la Société. Mlle sa sœur remercie de sa présentation.

17. M. John Linwood Pitts, à Guernsey, (Brunswick house, S. Peter Port), membre des Ant. de Norm., auteur de *Patois poems*, et de *Witchcraft à Guernsey*, étudiés dans notre *Revue*, prés. par MM. E. de Beaurepaire et Le Héricher.

La lettre d'acceptation de cet Anglais distingué est fort intéressante, on la trouvera dans la Chron. et Corresp., p. 337 de la dernière *Revue*, le n° 4, t. IV.

18. M. Laisné, propriétaire à Montviron, conseiller à la Cour d'appel de Rennes, magistrat distingué, habitant souvent notre pays, où il a des parents, prés. par le P. et M. Lebel, libraire : « J'ai l'honneur de vous répondre et de vous prier de vouloir bien me présenter comme membre de la Soc. d'Archéologie et M. Lebel pourrait être mon second parrain. »

MEMBRES CORRESPONDANTS

19. M. Raulin, de Juvigny-le-Tertre, chev. de la Lég.-d'Honneur, Prés. de la Soc. des Antiq. de Norm., présenté par le secrét. de cette compagnie, M. E. de Beaurepaire, par M. Dupont, ancien notaire et par M. Le Héricher. Orné de ces titres élevés, M. Raulin nous donne un document avranchin, la bulle d'investiture de l'évêque Fr. Péri-

Digitized by Google

card, et met à notre disposition le dossier d'un long procès relatif à un banc d'église à Vernix. Indiqué au savant curé, M. Goron.

20. M. Paul Irby (87, Park Street, London), élève du collège d'Eton, en ce moment à Terpsichore, en Bacilly, où il étudie le français avec notre vénéré confrère, M. Fauchon : il est présenté par ce dernier et par M. Le Héricher. M. Irby appartient à un des grands collèges d'Angleterre, Eton, sur la même ligne que Harrow, Rugby, etc. Il possède bien notre langue; il est papillonniste instruit, s'est fort intéressé à la riche collection de papillons de notre musée et en a récolté un bon nombre dans son séjour à Bacilly. A l'occasion de la mention de son collège, le Président a donné quelques détails, appuyés par le récipiendaire, sur un vieil usage anglais qui s'en va et qui ne subsiste plus que là, c'est ce qu'on appelle le *faggisme*. Il consiste en ce que les grands élèves ont pour *fags*, serviteurs, mais non tout à fait domestiques, un couple de jeunes élèves, sans distinction de rangs sociaux : ils apportent leur thé, leurs tartines, leurs chaussures « but they do not blacken the shoes. » Le Président rappelle que M. Campbell, une des sommités de l'Ecosse, lui disait qu'il avait été *fag:* des cas *d'intoxication* ont fait abolir le *faggisme* à l'école militaire de Woolwich. — Après ces présentations, M. S. Mauduit prononce cet éloge funèbre consacré à M. Le Marchand :

La Société a perdu dernièrement un de ses plus anciens membres dont elle doit garder le souvenir, car ce fut un homme de bien.

M. Jules Le Marchand entra tout jeune dans notre compagnie, alors qu'elle était fondée depuis peu d'années. Il prit dans ce temps-là une part assez active à ses travaux et remplit, en quelques occasions, les fonctions de secrétaire.

En 1848, il fut nommé sous-préfet d'Avranches. Il donna sa démission en 1850.

Pressé vivement de reprendre la même situation en 1870, à défaut d'une préfecture qu'on lui offrait et qu'il ne voulut pas accepter, il se chargea, de nouveau, d'administrer notre arrondissement et s'en acquitta, comme la première fois, avec la prudence, l'activité et l'honnêteté qui le caractérisaient.

Les changements politiques survenus depuis cette époque le replacèrent encore à deux reprises au même poste.

Sa présence à la sous-préfecture, dans les temps de trouble, était considérée, même par ses adversaires politiques, comme une garantie du maintien de l'ordre. Mais quand le danger était passé on oubliait quelquefois ce qu'on lui devait.

M. le Marchand a toujours été républicain sincère et fervent catholique. Cette association de principes, devenue bien rare de nos

Digitized by Google

jours, l'était infiniment moins, lorsqu'il entra dans la vie publique. Il suffit aux vieillards de rappeler leurs souvenirs et aux hommes d'un âge moins avancé de lire les livres, les publications et les discours politiques de cette époque et des années un peu antérieures pour constater le changement considérable qui s'est opéré dans les esprits. Les opinions politiques de la plupart des républicains de 1848, même des plus ardents révolutionnaires, étaient basées sur leurs convictions religieuses. Les réformes qu'ils demandaient, quelques-unes prématurées peut-être, quelques autres même irréalisables, (mais où l'on trouve cependant de bonnes idées), étaient à leurs yeux la mise en pratique des préceptes du christianisme.

. . . . . .

Tous n'étaient pas, sans doute, orthodoxes comme M. Le Marchand et comme d'autres personnages politiques plus haut placés que lui, mais presque tous, j'insiste sur ce point, étaient animés d'un vrai sentiment religieux, et, parmi les représentants du peuple, il n'y avait pas d'athées, ainsi que le prouve le préambule de la constitution de cette époque, préambule qui ne souleva pas la plus légère objection dans l'Assemblée nationale.

Aussi c'étaient, en général, d'honnêtes gens . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Après sa première rentrée dans la vie privée, M. Le Marchand organisa le Cercle horticole d'Avranches qui, jusque-là, n'existait qu'à l'état d'embryon. Il en rédigea les statuts qui n'ont pas été modifiés depuis dans leurs parties essentielles. A deux reprises il présida, avec une grande compétence, cette association qui a rendu et qui rend toujours de grands services en développant le goût d'une industrie prospère dans notre ville et en propageant les bonnes méthodes d'arboriculture. Il pratiquait lui-même avec succès la taille des arbres fruitiers et la culture des fleurs. Ce fut, toute sa vie, son délassement favori.

Dans le temps où il créa, pour ainsi dire, le Cercle horticole, il s'occupa très activement aussi de la Société d'Agriculture dont il devint le secrétaire. Il publia, en 1852, une notice sur l'utilité du chaulage en agriculture et sur la manière d'y employer la chaux. L'usage de cette substance n'est pas encore assez répandu dans l'Avranchin, et la plupart des cultivateurs qui s'en servent n'en retirent pas autant d'avantages que s'ils en faisaient l'emploi d'une manière bien raisonnée et conforme aux instructions données par M. Le Marchand.

Il n'eut pas plus de succès dans les conseils qu'il donna, en 1855,

Digitized by Google

dans une brochure intitulée : *De quelques modifications à apporter aux programmes des concours ouverts par la Société d'Agriculture d'Avranches*. Il ne put faire prévaloir, au sein de cette Société, ses idées sur l'amélioration de la race bovine et sur les assolements. Cependant il avait raison sur l'un et l'autre de ces points importants, car tous les bons agronomes reconnaissent bien que l'introduction de races étrangères parmi les animaux domestiques d'une contrée ne doit se faire qu'avec prudence ; que les qualités des animaux sont en rapport avec les productions du sol qui les nourrissent ; que telle race qui donne les plus beaux résultats dans un pays n'en donne que de médiocres ou même de mauvais dans un autre, dont le sol est moins fertile ou seulement d'une nature très différente ; et qu'en général il vaut mieux améliorer et perfectionner par elles-mêmes les races indigènes, au moyen d'une sélection intelligente, que de les remplacer par des races étrangères.

M. Le Marchand a vécu assez longtemps pour voir que cette théorie qu'il a, le premier, préconisée chez nous, est maintenant généralement admise.

Quant à ses conseils sur les assolements, la Societé d'Agriculture ne jugea pas à propos non plus de les recommander. Il faudra bien pourtant changer un jour ou l'autre les assolements en usage dans notre pays, car le rendement des céréales y va toujours en diminuant, parce que les cultures ne sont pas alternées d'une manière rationnelle.

En 1868, M. Le Marchand fit paraître une nouvelle brochure sur les deux mêmes sujets, mais toujours sans résultat, bien que l'expérience faite, depuis longtemps déjà, du croisement de la race bovine indigène avec une race étrangère n'eût pas produit ce que ses promoteurs en espéraient. Les gens les mieux intentionnés ont quelquefois tant de peine à reconnaître leurs erreurs ! Peut-être, pour leur satisfaction particulière et aussi pour leur excuse, ne les voient-ils jamais très bien.

On peut dire que, sans avoir été agriculteur praticien, M. Le Marchand connaissait parfaitement les choses agricoles.

Il s'intéressa vivement aussi aux entreprises de dessèchement commencées, il y a une trentaine d'années, dans la baie du Mont Saint-Michel. Il rédigea la délibération par laquelle la Société d'Agriculture représenta au gouvernement les inconvénients sérieux qui résulteraient de ces entreprises. Mais les enquêtes qui précèdent les grands travaux sont souvent une affaire de forme, et l'on ne tient pas toujours compte des plus sages observations auxquelles elles donnent lieu. Aussi M. Mosselmann obtint-il une vaste concession de grèves. Ses premières conquêtes sur la rive gauche du Couesnon

Digitized by Google

eurent pour résultat immédiat l'envahissement d'une partie des terrains bas situés sur la rive droite. A partir de ce moment ou de quelques années plus tard, l'Etat a exécuté une série presque ininterrompue de travaux, soit pour dessécher un coin de grève par lui repris, moyennant une grosse indemnité, à la société fondée par Mosselmann, laquelle trouvait avec raison — son directeur l'a déclaré en toutes lettres dans un mémoire — que les frais à faire pour opérer ce dessèchement étaient hors de proportion avec la valeur du terrain à conquérir, soit pour contenir dans son lit ou pour rectifier le cours du Couesnon, soit enfin pour créer cette chimère qui s'appelle le port de Pontorson.

Dans une brochure publiée en 1884, M. Le Marchand, rappelant ses protestations d'autrefois contre tout projet de dessèchement, a démontré avec une grande lucidité que l'Etat jetait l'argent à pleines mains dans la baie, c'est-à-dire dans l'eau ; que la première coupure faite pour abréger le cours du Couesnon avait nécessité une deuxième coupure, puis celle-ci une troisième ; qu'il faudrait ensuite faire de nouveaux travaux en amont de Pontorson pour protéger les terrains bas que la mer menace maintenant d'envahir et qu'elle ne couvrait pas, alors qu'en aval le cours de la rivière était sinueux et par conséquent plus long. La conclusion de cette brochure était qu'on devait s'arrêter dans cette voie où chaque travail en amène un autre, sorte de génération continue dont on ne voit pas le terme ; et surtout de renoncer à la conquête de la portion de grève s'étendant de Roche-Torin au Mont Saint-Michel, conquête qui coûterait — et même a déjà coûté — infiniment plus qu'elle ne vaudrait et qui occasionnerait de nouveaux travaux de préservation des autres côtés de la grève ainsi que le long de la Sée et de la Sélune.

M. Le Marchand a vu, peu de temps avant sa mort, que la plus immédiate des prédictions contenues dans sa dernière brochure allait se réaliser, car le préfet a ordonné, il y a quelques mois, l'étude des travaux à faire pour protéger les terrains bas des communes situées en amont de Pontorson.

M. Le Marchand a fini ses jours loin de toute agitation, désillusionné sur certains hommes et sur certaines choses, néanmoins toujours ferme dans ses opinions politiques, plus ferme encore dans la foi religieuse qui l'avait soutenu toute sa vie et qui a été sa consolation suprême.

On lui avait offert, il y a quelques années, la croix de la Légion-d'Honneur. Il la refusa, et ce refus, vu les circonstances où il eut lieu et toutes les raisons qui le motivèrent, l'honora plus que ne l'eût fait la décoration. Précédemment il avait aussi refusé obstinément de se laisser porter candidat au Sénat, et ce ne fut pas une des moindres

Digitized by Google

raisons pour lesquelles beaucoup d'hommes de son parti devinrent ses adversaires.

Comme tous les hommes, M. Le Marchand a pu se tromper, mais il a toujours été de bonne foi. Tous ceux qui l'ont bien connu l'ont estimé et ils respectent sa mémoire. — L'article suivant succède :

Etude littérale sur Balzac, sur l'édition définitive en 25 volumes, grand in-8°, par M. Le Héricher.

M. Le Héricher fait précéder son étude sur Balzac d'une introduction anecdotique :

Il y a quelque cinquante ans, celui qui signait ses mémoires du nom de *Bourgeois de Paris*, Véron, qui s'était enrichi comme directeur de l'Opéra, se posant en Mécène littéraire, mit au concours une étude sur H. de Balzac. Le prix était beau, le sujet magnifique : les mémoires affluèrent à ce concours de tous les points de la France. Un jeune professeur, on disait alors régent, du collège d'Avranches, y envoya le sien. Nous croyons qu'il n'avait pas une grande valeur, mais nous savons que son plan n'était pas mauvais et qu'aujourd'hui même il n'en adopterait pas un autre. Il cherchait dans l'œuvre immense du romancier, mort à cinquante ans, quelle était sa philosophie, sa religion, sa poétique, sa politique, son économie sociale, etc., toutes les grandes lignes. Le rapporteur du concours était un M. Lurine, qui, imprégné de la lecture de tous ces mémoires vint dire qu'aucun n'avait mérité le prix, qu'il fallait traiter Balzac de telle et telle manière. Alors le bailleur de fonds, le Mécène, se leva et dit : Comment, M., vous dites que personne n'a mérité le prix ; mais c'est vous qui venez de le mériter, et le prix fut décerné à maître Lurine. C'est une bonne scène qui manque à la *Camaraderie* de Scribe. Passons à *l'étude littérale* sur Balzac :

Il y a bien des cas où nos paysans en remontreraient à l'Académie et même à ce perspicace observateur de la réalité, à ce linguiste populaire qui fut l'admirable et laborieux Honoré de Balzac. « Manger sur le pouce, dit l'une, est une expression familière, manger à la hâte, sans prendre le temps de s'asseoir. » Comme cela définit bien la chose, le *sur le pouce !* Après le déjeuner, dit l'autre « que le bonhomme fit sur le pouce. » Comment manger avec la viande *sur* le pouce ? Il faut n'avoir jamais vu manger « sous le pouce. » C'est bien la viande, le fromage qui est serré entre le pouce et l'index. Du reste Legoarant déclare inintelligible la forme sanctionnée par l'Académie et Littré semble être de son avis. C'est ainsi qu'une petite académie de paysans, enfants de chœur, chantres et chapiers, décidèrent la question en riant de la grande, un certain jour de Noël 88, à la table d'un pasteur de campagne, M. Maheux, de St-Oven, et en

Digitized by Google

compagnie du quelqu'un qu'on assomme trop souvent du lourd nom de savant et qui se trouverait assez honoré du titre d'homme instruit. Balzac parle comme le peuple, dans cette phrase : « Le Français a été prisonnier en Alger. Il n'eût pas fait sans doute cette faute de Michelet ou de son imprimeur : « La liberté *qu'hors* des batailles on permet au soldat. » (*Hist. de Fr.*, *t. 16*).

Napoléon, de qui l'on a dit que sa langue était exacte comme la géométrie et colorée comme la poésie, ne l'a-t-il pas souvent colorée d'expressives exclamations ! A St-Hélène, Bertrand lui disait : Sire, que dira l'Europe après votre mort ? Ce que dira l'Europe ? Elle dira : Ouf ! Or Balzac s'exprime souvent en simples interjections.

On trouve tout dans Balzac : immense est le savoir de cet homme qui mourut à 50 ans, épuisé et classé dans les *cérébrés*, qui se battit toute sa vie contre ses dettes, fit cent voyages et porta quinze ans un amour pur et idéal pour sa princesse russe qu'il épousa, pour mourir bientôt après. Ce n'est pas qu'il n'ait erré : il tient pour « pipe de Kummer « en disant que c'est le nom du fabricant. Y a-t-il eu un fabricant de ce nom ? mais ici c'est le peuple qui parle bien, comme presque toujours, lui qui dit « écume de mer », en effet la matière est une pierre poreuse et légère, flottant à la surface des flots dans les mers de l'Orient. Il est plus heureux, sans en être le découvreur, sur ce verset du N. T : « Il est plus aisé qu'un *chameau* passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le ciel. » Ainsi dit la traduction de S. de Sacy, mais Balzac substitue *câble* à *chameau*, car en basse latinité *camelus* sign. câble et du Cange donne au mot *camel* le sens de chameau et de câble. Or Balzac a peut-être donné sa base à l'étymologie difficile de l'argot moderne *fumisterie*, dans le sens de blague, de poudre aux yeux, quand il a parlé dans son *Dict. des enseignes*, de fumée jetée devant les yeux pour obscurcir la vue, et de là à aveugler, tromper, duper, il n'y a pas loin. Ce n'est pas sans la surprise qui résulte d'une habitude violentée que nous avons rencontré, comme actif, le verbe rivaliser : des mélodies que la voix humaine ne rivalisera jamais. » (*Croquis*, p. 618, t. 21). Il peut être analogue à « attaquer en rival » et Littré en cite un ex. de M. de Ségur : « une oligarchie qui les a souvent rivalisés. » Balzac manie admirablement la langue française et malgré sa pénurie réelle, la montre opulente : il invente rarement des mots : Nous venons de rencontrer chez lui « foyer patrial », ou de la patrie, mot utile : il tient à *harmonier* au lieu de harmoniser. Il n'a jamais le mot sale et brutal : il recourt à la périphrase « ces gens, *parasites cutanés* de la fortune. »

N'y a-t-il pas un fait local granvillais dans son spirituel et mordant *Concert vocal ?* « Athalin chante d'un air fort attendrissant un passage

Digitized by Google

d'*Il matrimonio Segreto.* » C'est une allusion au mariage peu ébruité de ce général avec la belle couturière ou blanchisseuse de Granville, qui, devenue comtesse, n'en resta pas moins bonne et simple, et combla de dons sa ville natale.

Pour revenir à Balzac, en laissant de côté le créateur des types en si grand nombre, autant que Shakespeare, femmes et hommes vivants et agissants, il y aurait à faire sur son œuvre vaste et variée une grammaire, comme on doit y trouver une religion, une politique, une poétique. Nous n'en pouvons donner ici que quelques traits. Par ex. il rejette le verbe harmoniser pour prendre le néologisme (qui lui est dû peut-être) *harmonier*. Il écrit : *mettè-je*, pour est-ce que je mets ; *recevè-je*, pour est-ce que je reçois, et toujours, contre la logique il dit : *c'était eux*, pour c'étaient eux, qui est bien pourtant : eux étaient cela. C'est une inversion. Balzac a aussi beaucoup puisé dans la langue du peuple, mais il semble n'avoir pas osé dire, comme lui, « manger sous le pouce », ce qui est conforme à la nature : il aura cherché dans le Dict. de l'Académie et lui, si osé pourtant, a accepté « manger sur le pouce. » — Balzac savait-il l'anglais ? du moins il l'a cité correctement. Mais non, dit quelqu'un, il a mis dans la bouche de lady Dudley, au *Lys de la Vallée* : *my dee*; on doit dire *my dear*. Allons donc, mon cher, Balzac a mis là le petit nom d'Amédée, le nom de l'amant.

Il y a donc quelques taches dans l'opulente, la fluide, l'harmonieuse, l'éblouissante langue de Balzac, dont le chef-d'œuvre sous ce rapport est la *Peau de chagrin*. S'il y a des barbarismes de mots, il y a quelquefois, mais rarement, des barbarismes de pensée, dont le genre le plus prononcé est la contradiction, l'inconciliable. Un de ce genre va être rendu palpable. Dans la portraiture en bosse du maître de poste Minoret on lit : « le buste de cet homme était un bloc : vous eussiez dit un taureau relevé sur ses deux jambes de derrière. L'énorme ventre de ce géant était supporté par des cuisses grosses comme le corps d'un adulte et par des pieds d'éléphant, » et à la page suivante on lit surpris : « La mère Minoret avait envoyé son mari sur la route en lui disant de monter à cheval. (*Ursule Mirouet*). Un éléphant peut-il monter à cheval ? Balzac a bien aperçu ce que nous avons constaté nous-mêmes dans notre Revue, c'est la prédominance, après bien des années, d'une famille dans nos communes rurales, comme si toute la population était issue dans d'anciens temps prolifiques d'un seul et même couple. Telle est celle de St-Martin près Avranches où prédominent en nombre les Lemâle, celle de Céaux, où ce sont les Provost, à Carolles, les Desroches. Balzac dit très bien la même chose : « Cette bourgeoisie offre, comme dans les cantons Suisses et dans plusieurs autres petits pays, le curieux spectacle de

Digitized by Google

quelques familles autochthones, gauloises peut-être, régnant sur un territoire et rendant presque tous les habitants cousins. »

Il y a un néologisme introduit par de Ségur (*Mém. et Souv.*) qui semble faire double emploi avec légiférer : c'est *legislater*, que Balzac a aussi placé dans ses âpres critiques politiques de 1831 et 32 ; mais c'est dans un sens emphatique et, dit Littré sur Ségur « par plaisanterie » : l'un serait donc le péjoratif de l'autre.

Balzac, critique littéraire, atteint en ce genre, comme partout, une supériorité incontestable. Il faut voir le génie jugeant le génie, Balzac jugeant Hugo, comme il le comprend et comme il l'aime. Mais on n'est pas critique rien que pour admirer, on est critique, et c'est une faiblesse, pour chicaner ; Balzac se sert de ce mot pour des fautes : il lui faut des fautes, même quand il n'y en a pas. Il en relève trois dans les *Rayons* et les *Ombres*. Il dit que le beau vers suivant qui rappelle avec éclat le *procul villarum culmina fumant*, de la simplicité virgilienne : « Pourquoi le brouillard d'or qui monte des hameaux ? » s'explique de trois manières. Lesquelles ? Il trouve un pléonasme dans « l'ombre obscure », comme s'il n'y avait pas une ombre claire et une ombre noire. Sur ce vers : « Lézard courant au clair de lune au fond du grand puisard. » En effet le lézard noir vit au fond des mares et des puisards. Il nie le lézard, qui, dit-il, vit de soleil ; oui, le lézard vert, le seul qu'il connaît.

Personne ne s'est plus servi que Balzac des interjections accumulées, de l'interjection la plus éloquente des parties du discours, ce cri qui dit tant de choses, quand on sait le comprendre et dont nous avons ici même donné plusieurs spécimens balzaciens. Cette manière même est contagieuse, et un de nos confrères, un vieux classique pourtant, enfin pénétré de la puissante rhétorique de l'interjection, écrivant à un autre, homme d'imagination, dépité pour une petite chose, ne trouvait de formule de mépris plus propre à rendre sa pensée que ces exclamations finales de la missive : *Hé! hé! ho! ho! hue! hue! zut!* Balzac a employé rhétorique comme adjectif : « Les phrases rhétoriques et apprêtées de J.-J. Rousseau » mot qu'on ne trouve pas dans le v. fr. qui avait *restorien*, 3e s. ; mais le lat. avait *rhetoricus*, adjectif : est-ce un hasard qui sauve ici Balzac ? Il est curieux sur l'étym. de « malin comme un âne rouge. » Un Tourangeau de notre société me dit que l'âne de cette couleur est plus méchant que les autres ; Balzac dit que c'est parce qu'en Perse les ânes de selle sont peints en rouge !

Bien avant Littré, Balzac avait signalé la mauvaise orthographe de « sens dessus dessous » qui malheureusement a une signification, ce qui la fait durer. « Je m'obstine, dit Balzac, à orthographier ce mot, comme il doit l'être, c.-à-d. « c'en dessus dessous. » Mais il va trop

Digitized by Google

loin, quand il dit que la forme acceptée est inexplicable, elle ne s'explique que trop. Littré admet aussi que la vraie locution est « c'en dessus dessous, » litt. ce en dessus mis en dessous, et comme Balzac, il recommande à l'Académie de rectifier une aussi mauvaise orthographe. En effet, cette expression a ses lettres de noblesse, seulement le *en* est relativement moderne : « ce devant derrière » (Rutebeuf, XIIIe s.) ; « ce dessus dessoubz » (Ménagier, au XIVe) ; « ce dessus dessous » (Froissart). Balzac suit encore la tradition, quand à fleurir au figuré il préfère *florir* : c'est le v. f. : « Charlemagne à la barbe florie » (Ch. de Roland), et c'est la forme étymologique issue du l. *florere;* le fr. académique n'a retenu que florissant et je florissais, encore cette forme est-elle une dégénérescence, étant issue d'un verbe dérivé : *florescere*. Bien que le pastiche du v. f. des Contes drôlatiques soit souvent très drôle pour les connaisseurs, Balzac s'était assimilé beaucoup de la vieille langue et en savait, à son temps, autant que la plupart des philologues contemporains.

Prototype est un mot moderne, datant du siècle où le français parla grec; Balzac lui a fait faire l'évolution, qui est fatale pour tout substantif, celle de devenir verbe : « chacune de ces individualités (St Louis, Luther, Fénelon, Voltaire) prototypait une croyance ou un doute. » Nécessaire aussi souvent, car ces procédés sont des abréviations, l'adjectif passé à l'état de verbe; ainsi il a dit : « V. Hugo a tragiqué Bartholo. » Mais là où Balzac n'est plus fidèle à ses principes, ni vrai philologue, c'est quand il se moque du *juste :* « nous ne connaissons rien, dit-il, dans l'accoutrement de nos Françaises qui se nomme un *juste* aujourd'hui. Serait-ce le corset? » Il ne sait donc pas ce que c'est qu'un juste, ce mot encore très populaire, qui, comme dit Littré, est le vêtement qui prend juste au corps, (d'où justaucorps), et ce mot est ancien, comme tout ce qui est nécessaire et comme presque tous les termes pop., mais il était féminin : « Es vos (voilà) illeuc un damoisel une juste sous son mantel (R. de Rou), et cette citation montre que c'était un vêtement masculin. Que de termes pop. ont une date d'antiquité ! Ainsi, nous entendons un vieux casseur de bois parler d'un manche d'outil avec « une morne », cet anneau qui le serre et le termine : « Mont-Gommeri rompit en la visière du roi (Henri II) si rudement que la morne descrocha de la haute pièce, le contre-coup donna en l'œil. »

Il y a dans la rhétorique une figure très utile, qui porte un nom grec élégant et doux, c'est l'*hendiadys*, litt. une chose dans deux, c'est quand on double un individu en mettant dans son unité un double caractère. Balzac se sert souvent de ce procédé fondé sur la nature, comme doit l'être toute figure rhétoricale. On la comprendra bien sur cette citation tirée de son *Gambara :* « L'homme élégant

Digitized by Google

embarrassa l'amoureux, qui hésita longtemps à entrer dans cette rue populacière de Froidmanteau. » L'élégant et l'amoureux ne font qu'un.

Tout est dans tout pour les esprits larges et embrassants. Nul n'a aussi bien que Balzac défendu la musique colorée, non pas la couleur dans les lettres et voyelles, théorie qui peut se soutenir dans une certaine mesure, mais la couleur dans de larges acceptions, comme la lumière, le coloris, le paysage dans les conceptions musicales. Personne n'a élevé aussi haut, n'a adoré comme lui la reine des arts qui parle, peint, édifie. C'est surtout dans *Massimilla Doni*, dans sa conception du *Mosè*, qu'il a élevé la parole à la hauteur du chant, l'image à l'égale de la mélodie et qu'il a mis la pensée en équation avec l'harmonie. C'est là qu'il a dit, entre mille phrases merveilleuses : « Rossini a procédé pour vous peindre *l'arrivée* de la lumière par le même moyen qu'il employait pour vous peindre les ténèbres. Cette aurore en images est absolument pareille à une aurore naturelle. » — Communication de Mgnor Deschamps du Manoir :

Le pendant à votre *Page d'Histoire d'Avranches* serait le séjour de Mgr le Dauphin, duc d'Angoulême, aux *Levrettes*. A l'occasion de ces visites princières, Mme de Godefroy et Mme du Motet restaurèrent leurs hôtels, et, grâce à l'esprit d'imitation inhérent à la nature humaine, Avranches conquit cette réputation d'élégance que Mme de Girardin fit dégénérer en un luxe ruineux. Mme du Motet aimait à raconter qu'à son retour à Paris, Mme la Dauphine avait dit au Roi : « Ces bons du Motet m'ont parfaitement reçue; ils sont « riches et sans enfants, que leur enverrons-nous en remerciement? » Charles X leur envoya deux vases de Sèvres, qui furent placés sur deux colonnes dans le grand salon du rez-de-chaussée de l'hôtel du Motet, et Mme du Motet fut d'autant plus flattée de ce don que c'est celui que nos gouvernants envoient aux Souverains. Il me semble que dans un no antérieur de la *Revue* il fut question des vers imprimés en l'honneur de la Dauphine, et dont le principal mérite consistait dans l'opportunité. Du reste ces pièces de circonstance, accueillies avec faveur par l'enthousiasme du moment, ne sauraient survivre aux faits peu importants pour l'histoire qui les inspirèrent. Vous avez jugé parfaitement le caractère et le rôle passif de la duchesse d'Angoulême, et la Révolution lui avait fait au cœur des plaies trop saignantes pour qu'elle pût promener partout des sourires et une gaieté factice. Le ministère reconnut qu'il s'était trompé dans son choix, et Madame, duchesse de Berry, fut chargée d'un nouveau voyage dans les provinces, où son entrain Napolitain devint popu-

Digitized by Google

laire. Il est à croire que les terreurs que la jeune *Madame Royale* avait éprouvées au Temple, surtout pendant son abandon, après le supplice de son père, de sa mère et de l'angélique madame Elisabeth jusqu'à son échange contre les représentants républicains en 1795, lui avaient inspiré le sentiment qu'il n'est rien de plus malheureux pour une jeune fille que d'être séparée de sa mère. Partout, elle renvoyait à leurs mères les jeunes filles chargées de la complimenter. A Granville, le bouquet municipal lui fut présenté par Mlle Thérèse de Péronne, décédée le 29 juillet 1861, à 62 ans, laquelle, par conséquent, frisait la trentaine. Elle n'entendit pas moins Mme la Dauphine lui dire : « Petite fille, allez retrouver votre mère. »

Le Président dit quelques mots sur un de ces vases royaux qu'il a pu admirer chez notre confrère, M. de St-Maixent, puis on passe à l'article suivant :

On trouve dans la baie du Mont Saint-Michel un petit poisson plat, coloré en rouge, et assez rare, que nos pêcheurs appellent *soleil* et *piranneau*. Nous en avons désiré le nom scientifique et il nous est envoyé du laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer, par notre confrère, M. Chevrel, qui y étudie les poissons, et qui nous envoie un individu qui a été mis sous les yeux de la Société. « M. le P., lors de mon dernier voyage à Avranches, je vous avais promis, si je m'en souviens bien, de vous envoyer un *Capros aper*.

J'ai pu m'en procurer un que je vous ai expédié immédiatement. Il vous sera donc possible maintenant d'élucider la question du poisson *soleil* pendante depuis si longtemps. »

« La seule espèce qui compose ce genre est appelée *capros*, sânglier, c'est le *Zeus aper*, de Linné, le sanglier de Rondelet. On le trouve dans la Méditerranée. Sa chair est dure et répand quelquefois une mauvaise odeur. On l'a appelé sanglier, parce qu'il a le museau avancé et une lèvre supérieure susceptible d'aplatissement comme les cochons. » (Nouv. Dict. d'Hist. naturelle). Le sanglier nage verticalement. Biographie de feu M. Larère, par son fils. Ensuite :

« Mon père est né à Dinan. Il fit ses études d'abord au collège de Dinan, puis à l'Institution Saint-Vincent, à Rennes. Il eut de brillants succès dans ses classes, où il se faisait déjà distinguer par ses qualités sérieuses d'érudition au-dessus de son âge et de critique éclairé. Il fit son droit à Paris, puis entra comme clerc chez un des plus grands notaires du temps. Il revint à Rennes comme clerc, et, son stage fini, il prit, à Dinan, l'étude de son beau-père qui la lui céda. En 1877, il s'est retiré des affaires, et à partir de ce moment il

Digitized by Google

se consacra à notre éducation, à mon frère et à moi. Il nous mit à même de faire de bonnes études. La mort de mon frère survenue en 1887 lui porta un coup mortel. A partir de ce moment, pour moi, du moins, il fut plus triste et travailla moins. Enfin une maladie que j'ai faite, et qui n'est pas totalement finie encore, l'a achevé.

« Ce fut pendant qu'il était à Paris qu'il prit goût à bouquiner. Un de ses plus grands plaisirs était de courir les boutiques des libraires brocanteurs, revendeurs, à la poursuite des livres intéressants. Il en a rapporté de belles éditions d'auteurs classiques : un *Térence* un *Tite-Live*, un *Horace*, un *Virgile*, un *Hérodote*, etc. Depuis il devint bibliophile amateur et travailla assidûment dans son bureau. Il passait des journées entières penché sur ses livres, sans vouloir même faire une promenade nécessaire cependant à sa santé. Quand il ne s'occupait pas de nous, il reprenait son travail favori. Il avait des relations continuelles avec son libraire de Dinan et les libraires de Paris. Plus d'une fois il fut consulté sur l'achat ou la vente de livres.

« Grâce à ce goût pour la lecture, il acquit une instruction aussi variée qu'étendue. Les professeurs de l'établissement des Cordeliers le consultaient dans leurs embarras. Il possédait à fonds l'anglais et le latin. Je ne l'ai jamais vu embarrassé par un texte d'une de ces deux langues, quelque difficile qu'il parût. Il a rendu ainsi maints services à ses amis. »

Un des articles du programme de cette séance est : *Etat des deniers dùs au roi provenant de la vente des biens des Protestants*, (1586). Vicomté d'Avranches. — Archives du Calvados. — Communiqué par M. Blaizot, de Caen : qu'il en reçoive nos remerciements. Le Président fait précéder de quelques mots la lecture de ces précieux documents, c'est que les révolutions profondes ne sont pas les révolutions politiques, ce sont celles de la propriété qui sont vraiment sociales. Il cite, sous ce rapport, trois époques de notre histoire : 1° l'ordonnance des Francs-fiefs (Louis XI) qui mit les terres nobles aux mains des roturiers ; 2° la confiscation des biens des Protestants ; 3° la vente des biens nationaux sous la Révolution.

« Estalt des deniers deubz au Roy, provenans de la vente des biens meubles et revenu des immeubles de ceulx de la nouvelle opinion de la viconté d'Avranches lesquelz n'ont satisfait aux édits et ordonnances et déclarations de Sa Majesté. Spéc. paroisses de Chavoy, de la Mouche, de Plomb. — Un simple spécimen :

Loys et Sébastien Duboys de la parroisse de la Mouche, fermiers de la metairie de la Mariere, apartenant à noble homme Loys de la

Digitized by Google

Chapelle, sr de la Roche-Giffart et de la Mouche, pour une année de louage de lad. terre suivant leur formage et acte expédié le huite jour de janvier l'an mil cinq cents IIIIxx (quatre-vingt) six; cinquante et troys escus ung tiers. (La suite déposée à nos archives.)

Un article du programme annonce les *Néologismes contemporains* de M. Hélaine, curé de Belval : son étude est réservée pour la *Revue de l'Avranchin*. Puis on entend cette poésie de M. Jules Durand :

LE BONHEUR *(Apologue)*

> Le besoin de félicité est le seul qui manque de satisfaction, comme d'objet, car on ne sait ce que c'est que cette félicité qu'on désire.
>
> CHATEAUBRIAND (*Génie du Christianisme*, 1re partie, l. VI, ch. Ier).

Un jour le Bonheur s'avisa
De s'offrir par toute la terre.
Ne croyez pas qu'il s'amusa,
Non ! car chacun le refusa,
Depuis le pauvre prolétaire
Jusqu'au riche propriétaire.

Tout d'abord il entra chez un fameux banquier,
Qui, certe, était aussi raseur qu'un perruquier.
Toutefois, voulant faire affaire,
Le Bonheur lui dit : « J'ai l'espoir
Que dame Probité tiendra votre comptoir. »
« — Jamais ! fit le banquier; on ne peut se refaire :
Dame Rapine et moi savons nous satisfaire ! »

Le Bonheur, déconfit, sur la route accosta
Un voyageur qui lui conta
Que, sans nul courage,
Cherchant de l'ouvrage
Par ville et village,
Il priait le bon Dieu... de ne pas en trouver.
Le Bonheur ne put l'approuver.
« Pourtant, si messieurs les Tricornes
T'aperçoivent, dit-il, tu seras vite pris ;

Digitized by Google

Le vagabondage a des bornes.
Travaille donc, et, si tu m'as compris,
Chez toi je planterai ma tente,
Et le monde sera surpris
De voir notre amitié constante. »
« — Nenni ! fit le rôdeur, je crois bien que tu ris !
J'aime trop la fainéantise
Pour subir jamais ta hantise ! »

Puis le Bonheur s'imagina
De s'installer dans la cervelle
D'une demoiselle
Jeune, fraîche et belle ;
Mais un défaut léger bientôt l'en détournera :
Cette jouvencelle
Aimait la dentelle
Et les beaux atours
Du dieu des amours...
Quelle erreur cruelle !...

Le Bonheur, tout penaud, fut trouver un marchand,
Qui dans l'art de tromper passait pour être habile,
Puis un vieux chicanier plus roublard que méchant ;
Mais leur conversion n'était pas très facile...
Il visita bien des maisons,
Chaumières et palais, par tous les horizons,
De même qu'en toutes saisons,
Sans qu'il pût rencontrer personne
A lui faire l'honneur de l'hospitalité ;
Chacun voulant, de par la liberté,
Que sa façon d'agir fût bonne...
Hélas ! au détriment de sa félicité !

Lors, le Bonheur, qui jamais ne se donne
Qu'à la Vertu, dit, dans son repentir :
« Quelle folie était la mienne !
Je rentre dans l'âme chrétienne,
D'où j'aurais dû ne point sortir. »

En vrai chien de Jean de Nivelle,
Le Bonheur fuit toujours, et sans cesse on l'appelle,
Mais, quand nous pouvons le saisir,
Nous n'en avons pas le désir.

J. Durand.

Digitized by Google

NOTICE DE M. SOSTHÈNE MAUDUIT

SUR M. L. DE TESSON

Président honoraire

Notre bien-aimé Président a prononcé un éloquent discours aux obsèques de M. Louis de Tesson.

Il me demande d'apporter aujourd'hui mon tribut d'hommages à la mémoire de cet esprit d'élite qui a tenu, pendant un demi-siècle, une si grande place dans notre Société et qui était digne, par son caractère comme par son talent, d'en occuper une grande dans le monde.

Je sens toute mon insuffisance pour parler comme il conviendrait de M. de Tesson ; mais puisque j'ai eu le bonheur d'avoir eu, depuis longtemps déjà, certaines relations avec lui, je ne crois pas pouvoir décliner l'invitation qui m'est faite.

Quand un homme de bien quitte la terre, ce n'est pas pour la vaine satisfaction des siens qu'on doit faire son éloge, quels que soient le respect et la sympathie que l'on ait pour eux. Il faut, ce me semble, se proposer un but plus élevé : si on rappelle les mérites de celui qui n'est plus, c'est pour exciter ceux qui vous lisent ou vous écoutent, et pour s'exciter soi-même à l'imiter. Je crois, en m'exprimant ainsi, entrer dans les idées de l'homme vénérable que nous avons perdu, il y a un mois à peine, de ce juste dont toutes les actions et tous les écrits ont été une continuelle exhortation à la vertu. Si je n'avais la pensée qu'en parlant de lui il en pourrait résulter un enseignement, au moins pour quelques personnes, je m'imaginerais l'entendre, du fond de sa tombe, protester contre mes paroles et m'imposer silence.

M. Louis de Tesson fut animé, dès son enfance, d'une droiture qui n'a fait que se développer avec l'âge et qui n'a jamais éprouvé de défaillances. On peut dire qu'il naquit avec l'amour du vrai et du bien. Dès le temps où il était écolier, tout ce qui était méchant ou injuste l'indignait. Je me souviens de lui avoir entendu dire combien il avait souffert de rencontrer, soit dans les écoles militaires, soit au collège, des camarades qui aimaient à jouer de méchants tours aux autres, surtout à ceux qui étaient plus faibles qu'eux. S'il était lui-même victime d'une tromperie ou de quelque mauvais procédé, le tort qu'il en éprouvait lui était infiniment moins pénible que la pensée de ne plus pouvoir croire à la sincérité et à l'équité de ceux dont il avait à se plaindre.

Après avoir fait d'excellentes études tant dans les écoles royales de St-Cyr et de la Flèche qu'au collège d'Avranches, il renonça à la

Digitized by Google

carrière militaire à laquelle on l'avait d'abord destiné ; il étudia le droit à Paris, et obtint le diplôme de licencié. En même temps il s'adonna à la peinture, genre de travail qui lui convenait, car il avait un vif sentiment du beau et un idéal élevé en toutes choses. Toujours guidé par ce sentiment, il appréciait avec une grande compétence les œuvres d'art. Il a fait lui-même ses preuves comme artiste-amateur.

Mais c'est surtout dans ses livres qu'il s'est montré peintre habile. Avec quelle chaleur de style il a fait ses descriptions de l'Orient qu'il a visité dans sa jeunesse ! Quelle exactitude dans ses croquis de types rustiques du pays bas-normand ! Quelle finesse d'observation dans son étude sur la laideur comme, du reste, dans tous ses écrits ! Il savait ennoblir même les sujets vulgaires ou plutôt rien n'était vulgaire sous sa plume. Il traitait les sujets les plus variés. Chacun de ses ouvrages, sauf le premier qui offre un caractère d'unité, forme une charmante mosaïque. Il ne leur a manqué, pour qu'ils fussent plus répandus et appréciés à leur valeur, que d'être tous édités par de grandes maisons de librairie, comme son *Voyage au Mont Sinaï* et ses *Contes, Tableaux et Moralités*, pour lesquels des éditeurs vinrent d'eux-mêmes se présenter à lui, et d'être prônés dans la grande presse par quelque critique en renom. Mais il voulut que ses derniers ouvrages, qui renferment quelques articles sur des sujets locaux, fussent imprimés à Avranches et non ailleurs. Un personnage ayant occupé une situation élevée et qui n'a jamais eu de relations personnelles avec M. de Tesson, en a témoigné un vif regret à propos du *Calendrier d'un galant homme* que le hasard avait fait tomber entre ses mains. Un écrivain célèbre a porté un jugement aussi flatteur sur les œuvres de M. de Tesson, qui pourtant était loin de partager ses idées sur beaucoup de points et d'approuver ses procédés de polémique. C'était toujours une grande attraction pour nos séances que l'annonce d'une production de notre auteur regretté.

Cependant ce n'est pas l'écrivain qu'on admire encore le plus en lui, c'est le moraliste. En effet, s'il avait le souci de la forme, si ses expressions sont souvent pittoresques, ses phrases élégantes, son style d'une remarquable originalité, s'il était même fréquemment humoristique, il n'écrivait pas simplement pour satisfaire son goût littéraire : il se proposait toujours un but moral, quel que fût le sujet dont il s'occupait. Pour lui, un livre c'était un apostolat, comme l'a dit notre cher Président.

Il avait au plus haut degré le sentiment de la justice, non seulement de cette justice restreinte, de ce minimum de justice, encore trop rare hélas ! qui consiste à s'abstenir de prendre le bien d'autrui, mais de cette justice plus étendue qui doit empêcher d'user, en

Digitized by Google

certaines occasions, de tous ses droits, qui défend aux habiles d'abuser de leur supériorité sur les simples avec lesquels ils entrent en négociation, qui engendre le devoir pour les puissants par la fortune, par la situation sociale, par le savoir, d'aider les faibles, les petits, les malheureux, de les conseiller, de les protéger, de les secourir, de se rendre utile, dans la plus large mesure, à la société tout entière, au lieu de l'exploiter à son profit particulier.

Tous les abus de la force le faisaient gémir. Il en voyait un dans les agissements de la féodalité financière de notre temps et dans ces monopoles modernes qui ruinent les petites industries et le petit commerce. Aussi revendiquait-il d'une manière véhémente, sous le nom des *Droits du Clocher*, les intérêts des artisans et des marchands de la localité. C'est une des idées auxquelles il était le plus attaché.

Il stigmatisait le mercantilisme littéraire comme la cause principale de ces productions malsaines qui flattent les mauvaises passions, corrompent l'esprit et le cœur et enlèvent les salutaires croyances qui retiennent, soutiennent et consolent.

Mais, s'il était sévère pour tout ce qui lui paraissait faux et mauvais, si tantôt il frappait d'une main vigoureuse et tantôt s'il raillait avec une ironie piquante et spirituelle, il se gardait généralement avec soin de faire des personnalités. Il était aussi réservé dans ses conversations intimes que dans ses écrits.

D'ailleurs, ses jugements les plus rigoureux recevaient toujours quelques atténuations, parce qu'il savait bien qu'on doit tenir compte de l'influence de l'éducation, de la fortune ou de la misère, du milieu où chacun se trouve placé, c'est-à-dire des causes très variées qui font voir les mêmes choses aux uns et aux autres sous des aspects différents et qui faussent l'esprit ou l'aigrissent.

Ils en recevaient surtout parce qu'il avait une qualité qu'on doit placer au-dessus de toutes les autres, au-dessus de la science, du talent, même du génie, et sans laquelle les dons les plus brillants peuvent être plus funestes qu'utiles à l'humanité, qualité éminente entre toutes, je le répète, quoique l'humilité soit souvent sa compagne, c'est la bonté.

M. de Tesson était essentiellement bon.

Profondément pénétré des vrais principes de la charité chrétienne, il recommandait sans cesse l'union et la fraternité. Il eût voulu voir disparaître les divisions déplorables qui existent dans le monde, ramener dans la bonne voie, par la douceur, la persuasion et les bons offices les égarés, et rapprocher toutes les classes, même au prix de réformes dont aurait souffert son intérêt particulier, qui n'était jamais pour lui l'objet que d'une préoccupation secondaire.

Ce désir était d'autant plus louable que celui qui le formait ne

Digitized by Google

visait jamais à la popularité, qu'il appartenait à une des familles les plus anciennes de notre province, et que sa digne compagne, femme d'aimable et sympathique mémoire, descendait de l'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant.

Un tel homme était naturellement désigné pour les fonctions d'Ordonnateur du Bureau de Bienfaisance. Aussi a-t-il rempli pendant de longues années — Dieu seul sait avec quel dévouement — ces fonctions ingrates que peu de personnes envient. Quel lumineux rapport il faisait, chaque année, au Conseil d'Administration et quels appels pressants et émus à la charité !

Il n'avait qu'un défaut, mais un défaut originel qu'il ne pouvait corriger : c'était une timidité excessive, extraordinaire pour un homme qui, malgré toute sa modestie, ne pouvait ignorer complètement son mérite. Elle l'empêchait quelquefois d'employer toute l'autorité morale dont il jouissait à si juste titre et devant laquelle on se serait sans doute incliné, s'il avait voulu ou s'il avait pu en faire usage dans ses relations privées. Mais était-ce toujours de la timidité ? N'était-ce pas souvent de la bonté ? Il eût été malheureux d'affliger qui que ce soit par des paroles un peu dures quoique méritées ; il se le serait amèrement reproché ; s'il s'agissait des pauvres, il aurait craint, comme l'a dit une fois l'éloquent P. Bridaine, de contrister les meilleurs amis de Dieu. C'étaient aussi les siens ; son cœur renfermait des trésors d'indulgence pour tous les déshérités.

D'une politesse exquise avec tout le monde, il était plein d'attentions délicates pour les personnes à son service ; il se considérait comme leur obligé, et il évitait avec un soin inimaginable tout ce qui aurait pu les incommoder. On voudrait citer certains faits particuliers qui ne se rencontrent que dans la vie des saints et qui ne peuvent trouver leur place ici.

Chrétien modèle par la foi et par les œuvres, il était, sans aucun doute, du nombre de ceux à qui s'adressent ces paroles de l'Evangile, de l'Evangile qu'il a tant médité, si bien compris, si bien pratiqué :

Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, parce qu'ils seront rassasiés. — (V. Mathieu, chap. v.)

Le Président fait part de l'invitation du ministre à la Société pour envoyer un représentant au congrès de la Sorbonne, qui, en cette année de l'Exposition Universelle, doit avoir un nouvel éclat. La Société nomme son Président comme son délégué à ce congrès. Puis celui-ci annonce que notre confrère M. G. d'Avencl a obtenu le prix Gobert.

Digitized by Google

On lit l'introduction d'une communication de notre savante et dévouée correspondante, Mme Oursel, de Rouen, auteur de la grande *Biographie norm.* Cette communication est intitulée : *Quelques mots sur un livre qui n'en a pas besoin.* En effet, ce livre nous est bien connu, c'est celui de Fr. Des Rues, de la Lande-d'Airou : « J'ai eu, dit Mme Oursel, dernièrement entre les mains un vieux bouquin normand : *Description contenant les singularitez des plus célèbres villes du royaume,* par Fr. Des Rues. C'est un petit in-12, imprimé plusieurs fois. Ayant l'heur de connaître la bonne ville d'Avranche, je fus curieux de voir l'opinion de l'auteur sur ce qui est aujourd'hui son pays natal, etc. Mme Oursel avait assez bien conscience de notre savoir local pour dire « quelques mots dont on n'a pas besoin. » C'est au sein de la Société qu'a été faite sur ce sujet une notice à fond par un de ses présidents, M. A. Laisné. Nous remercions Mme Oursel de son aimable attention : ce n'est ni la première ni la dernière.

Un article du programme intitulé : *Principes de pédagogie pris sur le fait,* » par un vieux professeur, est l'objet d'une explication du Président, c'est que ce sont des notes prises dans le mouvement de l'enseignement d'une classe de rhétorique, sortant, jaillissant de la réalité, de la pratique. Comme ces principes font partie d'un travail de longue haleine, inséré dans le xe vol. de nos Mémoires, le rapporteur en détache deux axiômes suprêmes : 1° pour le moral, aimer, estimer l'élève, voir l'adolescent dans l'enfant, et l'homme dans le jeune homme ; 2° pour l'intelligence : interroger, interroger, interroger et forcer l'élève à répondre et à répondre longuement.

Comme d'usage, la poésie se termine par la poésie :

SALUT A AVRANCHES, PAR M. LE PROFESSEUR LE MONNIER, D'OUFFIÈRES

« Dulces reminiscitur Argos. »

Urbs antiqua, jacens in collis culmine, salve !
Dulces prospiciens valles, quam multa recordor !
Quam mens jucundos aspectus cernere gaudet !
Ante pedes pariter, lente, duo flumina currunt,
Quæ, maris ad ripas, sinuoso tramite, jungunt
Lymphas, et decorant gemmas fulgentis arenæ.
Quam mihi, quam gratum est læto contendere cursu
Ad faustas Urbis sedes notasque penates !
Tunc vagor inspiciens quæ sunt miranda per urbem.
Visendi studio, cursu delabor alacri
Ad scopulum, regionem qui super eminet omnem.

Digitized by Google

PALLAS ATHÉNÉ (*Poème antique*), par M. Et. Dupont

A M. JULES BOUVATTIER

> O Pallas, protectrice d'Athènes ! toi qui règnes sur la cité la plus religieuse, la plus puissante, la plus féconde en guerriers et en poètes, apparais maintenant à mes regards.
>
> ARISTOPHANE (*Les Chevaliers*).

Quand Pallas Athéné, la déesse immortelle
Que sculpta Phidias, était au Parthénon,
Les citoyens pieux qui passaient devant elle
S'inclinaient gravement et murmuraient son nom.

En elle palpitait l'âme de la Patrie ;
Aux heures du danger, on accourait pour voir
La déesse aux yeux bleus, dont l'image chérie,
Par son calme imposant, rappelait le devoir !

On venait écouter cette grande déesse
De l'Olympe habitant les hauts et purs sommets,
Dont la sérénité semblait dire à la Grèce :
« Un peuple fort ne doit désespérer jamais ! »

Plus d'un Athénien devant cette statue,
Au regard chaste et beau, rempli de majesté,
Sentit naître l'espoir dans son âme abattue
Et rendit grâce aux Dieux gardiens de la cité.

O Pallas ! protectrice immuable d'Athènes,
Qui fis surgir du sol l'olivier de la Paix,
Quand les soldats partaient pour des terres lointaines,
Ils venaient près de toi former leurs rangs épais,

Déesse ! et tu portais, quand la guerre était juste,
Un long regard d'amour sur tes braves enfants,
Qui, prosternés aux pieds de ta statue auguste,
N'avaient qu'un seul désir, revenir triomphants.

Dans ta puissante main, on voyait la Victoire,
Le buste nu, t'offrir la branche de laurier,
Dont tu couronnerais dans leur prochaine gloire
Les soldats animés par ton souffle guerrier.

Digitized by Google

Fille de Zeus, c'est toi que chantaient les poètes,
Toi dont le nom sacré leur inspirait des chœurs,
Quand, dans la majesté de tes splendides fêtes,
En strophes d'or, l'amour débordait de leurs cœurs !

Le peuple un jour grondait prêt aux guerres civiles,
Mais Solon t'invoqua ; sur ta chère cité,
Chassant les passions de ces foules serviles,
Pallas, tu fis briller la sainte liberté !

Fresques du Parthénon, superbes propylées,
Marbres du Pentelique et blocs de pur Paros,
Qui vîtes tant de fois les foules assemblées
Dans leur enthousiasme acclamant les héros,

Vous nous montrez encor, dans les Panathénées,
Les vierges dont les mains tissaient le blanc péplos,
Joyeuses, entonnant les chastes hyménées,
Et le péan du Dieu qu'on adore à Délos.

Toi dont le chef puissant rayonnait de noblesse,
Du casque étincelant et du sphinx couronné,
Des corps et des esprits tu chassais la faiblesse,
Et l'Oisiveté molle, ô Pallas Athéné !

Car lorsqu'on pénétrait dans ta sublime enceinte,
On se rappelait bien qu'il fallait, ici-bas,
De l'Ordre et du Travail respecter la loi sainte,
En triomphant du mal par de rudes combats !

Fais naître en notre esprit de fécondes pensées,
Que le sculpteur, épris de son Art souverain,
Célébrant les vertus, en toi divinisées,
Les taille dans le marbre ou les coule en airain ;

Et quand il portera ses regards sur l'Attique,
Que la Gloire éclaira de son divin flambeau,
L'artiste au souvenir de la Pallas Antique,
S'enivrera longtemps à la coupe du Beau ;

Ton front olympien, superbe par ses lignes,
Avait été formé d'un ivoire si pur,
Qu'il était comparable à la blancheur des cygnes,
Que Camyre berçait sur son onde d'azur,

Digitized by Google

O Déesse, c'est toi que prie Aristophane,
Quand le laurier divin qu'il avait vu fleurir,
Au souffle d'Iophon et de Cratès se fane,
Et que la Muse, hélas! est morte ou va mourir !

O Pallas, ta grande âme a passé dans Eschyle !
C'est toi qui, dans son cœur pieux, as fait surgir
Le drame, fier lion, acclamé dans la ville,
Que les Perses tremblants écoutèrent rugir.

O toi qui répandais la féconde rosée,
Le laboureur t'aimait, Athéné Pandiosos !
Et la Nature immense et jamais épuisée,
Pallas, te saluait par le chant des oiseaux.

Et quand le paysan, courbé sur sa charrue,
Jetait à pleines mains la graine du sayon,
Sachant que, grâce à toi, l'herbe poussait plus drue,
Il traçait dans la terre un pénible sillon.

C'est vers toi que montaient ses prières naïves,
Déesse, et c'est ton nom qu'il invoquait le soir,
Pour que le soleil d'or fît mûrir ses olives,
Dont l'huile écumerait au sortir du pressoir ;

Bientôt dans Olympie, on verrait les athlètes,
Par cette huile rendus plus souples et plus forts,
Humbles triomphateurs, recevoir dans les fêtes,
Un rameau de laurier pour prix de leurs efforts ;

Ou, comme le soldat, célébré dans l'histoire,
Qui dut faire pour vaincre un effort surhumain,
Mourir, aimés des Dieux en s'écriant : Victoire !
La joie au cœur, tenant une palme à la main.

O Pallas Athéné, déesse Poliade,
D'une foule irritée apaisant les rumeurs,
Qu'Homère proclamait toujours dans l'Iliade
Mère des bons conseils et gardienne des mœurs !

En toi s'épanouit l'immortelle Sagesse,
Et le divin Platon en méditant ses lois
Peut-être écouta-t-il, chaste et grave déesse,
Le beau chant du Devoir qui vibrait dans ta voix !

Digitized by Google

Tu pleuras, quand, chassé de sa patrie ingrate,
Aristide eut pour toi, le jour de son exil,
Un long regard, baigné de larmes, et Socrate,
Peut-être, en expirant, Pallas t'invoqua-t-il ?

Mais, ne connaissant point le désespoir farouche,
Oubliant leur douleur pour songer au Pays,
Ni plaintes, ni regrets n'ont sorti de leur bouche :
Ton noble enseignement avait été compris !

Ceux qui, sous ton regard, sont morts pour la Patrie,
Je veux les invoquer, déesse, dans ces vers :
C'est toi qui leur donnas, pour leur âme aguerrie,
Cette noble fierté qu'acclama l'univers ;

Marins de Salamine et soldats de Platée,
Et vous les grands vainqueurs aux champs de Marathon,
Contre qui vainement la Perse s'est heurtée,
Vous qu'Eschyle chanta, vous qu'admira Platon,

Infusez votre sang généreux dans nos veines,
Afin que, relevant sans peur tous les défis,
Les Français d'aujourd'hui, se souvenant d'Athènes,
Soient dignes, ô héros, d'être appelés vos fils !

ETIENNE DUPONT.

1er Mai 1889.

LEURS QUEUES, par M. Paul Bouvattier

I

Elle est douce, elle est très soyeuse,
Ta queue, ô chercheur de souris,
Mais sait dresser, dure et nerveuse,
Sa tour Eiffel de beaux poils gris

En angle droit sur ton échine
Qui se courbe en arc menaçant,
Lorsque ton œil d'acier fascine
Ta proie avec son feu puissant.

C'est un drapeau, c'est un panache,
C'est un plumet de général,
Qui, vers le ciel, haut se détache,
Avec l'air menaçant d'un pal.

Digitized by Google

Si l'on gratte un peu la broussaille
Qui de ton cou fait l'ornement,
De suite sa pointe tressaille :
C'est ton petit remercîment ;

Et si tu te mets en colère,
Tandis qu'en sombre miaous
Ton galoubet fait le tonnerre,
Elle bat le sol à grands coups.

II

Toi mon toutou, c'est autre chose,
Ta queue est lourde et fait toc toc ;
Tu ne la fais pas à la pose,
J'aime entendre son joyeux choc.

Quand elle vous bat sur la jambe,
Lorsque vous rentrez fatigué,
Tanné, boueux et mal ingambe,
De suite ça vous rend plus gai.

Le rhumatisme qu'elle masse
Par ce remède non classé
Bien vite abandonne la place :
Toc, toc, toc, toc, il est passé.

Et si le remords te travaille,
Entre tes pattes vivement,
Pendant que tout ton corps tressaille,
Tu rengaines ton ornement.

—

En un mot, mes aimables bêtes,
Vous qui ne nous racontez pas
Ce qui se passe dans vos têtes,
Je comprends ainsi votre cas :
Entre les deux rangs de quenottes,
Les femmes, lâchant leur bagout,
Tirent constamment des carottes
Aux hommes, leur montent le coup
Par leurs trop adroites paroles,
Savent berner leurs âmes folles,
Et vous, par l'autre extrémité,
Dites toujours la vérité !

Paul Bouvattier.

Digitized by Google

CHRONIQUE, CORRESPONDANCE, BIBLIOGRAPHIE

(*Suite d'Avril*)

Mort de M. Havard, curé de Pontorson, d'un mal cruel, admirablement supporté, de M. Havard, notre fidèle confrère durant de quinze à vingt ans. Il préparait une biographie de son ami, M. le grand-vicaire Gilbert, de laquelle il nous entretint quelquefois dans nos visites à son presbytère et dans son aimable accueil. Notre non moins dévoué et fidèle associé, le laborieux et lettré Oscar Havard, son neveu et héritier, aura sans doute recueilli les épaves littéraires de son oncle. En attendant ses communications, nous souscrivons de grand cœur à cet hommage rendu par deux journaux d'Avranches, d'opinions très opposées : c'est qu'un hommme de bien concilie : « Depuis vingt ans que ce digne pasteur vivait au milieu de notre population, il avait acquis toute la sympathie, toute l'estime, toute la vénération. Attaché, au-dessus de toute considération, à son ministère, il n'a jamais cessé de faire abnégation de tout ce qui ne pouvait ou ne devait y collaborer... c'est pour sceller ses sentiments de gratitude que la population tout entière, ayant à sa tête ses institutions et ses sociétés, est venue l'accompagner à sa dernière demeure, qu'elle a couverte de couronnes et arrosée de pleurs. » Celui qui transcrit ces lignes conserve précieusement un petit objet de fumeur, à lui donné partant pour le Mont : à un certain moment, après une mort vénérée, un léger don devient relique. M. Havard était officier d'académie et chanoine honoraire.

Funérailles solennelles, imposantes, de M. L. de Tesson, président honoraire de la Société, hommage émouvant d'une très nombreuse assistance, où cet homme de bien, littérateur moraliste de grande distinction, résumait en lui les trois classes sociales, la supérieure par un grand nom historique et des œuvres littéraires éminentes, la moyenne par sa vie simple et bourgeoise, par ses services municipaux, par sa longue administration du Bureau de Bienfaisance, et la classe inférieure par les pauvres, par son amour pour eux, et par son dévouement dans la charité publique et privée. Le Président, qui avait un des premiers honneurs, a prononcé le discours suivant devant une assemblée attentive et recueillie, en l'honneur du vénéré vieillard dont la vie alla de 1805, le temps où Napoléon crevait le masque de Bonaparte, jusqu'à 1889. M. S. Mauduit, vice-secrétaire, qui de cœur et d'esprit est acquis à la mémoire du défunt, a composé, pour la dire au sein de la Société, une notice non moins sympathique que celle du Président. Le journal l'*Opinion de la Manche*, le *Journal de Granville et Avranches* ont

Digitized by Google

publié celle-ci ; M. E. de Beaurepaire a fait sur M. de Tesson une brève, mais provisoire notice. M. Le Héricher s'est exprimé en ces termes sur le bord de la fosse :

« Celui qui descend dans cette tombe y descend plein de jours, plein d'œuvres, avec sa tâche humaine bien remplie, chargé des bénédictions des pauvres, dans le concert unanime d'un sentiment qui est plus que de l'estime. Louis de Tesson meurt à 84 ans, alors que sa forte nature lui promettrait une durée plus longue encore. C'est presque l'âge du siècle, — *grande mortalis ævi spatium* —

Cette longue existence peut se diviser en trois périodes : Enfance et jeunesse, puis âge viril et voyages, enfin âge mur, la phase de la bienfaisance et des œuvres littéraires.

Né à la Mancellière, arrondissement de Mortain, en 1805, il y est élevé dans la vie frugale et sévère d'un gentilhomme de campagne, une vie d'enfance inoubliable sans cesse rappelée dans ses écrits. La nature et une sainte mère, perdue à ses dix ans, une mère, comme il le dit, « transparente de vérité, » versent dans cette jeune âme le respect du vrai, son inspiration de toute sa vie, le respect du vrai, sans lequel il n'y a pas d'honnête homme.

Vers l'âge de dix ans, il est à l'école militaire de Saint-Cyr, où l'a introduit la reconnaissance royale en faveur de sa maison, comme ayant souffert de la Révolution. Après la dissolution de cette école, et d'ailleurs il n'avait pas la vocation militaire, il vient à Paris. Là il se prépare aux luttes de la vie par les études littéraires, par celle du droit, par l'étude de la peinture, où il se fit un joli talent, dans l'atelier de Roqueplan, près d'un camarade, Marilhat, qui sera le célèbre Marilhat, la peinture, qui fut, après celle du bien, son unique passion, et pour laquelle il fit, chaque année, une visite à l'Exposition.

C'est dans ces études qu'il s'arma pour le combat de l'existence, se couvrant du casque de la force, du bouclier de la résistance, cuirassé de la foi chrétienne. Ce sentiment de la ligne, de la couleur et du relief, il le réalisa dans les petites toiles qu'il a négligemment, injustement délaissées, mais aussi dans ces tableaux de genre de la vie rustique qu'il a faits avec sa plume, dans son *Charpentier*, sa *Couturière*, son *Taupier*, et surtout dans son *Forgeron*, qui de beaucoup a précédé celui de Coppée.

Le voilà homme : il lui manque la grande éducation, celle des voyages. Il part de l'Avranchin, de son village. Ses étapes sont l'Italie, son amour d'artiste, l'Italie dont il prend en perfection le divin langage, puis la Grèce, puis la Turquie et l'Egypte, enfin, le point d'arrivée, le but suprême, c'est Jérusalem, où l'on n'allait pas alors avec la facilité d'aujourd'hui. Parti en même temps que Lamar-

Digitized by Google

tine, il a un compagnon, un homme aussi de l'Avranchin, un littérateur d'une étonnante fécondité et d'un fort sentiment de la poésie, c'est M. Joseph d'Avenel, un de nos vice-présidents, ami de toute sa vie, qui serait bien plus compétent que moi à la dire ici. Du voyage à Jérusalem, de Tesson rapporte les matériaux du livre qui sera le *Mont Sinaï*, et M. d'Avenel en revient avec les abondants souvenirs d'où sortirent *Rome et Jérusalem*, et *Voyage en Palestine*.

L'âge viril fut la période de charité. Pendant vingt ans, il fut l'ordonnateur du Bureau de Bienfaisance d'Avranches. Il y rencontra souvent l'injure du pauvre, quand on ne peut tout lui donner, et son ingratitude, après qu'il a tout reçu. Mais comme on le voit bien, il ne se rebuta pas. D'ailleurs, le grand nombre de pauvres qui qui déplorent sa perte et que je vois à ses funérailles, où toutes les classes sociales sont réunies, montre qu'en semant le bienfait il a fait lever en abondance la moisson de la reconnaissance. Dans cette période de charité où l'argent municipal ne suffisait pas à l'aumône, il eut alors et toujours à ses côtés, auxiliaire de sa charité privée, une noble et digne compagne dont la belle et souriante image reste au fond de bien des cœurs.

L'âge mur et avancé fut la période des œuvres littéraires, qui sont encore des œuvres de charité et de propagande des idées nobles et humaines. C'est sur cette phase de sa vie que doit insister le président d'une Société dont il fut très longtemps (il n'avait pas la maladie moderne de la démission), très longtemps vice-président, et dont il est mort président honoraire, un titre que lui devait bien une association qu'il a contribué, plus qu'aucun autre membre, à élever à un degré inespéré de prospérité.

Ses livres ne sont pas d'un auteur qui vise à l'art, au succès, à l'applaudissement: un livre pour lui, c'est une action, c'est une leçon, c'est une propagande, un apostolat.

Gentilhomme, et portant un des plus grands noms de la patrie normande, il est démocrate, de la démocratie de l'Evangile. Timide dans le monde, il est hardi par la pensée; hardi par la pensée, il respecte les personnes; sa fine ironie glisse, elle n'appuie pas. L'idée dominante de ses nombreux ouvrages, c'est l'amour des pauvres, des humbles, des oubliés, surtout des persécutés, c'est de rabaisser ceux qui ne sont qu'opulents et superbes

La période de la composition littéraire fut, en effet, très remplie, très laborieuse, très productive. Ses livres se suivent à des dates rapprochées : c'est, après le *Mont Sinaï* et l'*Almanach*, les *Contes* pour les petits et les grands enfants, c'est sa plus grande œuvre, deux forts volumes in-8°, le *Calendrier d'un galant homme*, avec l'épigraphe : *viribus vel minimis prodesse* ; puis vient : *En*

Digitized by Google

attendant le croque-mort, un titre réaliste, corrigé par l'épigraphe: *cogitationes pacis ;* puis *Pauvre chère vérité, quâ sublatâ jacent omnia* ; enfin *A vrai dire*, échappées de vues : *egeni et pauperes quærunt aquas, et non sunt.* Tous nous ont été offerts avec d'aimables dédicaces, une surtout : — « hommage confiant, » -- qui, dans son épithète mystérieuse, nous semble contenir un sympathique sentiment et une certaine conformité d'idées.

L. de Tesson lègue un héritage de vertus à une belle et nombreuse famille, qui fut la consolation de son veuvage, la couronne de ses cheveux blancs. Il laisse pour chef de cette famille M. Alfred de Tesson, capitaine de frégate en retraite, notre précieux collaborateur dans l'œuvre de notre Compagnie, le vaillant défenseur de Tuspan, dans un victorieux combat de sang-froid et d'énergie, dont les récompenses furent les épaulettes de capitaine, la décoration de l'empereur Maximilien et la croix d'honneur à l'évacuation du Mexique.

C'est quand nous avons perdu nos parents, nos amis, que nous nous rappelons leurs dernières paroles, celles que nous plaçons pieusement très à fond dans notre mémoire comme un précieux dépôt. Aussi garderai-je en la mienne les dernières paroles que j'ai entendues de la bouche de M. de Tesson. C'était par un de ces beaux jours que ce doux avril nous a donnés, en son commencement, que je le rencontrai, et pour toujours, jouissant d'un de ces derniers soleils, dans la blanche et chaude lumière dont les vieillards sont avides. A mes questions sur sa santé, il se plaignit doucement, brièvement, de certaines crises cérébrales, de certaines défaillances de mémoire, et, en nous séparant, il me dit ces simples mots : « Pardonnez-moi de vous entretenir des misères de mon corps et de celles de mon esprit. » *Suprema verba.*

Le soir même de cette funèbre cérémonie, un de nos confrères, avec sa spontanéité anglaise, et dans sa loyale sincérité dans une lettre estampée à ses armes, dont le motto est « Tenebo, » félicitait le Président de son discours et s'étendait sur les mérites du tant regretté défunt, spéc. dans un mouvement d'idées, cotoyant la politique que nous ne pouvons qu'indiquer : « Quel malheur pour votre chère France que vous n'ayez pas des milliers d'hommes de sa trempe, car c'est avec des gentilshommes comme lui qu'on bâtirait une constitution où le mal serait écrasé par le bien, comme le fut le démon par le pied de saint Michel. Et vous, M. le Président, vous avez bien rempli votre tâche.... et, en terminant, permettez-moi, comme un jeune membre de la Société et comme votre jeune ami, de vous serrer cordialement la main. Henri Asheton-Tonge. (Le Ragotin, 9 avril.)

Digitized by Google

Mise sous presse de la première feuille du xᵉ volume de nos Mémoires, commençant par ESTHÉTIQUE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE par un vieux professeur.

Nous fondions une presque certaine espérance sur l'adhésion d'un jeune capitaine du génie, se rendant à Rennes, qui venait d'épouser à Granville la fille de notre savant et dévoué confrère, M. Pigeon, commandant de la même arme, en retraite, et qui se rattache à Avranches par les origines de sa nouvelle famille : mais c'est une espérance ajournée. M. Aug. Adrian n'accepte pas pour le moment ; mais c'est un candidat de l'avenir : « Mes efforts, nous écrit-il, tendront à me rapprocher d'Avranches où m'attachent déjà des liens puissants et où, j'en ai la conviction, je trouverai de nouvelles et précieuses sympathies. Alors devenu pour longtemps un de vos compatriotes, je serai le premier à solliciter l'honneur d'être des vôtres. »

Programme reçu en avril de la Société sténographique de Bretagne, fondée à Rennes en 1884, mais acceptant à son concours de 89 œuvres d'hist. et d'archéol. de Normandie, spéc. études sous forme de dictionnaire de l'un des patois bretons ou normands, chants rustiques et vieilles chansons, etc.

M. E. Hardy, pharmacien-chimiste à Avranches, remercie de la remise qui vient de lui être faite de notre neuvième volume et « appelle notre bienveillante attention sur son prédécesseur, M. Rollain, bachelier ès-sciences. Retiré des affaires, il occupera ses loisirs en étudiant diverses questions scientifiques, et les multiples travaux de la Société l'intéresseront à coup sûr. »

De M. le prof. Le Monnier, d'Ouffières (Calvados), envoi d'une pièce de vers latins, en souvenir de son séjour à Avranches et des voyages qu'il a eu le plaisir d'y faire, « M. le P., à votre foyer bienfaisant, je crois que vous tenez compte des vers français ; je ne peux pas en faire, vous ferez de ceux-ci ce que vous voudrez. » Nous en ferons un article de notre programme : « *Amant meminisse periti.* Voilà que je vous bombarde de lettres, comme si vous n'étiez pas accablé de besogne. Avant de vous envoyer mes mauvais vers, j'aurais dû mettre en pratique le sage conseil de Boileau : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. »

Notre confrère, M. Lebel, libraire, nous offre une étude-prospectus, par M. E. de Beaurepaire, donnant une haute idée de l'ouvrage,

Digitized by Google

pour le *Louis de Frotté*, de notre très distingué confrère, M. le sénateur de la Sicotière, grande œuvre dont nous avons déjà parlé.

M. J. Durand fait hommage de son ode de haut élan, *Le Mont St-Michel*, lue à notre séance de janvier dernier. Ce n'est pas lui qui refuserait à ce « rocher béni, montagne sainte, » dit-il, son nom antique du *Saint-Michel au péril de la mer*, ou selon le terme de la chanson de Roland, « *Saint-Michel del péril.* » C'est pourtant ce que fait Michelet dans toute sa merveilleuse *Hist. de Fr.*, il dit toujours Saint-Michel en grève, ce qui est un autre Saint-Michel pourtant, celui de la côte de Saint-Cast. Il faut penser que c'est la grève de notre mont, la « bleue et sauvage baie normande, la — blue and savage norman bay » du poète anglais qui l'avait frappé, absorbé. Il avait, cependant, bien observé l'intérieur, mais c'était de terreur et d'horreur : « Cinquante docteurs de Sorbonne eurent le courage de protester pour Souanen, de peupler les plus dures prisons, l'étouffement brûlant du château d'If, la froide horreur de Saint-Michel en Grève, glacé de ses vents éternels. » Lui aussi avait ouvert la voie à l'étym. de l'argotique *chanter*, chantage : « Les juges humiliés pour le faire chanter (Damiens) firent venir une savante machine, etc. »

Nous avons demandé à M. E. de Beaurepaire son étude sur Dubourg et la cage de fer, et bien aimablement il nous en offre une nouvelle édition, réimprimée avec soin, avec art, à petit nombre, qui deviendra rarissime, et d'ailleurs, selon le mot de l'auteur « beaucoup plus complète que la première qu'elle rectifie sur plusieurs points... avec l'ex. de Dubourg, qui vous est spéc. destiné, je vous remets le t. XIV du Bull. de la Soc. des Ant. pour la Société d'Archéol. » Ce vol. arrive alors que le P. vient d'achever, sur son propre ex. l'étude de ce fort vol., en grande partie l'œuvre de son dévoué secrétaire et où nous avons puisé maintes bonnes choses avranchines. Or, cette étude sur Dubourg nous tombe au moment où nous rencontrons ce passage dans Michelet, t. 17 de l'Hist. de Fr., sur Louis XV : « Un jeune homme, Desforges, qui avait vu la chose à l'Opéra — (l'enlèvement, garrotté, de Ch. Edouard, sur l'exigence de l'Angleterre) — ne put se contenir. Il fit les vers fameux qui le mirent pour longtemps en cage à Saint-Michel. Tous les dirent et les surent :

« Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile. »

Nouvelle lettre italienne à M. Garnot : « *Gentilissimi signore*, rispondo alla votra gentilissima del gennaco, etc., traduite immé

Digitized by Google

diatement, *currente calamo*, par notre polyglotte, Mlle Ida Hubert. Il s'agit de la prééminence de la poule espagnole ou de la campine.

« M. le P., je vous prie de m'inscrire pour 20 fr. sur votre liste de souscription pour le vitrail voté par la Société d'Archéol. Ce n'est qu'une obole; mais, en vous priant de l'accepter, j'ai, avant tout, intention de montrer que j'ai gardé un bon souvenir de la société que vous présidez, et de la paroisse qu'administre M. l'abbé Baudry. »

M. Paul Bouvattier a l'honneur d'informer M. le P. que sa muse est heureusement accouchée d'une pièce de vers d'une cocasserie satisfaisante, et le prie de vouloir bien la porter au programme du 2 mai prochain. Titre : « Leurs queues, » corrigé en « *Queues de chiens, queues de chats.* » Ces enfants de la muse « cocassière » de M. P. Bouvattier, pourraient s'appeler d'un nom popularisé par le roman de G. Sand. Ce sont, en effet, des *champi*, que ce marcheur par devoir de profession, dans nos campagnes, trouve au pied des arbres et le long des routes plus ou moins vicinales.

Un billet d'un de nos fidèles lecteurs dans cette studieuse retraite du séminaire de Mortain, la plus poétique et la plus religieuse des écoles, du professeur de sciences, M. E. Carnet : « M. le P., vous trouverez sous ce pli un mandat-poste pour ma cotisation à la Société d'Archéol. Je vous prie d'excuser mon retard à vous répondre, c'est que je pensais avoir occasion de passer par Avranches, pendant les vacances de Pâques, et vous porter moi-même cette somme. Ne le pouvant pas, à mon grand regret, je vous prie de vouloir bien agréer par écrit l'expression des sentiments de profond respect, etc. »

Les vers de V. Hugo, que nous avons déjà cités :

Le coche qui va d'Avranche à Fougères
Fait claquer son fouet dans un vif éclair,

viennent de recevoir une tragique actualité dans notre rue de la Constitution. Le courrier postal d'Avranches à Fougères, qui, à ce titre, a le droit de galoper, partait vivement. Il redoubla de clics-clacs, ce qu'on appelle les quatre fouets, quand il vit un prêtre qui se jetait sous les pieds de ses chevaux : cet homme était vieux (80 ans), et il était sourd. Il a eu le crâne brisé : il était perdu. Ce prêtre vénérable, connaissant la langue anglaise, avait, à Avranches, la spécialité de confesser les catholiques anglais.

Digitized by Google

Avril finissant, doux et chaud, alors que pousse sur nos terres blanches, au pied des ormes et des pommiers, la morille, fille des premiers rayons du jour, on rencontre, sur les murs d'Avranches, trois ou quatre raretés : Deux crucifères, *arabis rosea*, qui n'est pas dans Brébisson (3e édition), spéc. rue Belle-Etoile, et *sisymbrium sophia*, et une synanthérée sur les murs du couvent, inconnue à la *Flore norm.*, *Hieracium amplexicaule*, échappée de feu notre jardin botanique ; puis l'*anchusa sempervirens*, côteau de la ville, près de la cascade, en face de l'Hôtel des morts, et dans un jardin de botanophile, le *doronic*, ou mort aux panthères.

Voilà que s'épanouissent aux premières ardeurs printanières la flouve odorante, qui parfume les foins, et un chrysanthème pur, dont un amateur d'Avranches réclame la découverte : il est précoce, avec tige velue, feuillée jusqu'en haut, de sorte qu'une collerette de feuilles cache sa gorge, d'où le nom spécifique de *pudicum* qu'il propose.

Parmi nos morts de cet hiver les plus regrettés, nous citons M. Gosse, de Champeaux, préparateur de physique au lycée Saint-Louis, qui était entré, si fier et heureux d'en être, dans notre Compagnie, il y a quelques mois. On nous envoie de ce lycée le touchant discours du Proviseur sur son cercueil, où nous remarquons quelques traits : — Si modestement qu'un homme ait vécu, quand il a été laborieux, honnête et bon, il a droit aux hommages. — Sous un extérieur triste et réservé, M. Gosse cachait les plus solides qualités. — Il est venu dans cette maison, il y a plus de dix ans, au grand regret de sa mère... qui voit se dresser entre elle et la grande ville l'ombre de son unique enfant. — J'ai eu deux fois le bonheur de lui rendre justice, et quand il m'a serré la main, j'ai senti l'étreinte loyale et muette d'un honnête homme. Les palmes d'officier d'académie... c'est la croix d'honneur de l'Université. Il a rendu le dernier soupir dans les bras de celle qui avait eu tout son cœur. »

Envoi par M. Raulin, candidat au titre de correspondant de notre Société, Président des *Ant. de Norm.*, d'une copie de la bulle de Sixte-Quint en faveur de Fr. Pericard, évêque élu d'Avranches, en date de janvier 1588. M. Raulin a été reçu à la dernière séance.

De notre confrère, M. O. Blondel, directeur de l'Ecole Pompée, annonce de la mort de notre correspondant, son père, un vieil ami du Président, décédé à 68 ans, dans sa propriété des Perriers, que la Société peut connaître par les notices de M. le Héricher, commune

Digitized by Google

de St-Pierre-La-Bruyère, près Nogent-le-Rotrou ; celui-ci a répondu : « 24 avril, où j'ai 77 ans, *memento*, puisque les jeunes s'en vont..... Beaucoup d'obstacles m'empêchent d'être aux funérailles, mais j'y serai jeudi à trois heures par la pensée et presque en personne sur la haute colline de la sépulture de famille. Je me plais à l'illuminer de soleil, pour que ce soit un moindre deuil pour vous... à qui je vous charge d'offrir mes profonds regrets. Je les formulerai plus longuement ailleurs ; vous devinez : dans le sein de notre Société. » Inscrire au programme notice sur Victor Blondel.

Un amateur de vers, qui a été assez longtemps de notre Association, et qui a donné à notre revue une de ses meilleures pièces, la *Tourangelle*, M. Légot, courrier-convoyeur à Avranches, en soumet au P. une nouvelle qu'il n'a pas eu le temps de faire plus courte : la *Pâquerette*, une fleur dont il a fait un symbole mystique. Nota : Le beau populage, fleur d'or par excellence, rarissime à Avranches, uniquement dans un pré de Marcey, fleurit en ce moment dans le jardin d'un botanophile. Elle fleurit double en quelques jardins.

Vient de paraître, 25 avril, un livre : un roman intitulé *Une Faute*, composé à Avranches, par le commandant Stany, publié par Calman-Lévy. Il est inexact, contraire à ce que dit la note de librairie, que ce livre soit un début : ce n'est guère que le huit ou dixième de l'auteur.

Notre confrère, l'éloquent curé de Vernix et poète à ses heures, M. Goron, qui a fait l'histoire de presque toutes les paroisses où il a passé comme vicaire, publie en ce moment, dans le journal l'*Avranchin*, une série de documents trouvés fort endommagés dans le grenier de son presbytère, et relatifs à cette commune et aux environs, spéc. pour la période révolutionnaire, alors que Tirepied était chef-lieu de canton.

Communiqué par notre confrère, M. Fauchon, à Terpsichore, en Bacilly, le roman *Jess*, par Rider Haggard (édition Tauchnitz), que nous lisons en ce moment traduit dans le *Journal des Débats*, originale peinture des gens et des mœurs du Transwaal (sud de l'Afrique).

Le *Bulletin archéol.* du Comité hist., n° 3, 1888, nous offre l'intérêt d'un solécisme qui montre comment on parlait latin au ve siècle, d'après les deux inscriptions de la jolie mosaïque de la basilique de Sertei (Tunisie) : *Hic requiescit Romanilla, honesta femina, qui vixit an. XLII. — Hic requiescit Emerita, honesta femina qui*

Digitized by Google

vixit, etc. C'est l'origine du *qui* fr. des deux genres : l'homme *qui*, la femme qui. Même recueil, un mot sur cette langue basque si mystérieuse et si difficile : « Le diable travailla dix ans à l'apprendre, mais Dieu n'osa pas l'étudier. »

Nous aimons à recueillir et à donner notre publicité à tous les témoignages en faveur de nos membres, dont les qualités rejaillissent sur la Société; c'est ainsi que nous signalons un article du journal l'*Opinion*, qui renferme un portrait étudié et sincèrement sympathique de notre confrère, M. Lavalley, de Villedieu, licencié en droit, etc.; c'est celui de l'homme intelligent et réservé, du sage et de l'honnête homme.

MAI

Les journaux annoncent la mort, à Paris, de J. Barbey d'Aurevilly, écrivain marquant de notre temps, à l'âge de 82 ans. Il était de notre dép^t^, de St-Sauveur-le-Vicomte, d'une famille très légitimiste qui s'était dévouée et ruinée pour sa cause. M. le Héricher avait connu M. J. Barbey chez son cousin, Edelestand du Méril, qui lui légua une rente capable de l'aider à vivre honorablement. Il aurait beaucoup de choses à dire sur cet homme doué plutôt d'une forte volonté que d'un talent génial, mais avec un sens artistique, d'une originalité forcée et sur lequel il écrira peut-être quelques souvenirs. Son livre le plus personnel, pour ne pas dire le plus fat, fut son memorandun, dédié à Trébutien, d'ailleurs non livré à la circulation, et son meilleur est le *Dandysme et Brummell*, l'homme qui fut son idéal, celui qu'il eût voulu être; lui aussi fut homme à sensation, mais pas avec la distinction d'un beau comme Brummell et le comte d'Orsay; son chef-d'œuvre dans le mysticisme obscène, ce sont les *Diaboliques*, un livre qui fut saisi, mais il est livré à la circulation. Il fut bizarre d'accoutrement de mauvais goût, mais il rencontra, non sans les rires des passants, ce qu'il chercha toujours, la pose et l'ostentation. Il eût préféré, à la gloire poétique de Byron, celle du comte d'Orsay, qui, à Londres, inventa le paletot. Nous avons de lui quelques souvenirs se rattachant à Avranches. A la table d'une dame anglaise, épouse d'un Français, il lui dit: Madame, j'admire votre pays, c'est le plus hypocrite que je connaisse. Croyez bien que dans cette hyperbole il mettait un sincère compliment. Sur notre route boisée de Villedieu au Parc, il s'écriait : quel beau pays de chouannerie! et il écrivit sur une petite fille, sa voisine en voiture, une assez jolie hendyadys: « Elle mit sa poupée dans le hamac de son chapeau. »

Notre confrère, à Falaise, M. Encoignard, nous communique *Annales de Bretagne*, t. IV, toujours très bonnes. A remarquer un

Digitized by Google

glossaire breton de M. Loth, un maître bretonnant, dont la lecture nous confirme dans une vieille opinion, c'est que, de même que l'anglais est, en majorité, du français déguisé, le breton, en majorité, est aussi du français déformé. Comparons le norm. vieux, pris dans un sens péjoratif, et le breton *coz*, vieux, même nuance : « Précédant le nom, *coz* a généralement le sens de mauvais, de peu de valeur : *enn eun c'hoz marchauci*, dans une méchante écurie. »
(Loth).

Avranches s'entend en fêtes et n'y craint aucune ville de même ordre. Avranches le *Pimpant* n'a pas démérité de son nom. Ce n'étaient pas, pour la splendeur, l'exactitude et l'ensemble, nos deux grandes cavalcades non oubliées, celle de l'entrée de Louis XI et celle de l'entrée du duc de Montpensier. C'était par un de ces jours printaniers : le roi soleil monte sur son char de triomphe « les drapeaux pavoisés tricolorent l'espace » (Barthélemy). Une cavalcade et une suite de chars industriels (comment dire cela, une *carrade*, du l. *carrus*, char ?) d'une réalité embellie, se déroule dans nos rues. Pour nous, archéologues et amateurs des traditions populaires, nous remarquons d'un côté les costumes historiques, cavaliers Louis XIV, reîtres Henri IV, aux casques à ailerons, hallebardiers Henri III, etc., plus un beau groupe de cavaliers arabes. D'un autre côté, chose digne de remarque, la paysannerie, le réalisme rustique, local, qui s'introduisent aujourd'hui dans ces sortes d'exhibitions provinciales. Elles sont normandes, bretonnes, provençales : le paysan s'y voit et il s'y voit en beau. Ainsi, dans ces derniers jours, Saint-Lo exhibait des scènes bas-normandes, par ex. la *huchée*. Qu'est-ce que la *huchée* ? C'est l'ensemble du mobilier de la mariée, juchée sur le haut, parmi fleurs, lauriers, quenouilles et filasse, se rendant à sa nouvelle demeure. Celle d'hier, lundi de Pâques, était bien réussie. Chez nous, c'était une noce avranchine et bretonne, la jolie coiffe d'Avranches, aux ailes étendues, comme celles des libellules, une coiffe qu'on ne voit plus et qu'on a revue avec plaisir, mais qu'on ne ressuscitera plus. Il y manquait, plus élégante encore, la coiffe granvillaise, cette coiffe brette, embellie par nos femmes de Granville, si artistes de leur personne, le dimanche, la coiffe « à la dauphine, » qui s'en va, qui demain sera partie à jamais. Un bonnet hardi, en couronne, partant de Granville, se répand dans nos villes et campagnes : on l'appelle de la *Mère Angot*. Nos costumes bretons étaient très vrais, mais une noce bretonne sans biniou, cela ne se conçoit pas. Il y eût fallu deux sonneurs, car il y a quelque chose de mieux qu'un biniou, ce sont deux binious. Mais il leur faut aussi les lointains de la lande de Bretagne, de la bruyère d'Ecosse où il s'appelle

Digitized by Google

bag-pipe, ou des montagnes de la Calabre qui envoie dans nos villes ses *pifferari*. Entendez-vous la note aiguë de cet instrument dans ses noms : *bi*-nioù, breton ; *pi*-pe, écossais, *pi*-fer, italien ?

Bohn's boarding house, *S. Peter-Port, Guernsey* : « M. le Trésorier, j'ai l'honneur de vous adresser 10 fr. pour ma cotisation de 1889. N'ayant pas encore reçu le n° 4 de la R. *de l'Avranchin* 1888, je vous serai obligé de me le faire parvenir. E. Labussière. Je vous prie de présenter à M. le Héricher mes hommages respectueux. » Difficile à trouver, ce n° 4, comme étant l'unique restant ; cependant, il a été envoyé à M. Labussière.

Cottage St-Faith, Norwich : dear sir, my daughter and myself have much pleasure in sending you 20 fr. for the window you propose putting in your beautiful cathedral. I am sorry to have delayed answering your application so long, but my eldest son has been dangerously ill, which made me forget... Caroline Longe (membre de notre Société, ainsi que Mlle sa fille.)

M. J. Levallois nous écrit pour nous esquisser quelques traits de notre regretté confrère, M. Besnard : « forte intelligence, était de commerce familier avec les maîtres de la pensée. Il avait l'amour des lettres....» C'est un article qui a paru sur le *Mariage d'inclination* de M. Datin, et si M. Levallois n'écrit plus beaucoup, il lit et pense avec Montesquieu « que l'étude a été le souverain remède contre les dégoûts de la vie ; n'ayant jamais eu une heure de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » Heureux Montesquieu, heureux Levallois !!

Envoi de notre correspondant, de Denneville, M. A. Piquot, de *Causeries satiriques aux paysans de Normandie*.

Memorandum d'un confrère guernesiais : J. Linwood Pitts, F. S. A. Normandy (Soc. des Ant. de N.). éditor of the Guernsey advertiser, Brunswick house, Canichers, please address any communication to my private residence as above, Brunswick house, Guernsey. »

Le Cidre et le Poiré, revue des intérêts pomologiques, premier numéro, Argentan. A remarquer : *Grands crûs du Cotentin*, par M. Siméon Luce, qui nous envoie un ex. tiré à part.

Le nouvel architecte du Mont-Saint-Michel, M. Petitgrand, récuse très poliment l'honneur d'être de notre Compagnie « ayant refusé

Digitized by Google

nombre de fois et à Caen, entre autres, presque mon pays natal, de faire partie de Sociétés semblables... J'aurai l'honneur de vous aller voir, nous causerons du Mont... Je suis complètement de votre avis au sujet de la naissance de l'ogive. »

Par le service des échanges internationaux, au ministère, nous recevons un bel et fort vol. in-4° avec d'excellentes gravures de coquilles : ARCHIVOS DO MUSEU NACIONAL de Rio-de-Janeiro, avec l'épigraphe : *numquam aliud natura, aliud sapientia dicit.* »

Prospectus de *Folklore italien, revista critica di letteratura populare*, diretta da F. Sabatini, Roma.

Notre fidèle associée, l'Acad. d'Hippone, ne cesse de nous envoyer ses fascicules remplis d'inscriptions romaines, qu'en Algérie on trouve à chaque pas. En recueillir quelques-unes ne nous est pas possible, mais nous ne pouvons résister à citer cette belle lamentation conjugale lapidaire, restituée : « *Hæc tibi karissimæ animæ conscripsit infelix maritus. O dulcissima conjux, dies fatalis, mea amissa es. Jam sine te orbitas molesta, mi tanto fida custos et cœlestis vitæ, lacrimas elicis. Agente curas amabiliter, funere mutatæ fuerunt tales accensæ faces tumulo; hic obruo plena manu* (sans ménager la dépense), *tristis ; quum defecisses, misserimus è viris.* »

Envoi du dr Roger, du Havre ; intitulé : *Bouquet philosophique :*

« La raison fouille les bibliothèques, la foi tombe à genoux.

Avec la raison, on comprend Dieu ; par la foi, on l'aime.

Avec l'étude, on éclaire sa raison ; par la prière, on acquiert et goûte la foi.

En présence de la mort, l'homme de raison devient triste et grave ; l'homme de foi sourit à la mort.

Avec la raison, on ne se délivre pas de toutes inquiétudes ; avec la foi, on connaît le calme et la paix.

La raison conduit à l'action ; la foi mène au dévouement.

La raison fait vibrer l'intelligence ; la foi seule touche le cœur.

On a dit avec justesse : les lumières de la raison, les splendeurs de la foi.

La raison, c'est toujours un peu l'orgueil qui discute ; la foi, c'est l'humilité qui aime et adore, c'est la Petite Sœur des Pauvres qui oublie sa beauté pour son amour. »

De M. Beautemps-Beaupré, cons. à la Cour de Paris, une lettre qui offre ses remerciements pour son admission et plusieurs brochures de

Digitized by Google

ses études juridiques : 1° Du droit de propr., de fief, d'ajouter le nom du fief à leur nom patronymique ; 2° Notice sur J. Louet, trésorier du roi René ; 3° Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine ; Rapport de M. d'Espinay sur cet ouvrage de M. Beautemps-Beaupré ; 4° Les juges ordinaires d'Anjou et du Maine. Note philologique : l'auteur du rapport sur ces coutumes (p. 25) semble tirer d'*insecare* le mot *encis*, qui désigne l'enfant extrait par incision du sein de sa mère, (en lat. *Cæsar*), il ne peut venir que de *incidere*, *incisum*. « Le cours des années et de mes travaux, dit l'auteur, a fait porter mes investigations sur un pays bien différent de la Normandie, et tous mes efforts ont pour but de rechercher ce qu'était un grand fief dans la période antérieure au XVIe s. Je prie la Soc. d'Archéol. de vouloir bien accepter l'hommage des minces plaquettes que je lui envoie. » Les Coutumes citent quelquefois des dictons pop. pour appuyer un texte de loi : par ex. si la garde de l'enfant mineur est donnée non à l'héritier de la terre, mais au plus proche parent, les *Assises de Jérusalem* citent cette maxime :

Ne deit mie garder l'aignel
Qui en deit aveir la pel.

M. le principal Effosse écrit de son collège de Falaise et renouvelle au P. son invitation à visiter le château où est né Guillaume le Bâtard, sur une falaise, en effet, qui surplombe sur la rivière de l'Ante, si pittoresque à son passage à la *Brèche au diable*.

Herborisation dans le parc de Baffé à la recherche des primevères; trouvé une tige unique de *P. elatior*, rarissime ; constaté l'absence de *P. officinalis*, qui y existait encore l'année dernière ; en abondance l'*orobe tubéreux* ; disparu aussi sous les herbes de l'étang, le *aponogeton distachyum*, introduit par L. Besnou.

L'Avranchin a été tellement fouillé au point de l'histoire, qu'il n'y a presque pas de paroisse où l'on n'ait pas trouvé quelque illustration. L'autre jour, c'était M. J. d'Avenel qui trouvait à La Mancellière l'acte de naissance en ce lieu de la mère de René du Pays, dont il étudiait la vie et les œuvres. V. notre *Revue* sur cette œuvre d'exhumation, de résurrection.

Voilà que nous rencontrons dans Michelet (*Hist. de Fr.*, l. 16), au XVIIe siècle, un prédicant fougueux en Ecosse, nommé Sachevrel ; or, c'est le nom ancien de notre Saultchevreuil ou bois du chevreuil, dont une des formes archaïques est aussi *Saltchevrol*. A. Thierry, citant des noms normands altérés en Angleterre, donne *Hay*, ou de

Digitized by Google

la Haye, *Zouch*, de la Souche, *Sachevrell*, du saut ou chevreuil (*Hist. de la Conquête*, d'Angleterre 11, 36).

Nous avons reçu membre correspondant à la séance du 2 mai, M. Raulin, de Juvigny-le-Tertre, chevalier de la Légion-d'Honneur, prés. de la Soc. des Ant. de Normandie : il a immédiatement remercié pour « un honneur dont il sent tout le prix, » ses nouveaux confrères et le P., un de ses parrains. Il nous offre pour nos archives la bulle relative à l'intronisation de Fr. Pericard. Il dépouillerait volontiers pour nous le dossier d'un long procès au sujet d'un banc d'église à Vernix. Cela intéresserait tout spéc. notre confrère, M. Goron, le curé de cette paroisse, sur laquelle il publie beaucoup de documents. — M. Jean Larère, de Dinan, remercie « de l'accueil flatteur que lui a fait la Société : « Je tiens à vous remercier par lettre M. le P., en attendant que je puisse le faire verbalement. »

Notre corresp. *Le Trouvère*, 1er mai, nous arrive : à y signaler en grosses lettres *Causerie pédagogique*, l. de gymnastique, par un instituteur, A. Vincent. D'un côté, un tableau de l'énervante éducation fr., de l'autre côté : « Au-delà du détroit, on joue au grand air, on se fortifie, on boxe, on canote, on marche, on court. L'activité physique n'est-elle pas la vraie vie, puisqu'elle rend plus féconde l'activité intellectuelle. L'Angleterre a toute une légion de flegmatiques, mais bien membrés, bien musclés, sachant se servir des armes du père Adam (du pied, jamais), escalader les pics les plus escarpés et montrer leurs jambes nues à l'hiver pour s'en moquer (*sic*, l. se moquer de lui), etc. Chez nous, c'est une autre paire de manches.... »

Nous, nous ajoutons à cela qui est excellent : il y a deux gymnastiques, la gymnastique naturelle et humaine, bien présentée ci-dessus, et la gymnastique artificielle, celle qui brille, étonne, émerveille, le tour de force, celle de l'acrobate et du pompier, sur place, sous un toit d'où pendent cordes et ficelles qui rappellent le palais des singes, c'est celle des écoles de Paris.

Un Breton, du côté de Redon, qui vient de Norm. avec sa charge de houx-frêlon, dont on nettoie les vases à lait en Bretagne, nous livre un nom pop. de cette plante qu'il a recueillie de vers Tessy : *Houx-moine*, prob. fesse-moine, synonyme de son autre nom, fesse-larron, nous l'ajoutons à la note de notre *Flore-pop. de Norm.* : « Le *Ruscus aculeatus* a plusieurs noms vulg. : *Petit-houx*, *fesse-larron*, *herbe aux langues*, de la forme de ses feuilles, *houx-fragon* et *fregon*, et *houx-frélon*, par la permutation de *g* en *l*, et non par l'assimilation que Littré fait de frélon, plante, avec frêlon, insecte. Pour

Digitized by Google

les Anglais, c'est *butcher's broom*, balai du boucher (pour chasser les mouches. A Coutances. *Vergonier* et *vergandier* offre la métathèse de *frégonier*. A *Vergandier* se rattachent le mot guernesiais *Verdinguer*, fustiger, du *Dict.* de Métivier.

Nos liens avec la soc. royale de Stockholm, qui avait échangé ses publications avec les nôtres, liens qui semblaient rompus, viennent de se renouer par l'envoi d'un fascicule, avec 101 figures, spéc. de mors antiques ; ANTIQUITETS ACADEMIENS, 1887. La 1re image est un S. Michel perçant le dragon. Le chap. *Oxe och drake* (bœuf et dragon, offre de curieux spécimens. Rédacteur, M. Hans Hildebrand.

Notre correspondant, M. Launay, prof. d'hist. au lycée de Jansen de Sailly, vient d'exhiber à l'Exposition une carte de la Tunisie.

Un jeune prêtre, qui a assisté souvent à nos séances, vic. de Hambye, M. Loyer, demande au P. le blason de l'abbaye de Hambye, pour l'exécution d'un travail d'art dans lequel il doit entrer. Prière de s'adresser à M. Le Conte, notre confrère, à Bernay, qui prépare la monographie de cette abbaye.

M. Renard, chef du génie à Granville, « se voit forcé, à son grand regret, de nous adresser sa démission : une circulaire récente interdit aux militaires en activité de service de faire partie d'aucune association qui n'aurait pas été expressément approuvée par le ministre de la guerre. »

De notre affectueux et affectionné confrère, M. Ch. Yvon, de Plaine-Fougères, une invitation au Prés. à une de ces bonnes excursions annuelles en Bretagne qu'ils font et racontent ensemble ou séparément, et que nos lecteurs ont pu rencontrer dans la *Revue*: « Par ce temps de conciliation générale (celui du Centenaire), je tiendrais à ne pas manquer cette réunion. Venez, vous pourrez faire une étude de mœurs. »

Deux envois : 1° CRÉSUS, *drame antique*, par M. de Pontgibaud; 2° Mém. de l'Ac. de Caen (1888), contenant une longue étude sur Henri Moulin, et étude sur B. de la Martre, par E. de Beaurepaire, dont nous avons déjà rendu compte.

Nous apprenons la nomination d'officier d'académie de nos confrères, M. D. David, juge à Mortain, M. Boyenval, principal de St-Hilaire, et la mort de notre confrère, M. Marquis, le célèbre cho-

Digitized by Google

colatier. Il était un des plus vieux membres: il était entré là, comme beaucoup de grands propriétaires : il faut bien, disent-ils, que je sois de la soc. d'agric., de la soc. d'archéol. de mon canton, bien que je ne sois ni agronome, ni archéologue, mais cela me pose bien en ce pays. Aussi ne mit-il jamais les pieds chez nous. Cependant, il avait des titres : il aimait les belles choses de l'art et de la nature, ami des beaux végétaux, des statues et des vieux livres. Deux magnifiques bruyères en arbre ornaient le perron du château. Il embellit le château de Lillemanière, dont il agrandit le territoire, moins un champ, îlot de petit paysan dans l'océan de ses prairies. En se retirant de cette propriété, il y consentit un attentat : qu'elle serait découronnée de sa splendide futaie, un groupe élevé que l'œil retrouvait partout. Il passait pour un propriétaire jaloux de sa sécurité et de sa solitude. Cependant, ce goût n'était pas absolu. Deux botanistes un jour, Ed. Le Héricher et L. Besnou, s'y aventurent sans permis, à la recherche de cette ornementale *salvia pretensis* qui ne se trouve que là. Ils tombent sur un monsieur encapuchonné, belle figure de moine à barbe grise, qui leur demande ce qu'ils veulent : « trouver une plante dans votre futaie, s'il vous plaît. » Eh bien, dit-il, j'irai vous rejoindre. S'il fût venu, il eût vu un végétal rare, *l'épipactis nidus avis :* Besnou n'avait jamais vu cette originale orchidée, difficile à découvrir, par sa couleur se confondant avec les feuilles mortes. — Nota. Un M. Marquis a publié un livre sur le thé et le chocolat, nous croyons que c'est le père de celui qui vient de mourir.

Offre pour ses services à la Société, de notre IXe vol., à l'agent-voyer de Pontorson, M. Le Riverend, le collectionneur heureux et intelligent d'objets d'art et d'antiquité.

Remerciements pour réception de miss W. d'Allain, de Springfield-Crescent, à Jersey. — Lettre de M. J. Fleury, de St-Pétersbourg, dépité de ne pouvoir obtenir de Guernesey certains ouvrages patoisants, promesse de venir dans notre pays.— M. O. Blondel offre son hospitalité ordinaire à M. Le Héricher, délégué au congrès de la Sorbonne. — M. le prof. Le Monnier, d'Ouffières, témoigne du plaisir que lui a fait l'insertion dans la Revue de quelques-uns de ses travaux. — Lettre développée de M. le Proviseur de Laval, Ch. Lebreton, sur le regretté Gosse, de Champeaux, sur des révoltes pop. bas-normandes contre les Anglais, dont il n'envoie pas les textes, sur l'Ecole épiscopale d'Avr. au moyen-âge, et il reconnaît « que notre cité eut une école épiscopale, comme toutes les autres villes de la région : « à l'ombre des cathédrales florissaient des écoles, comme à l'ombre des cloîtres. » — M. Le Conte, à Bernay, trouve

Digitized by Google

dans notre dernière revue, une théorie de la genèse de l'ogive, qui confirme ce qu'il en a dit lui-même, et longuement motivé dans son livre sur Langrune, et il accorde à la France le droit de revendiquer l'ogive comme sa création. M. A. Tardif à M. le Héricher, remerciements « pour l'attention donnée à *S.-Pair-sur-la-Mer* : « Si la fabrique, propriétaire de l'ouvrage, fait une nouvelle édition, nous tiendrons compte des observations amicales, mais parfois contradictoires, qui nous ont été adressées par nos compatriotes et les hagiographes les plus autorisés, comme le P. de Smedt, dir. des Bollandistes. » M. Godefroy, prof. d'hist. à l'Abbaye-Blanche de Mortain, demande, à M. Le Héricher, indication de documents pour l'hist. de cette abbaye. — De Mgnor Deschamps du Manoir, une suite de : *A travers l'Italie :* liquéfaction du sang de S. Janvier avec l'autorité d'Al. Dumas, fête du Mont-Gargan, sanctuaire de Ste Philomène, etc. — De M. de Pongibaud, envoi de *Une page d'Hérodote* : *Crésus, drame antique*, que nous croyons conçu dans le système shakespearien et hugotique : l'association du comique et du sérieux ; il y a de très belles scènes. C'est à lire, car ce drame, conçu à un haut point de vue, n'est pas susceptible d'être représenté : « L'auteur a jugé impossible dans son ensemble la représentation d'un drame où la chaleur tragique se refroidit trop souvent à travers les ambages d'une dissertation philosophique. » — Nouvelle lettre de M. J. Fleury qui, ayant reçu la Revue, se trouve heureux d'y trouver sa poésie sur F. Millet, mais il est trop tard pour en faire un tirage.

M. Lecacheux, correspondant, passe titulaire en devenant curé de Pontorson, mais il craint « que ses nouvelles fonctions ne le forcent à dire adieu aux études historiques qui furent la passion de toute sa vie. » Engagé par le P. à rechercher dans les papiers de son prédécesseur, le vénéré M. Havard, la vie du vicaire-général Gilbert dont il l'avait entretenu quelquefois, M. Lecacheux écrit qu'il l'a trouvée et qu'il se propose de l'achever. M. L. David, juge à Mortain, est reconnaissant de l'étude que le Président a faite de ses poésies dans la dernière *Revue*.

M. Voisin, ancien prof. à Tessy, prie M. Le Héricher de lui traduire une savante lettre anglaise signée Mohun, d'où il résulte que ce nom de la Conquête se trouve en plusieurs lieux en Angleterre : les Mohun, assimilés à Moon, sont sans doute partis de Moon-sur Elle et on les trouve associés dans la liste de Brompton : « *Mohun et Bohun.* »

Un vieux médecin (82 ans), de Paris, ami de M. J. Durand, invité à entrer dans nos rangs, récuse cet honneur dans une lettre savante

Digitized by Google

ornée de citations latines: « J'aurais grand besoin, écrit-il, de cultiver l'archéologie, d'autant plus précieuse qu'elle fait revivre le passé, et nous rend contemporains des peuples de l'antiquité, de leur vie propre, de leurs mœurs, de leurs religions, de leurs monuments, etc. » (Dr Miguet.)

Un des jeunes de notre compagnie qui, aux soins les plus scrupuleux donnés à la mairie de sa commune ajoute ceux qu'exige l'administration d'une grande propriété et du plus joli domaine de l'Avranchin, trouve encore le moyen de faire des compositions littéraires et scientifiques. C'est ainsi que, sans trahir le nom de l'auteur, nous croyons devoir parler de: 1° *La pêche de la truite*, ses mœurs et les moyens de la capturer; 2° *La Croix du Gage*, ingénieuse nouvelle, bâtie sur ce que peut renfermer ce nom, l'anneau a passé au doigt d'une fiancée. La *Croix-du-Gage* est en Lolif.

Remercient de leur admission à la séance du 2 mai: M. Drancey, à Cherbourg, architecte du Mt S.-Michel, qui « très pressé de travaux, doit se dédoubler ; » M. H. Laisné, conseiller à la Cour de Rennes, en envoyant une généreuse souscription pour le vitrail de la Société dédié à Lanfranc et saint Anselme.

M. Caumers, sous-intendant militaire à Bordeaux, notre confrère, vient d'être, à l'occasion du Centenaire, nommé chevalier de la Lég.-d'Honneur : récompense bien méritée et pour sa valeur personnelle et pour vingt-sept ans de services, dont une partie en Algérie.

Une nouvelle source pour l'hist. des Nu-pieds : Biog. de Bosquet, intendant du Languedoc qui accompagna Séguier en Norm. après leur révolte, elle donne un historique assez long de cette émeute.

Ce bijou roman que nous avons dans notre banlieue, l'église de St-Loup, que la Société a sauvée d'un vandalisme possible, qui possède, chose unique dans notre pays, avec S.-J.-le-Thomas, de l'appareil *reticulé*, renferme dans sa tour un cimetière de saints, en céramique, et selon la tradition, d'une fabrique au Val-St-Père. Notre confrère, l'habile chercheur et connaisseur, M. Bachellerie, y ayant trouvé une très belle tête de Christ, nous avons voulu revoir ces reliques : plus rien qui vaille; excepté une autre tête de Christ, mais trop mutilée, et, si l'on veut, un buste d'ange frisé et bouffi qui sent son XVIIIe siècle.

Invitation de la *Soc. fr. d'Archéol.* à prendre part au congrès à

Digitized by Google

tenir à Evreux ; programme dans le cadre ordinaire, mais restreint à la Hte-Norm. Nous eussions pu y porter notre précieuse monnaie d'Avranches *(Abr-ctas)*, décrite ci-dessus, un joyau d'art et d'antiquité ; mais nous sommes arrêtés par cet article : « Signaler les dernières découvertes numismatiques faites dans la *région*, c. à d. la Hte-Normandie.

JUIN

Une société pour les études psychologiques, siégeant à Londres, avec des correspondants à Paris : Taine, Ribot, etc., a rédigé des questions auxquelles elle nous prie de répondre, celle-ci, par ex. : Vous est-il arrivé d'éprouver l'impression nette de voir un être vivant ou un objet inanimé, sans que vous puissiez rapporter cette impression à aucune cause extérieure ? » Cela veut dire : avez-vous vu des vivants absents, des morts ou revenants, entendu des voix ? C'est la question des hallucinations.

M. S. Luce, membre de l'Institut, en nous envoyant deux articles qu'il a mis dans une Revue de fondation récente, *Le Cidre et le Poiré*, nous offre un travail très-attrayant par son titre : *François 1er et le cidre de Morsalines*, et nous réclame nos t. VI et VIII : l'envoi lui en sera fait du VIIIe à coup sûr, pour le VI, prob. épuisé.

Une dame anglaise correspondante, Mrs Longe (de Spixworth, Norwich), nous ayant fait don d'une bonne somme « as a donation to your window in the cathedral at Avranches » et n'ayant pas reçu d'accusé de réception, s'informe du sort de son envoi. Le Prés. lui répond de Paris et lui envoie un numéro de la Revue qu'elle réclame, avec témoignage de gratitude.

Un récit, plein d'intérêt, nous arrive de Rennes : il est d'un confrère qui sait beaucoup et qui sait conter, nous lui demandons, avec regrets, la permission d'abréger : « M. le P., la dernière fois que j'eus l'honneur de me trouver avec vous, vous me parûtes désirer des détails sur l'enlèvement dont Beaubois, cette belle propriété de M. de Tesson, fut le théâtre au dernier siècle, Là vivait, sous Louis XV, un vieux sire de Nevet, qui, marié tard et n'ayant pas d'enfant, adopta le jeune du Breil de Pontbriant, mais il lui vint une fille et il exigea par testament, qu'elle épouserait ce dernier. Or sa veuve attaqua le testament et la justice ne s'était pas encore prononcée, quand, dans le parc de Beaubois, douze hommes enlevèrent la jeune fille. Cet enlèvement ne profita pas à du Breil, car les

Digitized by Google

maréchaux de France le forcèrent de la rendre à sa mère. Ce fut le jeune Coigny, favori de Louis XV, qui l'épousa. Un jour, au jeu du roi, où il jouait contre le prince de Dombes, fils du duc du Maine, bâtard de Louis XIV, il laissa échapper cette parole : un enfant légitime ne serait pas mieux partagé que vous ne l'êtes. De là un duel où Coigny fut frappé à mort : « On ne parle que de la mort du comte de Coigny, dit d'Argenson. Ainsi voilà l'abréviation de la plus belle carrière que l'on pouvait courir en France, ayant été élevé avec le roi et son favori à durer... d'un esprit assez médiocre, mais doux, naturel, poli pour le monde, homme à bonnes fortunes, cependant adoré de sa femme, laissant de jolis enfants, la plus charmante union dans la famille. » Nous lisons dans une lettre de Mme de Pompadour : « Le malheur du pauvre Coigny nous a mis au désespoir ; le roi en a été à me faire peur. » D'Argenson donne la version fausse accréditée à la cour, que Coigny avait été étranglé par le cordon de sa voiture qui s'était renversée par suite d'un accident.

Rennes, juin. — Jh D'AVENEL.

Les délégués au congrès de la Sorbonne reçoivent beaucoup d'invitations à des réunions scientifiques : une, signée du beau nom de Quatrefages (qui jadis fit l'étude des animaux marins de Chausey) nous convie au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, où doit être traitée la question de l'examen critique des crânes quaternaires signalés dans ces dernières années. Le crâne, trouvé dans nos grèves, vers Beauvoir, rentre dans ces conditions. Nous espérons que M. Saint l'obtiendra pour notre musée.

« M. le P., auriez-vous la gracieuse obligeance de me faire connaître la date de la prochaine réunion de la Société ? J'ai l'intention de vous demander la lecture de tout ou partie de mon Brécey.

(Victor BRUNET, de Vire.)

De Naples, Mgnor D. du Manoir écrit au Prés. : « Merci de votre bienveillance à mon égard. J'ai fait part à mes cousines, Mme Le Bouffy et Mère S. Xavier Girard, de votre constante sympathie pour leur père. Elles ne peuvent qu'être très touchées de vos sentiments, Comme vous le remarquez avec raison (ici esquisse biog. de F. Girard. mise à l'ordre du jour.)... Vous assurer du plaisir que me cause la lecture de la *Revue* serait tomber dans une répétition monotone. « Il m'est impossible, monsieur, de vous envoyer la lettre de mon cousin sans y ajouter quelques lignes pour vous dire combien je suis touchée et profondément reconnaissante du souvenir que vous avez conservé de mon père bien-aimé. M. Le Bouffy, à Granville. »

Digitized by Google

Dans une visite au jardin des plantes de Paris, nous trouvons sur la place, à l'entrée, consacrée au général Valhubert, son nom bien rectifié qui naguère encore était germanisé en Walhubert. C'est pour cette place qu'avait été commandée par Napoléon Ier la statue qui orne notre jardin de l'Evêché.

Le ministre invite la Société à se faire représenter au congrès de la Sorbonne. Elle désigne pour délégué le Président, qui se fait inscrire pour une question du programme : *Les Salines*, celles de l'Avranchin. Il rendra compte de sa mission à la prochaine séance.

Livres envoyés : *The old new world by S. Baxter*, from the Boston Herald. — Annales de la Fac. des lettres de Caen, adressée par M. Gasté, qui a inséré dans ce n° 1, 5e année, ses *Insurrection pop.* en *Bass. Norm.* au xve s., pendant l'occupation anglaise, et la question d'O. Basselin. — Par notre confrère M. A. Lenoir, sa *Danse macabre*, roman parisien, Paris, Ollendorf, 1889.—Ville de Granville, conférence de M. Riondel pour un double objet : neutraliser par convention internationale les bancs de Terre-Neuve et marquer les deux voies d'aller et venir entre Europe et Amérique, à cause des nombreux et sinistres abordages des navires. Cet opuscule qui rend compte de l'imposante manifestation de février dernier à Granville, nous est sans doute adressé par notre confrère, M. Le Biez, maire de cette ville et Président à cette conférence. Présentée au P. à l'école Pompée, par M. Château, prof. de dessin, la splendide *Encyclopédie de l'architecture* par Planat, dont 4 vol. in 4° ont paru : trop cher pour nos finances. Le curieux Glaneur Breton, édité par M. Caillères.

Visite au Président du distingué géologue, prof. au collège de Domfront, notre affectionné confrère, M. Restout, et celle de M. Alexandre Büchner, prof. de la Faculté des lettres de Caen.

M. G. Viand, maire de St-Chéron (S.-et-O.), nous demande un document qui lui a été envoyé vers mai 1883 et des renseignements sur les Lamoignon. Il nous prie de le présenter comme membre titulaire de notre Société. Il est déjà membre de la Soc. de Rambouillet. *Grande marée au Mont St-Michel*, par Et. Dupont.

Une main amie, mais inconnue, envoie un n° de l'*Observateur français* contenant l'analyse du discours de notre Président au congrès de la Sorbonne. C'est à peu près celle de l'*Officiel*.

Le *Journal de Falaise* nous apprend que notre confrère, M. le

Digitized by Google

principal Effosse, continue au collège, de cette ville, les promenades saines et instructives qu'il donnait à ses élèves à Avranches, ces promenades recommandées par l'éminent ministre, M. Duruy. Dans ces cas, la musique collégiale est d'un bon entrain et ne nuit pas au recrutement. — M. le capitaine de vaisseau en retraite, notre distingué correspondant, à Cherbourg, « pourrait bien faire une petite randonnée du côté d'Avranches et serait bien aise de s'y trouver un jour de séance, » dont il demande la date. Répondu vers le 20 juillet et invitation à nous faire une lecture. La *Traduction :* rien de Norm., sauf la légende du chanoine de Cambremer, bien connue, mais mal contée.

REVUE DES LIVRES

Revue celtique, juin 1889. — A signaler : 1° article de Th. Reinach sur les chars armés de faux chez les anciens Gaulois, conclusion absolument négative; 2° article sur M. Stoker, où l'on voit le mot lat. *cella*, si commun dans nos noms de France primitifs, pour les monastères ou hermitages (chez nous Céaux, primit. *Cels*, et *Celsouef*, ou *cella suavis*) devenir en irl. *cell.*, avec le sens d'église; 3° un texte latin, avec gloses bretonnes, XIVe siècle, où l'on remarque que presque tous les noms d'arbres sont latins : PRUNUS, *prunenn* ; PIRUS, *perenn*, etc.; les purs celtiques sont : QUERCUS, *mesenn*, gland; CORULUS, *celvezenn;* POMUS, *avalenn;* ALNUS, *guer* et *guernenn*; POPULUS, *efflen*, etc. — *Rev. de géog.*, mars 89. C'est une cause de grande gaîté pour les nations de voir les bévues que les étrangers commettent dans leur langue. Nous nous égayons de celles des Anglais dans la nôtre ; mais nous leur donnons souvent la revanche. Voici par ex. dans une Revue sérieuse et savante une grave erreur sur les noms propres anglais. Rien de plus choquant pour une oreille anglaise que ce que l'on trouve p. 231 : Sir Thompson, sir Hooker, sir Miller; il faut toujours préposer le prénom : Sir John Thompson, etc. Il y a une règle semblable dans le langage normand où le nom de *maître* est préposé aux noms des gros propriétaires roturiers, cultivant leurs terres. On ne peut pas dire : maître Coupé, par ex., il faut dire *Maître Jean Coupé*, ou tout court, *maître Jean*, comme en anglais on peut dire tout court *Sir John*, par ex. sir John, en parlant de lord Russell.

UNE VEINE INEXPLORÉE DU FOLKLORE. — C'est la veine macaronique : le peuple dit du latin, mais du latin français, et souvent c'est pour en faire des énigmes. Au lieu de dire « qui a terre a guerre » on latinise ce français en « qui *terra*, *guerra* ». C'est une

Digitized by Google

dévinaille. Une des plus populaires en Basse-Normandie, c'est celle de la pie qui passe la rivière et du chat qui n'ose pas, sous cette forme latine : « *Pipassa canosa,* » ce qui jette de la poudre aux yeux. Il n'en serait pas ainsi dans le cas où l'on dirait en bon patois : « Pie passit, cat n'osit. » Nous nous rappelons que dans notre adolescence, alors que nous étions « au latin, » un vieux paysan nous provoquait à comprendre et à traduire des phrases d'apparence latine, comme celle du voyageur qui fait un effet prodigieux en entrant dans une auberge et en parlant latin, sans le savoir :... *simul diversitas.* Et comme l'écolier n'y voyait goutte dans ce latin, le narrateur triomphant s'écriait : c'est qu'il avait vu « six mules, dix verres, six tasses. » L'Avranchin a aussi des devinettes de physionomie latine, par ex. celle que nous venons d'entendre d'une jeune paysanne sur les bêtes qui ont des os et sur celles qui n'en ont pas ; mais c'est difficile à écrire : « *cocosa, piaussi, vernon taupana.* » Il y a là une veine à creuser : nous la croyons très riche et aussi bien presque inexplorée.

C'est à cette veine qu'appartient le latin macaronique des anecdotes relatives aux « clercs ou *cloareck*, qui vont aux ordres. » Cela remonte aux temps où il n'y avait pas de séminaires et où l'aspirant à la prêtrise, « celui qui poussait pour être prêtre, » se préparait seul ou sous la direction d'un curé ou d'un chanoine. On charmait notre enfance avec leurs examens curieux par-devant l'évêque ; nous nous souvenons de celui-ci : Deux clercs se présentaient devant sa Grandeur, l'un intelligent et instruit nommé *Bulomme*, l'autre lourd et ignorant. Quand Bulomme a passé avec bonheur et honneur, l'autre se présente aux questions de l'évêque qui lui demanda comment on appelle l'encensoir en latin. Il se gratte les cheveux, hésite, fait une tête si risible, que Bulomme ne peut tenir son sérieux : « Tu ris, Bulomme. » C'est cela, mon ami, dit l'évêque, c'est bien, c'est *thuribulum.* Mais il reprend Bulome et lui demande : « Si une araignée tombait dans le calice, que feriez-vous ? — Je prendrais cet insecte, je le mettrais sur la patène et si je n'avais pas trop de répugnance, je l'avalerais. » C'était, à ce qu'il paraît, une réponse satisfaisante. Mais l'autre gros lourdaud, qui suivait attentivement les réponses de Bulomme pour se faire des réponses à lui-même et qui en avait fait de littérales et d'identiques, offrait à sa Grandeur une occasion de s'amuser dont elle ne voulut pas priver l'assemblée.

—Eh bien, vous, si un âne tombait dans le bénitier, que feriez-vous ?

— Monseigneur, je prendrais cet insecte, je le mettrais sur la patène et si je n'avais pas trop de répugnance, je l'avalerais.

Cette branche du folklorisme était à signaler et nous croyons qu'elle est féconde en littérature populaire comparée

Digitized by Google

ANNALES DE BRETAGNE, T. IV. avril, 89, renfermeni, objet principal pour nous, la suite d'un glossaire breton de M. Loth, si étrangement affublé d'un titre grec : *Chrestomathie bretonne*. Nous n'y voulons touver que des spéc. à l'appui de cette proposition qu'en masse le breton est du fr. ou du latin déguisé, à peu près dans la proportion où le français prédomine sur le saxon dans la langue anglaise. Voyons-donc sans prendre le mot saute-à-l'œil, celui que l'anglais appelle *obvious*, et rien que dans la lettre A : ABAFF, hésitation et ABAHISSET, ébahi ; ABALAMOUR, BALAMOUR, le fr. paramour ; OCUPET, gl. *occupat*, il prévient ; ÆL, ange, contr. *d'Angel* ; ŒR, heure ; ÆZAT, aisément ; AEUR, heur, bonheur, en v. fr. *aür* ; AIOR, ancre, contr. *d'anchora* ; AMPECH, obstacle, le fr. empêchement ; ARC'HANT, argent ; ARGHAS, argumenter ; A CELLE FIN, afin, à cette fin ; ASSANTAFF, j'en conviens : AZOTET, sot ; AUIES, les ouïes ; ÆZET, tranquilisé, litt. mis à l'aise ; ANEVAL, animal.

UNE FAMILLE PHILOLOGIQUE, d'après le n° 2 du *Bull. du comité des travaux hist.* C'est une mine excessivement riche en filons de diverses couleurs : augmentatifs, diminutifs, abréviations, toutes les formes. C'est un centre et un père de famille, ce CHERA-QUERA ou *Cher* et *Quer* qui pullule dans le Roussillon et le sud-ouest de la France, et qui a produit les innombrables Caroux, Cayrol, etc. On serait tenté de voir dans ce mot le *ker* breton, village ; mais il s'applique non pas à des villages, mais à des pierres, à des rochers, il faut donc chercher autre chose. M. P. Meyer incline à y voir un terme celtique, représenté par l'irlandais et le gallois *carn*, amoncellement de pierres, auj. usité dans l'anglais d'une époque récente, un *cairn*. Nous ne comprenons pas qu'un philologue aussi savant trouve que le passage de l'*a* de *carn* à *ker* fasse difficulté, puisque ce passage est partout dans le v. fr. et dans tous les patois. Mais ce n'est pas dans le Midi seulement que le *carn* a laissé des traces. On aurait pu ajouter que *carn* a été armoricain et le signaler dans Carnac, dans Carneville (Manche), Carnet (Avranchin), lieux riches en mégalithes, peut-être dans Carville. Nous croyons que c'est le radical Guernesey *carnesiacum*). V. dans ce n° du Bulletin le riche article de M. P. Vida, où il y a une éblouissante collection de lieux dénommés d'après ce radical. Quant à la forme *cher*, le préfixe de plusieurs noms de lieu : Cherbourg, Les Chéris, *Cherville*, c'est le *ker* breton chuinté, le *carn*, *cairn*, celtique, existe donc en Bretagne et en Normandie, spéc. dans l'Avranchin. Le breton actuel *gareck*, rocher, en est un dérivé.

Dans le même Bulletin il y a de bons mots à glaner : *estra*, tourelle, balcon, qui n'est pas dans du Cange, sous forme française du

Digitized by Google

moins ; *androna*, ruelle étroite, id. ; *annamium*, sens inconnu, n'est pas dans du Cange ; *apréir*, mot nécessaire, transformer en pré, en prairie ; *escolzisare*, inconnu à du Cange, qui semble signifier marner, ou mieux chauler la terre, forme qui suppose *calciare*.

Mystérieux encore est le Sabbat, qui a réellement existé : un document de ce Bulletin y jette une certaine lumière : « Jeanne Le Boucher et Jeanne Le Roux, dans leur déposition à leur procès, font mention des *poudres* dont elles se servaient au Sabbat, procédé auquel recouraient d'ordinaire les prétendus sorciers ou sorcières pour se procurer des hallucinations dans lesquelles ils s'imaginaient se livrer à Satan, faire avec lui des conjurations et exécuter les maléfices qu'il leur suggérait. » (Rapport de M. Alfred Maury, membre du comité.) Même recueil : un vitrail de Bourges attire vivement l'attention : deux hommes dans un navire en retirent un autre du sein des flots. On a été longtemps sans savoir ce que cela voulait dire et voyez l'enchaînement des idées. C'est M. E. de Beaurepaire secrét. de la soc. de Bourges, qui comprit qu'il représentait quelque épisode tiré d'un roman en vogue à l'époque ; M. P. Paris, consulté sur cette donnée par le président Hiver, avec la profonde connaissance qu'il avait de la littérature du moyen-âge, n'eut pas de peine à trouver là un épisode du roman de *Tristan le Léonoys* : voilà le vitrail enfin compris et interprété. Puisque nous venons de citer le nom de M. E. de Beaurepaire et son ingénieuse aperception, jetons ici un mot qu'il vient de nous écrire : « Je vous remercie des détails que vous me donnez sur le fonctionnement de la Soc. d'Archéol. dont la prospérité extraordinaire, etc. » (Lettre écrite au sujet d'un glossaire du journal du sire de Gouberville envoyé d'Avranches à la Soc. des Antiquaires de Normandie.)

Bulletin de la Soc. des Ant. de Norm. Ce fort et beau volume qui n'est pas fait, croyons-nous, au détriment de l'imprimeur, est en grande partie l'ouvrage du secrétaire, M. E. de Beaurepaire. On ne peut pas être mieux informé et meilleur rapporteur des travaux et découvertes de cette compagnie savante, la première des provinces de France, siégeant dans « l'inclyte cité qu'on vocite Cadom, ou mieux Cathom. » Il sait mettre les choses à leur niveau moyen et il a ce grand art, le nerf des associations, de tirer d'elles toute leur substance. Secrétaires et présidents pratiquent dans cette limite, un optimisme obligatoire qu'il faut cependant relever par la critique, assaisonnement de l'éloge. Ceci dit, nous prendrons dans ce bulletin de deux années (1887 et 1888) ce qui intéresse notre Avranchin.

Il s'ouvre par les *Découvertes dans l'église d'Yquelon*, de notre confrère M. de Lomas, qui veut bien dire que « dans son *Avranchin*

Digitized by Google

monumental, M. Le Héricher a consacré à cette église une description très exacte et très complète à laquelle nous ne voyons rien à ajouter. » — Etude de notre regretté confrère à Mortain, Henri Moulin, sur des églises du Passais normand.— Dans la *Jeanne d'Arc* de M. S. Luce : 1° en 1311, Phil. Le Bel autorise une foire à tenir au Mont St-Michel, le 8 mai, fête de sa dédicace ; en 1428, Charles VII donne une rente de 120 l. en souvenir d'un danger à La Rochelle où il a été protégé par saint Michel : en 1423, Charles VII exempte les religieux pour leur loyauté de droits sur leur vin livré aux Ponts-de-Cé. Deux hommes distingués de Villedieu, sont signalés : M. Le Beurrier, archiviste de l'Eure, et M. Denis Dumont, l'auteur d'un livre sur le cidre qui a fait beaucoup de bruit et beaucoup de bien.

M. Dumont a démontré que les régions cidrières ne sont pas sujettes aux maladies de la vessie, tandis qu'elles abondent dans les pays à vignobles. — Proposition de M. Zévort, recteur de Caen et notre éminent confrère, pour créer en France, en groupant les Facultés, des Universités comme celles d'Allemagne et d'Angleterre et destinées à relever les études dans notre pays. — Inscription relative à M. Levilain, originaire de La Haye-Painel, qui, étant curé de Tessel, se fit une sépulture au-dessus de laquelle il plaça une verrière payée de ses deniers. — « Nous pouvons mentionner trois fascicules détachés de la *Revue archéol. et monum.* de l'arrt de Mortain, par M. Sauvage. « Ces monographies, qui s'inspirent visiblement du grand ouvrage de M. Le Héricher sur l'*Avranchin*, concernent les cantons de Barenton, d'Isigny, de Juvigny, E. de B. » — Une lettre de M. de Belbeuf, évêque d'Avranches, à propos de la construction du collège, 1784, à l'intendant F. de Brou, pour solliciter des secours : « C'est pour une ville peuplée de très bonne noblesse, qui a des enfants à élever par l'Etat, qu'un ministre du Roi regrette la somme médiocre de mille écus, payée cent fois par cette même ville pour le superflu et la décoration de celles qui abondent de moyens ! » — Notice sur M. Gaslonde, né en 1812, qui fit ses études au collège d'Avranches, par M. Chevalier, député de la Manche et membre de notre association.

Etymologies nouvelles.— La science des origines de notre langue fait chaque jour de nouvelles conquêtes, « une erreur s'en va d'elle-même étonnée, » selon la belle expression de Victor Hugo. Des étymologies nouvelles sont à ajouter à celles que Littré n'a pas résolues et nous renvoyons à l'article de nos Mémoires sur les *Etymologies difficiles*, par le Président. Il prend à la marge de son livre l'interprétation d'un mot par le philologue, M. Gaston Paris, celui qui a fait au dernier congrès de la Sorbonne, à la séance solennelle, ce discours admirable sur

Digitized by Google

les patois et les règles pour le recueillir et les interpréter : c'est ce mot *puy*, hauteur, d'origine celtique, d'où vient le fr. appuyer, mais non dérivé du l. *podium*, comme on l'a cru et comme l'a dit Littré ; car il s'agit d'un autre sens du mot *puy* : « Puy avait aussi le sens des fêtes poétiques en l'honneur de l'Immaculée-Conception, comme étant célébrées, dit Michelet sur les hauteurs de la Picardie et de la Flandre par les poètes, dits *Rederikers*, c.-à-d. Rhétoriens ; c'est l'étym. que Littré adopte tacitement. Mais toute autre et plus prob. est celle de M. Gaston Paris, au *Journal des Savants* (nov. 88) : « Les puis du nord de la France sont tous des puis N. Dame et leur nom n'est autre que celui de la ville du Puy-Notre-Dame en Velai où existaient des fêtes et concours poétiques dont les textes nous ont gardé plus d'une trace. » Littré n'avait pas connu l'étym. du mot *laton*, par du Cange, qui le tire du l. *electrum*. Toujours est-il qu'il n'en parle pas. Berthelot, le chimiste, adopte cette étym. dans le *Journal des Savants*, de Nov. 88. C'est un article étendu, une dissertation sur le mot *bronze*, dont la conclusion est que c'est *l'œs Brundusinum*, l'airain de Brindes, comme le cuivre est *l'œs cyprium*, l'airain de Cypre. A propos de ce mot airain, nous venons de l'entendre d'une vieille femme à Bacilly, la mère Ména, dans une curieuse locution. Voulant dire qu'une vente mobilière avait été complète, elle s'exprimait ainsi « On a vendu *tin* et *airain* », c.-à-d. ustensiles d'étain et de cuivre et on trouve ici le mot anglais *tin*, ferblanc. « Il voudrait avoir cire et miel » c.-à-d. tout. « Il est tout chèti, tout *atomi*, c'est le v. fr. *atomie*, squelette, contracté d'anatomie. Le nom propre de l'Avranchin *Sausever* nous semble étymologisé par l'italien *Sanseveri*, or saint Sever est un saint du pays. Littré hésite sur l'étym. de prestolet, dim. de prestre ; il n'y a pas lieu à hésiter pourtant, car la dérivation est directe, ainsi que son altération pop. en « drôle de pistolet ». Ce dim. se trouve aussi dans les noms propres Le Prestrel, et Pestel. A l'art. ventrebleu qui est pour ventre de Dieu, Littré dit que Vertuchou en est le déguisement ; non, c'est comme sapristi pour sacristi un euphémisme. pour éviter le péché de jurer, comme tant d'autres pieuses atténuations.

C'est une expression qui a bien son prix dans son laconisme, et qui est pop. chez nous et dont Littré ne cite qu'un exemple, et d'un sens différent, c'est : Je ne me crains pas, c.-à-d. littéralement je ne crains pas ma conscience, et par extension : je n'ai pas peur d'être accusé : je suis innocent. Le grand styliste, Michelet, dans son besoin d'abréger, est quelque fois trop laconique et nous rencontrons une phrase qui est absolument mauvaise : « En suivant leurs campagnes, leur science profonde, leur divination surprenante des pensées de l'ennemi étonnent, remplissent de respects. » Vous avez le droit, en filant cette

Digitized by Google

phrase de trouver une série de régimes: pas du tout, forcé de revenir sur vos pas, vous trouvez une série de sujets. Michelet écrit en latin et personne plus que lui ne doit regretter le vieux fr. avec son accusatif et son nominatif. En voici encore un spécimen : « Le gouverneur de Paris, les royalistes craignaient beaucoup, mais non pas les Frondeurs. » Vous croyez d'abord que Frondeurs est à l'accusatif, selon vos habitudes logiques, et bien, il est sujet. Dans la phrase, souvent citée : « Le crime fait la honte et non pas l'échafaud, » le v. fr. eût évité toute équivoque en écrivant « eschaffaus, » au nominatif.

Annales de Bretagne, t. iv, nov. 88, communiquées par notre confrère, M. Encoignard, prof. de philosophie à Falaise. Nous en extrayons une chanson sur un thème peu connu, ainsi présenté dans cette bonne Revue bretonne : « Pour l'intelligence de cette chanson, il faut savoir qu'il y a peu d'années le paysan breton attachait autant de prix à sa longue chevelure que le plus fier des Mérovingiens. C'est ce qui suggéra aux Chouans l'idée ingénieuse de raser la chevelure de leurs ennemis ou des gens suspects de sympathie pour la République. Le paysan tondu se regardait comme déshonoré et devenait un objet de risée. Cette chanson, tirée des archives des Côtes-du-Nord, est en dialecte de Vannes :

Ne gomzet quet mui deing, men dous (bis),
Ne gomzet mui a benneu tous ;
Car pe vela Stephan er Roux,
E honn chiffet ha glaharet :
Terripler en er Chouannet !
Touzet eu, razet eu, touzet eu bet.

TRADUCTION :

1. Ne me parlez plus, ma douce, ne me parlez plus de têtes tondues ; quand je vois Etienne Leroux, je suis chagrin et affligé : que la chouannerie est terrible ! Il est tondu, il est rasé, il a été tondu. — 2. Il n'y a ni honneur ni respect, même pour les municipaux ; il ont tondu Michau Raison. O ma Louison, quel crève-cœur que de voir tondre Michau Raison, un homme si beau, un homme si mignon ! — 3. Ils ont tondu la nuit dernière Jean Robic et Jean Le Maréchal. Ils ont été tondus par ces Chouans pervers : les deux Jeannette, les deux femmes disaient que cela leur était bien égal, pourvu qu'on ne leur tondit par leur *monac'h*. — 4. Boutique qui fournit de la viande à la nation et fait l'espion, a été traité comme un fripon. Sa tête tondue est méprisée, car jamais on n'estime les têtes

Digitized by Google

de veau quand elles sont éventées. — 5. Qu'ils sont terribles les Chouans, quand ils tombent sur les citoyens ! Ils ne font ni pardon ni grâce, ils tondent les têtes avec les ciseaux ; pour éviter qu'elles ne logent plus de pous, ils vous les rasent comme des navets. — 6. Ils n'accordent ni grâce ni pardon aux fils de la nation, mais toujours sans rémission, ils les tondent, ils les rasent, ils les tuent pour servir d'exemple aux méchants.

Revue celtique, n° de déc. 88. — Cette savante revue, organe de toutes les langues et littératures celtiques, dans laquelle nous avons puisé si souvent et de si bonnes choses, semble toucher à sa fin : son dernier fascicule est mince et son éditeur Vieweg vient de mourir. Ce serait un organe de moins pour l'homme que la France peut présenter comme occupant le premier rang parmi les celtistes, M. d'A. de Jubainville, un infatigable travailleur. Ce numéro contient la *Lunade*, procession d'origine celtique, qui se faisait naguère à Tulle, le soir, la veille de la Saint-Jean et à la nouvelle lune. L'auteur, M. Deloche, a tâché de lui donner cette origine, mais tout savant qu'il est, il a erré sur un point. Il a cité un passage, bien connu des commentaires de César, d'après lequel les Gaulois comptaient le temps, non par jours, mais par nuits : « *Galli se omnes ab Dite patre prognatos prædicant, id enim ab Druidibus proditum dicunt, ob eam causam spatia omnis temporis non numero dierum, sed noctium finiunt.* » (*De bello gallico, l. VI.*) De là, M. Deloche a conclu que le fr. populaire *anui* (qu'il écrit pour sa cause *anuict*, vieille forme d'ailleurs) est dérivé de *hac-nocte*, cette nuit-ci. Il faut reconnaître que, philologiquement parlant, *anuit* aurait pu sortir de *hac-nocte* ; mais le mot *hui* est un mot bien connu du v. fr. et représente *hodiè* et il est resté dans au-jour-d'hui ; or l'on a dit *à-hui*, puis par euphonie : *a-n-hui*. M Deloche a suivi une vieille étymologie et il a eu pour cela une autorité respectable, mais d'un temps où la philologie n'existait presque pas, celle de Bignon : « *Quo fit ut plerique ad hæc usque tempora annuict, quasi hac nocte usurpant.* (Bignon à l'appendice de Marculphe.) Nous sommes surpris que M. Deloche, qui doit connaître la langue anglaise, n'ait pas appuyé son opinion tirée du texte de César de deux expressions de cette langue. En effet, la tradition celtique de mesurer le temps par nuits s'est conservée chez les Anglais qui disent : « *forthnight* », une quinzaine, litt. quatorze nuits, et « *sennight* », une semaine, litt. sept nuits. (V. *Gloss. étym. de l'anglo-norm.* où ces deux mots s'appuient sur le texte des *Commentaires*.) — Une référence de ce n° de la *Revue celtique* se rapporte à l'ouvrage le plus considérable qui ait été publié sur la grande institution bénédictine, celui

Digitized by Google

où beaucoup ont puisé, spéc. Montalembert pour ses *Moines d'Occident*. Il est de *Kenhelm Digby*, un bon nom d'Angleterre, qui nous rappelle que dans la colonie anglaise d'Avranches il y eut son plus vieux habitant, le capitaine Everard Digby, dont une fille touche de très près le Président de la Société et dont un fils, officier d'un haut mérite, né à Avranches, est mort colonel d'un régiment d'élite, George Digby, col. de *Royal marine artillery*, chevalier du Bain et chevalier de la Légion-d'Honneur de France.

La mémoire du peuple. Nous ne savons pas si nos conquêtes de l'Algérie et du Tonkin ont laissé leur empreinte dans la mémoire du peuple en France et dans son langage ; mais nous savons bien qu'autrefois le peuple normand savait se remémorer des faits de conquête et de colonisation. Ainsi nous entendions dans notre enfance les garçons, à la balle, quand ils voulaient la lancer très haut, s'écrier : « Jusqu'aux Mississipi-pi ; » et ils chantaient la chanson : « Je m' f... d' ça, J' suis du Canada. » A Valognes, quand on fait allusion à une grande misère, on dit avec dédain : « C'est la grêle, la grêle de Mouscou. » « C'est le Pérou, » et plus souvent « ce n'est pas le Pérou » est une locution vulgaire. Littré cite aussi « gagner le Pérou » faire une grande fortune.

On a encore le souvenir de notre belle Acadie, dont la dépossession sur les Français a inspiré sa poésie acadienne et norm., *Evangeline* au premier poète de l'Amérique, Long-Fellow, l'auteur de cet *Excelsior*, qui, avec la *Case de l'Oncle Tom*, a fait le tour du monde. Ce souvenir de l'Acadie ne persiste-t-il pas sur notre côte Avranchine ? On y appelle *Cadiens* et *Cadiennes* ceux ou celles qui sont nés de l'autre côté de l'Océan, au Canada, en Acadie, auj. *New Scotland*, dans toute cette belle et vaste région, qu'on appela par ignorance « un champ de neige », et qui après avoir été la *Nouvelle-France*, est maintenant le florissant *Dominion* de l'Angleterre.

Bulletin de la Commission des Antiquités de Seine-Inférieure. — Une commission sous la direction du dévoué et savant archiviste du département, M. Ch. de Beaurepaire, doit faire beaucoup de bien et ce volume atteste un zèle et une intelligence admirables, à faire envie à tant de départements qui n'ont pas cette commission conservatrice et restauratrice des monuments, ou bien dans lesquels elle fonctionne mal. Il y a bien un reproche à faire à celle de Rouen, elle abuse des documents inédits pour lesquels le lecteur, même spécial, n'a besoin que d'analyses. Exploitant la H^te^-Norm. ce recueil n'a qu'un intérêt éloigné pour nous : nous y relevons toutefois en regard de notre commune d'Iquelon un Iclon, paroisse

Digitized by Google

réunie à Angiens, canton de Fontaine-le-Dun, l'article sur la vieille trouvaille d'une cuillère romaine, et au musée du Havre, le poignard avec cette inscription : « *No me sag sin razon, ni me envaines sin onor.* » (Ne me tire pas sans raison, ne me rengaine pas sans honneur). On remarquera *sag*, secouer, en norm. *saquier*, resté dans la marine ou un coup de *sac* est un coup de violent effort, et où *saquier* une voile, signifie la tirer en la secouant. Ce verbe, si pop. en norm., donne la clef de l'étym. controversée et obscure de sac, ravage, pillage d'une ville : c'est l'action de secouer, de tirer à bas violemment maisons et monuments. Sur ce mot Littré ne conclut pas. Enfin au sein de la commission on a connu le sens du gaulois *avot* (fecit), inscrit sur la statue de la Vénus de Caudebec.

Mémoires de la Société de la Marne, année 86-87. — Une œuvre de plain-chant, a Avranches. — Toujours fidèle à nous donner ses œuvres, cette société nous envoie son dernier volume. Il est presque tout entier occupé par un savant travail sur la *Mesure dans les mélodies grégoriennes* par F. Huet. Cette profonde étude du chant grégorien, ou du plain-chant, résume presque tout ce qui a été écrit sur la matière, nous disons presque, car dans l'opulent index de livres consultés, près de cent, nous avons inutilement cherché un livre spécial qui a été sinon composé, du moins traduit à Avranches, un traité allemand du plain-chant comparé à la musique moderne ou harmonique, c. à. d. à plusieurs parties. Les Grecs ont-ils connu et pratiqué celle-ci ? Il paraît que les preuves directes font défaut sur cette question ; mais par une induction qui s'impose, il faut bien admettre que cette grande nation, si richement douée pour les autres arts, n'a pu ignorer un procédé musical qui double la jouissance et que le hasard, à défaut de la science, aurait pu enseigner.

Avranches a possédé un ecclésiastique allemand, fort distingué, et beaucoup d'entre nous se rappellent avec charme M. Walter, précepteur au château de Baffé, puis précepteur au château de Lillemanière. Les habitants de St-Martin-lès-Avranches se souviennent du prêtre à la taille élégante, à la figure souriante, qui aidait leur colossal et bien-aimé curé, M. Le Mâle, dans le service religieux, et de sa prononciation tudesque du *Dominous vobiscoum*. Oh ! les bonnes pipes que le Normand et l'Allemand ont fumées ensemble, convenablement arrosées ! Celui qui écrit ces lignes fit la première rencontre de Walter à une fête domestique de Noël, à la Butte, près Avranches, donnée par un de ses compatriotes, un certain, M. Berger, prof. de langues à Avranches. Nous voyons encore les deux Teutons, de l'Université de Bonn, élevant leurs verres et entonnant la chan-

Digitized by Google

son scolaire, le *Gaudeamus* des étudiants. Ceci nous suggère une remarque, c'est que le prêtre catholique est beaucoup plus libre, socialement parlant, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, pays protestants cependant, qu'il ne l'est en France, où il est surveillé de près et critiqué sévèrement. Enfin, le Français qui était là, professeur lui-même, se lia, c'était très facile, avec l'aimable Walter, et ce premier lien fut resserré par leur goût commun pour la musique. La famille de M. Walter, à Bonn, était nombreuse comme celles des races fécondes du Nord : au moins douze enfants, dont, disait-on, huit étaient prêtres. L'aîné était supérieur d'une abbaye bénédictine en Autriche, et, entr'autres avantages temporels, cette abbaye conférait à son abbé le droit de siéger dans la chambre haute du parlement austro-hongrois. Il avait pour prieur un homme savant qui avait creusé la question tant controversée de la valeur relative du plain-chant et de la musique harmonique, et qui fit ce livre.

Inscription : Un membre de la Société, qui désirait savoir à quelle époque ont été construits les petits corps-de-garde échelonnés sur nos falaises, a eu la bonne idée de s'adresser à notre confrère M. Charles Le Breton, Proviseur du Lycée de Laval qui, bien renseigné sur ce point, lui a répondu que c'est Vauban qui a fait élever ces petits édifices en même temps qu'il créait les *milices garde-côtes* par l'ordonnance royale du mois d'août 1681.

Mém. des Antiquaires du centre, xve vol. C'est une Société travailleuse : ce vol. consacre le souvenir persistant dans cette compagnie de son ancien secrétaire, M. E. de Beaurepaire. Il nous captive spéc. par un article sur les mardelles, si nombreuses en Berry, qui ont en France bien des noms : *emposieux* dans le Jura, *béthunes* au nord de la France (pour *bétoure* ?) *anselmoires*, au midi, etc. Ce sont les *Sinks* des Etats-Unis. Que sont ces trous, ces excavations ? non pas des objets de défense, car on ne trouve pas aux rebords de déblais. M. de Grossonore, l'auteur, arrive à cette conclusion avec M. de St-Venant, un nom de notre Société, c'est qu'elles ont été faites par l'action des eaux atmosphériques sur des roches calcaires ou sur des masses souterraines solubles. Ici nous trouvons une explication qui justifierait celle que nous avons donnée des gouttes calcaires du *Degouttard* à Carolles, pays granitique, mais ou des pierres ont été apportées pour alimenter des fours à chaux. Voici donc l'explication. L'eau atmosphérique, chargée d'acide carbonique, dissout le calcaire avec lequel elle se trouve en contact.

Saint-Pierre-Miquelon est un coin de la Normandie séparé par

Digitized by Google

l'Océan de la mère patrie, plus spéc. encore un coin de l'Avranchin. Il n'est donc pas sans intérêt de relever un passage des *Variétés bibliog.* de E. Roland. « TIAUDE BACALAOS : c'est un fin manger, une *tiaude* minutieusement arrangée. La recette qui suit nous vient en ligne droite de S.-Pierre-Miquelon, rapportée par E. Chevalier que le 2 déc. 1851 avait exilé au Canada. Intrépide chasseur, le romancier alla faire la pêche à Terre-Neuve et en rapporta cette recette : prenez un cabillaud — une morue fraîche — *bacalaos* l'appellent les Américains, videz et lavez bien, beurre et oignons, tranches de jambon cru, mijoter quatre heures, arrosez de vin blanc, cuisez sur feu doux, mais non sur le feu d'arêtes de poisson sur lequel à St-Pierre-Miquelon on fait cuire la *tiaude.* »

UNE FORMULETTE DE CONTE BRETON. Un article de colère et d'indignation vibrante, de la plume de celui qui eut le renom de premier journaliste de France, M. John Lemoine, du *Journal des Débats*, fit naguère une vive sensation, surtout dans le passage où moralement suffoqué de sales émanations, il s'écriait : « ouvrez les fenêtres. » C'est tout simplement une formulette populaire, que nous avons citée ; c'est le conteur qui s'écrie à la fin de ses fictions : « Ouvrez les fenêtres, que les menteries s'envolent. » Une variante intermédiaire se rencontre dans le conte breton *Wao Kergarec*, ou le pacte avec le diable, qui débute ainsi :

Selaouet hol, mal o'ch euz c'hoant,
Hag e clevfet eur gaozic coant,
Ha na eus en-hi netra gaou,
Mès, marteze, eur ger pe daou.

« Ecoutez tous, si vous voulez, et vous entendrez un joli conte, dans lequel il n'y a pas de mensonges, si ce n'est peut-être, un mot ou deux. » (Recueilli et publié par F. M. Luzel).

C'est un pastiche de chanson bretonne, assez bien réussi que le couplet suivant qui rappelle celle de Beaumanoir (où vas-tu quand il fait noir ?) de la Fée d'O. Feuillet, et qui pourrait bien être aussi un chant d'opéra-comique :

O voyageur !
Qui vas sans peur
Dans la nuit brune,
Prends garde de voir,
Danser le soir,
Les Korigans au clair de lune.

Digitized by Google

Nous venons d'entendre, dans les rues d'Avranches, chanter par des petites filles la ronde de la vache : « J'ai perdu ma vache, ma vache bien-aimée ; j'ai r'trouvé ma vache, ma vache bien-aimée, etc.

La Mare au Diable, illustrée par M. Rudaux. Sauf le merveilleux, le roman de G. Sand, la *Mare au Diable*, son œuvre la plus populaire, la plus durable peut-être, garde l'allure, la simplicité, la naïveté des contes racontés par le peuple. Il y a déjà quelque temps, nous nous trouvions dans la très jolie villa de Donville de l'artiste-peintre, M. Rudaux, alors membre de notre Société, et nous verrons longtemps, au fond de notre mémoire, ce charmant tableau où il a représenté ses deux enfants, l'un portant l'autre, patouillant au bord de la mer. Il préparait alors les illustrations de la *Mare au Diable*, ce qui demandait autant d'intelligence et d'imagination que de talent de main. Il y a mis le temps et il parait qu'elles sont très remarquables. Elles viennent de paraître dans le 12e tome de la luxueuse collection de la maison Quentin, chefs-d'œuvre du roman contemporain, in-8°, ornées de 17 eaux-fortes : « l'auteur des illustrations, M. E. Rudaux, s'est très heureusement inspiré du texte et il a su rendre avec délicatesse les principales scènes. » (Journal des Débats, 25 francs).

The ars poetica, traduit en vers anglais par le capitaine Chawner. Nous n'avons pas oublié ce cap. anglais, décoré de la croix d'honneur de France, pour sa campagne en Crimée. Lui aussi se souvient de nous : « Villa l'Hermitage Paramé : Dear sir (Le Président) I was in hopes ere this to have offered you a copy of some selections from the french poets which I am bringing out, but owing to vexations delays it is not yet out. Meanwhile I would beg your acceptance of the accompanying humble attempt to give a literal rendering of the Ars poetica of Horace together with four satires. I have been much interested in the copies of y our *Anglo-normand* dictionary, from which I have learned a great deal. » Nous avons envoyé à l'aimable correspondant nos remerciements avec quelques observations spéc. sur le mot *babel*, synonyme de confusion de langage, qu'Horace ne pouvait pas connaître ; mais il parait que le fr. farceur est bien connu des Anglais : « you'll be a *farceur* ever » écrit M. Chawner dans *Harace's prayer*, p. 43. L'auteur a ajouté à *l'Ars poet* d'autres parties d'Horace, « *old school* favorites, whose production in English verses have whiled away some long winter evenings on the coast of Brittany. »

Revue celtique, avril 1889 : M. de Jubainville y continue ses belles études sur les *villa* et les *fundi* de la Gaule, origines de nos

Digitized by Google

paroisses. Nous y puisons encore pour notre pays. Les dérivés du gentilice *Cantilius*, en *acus*, ne sont pas rares en France, ni dans l'Avranchin où nous trouvons Cantilly à Dragey, Cantilly à Bacilly. Le gentilice *Aguliacus* qui donne Equilly (Aube), Equilly (Eure-et-Loir) donne aussi Equilly (Manche), à nos confins. Le gentilice gaulois, *Renos-genos*, devenant *Reniacus*, a dénommé dix-neuf lieux en France : Regney (Vosges), Regnié (Rhône), etc., mais M. de Jubainville ne cite pas Regné-ville (Manche). Les noms de lieu, dit-il, qui se terminent en *court*, en *meix*, en *mesnil*, en *ville* offrent les noms des conquérants barbares qui, à la chute de l'empire romain sont venus fonder de nouveaux établissements dans un pays ruiné par les précédentes invasions. Les *mesnil* (*manionile*), les *mès* (*mansus*), prédominent dans l'Avranchin.

Dictionnaire de botanique par Baillon (Hachette), fascicules à cinq francs. Personne n'avait plus de titre à élever à la flore universelle ce monument imposant que l'auteur de l'*Histoire des plantes*, M. Baillon, de l'Institut.

(10 vol. à 25 fr.) C'est grandiose, comme l'édifice que Littré a érigé en l'honneur de la langue française. Mais dans le Dict. de Baillon, il y a une lacune qui n'est pas dans l'autre : pas d'étymologies, ces sources abondantes d'instruction, ces puissants auxiliaires de la mémoire. Dans le mouvement moderne de la botanique, les flores ont enregistré les termes populaires, dont les noms scientifiques ne sont souvent que la traduction. Le Dictionnaire de Baillon l'a fait aussi et longuement : on y trouve tous les patois de la France. C'est dans *Larme de Dé*, *l'orchis mascula* que nous trouvons la plus grande réduction du nom de Dieu, laquelle mène à cette exclamation Déa, si commune en v. fr. Mais nous ne nous occuperions pas de ce livre, si l'un des collaborateurs n'était notre confrère, M. Manoury, autrefois Principal du collège d'Avranches, auj. second directeur de l'Ecole Pompée à Ivry-sur-Seine. M. Manoury, Dr ès-sciences, pour une thèse sur les diatomées, est un fort licheniste. Il a fait dans ce dictionnaire le grand article sur les lichens. Il nous exprime son désir de nous en donner la substance, de l'approprier à notre localité, aux lichens Avranchins. Nous lui réserverons une place dans le xe vol. de nos mémoires. Mais nous ne devons pas quitter le fascicule no 23 sans faire deux remarques : 1° écrire *Ladies hair*, *Ladies thistle*, pour ces plantes consacrées à la Dame, c. à. d. à la Vierge, c'est détourner du vrai sens bien marqué dans *Lady's hair*, *Lady's thistle*, chevelure de la Vierge et chardon de la Vierge; nous, nous disons chardon Marie que la science traduit en S. *Marianum ;* 2° que la biographie de notre Le Berriays est exacte, et qu'on

Digitized by Google

ne lui attribue pas, comme on le fait sans preuve, la découverte de la poire Louise Bonne d'Avranches : fautivement : les *îles* de Jersey.

M. Manoury nous montre dans le parc de Pompée, sur le fer, un *lecanora*, visible à l'œil nu, qu'il croit inédit et dont nous recusons, sur son offre trop gracieuse, d'accepter la dédicace. Nous échangeons beaucoup de « connaissez-vous ? » De notre côté nous citons dans la cryptogamie, son domaine à lui, la *Jersey fern*, ou le *gymnogramma*, notre Hymenophylle de Tunbridge, la gloire de Mortain, et le rarissime Hymenophylle *laterale*, du nord de la Manche.

Série patoise. — Un de nos meilleurs pourvoyeurs de patois, M. S. Mauduit, nous présente une nouvelle série en ce genre : *niqueter* et *éniqueter*, nettoyer, éplucher : une mère *niquette* la tête de son enfant ; *pessau* est le v. f. *pessau*, pieu, échalas : chez nous c'est le pieu enveloppé de torchis pour faire des murs ; *paissé*, par ex. une haie bien *paissée*, bien serrée, peut-être bien *épaissie*, mais mieux bien fournie de *pessaulx*, du l. *paxillus*, pieu. M. Langlois, de l'Emm, nous donne comme usité devers Pontorson, *clamecer*, crier, étym. inconnue, mais qui ne peut sortir du l. *clamare* donne *clamer*, ni même de *clamitare*: le v. f. qui approche le plus est *clamancer*, avec le sens de réclamer. Un petit problème à deviner nous est présenté dans la locution avranchine « faire à quelqu'un une *pécine*, » lui jouer un mauvais tour : étym. inconnue. *Endormoir*, désigne dans la fabrique de Ger une écuelle, celle qu'on vide au moment de se coucher et qui facilite le sommeil. En causant avec un de nos pourvoyeurs de « vieilles paroles, » M. le libraire Thébault, sur ce difficile *pécine*, on rencontre une jolie métaphore du pays de Brécey, où « tomber sur la fessière » a le sens de tomber en décadence, dans la dèche, par allusion au cheval qui tombe et s'affaisse sur son harnachement de derrière ; *revolin*, contracté peut-être en *relions*, deux mots signifiant le retour, les représailles : payer le *revolin* ou les *relions* d'une chose coupable, c'est en recevoir le juste tribut. Le v. f. *vis*, visage, resté dans le fr. vis-à-vis, persiste chez nous dans « se rencontrer bec à vis. » Une curieuse expression avranchine consiste dans « dévot comme le bourreau, » c.-à-d. indévot. Pourquoi le bourreau ? et dans la locution fr. : insolent comme un valet de bourreau. Quelques poétiques personnifications : Pierre Le Brun, le café ; Pierre Le Brutal, le vent ; « c'est mérienne (méridienne) qui danse, » dit-on des insectes qui voltigent et bruissent dans l'air, vers midi des jours chauds Dans notre pays, on a des noms génériques des animaux, comme celui de Robin, qui se dit du taureau, du mouton. Pour les chevaux, les trois noms individuels des chevaux, ce sont, pour les juments, Papillon, Mignonne, Bijou ; pour

Digitized by Google

le cheval, l'Ami. Pour les vaches et bœufs, l'appellation se tire de leur couleur : *Moisi*, blanc brun, ou domine le blanc, semblable à la moisissure du pain ; *caillié*, où domine le blanc, la couleur de la caille du lait ; *brindi* et *brindlé*, rayé rouge et noir, qui a passé littéralement en anglais : *brinded* et *brindled*, peut-être du breton *briz*, bigarré ; mais Richardson tient pour *brenned*, issu de *brown*, brun. Nous avons entendu le mot *grec*, pour dire un homme sec, dur et avare : en v. fr., l'homme de la Grèce se disait *grégeois* et *grigeois*, d'où le terme pop. *grigou*, avare. On peut poser en principe que tout mot pop. est un archaïsme. Si dans l'Avranchin on appelle place le sol de l'appartement, terre ou plancher, c'est que cela se disait autrefois : « Le roi, deux heures après s'être couché, saute sur place. » (Chron. de Charles IX). Mme de Sévigné parle ainsi : « Vous jetterez le livre par la place, » c.-à-d. par terre.

La Tradition, revue des choses populaire : rien pour la Normandie, excepté la légende bien connue du chanoine de Cambremer, ici mutilée et tronquée, mais émaillée de termes originaux bons à recueillir pour l'immense trésor des patois : *Doudou* à Mons, Jésus, l'enfant Jésus ; *chinchins*, cavaliers à grelots, mot imitatif; *lumeçon*, combat de S. Georges et du dragon ; *gade*, chèvre ; *estuve*, poêle, fourneau ; *coraules* (pays de Vaud), danses, forme de *carole*; *chidolle*, rondelle de bois percée au milieu.

M. Jules Simon et Henri Martin. — La belle étude de M. Jules Simon sur Henri Martin a rendu un regain de vie à cet historien de l'histoire de France, un travail fort estimable, mais qui ne peut contrebalancer celle de Michelet, que son art suprême fera lire pendant longtemps. En approuvant sa théorie de la personnalité persévérante de la France, jeune, adulte et virile, J. Simon a fait justice de la thèse de H. Martin sur les Druides, qui auraient préparé la révolution morale achevée par le christianisme, mais il a bien reconnu ce que la nation française a gardé de la race gauloise « la persistance au sein de nos populations rurales, de l'élément gaulois que n'ont pu étouffer ni la conquête romaine, ni la conquête franke. » Assurément, bien que la France ait été le laboratoire où ont été broyés et assimilés le plus d'éléments de nationalités diverses, ce qui a créé son génie souple, multiple et divers, le sang gaulois y prédomine encore. Il y a une bonne preuve à donner de la persistance de cette influence, c'est la preuve philologique. Il y a bien plus de mots gaulois dans notre langue que les philologues français n'en admettent, plus, par ex., que n'en admet Brachet dans son *Dict. étym.* de la langue française. C'est un des mérites de celles de

Digitized by Google

Littré d'en admettre bien davantage. Si nous n'étions pas vieux et au bout de notre carrière philologique, c'est un travail que nous entreprendrions avec bonheur, espérant confirmer cette persistance du gaulois, mais nous sommes sûr que cela se fera, grâce aux progrès qu'ont faits de nos jours les études celtiques.

Revue historique, déc. 88. — Nous y remarquons un article étendu sur le grand ouvrage de Mme Oursel, par un homme très bien informé des choses normandes, notre corresp. M. Joret. Sans faire assez la part du bien et de la dose de progrès qui honore cette œuvre ou celle des erreurs et omissions inévitables, M. Joret les a relevées avec une rigueur impitoyable, mais avec une parfaite exactitude. Nous aussi, nous ne sommes pas fâché de le prendre une fois en défaut : ce n'est pas à Valognes, comme il le dit, que la *Flore de la Manche* a été publiée, mais à Coutances. On peut en croire l'exécuteur testamentaire, celui de nos confrères qui en a surveillé l'impression. Même *Revue*, mention du 22e bulletin de notre amie, de Besnou, l'académie d'Hippone, qui donne un plan et un projet de restauration des citernes d'Hippone. Dans ce même recueil, nous relevons un intéressant passage :

« Des curieuses inscriptions en latin et en grec, découvertes dans des tombes carthaginoises, ont été publiées par le R. P. Delaitre, d'après les copies d'un anonyme, qui paraît un fort babile épigraphiste. Ce sont des imprécations contre des chevaux de course, dont les noms sont indiqués et qu'il s'agissait de faire *claquer* avant le poteau. Voici un spécimen de cette littérature : « *Demon, qui ic conversas, trado tibi os equos ut deteneas illos implicentur, nec se movere possint.* » On voit que les tricheries *sportives* ne datent pas d'hier ; seulement à Carthage, au lieu de corrompre les auriges, on s'adressait aux diablotins. » (Salomon Reinach).

Même *Revue hist.* aux *documents*, un ouvrage de notre corresp. breton, naguère recteur de Vieux-Viel, auj. recteur près de Vitré, M. Paris-Jallobert : *Descente des Anglais à Cancale* en 1758, tiré des *Mém. de Soc. archéol.* d'Ille-et-Vilaine. — Note de cette *Revue* sur notre corresp^te d'Amérique, l'école de John Hopkins, dont elle dit que plusieurs de ses articles sont consacrés aux bibliothèques de séminaires historiques en Europe et en Amérique, que notre école française libre des sciences politiques y tient la place d'honneur, mais qu'on reproche aux professeurs français, comme, du reste, aux professeurs européens, une ignorance complète des institutions des Etats-Unis.

Le Président a l'Exposition : Il y a cherché des choses locales

Digitized by Google

pour nous : il n'a à signaler qu'un Mont-Saint-Michel en tapisserie à la main. Pas d'eucolyptus aux jardins du Trocadéro. Décrire l'exposition, c'est dire ce que tant de gens ont vu, tant de journaux ont détaillé. Mais il y a lieu à en détacher ce qui pour nous en est la merveille : le pavillon central, dit des Expositions diverses, et nous le faisons d'autant plus volontiers qu'une belle étude en est faite par un de nos confrères, celui qui donne à M. Le Héricher l'hospitalité, depuis si longtemps, à l'Ecole Pompée, à Ivry, occupant un château et un parc du XVIIIe siècle. Elle est de M. Octave Blondel, directeur, fils du très regretté Victor Blondel, dont nous écrivous en ce moment la biographie, dans l'école même qu'il a dirigée avec succès : « Mais où l'effet devient saisissant, c'est lorsqu'on pénètre sous le dôme. Le jeu de la lumière, qui traverse le vitrail aux fonds d'or, est d'un éclat si bien ménagé, qu'on s'arrête instinctivement pour admirer. Dans beaucoup de cathédrales, le croisillon est surmonté d'un dôme formant comme une lanterne en feu au-dessus de la nef sombre, la lumière tombe blafarde et tamisée... Tout autre est la sensation sous le dôme du Champ-de-Mars. Là, la vie déborde ; ce qui reçoit la lumière est gai, vivant. C'est l'esprit humain en pleine activité, dans le travail heureux d'un enfantement heureux. Là tout vous commande de vivre ; on a la joie au cœur. » A l'auteur de cette chaude esquisse, au bibliophile Blondel, M. Le Héricher offre un incunable, un Horace de 1540.

Dans cette immense multitude qui se meut dans la vaste enceinte de l'Exposition, dans cette vallée de Josaphat des vivants, pas une figure connue, pas un compatriote, pas un Avranchin, excepté les tamarix des bords des étangs. La tour Eiffel, de près et surtout vue dans l'ascenseur est une longue cage de fil de fer : de loin c'est un tissu de fils d'araignée. Rien pour l'art, sauf les quatre grands arcs de la base ; c'est la tour de Babel, à cause du grand nombre de langues qu'on y entend. Tour de force, qu'on peut dépasser, elle n'a que cela pour elle jusqu'ici : n'étant pas un objet d'art, peut-elle devenir au moins objet d'utilité, phare, observatoire ? C'est ce qu'on verra ; mais on ne peut nier qu'elle ne soit un objet d'étonnement, un monument de hardiesse et avec la galerie des machines le chef-d'œuvre de l'art du fer. Mais un édifice de fer peut-il être un monument.

Paris a enfin un monument qui lui manquait, un monument féodal, récemment exhumé ou démasqué : c'est la tour dite de Jean-sans-Peur, carrée, toute noire ou plutôt noircie par les fumées des maisons voisines ; elle semble avoir les lignes du XIIIe siècle. Elle se trouve rue Charles Martel.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. VICTOR BLONDEL, membre corresp^t.

Digitized by Google

Si aujourd'hui plus qu'en aucun temps de notre histoire, dans notre large et gratuit système d'enseignement populaire, il est possible aux capacités de germer, se développer, s'épanouir, tout en applaudissant aux succès de ceux qui arrivent, je suis plus fortement encore attristé à la pensée des innombrables qui n'arrivent pas. Combien de paysans qui vivent et meurent dans le sillon, d'ouvriers qui étouffent dans l'atelier, ayant des ailes pourtant pour monter à des cimes diverses, au grand bien du pays, dont l'idéal serait de dégager et d'utiliser toutes les puissances naturelles. Nous pensons alors à cette poésie de Gray, dans son *Cimetière de village*, se promenant à travers les tombes herbues : ici, dit-il repose, peut-être un grand poète comme Milton, un grand citoyen comme Hampden. Ils auraient pu dire le mélancolique refrain d'une poésie anglaise : *We should have been*, » nous aurions pu être. Supposition rationnelle. C'est aussi ce que dit Palissy dans sa devise : Pauvreté empêche talent de parvenir, » avec son image du petit génie, l'aile à l'épaule et une lourde pierre au pied. Mais ce que nous admirons et pouvons voir de nos yeux, c'est l'homme qui part d'en bas, grandit, s'élève : le fils de lui-même, et si l'histoire continue à bannir le hasard dans ses évolutions, si l'hérédité est destinée à disparaître, avenir très lointain assurément, le dernier héritage conservé sera sans doute celui que l'individu aura fait de la sueur de son corps, de la sueur de son esprit, de sa moralité, de ses services au pays.

C'est d'un de ces hommes, un ami pendant plus de cinquante ans, que j'ai à esquisser la vie, une vie qui commence en 1822 à Landigou (Orne) et qui se termine cette année près Nogent-le-Rotrou, à St-Pierre-des-Bruyères, sur cette propriété dont j'ai souvent entretenu nos lecteurs. C'est une vie courte, relativement à sa force corporelle, attaquée dans sa source par une maladie dont on ne guérit pas ; mais cette vie est la plénitude des œuvres et des travaux, de quoi remplir plusieurs autres existences. L'humble école de Landigou sera le nid d'une famille enseignante : le père de Victor est le maître d'école de cette commune : il sera lui-même à l'origine instituteur, son frère Narcisse est instituteur ; M. Deshayes, son beau-frère, est instituteur, son fils Octave est professeur à l'école primaire supérieure de Pompée. Tous enseignent le peuple. Un art transmis par trois générations doit approcher de la perfection.

Victor Blondel entra dans l'école normale d'Alençon et il en sortit avant le terme légal, par avance, et fut envoyé comme instituteur au Renoir, canton de Vimoutiers, et, commençant là un succès qu'il eut toujours, dans cette petite commune il eut jusqu'à cent écoliers. Quand il eut conquis le brevet supérieur, il fut appelé à diriger l'école de Lisieux, puis celle de Falaise, puis celle d'Avranches, vers

Digitized by Google

1850, alors que s'annonçait l'Empire qui débuta par l'obligation du serment. C'est alors que je connus Victor Blondel, un homme de haute et forte stature, doux de caractère, avec de vives échappées de colère, hardi de pensée, réservé dans l'action comme il convient au fonctionnaire qui n'a que sa place et au père de famille, esprit pénétrant et avec tout cela doué d'une grande puissance de travail.

C'est alors que des similitudes discrètes nous unirent; dans cet enseignement supérieur, dont il était directeur et qu'il porta à un degré qu'Avranches n'avait pas connu, il eut pour collaborateur M. Danjou qui ne cessa jamais d'être son ami. Cet enseignement, annexé au collège, vivait en bonne intelligence avec l'enseignement classique : les professeurs des deux cours se mêlaient. Les élèves du cours primaire supérieur n'étaient point appelés, comme au lycée de Caen et ailleurs, les bestiaux : on les appelait élèves du français et les autres élèves du latin, et si les rangs ne se confondaient pas, ils vivaient en bonne harmonie. C'est que si tous les maîtres n'étaient tous de bons professeurs, ils étaient gens du pays, avaient pignon sur rue, et la confiance des familles. Alors les élèves piochaient et se faisaient beaucoup par eux-mêmes : en une année on eut dix-huit bacheliers. Il y en eut un dont on ne se doutait pas.

Blondel nourrissait depuis longtemps une idée : c'était de fonder un collège dans son pays natal, dans une ville toute jeune, qui avait poussé comme un champignon, dans la ville industrielle de Flers; mais il ne le pouvait, n'étant pas bachelier. Eh bien ! lui dit son jeune collègue de rhétorique, il faut l'être, et tous deux, très pressés de travaux, se mirent à l'étude à l'heure matinale, à la première de leur journée, et Blondel, muni d'une forte instruction primaire supérieure, s'assimila vite le grec et le latin et emporta le diplôme : c'était sa fortune.

Il avait trouvé mieux encore : une théorie, dont il était la réalisation et qu'il n'a cessé d'appliquer dans les divers établissements qu'il a dirigés, c.-à-d. à l'Ecole des Quatre-Fils et surtout à l'Ecole Pompée, dont il est mort directeur, un système enfin qui a vaincu, qui est en pratique dans ces écoles modernes qu'on donne comme modèles, dans l'Ecole Colbert, l'école Chaptal, dans l'Ecole Jean-Baptiste Say, toutes filles de Pompée. Il consiste à prendre un adolescent de quatorze ou quinze ans, bon élève de l'enseignement supérieur, et à en faire un bachelier ès-lettres ou ès-sciences et cela en deux, en trois ans. Voilà ce qu'il a fait à l'Ecole Pompée, ce qu'on y fait encore aujourd'hui avec succès.

Le collège de Flers avait été fondé par Blondel vers 1860 et avait rapidement prospéré. Une ville bien avisée, Domfront, appela Blondel à diriger son collège : il arriva avec son collège de Flers et nous

Digitized by Google

allâmes le visiter, sur son rocher de 2,000 habitants, dans son collège de cent trente pensionnaires. Ce puissant travailleur jouissait du plaisir d'enseigner, c'est dans sa chaire de mathématiques qu'il se reposait de ses travaux de Principal. Vint la guerre qui abattit son édifice de Domfront. Alors il passa à Paris où il acheta l'école importante dite des Quatre-Fils et puis on lui offrit Pompée, Pompée tombé, que Blondel releva jusqu'à deux cents, trois cents élèves, et où la ville de Paris jeta cent cinquante boursiers. Il accepta d'ajouter à sa tâche de directeur de faire un cours à l'association philotechnique sous la présidence de Jules Simon et quand à son insu un de ses amis alla au ministère demander pour lui la décoration d'officier de l'Int. publique, et fit valoir ce dévouement gratuit et elle fut vite accordée. Mais tant de travaux avaient porté atteinte à cette robuste constitution : il acheta un joli domaine, loin de Paris, près Nogent-le-Rotrou, celui de Perriers où il se retira, déjà atteint d'une maladie moderne, rare il y a trente ans, due à l'intensité croissante de l'activité intellectuelle : Blondel y languit quelque temps et y mourut en avril 1889, à 67 ans.

Le Président, inscrit pour la 10e question (*Mines* et *Salines*) au Congrès de la Sorbonne et délégué de la Société, a prononcé le discours suivant : « Mesdames, messieurs, je me propose de traiter la question des salines, d'abord, un peu d'après leur histoire, ensuite, beaucoup d'après la philologie, satisfaisant aussi au double titre de notre section au congrès de la Sorbonne. Je me renfermerai dans les salines de mon pays, celles de l'Avranchin ou de la Baie du Mon-St-Michel.

Les deux bords de la baie du Mont-St-Michel étaient couverts de salines, très florissantes, et l'on dit encore dans le pays qu'une saline valait une terre. En remontant très loin, jusqu'au *Domsday book* je ne trouve pas mention de salines par le feu à l'époqne de la Conquête. Le *Domsday* parle de sources salées, qui probablement étaient exploitées, désignées sous le nom de *brine springs* dans le bel ouvrage de sir Fred. Madden, sur le *Survey*, sur ce grand terrier de la conquête. Mais ce registre parle souvenir de *Salinarit* et de *Plumbi*, les plombs à faire le sel. L'antiquité des salines de l'Avranchin est attestée par une ancienne charte dans laquelle un seigneur de Verdun dit « *meum sal de Verdun,* » saline de val St-Père. Dans une charte de l'abbaye Cerisy, G. de Montfichet fait don de « *duas salinas.* » Ces deux chartes sont du XIIe siècle.

La saline était une cabane ou plutôt une hutte, comme celle du Lapon. Quatre murs, souvent d'argile, portent une charpente couverte de chaume. Le toit est percé de deux trous ou *ballons*, par où

Digitized by Google

s'évapore la fumée. Le saunier est enfumé comme un sauvage et il est proverbial de dire : « *fumer comme une saline.* » Il n'y a qu'une porte sur laquelle la douane a appliqué un numéro d'ordre et en face de laquelle veille sous son manteau gris le douanier, argus infatigable de cette industrie si nécessaire. Mais la langue du saunier, aussi ancienne que l'industrie même, offre de l'intérêt. Il faut mettre dans le passé nos descriptions et nos éléments philologiques, puisque depuis longtemps les salines de l'Avranchin sont abolies. La hutte des sauniers, quelquefois appelée *Anerie*, est à deux pas des *mondrins*, ou *monterins* (petits monts) ou amoncellements de sable, qui donnent l'élément même de cette industrie. Le *mondrin* se compose de deux parties : le sable lavé et le sable vierge. Le mondrin, ce monticule qui subsiste toujours, et qui, en se projetant en avant, a agrandi le rivage, est la partie importante des salines et l'on comprend qu'il ait donné son nom de « général les Mondrins » au chef de la révolte, celle des Nu-pieds, non pas des va-nu pieds, comme dit Michelet, laquelle eut lieu sous Richelieu sous l'empire de taxes, écrasantes, qui firent prendre aux révoltés le nom d'*armée de souffrance.* M. le vicomte d'Avenel est peut-être le seul historien qui ait eu pitié de ces malheureux, écrasés par l'impôt, écrasés par une répression sans pitié, mais non sans traits de vaillance de la part des insurgés. Tallemant des Réaux cite Le Pelé, du Val St-Père, qui, franchissant la barricade de la Croix des perriers, fit le coup de feu contre les troupes royales commandées par ce brave et rude soldat, le colonel Gassion à qui Richelieu donait le surnom de la Guerre. V. *Richelieu*, par M. G. d'Avenel.

Les noms des autres chefs des sauniers révoltés étaient empruntés à leur industrie : L'un d'eux eut un sceau : « deux pieds-nus sur les cornes d'un croissant, avec la devise : *homo missus a Deo* » Un autre s'appelait les Sablons, un autre Boidrot, un autre encore colonel les Plombs. Avranches fut le foyer et comme on dit « l'allumette de la ligue de cette conflagration qui s'étendit à toute la Normandie. Chaque arbre de notre Promenoir porta un saunier pendu.

Le sable vierge, *havelé* on ramassé dans la grève avec le *havet*, espèce de rabot, traîné par un cheval, entassé sur un aire d'argile, naturellement appelée l'*Airous*, foulé avec des pelles de bois, dites *battes*, ce sable, souvent couvert, contre les pluies, d'une couche d'argile, est la *mouée*, littéralement terre remuée, meuble. Une caisse en bois, assez semblable à la *mée* ou *maite* et *moie* (bas l. *mata*) des pressoirs et appelée *fosse*, reçoit le sable vierge, ou tangue, sur lequel est versée, avec des seaux, dits *tines*, (dans de Cange, *tinel-*

Digitized by Google

lus,) l'eau qui le dessale. La tangue, énormément employée par l'agriculture, et transportée par les chemins *tangours*, cette matière première de la fabrication du sel, porte un nom fort ancien, dont on a des exemples au moins dès le XIIe siècle : « *Excepta tanga* » (charte de 1192), ainsi que *tanguière* : « *In tangara mea.* » (charte de 1198), mot dont l'étym. est obscure. Toutefois un factum relatif aux droits d'un évêque au-dessous de Saint-Lo, dit : « Tangue estoit ce qu'ailleurs aucuns appellent Fange et icelle est appelée Tangue, comme étant pure fange. » Ce serait alors l'armoricain *fancq*, boue. Le fr. maritime a gardé *tanguer* qui se dit du navire qui enfonce son avant dans l'eau, primit. dans la boue, dans le sable.

L'eau salée, qui est conduite par un tronc d'arbre creusé ou *noc*, ou *anche*, dans des tonneaux qui servent de réservoirs, porte le nom remarquable de *brine*, qui appartient aux langues germaniques, car nos côtes normandes sont fortement empreintes de termes scandinaves. Le mot *brine* existe toujours en anglais où il veut dire eau salée, saumure. Nous lui avons consacré cet article dans notre *Glossaire étym.* du *normand* et de *l'anglais* : « Brine, saumure : dans les salines de l'Avranchin, *brine*, eau salée, extraite du sable de mer, ou *tangue* ; en holl. *bryn*, eau salée, en saxon *bryne*, saumure, brûlure. C'est sans doute à cause de ce dernier sens que Richardson tire *brine* du v. angl. *brin*, brûler, parce que, dit-il, le goût du sel est brûlant. »

La tangue n'est pas le sablon stérile de la mer, c'est un sable extrêmement fin, bleuâtre, qui n'est élaboré que dans les estuaires ; c'est un engrais ou amendement constitué surtout par le calcaire provenant du détritus des coquilles. Arrivée dans les tonneaux, la *brine* est essayée avec un instrument très primitif, qu'on appellerait aujourd'hui un brinomètre, mais dont le nom populaire est un *Essai*. Plus la *brine* est chargée de sel, plus les boules de plomb et de cire que renferme cet instrument, flottent et nagent facilement.

La *brine* est puisée à l'aide de seaux, dits *Puisous* et *Plongeous*.

Des vases en plomb, appelés les *plombs*, sont posés sur des fourneaux en terre où brûle du menu bois, les *fumerots*. Quand l'eau salée bouillonne, on l'ébroue, c.-à-. qu'on en tire la *broue* ou *broe*, ancien de l'écume, resté dans ébrouement des naseaux du cheval. Comme les plombs se déforment sur le feu, on relève leurs bords avec une pierre plate dite la *borderesse* ou *bordoire*. On disait que cette pierre sale et noire est la maîtresse de la saline et que c'est un devoir de l'embrasser en entrant : la figure des hôtes de céans prouve leur politesse excessive. Cela ressemble à ce jeu des fêtes publiques, la tuile, un de ces jeux où nous avilissons une partie du peuple souverain. Un pic en fer sert à crever la boursoufflure du plomb, ou *surdaudeur*, du verbe sourdre, du l. *surgere*. Les artisans du sel,

Digitized by Google

hommes et femmes s'appellent les *boidrot*, sans doute de ce que cette industrie est très altérante. Pour la statistique de salinès, on peut citer une note du *guide pittoresque* de France qui donne à la commune littorale de Courtils, de 735 habitants, 40 salines ; Vains en avait 144 ; mais Cassini n'en marque que 40. La mesure de sel, mot encore en usage, porte un nom particulier à la contrée, c'est la *ruche*, contenant 50 l. de sel. Un mot particulier à la Manche, et propre aux salines, est celui de *talbot*, tache noire au visage, aux mains, encore mal étymologisé ; mais plus frappant est le dicton du même pays, appliqué d'une manière railleuse à une personne soudainement en colère : « Voyez donc, voyez donc la furie *Talbot*. » Ne serait-ce pas un reste de l'occupation auglaise et le souvenir du bouillant général Anglais Talbot, surnommé l'Achille de l'armée ?

Les salines de l'Avranchin, sous le rapport de l'impôt, appartenaient à la catégorie dite pays de quart bouillon, ainsi dénommé parce que les sauniers étaient tenus de remettre gratuitement, dans les greniers du roi, le quart de leur sel fabriqué. L'impôt y était plus élevé que dans d'autres pays de gabelle : il allait jusqu'à 19 l. et demie par habitant, et les salines ne pouvaient fabriquer que pendant un certain nombre de jours qui leur étaient fixés. (Boudenne, *Essai stat. sur l'Avranchin.*) On conçoit la révolte de Nu-pieds. Nous ne connaissons d'historiens qui aient pris leur parti que M. le vicomte d'Avenel, dans son *Richelieu ou la monarchie absolue*, qui vient de lui valoir le prix Gobert. Leur chant de guerre était le chant de la souffrance; il courut à travers ces salines et souleva les sauniers :

O mon pays ! tu n'en peux plus :
Que t'a servi d'être fidèle,
Pour tant de services rendus,
On t'a baillé la gabelle.
Est-ce le loyer attendu
Pour avoir si bien défendu
La couronne du roi de France
Et pour avoir par tant de fois
Remis leur lys en assurance,
Malgré l'Espagnol et l'Anglois.

Les principaux sauniers de la baie du Mont Saint-Michel étaient les moines de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, « tenant la seigneurie de Saint-Liénard (en Vains) avec telle franchise tant en vérec pescherie, grèves, salines etc., (xve s.). En 1445, les mêmes moines demandèrent au roi de prendre à Caen, au grenier à sel, l'équivalent de la quantité qu'ils pouvaient tirer de leurs salines de

Digitized by Google

Vains et qui serait vendue au profit du roi : « comme à cause de la fondacion de leur abbaie, faicte par le duc Guillaume leur appartiegne la seigneurie de S. Liennart, la revenue de laquelle est en sel,... obstant les guerres qui ont eu lieu, ils ont perdu chevaux, charrettes et harnoys, ils ne pourraient amener leur dit sel. » (archives du Calvados, 1450. L'impôt sur le sel, ou la gabelle ne pesait pas sur les nobles d'épée : « Les nobles de robe étaient soumis à la gabelle du sel. Les nobles d'épée s'en moquaient. Les gabeleux, qui fouillaient les maisons pour constater le sel acheté illicitement n'eussent osé entrer chez eux. Ils fouillaient chez les juges. » Michelet, *Hist. de Fr.* tome 13, page 185.

C'est M. Renan quia prononcé le discours à la Sorbonne avec lenteur, avec mesure. Un provincial, comme lui, qui a écrit avec charme sur son monastique pays de Tréguier, était bien appelé à dire des choses aimables à nous provinciaux sur la science provinciale. Mais il n'a pas dit, lui du monde parisien, il ne pouvait pas dire ce que nous eussions exprimé à sa place. C'est qu'à Paris la science n'est pas désintéressée : elle est un marchepied pour se hausser aux places et aux honneurs, presque tous lucratifs. Le savant de la province travaille pour la science même, pour son plaisir, pour son goût, en cela aristocratique pour le sentiment qu'il fait quelque bien. S'il vise quelque gloriole, c'est celle que donne l'académie de Carpentras ou de Landernau ou d'Avranches.

CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE (*suite*)

JUILLET

Causeries satiriques, M. de Longboyau, etc., par M. A. Piquot, Barneville, 1889, 3e livre. — Au *bibliophile Rouennais* de Destringant, un spécimen du dialecte anglo-normand : griévouses oppressions... le flabel du jongleur de Monseignour... Ci commence le chaunt qui fut fet sur la morte occision de notre Seigneur, nadweres cuens de Leycestre... ouvrage en caractère gothique, Londres, 1818. — Lettres de M. Vian, maire de Saint-Chéron (S.-et-O.), demandant la pièce que nous avons publiée sur les conditions de l'instituteur de cette paroisse par les Lamoignon et se proposant pour entrer comme membre dans notre Société. — Lettre de M. Et. Dupont, datée de Caen : « J'espère que vous n'aurez point trop mal interprété mon long silence. L'affection respectueuse que j'ai pour le Prés., ainsi que le dévouement à notre chère Société vous sont connus. J'ai le

Digitized by Google

plaisir de vous annoncer que j'ai heureusement subi les épreuves de la licence en droit. Je vais donc reprendre nos chères études littéraires. — *Haud immemor unquam.* Si vous avez une petite place au prochain ordre du jour, veuillez m'inscrire pour la *Tour d'Heilly*, (légendes rolandiennes), poésie karlingienne. — Prédication de la vision prodigieuse d'un aigle épouvantable apparu en juillet 1622, proche Pontorson, publié par un bibliophile de l'Avranchin (Victor Jacques) Avranches, 1869. — *A propos du peuplement du Madagascar*, par M. H. Jouan. Etym. de Madécasse : de Malegazy, nom des Hovas, c.-à.-d. de Madagascar, mais non de Malacca. — *The Oneida hist. Society*, at Utica (Amérique), nous demande une liste de vieilles bibles. V. celles de notre bibl. publique.

Un ancien professeur, du côté de Tessy-sur-Vire, un homme excellent, peu fortuné, s'est épris, déjà sur l'âge, d'amour pour l'histoire, l'histoire locale, et il a prié M. Le Héricher de lui traduire un document anglais très bon sur l'illustre famille de Moon, dont un ancêtre était à la conquête d'Angleterre. Puis il lui a souri d'être un académicien de Basse-Normandie, de la nôtre. Mais voilà que sont intervenues deux dignes demoiselles, ses sœurs, et son vénérable et savant curé, notre très ancien élève, M. Gillot, qui fut directeur du séminaire de Mortain, pour nous prier de contrebarrer ces nobles ambitions : « *res angusta domi* » ; vieux professeur sans retraite ! dix francs de cotisation ! où trouver cela ? Il l'a trouvé dans la bourse d'un excellent curé du voisinage, qui nous écrit « M..., réduit à une situation précaire, me demande de le cautionner auprès de vous pour dix francs... Si vous trouvez ma garantie suffisante, je vous serai très obligé de donner satisfactiou à cet homme toujours désireux de s'instruire. » On devine que nous n'avons pas dû lui donner cette satisfaction, malgré notre regret de faire cette peine à un homme très intéressant, si innocent, si convaincu, si passionné pour l'étude et l'honneur de son pays, de cette belle et poétique vallée de la Haute-Vire, dont le plus beau site est celui de la chapelle N.-D.

Comme contribution à la bibliographie Michelienne : *Voyage au Mont Saint-Michel*, description hist. et monum., tirée de divers ouvrage set mss., illustrée par E. Lanon, Rouen, 1866, un vol. in-12.

Le Gérant, Jules Durand.

Avranches, imp. typ. et lith. J. Durand, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 18 JUILLET 1889

Président : M. EDOUARD LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Cte J. DE CHABANNES

—o—

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal, par M. le Secrétaire.
2. Correspondance et livres offerts à la Société.
3. Présentation et adoption de onze nouveaux membres titulaires.
4. *La Vierge aux Oiseaux*, par Sylvestris, lue par Mlle Ida Hubert, bibliothécaire.
5. *Une Pointe en Bretagne*, par MM. Ch. Yvon et Le Héricher.
6. *Le Président au Congrès de la Sorbonne : les Salines de l'Avranchin*, compte-rendu par le Président, délégué.
7. *Une lettre de M. J. Fleury*, professeur à Saint-Pétersbourg, membre titulaire (Lettre philologique).
8. *Dictons* de l'Avranchin, par le Président.
9. *Notice* sur M. Marquis, de Lillemanière, membre titulaire décédé, par le Président.
10. *François Ier et le Cidre de Morsalines*, par M. Siméon Luce, membre de l'Institut.
11. *La Femme*, par Mme de X., lue par Mlle Marguerite Beaumont.
12. *Biographie de M. Victor Blondel*, directeur de l'Ecole Pompée, membre décédé, par le Président.
13. *Une Conférence*, par M. H. Jouan, capitaine de vaisseau en retraite à Cherbourg, membre correspondant.
14. *Dubourg*, l'homme à la cage de fer du Mont Saint-Michel, par M. Le Héricher.
15. *Fulgence Girard*, par Monsignor Deschamps Du Manoir, lu par M. Sosthène Mauduit.
16. *Une Poésie patoisée*, par M. Langlois-Fréville, doyen des acteurs de l'Odéon, officier d'académie, membre titulaire.

Digitized by Google

17. *Questions variées*, par M. Sosthène Mauduit, secrétaire-adjoint.

18. *Un Enlèvement dans le parc de Beaubois*, par M. le comte Joseph d'Avenel, lu par M. de Chabannes, secrétaire.

19. *Nenia*, romance traduite de l'espagnol par le missionnaire L. Boutry, mise en vers par M. Jules Durand.

20. *La Tour d'Heilly*, légende rolandienne, cycle de Charlemagne, par M. Etienne Dupont, lue par M. Paul Bouvattier.

21. Distribution du cinquième numéro de la *Revue de l'Avranchin*.

Etaient présents

MM. Le Héricher, Président; Comte de Chabannes, Secrétaire; Mauduit, Secrétaire-Adjoint; Mlle Ida Hubert; Mlle Daumesnil; Mlle Fauvel; Mme et Mlle Beaumont; Mme Durand, sa fille et Mlle Cazin; Mme Dumont; Mme Jourdan; Mme Landemar; Mme et Mlle Wilkinson; Misses Smith, Toulmin et Wintour; M. et Mme Méd. Gautier; Mme de Drême; M. et Mme Hartley; M. et Mme Munroe, et leur fils; Comte et Comtesse du Tour, Commandant Jouan; MM. Lebel, Boutry-Lafresnaye, Thébault, Lechartier, Dumont fils, Langlois-Fréville, M. le Curé de Saint-Oven et son Vicaire, MM. Le Monnier (d'Ouffières), P. Bouvattier.

Excusés par lettres : MM. de Rommilly, Anfray, Négociant, C. Yvon, E. Dupont, M. Baudry, curé de Notre-Dame-des-Champs et ses Vicaires.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Président donne la parole au Secrétaire pour la présentation de onze membres dont l'admission est prononcée ; le Président accompagne chaque présentation des titres du récipiendaire.

Ce sont MM. :

1° Comte de la Villarmois, au château de Trans, présenté par MM. de Saint-Maixent et de Moidrey; quoique jeune encore, M. de la Villarmois a beaucoup voyagé et a visité plusieurs des grandes villes de l'Europe. Ayant le goût des antiquités et de la minéralogie, il en a réuni une jolie collection dans le vieux château de Trans, attenant à son élégant château Renaissance, récemment construit, dans un site largement ouvert en pelouses et encadré dans une riche végétation forestière, et par la forêt de Villecartier. L'intérieur du château, avec son vaste vestibule-escalier et ses vieilles tapisseries de la galerie du sud et toute l'ornementation, témoignent des goûts artistiques de ses habitants. Dans un coin de la forêt M. de la Villarmois possède un joli camp de refuge aux fossés profonds, caché dans l'épaisseur des arbres, appelé le *Vieux-M'né* (manoir) et un vaste étang, lac triangulaire, où il se plaît à pêcher et à chasser.

Digitized by Google

2° Le Comte de Vitton, château de Langevinière, par Saints, présenté par MM. le Président et C. Yvon ; M. Vitton est un vieillard de fine distinction, très lettré, ami de la belle littérature, de celle de Châteaubriand surtout, amateur éclairé de peinture et fort au courant des choses modernes.

3° Le Comte C. de la Mettrie, château de Langevinière, par Saints, présenté par MM. le Président et Charles Yvon. Grand et fort, M. de la Mettrie fut un violent chasseur, ou plutôt veneur, devant l'Eternel, et le Nemrod, bien conservé pourtant, se sent des vieilles guerres et des nuits passées à l'auberge de la Belle-Etoile. Son château, style Henri IV, est artistement orné de beaux portraits de famille et d'un admirable ameublement doré, du fin Louis XV. Franc, ouvert, cordial, il charme par son accueil et ses récits de chasse; il cultive un grand domaine où l'on admire l'avenue, quadruple colonnade de vieux hêtres et un étang qu'on pourrait appeler un lac. C'est là qu'a vécu longtemps et qu'est mort son aumônier, l'unique historien de Plaine-Fougères, dont les mss. sont restés inédits.

4° M. Roulier, Avocat-général à la cour de Paris, 6, rue de Villersexel, présenté par MM. le Président, O. Le Chevalier et V. Fauchon. M. Roulier est un jeune et haut magistrat, né à Saint-Hilaire-du-Harcouët, qui fit quelques études au collège d'Avranches et les termina brillamment dans un lycée. Sa carrière de magistrat a été surtout marquée par un plaidoyer purement littéraire, qui fit avec admiration le tour de la presse.

5° M. Le Cacheux, Curé de Pontorson, présenté par MM. le Président, le Secrétaire et l'abbé Maheux. Longtemps aumônier d'une communauté, et au sein de sa riche bibliothèque, M. Le Cacheux s'est livré, s'est plongé dans les études historiques; maintenant successeur à Pontorson du vénéré Havard, il a craint de leur être enlevé à cause de ses absorbantes fonctions. Mais le Président l'a mis sur la voie d'un travail, qu'il accepte, celui de terminer la biographie que M. Havard avait commencée, la vie de son ami, le Grand-Vicaire, Gilbert, d'Avranches.

6° M. Douilhet, ancien Avocat, résidant à Avranches, présenté par le Président et le Secrétaire. Une distinction personnelle, des études juridiques associées aux lettres, une causerie élégante et gracieuse, l'amour des livres, telles sont les qualités qui recommandent M. Douilhet à notre suffrage. Sa maison, *Hôtel-Belpré*, possède avec lui une célébrité scientifique dans la personne du savant arboriculteur,

Digitized by Google

M. Dubreuil, dont les leçons ne sont pas oubliées chez nous, et qui avec Girardin a fait en deux vol. un de nos meilleurs cours d'agriculture.

7° M. Lenormand, de St-Hilaire, résidant au château des Mares, à Avranches, présenté par le Président et M. Lebel. Ancien et bon élève du collège d'Avranches, licencié en droit, attaché à divers ministères, M. Lenormand a occupé en dernier lieu les fonctions de caissier de la Banque de France à Lisieux. Acquéreur récemment du château et du beau parc des Mares, à Avranches, il se propose de l'ouvrir aux visiteurs, toutefois avec certaines réserves, mais plus libéralement que son prédécesseur.

8° M. Vian, conseiller général de Seine-et-Oise, maire de Saint-Chéron, présenté par le Président et le Secrétaire. C'est une note de notre *Revue* sur l'instituteur de Saint-Chéron, aux temps des Lamoignon, les seigneurs, qui nous a valu une demande d'admission par M. le maire, conseiller général de Seine-et-Oise. Cela révèle en M. Vian un maire historien de sa commune, chercheur de ses titres anciens. Il est d'ailleurs membre de la Société savante de Rambouillet, et ses lettres respirent la bonne éducation.

9° M. Langlois-Fréville, Officier d'Académie, rue de Chevreuse, n° 5, Paris, présenté par le Président et le Secrétaire. C'est un ouvrage de lui-même dans la main, avec offrande, que M. Langlois-Fréville s'est présenté au Président ; ce livre est une histoire romanesque du XVIe s. habilement entremêlée des meilleures poésies du temps. M. Langlois-Fréville, doyen des acteurs de l'Odéon, où il joua surtout du Molière, porte dans son double nom un nom réel et un nom de théâtre. Il a composé de bonnes poésies en patois de Coutances, son pays natal. Il a été professeur de lecture et de déclamation ; il est officier d'académie. Il nous a déjà enchantés par sa manière de dire ; à tous les caractères d'une bonne éducation, il joint un joli talent de peintre paysagiste. A tous les égards, il est une bonne acquisition pour la Société.

10° M. Fossé, Banquier à Granville, présenté par le Président et le Secrétaire. M. Fossé est un homme de finance et en cela de vieille expérience. Après avoir été sous l'honorable M. Boisnard-Grandmaison, sous-directeur du Comptoir d'Escompte à Granville, il en est aujourd'hui le directeur. D'un grand air, mais souriant, gracieux et distingué, M. Fossé introduit dans notre Société la personnalité la plus sympathique et la plus honorable. M. Fossé a été un des rédacteurs de la grande réunion Riondel à Granville, qui avait pour

Digitized by Google

but de régler la police des mers, de tracer des routes sur l'Océan, pour éviter les abordages dont deux sinistres énormes font en ce moment gémir les villes de Saint-Malo et Granville.

11° M. Georges Beust, Armateur à Granville, présenté par le Président et M. le comte de Chabannes. M. Beust est un de ces hommes à la fois appliqués et élégants, qui soutiennent le jour un grand commerce et des armements, tels que ceux de la grande et honorable maison Beust, et qui le soir brillent dans le monde. M. Georges Beust a été un des secrétaires de la conférence de M. Riondel.

On remarque sur le bureau différents objets d'antiquités égyptiennes trouvés en Egypte, et offerts par le trouveur, M. le commandant Louvel, dont une lettre gracieuse accompagne l'envoi.

On remarque aussi des objets rapportés de l'Annam et de la Cochinchine par M. Maincent, sergent-major, et offerts par lui au musée de sa ville natale. Ce sont : une mâchoire de caïman (Cochinchine Française), une mâchoire de requin, un fragment de feuille de bananier recouvert de prières cambodgiennes, un museau de poisson-scie, des babouches indiennes et un chapeau de tirailleur annamite. Une des deux scies de poisson est donnée à M. Sosthène Mauduit, pour enrichir sa remarquable collection d'objets exotiques.

Nous remarquons encore une brochure sur la culture en Sicile et l'application industrielle du sumac, par M. Giuseppe Inzenga, traduite en extraits et offerte par notre confrère M. le comte du Tour ; et un envoi de M. Marshall, notre savant correspondant à Guernsey, d'une étude sur les patois normands, lue à la Société royale de Londres. Voir à la revue des livres l'étude sur ces deux ouvrages.

Une Société d'Utica, l'*Onéïda*, demande si nous possédons de vieilles bibles : la réponse a été faite, que notre bibliothèque municipale en possède plusieurs, spécialement une fort belle du XIVe siècle.

Le ministre de l'Instruction publique nous fait parvenir plusieurs volumes de Smithsonian Institution, et d'autres. V. à *Rev. des Livres.*

LECTURES

D'APRÈS LA RÉDACTION DU PROCÈS-VERBAL

4° La Vierge aux Oiseaux. — Mlle Ida Hubert nous donne lecture d'une charmante poésie, *La Vierge aux Oiseaux*, du Père Vaudon,

Digitized by Google

en littérature *Sylvestris*, communiquée par son ami, le curé de Saint-Jean-le-Thomas, M. Barbot.

5° Une Pointe en Bretagne. — L'absence de M. Ch. Yvon fait renvoyer ultérieurement la lecture de la *Pointe en Bretagne*, composée par lui et le Président, leur troisième excursion bretonne fraternelle.

6° Au Congrès. — Le Président rend compte de sa présence au Congrès de la Sorbonne où la Société l'avait délégué comme les années précédentes; il y a traité de l'état des salines sur les bords de la baie du Mont Saint-Michel. Voir cette étude publiée dans notre dernière *Revue*, le numéro 6 de 1889 et le compte-rendu à l'*Officiel*.

7° Lettre de M. Fleury. — Au sujet de cette lettre philologique de notre zélé correspondant M. Fleury, le commandant Jouan tient à rappeler qu'il est entièrement le fils de ses œuvres, et qu'il ne doit la haute situation qu'il occupe aujourd'hui qu'à son travail et à sa haute intelligence. Murmures d'assentiment et de sympathie.

8° Dictons de l'Avranchin. — Le Président commence par constater que les mots populaires passent très fréquemment dans la littérature. Michelet lui-même y a recours souvent; M. Le Héricher prend au hasard, dans son étude qui paraîtra dans la *Revue*, un certain nombre de dictons qu'il commente. M. le curé Maheux propose une interprétation sur *Etre en débine*; M. Thébault intervient dans cette discussion d'où ne sort pas encore une bien nette solution.

9° M. Marquis. — C'est un devoir pour la Société de donner un souvenir aux membres que la mort nous enlève; la notice sur M. Marquis, du château de Lillemanière, a été faite par le Président, et elle a paru dans le bulletin de notre Société, le n° 6 de 1889.

10° François Ier et le Cidre de Morsalines. — M. Siméon Luce est un savant éminent qui s'occupe surtout de choses normandes; la notice qu'il nous envoie sur le cidre a paru dans le journal la *Pomme*.

11° La Femme. — Mlle Marguerite Beaumont lit fort bien une gracieuse étude sur la femme, par Mme de X. Le rôle de dévouement et de sacrifice qui incombe à la compagne de l'homme y est tracé avec autant de grâce que de finesse d'observation.

12° Notice sur M. Blondel. — M. le Président renvoie à la *Revue*

Digitized by Google

sa biographie de M. Blondel, membre correspondant de la Société, directeur de l'école Pompée, un homme de haute valeur dans l'ordre pédagogique et son ami personnel.

13° Conférence du Commandant Jouan. — Le commandant Jouan a alors la parole : ce n'est pas une conférence qu'il se propose de faire ; il va nous lire un travail philologique des plus intéressants et qu'il tient, dans une bien grande modestie, à intituler *Divagations* : le Commandant traite des patois, de leurs origines, de leurs conséquences. Deux opinions sont en présence : celle qui prétend que les patois ne sont que des dérivés corrompus des langues propres ; celle, au contraire, et c'est la sienne, qui prétend que les patois sont les langues mères, l'origine des langues. Il donne comme preuve que les patois de notre pays se rapprochent plus du latin que de la langue elle-même. Il s'arrête sur un patois du midi, la langue franque, parlée dans tout le bassin méditérannéen ; il parle des patois étrangers, pouvant se marier, former une sorte de volapuk ; du créole, qu'il rapproche du malgache, des dialectes océaniens ; il en cite de curieux fragments. Cette lecture, bien qu'assez longue, charme la Société qui l'accueille par de chaleureux applaudissements. Depuis, l'auteur l'a rédigée en un mémoire deposé dans nos archives.

14° Dubourg. — M. le Président renvoie à une autre séance sa notice sur Dubourg, l'homme à la cage de fer du Mont Saint-Michel. M. Le Héricher a refait l'exacte notice de M. E. de Beaurepaire, mais dans un sens plus accentué du côté de la justice et de la pitié.

15° Fulgence Girard. — M. S. Mauduit donne lecture d'une lettre de Monsignor Deschamps du Manoir sur Fulgence Girard. C'est en quelques lignes l'historique de Fulgence Girard ; son éducation première fut des plus sereines, et lui valut l'affection de Monseigneur Daniel, alors directeur du collège de Coutances ; son âge mûr l'emporta vers un pôle tout opposé ; mais, bien avant la vieillesse, il revint aux idées de son enfance. V. Revue des livres.

16° Poésie patoisée. — Même accueil pour une charmante poésie en patois bas-normand, admirablement dite par M. Langlois-Fréville, doyen des acteurs de l'Odéon, officier de l'instruction publique ; c'est la lettre d'un paysan à un directeur de théâtre.

17° Questions variées. — M. S. Mauduit lit à la Société une étude humouristique intitulée *Questions variées*. L'homme est un tissu de contradictions ; il aime le changement, et pourtant il est

Digitized by Google

routinier. Notre confrère se demande le pourquoi d'un certain nombre de choses qui n'ont pas ou qui n'ont plus leur raison d'être, et que l'on s'obstine néanmoins à conserver : il souhaite qu'on quitte le chemin de la routine pour se tourner vers un horizon plus large, et entrer dans les voies du bon sens et de la raison.

18° Enlèvement a Beaubois. — Le Secrétaire lit une note de M. le comte Joseph d'Avenel où il traite d'un enlèvement dans le parc de Beaubois au commencement du XVIIIe siècle. Le fait a encore laissé des souvenirs dans la localité. Cet événement dramatique, bien raconté par M. d'Avenel, et accompagné des témoignages de d'Argenson et de Mme de Pompadour, se trouve, un peu résumé, dans la dernière *Revue*, au numéro 6 de 1889.

19° Nenia. — M. Durand a mis en vers une romance traduite de l'espagnol par notre correspondant, le P. Boutry ; c'est une jeune fille du Paraguay qui pleure, dans un langage original, les désastres de son beau pays.

20° Tour d'Helly. — M. Etienne Dupont ne nous envoie pas sa légende rolandienne : il la remplace par une jolie pièce de vers intitulée *la Vieille Guérite*, dont M. P. Bouvattier nous donne lecture.

CORRESPONDANCE, BIBLIOGRAPHIE

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ, DE JUILLET A OCTOBRE

M. Etienne Dupont nous exprime ses regrets de n'être pas à notre séance en un langage cicéronien : « *Incredibile est quanto desiderio tuî tenear. In causa, amor primùm, deindè quod non consuevimus abesse.* » Est-ce du Cicéron ou du Pline ou du Sénèque ? ou du Dupont ?

M. Le Riverend, agent-voyer à Pontorson, à qui, en raison de ses procédés délicats et ses services à notre Société, nous avons offert le dernier volume de nos *Mémoires*, nous remercie de cet hommage.

Un savant Anglais nous écrit, nous offrant un paragraphe de *Daily Chronicle* relatif à une lecture qu'il a faite récemment à la Société royale de littérature, à Londres : « *If you think your Society would do me the distinguished honour of accepting a copy of the Paper, when published, I shall have a great pleasure in sending one for your library.* » Grange club, Guernsey, juil. 89. W. Marshall. Le

Digitized by Google

Président a aussi répondu que nous serions heureux de recevoir cette communication qui rentre dans un objet favori de nos études, les patois normands. Cette note du *Daily Chronicle* nous donne une idée générale du travail de M. W. Marshall, il comprend le langage, la littérature et les lois des îles dites du *Channel* par les Anglais, et par nous *îles Normandes :* » *Mr Marshall proceeded to prove the Norman caracter of the Channel Islands patois, and further, by a series of successive limitations based on phonetic changes to determine their appropriate position in the group of Norman dialects.. the discussion was carried on by a gentleman from Jersey. Mr Le Fèvre, who dwelt upon that point that the Queen of Great Britain has power in the Channel Islands only as Duchess of Normandy.*» Le même M. Marshall annonce un livre d'un titre énigmatique et piquant: CRUCES AND CRITICISMS, *an examination of certain passages in greek and latin texts*, London 1886. Le tout adressé à « M. le Secrétaire des *affaires étrangères* (sic) à la Soc. d'Archéol., etc. »

M. Levallois, en villégiature à St-Georges-de-la-Rivière (où donc est la rivière ? on ne peut la voir) pense abondamment à nous le jour même de notre brillante séance de fin de juillet : « L'ordre du jour si attrayant me parvient ici : encore une belle partie de manquée !... Nous voilà bien loin de cet ordre du jour, de la *Vierge aux Oiseaux*, de *Nenia*, de la *Tour d'Heilly*, du *Congrès de la Sorbonne* et des *Salines de l'Avranchin* qui, comme celles de Portbail dont j'ai les ruines sous les yeux, ne sont plus qu'un souvenir... Nous pêchons des *flies*, *des vellins*, (verlins, vignots) des rans (corne de ran ou de bélier), des coqueluches, des tasses, des bourettes, des mangeurs de chrétiens (terme générique), des sarrazins, des houlins (qui se fourrent dans les houles ou trous de rochers), des vras (c'est la pieuvre ou l'*octopus*), des tingres, dont le foie guérit les morsures venimeuses, toutes vieilles connaissances qui me reviennent à la mémoire... Que n'êtes-vous là, cher savant, pour étymologiser tout cela. Mais, à propos d'étymologie, avez-vous lu l'ouvrage de l'abbé Espagnole qui dérive tout notre français du grec, à commencer par *oui* qu'il fait venir d'*aò*, j'entends bien, ce qui nous mène bien loin de *hoc illud*. Décidément, j'embrasse la théorie de Quinet qui fait honneur du langage humain aux mélodieuses onomotapées des oiseaux chanteurs qui *parlèrent avant nous*. Encore une fois, que n'êtes-vous là, au phare de Carteret, où j'ai lu : *« Addio, Carteret, non ti vero piu !* »

« Avant-hier, j'assistais aux obsèques de notre confrère, M. Félix Vardon, notaire et maire de Portbail, conseiller d'arrondissement,

Digitized by Google

décédé dans sa 45e année, après une longue maladie qui l'a empêché de mener à bonne fin son *Hist. de Portbail*, œuvre pour laquelle il avait amassé des matériaux considérables. » M. Vardon est donc mort avant de nous avoir communiqué des parties de son œuvre, Quand le Président l'agrégea à notre Société, il le trouva dans une bonne bibliothèque, s'occupant de ce groupe historiquement de rochers, les Ecréhous, qui forme comme l'enjambée d'un géant entre Portbail et Jersey, les Ecréhous, un *houlm*, un nom scandinave.

Chaque année, vers notre séance d'été, notre affectionné confrère M. le professeur en retraite à Ouffières, M. Le Monnier, vient du fond de son Calvados chez M. Le Héricher et il apporte quelque communication, soit de son propre fond, soit de quelque confrère. Voisin de notre confrère l'astronome, le membre de la Soc. météorologique de Caen, M. Le Breton, curé de Ste-Honorine-du-Fay, il rapporte de sa part une inscription qui lui a été suggérée par un article de Flammarion. Elle nous semble avoir besoin d'une explication, que l'auteur nous donnera sans doute :

Inscription pour un cadran sur lequel l'ombre rétrograde *naturellement*, deux fois par jour, et non par miracle comme sur le cadran d'Ezéchias, où le fait porte son évidence :

Proficit atque redit, bis umbra supina retrorsum :
Mysterium solido pendet ab axe latens.

Res miranda quidem, Patribus sed nota peritis,
Notum nec signum diruit Isaiæ.

Toujours d'une politesse exquise et d'une correction parfaite, M. le Sénateur, ancien ambassadeur, Henri Fournier, à chaque envoi de nous, soit programme, soit Revue, ne manque pas de nous envoyer sa carte, ou du palais du Sénat, ou bien de son séjour rural de Vouvray (Ind.-et-L.). Il vient de nous donner ce signe de vie et d'affection pour le programme de juillet. V. sa lettre contre le socialisme d'Etat et son éloge à notre compagnie comme société indépendante.

Confiné dans sa retraite studieuse de Mesnil-Thébault et dans son atelier d'artiste, notre très affectueux confrère, M. Ch. Guérin, est sans cesse aux aguets, dans son cercle rural, à cette fin de nous découvrir quelque chose pour nos œuvres. Son frère, maire de la commune, a rebâti une église à la place de l'ancienne, et lui, il a eu l'idée d'en conserver au moins l'image, et sur sa prière, c'est notre

Digitized by Google

confrère, l'artiste peintre, M. Caillou, du Bois-Avenel, qui la jetée sur une toile avec tant de vérité qu'un habitant disait : « C'est curieux de revoir notre église après qu'elle a été abattue. » M. Ch. Guérin part de là pour recommander de conserver par la photographie, un art où d'ailleurs il excelle, mais par la photographie au charbon, la vue de constructions qui vont disparaître et qui nous rappellent que « le temps abat tout ce qu'il élève. » Si par exemple dans les transformations d'Avranches on avait gardé les dessins des anciennes constructions, « ils auraient leur place soit au Musée, soit aux archives de la Mairie, et le Conseil Municipal ne consentirait pas à les céder au prix de revient. » Que M. Guérin se console jusqu'à un certain point, le Musée garde quelques-unes de ces images, spéc. celle de la tour Baudange (mieux *Baudrange*, vieux mot pour le lieu où s'amassent les eaux), et le Président possède une jolie peinture de M. de Ligny représentant le vieux coin démoli pour faire l'Hôtel-de-Ville. C'est la porte Baudange, détruite : celle de Ponts existe en partie ; c'était la deuxième porte ; la troisième entrée était la poterne du tertre Fouquet.

« Obligé de partir avant la fin de la séance, je n'ai point pris le numéro de la *Revue* que vous m'avez gracieusement offert, et je vous prie de vouloir bien me l'envoyer... Je ne veux pas, M. le P., laisser passer cette occasion de vous remercier de votre aimable présentation. Tous ces messieurs, grâce à vous, m'ont fait un accueil si sympathique; que jamais je ne l'oublierai. Un des moments les plus agréables de ma vie a été celui que j'ai passé auprès de vous et auprès d'eux. Langlois-Fréville, Paris, 5, rue de Chevreuse. »

En présentant une fort jolie collection d'antiquité égyptienne, trouvée et offerte par M. le commandant Louvel, collection installée dans une des vitrines de notre musée, avec le nom du donateur, le Président lit cette lettre d'envoi à M. Le Héricher : « Cher monsieur, je vous adresse une petite collection d'antiquités égyptiennes dont je puis vous garantir l'authenticité.

En 1846, j'étais embarqué sur l'*Asmodée*, une grande frégate à vapeur sur laquelle le duc de Montpensier visitait l'Orient.

Ayant eu la faveur de l'accompagner dans une excursion aux lacs amers, nous visitâmes les terrains et les sables où s'élevait Héliopolis.

On fit en notre présence une fouille très près du lieu ou fut découvert le cartouche qui donna à M. Champollion la clef de l'écriture hiéroglyphique. On remua des momies à la pelle, et chacun emporta un souvenir de ces pauvres morts qui semblaient dormir à jamais sous l'abri de leurs bandelettes.

Digitized by Google

Ma part de butin se composait des amulettes en bronze et en verre que je suis heureux de vous offrir aujourd'hui,

Vous priant, cher monsieur, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux et amis. — LOUVEL.

Notre confrère, M. le comte de Rommilly, est un de ces rares associés qui croient de leur devoir de payer souvent la dette de leur présence aux séances de notre compagnie; il en est certainement empêché quand il y manque, et il remplit fidèlement l'autre devoir, celui d'envoyer l'excuse de son absence, comme il le fait dans ce billet : « Je viens vous dire, mon cher M. Le Héricher, qu'ayant promis d'aller à Louvigné, chez mon cousin de Kervers, je ne pourrai, à mon grand regret, me rendre à votre gracieux appel, jeudi 18. »

M. Herelle, habitant Cherbourg, délégué à la section des Beaux-Arts, avait été décoré de l'ordre Académique au dernier congrès de la Sorbonne. Cette contiguité locale, ce titre qu'il avait lui-même, avaient engagé M. Le Héricher à recruter un homme orné de cette distinction. Il a répondu en ces termes : « Flatté de votre attention, je ne me dissimule pas combien je serais un membre inutile dans cette compagnie laborieuse. Ma naissance et mes travaux m'ont attaché à la Champagne, je ne me suis jamais occupé que de l'histoire de cette province, et même depuis que j'habite Cherbourg, pour combien de temps ? je l'ignore, les petites publications que j'ai faites se rapportent à mon pays natal. Vous voudrez donc bien m'excuser, Monsieur, de décliner votre proposition trop bienveillante et de me soustraire à un honneur que je ne pourrais pas payer en services. »

Un membre, assidu à nos séances, quand il habite Avranches, M. Le Chartier, s'intéresse trop à nos publications pour ne pas désirer avoir celles qui paraissent, lorsqu'il est à Paris, où il se livre à des études d'architecture. « M. le P., voudriez-vous me faire parvenir le compte-rendu des séances qui ont eu lieu depuis nov. 1888, désir bien naturel, n'est-il pas vrai, puisque je n'ai pu assister à ces séances aussi intéressantes que bien composées. Agréez les salutations empressées de votre humble confrère. »

En tête de la *Revue hist.* n° de juillet nous lisons : Vicomte G. d'Avenel, l'administration provinciale sous Richelieu, 1re partie, et dans la chronique : l'Acad. française a décerné le premier prix Gobert (10,000 fr.) à M. G. d'Avenel, pour ses quatre vol. sur *Richelieu* ou *la Monarchie absolue ;* des fragments en ont été lus par l'auteur dans le sein de notre Société. Même n°, l'inscription gauloise

Digitized by Google

de Poitiers : « RATIN. BRIVATION. FRONTU. TARBEISONIOS. IEURU. » *Ratin* désignerait la pierre où l'inscription est gravée ; *Brivation* serait le nom du clan ou de la peuplade ; *Frontu* serait le nom de la divinité et *Tarbeisonios*, celui qui a dédié le monument. Quant à *Ieuru*, c'est un terme bien connu qui répond au latin *Vovit*. M. l'abbé Pigeon a communiqué à la Sorbonne une note sur une carte prétendue de 1714, représentant les îles de Chausey, Jersey, Aurigny, St-Marcou, comme faisant à cette date partie du continent et y a démontré l'œuvre d'un faussaire. Nous avions lu à notre dernière séance un mémoire sur les biens des protestants de l'Avranchin, confisqués par Louis XIV ; M. Rouvière a cité le décret de l'Assemblée nationale (1790), rendant leurs biens aux descendants des anciens possesseurs. V. cette citation dans le même recueil.

Château des Mares, juillet : « Mon cher P., malgré mon grand désir de me rendre à la réunion du 18, un empêchement sérieux et imprévu m'arrive au dernier moment. Je n'ai que le temps de vous en informer en vous envoyant mes plus sincères regrets. Je serai bien heureux d'aller vous serrer la main bien prochainement en vous portant ma cotisation.... G. NORMAND. »

M. Le Riverend, agent-voyer à Pontorson, a qui nous avons offert le dernier vol. de nos mémoires en témoignage de notre reconnaissance pour les services qu'il a rendus à notre Société dans l'affaire du lavoir de Sacey, nous remercie en ces termes : « Offre ses respects à M. Le Héricher et le remercie du volume de mémoires de la Soc. d'Archéol. qu'il a bien voulu lui offrir par l'intermédiaire de M. Dubosc. » M. Dubosc, un des lecteurs affectionnés des œuvres de notre compagnie, fils du distingué Dubosc, archiviste de la Manche, est agent-voyer lui-même, et camarade de M. Le Riverend.

De Villecunan (Bretagne), notre fidèle et affectionné confrère, M. Ch. Yvon, qui signe avec M. Le Héricher un des numéros du programme de la dernière séance, *Une pointe en Bretagne*, nous écrit qu'il est dans l'impossibilité d'y venir et nous donne des raisons qui assignent à son absence un caractère de devoir indispensable et sacré.

Nous avons reçu à notre dernière séance le distingué curé de N.-D. des Champs et MM. ses vicaires. M. Baudry nous exprime le regret d'être retenu à son heure même par les examens de première communion : « Ci-joint un billet de 100 fr. pour le vitrail gratuitement offert pour mon église par vous et par vos honorables collègues et aux frais duquel je désire contribuer pour ma faible part. »

Digitized by Google

M. Siméon Luce, membre de l'Institut, aux Prés. : « Je vous envoie deux petits articles dans une revue spéciale, de fondation toute récente, *Le Cidre et le Poiré*. Vous êtes arboriculteur et botaniste : à ce double titre et sans parler de votre qualité de Normand, qui prime tous les autres titres, il se peut que le travail intitulé : *François Ier et le Cidre de Morsalines*, ne vous semble pas indigne de toute espèce d'intérêt. Je saisis la bonne occasion qui m'est offerte pour demander les tomes VI et VIII des Mémoires de la Société. (Envoyés.)

A l'occasion de la fête du 14 Juillet, plusieurs de nos confrères ont été décorés : M. Lefresne, cons. à la Cour de Rouen, comme officier de l'Inst. publ.; notre ancien et bon secrétaire, M. Créances, Principal du collège d'Arnay-le-Duc, comme officier d'Académie; M. Alfred Le Mardeley, d'Avranches, médecin militaire, comme officier de la Légion-d'Honneur ; M. Et. Dupont, reçu à la licence en droit.

C'est une bonne acquisition au point de vue de l'art d'écrire et de l'art de lire, que celle de M. Langlois-Fréville, de Coutances, le doyen des acteurs de l'Odéon, officier d'Académie, prof. de déclamation et de lecture, jeté pour ses goûts de peinture sur notre côte Avranchine. Il a fait un extrême plaisir à notre brillante séance de juillet en nous disant une poésie patoisée. Il nous avait donné son adhésion à s'agréger à nous en répondant au Président pour quelques explications sur son livre-roman, *l'Abbé de Blanchelande*, et sur les poésies des poètes du XVIe siècle qui en font le vif ornement : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le no de la *Revue de l'Avranchin;* le petit glossaire de patois m'a reporté à mon enfance. Je savais que les vers de Clotilde de Surville sont un pastiche, mais comme ces vers sont jolis et ont la couleur du temps, je n'ai pu résister à l'envie que j'ai eue de les citer, et dans le monde où j'ai vécu, on ne s'est pas aperçu de l'anachronisme.... En effet, Bouffé a été mon contemporain, mon camarade, et j'ai eu l'honneur de jouer avec lui au petit théâtre des Batignolles; comme moi, chétif, le grand comédien était ému avant de se présenter au public, et je lui en fis la remarque : « Mon enfant, me dit-il, j'ai ma réputation à soutenir et si j'ai la moindre distraction, si je manque une seconde de mémoire, demain on dira dans tout Paris : Ce pauvre Bouffé, l'avez-vous vu hier soir ? Il est *fini:* il ne peut pas même jouer sur un théâtre de la banlieue. Agréez.... Votre nouveau filleul et reconnaissant serviteur, Langlois-Fréville. »

M. Blin, vétérinaire à Avranches, nous apporte à déterminer une graminée trouvée à Chantore, en Bacilly : c'est le *Pied de Coq*, *panicum crus-galli*. Elle n'est pas très rare, Brébisson la dit peu commune et l'indique à Pontorson : en effet, nous l'avons trouvée fré-

Digitized by Google

quemment près Grandchamp, en Tanis. Un inconnu nous envoie une longue tige de lycopode à massue, le *clavatum*, vul. *aiguiaire*, de sa station humide, aquatique, disparu d'Avranches, mais commun à St-James, à St-Hilaire. D'après une mauvaise orthographe, et Brébisson a aussi écrit *Egaire*, on en a fait la plante qui *égare* : quant on marche dessus, on ne retrouve plus son chemin.

M. A. Le Mardeley, d'Avranches, chef du génie à Cherbourg, remercie le Président de la communication de quelques-unes de nos publications. Nous le retrouverons à la prochaine séance comme membre présenté.

Retour au pays natal et visite au Président de notre aimable confrère, qui tant de fois a alimenté le programme de nos séances, le P. Boutry, missionnaire apostolique, de la Soc. des missions Africaines de Lyon. Visite de notre confrère M. Oct. Noël, prof. à l'école des études commerciales, etc., fondateur et rédacteur du journal le *Réveil de la Manche*, à Granville, et auteur d'ouvrages d'économie et de finances couronnés par diverses Académies ou classées de l'Institut.

Le P. à M. Le Marié des Landelles, de Pontorson, artiste peintre, 11 bis, rue de Moscou : « M., je reçois avec reconnaissance, de la main de M. Jules Bouvattier, le paroissien que vous voulez bien, non pas donner, mais prêter à notre Société. Il sera, comme vous le désirez, déposé dans une des vitrines du musée, non pas de la ville, qui n'en a pas, mais de cette même Société. Votre prêt, j'allais dire votre don, a un intérêt pour nous, le premier de tous, c'est qu'il a quelques caractères d'objet local. Il a appartenu, selon la note imprimée, à des évêques d'Avranches, et d'après une signature, à une dame d'Avranches, que les gens de mon âge ont bien connue, Mme de Vierville, qui, me dit-on, appartenait à votre famille.... Invitation à passer membre titulaire. » Au numéro suivant, réponse de M. Le Marié des Landelles.

Une lettre de notre bon ami, M. le prof. Le Monnier, toute bourrée de citations latines et bibliques, mais quelque peu morose, et dont nous détachons certains détails intéressant la Société : « J'ai fait visite à notre confrère, M. le curé de St-Honorine-du-Fay (Calvados) ; il a reçu le 9e vol. et le n° de la *Revue*. Je vous enverrai aussi un travail qu'il m'a promis sur le fameux cadran-soleil qui est l'objet d'une discussion parmi les savants et pour lequel il a composé les deux distiques que vous connaissez. Je tâcherai cette année de vous envoyer un petit travail littéraire. »

Digitized by Google

M. le P., je suis bien heureux d'être invité à faire partie de la Société d'Archéologie d'Avranches. Pour ma part, je connaissais depuis longtemps ce corps savant, et ses publications fort intéressantes. Je serai donc très honoré d'entrer dans votre compagnie distinguée, si elle veut bien m'admettre et je vous remercie, ainsi que M. le comte J. de Chabannes, mon second parrain. Veuillez agréer, M. le Président, avec mes remerciements, l'assurance de ma haute considération. B. W. MARSHALL.

Grange club, Guernsey, août 89. P. S. — « I append a list of my titles, in case it might be wanted, when I am proposed as a member of the society. V. aux présentations de la séance d'octobre.

Nous venons de reparcourir l'Exposition actuelle dans l'excellent *Livret bleu* du *Figaro;* la Viticulture y a la place qu'elle mérite; mais nous, Normands, buveurs de cidre, qui lui faisons concurrence, nous y cherchons en vain une exposition de la *Cidrerie* ou *Pomiculture.*

RÉP. FR. — Le ministre de l'Instruction publique arrête : M. Le Héricher, membre de la Soc. d'Archéol. à Avranches, est nommé correspondant du ministère. Paris, 3 août 1889. Signé : FALLIÈRES. « M., sur la présentation du comité des travaux historiques, je vous ai conservé le titre de Correspondant de mon ministère. Cette décision consacre vos travaux personnels et j'espère que vous continuerez les relations que vous avez avec le comité... La liste des correspondants est révisée tous les deux ans et je me verrais contraint de considérer votre silence pendant cette période comme une démission. » Pour le ministre, GRANCÉ.

De Mgnor D. du Manoir. Napoli, juin 89. « Cher et vénéré M. le P., merci de votre bienveillance à mon égard, dont je suis fort reconnaissant. J'ai fait part à mes cousines, Mme Le Bouffy et Mère S. Xavier Girard, supérieure à l'hospice de St-Brieuc, de votre constante sympathie pour leur feu père (Fulgence Girard), et de ce que vous dites de lui dans le n° 5 de la *Revue*, 1889. Elles ne peuvent qu'être touchées de vos sentiments. » NOTA. En effet, Mme Le Bouffy, à Granville, a adressé avec effusion des remerciements au Président. « Comme vous le remarquez avec raison, deux historiens seraient presque nécessaires pour retracer en pied le portrait de mon oncle. » V. ce portrait à la *Revue des livres.*

Vous assurer du plaisir que me cause la lecture de la *Revue* serait tomber dans une répitition monotone. Agréez, M. et cher maitre, etc. »

Digitized by Google

Au nombre des délégués normands au congrès de la Sorbonne, qui, par leur nombre (20), l'emportaient sur les autres provinces et représentaient dignement la Normandie, la travailleuse, était un correspondant du ministère à Vire (section des beaux-arts), M. Sabattier, qui y a été proclamé officier de l'instruction publique. Nous avions espéré trouver dans ce voisin distingué une bonne recrue : « Je suis très flatté, a-t-il répondu au Prés., de vos bons sentiments à mon égard et de l'honneur que vous voulez me faire d'être votre confrère à la Soc. d'Avr. et de Mortain. Malheureusement, il me manque trop de choses pour en être membre actif, le temps d'abord, la santé quelquefois et le reste ensuite. J'ai regret de cette insuffisance qui ne me permet pas d'accepter un titre que je voudrais pouvoir mériter et que j'aurais été fier de partager avec vos collaborateurs plus vaillants. »

En nous envoyant sa poésie patoise qui a charmé la Société, M. Langlois-Fréville nous dit les choses les plus aimables : « M. Le P., Je viens vous remercier d'avoir bien voulu être mon parrain, et je vous promets d'assister aux réunions le plus souvent possible, et d'abord, je suis décidé, si je ne vais pas habiter Genêts, d'aller au moins chaque année y passer la belle saison. Je n'oublierai jamais le bon accueil des membres présents à la dernière séance. Je commence une petite causerie suscitée par la trouvaille d'un cahier de bonne-sœur sur les questions que posaient aux élèves les maîtres de Charlemagne. J'ai encore une légende Flamanvillaise, celle de Jersey prise par l'amiral (*sic*) Rullecourt et son brave pilote, Le Fournier, le père de ma grand'mère. Mais passons maintenant à la demande d'un paysan *Cotentinais* au directeur d'un théâtre parisien :

Moussieu le Directeux, quoique j'soyons Normand,
Un' fois dans notre vie, au moins j'voulons êtr'franc :
J'allons vous expliquer en deux mots notre affaire,
Sans détours et tout dret, n'gna. pas d'rusé compère,
Entendons-bien, si fin qui soit, quand j'somm's fûtés,
Qui puisse nous tirer jamais les vers du nez ;
Mais, quand j'voulons dire oui, je l' disons comme un autre.
Mon Dieu ! voulous bien m'croir, j'sommes un bon apôtre,
C'est avec les bonn's gens qui faut saver s'montrer
A cœur ouvert. — Moussieu, ch'n'est pas pour vous flatter,
Mais vous m'avez gagné tout d'un coup. — Ah ! morguenne !
N'était la m au hardiess' j'vos pairais un'chopenne,
Mais, je n'sis pas d' votr' rang, et j'sais c'que je vos det,
Nos a pas veu souvent sa juge au cabaret,

Digitized by Google

Comm' disait maître' François, un savant des écoles ;...
Mais, allons drait au fait et pas tant de paroles ;
Tout c'que j'vous avons dit sert à vous expliqui
A qui que j'sîmes bons et c'que j' venons trachi.
C'est qu' j'avons entendu dans l' fond de not' village
Que vous avez monté avec grand étalage
Un thiâtre où qu'chacun voyait représentés
Ses ohis tous ensemble avec ses qualités ;
Et mai, qui sis farceux, je me s'is mins à dire,
Si no z'avait besoin d'un garçon pour fair' rire,
Me v'là — sans m'essouqui, je pourrons à Paris,
Si no rit par là-bas comm' no rit au pays,
Leux donner du bon temps vis à vis d' vos grands gas,
Des grands seigneux qui sont moins qui n' sont scélérats,
Avec leux airs malins, leux lames de Tolède,
J'nairons pas poux nous aut', et sans crier à l'aide,
J'sairons bien les déjouer et les mettre aux abois,
Car j'savons, entre nous, que leux sâbres sont d' bois,
Et puis, si vô voliez, d'un air de bonhommie,
Lancer sur le public quequé pointe éguchie,
Prenez-mè, nô les berne en farçant, no z'en ri
C'est vexant, mais tout d'mêm' ça fait trézous piaisi.

Passons, non du grave au doux, mais du plaisant au sévère, à deux lettres de M. J. Fleury, de St-Pétersbourg. M. Fleury, qui est poète, quand il le veut bien, comme dans son *Fr. Millet*, des vers de l'insertion desquels il nous remercie, avec M. E. Dupont qui les a bien interprétés, est un savant de plusieurs savoirs. Le P. le tient en haute estime pour tous ces mérites, et tout particulièrement pour beaucoup de points de commune ressemblance. Nous prenons çà et là à travers ses lettres de mai et de juillet : « M. le P., je vois avec plaisir que vous êtes toujours un zélé botaniste-explorateur. Il fut un temps aussi où je me passionnai pour la botanique, et lorsque j'étudiais au collège de Cherbonrg, j'ai bien souvent parcouru, la boîte au dos, les falaises que vous décrivez si bien... Je ferai mon profit des extraits du glossaire du Cotentin d'un de nos confrères... Vous êtes en plein printemps en Normandie. Ici il commence à peine (à St-Pétersbourg.) Ce qui me porte à faire cette mention, c'est que j'entends en ce moment la trompe du vacher qui prévient le possesseur de vaches nourries en ville, qu'il passe et va mener aux champs les bêtes qu'on voudra bien lui confier. Il passera ainsi désormais tous les matins. C'est notre signal du printemps en attendant les hirondelles encore récalcitrantes,.. Nota. Visite de M. Fleury,

Digitized by Google

à P. qui l'a promené dans nos musées, à son grand plaisir et profit, et à notre plus grande satisfaction. Seconde lettre :

« Je ne sais si je pourrai revenir de Cherbourg à Avranches cet été, mais que j'y retourne ou non, j'en emporte, cette fois surtout, de bien agréables souvenirs, celui de nos causeries... et un autre souvenir, que j'emporte matériellement avec moi celui-là, vos *Etymologies difficiles*. Tous vos articles sont ingénieux ; il en est sur lesquelles on peut discuter, mais la plupart sont irréprochables. (Ici une juste théorie sur l'accent tonique). Je consacrerai à votre travail un ou peut-être deux articles. En attendant, continuez de me croire, honoré P., votre bien sincèrement dévoué. J. Fleury. »

Invitation ministérielle au congrès international des sciences ethnographiques : admission 15 fr. Parmi les délégués nous remarquons, à Cherbourg, M. Jouan, et parmi les questions : De l'influence des excitants narcotiques sur l'état psychique des nations ; de l'influence de l'alimentation. On ne pose pas la question de l'influence des alcools. Il y a longtemps que Michelet a écrit que les fléaux des jeunes générations sont les alcooliques et les narcotiques.

Un catalogue à la confection duquel notre confrère à Vire, M. V. Brunet, ne doit pas être étranger, nous apporte l'étonnante nouvelle de la mise en vente, près de cette ville, du *Chartrier* de la Lucerne et d'une douzaine de vénérables in-folio *ex libris Lucernæ*. Si la bibliothèque de la ville d'Avranches possède le cartulaire du Mont St-Michel, notre première abbaye, elle n'a pas celui de notre second monastère, la Lucerne. Donc le Président se met en rapport avec M. Lenoir, notre confrère, le maire d'Avranches, qui comprend l'importance de cette acquisition et qui, sur un fonds spécial à cela, l'autorise à négocier sur le pied de cent francs pour ce cher cartulaire, dressé par l'abbé Jossé, de Falaise. Mais on était bien loin du jeu. En outre, la curiosité de quelques membres était vivement excitée pour savoir comment ces livres étaient sortis de l'abbaye et comment ils étaient entrés dans un lieu quelconque qu'on ne nommait pas. La lettre suivante sur ce double objet donne les explications les plus nettes : « Ce chartrier, déposé au château de Carville, canton de Béni-Bocage (Calvados), est la seule épave de ce genre : le cartulaire est perdu et je puis bien affirmer que c'est l'arrt de Vire qui a été son tombeau. Quand au cartulaire reconstitué par M. Dubosc (celui sur lequel l'art. *Luzerne* a été fait dans l'*Avranchin hist.)* et dont j'ai un ex. imprimé, ce n'est pas l'œuvre d'un moine de l'abbaye, et à ce point de vue il offre moins d'intérêt à l'amateur. Dès à présent, je crois que le prix de deux mille francs est loin d'être exagéré... La

Digitized by Google

plupart des ouvrages de ce catalogue proviennent de l'abbaye de la Lucerne. Ils furent enlevés par le dernier prieur, le R. P. don Gautier de Carville, qui les fit transporter au château de Carville où ils sont restés. Toutefois, la plupart de ces précieux volumes, et sans doute le cartulaire, ont été employés aux plus matériels usages. » (Vire, V. Brunet, août 89). En présence de ce prix de deux mille francs, la mission du Président était terminée.

L'artiste éminent, né à Pontorson, M. le Marié des Landelles, nous avait prêté, pour exposer dans notre musée, un paroissien, qui avait appartenu aux évêques d'Avranches. Ce mot prêté exigeait une explication, que nous lui avons demandée : « Je l'ai prêté, nous écrit-il, pour un laps de temps indéterminé, c'est ma manière de donner. En voici la raison : dans le cas où le musée voudrait vendre cette pièce, il lui faudrait mon consentement, puisque j'en suis toujours propriétaire. Je vous prierai donc de me donner un petit mot de reconnaissance. Ce livre était la propriété de ma grand mère, Mme de Vierville... » X.

Nous recevons, pour l'insertion au t. X. de nos Mémoires, les grandes études de M. V. Brunet sur la paroisse de Brécey. Au premier coup d'œil nous reconnaissons un sujet traité à fond, profondément fouillé et justifiant ces mots de l'auteur : « Je ne me lasse pas d'y faire des retouches pour le rendre plus digne de votre indulgent accueil. » (Fin d'août). — Nous profitons de l'agréable connaissance que nous venons de faire à Avranches, dans une visite à notre musée, du *commander of Royal navy*, M. Cohan, habitant Guernsey, pour faire parvenir à nos confrères de cette île notre IXe vol. C'est une édition dont la répartition parmi les membres est très avancée.

Notre ami M. Oscar Havard, le folkloriste de l'Avranchin, qui passait ses vacances à St-Pair, a essayé d'Erquy (Côtes-du-Nord), mais avec quelle déception ! Il nous la raconte dans une aimable lettre : « La commune et de riches châtelains ont vendu à des marchands de pavés les merveilleux rochers qui surplombaient la grève et la garantissaient des vents du Nord... une plage naguère aussi belle que celle de St-Pair.... Pour supporter ces ennuis, je vous serais fort obligé de m'envoyer le dernier vol. des Mém. de la Société. (Envoyé aussitôt). J'ai lu dans la *Revue* la notice consacrée à mon bien cher et regretté oncle ; je vous remercie de ces bonnes paroles...., et maintenant Pontorson m'est fermé ! Mon oncle me parlait avec la plus grande cordialité de vous, M. le P., et lisait avec une vive sympathie

Digitized by Google

toutes vos revues. Il en avait fait relier la collection et mettait de côté tout ce qui concernait l'histoire locale. »

M. Arsène Garnier fait au Président son appel annuel, cordial et solennel, en plusieurs langues et y ajoute une puissante attraction, la présence près de lui de notre confrère qui a fait de la poésie une musique, le P. Vaudon : « Le Père supérieur Jean Vaudon, qui, comme l'hirondelle, fendant l'espace, à son heure, nous est tombé de Rome à Cuves, comme une bombe. A peine a-t-il embrassé sa respectable mère, plus qu'octogénaire, que déjà, dépêches sur dépêches, les évêques réclament son grand talent d'orateur. Il a donc, si faire se peut de votre part, bien cher maître, le désir de vous voir avant son départ, et tout bas, depuis bien longtemps, j'en brûle, ce qui veut dire, en patois : de la noblerie de Cuves, nous irons, sur un avis, vous quérir avec Loving au Chêne-au-Loup, etc... In great haste... I romain with heart and love your old pupil, à la barbe blanche. »

M. Asheton Tonge, du Ragotin, notre dévoué confrère, nous avait recruté un jeune homme lettré et ami des vieilles choses, son neveu, de ce comté de Chester, qui avait été conquis par un des compagnons du bâtard Guillaume, par notre vicomte d'Avranches, le terrible Hugues-le-Loup, qui après la conquête où il versa à flots le sang des Gallois, reçut le titre de comte de Chester. Ce détail est assez utile pour comprendre un passage de la lettre suivante, qui est un remerciement pour admission, adressé au Président : « I have to acknowledge the receipt of a copy of your valuable number of the Revue de l'Avranchin and must thank you for the courtesy which you herald my entrance as a « membre titulaire, » into a society having for its object the placing on record of the old times, customs, manners and mode of life of our ancestors. To fellow antiquarians no introduction is necessary, but I cannot close without conveying my thanks and appreciation for the kindly allusion to the sympathetic link which binds together Avranches and the county of Chester in the person of Hugues-le-Loup, vicomte d'Avranches. Trusting that your distinguished society may always receive that support which is its due, allow me to remain, dear sir, most faithfully yours. Wm. Asheton Tonge, Hurst-Lea, Alderley edge, Cheshire. (Aug. 19, 1889.)

Le Président reçoit, fin d'août, la visite de notre confrère, M. Paul Le Noir, architecte à Paris, auteur du livre étudié ici, le *Naturalisme*, inspecteur des bâtiments civils, officier d'Académie, père de notre confrère, le publiciste Adolphe Le Noir, et fils d'Abel Le Noir, bien

Digitized by Google

connu à Avranches, par ses écrits et à la mémoire duquel la Société doit vouer sa reconnaissance : à peu près seul, il parvint à l'empêcher de périr ; à peu près seul aussi, il défendit dans notre presse locale, avec talent et modération, l'opinion libérale.

Un élève distingué du collège d'Avranches, natif de Villedieu, qui a fait une belle carrière universitaire, M. Bréhier, auj. Proviseur du petit lycée Louis-le-Grand, invité par son ancien prof. de rhétorique à entrer dans notre association, répond qu'occupé d'une grande mission, il ne prévoit pas qu'il lui reste de loisir pour s'occuper d'études étrangères au programme universitaire. L'ancien élève se rappelle au bon souvenir de son vieux professeur et lui adresse l'expression de sa profonde gratitude.

Nous recevons une lettre mortuaire, celle du décès d'un de nos membres, l'honorable M. A. Viel-Augrain, négociant à St-Hilaire-du-Harcouët ; il était entré dans notre association sous les auspices de M. Lebel, libraire, et depuis plusieurs années il nous était resté attaché et le fidèle lecteur de nos productions. Originaire de Lisieux, il y avait fait de bonnes études, et le négociant était un parfait homme du monde. Il est mort sur sa propriété de Glot, dans le pays d'Auge, où il était venu faire sa villégiature de l'été 1889.

Un des enfants les plus distingués de Saint-Hilaire-du-Harcouët vient de mourir le 15 septembre, M. Jules Prével, auteur dramatique, et le chroniqueur théâtral du *Figaro* pendant de nombreuses années. Il est tombé dans son escalier, foudroyé par la rupture d'un anévrisme. C'est un regret pour nous de ne pas lui avoir demandé d'entrer dans notre Société qui compte dans son sein plusieurs de ses compatriotes et amis.

Notre confrère, professeur à la Faculté d'Aix, un travailleur infatigable, M. Joret, nous fait hommage de Le P. *Guevarre et les bureaux de charité au* XVIIe *siècle.*

Notre secrétaire M. le comte de Chabannes vient d'être profondément atteint par la mort de sa jeune femme, née de Tesson de la Mancellière. Il n'est pas un de nous qui ne s'associe de cœur ému à la douloureuse situation de notre aimé secrétaire.

Au cimetière de Tirepied nous relevons l'épitaphe de notre regretté et éminent confrère Ch. Carpentier, dont la veuve continue dignement son mari dans ses œuvres de bienfaisance en cette commune :

Digitized by Google

« La mémoire du juste ne périra pas; il a passé faisant le bien; le souvenir de ses bienfaits vivra dans bien des cœurs. »

Nous nous rappelons une herborisation, à Tirepied, accompagné de notre confrère, M. l'abbé Joubin, et la trouvaille le long de la haie de droite, route de ce bourg à Vernix, où il est en abondance, de l'Ellebore vert (plante dite dans l'Avranchin *herbe enragée* (Littré) ; nous venons de parcourir à l'école le joli herbier de Mlle Geffroy, fille de l'instituteur distingué de cette commune.

Nous recevons le programme de l'Assoc. norm. pour 1889, réunion à Séés (Orne), où nous remarquons un article qu'on n'y voyait pas autrefois : « *Chansons pop., écrits, traditions, superstitions relatives aux pierres, aux arbres et aux fontaines.* » Aussi est-il moderne ce mot folklore, litt. richesse, trésor du peuple, ce terme anglais qui embrasse tout le savoir du peuple.

Un aimable et studieux jeune homme d'Avranches nous écrit de St-Broladre, de Bretagne : « M. le P., Je ne suis pas membre de la Soc. d'Archéol. et je ne vous connais même que par vos écrits. Mais, en les lisant, j'ai trouvé depuis longtemps le goût des questions archéol., spéc. celles qui concernent notre pays. C'est dans le but de les servir que je vous communique... la découverte, à St-Broladre, de 292 coins ou haches de bronze, attachées par une corde.... vendues, dispersées, 50 au musée de Rennes. Je m'en suis procuré deux (A. Bourde de la Rogerie). M. Bourde nous a présenté ces deux coins, d'un type commun, il est vrai, mais hors ligne pour leurs cercles concentriques tracés vers la pointe, ornementation essentiellement celtitique, comme on la voit sur les mégalithes de Gavrinnis et de Lock-Maria-Ker et d'ailleurs.

De l'aimable curé de Lingeard, M. Restout, une nouvelle recrue, remerciements, pour envoi de notre *Revue*, « mine précieuse, dit-il, des documents et savantes recherches. Aussi, je suis très heureux de faire partie de cette illustre Société, toutefois je me demande quel service je pourrai vous rendre. »

M, Voisin, ancien prof. à Tessy, expose par lettre un projet de statistique communale à exécuter par MM. les Maires, laquelle nous semble bien peu réalisable. Il nous fait part aussi de son désir de faire lithographier une carte du canton de Tessy, mais, sur nos conseils, c'est un projet ajourné indéfiniment. Il prépare des notices sur N.-D.-sur-Vire et sur les Trégoz Anglais et Normands.

Parmi les visites de vacances, le Président signale avec plaisir celle

Digitized by Google

de son ancien élève, le Dr Vaugrente, à Saint-Hilaire, un de nos plus anciens et affectionnés confrères.

Le Président fait une tournée de recrutement le long de notre littoral, spéc. à Carolles, et il parcourt cette petite ville de villas, formant grande rue ou dispersées au hasard, la plupart noyées dans les feuillages et habitées par des artistes, des professeurs, de riches commerçants, — beaucoup de rubans à la boutonnière. Il est particulièrement reçu et piloté par M. Launay, prof. d'hist. au lycée Janson, qui aime passionnément son Carolles, dont il fait l'admiration par ses exploits de nageur, de pêcheur et de marcheur intrépide. Il s'y repose de ses études d'enseignement et d'une expédition en Algérie où il a recueilli les éléments de la grande carte du Nord de cette province, qu'il a envoyée à l'Exposition. Dans ce Carolles, plus Parisien que Normand, nous obtenons l'adhésion de plusieurs membres, l'un architecte, un autre professeur de lycée, un autre chef de bureau à Paris. Mme Launay nous remet un petit écrit sur l'insecte dit éphémère ; écrit destiné à l'auteur d'une dernière poésie de notre Revue, M. P. Bouvattier, avec l'invitation à traiter ce sujet. M. Launay a imaginé de faire des bordures de *glaucium maritimum* dans son jardin et aussi de lavande de mer. C'est très réussi.

Une seconde lettre courtoise et reconnaissante de sir Edgar Mac Culloch, baillif de Guernsey. « M. et très honoré confrère, c'est vous sans doute que je dois remercier pour la *Revue de l'Avranchin* et les Mém. de la Soc. d'Archéol., contenant votre savant Glossaire étymol. anglo-norm. Je ne doute pas que je n'y trouve beaucoup qui qui m'intéressera. Jusqu'à dernièrement j'ai attribué l'existence de plusieurs mots qui n'existent plus dans le français d'aujourd'hui, mais que nous avons conservés dans notre patois guernesiais, (je n'aime pas ce mot patois, je préfèrerais dire dialecte), à notre connexion de tant de siècles avec l'Angleterre, mais la lecture du *Dict. Norm.* de Moisy m'a prouvé que nous les tenons de l'ancien normand et que, quoiqu'ils aient cessé d'être en usage dans la langue polie, ils n'en sont pas moins de très bon français... V. agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma haute estime. » Très bon français en effet, et comme on l'a dit, c'est le peuple qui parle le meilleur français.

Une regrettable démission nous arrive, celle du respectable et distingué M. Dubois, supérieur du séminaire de Mortain, qui fut longtemps membre de notre association. « Je n'y ai, dit-il, jamais participé que d'une manière nominale et je ne laisserai aucun vide dans votre nombreuse et brillante société. »

Digitized by Google

Mort et démission, c'est tout un, cependant madame veuve Paumier, de la Haye-Painel, nous prie « de vouloir bien accepter la démission de M. Paumier, décédé. » V. notice funèbre de ce confrère.

C'étaient ses écrits sur le folklore guernesiais, et son ancien ami, M. A. Garnier, qui nous avaient fait connaître M. Mac Culloch et désirer de l'annexer à notre docte corps. Il l'accepte avec beaucoup de bonne grâce et de courtoisie. Il écrit ainsi au Président : « Outre les liens qui nous unissent comme folkloriste, j'ai l'honneur d'être de la Soc. des Ant. de Normandie, à laquelle, si je ne me trompe, vous aussi, vous appartenez... Je vous remercie beaucoup de l'honneur que vous me faites en voulant bien m'admettre à participer aux avantages que présente votre savante Société, car je ne puis m'attendre à en jouir longtemps, étant dans ma 82e année. Je me rappelle très bien votre ami, M. Garnier, qui a résidé à Guernsey pendant plusieurs années, et je suis flatté d'apprendre qu'il se souvient de moi. Vous trouverez ci-inclus un mandat-poste, étant ma cotisation pour l'année courante. Sir Edgar mac Culloch, des Ant. de Londres, de Norm., de la *Folklore Society* de Londres et de la Soc. des *Traditions pop.* » En outre, M. Mac-Culloch est le *baillif* à Guernsey, c.-à-d. le chef de la justice. Son *motto* ou devise est : *Vi et animo*, avec un bras qui brandit une flèche.

Une originale dépêche sur un envoi de deux truites avec *orgeus* (saumoneaux); ce sont eux qui parlent : » Vous, qui nous mangerez, sachez que malgré notre vieille expérience à déjouer un pêcheur, nous nous sommes cependant, ma voisine et moi, laissées prendre à l'*eau claire !)* par le plus inhabile des ligneurs, A. G. *with kind love*, à M. Le Hérich. »

Le Président reçoit les cordials adieux du ministre de la colonie anglaise d'Avranches, le révérend M. Townsend. Ce studieux clergyman assistait à nos séances et lisait nos œuvres, spéc., le glossaire *anglo-norm.*, de M. Le Héricher. Les adieux d'un ministre protestant se terminent ordinairement en un petit sermon.

Un gentleman anglais, invité à notre dernière séance, M. Hartley, nous exprime ses remerciments et nous témoigne sa reconnaissance en nous soumettant dans un n° du *Times* sur la conférence de M. Gardener, appliquant aux plantes la loi de la lutte pour la vie. Il cite de nombreux exemples que nous ne pouvons contrôler et des plantes qui nous sont inconnues. Mais sur une que nous connaissons et laissons croître dans notre jardin, l'*Heracleum giganteum*, ou peut-être *pubescens*, nous n'admettrions pas l'application de cette loi : « *On*

Digitized by Google

June 1889, 573 seedlings had germinated, on August, 105 remained, the missing ones had been killed by the survivors. » Peut-on dire qu'ils avaient été tués par les survivants? ils avaient été tués par faute d'air, par excès d'ombre et d'autres causes extérieures. Mais c'est de la *cuscuta trifolii* qui a été si bien appelée *teigne* par nos agriculteurs, qui mange, brûle trèfle et luzerne, c'est à elle qu'on peut rattacher cette loi; de même pour l'orobranche, vulg. herbe louve, et autres plantes parasites.

Nos lecteurs ont rencontré dans la correspondance le nom de M. Voisin, de Tessy-sur-Vire, ancien professeur, et ont dû reconnaître en lui un homme bon, épris des choses historiques et passionné pour la gloire de son lieu natal. Ils ont peut-être partagé notre sympathie, notre tendre intérêt pour tant de dévoûment naïf et entreprenant. Nous avions traduit pour lui des documents anglais, accueilli quelques communications; nous étions même assez disposés à l'admettre dans notre centre intellectuel et il avait envoyé sa cotisation, mais des renseignements trop authentiques nous ont appris que tout cela est mal équilibré et que notre devoir maintenant est de l'enrayer dans la voie où il court plus qu'il ne marche et de renvoyer l'argent de la cotisation à celui qui l'avait donné, à M. Manson, curé de St-Vigor-des-Monts, ami du pauvre, deux fois pauvre maître à la retraite sans retraite. A celui-ci même, c'est dur, mais nécessaire, nous avons intimé la défense de continuer des communications avec le Président de la Société. M. Manson a répondu en ces termes : » La remarque qui vous a été faite par les sœurs de M. Voisin est vraie. Il y a bien quelque chose qui manque au cerveau, et la crainte d'une aggravation dans l'état maladif est fondé. Peut-être serait-il prudent de ne pas donner occasion à une passion bien légitime sans doute, mais que rien ne justifie. Pour la somme versée entre vos mains, je l'abandonne volontiers pour le profit de l'œuvre. Si vous voulez bien me gratifier de vos intéressantes publications, je vous en serai très reconnaissant, mais vous n'auriez rien à attendre d'un pauvre prêtre qui ne s'occupe que de son ministère. » Après avis de quelques confrères, le Prés. a appliqué cette somme à l'œuvre du vitrail et a envoyé à M. le curé un vol. des *Mém.* et plusieurs numéros de la *Revue*.

Une invitation est faite au Président de se rencontrer avec « un journaliste de Paris, un assidu de l'Ac. des sciences morales, et en ce moment en villégiature à Pontorson, M. Jules Le Vallois. » En effet, cet écrivain très distingué se rattache à Pontorson par sa naissance, du moins par sa famille. Une indisposition gagnée par le Président sur les falaises de Carolles le met au regret de ne pouvoir accepter. Une

Digitized by Google

lettre d'excuse porte en même temps à M. Le Vallois la proposition d'entrer dans notre Société florissante et très normande où il semble bien que ce serait sa place naturelle. Il accepte d'y entrer comme membre honoraire. — M. A. Laisné, du Petit-Celland, prof. au collège de Vannes, remet à autre temps sa présentation dans notre compagnie, 1er octobre 1889.

Notre plus jeune confrère (20 ans à peine), M. Jean Larère, nous envoie de Dinan une intéressante lettre sur son patois local : mais rien de breton pourtant, elle a été annotée par M. Le Héricher :

« M. le P., Je continuerai de vous signaler les locutions du pays puisqu'elles vous intéressent. En voici encore quelques-unes que j'ai pu faire recueillir ou que j'ai cueillies moi-même.

» Et d'abord je vous signalerai le mot *ourée* qui signifie morceau ; un morceau de terre, par exemple, se dit chez-nous une *ourée* de terre. (V. f. *ouvrée*, du b. l. *operata*, *ce qu'un homme* peut labourer en un jour.)

» Puis il y a le mot *reciée*, pour *rétiée* qui s'emploie pour signifier l'après midi (*réciée*, repas de l'après-midi, du l. *recœnare*, faire la collation.

Connaissez-vous aussi le verbe *désoriner*, qui signifie déchoir de son origine, de son rang, en parlant d'une personne? Oui, c'est descendre de son *orine*, v. fr. pour origine, lignée.

Et le verbe *retionner* pour signifier goûter, prendre un léger repas dans l'après-midi, c'est le *recœnare* ci-dessus. Lisez *récionner*.

Un mot très répandu ici, c'est le mot *gerbière*, fenêtre de grenier par laquelle on loge les grains (oui, les gerbes).

Nos paysans disent *charte* pour charrette, c'est une abréviation.

Un mot singulier et dont l'origine n'est pas facile à trouver, c'est le mot *nâche* que nos paysans emploient pour signifier le lien qui leur sert à attacher les vaches pour les mener au marché (ce mot pour nous est d'origine inconnue). — On dit *fieu* pour fils.

Erusser signifie descendre un talus sur son postérieur, excusez l'expression, mais c'est la chose. C'est le cas d'un homme qui s'assied pour se laisser glisser du haut en bas d'un talus : (oui, c'est râcler, arracher à rebours, *erusser* une branche : c'est en arracher les feuilles de haut en bas. C'est un mot imitatif.)

» A la prochaine occasion je vous enverrai encore les idiotismes du pays...

Un jeune homme d'Avranches, autrefois élève de M. Le Héricher, au cours d'anglais, qui fit alors une jolie pièce de vers, étant invité par son ancien maitre à entrer dans notre Société, récuse cet honneur par une raison que nous n'avions pas encore rencontrée :

Digitized by Google

« Si votre Association périclitait, si elle ne se composait que de quelques membres, je me ferais un devoir, pour être agréable à mon ancien professeur, de lui prêter mon appui, quelque faible qu'il fût. » Mais il fait aux *étymologies difficites* de M. Le Héricher, un compliment que celui-ci regarderait comme une critique, s'il était mérité, c'est quelles auraient « une forme humouristique et gauloise qui en rend la lecture facile. » Nous ne savons où notre jeune homme a vu cela. Ce n'est pas nous, qui avons combattu l'esprit dans la philologie, spéc. dans Génin, qui accepterions un pareil éloge.

REVUE DES LIVRES

Légendes de l'Hist. de France. — Deux ou trois légendes de plus à expulser de l'histoire de France : la cage de fer du Mont St-Michel où Louis XI aurait fait enfermer le cardinal La Balue ; elle était à Chinon, elle y est encore. La Balue n'y mourut pas, plus heureux que Dubourg dans sa cage réelle du Mont Saint-Michel, car Louis XI l'en délivra. D'ailleurs les cages de fer, invention italienne, les fameuses *gabbia*, remontent bien au-delà de la Balue, au moins jusqu'au xive siècle ; Michelet en cite des exemples abondants de cette époque. V. *Hist. de Fr.*, tome 8. Venons maintenant à la légende du duc de Nemours, selon le même historien :

« Quelques modernes ont dit que les enfants du duc de Nemours, décapité par Louis XI, avaient été placés sous l'échafaud pour recevoir le sang de leur père. Les contemporains n'en parlent point, même les plus hostiles. Rien dans Masselin : *Diarium statuum generalium* (in-4, Bernier 236). Ap. Michelet, *Hist. de Fr*,, t. 8, 317). A cette époque se rattache la légende du duc de Clarence, qui, en sa qualité d'ivrogne, aurait préféré d'être noyé dans un tonneau de Malvoisie, puis le tonneau s'est trouvé avoir été simplement un tonneau qui avait contenu du Malvoisie. En définitive on ne sait comment il mourut : un contemporain déclare ne pas le savoir, ap. Michelet, *Hist. de Fr.*, t, 8. Le peuple ne put croire à la mort de la pucelle d'Orléans ; elle ressuscita plusieurs fois En 1436, une fausse pucelle se fit reconnaître par les deux frères de Jeanne à Metz; une autre pucelle, une troisième, fut amenée à Charles VII en 1441. Le roi lui dit : Pucelle ma mie, vous soyez la très-bien venue, au nom de Dieu qui sait le secret qui est entre vous et moi. Elle se jeta à genoux en lui avouant son imposture. » (Michelet, *Hist. de Fr.* VII,168).

Si nous sortons de l'histoire de France, nous trouvons dans l'histoire romaine, et d'après Tite-Live, une légende, celle d'Annibal s'ouvrant un passage dans les Alpes en faisant sauter les rochers avec le vinaigre, ce qui pourrait bien n'être pas une légende. Le savant

Digitized by Google

chimiste, M. Berthelot, consulté sur la possibilité du fait, a répondu dans le *Journal des savants*, et voici sa conclusion : « Quant au cas d'Annibal, l'emploi du vinaigre paraît probable en fait d'après les récits des historiens anciens : mais pour conclure davantage, il faudrait savoir si ce grand capitaine a effectué son passage dans une région de terre calcaire ou des molasses. Comme on n'a pu éclaircir jusqu'ici le lieu précis où le passage s'est accompli, il n'y a pas lieu, à mon avis, de discuter si le vinaigre a eu quelque utilité spéciale et distincte de celle de l'eau dans cette expédition. »

Colloque breton. — Notre confrère, M. Med. Gautier, communique *Collocou gallec* et *brezonnec*, dialecte de Tréguier, avec corresp. française, petit livre de voyageur parfaitement inutile, s'il ne sait la prononciation ; or celle du *c'h*, fortement aspirée et dite du gosier, n'est pas facile. Une caractéristique de ce dialecte, c'est que les pluriels en *ou* se terminent en *o*, et l'*u* est prononcé par les Bretons, en *u* comme chez les Français à qui ils ont donné ce son difficile et très rare dans les autres langues ; c'est toujours en *ou* chez les Trécorrois qui, en cela, obéissent à la loi universelle, celle du moindre effort. La fréquence du *z* chez eux donne à leur dialecte la douceur italienne : *zizail*, ciseaux, *portezour*, porteur, *devezial*, journalier, *derzien*, la fièvre, *ruz*, rouge, etc. Il se trompe le touriste qui croit qu'avec un livre comme ce colloque on peut se mettre en rapport avec les indigènes : avec lui on peut écrire peut-être, mais parler ? Celui qui écrit ces lignes, s'étant fait un petit bagage de breton dans les grammaires et les dictionnaires, se trouvait il y a longtemps, touriste pédestre entre St-Brieuc et Lannion, en plein pays bretonnant. Il se hasarda à faire l'essai de son *Brezonneck* sur un mendiant en pleine grande route. Que lui dit-il ? des injures ou des menaces sans doute, sans le vouloir, car le mendiant disparut, effrayé, sans attendre son sou. On prend toujours la rocheuse Bretagne comme type des pays de granit et de schiste : cela se conçoit. C'est ainsi que Michelet qui a fait à Granville une partie de son livre *La Mer*, a pu dire : « Granville bretonne de nature », mais en ajoutant « Normand de race », avait-il bien profondément étudié cette population dont le fond n'a rien de normand. Quoi qu'il en soit, il a fait la plus belle peinture de la Granvillaise, et le curieux portrait de ce vieil original de cette ville, qui faisait des dessins en coquillages, et qui avait tant peur de la mer.

Une nouvelle célébrité avranchine découverte par M. Ch. Guérin, de Mesnil-Thébault. « Je vois dans la *Revue* qu'il n'y a presque pas de paroisses dans l'Avranchin où l'on n'ait pas trouvé quelque illustration. « J'ai lieu de croire que tout n'est pas encore dit sous ce rapport ; telle commune dont l'histoire passe pour être

Digitized by Google

insignifiante pourra aussi fournir son appoint à l'histoire locale.

« Dans son ouvrage « *Le Diocèse d'Avranches* », M. Pigeon cite « René Parain, sieur des Coutures, secrétaire du roi, trésorier général des bâtiments de sa majesté, » mais sans faire connaître le lieu de sa naissance. Ce personnage est né au Mesnil-Thébault; en 1585, j'ai sous les yeux son acte de baptême : « *Renatus filius Sebastiani Parain, scutifer, baptisatus fuit die prima junii 1585.* »

« M. de Beaurepaire, dans sa notice sur les mss du dr Cousin, 4e vol de la Société, assure que l'ancien curé de St-Gervais donne des détails biographiques assez précis « *en ce qui concerne Parain des Coutures*, » j'ai tout lieu de croire qu'il s'agit de René Parain.

Le 15 janvier 1656, René Parain fit, en faveur des gens d'église du Mesnil-Thébault, une fondation de 38 livres de rente, où il prend les titres de « Seigneur des Coutures et du Moulinet, natif de la paroisse du Mesnil-Thébault, conseiller ordinaire du Roy en ses conseils d'estat et privé de ses finances, secrétaire de sa Majesté et couronne de France, son maistre d'hostel ordinaire, trésorier général des bâtiments et manufactures de France, et capitaine en chef de la ville de Paris au quartier de St-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse, où il est bourgeois demeurant en sa maison, size sur le quai de l'Escolle, et DU PRÉSENT PRISONNIER D'ESTAT, PAR LE COMMANDEMENT DU ROY, EN SON CHASTEAU DE LA BASTILLE, A PARIS. »

La cause de la disgrâce de René Parain m'est complètement inconnue.

Guillaume Guérin, un de mes proches parents, né au Mesnil-Thébault en 1768, considérait la famille Parain comme la plus ancienne de la commune. On a même voulu dire, ajoutait-il, « que le Mesnil-Thébault était originairement une forêt qui fut fieffée à un Parain, seigneur des Coutures. » Encore un point à élucider.

« En 1884, les Parain ont cessé d'être propriétaires, au Ménil-Thébault, mais leur famille compte toujours des représentants. L'un d'eux, Jacques Parain, ouvrier piqueur de pierres à Reffuveille, est venu me demander des renseignements sur « *ses anciens* » qu'il savait avoir été jadis riches et puissants. »

(Mesnil-Thébault. — Charles Guérin).

P. S. de la Rédaction. — Ce Réné Parain (par un r), est une jolie découverte de notre studieux confrère. Mais il y a lieu d'ajouter qu'un autre Parain, bien connu, est dit dans les biographies originaire d'Avranches, spéc. *Dict. de Bouillet* et *Avranchin hist. et monum.*, dont voici l'article : « Jacques Parain des Coutures, d'Avranches, auteur d'une traduction de Lucrèce, en 2 volumes in-12, d'une vie de la Vierge, publiée en 1691, de la Morale d'Epicure, de l'Esprit fami-

Digitized by Google

lier de Socrate et d'Apulée, de l'Esprit de l'Ecriture Sainte, publiée en 1682, de la Genèse, avec des notes, 4 vol. in-12. » (T. 1er, p. 59). Bouillet le qualifie de baron des Coutures, ledit né à Avranches, mort en 1702, et ayant trduit *Lucrèce*, 1685, et donné la *Morale* d'*Epicure* et la *Morale universelle*. De cet auteur savant et fécond nous n'avons pas un seul ouvrage. Y a-t-il encore à Mesnil-Thébault un fief, une terre dite les *Coutures*. Ce mot, du l. *cultura*, indiquant un grand domaine, est rare dans l'Avranchin. Le M. St-Michel possédait au Mans la paroisse de la Couture. Du Cange traduit *cultura* par lieu cultivé, cela suppose un défrichement.

Une nouvelle célébrité avranchine découverte par M. Ch. Lebreton. « On vendait récemment à Paris la bibliothèqne du docteur Galy, conservateur du Musée archéologique de Périgueux. Or, au *n° 494* du catalogue, j'avais trouvé un *livre* et un *nom* qui intéressent notre histoire littéraire d'Avranches et qui m'étaient inconnus jusqu'ici. Voici le texte : « — 494. Le sacré hymen du berger Dorothéon et de la belle Florénée, avec œuvres divers de *J. de Larcher*, *Avranchinois*, à la mémoire et altesse de madame la marquise de Royant. A Nantes, chez Pierre Dorion, Imprimeur ordinaire du Roy, 1602, in-12 vél. » Avec *cette note :* « Recueil de poésies extrêmement rare. Cet exemplaire a appartenu à *Colletet*, dont il porte la signature au bas du titre. J'ai prié l'expert Claudin de m'acheter ce petit volume. Il vient de me faire savoir qu'il a été vendu 67 fr. » (Ch. Le Breton).

Nota. — Le Colletet ci-dessus est sans doute une des victimes de Boileau, celui dont il a dit :

Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
Va chercher son repas de cuisine en cuisine.

Revue de l'Orne, t. viii, spéc. : *La ville, château et pays d'Exmes* ; de 1417 à 1449. C'est encore cette intéressante et longue période de l'occupation de la Normandie par les Anglais. L'auteur de cette notice, M. H. du Motay s'y est livré à des recherches très estimables et quelquefois puisées aux sources contemporaines et un peu dans les documents anglais. Ecrivant sous une inspiration qu'on appelle patriotique, il a fait rendre souvent à ces documents plus qu'ils ne contiennent, et cela, à l'aide des procédés d'une certaine école dont les formules sont : si telle chose eût eu lieu, il nous semble, peut-être, etc. Pour un point particulier qui nous intéresse, nous avons cherché dans l'œuvre de M. du Motay des traces de mouvements populaires contre l'étranger : nous n'avons trouvé que cette phrase : « Les Anglais arrêtent les pauvres compagnons surpris

Digitized by Google

dans les bois », laquelle est de J. des Ursins. Ces « pauvres compagnons » étaient pour les Anglais des « brigands. » Il est vrai que l'auteur voit dans ce nom des révoltés et il met dans leur bouche des vers de sentiments égalitaires que Wace mettait dans la bouche des paysans quatre siècles auparavant. M. du Motay dit qu'une « répression continuelle et immédiate atteignait les *brigands*, c'est-à-dire des insoumis et il ajoute « pour nous, sans doute possible, éclairé par les termes mêmes du roi d'Angleterre, ces prétendus brigands sont des patriotes insoumis. » Cela n'est pas tout à fait impossible, mais cela valait bien la peine, certes, de le prouver en citant « ces termes du roi d'Angleterre. » Cependant c'était bien un vrai brigand que celui dont il parle lui-même que fit emprisonner le magistrat Anglais, G. Lenfant : « c'était un brigand, un larron, un voleur de grand chemin qui, par ordonnance de justice, alors qu'il se cachait sous un déguisement, avait été pris et amené à Argentan où, pour ses crimes, une condamnation l'avait frappé. » (*Comptes d'Exmes*, folio 63). Dans son patriotisme, M. du Motay, oubliant les simples lois de la guerre et le besoin de vivre avant tout, s'étonne que les Anglais traitent les Normands en « vaincus. » Qu'étaient-ils donc ? Tout en reconnaissant qu'ils ne mettent pas d'entraves à la mission du clergé, et qu'ils laissent « les assemblées paroissiales se réunir librement, » il dit qu'ils « rançonnent les établissements religieux. » Jumièges est frappé par le vicomte d'Exmes d'un impôt de 53 sous. M. du Motay a fait une étude bien écrite, estimable, œuvre nationale à son sens, mais elle eût été meilleure s'il n'eût pas vu les faits dans le prisme de l'hypothèse à travers la lunette grossissante du patriotisme.

Nous ne savons si la jeune magistrature s'occupe de littérature et d'histoire, d'après le principe de de Maistre, que pour bien savoir une chose il faut en savoir un peu mille; mais nous savons bien que l'ancienne alliait ces études à celle de la jurisprudence : « *ut caput delassare queant.* » Notre confrère, M. Le Favrais, Prés. du Tribunal de Mortain, appartient à la vieille école. Etudes sur Mortain, études sur le Passais, mémoire sur l'abbaye-sous-Domfront. Aujourd'hui (*Revue de l'Orne*), c'est *Ville* et *Château* de Domfront, étude purement archéologique; M. Blanchetière, étudié dans cette Revue, avait fait et bien fait la partie historique. Dans une note, on lit une chose curieuse de M. Postel, dr en théologie, sur ce morne, ce triste, cet austère paysage de Domfront, tout bois et rochers, dont le centre, l'île, est le rocher de Domfront, une note qui montre jusqu'où peut aller l'aveuglement de l'amour du lieu natal ou d'habitude : « J'ai vu Naples et son fameux golfe, Messine et sa rade, Gênes et ses collines

Digitized by Google

parfumées, les Pyrénées et leurs sites enchanteurs, les Alpes, la Suisse..., des perspectives plus chaudes ou plus riantes ou plus gigantesques : aucune ne m'a séduit comme celle de Domfront. » (Souv. de B. norm. 1862.) C'est un vieux trouvère normand qui, dans la manière de son temps, sobre d'épithètes, a peut-être le mieux décrit ce pays : « Domfront qui est forz et beals... li chasteaus est assis sus rochers grands et segal (aplani), où entors sunt parfunt li vals... veit les destreatz (détroits, pertuis), les passages. E cum le paiis est sauvages. » (Benoist). Puisque nous sommes sur ce texte, nous rectifierons quelques erreurs qui doivent être mises sur le compte de l'imprimeur et quelques interprétations qui reviennent à l'auteur ; *beals* est le singulier de l'adjectif beau, et ne signifie pas *beals*, fossé creux ; *gureir* lisez *guerrier*, guerroyer ; *vont* lisez *veut*, il veut ; *destreatz* est non pas détruits, mais des *détroits*, des passages étroits, des pertuis ; *chênes hare*, lisez *halts*, hauts, et *feulis* est non pas fer dur, mais feuillus ; *ert*, était, et non *est ; secors* et non *se cors*.

Comme magistrat, historien et archéologue, M. Le Favrais est bien à sa place sur le siège de Mortain : il y préludait, dès sa magistrature à Coutances, où il fit son *Bailliage de Mortain*, et dans ce tribunal il est près de son berceau le Passais et de Lonlai l'Abbaye, qui lui a donné pour cette Revue de l'Orne la matière d'un de ses bons ouvrages.

Ce *Bulletin de la Soc. de l'Orne* est dignement terminé par l'étude de M. de la Sicotière sur le joli poète normand, le plus normand de nos poètes, M. G. Levavasseur, que nous avons quelquefois maltraité comme philologue, mais que nous aimons comme charmant en ses vers : nous fîmes autrefois, de pied, trente-cinq kilomètres pour faire sa connaissance et lui offrir à Granville notre *Jersey hist. et monum.* ; il venait de partir pour cette île délicieuse. Dans cette notice où M. de la Sicotière reparaît le littérateur jeune, où il l'appelle très bien Brizeux de la Normandie, avec la différence des sèches bruyères de Bretagne et des grasses herbes de Normandie, j'admire la verdeur savoureuse de ce vieux maître normand, en qui se sont rencontrées « la maturité dans la jeunesse et la jeunesse dans la maturité. »

Mais ce n'est pas tout de dire poète ailé, charmant, joli musicien, Brizeux normand ; il faut le prouver, eh bien, lisez ces vers :

Lecteur, prenez, s'il vous plaît,
Ce mien bouquet tel qu'il est,
Et si l'arôme

Digitized by Google

Paraît rural à quelqu'un,
Vague comme le parfum,
Qui sort du chaume,

S'il est par trop innocent,
Trop bucolique, s'il sent
Un peu l'étable,
On peut en toute saison
Le garder dans sa maison
Et sur sa table.

Vos valets, maître jaloux,
Vos fils, votre femme, vous
Et votre fille,
Respireront son odeur,
Sans danger pour la pudeur
De la famille.

Mes fleurs, filles du soleil,
N'ont pas subi l'appareil
De ces étuves
Qui hâtent la floraison ;
Il ne sort pas de poison
De leurs effluves.

On ne les distille pas
Pour rajeunir les appas
Des courtisanes.
Où finit la fleur des bois ?
Au linge honnête et parfois
Dans les tisanes.

Loin de plaindre son destin
Et de craindre cette fin
Par trop fatale,
Je serai charmé, lecteur,
D'avoir trouvé quelque fleur
Médicinale,

Pétale d'azur, d'argent
Ou d'or, herbe de saint Jean,
Ou camomille,
Et je serais très flatté
Qu'on en pût faire le thé
De la famille.

Digitized by Google

Bibliographie. — Trois oiseaux rares à Cherbourg, par M. H. Jouan : ce sont le *Syrroptes paradoxus*, déjà indiqué à St-Vaast, par M. Le Courtois, le *Œdicnemus crepitans*, vulg. courlis de terre, et le *Otis tetrax*, vulg. petite outarde. — Annales de la Faculté des lettres de Caen, avec article principal par M. Gasté : *Insurrections pop.* en *B.-Norm. au* xve s. et la question d'Olivier Basselin. C'est une réponse à l'étude de M. Le Héricher sur le même sujet. Le tome x de la Soc. des Ant. de Picardie se recommande aux philologues par une riche collection de dictons picards, par M. Dubois, dont beaucoup ont cours en Norm. Presque tous sont des comparaisons empruntées à la vie rurale. Notre étrange dicton Avranchin : « Il ira en paradis les jambes en l'air, de peur de perdre ses chausses, » existe en partie en picard : « Que le bon Dieu te bénisse, tes gambes en haut, tu n'perdras point tes cauches » qui se dit « quand quelqu'un fait un conte pour rire, » selon M. Dubois. Le nombre des proverbes semble infini, mais pour eux, comme pour les contes, il n'y a qu'un petit nombre de thèmes ; ce sont les variantes qui sont très nombreuses ; par exemple le Picard dit « La brebis qui fait bée perd sa gueulée ; et le Normand : « Brebis qui bêle perd sa goulée, » forme boiteuse, car tout bon proverbe est rimé. Comparez le proverbe anglais « *new brooms sweep well* » balais neufs balaient bien, avec le picard : « *Cho vo bien ch'ramon* (balai, d'où le fr. ramoner), *il est neu.* »

Question : les proverbes se contredisent-ils ?

Mélanges zoologiques par M. H. Jouan, capitaine de vaisseau, à Cherbourg. 1° Baleines franches des îles St-Paul et Amsterdam ; l'auteur ne croit qu'à la rare présence de la baleine franche autour de ces iles ; 2° Vautour fauve tué dans les falaises de Jobourg ; 3° *Capros aper*, dont une monographie a été faite dans notre Société, pêché en grand nombre à Cherbourg, en mars 1875 ; 4° cas de commensalisme animal, ou association des méduses et des ostracions ; 5° mortalité sur les poissons à la côte de Malabar ; 6° les indigènes des iles de Hawaï se servent-ils des flèches ? non, du moins maintenant.

Lecture sur le Patois des Iles du Canal : Grange Club, Guernsey. — M. W. Marshall nous envoie un paragraphe du *Daily Chronicle*, fragment de sa lecture à la *Société royale de littérature*, de Londres, sur le patois des iles de la Manche, ou, selon le terme anglais, du *Canal*. Il s'est attaché aux noms de lieu, aux changements phonétiques, pour déterminer sa place dans les dialectes normands : « If you think your Society would do me the honour of accepting a copy of the Paper, when published, I shall have a great

Digitized by Google

pleasure in sending one for your library. » Il a été répondu que cet envoi serait reçu avec plaisir et reconnaissance, et qu'il en serait rendu compte dans notre *Revue*.

Bulletin des Antiquaires de Picardie, 1889, n° 1. — L'article sur la translation des reliques de saint Wandrille, par M. Ricouard, est d'une critique éclairée et d'une philologie convaincante. A ce dernier point de vue, on peut citer comme modèle la petite dissertation sur le nom de lieu Amaniaco. Ce serait une lecture fautive, comme il y en a tant dans Martène, d'Achéry et Aubert le Mire. M. Ricouard propose de lire Ameriaco, qui devient aisément Ambriaco, comme *numerus* est devenu nombre, *camera*, chambre, *Lumeris*, Lombres, *Sumerlis*, Sombres, etc. De là le nom actuel du village d'Embry, qui est bien dans le pays de Therouanne, selon le texte : « *homo de pago Tarvannensi* et *villa vocabulo Amaniaco.* » Notons une singulière tranformation du nom de Saint-Chéron, près Chartres : il y a un Saint-Chéron en Seine-et-Oise, dont le maire, M. Vian, est notre confrère : *S. Carauni in territorio* Carnotensi. » Il y a là un *kar* ou un *ker* celtique.

Traditions populaires sur les Animaux. — M. Duval, archiviste de l'Orne, s'est beaucoup occupé, avec science et avec esprit, des choses normandes. En histoire, il nous a fourni plusieurs documents sur l'occupation anglaise du xve siècle, dont nous lui devons personnellement reconnaissance pour notre étude sur ce sujet. Il s'est fait aussi le critique des œuvres écrites dans le cercle au centre duquel il travaille, le département de l'Orne. Il vient de nous offrir un petit livre sur le rôle que les croyances populaires ont joué dans la protection des animaux. Nous avons sans doute de jolies choses à y glaner. Nous passons la légende qui est partout, celle de la bête qui dévore les provisions que l'âne porte aux hermites, et qui est condamnée à le remplacer. Elle est dans le légendaire du Mont Saint-Michel. Mais il y a une étymologie à tirer de celui de saint Martin : c'est de ce saint que les deux bêtes sont appelées l'ours Martin et l'âne Martin. M. Duval rattache à la même origine les dénominations d'oiseau Saint-Martin, Martin-pêcheur et Martinet. Ce sont, dit-il, deux espèces d'alcyons auxquels saint Martin, cheminant au bord de la Loire, contrarié de les voir engloutir force poissons, leur commanda de se retirer dans une région inhabitée. Cette histoire est racontée par Sulpice Sevère, épître 3. M. Duval dit qu'en Normandie, comme en Allemagne, on donne également au pivert le nom d'oiseau Saint-Martin. Cela n'est pas dans l'Avranchin, où on réserve à un autre oiseau le plus beau brin de chanvre de toute la chanvrière. Mais c'est

Digitized by Google

un autre oiseau Saint-Martin, c'est le *busard* ou *sous-buse*. Saint Martin l'envoya au semeur de chanvre qui l'invoquait contre les oiseaux qui mangeaient sa semence. M. Duval n'oublie pas de citer le loup du Mont Saint-Michel, ni la légende du rouge-gorge, l'oiseau enlevant une épine qui s'enfonçait dans la tête du Christ, et la goutte de sang qui en jaillit sur sa gorge y est restée et lui a donné son nom. Nous, nous avons la non moins jolie légende du roitelet, le petit *ré*, le petit roi, couronné, le régule *cristé*. C'est pour nous le *berruchet*, ailleurs *berrichet* et *berrichon*. A Valognes, c'est le *rébelot*, qui peut être une altération de son nom du moyen-âge : « Adonc ung petit oizeau, comme Roytellet ou Roy-Bertault. » (Hippeau, *Bestiaire divin*). M. Duval remarque à propos que *bertaud*, en vieux français, signifie, non pas exactement, mal tondu, mais celui dont les cheveux sont inégalement coupés, comme furent inégalement brûlées les plumes de cet oiseau, quand il alla chercher le feu du ciel. Il est bigarré et de couleur sombre, parce que chaque oiseau lui donna une de ses plumes.

La bûche de Noël ou *trefouel*, dont les restes protègent du tonnerre, fournit à M. Duval une étymologie qui approche du vrai, ce serait la bûche « de trois jours; » mais on ne pourrait trouver jour dans ce mot qui, en bas-latin, était *trifocalium*, littéralement triple *fouel* (en anglais *fewel*), ou en patois *fouée*. La chenille est connue en Normandie sous le nom de *charpelouse* ; c'est *chatte-pelouse*, dit M. Duval ; pour nous, c'est chair-*pelouse* ou poilue. Chenille ne renferme pas non plus, malgré l'autorité de Littré, le terme *chienne*, mais celui de chaîne : c'est une série d'anneaux, c'est une chaînette, une *chaînelle*. Pour *barbassionné*, en anglais *barbason*, espèce de génie malfaisant, *barbu*, nous doutons que ce mot renferme les Brabançons. Un des charmes du petit livre de M. Duval surtout pour les poètes, c'est l'abondance des textes comparatifs de poésie moderne sur les sympathies pour animaux, qui attestent, à l'honneur de notre siècle, une croissante amitié pour les pauvres petites bêtes et pour les grosses, celles qui se rapprochent de l'homme.

Ballade Anglaise d'avant la bataille d'Azincourt, pour servir à l'hist. de Normandie pour la période de l'occupation anglaise : « Les Anglais faisaient des triomphes, chantaient des *Te Deum*, ils parlaient d'aller au printemps prendre possession de leur ville de Paris ; ils chantaient des ballades très joyeuses en l'honneur de leur roi Henri V, dans l'anglais du temps, mais très compréhensible aujourd'hui :

As the king lay musing on his bed,
He thought himself upon a time,

Digitized by Google

Those tributes due from the French king,
That had not been paid for so long a time,
Fal, lal, lal, lal, laral, la.
He called unto his lovely page,
His lovely page came he, etc., (Harris, Agincourt, p. 78).

Ce refrain *lal-lal* est un congénère du fr. *lire*, *lure*, *lal-la* et de ces mots des langues du Nord d'où Michelet tire *Loltard*, le tisserand flamand, c'est-à-dire *to-lull*, en anglais, bercer; en Suédois, *tulla*, endormir; en v. all. *lullen*, *lollen*, chantonner; en all. moderne, *lallen*, balbutier. V. *Hist. de Fr*, VII, 95, et tous ces mots ont pour origine commune le dissyllabe *lal-lal*, lal-la. A propos de cette bataille d'Azincourt qui livra la Normandie aux Anglais, il faut faire sur le nom propre de Langlois une remarque qui est plus que philologique, c'est que la prédominance de ce nom, dans cette province, après plus de quatre cents ans, atteste l'étendue de l'immigration anglaise, dont Caen fut le réceptable principal, et le grand nombre des Anglais restés après l'évacuation. C'est ainsi que dans l'Avranchin le nom assez répandu de De-l'île, de Des-îles (un abbé du Mont est R. de *insulis*), de Lilman, atteste les relations de notre littoral avec les îles normandes.

Noms d'Hommes. — S'il est une question dont notre Société se soit particulièrement occupée, c'est celle de l'étymologie des noms d'hommes et des noms de lieu. M. Le Héricher en a fait l'objet de plusieurs mémoires, pour les noms d'hommes, dans les recueils des Ant. de Normandie et des noms de lieu dans ceux de la Société d'Avranches. Le programme du congrès de la Sorbonne de l'année dernière renfermait une étude identique ou analogue, celle des noms de baptême. De la discussion il résulta une note insérée dans le Bulletin du Comité, due à M. G. Paris, sur l'origine et les formes de Jacomet : « Le grec Jacôbos a donné au latin vulgaire, à côté des formes *Jacobus* et *Jacopus*, une forme de *Jacomus*. De là l'it. *Giacomo*, le fr. *Jaquemes*, fréquent dans le Nord-Est, *Jacme* plus usité dans le Midi (Catalan, Jaime et Jaume). *Jaquemes* a pour cas-régime *Jaquemon*, pour dim. *Jaquemet*, plus tard *Jaquemart*; *Jacmet* dans le Midi est un dim. de la forme *Jacme*. » Tout cela nous amène bien à la forme du nom d'une de nos grandes localités, Saint-James, qui sort de la forme Jacomus : de là Jamet, Jamard, Jamaut, Jametel, Jamin, etc.

Smithsonian report, 1886. — L'institution Smithsonienne nous envoie un vol. in-8°, d'environ 900 pages, sur le type de ses prédéces-

Digitized by Google

seurs, c.-à-d. belle impression et planches d'une parfaite fidélité; comme ses prédécesseurs, il est riche en histoire naturelle, mais il contient peu de botanique. Dans l'article *Aboriginal botany*, on voit que dans la vie sauvage, l'homme fait usage, pour son alimentation, de plantes dédaignées chez les civilisés. Aussi les Indiens emploient comme légumes, les plantes européennes, que nous citons en laissant de côté les plantes-légumes indigènes: l'aulne, l'*erodium cicutarium*, le *galium*, le jonc, la mélique, le saule, les baies de sureau, le *scirpus lacustris*, le trèfle, etc.

Culture du Sumac en Sicile, par G. Inzenga, extrait et traduit par M. le comte du Tour, auj. ministre plénipotentiaire en retraite, à Avranches, officier de la Légion-d'Honneur, qui nous fait hommage de cet extrait étendu d'un ouvrage considérable. C'est l'étude du sumac des corroyeurs, *(Rhus coriaria)*, d'abord au point de vue botanique, plante spontanée sur divers points de la Sicile, mais surtout au point de vue de son éducation, de ses stations ou régions, et de ses utilités, pour finir par la statistique de son prix moyen en feuilles sur le marché de Palerme, depuis 1832 jusqu'à 1873. Ce travail de notre confrère, M. du Tour fait partie des comptes-rendus de la Soc. d'Acclimatation. Nous ajouterons un fait fort intéressant que nous devons à l'exposition orale, claire et élégante de l'auteur, c'est que la culture de cet arbuste précieux transporté en Algérie dans les terrains rocailleux qui lui conviennent, a très bien réussi. Nous n'avons que le *R. radicata*.

Notes Grammaticales. — Il y a des fautes heureuses, les grands stylistes les font, et souvent les consacrent à toujours. On en trouverait dans le style concis de Michelet, dans sa phrase à surprises; par ex. celle-ci : « Grande fatigue pour l'histoire qui, plus elle est fidèle, plus elle paraît inconséquente. » Voilà une phrase ailée, mais très illogique avec son *qui* qui est en l'air, ne pose sur rien. Et pourtant ne la préférez-vous pas à la forme logique et régulière qui serait « l'histoire qui est d'autant plus inconséquente qu'elle est plus fidèle, » forme correcte dans un moule de plomb. Dans le n° de juin 1889 du *Journal des Savants*, M. P. Janet, étudiait le Larochefoucauld de la collection des grands écrivains de France (Hachette), et rencontrant un mot excellent, mais disparu « la raillerie enjoue la conversation..., » dit qu'ici la pensée est peu remarquable, si ce n'est par l'emploi du verbe *enjouer* dans le sens actif. Mais c'était un excellent mot d'alors. « Il enjoue sa conversation, » dit Boileau, *Dissert. sur Joconde;* « il était à enjouer son récit, » dit M. Marais, *Vie de La Fontaine*. Quand on a le nom, le verbe n'est pas loin : jeu amène jouer

Digitized by Google

et enjouer; de même joue produit *enjouer*, mettre en joue (XVIe siècle), mais celui-ci aussi avait disparu : il ne pouvait vivre à côté de l'autre, dans la lutte pour la vie qui a lieu aussi bien entre les mots qu'entre les plantes et les animaux. Un mot d'origine pop. et grossière a pénétré dans le langage commun, même dans celui des hautes classes, qui, il est vrai, affectionnent l'argot comme plus incisif, c'est le terme *décarcasser*, qui évidemment renferme carcasse, et qui plus énergique que *démener* signifie promener ça et là la carcasse; à Avranches, on dit se *décasser*, s'échapper d'un lieu à un autre; *décarcasser* a pris aussi le sens général de s'agiter péniblement. — Le traducteur de *New men* de Stevenson, croit devoir s'excuser de traduire *Moorcock*, *Moorfowl* par coq de bruyère, improprement appliqué au *Grouse* d'Ecosse: mais pourquoi ne pas introduire ce dernier mot qui est nécessaire, puisque en France nous n'avons pas cet oiseau, du moins tant qu'on ne l'acclimatera pas dans les bruyères mouilliées de notre Bretagne, assez semblables à celles d'Ecosse.

Grains d'encens, par le P. Vaudon — Ce titre ne dit pas le livre: ce ne sont pas d'inertes graines orientales; ce sont des parfums qui fument, des vapeurs qui brûlent, des nuages embaumés qui montent de l'*encensier* du moyen-âge ou de l'encensoir de nos jours. Nous aussi nous voudrions en brûler quelques grains en l'honneur de l'âme qui s'exhale en célestes parfums, mais timide thuriféraire, nous n'osons balancer la cassolette ouvragée et brûlante, alors qu'elle est balancée par A. Theuriet, par A. Lemoyne, par Mistral et Romanille, Bornier et Caro, D. Nisard et Coppée, par S. Liégeard, et si nous avions à dire de qui est le meilleur encens, nous avouerions que c'est l'encens de ce dernier, et si nous avions à faire le difficile choix entre les *grains d'encens* du P. Vaudon, c'est *Souvenir d'Enfance* que nous avons eu le plus de plaisir à respirer. Du reste, à tous ces chants qui reçoivent l'encens, l'auteur ne peut y être indifférent, puisqu'ils font partie d'une mission plus élevée que la gloire littéraire, autrement il dirait bien le refrain d'une joyeuse chanson que nous venons d'entendre en sa compagnie; et où il est question de coups d'encensoir: « On lui en eût fichu jusqu'au nez, s'il n'avait dit : j'en ai bien assez. » Si l'on peut rapprocher le sacré du profane, l'auteur qui a un cœur aimant et une mémoire émue, a lu le livre de l'*Imitation* et ce verset : « Celui qui se connait bien se méprise et ne se plait point aux louanges des hommes, » et poète et prêtre il tient pour vraie cette parole : « l'encensoir est fermé vers la terre et ne s'ouvre que vers le ciel. »

Par-ci par-la a travers le canton de Saint-Pois ou Saint-Pai-

Digitized by Google

LE-TERRIER OU LE SYLVAIN. — Entre Cuves et Brécey il y a un joli domaine, épanoui au soleil, d'un air engageant, hospitalier, qui vous dit, comme le bouchon de l'auberge dans l'*Abbesse des Andouillettes*, épisode de Tristram Shandy, par Sterne : « Venez ici, beau voyageur, mon ami. » On ne se le fait pas dire deux fois, on vient dans ce beau séjour, un pays de cidraille, de mangeaille, de broustifaille, un pays de drôleries, où les arbres verts sont taillés en dames-jeannes ventrues, en bouteilles boursoufflées, en flacons au long col, région doublement rabelaisienne, car si dans cette disette générale de pommes, les pommiers ici en *raballent*, en cette abbaye de Thélème, auprès des épanouissements du corps, il y a dans de vastes *librairies* des jouissances pour l'esprit, une bibliothèque où il y a de tout, comme celle de l'abbaye de Saint-Victor. Malheur à qui n'apporte pas un estomac indéfiniment élastique et un esprit infiniment curieux. Vous savez qu'en Normandie le comble de l'hospitalité, c'est de vous forcer à boire et à manger, mais le maître de céans, qui sait aussi de l'italien, s'arrête, quand on lui dit : « *Evviva! la liberta del stomaco!* » Il y a là une bonne jument qu'on appelle de son nom civil *loving*, l'animal aimant, affectueux, et, de son petit nom, « ma fille, » et un *landlord* qui a toutes les complaisances, spécialement celle de vous conduire où vous voulez, « *as you like it,* » car il parle plusieurs langues. Eh bien, allons à Saint-Pois, en patois Saint-*Pai*, altération de Saint-Paterne ou Saint-Pair, à Saint-Pair-le-Terrier, pour le distinguer de Saint-Pair-le-Marin, près Granville. Le long du Glanon, près la vallée d'Enfer, vous arrivez par escalade à ce Saint-Pai, jadis aussi Saint-Pai-le-Sylvain, le nom de son seigneur, de tragique mémoire. Vous saluez en passant le grand mont de forme tumulaire, le Mont-de-Vent ou de Devant, pour les savants du village, *mons venti*. Pour la légende, c'est le tombeau de Gargantua, à qui l'on dédie tout ce qui est grandiose et monstrueux. C'est bien trouvé, c'est en effet une région de grand vent, d'où l'on voit, dit-on, la mer et Jersey, à une distance de vingt lieues. Sur cette cime de granit de Saint-Pois, que vous visitez, je suppose, après trente ou cinquante ans, vous trouvez une bourgade bien décrassée, radieuse dans ses blanches maisons de granit pur et sévère. Entrez dans cette riante demeure qui s'annonce par des piliers de granit et des panonceaux dorés, chez M. Datin, notaire, un vieil ami de collège, et vous trouvez une maison bondée de magnificences en vieux bois, en faïences françaises, en porcelaines de Chine. Nous avons, vous dit-on, hérité de tout cela d'un vieux prêtre de nos parents, des environs de Coutances, qui avait amassé tout ce précieux bric-à-brac dans un temps où l'on n'en faisait aucun cas. Nous allons serrer la main à un confrère de notre Société, un des plus fervents liseurs de nos œuvres, un Franco-Irlandais, M. Charles

Digitized by Google

Le Masson, dont l'oncle, un puissant Nemrod, a un nom dans la littérature de la vénerie. Notre confrère est le percepteur; il nous reçoit parmi les clients d'un jour de marché, dans les papiers du *persécuteur*, synonyme malin des paysans, et au milieu de ces paperasses qu'ils appellent « du papier à douleurs. »

Mais l'objectif des deux compagnons, Ed. Le Héricher et A. Garnier dans cette randonnée par les bois et les bruyères, c'est un lieu perdu, dans un pays peu habité; on l'appelle Lingeard : nous avons l'espoir d'agréger à notre studieuse compagnie le curé de sa paroisse « *a jolly fellow* », dit M. Garnier, un mot qui veut dire un homme gai, aimable et avec cela doué de goûts littéraires et archéologiques. Il nous donne son adhésion, préparée par M. A. Garnier, le sergent-major recruteur de notre Société. M. le curé sait l'étymologie de son nom, Restout, tiré de *S. Restitutus*; il a recueilli beaucoup de variantes du nom communal, la plupart offrant le *h*, comme dans Lingehard, dont le suffixe semble être germanique. Mais il y a aussi une étymologie populaire fournie par les marchands de vieux habits, à Paris, dont les économies ont enrichi ce rude pays, c'est naturellement « linge et hardes. » M. le curé nous dit une jolie chanson sur le « Vicaire qui a voulu être curé, » et qui finit par ce vers : Vicaire sans le sou ne peut être curé. L'église, récemment restaurée par lui-même, simple et élégante à la fois dans son intérieur, offre un grand intérêt architectural : chœur du XIIIe siècle, transept roman, avec fenêtres de transition, forme assez rare, qu'on appelle ogive romane. Retour par le château et les bois de M. de Saint-Pol, un nom célèbre dans les annales de la chouannerie, et par Mesnil-Gilbert, berceau des frères Le Goupil, célèbres prédicateurs, retour enfin par Cuves où nous saluons la maison de notre aimé confrère, M. le Père Vaudon, orateur distingué dans la chaire et en même temps littérateur critique, poète, et naguère auteur d'un livre d'onction religieuse, en l'honneur du *Sacré-Cœur ;* il est, à Rome, le Père Supérieur de la Congrégation de ce nom, et sa toute dernière publication, c'est *La fille aînée du cœur de Jésus.*

Chapelle de Signy. — Nous avions signalé sur la très estimable carte diocésaine de l'Avranchin, de M. Pigeon, l'absence d'une chapelle en Reffuveille, celle dite de Signy. Ce n'était cependant pas une chapelle négligeable. Dans cette fin du mois d'août, le temps est fort beau : c'est ce que les Anglais appellent « *a lovely weather*, » un temps aimable, ce que les Normands nomment « un riche temps, » un temps qui enrichit. Nous partons en maringotte, le Père Vaudon, M. Garnier et nous, le Président, pour découvrir cette chapelle où l'on arrive par un chemin sinueux, en corniche sur le bord d'un vallon très forestier, et nous trouvons un joli oratoire, à la porte ouverte, nullement aban-

Digitized by Google

donné, avec l'ornementation du culte, car on y vient en pèlerinage au patron saint François, et processionnellement aux Rogations : il a dû être bâti dans le siècle dernier, gardant des statuettes archaïques, restes de l'oratoire primitif. M. Vaudon en rapporte, des bords du *Ruet*, la reine des prés et la lysimaque, ravi des jeux de la lumière sous bois et de tous ces paysages de plein air : tous les roses et les ors d'un couchant d'automne.

M. le curé de Lingeard nous révèle aussi l'existence d'une vieille chapelle en ruines, Notre-Dame-de-Pitié, en Périers-en-Beauficel.

Herborisation. — En ce dernier jour d'août qui promet d'être brûlant, à l'heure matinale où la Sée expectore son haleine en buée épaisse, à cette aube où la vallée sent très fort, « où le jour pue, » comme dit l'indigène, le natif, nous faisons une herborisation sur les hauteurs de la Noblerie : rien de distingué : *plebs herbarum*. Mais dans les haies des bords de la Sée éclate dans le vert des saules la grappe de corail rouge de l'arbrisseau dont la culture a fait la *Boule de neige*, c'est-à-dire l'aubier, le *viburnum opulus*, vulg. *rose de gay*.

Cresnays — En face de ce côteau, de l'autre côté de la Sée, émerge du sein des saules un clocher aigu, celui des Cresnays, ce mot de *crenne* s'appliquant, dans une langue antique, aux terrains marécageux, comme à La Crenne, à Aucey. Nous faisons une excursion pédestre aux Cresnays, malgré une chaleur sourde, suffocante, et nous visitons une église sans aucune poésie, sauf quelques statuettes antiques, spéc. une sainte Venice, (forme pop. de Ste-Véronique) qu'ils ont habillée. Cette église sans histoire, au bord du fleuve de Sée, rappelle en souvenir la jolie église romane de Vernix, elle aussi les pieds dans l'eau. Nous montons à *mi-côte*, ce nom modeste d'un recueil de poésies du P. Vaudon, où il célèbre ces mêmes collines, « collines alertes », dit-il, en souvenir sans doute des « collines bondissantes comme des agneaux », celles de l'Ecriture.

Folklore. — En ce jour même la Noblerie a été le théâtre d'une scène de débauche folkloriste : traditions, superstitions, chansons et dictons, dont le pays est riche, grâce aux chercheurs comme le P Vaudon, aux chanteurs comme M. Restout. Dire tout ce que nous en avons entendu conter, chanter, mimer, serait impossible : dans notre confuse mémoire surgissent le conte *Bernique* et *Berloque*, et surtout le cantique innommé, que nous baptisons *Les douze paroles bibliques*, chanté par Victorine, la servante de la maison, puis le chant macaronique du *Roussigneul*, recueilli par le P. Vaudon, la chanson du troupier, en partie chantée par M. Le Héricher, la légende de la gobeline *Bulletine* à Cuves, *Multine* à Lingeard, un nom qui répond mieux à ses *moultes* ou multiples transformations. On a aussi entendu le *Vielleux*, le chant

Digitized by Google

d'un bohême heureux, qui dit à sa manière le refrain des gueux : « voir, c'est avoir, » et dont la chanson viellée semble appartenir au charabia d'Auvergne, du moins d'après un vers ou *ma-fa* (ma foi) rime avec « avocat. »

Les Puits et les Cours d'Avranches. —Nons avons un bon petit livre sur les rues d'Avranches, par M. Al. Motel, mais c'est un peu maigre. L'auteur, l'homme le plus lent que nous ayons connu, y mit toute son existence, soixante ans. Excellent, mais lourd et gauche, il était le jouet des écoliers du collège, qui fréquentaient la bibl. de la ville, dont il était le conservateur. Mais nous lui gardons bon souvenir pour le service qu'il nous rendit dans son dépôt : c'est lui qui nous apprit à lire les manuscrits, ceux que M. Ravaisson, alors insp. général des bibl. de France, nous signala comme intéressants et inconnus. En effet nous pûmes tirer du *De Oratore* et de l'*Orator* de Cicéron un millier de variantes dont il a fait un choix dans son volume intitulé *Rapport*. M. Al. Motet n'avait donc qu'effleuré un sujet que toutes les villes approfondissent aujourd'hui ; nous le recommandons à M. S. Mauduit qui a de la tendance à le traiter. Il y a deux points que nous indiquons et qui n'ont pas été étudiés ou l'ont été insuffisamment, ce sont ces vieux retraits, souvent marqués par des constructions nouvelles et qu'on appelle des *cours :* nous avons la *cour du Paradis,* où la voie romaine entrait à Avranches, la cour place St-Gervais, la cour St-Pierre, rue d'Orléans, la cour Godeau dans la rue des Sauniers, venant des grèves, et dite rue *Saunière,* altéré en *Sauguière.* Il y a aussi à étudier nos vieux puits, dans les noms desquels la reconnaissance publique a conservé ceux des donateurs, par ex. rue Puits-Hamel, rue Puits-Ormont, et le plus important de tous creusé au sommet des Abrincatui, au centre de la vieille Avranches, le puits Delivet, celui où se noya un soir, par accident, un grand seigneur de Pontorson. La légende en fait l'orifice d'un souterrain qui débouchait sous l'église de Ponts, et cela est si vrai que les deux canards qu'on y jeta reparurent bien portants à l'autre extrémité. Mais quel est ce nom Delivet ? c'est sans doute un nom propre : on trouve que pendant l'occupation anglaise du xve siècle, l'orateur populaire, à Rouen, était le chanoine Delivet, ou de Livet; cet ardent prédicateur contre les Anglais pouvait bien être un chanoine d'Avranches, qui aurait été expulsé de cette ville lors de sa prise par les conquérants. Nous croyons que ce nom de Livet est Avranchin. Le nom de M. et Melle de Livet est un nom de Ducey, bien connu par suite de leur don en faveur de l'hospice et des écoles de ce lieu.

Revue philosophique, juin 89. — Nous y trouvons une analyse des

Digitized by Google

Abeilles, par J. Perez et notons un passage qui va bien à l'encontre d'un procédé normand à l'égard de ces insectes. Pour faire passer les essaims dans une *bine* ou ruche, on bat les ustensiles sonores, ceux de l'airain, du cuivre; on leur chante une invitation à entrer dans cette habitation : *apié, apiébel* (le lat. *apes).* on leur débite des douceurs. Or, selon J. Perez : « Le goût existe chez elles, à n'en pas douter, mais elles paraissent totalement privées de la faculté de percevoir les sons. » V. son traité spécial sur ces insectes.

Fleurs et Pensées. — La fleur a toujours été le type du beau, et c'est d'elle que sont sorties les comparaisons, fleurs de poésie, parfums de vertu. Balzac a serré de plus près cette métaphore dans ce passage :

« La studieuse poésie dont les riches méditations nous font parcourir en botaniste les vastes champs de la pensée, la féconde comparaison des idées humaines etc. (Balzac, l'*Enfant maudit*, p. 41, XVI de l'édit. définitive.) Que de vastes espaces en des terres inconnues restent à explorer, et que d'idées à découvrir dans les champs de la pensée! Que de plantes connues mêmes à étudier dans leurs vertus intimes, comme dans cette lobélie brûlante dont nous venons de rencontrer une brillante station dans la bruyère de la Baudonnière, aux Chambres, renfermant un principe d'une étonnante énergie qui entrera dans la médecine de l'avenir : rien d'inutile, c'est la loi universelle. Ce n'est pas toutefois que la chimie n'ait pas trouvé la lobéline, qui est un poison puissant, mais elle l'a tirée de la lobélie d'Amérique et nous ne savons pas qu'elle ait tiré aucun alcaloïde de la nôtre trop énergique cependant pour n'en pas contenir.

Sagot et le Mont Saint-Michel, en 1889. — C'était un Bourguignon, architecte et archéologue : il possédait parfaitement le dessin et il avait étudié l'archéologie à Caen, aux cours de M. de Caumont. Au physique c'était un beau de 1830, avec la raie de chevelure caractéristique de cette époque, avec gravité et emphase dans l'expression, mais avec une loyale ouverture de figure et de langage, une expression de bonté et de vérité. Nous l'allions voir dans sa petite chambre encombrée de l'hôtel Ridel, où il vit encore par l'exposition de quatre ou cinq de ses grands dessins teintés, et nous sortions enchanté de sa réception et de ses idées. Une d'elles fort originale, qui était une indirecte attaque contre nous, c'était de faire fi des documents écrits pour l'âge des diverses parties de ce rendez-vous de tous les styles, qui est le Mont Saint-Michel : il lisait, disait-il, leur âge sur les pierres elles-mêmes : des pierres parlantes, *lapides vivi*, à son sens architectural. Le Bourguignon ne mit pas le pied longtemps sur ce

Digitized by Google

monde moyen-âge sans être pris d'amour pour lui : il se colla à ce rocher comme l'œillet velu et le *smyrnium*, comme la pariétaire sur les monuments : l'homme du vin se mit au cidre et le bourguignon se fit Normand, mais le Normand du bon sens, malin, madré, qui se trahit sous le voile de l'anonyme dans un de ses jolis pamphlets : le *Mont Saint-Michel au péril* (non de la mer), mais *des Beaux-Arts*. Car il entreprit une polémique de dix ans contre le ministère des Beaux-Arts, chargé de consolider et restaurer le monument, dont le représentant était un homme fort habile en dessin et en archéologie, M. Corroyer. Une rivalité s'était élevée entre les deux architectes-archéologues et on raconte que l'officiel ferma le monument à l'amateur. De l'époque de ces deux hommes commence la librairie pittoresque et illustrée du Mont Saint-Michel, laquelle dure encore et qui est plus excessive que jamais. Autrefois c'étaient des livres qui racontaient la vie du monastère et le décrivaient rien qu'avec le style. La première grande illustration, celle des Anglais Cotman et Turner, très chère et très belle, était fort rare. Le Mont Saint-Michel in-folio de M. Le Héricher, illustré de grandes planches par l'habile dessinateur de monuments, M. Bouet, était aussi d'un grand prix. Aujourd'hui l'illustration prime le texte et le bon marché tue le livre. Nous venons d'y trouver un ouvrage splendide dans la loge du gardien qui vent tous les bimbelots montois : c'est une gravure exquise, poétique : aussi jamais le Mont, au point de vue pittoresque, n'a été autant idéalisé : c'est un monument qui n'a ni taches, ni rides, ni morsures des boulets ou des égratignures des tempêtes. Cet in-4° est de MM. Dubouchet, père et fils (Plon, 1888). Rappelons aussi l'album aux cinquante eaux-fortes dont nous avons parlé récemment, car nous croyons que la série de notre *Revue* représentera une très forte partie de la bibliographie michelienne.

Sagot avait une magnifique collection de dessins Micheliens ; son bonheur alors de chaque jour, c'était de l'enrichir ; mais il n'était pas assez riche pour la publier : il eût fallu, pour cela, avec un texte en plus, une quarantaine de mille francs. Il est vrai qu'on raconte au Mont St-Michel qu'un Anglais, le peuple met toujours un Anglais en cette sorte d'affaires, lui en avait offert cinquante mille francs. Cette légende ferait tout simplement de Sagot un insensé. Il n'avait nulle fortune, n'a laissé à sa mort que ses dessins qui, mis en vente, n'ont trouvé que deux ou trois acheteurs partiels : notre confrère, M. Saint, a acquis un de ces dessins et plusieurs décorent l'hôtel Ridel. Une petite croix de pierre avec un simple nom, dans le petit cimetière de l'humble église paroissiale du Mont, conserve seule le souvenir de Sagot. Sa place était bien dans notre Société, mais il s'y refusa pour diverses raisons. Mais du moins cette notice y consacrera sa mémoire.

Digitized by Google

De l'état actuel de l'abbaye on peut dire qu'il n'y a que trois restaurations complètes, la Salle des Chevaliers, d'ailleurs presque intacte, le Cloître, où malheureusement le marbre a remplacé le granit et les remparts. Ceux-ci forment une restauration d'un vaste ensemble, murs, courtines, tours, bastions : c'est fini et c'est bien fait. On a exhumé deux tours, spéc. la Marilland et une autre qui est effrayante de force et de profondeur. La tour du Guet n'a pas été assez dégagée. Le lion héraldique, qui était dans la première cour, a été encastré dans les remparts, face à la grève, face à l'ennemi. En ce moment absence de travail : quelques ouvriers réparent le sommet de la tour des Corbins, au pied de laquelle nous détachons comme souvenir, le *marchantia polymorpha;* quelques ouvriers dans le Dortoir des Moines, la pièce la plus originale de ce monde d'architectures. Donc l'argent manque. Il y a un moyen d'en faire. Une idée, lancée spéc. par le *Journal des Débats*, fait son chemin, c'est qu'à l'imitation de l'Angleterre, de la Suisse et d'autres pays, d'après ce principe que chacun doit payer ses plaisirs, la visite des monuments publics doit être soumise à un droit d'entrée, consacré à la conservation de ces mêmes monuments. Or, au Mont St-Michel, depuis l'établissement de la digue, environ quarante mille visiteurs y viennent chaque année : à cinquante centimes par personne, ce seraient vingt mille francs dont bénéficierait l'antique monument très maltraité par le temps, les tempêtes et les hommes.

Relations extérieures de la Société. — A la dernière séance le Président a montré notre Société, appuyée sur le fond solide du grand groupe Avranchin, rayonnant au dehors, à Paris, à Caen, en Bretagne, en Angleterre, spéc. aux Iles-Normandes et en Amérique.

Voici, par exemple, comme on nous apprécie à Caen, dans le *Moniteur du Calvados*, du 7 août 89 : « Nous croyons devoir signaler la dernière livraison de la *Revue de l'Avranchin*. Cette publication, en même temps qu'elle résume les travaux de la Soc. archéol. d'Avranches et de Mortain, pendant une partie de 1889, nous initie complètement au mouvement littéraire et scientifique dans l'Avranchin et le Mortainais pendant la même période. C'est un recueil distingué, d'une lecture tout à la fois agréable et profitable, qui fait honneur à cette société provinciale et à son digne et vaillant président, M. Le Héricher. Sans subvention aucune de l'Etat ni du département, la Soc. d'Archéologie d'Avranches a groupé autour de son président un nombre si considérable d'adhérents, qu'elle a pu faire face à la publication de bulletins et de mémoires, acheter pour son musée des œuvres d'art et faire les frais d'un magnifique vitrail des-

Digitized by Google

tiné à l'église de N.-D-des-Champs pour rappeler le souvenir de l'enseignement de Lanfranc à Avranches au xve siècle. » E. Z.

P. S. — Boutade. — Sont-ils donc si savants en anglais ces gens de Caen, où le baccalauréat se gagne, comme partout ailleurs, avec un *pocket dictionary !* Lisez : Courses de Caen : Prix de Louvigny : *Cross country*, *Steeple chase*, *Hacks* et *Huntzer !* (lisez *Hunter*) — *Handicap*. Or tous ces mots, hors *handicap*, ont leur équivalent en français : course de haies, course au clocher, haquenée, cheval de chasse. Anglomanie ridicule. Et quel anglais encore ! c'est de l'argot *hig-life* (nous aussi y sommes pris), ou de la *haute* société; mais *hack* en vrai anglais signifie « une rosse. » Mais, dit-on, c'est pour les Anglais : c'est trop de courtoisie. Que les Anglais apprennent notre langue chez nous : apprenons la leur chez eux. C'est que les Français, qui ont le don de la langue et peu le don des langues, ne savent pas l'anglais. Pourquoi cela ?

Trois volumes nous arrivent de l'Amérique, de Costa-Rica, confirmant le bon renom dont nous jouissons dans le monde. 1er vol. *Informo sobre la cuestion de validez del tratado de limites de Costa Rica Y Nicaragua; por P. P. Zeledoa.* (Washington 1887) ; 2e vol. *Replica de allegato de Nicaragua en la cuestion*, etc. par le même ; 3e vol. *The case of the republic of Nicaragua submitted to the president of the United States* (Cleveland), *arbitrator*, édition 1888.

Cruces and criticisms. — De Guernsey, un savant, dont nous avons déjà mentionné les études sur le patois des iles anglo-normandes, nous offre un travail d'un autre genre et dont nous nous occuperons à part : c'est l'œuvre d'un classique grec latin qui a approfondi les textes de ces deux langues. En ce moment nous ne donnons que le titre : *Cruces and criticisms, an examination of certain passages in greek and latin texts, by W. Marshall, of the inner temple, formerly scholar of Hertford college, Oxford.* Ce mot *cruces*, vous ne le trouverez pas dans les dictionnaires; c'est un terme universitaire qui signifie les *croix* qu'on fait dans un livre ou un ms. pour signaler les endroits intéressants. Ainsi le fr. Faire une croix, veut dire signaler quelque chose de singulier. Rappelons les œuvres longuement examinées dans notre Revue, sorties de ce foyer d'études de Guernsey, où domine le souvenir du puissant Métivier, et de cette collection de livres et d'objets d'art fondée par la munificence de nos confrères, MM. Guille-Allès. Ces œuvres sont surtout celles de notre associé M. Linvood Pitts et leurs titres les rappelleront à nos lecteurs. spéc. au patoisant, M. J. Fleury, de Saint-Pétersbourg. Ce sont *Patois poems of the Channel islands*, *Witch-craft and devil's lore, in the Channel islands.* en préparation : *The precepte d'assise à Guernsey; choice excerpts from the roman de*

Digitized by Google

Rou by Rob. Wace qu'on appelle souvent ainsi, quoiqu'on ne sache pas son prénom ; *The descent of the Saragousais, old norman ballad.*

Discours de distributions de prix a Avranches. — Evidemment ces œuvres littéraires et philosophiques rentrent dans le cadre de nos études, et pour nous, si on garde la mesure, nous trouvons bon que chaque ville, chaque bourgade ait, une fois par an, un jour de récréation noble et intellectuelle. Avranches a eu deux solennités de ce genre : 1° à la distribution du Collège, le discours ordinaire, fait et prononcé par M. Lematte, professeur de littérature au Cours spécial. C'est bien que ce cours, jeune encore, entre en scène en concurrence avec son vieux frère, l'Enseignement secondaire. L'orateur avait pris pour sujet principal « l'Esprit français » dont il a, à juste titre, trouvé le vrai représentant dans Voltaire. Il a bien aussi dit que A. de Musset le représentait également. Nous ne croyons pas qu'il le représente aussi complètement : si Musset a des éclairs de gaieté française, en général il broie du noir et son lyrisme s'exalte au-dessus du niveau national. C'est en somme le poète de son temps, d'une époque attristée, fatiguée et, ce qui est très grave, le favori de la jeunesse actuelle, atteinte d'humeur noire et de pessimisme.

2° L'autre discours, un mot qui convient mieux qu'allocution, car c'est un discours long et sérieux, a été prononcé par notre éminent confrère, M. Genreau, à la distribution des Frères des Ecoles chrétiennes. Qu'un magistrat suprême, auteur d'œuvres juridiques, que l'orateur qui a si bien parlé sur la tombe de M. de St-Germain, que l'économiste-agriculteur qui vient de défendre la cause du bouilleur de crû et de la liberté du chez soi pour le cultivateur et cela d'une manière décisive, qui répond à toute objection, que cet homme grave accepte en prenant pour sujet le devoir de parler à des enfants, nous sommes tout à coup et de prime-abord en méfiance.

Eh bien, cette méfiance s'en est allée sous le charme d'un parler simple, familier, affectueux. Toutefois l'orateur avait aussi le droit, devant un auditoire d'élite, de viser à plus haut que la tête des enfants. Aussi le ton grave a prédominé ; l'orateur en a même demandé pardon en finissant : « Maintenant, mes chers enfants, laissez reposer dans votre souvenir, pour les y retrouver un jour, ces vérités trop graves peut-être pour l'enfance et trop sérieuses pour vous, et venez recevoir les couronnes que vous avez méritées » (Notice faite par le Président, à Bacilly, chez notre confrère et bon ami, M. Fauchon).

Revue des traditions pop. — *La Pomme en Basse-Normandie*, par notre confrère M. L.-F. Sauvé : c'est un Breton bien connu par ses découvertes en folklore de Bretagne bretonnante. Inspecteur des

Digitized by Google

douanes, et transplanté dans les Vosges, il a fait le folklore vosgien ; transféré de Bretagne à Valognes, il vient d'y faire la *Pomme*, au point de vue populaire, avec des découvertes étonnantes, même pour les Normands. Tant il est vrai que c'est le fonds qui manque le moins : mais il y faut l'homme perspicace qui s'appelle un découvreur. Si le botaniste normand s'émerveille que la flore de Normandie signale tant de plantes à Falaise et environs, c'est qu'il y avait à Falaise un Brébisson. Mais, avant d'aborder ce sujet, la *Pomme* chez nous, il convient de citer comme introduction la lettre que nous écrite notre habile et savant confrère :

« Mon cher et honoré P., permettez-moi de vous offrir la première de mes études sur le folklore normand, la seule d'ailleurs qui m'ait semblé assez avancée pour être livrée à la publicité. Le reste viendra plus tard, si les hasards de l'existence me rapprochent de votre beau pays et me permettent de terminer ce que je n'ai pu qu'ébaucher dans le court séjour que j'ai fait à Valognes. Dans la monographie que j'ai consacrée à la *Pomme*, vous trouverez sans doute maint vocable, maint dicton de connaissance. Malgré mon désir d'ignorer, ou tout au moins d'oublier les explorations sur le même terrain, les vôtres principalement, je n'ai pu me frayer assez de chemins nouveaux pour ne jamais rencontrer la trace de mes devanciers... Je me plais à croire que tout imparfait que reste mon travail, mes efforts n'ont pas été stériles. La *Revue de l'Avranchin* m'est toujours servie à Valognes ; seriez-vous assez bon pour faire connaitre ma nouvelle adresse. (Boulogne-sur-Mer, r. de la Paix, 132), et me faire expédier le 9° vol. des *Mémoires*. » (Envoyé).

Quand nous avons voulu attaquer l'examen de cette riche monographie, nous avons compris qu'il faudrait presque tout citer : nous aimons mieux la réserver pour notre jouissance personnelle et la laisser à la disposition de nos confrères. Toutefois, le côté négatif de notre rôle, l'attrait de trouver à redire ou le contentement de contribuer à une nouvelle édition, nous a séduit et nous allons soumettre à l'auteur, très perfectible et très-modeste, quelques observations, après avoir enrichi de quelques notes nos *Dictons Avanchins*. Le *vi*, bien dérivé du l. *viscum*, est bien le gui, mais le *glieru* ou *glier jeu* n'est nullement l'*iris pseudo-acorus*, c'est le lierre; et l'*u* ou *luu* n'est nullement l'œuf, mais l'œil ; le dicton : « le maite tcheu li (chez lui) pisse d'accroupi » n'est pas interprété. Ce maître c'est la femme. A Valognes, on ne dit pas *latter* pour lutter, se battre, mais *liter*; *évraquier* n'est pas peler, mais écraser, écarbouiller ; ce n'est pas *overnom* pour dire un sobriquet, mais *avernon*. Mais voilà le critique bien attrappé : il n'a trouvé que ces quelques os à ronger. — P. S. M. Sauvé nous a fait comprendre un terme Avranchin, obscur pour nous :

Digitized by Google

« Le cidre est *justificatif*, dit-il, quand il suffit de le goûter pour avoir la preuve qu'il est légitime, c.-à-d. pur d'eau. »

Quatre variétés de botanistes. — Dans la première, je vois un très bon officier, jeune capitaine, très fort en presque tout savoir, avec la volonté de tout apprendre, M. X., un de nos confrères. Pour charmer ses loisir de garnison et ses courses de campagne, il a voulu, sur le tard, être botaniste et il s'est dit : je le serai. Mettant à contribution un botanophile de sa connaissance, il a herborisé avec lui pendant un mois, s'est familiarisé avec la plante, s'est fait un stock des principaux types, des grandes familles, puis armé d'une Flore, Brébisson ou autre, il est reparti d'Avranches pour Rennes, et avec l'énergie de sa volonté, sa grande mémoire et sa perspicacité, avec l'attrait de se démontrer sa force, de dompter une matière difficile, nous sommes aussi sûr que lui qu'il arrivera et que nous le retrouverons avec toute la science de son maître, augmentée de la sienne.

L'autre variété ne voit dans toute la nature que des êtres vivants, formée sur un type unique, et spécialement, dans le monde végétal, des individus presque semblables à lui, moins la parole, à laquelle ils suppléent par le port et la physionomie ; ce type fait mille rapprochements de la botanique comparée. Il vous parle des papillons d'or de l'ajonc, des urnes des mousses, des broderies noires en soutache des jungermanes. La primevère, la perce-neige, avec son nom anglais de *snow drop*, ou *goutte* de neige, lui suggèrent les vers italiens : *Primavera, gioventu dell anno; ô gioventu, primavera della vita.* Il sourit à l'œil bleu, vif et curieux de la véronique de Buxbaum, appelle son compagnon le perpétuel *crepis viridis;* salue en profond respect le millepertuis, ce chevalier élégant et svelte à l'habit vert et or ; estime à sa juste valeur ce gros bourgeois fort en sang et haut en couleur, le pavot ; les graminées, c'est la plèbe, la populace, le *vulgus* et quand on riait de ce faiseur d'individualités, il répondait par l'exemple du maître, du grand Linné, et il vous déclamait avec un lyrique enthousiasme les personnifications de la *Philosophie botanique :* Andromède, c'est une vierge au col blanc. La Parque, c'est la mort sous les traits d'une belle femme, c'est *atropa belladona* ; et son attachement à son ami, mort jeune, Barstch, il l'exprima par la viscosité de la *Bartsia viscosa.* Ses livres favoris de ce type étrange, ce sont les *Plantes animées* de Grandville, et en littérature anglaise, il affectionne La *Vie des Plantes* de sir John Lubbock.

La troisième variété, c'est un poète plein de charme, et un prédicateur suave et éloquent : il ne demande à la langue des fleurs que l'accent musical, la couleur des noms, surtout populaires, leurs symbolisme populaire, puis il les enchâsse dans ses poèmes, il les

Digitized by Google

sertit dans l'or de ses mélodies, et élève ces pauvrettes à la haute poésie. En déterminer une d'une manière scientifique, il ne le pourrait et d'ailleurs il ne le voudrait pas, et la flore dont il a horreur est celle des herboristes, des pharmaciens, des vétérinaires.

La quatrième est représentée par un jeune sous-lieutenant, qui au passage de son régiment par Avranches, est venu se mettre en rapport avec notre Président, pour la botanique sérieuse, vraiment scientifique, pour la détermination exacte, pour la rareté surtout : M. le lieutenant Jeanpert, de Paris, est le botaniste exact, qui recueille les plantes, les étiquette, les place dans son herbier, ne voyant que la plante en elle-même, n'inscrivant même pas le lieu et la date de la cueillette, ce précieux détail des herbiers : c'est le botaniste pour la pure botanique. Le Président lui en a fait faire de précieuses récoltes sur les murs et dans les pavés d'Avranches, par exemple : *arabis rosea* sur nos murailles, *hieracium* amplexicaule, aux murs du Couvent, *sisymbrium sophia*, dans le pavé sous le jardin Hamel, *calamintha menthœfolia*, tertre de la plate-forme et par dessus tout, dans le bassin du *Jardin des Plantes* d'Avranches, la curieuse et odorante nymphéacée que L. Besnou a introduite de Bretagne chez nous, *aponogeton distachium*, naturalisée au Parc, à St-Oven, à Baffé. M. Jeanpert nous laisse en partant l'espoir de l'agréger à notre botanophile société.

Il y a une cinquième variété : c'est l'amateur qui sait tout : nous l'avons rencontré dans une officine de pharmacien, un type de jeune méridional qui « sait *toutes* les graminées » et le dit à quelqu'un qui avoue les travailler depuis 40 ans et ne pas les savoir à fond. Celui-ci le quitte en disant en lui-même : « Tartarin de Tarascon, va ! »

L'Abbé de Blanche-Lande, par M. Langlois-Fréville. — Un homme de haute prestance, avec la rosette d'officier de l'Université, se présentait au commencement de juillet chez M. Le Héricher, qu'il trouvait dans son jardin, cassant du bois et dans lequel il eut quelque hésitation à reconnaître un littérateur, un Président. Ce fut une petite scène rappelant celle de Philopémen, trouvé dans le même exercice, ou de Gladstone, sans nulle autre comparaison.

« Je viens, Monsieur, vous offrir ce livre et je suis le doyen des acteurs de l'Odéon. » Ce joli volume est intitulé L'*Abbé de Blanche-Lande*, légende *Cotentinaise*, de cette abbaye ruinée d'auprès de la Haye-du-Puits, que nous avons visitée dans son site austère, entourée d'étangs à nénuphars, au milieu des bois, commune de Varanguebec. Le livre est signé Langlois-Fréville, un nom réel joint à un nom de théâtre, et l'auteur est de Coutances. Un de ses camarades, l'excellent acteur St-Germain, lui a fait une préface de bon camarade. Considérant cet ouvrage, ces titres littéraires, le Président invite l'auteur à se

Digitized by Google

présenter à l'admission dans notre société. Artiste peintre, cherchant les paysages, il s'est confiné pour le moment dans une bourgade très moyen-âge, St-Léonard, en Vains, et très pittoresque. Qu'est-ce que ce roman au titre abbatial ? Un récit très fantaisiste, d'inspiration rabelaisienne, mais entremêlé, avec un tact parfait, des meilleurs traits des poètes de l'époque de l'action de ce roman, de Ronsard, de Marot, de St-Gelais, etc. ; et spécialement des vers d'amour, de haute galanterie, d'allègre allure, dont le plus joli modèle est la pièce de Ronsard souvent citée :

« Mignonne, allons voir si la rose...

Il y a même des passages de cette apocryphe Chlotilde de Survile, de son pastiche mignard d'une fausse Renaissance. La vie débordait en ce XVIe siècle et s'épanchait en grands coups d'épées, en prose et en vers. Les rois eux-mêmes étaient poètes, et Charles IX écrivait à Ronsard :

Tous deux, également, nous portons des couronnes,
Moi, roi, je les reçois ; poète, tu les donnes.

En tête de son ouvrage, M. L. Fréville a inscrit une note de franche allure et d'aimable abandon : « Je dédie ce livre à mes camarades de théâtre et à mes compatriotes Bas-Normands. Souvenir d'un vieil ami. »

Le monde des comédiens est un monde à part, qui vaut bien le monde en général, du moins pour la franche camaraderie qui y règne. Le tutoiement y est l'usage, les bons services se rendent tout simplement, secours d'argent, représentations à bénéfice, souscriptions. On ne refuse pas le concours de la plume. Ainsi il nous semble entendre Fréville disant à son camarade, l'excellent St-Germain : Dis donc, lis moi cela, et si tu n'en es pas trop mécontent, fais moi une petite préface. — « Ma foi, je serai un *préfacier improvisé* », un petit Ste-Beuve, celui qui de ce métier là tirait pas mal de monnaie. J'ai connu le terrain de ton livre, ton Cotentin « car j'en ai fait l'expérience, » pas encore bien brouillé avec ta topographie : « Les villes importantes sont Cherbourg, St-Lo, et puis Avranches ! (*sic*). Mais ce que je sais le mieux, c'est toi : « un vieux camarade, simple, modeste et bon, qui cache sous l'apparence la plus réservée un fonds sérieux, des goûts littéraires, et un amour profond de la vieille langue française (pas très vieille pourtant), celle des Villon, des Basselin, des Rabelais, des Marot, des Malherbe et des Régnier. » — Mon bon St-Germain, tu oublies le premier

Digitized by Google

de tous, Ronsard, qui a fait le bijou, tu sais : « Mignonne, allons voir si les roses... » — Eh bien, moi, je n'aime pas ton Ronsard. — C'est que tu ne connais que Ronsard l'épique, pas Ronsard le lyrique, le chanteur, l'amoureux. — C'est possible, mais toi, je te connais bien et je te dirai à tes lecteurs. Tu es entré au théâtre par la porte sévère, après les leçons d'un grand maître, Samson. Mais discret, timide, n'osant rien demander, n'ayant pas eu l'occasion de montrer ton talent comme acteur, tu as écrit un traité de lecture et de déclamation, apostillé de deux noms qui en valent beaucoup d'autres, ceux de *Georges Sand* et de *Got*. Enfin voilà ma préface et je te la dédie : « A mon camarade et ami, Langlois-Fréville, hommage amical, St-Germain. » Merci, mon ami et moi je dédie mon livre « A mes camarades de théâtre et à mes compatriotes Bas-Normands ; qu'ils le lisent et le gardent comme souvenir de leur vieil ami, » Langlois-Fréville, doyen des artistes de l'Odéon, officier d'Académie et membre de la Société d'Archéol. d'Avranches (Paris, Juillet 1888).

Le Plessis en la Godefroy et la Revue de Bretagne. — Un Plessis fut dans l'origine un parc, ou partie de forêt formée de *plesses* ou de branches entrelacées. Le Plessis ci-dessus est toujours un parc, avec un imposant massif de bois, qui est, avec un taillis, le reste de la partie boisée. On y a trouvé des pierres préhistoriques polies, dont une, très belle et intacte, est l'ornement de la vitrine de la préhistoire au musée d'Avranches. Les lièvres y déterrent les monnaies romaines ; les chouans y ont laissé leurs traces dans une cachette souterraine, la *Fosse ès Chouans*. Le camp gaulois, occupé par T. Sabinus, où nous avons trouvé des monnaies gauloises, Le Chatellier, figuré dans la *Vie de César* de Napoléon III, est contigu à la Godefroy. Donnée par M. H. de Mansigny à M. Max de Pracontal, cette hache nous fut gracieusement offerte par ce dernier. L'habitation, très composite, est une réunion de vieux bâtiments dont une porte est relevée de l'écusson des Gaudin, sieurs de la Godefroy, ou de la Godefraie : ce serait mieux Godefred, puisque c'est le germ. *Gotefred*, la paix de Dieu. Une tourelle escalier polygonale se termine en flèche. M. H. de Mansigny, qui de bonne heure a collectionné les vieux bois sculptés des environs, a ajouté à ces bâtiments un grand pavillon, style du XVIe siècle, dont le rez-de-chaussée, vaste pièce, qu'aujourd'hui on appelle un *hall*, est orné de vieux meubles sculptés. Ce pavillon, qui rappelle les vieilles maisons de cette époque, est formé de poutres et de barres noires et de ciment blanc, une de ces constructions comme celle que décrit Balzac à la première page de *Maison du chat qui pelote :* « Une de ces maisons précieuses qui donnent aux historiens la facilité de reconstruire par analogie l'ancien Paris. Les murs menaçants

Digitized by Google

semblaient avoir été bariolés d'hiéroglyphes. Quel autre nom le flaneur pouvait-il donner aux X et aux V que traçaient sur la façade les pièces de bois transversales ou diagonales dessinées dans le badigeon par de petites lézardes parallèles ? » (première page, édit. définitive, 25 volumes).

Nous nous sommes rendu au Plessis, par une belle matinée de septembre, attiré par l'aimable accueil de ses habitants, Mme la très respectable douairière, la bienfaisante Mme de Mansigny, Mme la comtesse H. de Mansigny, belle-fille, et M. le comte H. de Mansigny, le fils, et spéc. par l'attrait de livres annoncés par ce dernier, qu'il reçoit comme membre de la Soc. des bibliophiles bretons. Il remet au Président le bulletin de cette Société (Nantes 1889, écusson avec devise : « *Non mihi, sed cunctis,* » et *Revue de Bret. de Vendée et d'Anjou.* L'âme qui anime tout ces corps est celle du savant de la Borderie, dont nous nous rappelons avec plaisir l'aimable accueil à la Sorbonne. Nous allons étudier ces intéressants documents pour notre Revue. Nous offrons au châtelain notre petit livre, *Hist. et Gloss. de deux préfixes,* avec la dédicace d'un vieux maître à un ancien élève, d'un président à un confrère, etc., et nous recevons *Bull. de la Soc.* des bibliophiles Bretons, papier vergé, écusson de Bretagne suspendu à un chêne, et au fond dolmen et menhir, calvaire à personnages, clochers à jour, et devise « *pro patriæ laude* ». Cette Société est florissante et cela doit être avec M. de la Borderie à sa tête, avec un recruteur comme de Villoutreys, qui a pris à cœur le succès de l'association. Elle marche vers 400 membres, et admet les dames, comme nous. Une particularité, c'est ce qu'ils appellent *exhibition :* elle consiste en ce que chacun apporte en séance, à présenter, à voir, à parcourir, des raretés bibliographiques. Personne ne peut en Bretagne présenter plus de raretés rarissimes que M. de la Borderie qui, nous disait un de ses amis et un de nos confrères, M. le recteur Paris-Jallobert, possède pour plus de cent mille francs de documents bretons. Très savant et très courtois, M. de la Borderie représente chaque année sa Bretagne à la Sorbonne. La nécrologie est pieusement soignée dans la Revue des bibliophiles bretons, laquelle est intitulée de Bretagne, de Vendée et d'Anjou. Nous y lisons avec un vif intérêt *Anciens poètes du Léon,* d'un des maîtres Bretons, qui revient à plus de fidélité historique et littéraire qu'alors qu'il composait le *Barzas-Breiz,* M. de la Villemarqué. Grattez les noms de lieu de la Bretagne et presque toujours vous découvrez un nom de saint, et de ces saints qui ne sont qu'à elle, comme dans cet article où Saint-Ergat est donné comme patron de la paroisse Tréou-Ergat ou village d'Ergat, et comme dénommant Ploudergat. C'était un barde, disait un paysan. Quelle profession ? « *Barz e iva,* » il chantait pour le peuple

Digitized by Google

répondit-il. St-Tivisiou est le patron de la paroisse de Landivisiau et peut-être de Landivi. Il y a ici une curieuse coquille. La barde, le citharède Toseoc enchantait la nature : « les *puissants* répondaient à ces cantiques, » lisez *ruisseaux*, car, heureusement, il y a dans le texte même : « *rivulus suavissimam reddebat cantilenam.*

Le Racine et Victor Hugo de M. Stapfer est un livre de haute critique qui classe les littératures en deux genres : la raison ou Racine et le xviie siècle, et l'imagination ou V. Hugo et le xixe siècle, non qu'il n'y ait pas d'imagination dans l'un ni de raison dans l'autre, mais c'est leur faculté dominante. Tout cela établi par de nombreux exemples. Nous laissons de côté cette théorie pour quelques remarques de détail. Peut-on appeler style réaliste et cru le *Repas ridicule* de Boileau ? c'est de la satire ; « une langue en ragoût de persil couronnée » cela peut-il se dire autrement ? Dans son *William Shakespeare* V. Hugo appelle Eschyle : Poète hecatonchire ! Qu'est-ce à dire ? mon dictionnaire grec de Planche ne me donne pas ce mot qui veut dire, ce me semble, « Poète au cent mains » C'est sans doute le rapport entre cet homme aux cent mains avec Briarée, le géant aux cent bras. Nous proposons une variante pour ce passage où V. Hugo représente une mélodie qui tremble, expire : « Et la voix qui chantait s'éteint comme un oiseau se pose : tout se tait. » — Nous dirions : Et la voix, qui chantait comme un oiseau, s'éteint : tout se tait. Loin de partager l'opinion de M. Stapfer sur le dénombrement de l'armée de Xerxès « dont les rimes rares et les noms étranges font, dit-il, un plaisant charivari ! » nous croyons que rien n'est plus épique, plus homérique, plus rolandien, que cette machine poétique, à la condition que les noms soient vrais, ainsi que les caractéristiques de ces bandes, de ces tribus, de ces peuples.

La littérature française au moyen age, par M. Gaston Paris, de l'Institut ; Racine et Victor Hugo, par P. Stapfer, professeur à la Faculté de Bordeaux. L'Etat donne beaucoup aux bibliothèques et Avranches n'est pas oublié : Nous, Soc. d'Archéol., nous recevons quelquefois ; notre collège reçoit beaucoup, la Ville excessivement : tous beaux et bons livres, spécial. ceux de la Maison Hachette, si glorieuse pour la France et pour les lettres. Si l'Etat pouvait aussi envoyer des lecteurs à notre bibliothèque publique ! Le dernier don, tout récent, se compose de plus de cent volumes, de genres très variés, généralement des œuvres de popularisation. Nous prenons dans cette collection les deux livres ci-dessus, comme rentrant dans nos goûts et nos études et nous y faisons quelques *cornes* et croix (les Anglais disent *cruces*) pour notre profit et celui de nos lecteurs. Il y long-

Digitized by Google

temps que nous avons substitué *Karlingien* à *Karolingien*, et M. Paris adopte cette réforme. Pourquoi alors écrit-il : « épopée carolingienne ? » Dire que la langue de la population gauloise « n'a laissé en français à peu près aucun vestige » nous semble une assertion excessive et nous aimerions à prouver cet excès, si nous étions plus jeune : c'est une étude très attrayante. La série des mots français d'origine franque ou germanique, très vraie dans son ensemble, nous suggère quelques contestations : *Eschiéle* (bataillon) pourrait être le lat. *scala*, en v.fr. *eschiéle*, comme on dit disposer des troupes en *eschelons*. *Aramir* (fixer) peut être au fond assujetir à l'aide d'un *rameau*, du l. *ramus*. Le fr. faîte nous semble un mot réservé jusqu'à ce qu'on ait étymologisé le bas-norm. (Valognes) la *tafaite*, la tuile qui forme le faîte de la maison. Le fr. forcené, mieux écrit forsené, n'est qu'à moitié germanique, c'est un hybride formé du l. *foris*, hors, et du germ. *sen*, sens ; mais le fr. houx peut aussi bien venir du l. *ulex* (pron. *oulex*) que de l'all. *hülse*, avec aspiration, comme haut vient de *altus*. Quant à frélon, c'est une onomatopée de bourdonnement, comme son synonyme *grélon*, *groulon*, du Berry. Encore un hybride, forme rare d'ailleurs : c'est *chamberlinc*, d'où le fr. chambellan, formé de chambre, l. *camera* et du suffixe germ. *linc*. M. Paris étymologise *Fierebrace*, v. fr. Fierabras, par *fera brachia*, très probable, et non par *fiert à bras*, qui frappe avec les bras, et propose pour G. *au court nez*, G. *au courb nez*, nez aquilin ou crochu. Sur vers *Alexandrin* Littré ne conclut pas, ou incline vers un poète Alexandre ; pour M. P. Paris, c'est un certain Simon qui allongea le vers de deux syllabes, ce vers régna dans le cycle Alexandrin, d'où son nom. Chantefable, est un mot nouveau, non cité par Littré, il désigne une composition moitié en prose, moitié en assonances. Le conte du *Brait* de R. de Boron, c. à d. du cri, rappelle le norm. *ébrait*, grand cri. « Les jongleurs faisaient payer aux familles l'honneur d'être nommées dans leurs chants » (p. 125). Cela nous rappelle que la même chose s'est faite pour la liste des chevaliers défenseurs du Mont-St-Michel : le détenu, le prisonnier, qui en faisait des copies, mettait en tête tel gentilhomme qui était dans le rang : telle est la liste de notre Musée, un faux à l'entrée de notre salle des séances. Wace, né à *Guernesey* (p 133), erreur, c'est à Jersey : « *de Gersei sui*, » dit-il lui-même. Sur notre grand poème Michelien, M. Paris s'exprime ainsi : « L'histoire locale de Normandie est représentée par la chronique en vers du M. St-Michel de G. de St-Pair (dites de St-Paier) vers 1270, ouvrage plus édifiant qu'historique, dont l'auteur, dans sa simplicité, ne manque pas de mérite littéraire. » Le Normand appelle *loquence* le beau, le grand parler : Gerson parlait ainsi dans son latin, sur l'auteur du *Roman de la Rose* : « *In loquentia non*

Digitized by Google

habèt similem. » Le cri de marche des Croisés était : *outrée*, en avant ! ce dernier est resté le cri de charge des Français. Le v. fr. *son*, chanson, n'est pas resté en fr., mais il persiste dans le breton *son* et *sône*. Mettons pour nous, gens de la Manche, près de notre poème de G. de St-Paier « la vie du bienheureux Thomas Hélie de Biville, un peu plus jeune, du XIIIe s., de la Hague, écrite peu après sa mort dans le dialecte de son pays, » (p. 27) en *Hague langage*, dit le poème, étrange forme germ. dont il y a maint exemple en fr. On a tiré *pui*, composition poétique en l'honneur de la Vierge, de *puy*, hauteur, estrade où étaient les juges, M. Paris le tire du Pui en Velai, où ce concours avait pris son origine.

JOURNAL MENSUEL DE L'ACAD. NATIONALE, juillet 89, M. G. JAUNEZ. Cette Revue agricole, manufacturière et commerciale, qui a 40 ans d'existence, ayant dans son Comité directeur les hommes les plus honorables, est une œuvre sérieuse, très compétente en ces matières qui se rapportent à diverses classes de l'Exposition, et ressortissant à son triple titre, nous offre un article détaillé, avec appareil figuré, sur l'industrie d'un de nos confrères, enfant d'Avranches, M. G. Jaunez, sur son GAZ-SOLEIL, appareil brûlant l'air par mélange avec des vapeurs de gazoline (Paris, rue de Douai, 50). « Si l'on fait passer un courant d'air à travers un hydrocarbure très volatil, dit cette Revue, tel que l'essence de pétrole ou de naphte, cet air s'imprègne d'une vapeur essentielle qui le transforme en gaz d'éclairage. Tel est le principe sur lequel repose l'appareil de M. Jaunez.... En raison de la modicité de son prix et de la suppression de toute main-d'œuvre, le gaz-soleil est tout indiqué pour l'éclairage économique des maisons, usines et ateliers, partout où il n'y a pas d'usine à gaz. Le pouvoir calorifique du pétrole peut également être utilisé à l'alimentation des calorifères, fourneaux de cuisine, chauffe-bains, alambics, étuves, séchoirs. Enfin, comme force motrice, il peut actionner une foule de machines qui n'exigent qu'une force ne dépassant pas deux chevaux. Quoique créé depuis quelques mois, l'appareil Jaunez a déjà obtenu les plus hautes approbations. La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a installé le gaz-soleil dans la gare de Fourchambault, et un de nos grands industriels, M. Deutsch, si compétent en la matière, a installé un appareil dans le laboratoire de son usine à Pantin. »

FOLIE SIMULÉE ET ALIÉNÉS DITS CRIMINELS, par le docteur Langlois, médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Maréville, prof. à la Faculté de Médecine de Nancy. Notre confrère, M. Langlois, enfant d'Avranches, élève de notre vieux collège, nous fait hommage de cette

Digitized by Google

œuvre remarquable d'un homme qui a longtemps vécu dans ce monde étrange de la folie et qui prête le concours de son expérience dans les questions juridiques : « Cette tâche écrasante, écrit-il, consistant à apprécier le degré de responsabilité, m'étant incombée soixante fois, je crois faire œuvre utile en publiant une série de rapports médico-légaux choisis parmi les plus intéressants. Mes conclusions ayant toujours été adoptées, je ferai connaître la condamnation prononcée contre les simulateurs et l'ordonnance de non lieu rendu en faveur des irresponsables. » C'est assez dire que chacun de ces cas doit être lu à part et en détail : c'est à la fois drame et comédie. Nous aimons à nous attacher, comme l'a fait un journal d'Avranches, dans un bref compte-rendu de cet ouvrage, à une classification qui divise les fous en *égoïstes* et en *altruistes*, un mot moderne, assez singulier, qui n'était peut-être pas nécessaire, puisque nous avons « les bienveillants. » Chez les premiers, les actes sont conformes à leur langage ; chez les seconds, c'est le contraire qu'on observe. L'égoïste ne pense qu'à son bien-être, passe sa vie à consulter médecins et charlatans. De même, l'impulsif qui tue, viole, incendie et ressent, après le fait, un plaisir indicible. Les altruistes nous offrent des millions, des titres, mettent à notre disposition leurs femmes, etc. Mais il faudrait citer tout entière la curieuse préface de l'auteur ; moins âgé, moins malade, le docteur Loyer nous en eût fait un rapport qui échappe à notre compétence. Mais nous sommes persuadé que la prestance, la beauté virile, la force d'un regard profond, avec l'expérience, sont d'une grande puissance pour arracher leurs secrets à ces simulateurs. Or, M. le docteur Langlois possède à un haut degré toutes ces qualités et tous ces avantages.

Soc. Havraise d'études diverses. — Recueils de 1886, 87, 88, offerts à notre Société, comprenant surtout des études d'hist. nat. et de météorologie. Pour nos goûts et nos habitudes peu de choses à recueillir, si ce n'est : 1° Les lapins fouilleurs d'anciennes monnaies : trois pièces d'or trouvées à Harfleur dans une cabane où des lapins les avaient ramenées du fond de leur terrier. Le fait n'est pas unique. Un élève de rhétorique du collège d'Avranches, apporta un jour à son professeur une belle pièce romaine trouvée par lui dans les terres remuées à l'entrée d'un terrier de lapins, au bois Norgeot, en la Godefroy. 2° L'inscription gauloise de Nevers, expliquée par M. Och. : ande camulos fontissicnos ievrv, où l'on trouve ande, d'Andate (la victoire) ; camulus (le Mars gallo-romain) ; fontissi, genitif de Fontissos, nom propre tout gaulois ; *cnos*, fils, et *ieuru*, synonyme du l. *fecit, erexit*. Cette inscription avait été déclarée obscure par la Soc. de Nevers, chose étonnante ; pour nous, il y a déjà longtemps

Digitized by Google

qu'un travail de philologie topographique de nos Mémoires a été signé de ce dernier terme gaulois, bien connu.

Académie d'Hippone. — Bulletin 24, 1889. Comme toujours, rempli d'inscriptions de toute langue. Une d'elle nous arrête, celle d'un plomb byzantin interprété en *Boêthei Théotoke*, dont on ne nous donne pas l'accentuation et qui est traduit par *Protège* (nous) *mère de Dieu*, mais en l'absence de l'accent, on peut traduire aussi par *Fils de Dieu*. (vi^e siècle).

Balzac et le calembourg. — Il ne dédaigne pas ce cliquetis de deux idées, cette note gaie, cette combinaison qui pique l'attention et l'attache à une énigme. Il y en a un au début de sa *Modeste Mignon*, à propos du clerc de notaire Butscha, bossu, disgracié de la nature, obscur plumitif : « Il se surnommait lui-même le *clerc obscur*, sans savoir que ce calembourg remonte à l'origine des panonceaux. » Parlant d'un mur de voisin opposé méchamment à un autre, il cite les propos railleurs des voisins : « Vous et Demay, vous murmurez. » Mais comme un calembourg en appelle un autre, celui-ci nous remémore un jeu de mots analogue que nous a dit notre confrère, l'excellent M. Fauchon, de Terpsichore, le vieillard à l'humeur gaie, le pédagogue émérite. Dans une nuit noire, un ivrogne est couché en travers de la route : un passant touche à cela du bout de son bâton, mais cette chose remue et il en sort une voix : « Qui est là ! »— Clerc de notaire,répond le passant.— « J'aimerais mieux clair de lune, » murmure l'homme ivre qui retombe et s'endort.

P. S. — Balzac se sert d'un mot utile, qui n'est pas dans Littré, excepté au Suppl^t., et qui est anglais, c'est *trompeter*, publier à son de trompe, divulguer les nouvelles : même sens dans *to trumpet*. Il existait au xvie s. : « Ils ne trompettoient que repentance. » (P. de Marnix. Œuvres.) « Ils trompettent comme grues, et puputent comme huppes » (Ambroise Paré).

Bulletin de la Soc. linnéenne de Norm., année 87-88. — Cette société qui a si aimablement accueilli le Président de la Soc. d'Archéol. d'Avranches à la réunion de St-Sauveur-le-Vicomte, il y a deux ans, continue ses amabilités en lui envoyant ce fort vol., orné de planches et d'une grande et belle carte géologique d'Alençon et environs. Pourquoi Alençon ? c'est que la réunion a eu lieu cette année à Bellême, bonne station botanique et géologique. Le compte-rendu des excursions et des banquets y est traité avec une allègre bonne humeur. Ils ont l'air heureux, ces Linnéens, chauds du feu sacré de Flore, et commençant leurs agapes par un premier toast,

Digitized by Google

avec un recueillement quasi religieux, au père de la botanique, à leur patron, le grand Linné. Nous les avons suivis avec une vive sympathie, avec envie, dans leurs pérégrinations dans la forêt de Bellême, avec quelques ressouvenirs de celles d'Ecouves, où jadis, comme eux, nous trouvions, une seule fois en notre vie, *Narthecium ossifragum*, qui s'appelait de notre temps *Abama*. Plus tard, nous écrivions en notre *Philologie de la flore de Norm.* cette note étymologique : « Narthecium est un mot grec qui sign. boîte à parfums, boite à nard, d'après la capsule et le nom de *ossifragum*, sign. orfraie, sans doute des filets barbus des étamines ; le mot orfraie, litt. qui brise les os, présente la permutation assez rare de *s* en *r*. »

Mais nos chers confrères ont dû gémir en lisant ce volume : il est déshonoré par de nombreuses fautes d'impression : il faudra un *erratum* au prochain bulletin. Nous n'entreprendrons pas de les signaler toutes, mais les plus frappantes. Partout *Eranthis* : c'est aussi l'orthographe de la flore de Norm., mais elle est fautive : lisez *Erranthis*, qui veut dire la plante à la malheure, *ad malam horam*, c'est une plante hibernale, du grec *errô*, arriver mal à propos, sous de mauvais auspices. (Voir notre *Philologie florale*). L'excursion au Rutin a beaucoup de noms altérés : *Lorvylonum*, lisez *loroglossum ; Heris amara*, l. *Iberis ; Cencrium*, l. *Teucrium ; Trylochus*, l. *triglochin ; Cargenia*, l. *Turgenia ; Orobanchy*, l. *Orobanche ; Ledum*, l. *Sedum ; Pumaria*, l. *Fumaria ; Hynicum*, l. *Hypericum ;* Carex *destans*, l. *distans : Walenbercia*, l. *Walenbergia*, et cela dans deux ou trois pages, 171, 172, 173 !

Vingt ans après : par un académcien du littoral, d'un littoral qui doit s'appeler celui de Saint-Marcouf-de-Fontenay, Manche ; l'académicien doit être un de nos confrères dans notre académie, car cette poésie est adressée au Président de l'*Académie* d'Avranches par un confrère qui cumule l'agriculture, l'administration du Conseil général et la poésie, la poésie fine, spirituelle, avec la bonhomie, M. de Pontgibaud. Cette pièce-ci, adressée à un vieil ami, Juge de paix à Mâcon, possède toutes ces qualités, comme on peut en juger par la finale :

Avec l'âge vraiment devenu plus hardi,
J'admire à quel degré tes enfants ont grandi.
Je n'en suis pas surpris, mais j'en suis envieux.
Il paraît qu'à Mâcon, quand les juges sont vieux,
Chauves, comme tu dis, les vignes de Bourgogne
Font merveille, ma foi ! si bien que sans vergogne
J'ai juré d'aller voir à Mâcon quelque jour,
Si je ne pourrais pas être juge à mon tour.

Digitized by Google

Causeries satiriques. — S'il est un poète qui se soit jamais consacré à la cause du paysan laboureur, celui qui peine, qui ahanne, c'est M. Alfred Piquot : c'est le sujet constant de ses satires aussi humanitaires que piquantes. C'est qu'il est lui-même le cultivateur qui met la main à la besogne : ce n'est pas le cultivateur en chambre, le technicien dont il se moque spirituellement, mais qu'il rabaisse trop, en somme. Il dit fort bien : « Le paysan est pourtant le vrai Français, le Français par excellence et par destination, rivé au sol par la possession du champ qu'il laboure ; il est la base de notre armée. » C'est un fragment de sa prose : Voici un passage de sa poésie, ingénieuse allégorie sur les quatre évangélistes :

Mathieu, Marc, Luc et Jean sont les quatre saisons,
Mathieu, c'est le printemps...
Marc, avec le lion assis à son côté,
Symbolise la force ou la saison d'été.
Voici Luc et son bœuf ; leurs paternes visages
Représentent l'automne avec son labourage.
Puis, de l'Apocalypse enfin paraît l'auteur,
C'est Jean, marquant l'hiver par l'aigle destructeur.

Nota : *Erratum :* au lieu de : c'est du néant enfin *d'où* jaillit la lumière, lisez : « c'est du néant enfin que jaillit la lumière. Cf. le vers célèbre de Voltaire : C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. Quand même notre lettré laboureur dirait : je m'en rappelle, ce solécisme, selon l'Académie, que tout le monde commet, qui s'impose, je n'en serais pas surpris, c'est que cette forme primesautière est très logique (mon souvenir ou moi) était là bas, bien loin, au fond de ma mémoire, je l'en retire, je le rappelle, de là, représenté par *en* et se rappeler *d'*avoir vu est bon français. Voyez donc l'anomalie : se rappeler *d'*avoir vu est bien, se rappeler d'une chose est mal. Dans la forme pop. je m'en rappelle, le *me* est régime direct ; dans la forme officielle : je me le rappelle, *me* est régime indirect Ce sont donc deux points de vue différents, mais tous deux sont à l'état normal. Toutefois, la forme je *m'en rappelle* est la meilleure en soi, puis en vertu de l'usage.

De la liberté agricole en France, rapport de M. Genreau, délégué de la Manche, à la Société des Agriculteurs de France, rapport adopté par l'assemblée générale. En se livrant à l'examen du projet de loi d'octobre 1888, sur les bouilleurs de crû, le rapporteur, M. Genreau, ancien avocat-général à Paris, et vivant au milieu des agriculteurs, dans son domaine de Chantore, en Bacilly,

Digitized by Google

était doublement armé pour traiter cette question, mais cet esprit distingué ne s'est pas renfermé dans la question spéciale ; il l'a élargie jusqu'à en faire la question de la liberté agricole en France. « Le droit de propriété,, dit-il dans cet exposé magistral, qui est le rapport nécessaire de l'homme avec la matière, implique essentiellement le droit de faire chez soi tel usage qu'on veut de la chose dont on est maître. Spécialement l'agriculteur peut faire des planches ou du bois de chauffage ; de son lait, il peut faire du beurre ; de ses pommes, du cidre ; de son cidre, de l'alcool. Etant maitre de ne pas produire ces choses, il est le maître d'en extraire toutes les substances qu'elles contiennent. » On n'a donc pas le droit d'empêcher un propriétaire de produire et de garder chez lui une valeur qu'il a créée, comme l'alcool. Dans l'enceinte de sa demeure, l'agriculteur est souverain. Les agents du fisc ne peuvent donc, pour la perception des impôts indirects, pénétrer malgré lui dans sa maison, excepté pour les tabacs, à raison du monopole de l'Etat.

Mais du moment qu'il sort de son domicile et qu'il vend son alcool il tombe sous le coup de la loi fiscale : il est devenu presque un industriel, à cela près qu'il n'a pas acheté pour vendre. Mais l'agriculteur qui ne distille que pour son usage ne doit pas plus de compte à l'Etat que le savant qui en distille dans son laboratoire. Le bouilleur de crû n'est ni un commerçant ni un industriel. Il n'a pas l'ombre d'un privilège : il a une immunité tirée de la nature des choses. Il est vrai que le fabricant de bière ou de sucre paie l'impôt sur la partie même de ses produits qu'il consomme, mais c'est un fabricant et ses produits se vendent au dehors ; mais voici venir la grande objection : la possibilité, la facilité de la fraude. M. Genreau ne les nie pas, mais il y répond de cette manière : « Il y a, dit-on, 16,000 fraudeurs, et, à cause d'eux, on veut traiter en suspects plus d'un demi-million d'agriculteurs français. Le fisc a bien limité et proposé de réduire à dix litres la faculté de la production de l'agriculteur pour sa famille. Mais où s'arrêtera-t-il dans cette voie ? l'arbitraire n'a pas de limites. Pour la question d'hygiène, il n'a pas intérêt à falsifier, et d'ailleurs, l'alcool des vins et du cidre est moins dangereux que certains alcools industriels... » A la suite de ce rapport, la Société des Agriculteurs de France proteste contre le projet de loi présenté en octobre 1888. En définitive, cette idée n'a pas encore triomphé, et le Parlement n'a pas concédé aux bouilleurs de crû le droit de faire chez eux ce qui leur convient. La question reste pendante devant le nouveau Parlement.

L'ORTHOPHONIE. — C'est un traitement pédagogique des troubles de la parole, par M. Comte. Le prospectus fait remonter à la plus haute

Digitized by Google

antiquité l'art de la parole et s'applique à démontrer que si cet art est particulièrement utile, c'est chez les Français qui en font grand cas et qui sont naturellement propres au bien dire. César leur donnait pour double caractère : *acriter pugnare*, combattre avec impétuosité, et *acutè loqui*, parler avec finesse. Plus tard Juvenal appelait la Gaule *nutricula causidicorum*, une nourrice d'avocats. La conclusion se devine, elle est toute en faveur de la méthode « intuitive et orale et toute française » du vaillant champion, de l'auteur H. Comte.

Genèse d'un suffixe. — Sans remonter au sanscrit, où on le retrouverait, question réservée, nous avons en gaulois la finale *acum*, marquant appartenance, propriété, ex. *Avitacum*, la propriété d'*Avitus*, le beau-père de S. Apollinaire ; elle devient *ec* en breton : *pennec*, têtu, fort de tête, *jotec*, joufflu, distincte toutefois du dim. en *ic* : *pennic*, petite tête, *denic*, petit homme, *Iannic*, petit Jean. En grec, cette propriété s'exprime par le suffixe *akos*, *ikos*, en latin par *acus*, qui s'abrège en *acs* ou *ax* : *tenax*, qui a la propriété de tenir, *pertinax*, avec le préfixe superlatif en plus, *per*, et peu à peu le suffixe tourne au sens péjoratif. Aussi, en italien, c'est *acchio*, pris en mauvaise part, qu'on accole même au substantif : *companacchio*, mauvais compagnon. En français *acche* s'adoucit en *asse* : bêtasse, bagasse, mais le peuple, du moins le Normand, garde le chuintement : bedaine, *bedache*, mauvaise bedaine, *bravache*, faux, mauvais brave, filasse, *filache*, *savantasse* ; de même en esp. *gavacchio*, canaille, d'où le fr. gavache, que les Espagnols nous donnent par injure.

Un jeune philologue breton. — C'est M. J. Larère, le digne successeur de son père en notre compagnie, qui nous écrit pour nous dire que la *Revue de l'Avranchin* l'intéresse toujours vivement, mais que malade, d'une maladie dont il connaît la gravité, il ne pourra encore de longtemps venir du côté d'Avranches. En attendant, il nous soumet quelques mots du patois de son pays de Dinan : » Un mot qui tend à disparaître désigne la place devant l'église St-Sauveur, c'est *carroi* ; peut-être pourrez-vous m'en donner l'étymologie. On emploie aussi *cahée* et *guilée*, pour ondée, averse ; quant au premier, je ne sais d'où il vient, pour l'autre, prob. c'est une abréviation de giboulée. Avez-vous entendu le verbe s'*émorcher*, grandir, prendre des forces ? Que de fois j'ai entendu : *voilà un gas bien émorché* ; *voi' éfant s'émorche*. Je vous signalerai *ber* pour berceau. Le breton *ia*, oui, est conservé dans cette locution affirmative : *ma fa yan*, ma foi, oui. Si je trouve d'autres mots du patois local qui puissent vous intéresser, je vous les enverrai. »

Digitized by Google

Réponse : courroi et courroueil, en v. fr. place, carrefour, en bas-l. *carouellum*, litt. lieu des *cars* ou *chars*, passage des charrettes. *Cahée*, du l. *cadere*, une chute (d'eau) ; *guilée*, du v. fr. *giler*, jaillir, qui se dit aussi en Avranchin ; *s'émorcher*, origine inconnue, si ce n'est pas pour *se marcher*, se mettre en marche, commencer à marcher. Pop. on dit : il *se* marche, de celui qui marche avec prétention : ainsi Marot disait : « *Ilz se marchoient fiers comme un poursuivant.* » Une *choue*, pour chouette, ne se dit plus dans l'Avranchin, mais il se dit encore sur nos marches bretonnes : une noble famille sur cette ligne est celle de la Choue de la Mettrie, ayant chouette en leurs armes. Le masc. est chez nous *chouan* et même *huant* pour chat-huant, origine du nom militaire des Vendéens au temps de la Révolution. C'est le nom propre Ca-hu.

Cruces and criticisms, *an examination of certain passages in greek and latin texts, by William W. Marhall*, M. A., *formerly scholar of Hertford college, Oxford*, etc., ou explication de difficultés de textes qu'un professeur a résolues en instruisant ses élèves.

La première *croix* ou note tend à faire comprendre le terme proverbial des Grecs, le *deuteros plous*, qui avait fini par signifier le choix entre deux maux, pour prendre le moindre, d'après une expression nautique : la seconde charge sur le vaisseau ennemi. Suivant toutes les autorités citées par M. Marshall, on arrive à conclure avec lui de cette manière : après une première charge, si vous ne pouvez, dans une seconde, atteindre le vaisseau en son milieu, choisissez la partie extrême qui offre le moins de danger, et, « comme les marins disent dans le *diekplous*, si vous ne pouvez frapper comme un bélier (*ram*), (les Grecs connaissaient donc les *monitors*) le côté, le flanc du vaisseau, frappez l'arrière, mais évitez le bec, c.-à-d. la proue.

Nombreuses sont les croix ou annotations de M. Marshall sur les auteurs latins, spéc. sur Cicéron, dans les lettres à Atticus, ayant pour but, en s'autorisant des plus vieux manuscrits ou de la critique rationnelle, de rétablir des textes dans leurs formes et leurs significations normales. Nous nous sommes livré, à sa suite, à des recherches dans nos deux éditions de Cicéron, celle de Nisard et celle de V. Le Clerc, notre meilleure. Mais comme les divisions en chapitres des éditions anglaises ne sont pas les mêmes, nos recherches ont été abandonnées. Toutefois nous avons *corné*, c'est notre terme répondant au *crux* anglais, le passage de Cicéron à Atticus : « *Maconi istud, quod scribis, mihi videtur tam re esse triste quàm verbo.* » En suivant un ms., M. Marshall lit : « Amaconistud, et l'interprète par un mot grec « *amachon istud,* » la chose impossible. Nous n'osons le suivre sur ce terrain, nous nous contentons de lui propo-

Digitized by Google

ser une pure hypothèse, non confrontée avec les diverses éditions, c'est que MACONI pourrait représenter un nom d'homme.

Bien plus spécieux son commentaire sur ces deux vers de l'Enéide (XI, 7722) :

> Spicula torquebat Lycio Gortynia cornu,
> Aureus ex humeris erat arcus et aurea vati
> Cassida.

Ce qui saute aux yeux, ce qui est *obvious*, c'est que *cornu* représente un arc et qu'il fait double emploi avec *arcus* : ce guerrier ne pouvait avoir deux arcs. M. Marshall suppose, d'après les lettres d'un manuscrit, que le copiste, préoccupé de *Gortynia*, l'a fait descendre sous une forme voisine *gorytus*, terme latin d'origine grecque qui signifie carquois, et chose étonnante, je ne trouve pas dans le Dict., d'ailleurs excellent, de Quicherat, et il est si bien latin que Virgile l'emploie au v. 169 du XIe l. de l'Enéide : « *Gorytique leves humeris.* » Aussi M. Marshall rétablit ainsi le texte ci-dessus : « *Aureus ex humero gorytus.* Il n'y a plus qu'un arc et cet arc trouve son carquois. C'est très-plausible.

Mais où nous nous séparons complètement de l'opinion de M. Marshall, c'est sur ce passage de l'Enéide (XI, v. 318) :

> Aurunci Rutulique serunt, et vomere duros
> Exercent colles atque horum asperrima pascunt.

C'est, dit-il, presque « une profanation aux yeux d'un savant de supposer même l'altération d'une lettre, lorsque les mss. sont unanimes. » C'est très bien, mais ce n'est pas observé. D'ailleurs tous les mss. ne sont pas unanimes, puisqu'une rature sur les deux premières lettres de *pascunt* permet à M. Marshall de supposer *poscunt* et cela sans aucune nécessité. C'est qu'il ne veut pas donner à *pascunt* le sens actif. Examinons ce point principal. D'ailleurs il est évident que dans la phrase de Virgile les trois verbes, parfaitement unis par *et*, ont un sujet unique, *Aurunci* et *Rutuli*, et que ces peuples font les trois choses : semer, labourer et une 3e qui est une question facile à résoudre : c'est que *pascunt* a le sens actif et signifie faire paître : ils sèment, il labourent, ils font paître les parties les plus âpres des collines: Nul besoin de *poscunt*, qui est même contradictoire : ils n'ont pas besoin de *demander* les *parties âpres* des collines, puisqu'ils les possèdent: « *vomere duros exercent colles.* » Ensuite *pascere* a le sens actif : Heyne, que M. Marshall, traite légèrement de « commentateur sans autorité, » traduit « mettent à l'usage de pâture. » Forcelleni, le

Digitized by Google

grand Forcelleni, traduit de même. Notre Quicherat traduit aussi sur Virgile par « faire paître ». Enfin l'édition anglaise de *Ruæus* que nous avons sous les yeux interprète *pascunt* par « *utuntur sterilissimis eorum collium locis ad pascua.* » Mais une erreur sur ce point n'empêche pas que le livre de M. Marshall, excellent dans ses conditions matérielles, ne soit celui d'un vrai savant et d'un esprit ingénieux et perspicace, et nous nous applaudissons d'avoir attaché à notre docte corps un *scholar* d'Oxford, ce sanctuaire des études antiques et un Anglais de Guernesey qui peut fondre ses études de patois normand dans les nôtres.

Groupe bibliographique : Le *Trouvère*, plusieurs numéros : Si c'est là la jeunesse versifiante de nos jours, elle est malade : Le *Trouvère*, prospère et influent, devrait, pour ses riches concours, exiger des chants fiers, virils et humains. — Le *Peuplement de Madagascar*, de notre confrère, le bon conférencier, M. Jouan, est une question traitée d'après tous les documents, mais dont la conclusion est assez nuageuse. « Il y a des points où la lumière ne sera jamais faite : Quels ont été les premiers habitants ? Aussi loin qu'on remonte dans le passé, on ne trouve plus de groupes homogènes, ce qui témoigne de croisements, de migrations, la réponse paraît impossible. » — Saint Benezet (Benoît), *patron des ingénieurs*, par notre confrère A. de Saint-Venant, œuvre postume (et non posthume) publiée par son fils. C'est un fort et beau vol., en tête portrait de Saint-Venant, une tête puissante et intelligente, qui promet des œuvres et une longue existence. La vie de saint Benezet, constructeur du fameux pont d'Avignon, est étudiée sous toutes ses faces, éditée à grand luxe, et elle offre des matériaux aux historiens, aux amateurs des vieux textes et des légendes. Spécimen du texte provençal ou roman du xiie s. : « Anno 1170 lo pont commenset sant Benezets... Uns enfas qui avia nom Benezet las fedes (brebis) de sa maire gardant en pas quier (l. *pasquier*, *pascua*, pâturage), cui (à qui) apartanient (appartenaient) dis Jehu Crist tres vos (trois fois) : Benezet, filmieu (*fili mi*), *aus* (audi) la vos (*vocem*) de Jehu Crist. » — *Bibliog. universelle* de J. Peelman : un livre qui semble se rapporter à l'*Etude littérale* (non littéraire) sur Balzac, de M. Le Hérî cher (au n° 5 de la *Revue*) : il est intitulé : Syntaktische studien uber Balzac : Leest W. Komgsberg, 1889. — *Bulletin archéolog. du Comité*, 1, 89 : croix de plomb dans les tombeaux en guise de *pitacium* (l. *pittacium*), étiquette d'un vase, cachet. — Marque de fabricant: Mer'la Toutissœ F., Merula, fils de Toutissa ; ce *Merula*, qui porte un surnom romain, était fils d'un Gaulois nommé *Toutissa*. Le cognomen Merula s'est conservé dans la famille Merle. Le père

Digitized by Google

Lhomond nous apprenait autrefois que *pissimus*, qui nous plaisait fort, qui était agréable, était un barbarisme ; en lat. classique, oui sans doute, mais en lat. populaire, c'est autre chose : « *Pater filio piissimo fecit*, » XIe siècle. Le lat. des inscriptions offre *pientissimus* de la forme *piens*, *pientis*.

— Association des anciens élèves du collège de Valognes, avec une fort jolie préface : « Franchement il est doux, il est juste de l'aimer, la Maison où se sont écoulées, sinon les plus belles, du moins les plus paisibles années... pas d'établisement plus fécond que le collège de Valognes. » En effet, quand on voudra les compter, on sera surpris combien ce coin de terre a produit d'hommes distingués, plus qu'aucune autre ville de la Manche. L'objet de cette association est d'entretenir des liens entre les membres... On ne dit pas qu'à Valognes, comme à Avranches et ailleurs, la souscription est destinée en tout ou partie à donner des prix et des bourses au collège et des secours aux confrères nécessiteux. C'est une grave lacune, seulement on lit, art. 11 : la réunion annuelle détermine les fonds disponibles et elle est suivie d'un banquet. Oh ! le banquet, c'est le nerf de la guerre dans les associations.

Cartulaire de l'Abbaye de la Lucerne : Un Catalogue fort peu ordinaire nous arrive, annonçant une collection d'anciens livres in-folio et in-quarto avec l'*ex libris Lucernæ*, tout cela à vendre de gré à gré et sous la direction savante et habile de notre laborieux confrère, à Vire, M. Victor Brunet. Tous ces livres lucerniens seraient en bonne place dans la bibliothèque municipale d'Avranches, près de ceux du Mont Saint-Michel et de quelques-uns de leurs frères. Mais il en est un qui s'imposerait à notre acquisition, s'il n'était pas trop cher. On en jugera par cet exposé : « Chartrier (on dit cartulaire maintenant) de l'abbaye de la Luzerne, dressé en 1730 à l'abbaye même, sous la gestion du 35e abbé, L. J-B. Pelvé, de Falaise; c'est un véritable polyptique (on dit maintenant Pouillé). Il comprend un énorme vol. grand in-folio de 569 pages. Il fut dressé par le P. Eslouet, sous-prieur, et continué par ses successeurs. Ce ms., livre terrier et censier de l'abbaye, ne comporte aucune enluminure ni lettres ornées. Les titres des chapitres sont en ronde et le texte est parfaitement lisible. Il renferme des tables qui pourraient servir de modèles : les élèves de l'Ecole de Chartes ne font pas mieux. »

L'auteur de l'*Avranchin hist. et monum.* s'est servi d'un cartulaire de la Lucerne pour l'histoire de cette abbaye. C'est de celui qui a été formé de pièces originales fort nombreuses, par M. Dubosc, archiviste de la Manche. Il serait curieux de collationner ces

Digitized by Google

deux documents. En attendant, l'auteur ajoute à sa notice sur Pelvé, personnage considérable, que « *Abbatiam de novo construxit* (*G. Christiania*), c'est-à-dire les bâtiments d'habitation claustrale, puis une mention d'honneur pour avoir fait dresser ce cartulaire.

P. S. — On aimerait bien à savoir comment tous ces vieux et vénérables in-folios de la Lucerne sont arrivés chez l'imp. L'Enfant à Condé-sur-Noireau. V. l'art. Correspondance où tout est expliqué. Un moine de l'Abbaye a fait un index dans un recueil d'arrêts concernant les Prémontrés et spéc. Blanchelande et la Lucerne. Le P. de notre Société a fait une étude forestière sur la forêt de la Lucerne, pour M. de Canisy, encore inédite, et aussi avec des points de vue pittoresques et des effets de lumière que notre confrère, M. Dubufe, a saisis sur ses toiles : « Le charme pénétrant d'une prairie bordée de saules et fermée par un lent côteau où la paix semble tomber avec la lumière du doux ciel de la Touraine. » (Arv. Barine).

Trochon l'Amérique : C'était un original personnage qu'ont bien connu à Avranches les hommes de 50 à 70 ans, spéc. les élèves du collège d'Avranches, auxquels il aimait à raconter que Napoléon n'était pas mort et qu'il était sur le point de revenir en France : il disait cela vers 1835. Au physique, c'était un vieillard vigoureux, carré, trapu, où l'on devinait une chaude jeunesse. Ses opinions bonapartistes l'avaient fait coffrer à la prison du Mont-Saint-Michel, mais il s'était évadé, avait franchi une des trois rivières, celle du côté de Genets, la Sée, sans doute, et sur la rive droite avait montré son derrière nu aux gendarmes attardés sur la rive gauche. On comprenait qu'il avait dû être un leste coureur, et si dans sa grande vieillesse il marchait difficilement, il courait presque toujours, même en allant de la bibliothèque du collège où il était le lecteur le plus assidu, pour arriver à sa maison du Puits-Hamel. Trochon n'était pas le seul à croire à l'existence alors de Napoléon : c'était la légende des vieux soldats de l'Empire. Le peuple disait que le Petit Caporal allait revenir et f... encore une fois les avocats par les fenêtres de leur caserne à paroles. Le peuple ne croit pas facilement la mort des grands hommes : pour les Allemands, Barberousse dort encore près de sa table de marbre, dont la barbe fait trois fois le tour.

« Il n'était pas facile de persuader au peuple que celui dont on avait tant parlé (Ch. Le Téméraire) était vraiment mort... Il était caché, disait-on ; il s'était fait moine ; des pèlerins l'avaient vu en Allemagne. Il devait reparaître comme le Arthur, ou Fréd. Barberousse. » etc. (Michelet). *Hist. de Fr.* 279, t. 8.) De même pour Jeanne d'Arc. Nous avons cité, après elle, trois Jeanne d'Arc.

Fulgence Girard, *sa vie et ses œuvres*, par son neveu Mgnor D. du

Digitized by Google

Manoir. « Comme vous le remarquez avec raison, M. le Président, deux historiens seraient presque nécessaires pour retracer en pied le portrait de mon oncle. Il avait reçu une forte éducation chrétienne au foyer paternel, de la bouche et du cœur d'une mère dévouée, qui avait fait son éducation au couvent de Saint-Anne, à Saint-Malo, et ces sentiments lui concilièrent, au collège de Coutances, la faveur du pieux et savant abbé Daniel, qui occupa plus tard avec gloire les plus hautes charges de l'Université et le siège épiscopal de notre diocèse. La bouillante saison de la jeunesse, les séductions parisiennes, les révolutions politiques, l'entraînèrent ensuite au pôle opposé, jusqu'à ce que la maturité de l'âge et les épreuves de la vie le ramenassent, par une évolution suprême, à son point de départ. Il se fixa alors dans sa chère et douce demeure de la Broise, à Bacilly, où il s'éteignit sans agonie, pendant qu'à sa demande sa fille aînée lui lisait un chapitre de l'*Imitation*, le Vendredi-Saint 11 avril 1873, à l'âge de 67 ans. Notre regretté Président honoraire, M. Louis de Tesson, faisait allusion à cette seconde et dernière évolution dans un article nécrologique sur ma vénérée grand'mère, publié dans le *Journal d'Avranches*, le 7 octobre 1865, et dans le *Journal de Granville*, lorsqu'il parlait de *M. Fulgence Girard, qui fut longtemps à Avranches le représentant le plus autorisé du monde littéraire, et qui vit aujourd'hui, non loin de nous, dans une saine et honorable retraite*.

Les *Mystères du Grand Monde*, dont vous citez l'édition illustrée de 1875, avaient été écrits peu de temps avant le retour de mon oncle à la foi de sa jeunesse ; et, comme sa nature ardente ne savait rien faire à demi, il avait repris avec zèle toutes les pratiques de l'église. Il regrettait d'avoir écrit cet ouvrage, et exprimait, en toute occasion, sa contrariété de n'en être pas resté propriétaire, parce qu'il l'aurait retiré de la circulation. Ce fut en partie pour remédier à cette pubtication, au point de vue de sa conscience, qu'il mit au jour, en 1867, la *Divinité du Christianisme, lettres à MM. A. Peyrat, Ernest Renan, H. Taine, Edmond About, Littré, Victor Meunier, A. Nefftzer, Charles Dolfus*, etc. *Paris, librairies E. Dentu et Ch. Douniol.*

En ces dernières années, un écrivain consacra, dans un de ses ouvrages, quelques pages élogieuses à mon oncle. Regardant, par erreur, les éditions plus récentes des *Mystères du Grand Monde* comme l'œuvre de l'auteur, il parlait de cet ouvrage après avoir mentionné le retour de celui-ci aux idées religieuses, et, du contexte, il semblait résulter qu'une telle publication était postérieure à ce retour. Mes cousines s'émurent d'une inexactitude dont aurait pu souffrir la réputation paternelle au point de vue de la loyauté des

Digitized by Google

sentiments et de la sûreté des convictions. Elles écrivirent à l'auteur pour rétablir les dates, et le prier, si son œuvre avait de nouvelles éditions, de tenir compte de leurs observations et de la piété filiale qui les avait dictées. « (Napoli, juin, 1889).

Revue hist. d'octobre 1889 : ce n° renferme : Administration provinciale sous Richelieu, par M. le Vte d'Avenel ; un mémoire inédit de Pierre du Bois, vers 1313, intitulé *De torneamentis et justis*. Ce discours contre les joûtes et tournois, qu'on publie, permet de se faire une idée du style et du tempérament « du fameux M. Ch.-V. Langlois, avocat de Coutances, le premier publiciste de son temps. » M. E. Renan, au xxvie vol. de l'*Hist. littéraire de France*, énumère les dix ou douze écrits dont la paternité est attribuée à cet écrivain. Une autre gloire de Coutances au moyen-âge est son poète satirique, Mestre Andreu de Costances, dont le ms. nous fut donné en copie par M. de Pirch. M. Le Héricher en tira une autre copie, écrite par un de ses élèves, M. Roisil, auj. curé de Hamelin, canton de St-James, et il la donna à la bibliothèque de Coutances. Notre confrère, M. Ch. Lebreton, a fait de ce poète une très intéressante notice insérée dans nos Mémoires. — **P.-S.** Nous trouvons en ce n° un ouvrage dont le titre est un néologisme nécessaire, celui de : *Les découvreurs français*, etc., par M. Paul Gaffarel ; nous nous sommes depuis longtemps servi de ce terme qui s'impose : Littré l'a mis dans son dictionnaire, mais la dernière édition de celui de l'Académie ne l'a pas gardé, cependant il était dans la précédente.

Biographie d'Arsène Garnier, un livre inédit qui ne verra pas le jour. Un Guernesiais professeur et journaliste, ami de Victor Hugo, dont il était le bras gauche à Guernsey, alors que Kessler en était le bras droit, car il faut des prôneurs même au génie, un facétieux et spirituel esprit, de vieille souche normande, H. Le Marquand, en un jour de folie, entreprit de retracer cette existence, d'une manière abracadabrante, dans le genre du *Roi de Bohême* de Ch. Nodier. C'est pourquoi il lui trouva un nom dans le joli conte patois de ce dernier, *Biscotin* et *Biscotine*, ou plutôt il le prit dans la circulation, où c'était le sobriquet adopté de A. Garnier, l'ami de tout le monde. Il le posa sur le trône d'Araucanie, au titre de Biscotin Ier, et il s'adjoignit, pour animer sa farce, son fils, jeune homme de belle espérance et de vie éphémère, pour illustrateur et caricaturiste. Quelle désopilante lecture ! que de *cotillonades*, comme un oncle le disait de l'*Orlando furioso* de son neveu l'Arioste ! Que c'est dommage que nous soyons Société savante et sérieuse, condamnée à la tenue, à la dignité ! Il faut nous contenter de cueillir quelque traits saillants et inoffensifs de ce livre qui ne paraîtra pas ou ne paraîtra qu'en 2956, à Paris, chez Coquericot. Quel est le

Digitized by Google

plus fol des deux, l'auteur où le héros? On ne sait en lisant cet en-tête de l'envoi de l'*Eloge de la Folie*, d'Erasme : « Que puis-je offrir de mieux à ce fou de Garnier... Ton ami qui n'est pas sûr d'avoir toute sa raison. 1867, H. Le Marquand. » Oh ! permettez : c'est la facétie rabelaisienne : il y a des idées sous la forme : en voici un exemple dans le bonimement moqueur de soi-même par l'auteur vaniteux : « c'est le style de Tacite et sa manière d'écrire l'histoire que nous avons choisie et nous croyons avoir laissé le grand historien bien loin derrière nous... nous attendons le jugement des siècles et, disons-le franchement, nous ne le craignons pas. » (Préface).

La biographie débute par le jour de naissance d'A. Garnier : c'était le mardi-gras, et le lieu ce fut la ville de Coq-en-pâte ; rien ne s'oppose à ce que nous reconnaissions là la ville d'Avranches... Il passa ses premières années à faire l'école buissonnière et à crayonner sur les murs de la ville. Comme c'est un de ses professeurs qui fait des sélections dans cette biographie, il est justement curieux de *sélecter* sa vie de collège : « A quinze ans, il entra au collège où il se distingua bientôt comme caricaturiste, il fit de si bonnes charges de ses professeurs que ceux-ci, au lieu de lui en témoigner leur profonde reconnaissance, le flanquèrent à la porte. » Nous sommes trop vieux pour nous rappeler si nous fûmes un de ces ingrats.

Mais il nous tarde de rencontrer des idées d'un intérêt plus général que la biographie d'un homme, quelque grand qu'il soit : « Il se mit à étudier l'économie politique qui consiste, ainsi que chacun sait, à prouver que la science de tout bon gouvernement est de dépenser le double du revenu et de jeter le plus de poudre aux yeux des gouvernés. » Attrappe, gouvernement de l'Empire, et toi aussi, quelque gouvernement que tu sois. Attrappe aussi toi, concours quelconque, d'après le concours où A. Garnier gagne le prix de poésie sur ces bouts rimés : *tripotoche*, *soupacaboche*, *patatoche*, *malabroche*, *poudingbrioche*. Mais nous n'en finirions pas de tous ces coups de pattes à tout ce qui est sacré au fond, mais quelquefois risible dans la forme. Nous ne dirons pas non plus l'histoire des malheurs du héros, laquelle est la conséquence interminable de l'aventure d'un poisson gâté, jeté par une fenêtre. Si nous osions prendre le beau nom de philologue, nous nous sentirions atteints dans cette caricature de la philologie : « Une île nommée *Graine-de-puce*, ce qui ressemble beaucoup au mot Guernesey. » Mais, grandeur et décadence, roulement des choses humaines ! la morale est dans le mot de la fin : De ce grand homme, il ne reste que son chapeau de gendarme, que l'on peut voir dans une certaine maison, dans une certaine rue : la vue n'en coûte que deux sous. Entrez Messieurs et Mesdames. Boum ! Boum ! Boum ! »

Digitized by Google

Une addition a la Bibliographie Michelienne, c'est le livre de M. J. Sermet, tout récent, *Au Mont Saint-Michel*, nouveau guide (au moins le vingtième), fait autant pour l'illustration que pour le texte. L'en-tête représente le lion héraldique de la *Cour du Lion*. Le livre est divisé en courts chapitres : le Dortoir, la Merveille, etc. Le Mont Saint-Michel est donc un sujet inépuisable. Cf. Au *Mont Saint-Michel*, des notes de voyage, par F. Germain-Lacour, Annuaire d'Argentan, 1888. A quelle époque le Couesnon, par sa folie, a-t-il mis le Mont en Norm. ? on ne sait bien, mais Michelet a écrit pour le xive s. : « Charles vi se fit mener en *Bretagne*, au mélancolique pèlerinage du Mont Saint-Michel, *in periculo maris*. » Nous le rencontrons dans le beau livre du Centenaire du *Journal des Débats*, qui, comme histoire, est celle du siècle, et comme journal, le plus distingué et le plus respectable de la presse française. Il fut longtemps le vestibule des académies et celui des ministères; jamais en retard, jamais trop en avant, pouvant être représenté avec un pied levé et l'autre fortement appuyé sur la terre. Presque tous les grands écrivains ont passé par sa vieille Maison de la rue St-Germain-l'Auxerrois, et leurs têtes revivent dans ces portraits de maîtres signés des maîtres. V. Hugo y figure pour un très grand nombre de lettres dévouées et profondément respectueuses, quoique on ne lui ait pas toujours tressé des couronnes : mais à la fin il y a vaincu la tradition correcte et classique. C'est du Mont St-Michel qu'il écrit, aux Roches, à la fille d'un des Bertin, Mlle Louise Bertin, qui mit en opéra N.-D. de Paris, c'était en juin 1836, il avait vu le Mont sous toutes ses faces :

« Je vous écris du Mont St-Michel, qui est vraiment le plus beau lieu du monde, après Bièvre, bien entendu.

» Les Roches sont belles et sont bonnes, immense avantage qu'elles ont sur ce sinistre amas de cachots, de tours et de rochers qu'on appelle le Mont St-Michel.

» Il serait difficile d'écrire d'un lieu plus terrible à un lieu plus charmant que celui où vous êtes. En ce moment je suis bloqué par la mer qui entoure le Mont. En hiver, avec les ouragans, les tempêtes et les naufrages, ce doit être horrible. Du reste, c'est admirable.

» Un lieu bien étrange que ce Mont Saint-Michel! Autour de nous, partout à perte de vue, l'espace, l'infini, l'horizon blanc de la mer, l'horizon vert de la terre, les nuages, l'air, la liberté, les oiseaux envolés à toutes ailes, les vaisseaux à toutes voiles, et puis tout-à-coup, là, dans une crête de vieux mur, au-dessus de nos têtes, à travers une fenêtre grillée, la pâle figure d'un prisonnier.

» Jamais je n'ai plus senti qu'ici les cruelles antithèses que l'homme fait souvent avec la nature. — Tout à vous et à *Notre-Dame* dont je

Digitized by Google

vois de ma croisée d'auberge une mauvaise statue de plâtre juchée dans une charmante niche à trèfles du xve siècle. »

C'est sans doute à cette date que furent gravés sur les murs intérieurs du Mont le nom de V. Hugo et celui d'Angèle, actrice plus belle qu'habile, que nous avons vue à la *Porte Saint-Martin*, et qui a joué un rôle dans la vie du poète amoureux.

Nota : Chaque ex. du Centenaire des *Débats* porte le nom imprimé du souscripteur (25). Nous avons sous les yeux l'exemplaire d'un de nos confrères, M. Octave Le Chevalier.

Un soldat d'Avranches, M. Maincent, avait fait don à notre Musée d'une collection d'objets annamites: Le Président lui adresse au Tonkin nos remerciements : « Monsieur, la Société vous est reconnaissante de l'intéressante collection tonkinoise que vous lui avez offerte. Elle a été exposée sur la table du bureau, lors de la dernière séance, puis déposée dans un compartiment du Musée avec le nom du donateur. Cette inscription attestera votre affection pour votre ville natale. Veuillez, etc. »

Esquisse de Domfront. — Dans cette fin de juillet et cette période de distributions de prix, deux confrères, M. le prof. Le Monnier et le Président font par Flers une visite à Domfront, au distingué prof. du collège, M. Restout, qui aida M. L'Apparent dans sa *Géologie* de la France. Le botaniste et le géologue sur ce magnifique rocher, d'où s'élance le donjon de l'historique château de la ville, « où l'esprit vit au sein des choses mortes, » échangent en causerie leurs cailloux et leurs plantes. Le premier parle du sol du pays, granit de Saint-Bomer, grès armoricain de Domfront, etc, et le second signale : céterach, absinthe maritime, linaire cymbalaire, etc. Le jeune et sympathique prof. du collège, M. Philippe, adhère à notre Société. Le peuple, ce conservateur des origines, prononce Danfront, c'est très juste, puisque l'étym. est Dans (*dominus*) et Frontis, nom propre du saint, honoré à Saint-Front : alors Danfront, c'est comme Dampierre, Damremont, comme le *Dans Johannes*, maître de l'œuvre, du cloître de Mt St-Michel, un nom qu'on lit sous la frise, du côté de l'ouest, au centre.

Domfront n'est pas une ville littéraire : mais elle a un bon collège, une petite bibliothèque, où nous trouvâmes autrefois un livre rare de Michelet, les Origines du droit. Notre ami V. Blondel créa sur ce rocher un collège de plus de cent pensionnaires. Le nom de Caillebotte se lit ici sur les enseignes, c'est celui de l'unique historien de la ville ; toutefois M. Blanchetière s'est occupé avec succès de cette histoire, et nous avons étudié dans notre *Revue de l'Avranchin* sa bonne monographie du château de Domfront.

Digitized by Google

Retour par Mortain où M. le docteur Leriche, établi dans l'architecturale maison du regretté Henri Moulin, donne une semblable adhésion. Distribution de notre IXe volume à M. Buisson, cons. d'arrt et à M. Meslay, avocat. M. Leriche nous apprend l'excursion à Mortain du botaniste M. de Kerveguer, qui y a recueilli avec bonheur l'*hymenophylle* de *Tunbridge*.

Domfront, vu des bords de la Varenne, rappelle Avranches vu des bords de la Sée, mais avec son superbe donjon en plus, et en bas sa vénérable église de N.-D. sur l'eau, du roman le plus archaïque, le plus cryptique, d'où on a enlevé les tombes des Talvas pour les mettre dans la chapelle du collège. Pourquoi ? Les objets déplacés de leur cadre perdent cinquante pour cent. Domfront est une ville mieux bâtie en ce sens que, soit par le goût des habitants, soit par le fait de la roche âpre et aiguë, les maisons offrent une variété que n'a pas Avranches, la ville où toutes les maisons se ressemblent. La route à St-Front est une avenue monumentale, et par l'annexion de cette paroisse le chiffre de la population de la ville a presque doublé. Tout ce pays est un beau pays de chouannerie : elle n'y fit pas défaut, témoin les exploits d'un chef de St-Front, M., de son nom de guerre Jean-bon-bougre. En effet, ce n'est qu'une forêt d'où émergent non pas les clochers et les châteaux, mais quelques champs de blé et de sarrasin, ou des prairies où l'on aperçoit maintenant « les grands faucheux » à la lame d'argent. Moins d'arbres pour le bien de l'agriculture, plus de lumière, de soleil ! Dans cet angle de la Normandie, Passais, Domfront, Barenton, le poirier à poiré partage le terrain avec le pommier à cidre. Quant à ce dernier lieu, placé sur une hauteur, qui a des restes de sauvagerie (fougères), et une pente vers la Sélune, il justifie son étymologie par *baren tun*, hauteur stérile ; de cet adjectif dérivent le v. fr. *brehagne* et le fr. brehaigne (vache); les Barington d'Angleterre rattachent leur nom à celui de Barenton. C'est là, dans sa studieuse villa de Mont-Eglise, que nous visitions l'archéologue du Mortainais notre très regretté confrère, H. Moulin.

La grande célébrité de Domfront vient d'un dicton : Domfront, ville de malheur, arrivé à midi, pendu à une heure : pas seulement le temps de (daîner) dîner : d'après ce patois, le pendu était, dit-on, un Sourdin (Villedieu). Mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on ignore généralement, à Domfront même, la fin du dicton. La voici : « Qui qu'il avait donc fait ? — Pas grand'chose : il avait prins un lincou. — Rien qu'cha ? — Et la vaque au bout. »

Domfront n'a pas été complètement une ville de malheur pour le Prés., puisqu'il y a trouvé de bons amis, mais il n'a pas atteint un de ses principaux objets en venant en cette ville. C'était d'introduire dans sa compagnie l'historien, le savant de Domfront, dont une des

Digitized by Google

œuvres, le château de Domfront, avait été l'objet d'une étude élogieuse dans notre *Revue*, M. Blanchetière. Il se recuse par lettre : « La proposition que vous voulez bien me faire d'entrer dans votre savante société m'honore infiniment. Mais je suis vieux et déjà surchargé de nombre de sociétés savantes. Je ne saurais donc accepter cet honneur. Je ne puis que vous remercier. » — Avec cette lettre, M. Blanchetière nous envoie deux opuscules : 1° *Magloire Itam*, le héros de Tarascon, empreint du libéralisme de 1830 ; 2° *Conservation des animaux utiles*, joli travail, à la fois utilitaire et poétique, inspiré du rapport de M. de la Sicotière au Sénat.

Du même M. Blanchetière, un article à propos de l'Exposition Universelle, relatif aux dolmens qu'on a appelés des abris et des habitations. Il arrive à cette conclusion, que nous adoptons parfaitement, c'est que leur exiguïté dans les deux sens ne permettait à un homme d'y pénétrer qu'en rampant. Qu'étaient-ils donc ? des tombeaux. Celtiques et drudiques ? prob. appartenant à un peuple antérieur aux Celtes et plus sauvage.

Profils bretons : Mme de Pompery : *nulla dies sine littera*, telle peut être la devise de M. J. d'Avenel : avant hier, c'était le Breton, du Breil, défenseur de Granville; hier c'était un drame au château du Bois, aujourd'hui c'est l'opuscule ci-dessus; il faut y voir comment un homme de savoir et d'esprit sait tirer de ressources d'un médiocre sujet.

La Fille ainée du Cœur de Jésus, par le P. Vaudon, missionnaire du Sacré-Cœur : cette fille ainée, c'est la France, la France aimée, miraculée, exaltée, héroïque et poétique. C'est un discours prononcé à Issoudun en juin 89. Nous n'avons ici, sur le papier, que la moitié de sa beauté, l'autre moitié de beauté est sur les lèvres de l'orateur, dans sa parole, sous le charme de laquelle nous sommes encore, nous qui l'avons entendu dans son église natale, à Cuves, où assistait, fière et heureuse, sa respectable mère, âgée de 80 ans.

Renouveler, *note philologique*. Ayant écrit cette phrase, « l'Eglise avait promis de ne pas vieillir, d'être toujours belle et féconde, de *renouveler* toujours. » Michelet, l'exquis styliste, la fait suivre de ce commentaire : « Ce verbe *renouveler*, employé comme neutre, avait bien plus de grâce ; je crois qu'on y reviendra. V. Charles d'Orléans (p. 48) : « Tous jours sa beauté *renouvelle*. » Et Eustache Deschamps (p. 99) : « De jour en jour votre beauté *renouvelle*. » (Hist. de Fr. t. V. p. 333.) Mais l'origine de cette expression ? Nous la croyons agricole, comme tant d'autres formes et métaphores

Digitized by Google

des langues ; l'idée rurale primitive est la mère des idiômes. Du moins *renouveler*, verbe neutre, est usité en Normandie, appliqué aux bestiaux, spéc. aux vaches : « Not'vaque *renouvelle* dans deux mois, dans dix jours, » dit-on, c.-a.-d. aura fait veau, sera revenue à son état normal, sera une vache *neuve*. Du reste, Littré montre ce terme se continuant en littérature classique, dans ces exemples : « La fièvre de Philis tous les jours renouvelle. » (Racan) ; « une confusion qui renouvelle et croît chaque jour » (Corneille). « La petite vérole a renouvelé à Paris. » (Sévigné).

CORRESPONDANCE, CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE DE LA SOCIÉTÉ A LA FIN DES VACANCES DE 1889

Envoi du Ministre de l'Instruction publique comprenant : 1° Les *Parlers de France*, par M. G. Paris, discours au Congrès de la Sorbonne en 1888, très bon, mais concevant les patois à un point de vue trop savant pour bien encourager la province ; 2° Discours de M. Lockroy, le ministre, même réunion : appel à faire une vaste enquête pour le centenaire de la Révolution ; 3° Séance générale de 1889 ; Discours de M. Renan, très aimable pour les provinciaux, et du ministre, de M. Fallières, qui passe en revue les savants voyageurs français, nos contemporains, et déplore la mort d'autres savants, Darmesteter, Bargaine, etc ; 4° Programme des questions pour le Congrès sorbonien de 1890, peu intéressantes.

Botanique. Visite du P. à Chantore, pour soumettre à M. Genreau son analyse de son rapport en faveur des bouilleurs de crû, et solliciter pour l'œuvre de notre vitrail sa générosité qu'on n'invoque jamais en vain. Aussi a-t-on remis au P. un billet de banque pour cet objet. Cueilli dans le parc, si riche en arbres exotiques, une branche de *quercus cerris*, découpée, lustrée, lavée des premières couleurs automnales, pourpre et or, qui laissent derrière elles nos feuillaisons indigènes. — Discussion avec M. Chevrel sur la jolie fleur automnale que nous avions déterminée : *campanula persicæfolia*, avec M. Devriès. Il croit que ce sont les rejetons de celle du printemps, la *C. rapunculus*, dont la tige a été brisée, non pas artificiellement (par cantonniers, laboureurs), mais tombée naturellement par l'effet du temps. Certains échantillons que nous avons recueillis appuient cette thèse. Ce sont de jeunes pousses sur un vieux tronc.

Dans nos excursions nous recueillons, chemin faisant, dans nos lectures, quelques notes : « On ne sent bien l'hist. de Bretagne que sur le théâtre des événements, aux roches d'Auray, aux plages de

Digitized by Google

Quiberon, de St-Michel-en-Grève, où le duc fratricide rencontra le moine noir. » (ap. Michelet), qui appelle toujours ainsi notre M. St-Michel au péril de la mer, d'ailleurs bien désigné ici par la scène du duc breton et du moine maudissant. Le mot *Bretagne Gallo*, ou française, est ancien : « Si chevaucha le connestable Bretagne bretonnant, plus encline à J. de Montfort que Bretagne gallot. » (ap. Froissart).

Glossaires. Deux glossaires de patois: 1° Celui de M. J. Larère, de Dinan, interprété dans cette Revue. 2° Celui de M. Levavasseur dans *Revue de l'Orne*, où nous relevons *pagée*, pan de muraille : du l. *paries* ou *parjes*, selon du Méril, bien probable ; *pairé*, mis de pair, uni, du l. *par*, mais non de *paratus* qui donne cidre paré, tout est *paré*, en marine ; *au pari* de, à l'égal de ; *paronnes*, roseaux, mot à déterminer ; *parures*, copeaux de varlopes, se rattache au *pairé* ci-dessus ; animaux péris, se *périr*, au sens actif, se suicider, est ancien : Fils de Dieu saulva ce qu'Adam périt. » (Villon, *Grand Testament*) ; en percheron *iauveux*, mouillé, en norm. *iausous* ; *pirli*, un jeu de bâtonnet, qui fait *pirouetter*, mot imitatif du bruit de la pirouette, morceau de métal sur un pivot ; *plesse*, en norm. *plessis*, clôture de bois vif entrelacé.

Il nous semble que ce mot Galilée, usité au moyen-âge, est synonyme général de *juiverie*, réunion de Juifs : la Cour des Comptes, ce grand tribunal des finances (les juifs étaient alors les financiers), était l'*empire de Galilée* (ap. Michelet, t. v.) La scène sculptée de la Passion, en l'église de Poilley, est aussi appelée la *Galilée* et la *Judée*. Ce mot signifiait encore porche d'église, d'où prob. est sorti le fr. galerie.

N^lle Revue. La Revue pomologique, le *Cidre et le Poiré*, Argentan, 1er octobre 1889, contient : Le bouilleur de crû ; le *cidre malade* ; *fermentation* ; de *la greffe* ; le *halbit* (ou halbique, mélange de jus de pommes et de poires) ; les *cidres américains* ; *fabrication* est de notre confrère, M. Rozeray, prof. d'agric. de la Manche. Tout change ici-bas : « Le monde est une bransloire perenne, » dit Montagne ; c'est vrai pour l'outillage agricole : batteuses, faneuses, vannettes, remplaçant les vieux engins. M. Rozeray se prononce pour le petit pressoir Mabile, succédant au pressoir à grandes charpentes, et en faveur des broyeurs à engrenages qui tendent à remplacer les grands tours en pierre, avec roue en bois. Mais que veut dire ce mot *halbique*, ce breuvage mixte du Maine, que nous bûmes autrefois près de la ville romaine de Jublains ? Voici sur ce mot l'article de notre Gloss. anglo-norm. t. III, p. 44, au gloss. germanique : « *Halbique*, hermaphrodite, litt. demi-bique, de l'all. *half*, demi, et *buck*, bouc.

Digitized by Google

HALBIQUE (Orne) et HALBI, s. m., cidre de pommes et de poires. Le terme halbique (injurieux) est resté dans les noms propres, par ex. à Caen. Comme philologie comparée, ce même glossaire rapproche de ce mot *halbique* celui de *halbrun,* terme norm. pour jeune canard sauvage; en picard, le canard sauvage lui-même, dérivé de *half-brown,* à moitié brun. On rencontre dans la bouche des militaires l'all. *half bitten*, à moitié ivre ; de là sans doute les termes pop. « *une bitte, une bitture,* » une ivresse, une soûlaison.

M. DE POTICHE. Une visite au Cte de Potiche, ce laborieux investigateur de toutes les sources relatives à l'état ancien de la baie du Mt St-Michel, nous apprend que sa grande œuvre a touché à sa fin : « Le travail qui m'a absorbé depuis quatre ans est achevé enfin ; je vous prie de dire à notre vénérable Président que je ne tarderai pas à le lui porter. » Le P. le sollicite à faire à notre prochaine séance la conférence astronomique dont il a été question entre eux. — M. le comte Gabriel de la Bigne, près de quitter Avranches où il passe l'été pour retourner à son domicile à Versailles (18, rue de l'Orangerie), envoie sa cotisation pour l'année prochaine.—Un billet humouristique de M. A. Garnier, dont nous détachons un passage : « Pour soutenir ma réputation du titre honorifique que votre bienveillance m'a conféré (le P. l'avait appelé sergent-major recruteur), j'ai obtenu l'adhésion de ce philosophe spirituel, l'honneur des belles-lettres, quoique jeune encore, théologien profond, M. Elie Leroy, abbé de St-Pois, St-Pé... Il est donc nôtre. Veuillez écrire son nom au tableau d'honneur..... *with deep love, all to you.* »

Notre confrère, F. du Boisgobey, le romancier chéri du public, publie un nouveau roman, *Marie Bas-de-Laine.*

Invité à Carolles à s'agréger à notre Compagnie, M. l'inspecteur en retraite Le Bourgeois écrit à « M. le P. et cher maître, qu'il est extrêmement honoré de la proposition, mais le peu de temps qu'il passe à Avranches l'empêcherait d'assister à nos intéressantes séances, et sa situation l'oblige à compter avec les cotisations pécuniaires déjà nombreuses. »

NOTULES. Un village de l'arrt de Valognes porte un nom qui nous a intrigué souvent, celui de *Baveschien ;* nous rencontrons un nom voisin dans Hist. de Fr. de Michelet, V., 265 : « Il y avait plusieurs corps d'armée, un d'arbalêtriers, un de paveschiens (portant des boucliers) un autre, armé de maillets. « Une autre page nous frappe bien davantage. On peut dire que toute invention a des racines lointaines, au point que l'on a dit qu'il n'y a pas d'inventions. Nous croyions que la plume métallique était une découverte contemporaine.

Digitized by Google

Lisons ce passage d'une déposition au XIVe s. : « Elle confesse que ledit clerc de son commandement escript toutes lesdites lettres fausses, où pent le scel de ladite feu comtesse, d'une *penne d'airain* pour sa main desguizier. » (*Archives, section hist.* t. 440, n° 11. — Le Breton, selon Michelet, même vol. : « L'histoire seule en Bretagne est une poésie. Il n'est point mémoire d'une lutte si diverse et si obstinée. Cette race de béliers a toujours été heurtant, sans rien trouver de plus dur qu'elle-même. Elle a fait front à la France et aux ennemis de la France. » Nous n'avons jamais reconnu dans Duguesclin un type de chevalier, surtout après avoir lu sa vie par son chapelain, Cuvelier, et spéc. l'affaire de Valognes. C'est Michelet qui formule l'idée : « Il préférait la ruse à tout autre moyen de vaincre. Il reste toujours libre de sa parole et de sa foi ; type de soudard, non de gentilhomme loyal. » Un récent panégyrique de Duguesclin, par un de nos confrères, a supprimé la scène de Valognes.

Le Semeur. On nous remet le n° de septembre du *Semeur*, recueil littéraire au-dessus des 200 petites revues dont nous avons signalé les dangers, l'ennui : l'amour fade, le pessimisme sortent par toutes les lignes. Mais celle-ci non plus n'est pas faite pour tremper virilement les jeunes caractères. Nous y remarquons une étude d'un genre plus humain, les *Bouquets de bruyère* de M. Et. Dupont. On sent que c'est une hist. *vêcue*, comme on parle aujourd'hui, palpitante de réalité et d'émotion de bon aloi ; cette scène bretonne nous transporte dans l'hôpital de Caen, où le jeune soldat a dû la voir.

Visite d'un vieil ami, ancien élève du collège d'Avranches, M. le colonel P. Le Rossignol, un de nos fidèles confrères, à Jersey, revenant d'un *trip* ou tour en Bretagne, spéc. à Carnac où il a constaté, au bout de l'avenue des Menhirs, un demi-cercle formant une espèce de chœur, de sanctuaire, et l'ensemble figurerait alors le plan d'une cathédrale bâtie par des géants. Et encore, quels moyens avaient ces hommes primitifs pour planter debout cette forêt de menhirs ? Pour un Anglais et un Protestant, l'objet curieux à notre musée, c'est le *Dom's day book*, et à la bibl. de la ville, c'est la bible ms. enluminée du XIVe s. Nous visitons ensemble ces deux établissements.

Note Florale : nous aimions à saluer, en passant près la cascade sous la ville d'Avranches, une jolie borraginée, très verte, aux fleurs bleues, en petits bouquets geminés, l'*anchusa sempervirens*; cette rare buglose est à mettre aussi parmi les nombreuses pertes de la flore avranchine. Nous l'avions rencontrée dans une haie à la Lande-d'Airou, mais elle fut véhémentement soupçonnée d'être évadée d'un

Digitized by Google

jardin voisin. Nous aimons à penser que sa grande sœur, l'*Italica*, est toujours la gloire de la *Chaise*, au Grouin du Sud, et nous savons qu'elle est toujours celle du jardin de M. S. Mauduit, à Saint-Martin-lez-Avranches. L'autre a été étouffée par la plus envahissante des plantes, le *nardosmia fragrans*, vulg. héliotrope d'hiver.

Lettre philologique. Coutances, oct. 1889. « Cher P., je ne vous ai point vu à Pontorson, ni récemment, ni en 1888. Où donc avez-vous dirigé vos tournées présidentielles ? J'ai pourtant bien du plaisir à causer avec vous. Je n'ai certes pas oublié la promesse que je vous fis de faire un petit article sur votre *Dict. Anglo-Norm*. J'ai lu tout votre glossaire, j'ai pris des notes et fait le travail promis. Pourquoi ne vous l'ai-je point adressé. Je vous le dirai plus en détail, quand j'aurai le plaisir de vous voir. Je me contenterai de vous avouer que nos études nous ont fait prendre deux routes opposées, vous, vers le français que vous savez si bien, moi, vers l'allemand que je m'obstine à vouloir apprendre, et que, malgré tous les éloges que je fais de votre ouvrage, mes conclusions ne sont point de nature à être communiquées au public. Je vous adresse un petit article de linguistique. Si vous trouvez qu'il soit de nature à intéresser tant soit peu votre assemblée, prière de lire à la prochaine séance. Je vous serre cordialement la main et vous prie de croire à la respectueuse amitié de votre ancien élève (Le Marchand). »

Lettre de démission de M. Le Chartier comme étant sur le point de quitter Avranches d'une façon « presque définitive » « Il n'y a plus, dit-il, de raison pour que je reste membre d'une Société aux séances de laquelle je ne pourrai plus assister. » (11 octobre 89). — Ayant connu particulièrement M. Moggridge, botaniste du pays de Galles, et ayant herborisé avec lui sur le littoral de notre baie (où l'on trouva, plante à lui inconnue, le *polypogon monspeliensis*), le Prés., le père étant décédé, a cru devoir inviter le fils à s'aggréger à notre corps. Il a répondu en ces termes : « *I thank you for your kind remembrance of my father. I have however no pretensions to be considered learned or scientific. While I feel much honoured of your invitation. I know that I should not be able to keep in the work of your Society.* » (W. Moggridge).

Légendes M. Lanfranc de Panthou, notre éminent confrère, apporte au P. sa généreuse offrande à l'œuvre du vitrail de celui dont il porte le nom et qui est un des ancêtres de sa famille. Il nous apprend que la Soc. française d'archéol. a apposé à l'abbaye du Bec une plaque de marbre au nom de l'illustre enfant de ce monastère. Mis sur la question de la chapelle et domaine de Signy, qui a été une propriété de sa

Digitized by Google

famille, il fournit des renseignements curieux sur une des légendes de cette belle région montagneuse et forestière, sur la druidesse Berthe, dont on voit sur un point élevé le siège, ou plutôt la chaire, formée de rochers. Nous savions bien que le général Legendre, né à Macey, avait été prêtre, et nous lui avons consacré une note dans notre *Avranchin hist.* (t. II, p. 193). Mais M. de Panthou ajoute à notre récit que c'était à Reffuveille qu'il était curé, quand on forma des bataillons pour aller aux frontières. Le bataillon de Refuveille se rassemblait, quand vint à passer le curé : citoyen curé, veux-tu être notre capitaine ? — Eh bien ! pourquoi pas ? répondit le prêtre, prêtre *jureur* il est vrai, mais brave homme et ancien soldat au régiment de Forez, et longtemps après, des gens de Reffuveille, recommandés au général Dupont, frère de l'évêque de Coutances, et ministre de la guerre, furent bien étonnés de trouver dans son cabinet le général Legendre, leur ancien curé, et alors secrétaire ou aide-de-camp du ministre, célèbre par sa capitulation de Baylen.

Deux médailles d'argent viennent d'être décernées à deux de nos membres : l'une à M. le Vte d'Avenel, pour ses cidres, l'autre à M. Fouqué, pour son cours de dessin aux ouvriers d'Avranches (Exposition Universelle).

M. E. de Beaurepaire, notre confrère, nous annonce les assises à Avranches de l'*Assoc. Normande* pour juillet 1890. M. le comte du Tour, membre de notre compagnie, prend congé du P. pour aller passer l'hiver à Naples, au Pausilippe : « Agréez, écrit-il, mes vœux de prospérité, et au revoir cet été, à Avranches, *Inchallah,* comme disent les Turcs. » Le P. engage M. du Tour à explorer pour nous le Mont Gargan ou *Monte di sant Angelo,* qui se rattache intimement à notre Mt. St-Michel. M. Lebret, successeur, à St-Hilaire, de notre regretté associé M. le notaire Besnard, ajourne son entrée dans notre Société : « Vous trouverez naturel que j'attende un peu avant de me présenter : l'entrée sera plus facile et agréable, lorsque je connaîtrai plusieurs de ses membres, etc. »

Savigny. Un ecclésiastique versé dans les études historiques, spéc. dans celles relatives à cette paroisse de Savigny, dont il est le vicaire, homme sérieux et âgé, nous avait semblé devoir être bien à sa place dans notre Compagnie. Dans une lettre très intéressante, et par un refus, sinon définitif, au moins momentané, il a décliné « l'honneur d'entrer dans une société si florissante et d'y être présenté par un chef aussi distingué que zélé pour son heureux développement. Cependant, je ne vois en moi aucune des qualités voulues pour être mem-

Digitized by Google

bre de votre Société. Ma santé délabrée par de nombreuses fatigues à l'étranger (en pays espagnols et portugais d'Amérique) ne me permet pas toujours les fonctions de mon ministère. Quand j'ai un peu de repos et des loisirs, je les utilise à préparer une histoire de la Congrégation de Savigny, mettant en pratique cette parole divine : *colligite fragmenta ne pereant*. — Vous me parlez, M. le P., du *rouleau* de Saint-Vital. Je le connais depuis fort longtemps ; je possède d'ailleurs l'ouvrage de M. L. Delisle sur les rouleaux des morts du IXe au XVe siècle. J'ai aussi une copie des vers de Hugues d'Avranches. »

Nota. — Le Président avait écrit Savigny-l'Évieux, comme il a écrit St-Martin-l'Évieux, fondant cette orthographe sur le caractère très aquatique de ces deux localités, et comme n'ayant pas de raisons pour donner à cette épithète une signification de chronologie relative. Dès lors, M. l'abbé continue: « Si je ne me trompe, M. le P., en écrivant Savigny-l'Evieux, et en soulignant ce dernier mot, vous avez voulu provoquer une explication de ma part. Je m'empresse d'entrer dans vos vues. L'usage local, appuyé sur la tradition d'écrire Savigny-*le-Vieux*, est fort ancien et me paraît absolument légitime. Je me borne à en citer deux preuves. La première est tirée du Livre blanc ou Pouillé du diocèse d'Avranches rédigé en 1412 ; voici ce qu'on y lit : « Ecclesia de Veteri Savignyeo. Patronus abbas Savignyei » (Le diocèse d'Avranches, par M. Pigeon, t. II, p. 649). Nous tirons la seconde preuve de l'assiette du XIVe siècle, concernant le diocèse d'Avranches, communiquée à M. le chanoine Pigeon par M. Dolbet, architecte de la Manche ; voici le nom donné à notre paroisse : « Le Vieil Savigny » (Même ouvrage, t. Ier, p. 283).

Foire d'Étouvy. Nantrey, 15 octobre 1889. « M. et très honoré P. ; comme nous causions naguère ensemble, la conversation tomba sur le poète Lalleman. Je me souviens avoir, il y a bien longtemps, traduit en vers français son poème latin sur la foire d'Etouvy. »

Désireux de le relire, je me suis enquis chez les libraires de Vire, la ville où il est né, s'ils ne pourraient point me procurer ses poésies. La réponse a été négative. Si, par hasard, vous les possédiez, vous seriez assez aimable pour les mettre pendant quelques jours à ma disposition. Dans le cas où ma demande serait indiscrète, je vous conjure, cher Monsieur, de n'en tenir aucun compte ; dans le cas contraire, seriez vous assez bon pour remettre le petit livre en question chez Mme du Bois où il me serait facile de le faire prendre.

Jh d'Avenel.

Le P. a eu la bonne chance de rencontrer ce poème rarissime aux mains de M. Le Montier père, ancien magistrat, qui nous l'a commu-

Digitized by Google

niqué avec une parfaite obligeance ; le titre du petit vol. qui le renferme est : « La *Campenade* suivi de la Foire d'Étouvy, par M. Lalleman, ancien chirurgien aux armées et professeur de rhétorique au lycée de Laval. Vire, Adam, 1865. Il nous a suggéré les observations suivantes : La Foire d'Étouvy, village près de Vire, *Ituviensis nundinæ*, est un poème *(facetum)* en très joli latin, il valut à son auteur la place de prof. de rhétorique au lycée de Laval. La Campenade, poème héroï-comique, est remarquable en un sens, c'est que, par un procédé, alors (1793) hardi, Lalleman a introduit des mots patois dans cette pièce burlesque, dont le fond est l'expédition de la garde nationale de Vire contre les chouans, spéc. contre le château de la Roirie, près Antrain. Il a cru devoir les expliquer au bas du texte. Ces mots, clair-semés cependant, donnent du montant à cette versification très classique, ce sont : « *Cheret*, rouet pour filer la laine ; *trimer*, pour courir ; *vespasien*, brigand ; *emeuleter*, écraser sous la meule ; *étreuler*, écraser sous la roue ; *hannes*, grègues ou culottes ; *taupiner*, envoyer dans le royaume des taupes ; *pichet*, bouteille de terre ; *élouvi*, affamé comme un loup ; *recrot*, repas du lendemain de noces. Ce poème de la *Foire d'Étouvy*, tout jeune qu'il est, a sa légende, ou du moins son histoire que nous a racontée le même M. Le Montier, un vieux Virois. Une escapade des élèves du collège de Vire, filant à cette foire, malgré les heures de classe, malgré les maîtres, lui donna naissance. Ils furent taxés à cent, deux cents vers latins pour punition. Lalleman eut pitié d'eux et demanda à faire lui-même leur pensum : de là naquit le *poema facetum*.

Mort. Malheur ! notre brave, notre bon Langlois-Fréville vient de mourir. Et nous qui espérions tant le rendre heureux par notre notice sur lui et sur ses œuvres ! Le *Petit Journal* raconte ainsi cet événement : « On annonce la mort d'un artiste qui pendant longtemps joua des petits rôles à l'Odéon, Langlois, dit Fréville. Il était âgé de 65 ans et avait débuté à l'Odéon, sous la direction de Bocage. C'était un excellent homme, très modeste et très consciencieux, qui ne savait jouer que des bouts de rôles, mais qui les composait fort bien. Fréville a publié, il y a une dizaine d'années, un petit ouvrage, le *Nouveau traité de récitation* et de *prononciation* qui ne manque pas de valeur. » 21 octobre 1889. Le *Petit-Journal* n'avait pas connu son livre, *L'abbé de Blanchelande*, étudié dans ce n° de la *Revue*. Ce pauvre Langlois-Fréville, qui se faisait un bonheur d'espérer revenir l'année prochaine à Genêts, pour y faire de la peinture et de là se rendre à nos séances où il reçut le cordial accueil dont il était si pénétré, où, avec son patois de Coutances, il répandit tant de gaîté et reçut de si vifs applaudissements.

Digitized by Google

Fr. Millet. En notre pays Avranchin nous tenons le grand artiste Fr. Millet presque comme un compatriote : un de nos confrères l'a jugé dans notre *Revue* comme artiste, surtout comme grand paysagiste, doué du sentiment de la nature, en un vrai rural, en un réel paysan qu'il était. Son ami d'enfance, M. J. Fleury, l'a célébré dans notre Compagnie en beaux vers sentis, émus. Voici un nouveau lien entre Millet et nous. Nons le prenons dans la plus charmante esquisse qui ait été faite de sa vie et de ses œuvres, c'est l'éducation qu'il reçut d'un vieux prêtre de l'Avranchin : « Un oncle, prêtre du diocèse d'Avranches, sans cure depuis la Révolution, qu'il revoyait toujours dans ses souvenirs d'enfant « lisant son bréviaire sur les hauts champs qui dominent la mer, » fut son précepteur. (André Michel, *Journal des Débats*, 20 octobre 1889).

Offrande d'un livre, a la Noblerie, a Cuves, *25 octobre 1889*.

M. Arsène Garnier,

« J'ai été précédé dans la maison que j'habite par un homme aimable et distingué qui devint Directeur des contrib. indirectes et des douanes, alors réunies, à St-Lo, M. d'Aubenton. Il me donna un bel in-folio, magnifique impression de Leipsick, xviie s., sur les terres sigillées du musée royal de Dresde, avec planches nombreuses de cachets et d'empreintes en terre bolaire, depuis l'antiquité jusqu'aux temps chrétiens, puisqu'une des plus belles empreintes représente le baptême de Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste. Au mérite intrinsèque de cet ouvrage s'en joignait un autre, c'est qu'il a appartenu, témoin sa signature, au célèbre Daubenton (sans particule, et cependant c'est un nom noble, issu de d'Aubenton, petite ville-forte du département de l'Aisne). On sait que Daubenton fut le collaborateur de Buffon et surnommé le Berger Daubenton, comme introducteur des moutons mérinos qu'il élevait et surveillait dans le parc de Rambouillet. J'offre cet exemplaire à mon ami M. Arsène Garnier, de la Noblerie, à Cuves, et je dis à mon livre : « Vieux compagnon de mes vieux livres, va trouver tes frères, les beaux in-folios de sa bibliothèque, et te mêler à la noble compagnie de ses treize mille volumes, dans ce splendide *hall*, sanctuaire recueilli des études qu'il a édifié pour ses amis et pour les jouissances de sa studieuse vieillesse de bibliophile et de bibliomane.

Ed. le Héricher.

Son ancien professeur et son Président à la Soc. d'Archéol. d'Avranches et Mortain, dont M. A. Garnier est un des membres les plus dévoués.

Digitized by Google

P.-S. Que signifie, ami, ce bronze de votre cheminée, le Temps, grand vieillard, armé d'une faux dans la main droite, avec un serpent dans la gauche, en avant ? Ce serpent m'embarrasse; ne serait-il pas le symbole de la Prudence, compagne du Temps, précédant et comme éclairant sa marche ?

A cette même Noblerie se trouve une poésie du crû, une pièce de circonstance que nous lisons avec plaisir. Elle est l'ouvrage de notre nouveau confrère, M. Elie Leroy, vicaire à Saint-Pois, poète par délassement, rimeur sans prétention. Frappé de l'incroyable habileté de M. A. Garnier à dénouer la longue corde dont vous vous efforcez de le garrotter, il lui a adressé sur ce sujet une pièce de vers où, naturellement, il le montre plus fort qu'Alexandre qui coupa et ne dénoua pas. Nous en détachons le joli trait final :

« Et sans casser la corde,
Ni sans briser la porte,
Tu sors de ta prison,
Et dis : J'avais raison.
Qui connaît ton histoire
Dit bien haut, à ta gloire :
Qui fera prisonnier
Un Arsène Garnier ?
Si ce n'est un mortel,
Ce sera l'Eternel. »

M. A. Garnier veut bien se charger de remettre à ce jeune confrère « en avancement d'hoirie » divers numéros de notre *Revue* et IXe vol. des *Mémoires*, que lui confie le Président.

Cuves. Si bien hospitalisé dans cette demeure anglo-française de la Noblerie, le Président y passe trois jours qui s'ouvrent sur l'été Saint-Martin, une fin d'octobre chaude et brillante. Il refait sous ce soleil oblique du matin sa promenade habituelle aux bords du Glanon, si paisible sous Cuves, mais si impétueux sur les granits de la vallée d'Enfer. Il va voir s'il ne trouvera pas par là quelques fleurettes attardées. Ce pays est d'une placidité amollissante : c'est la vallée de la capricieuse Sée, presque toujours endormie à l'abri de ses grands coteaux noirs qui s'arrondissent en demi-cercle et ressemblent à un mur de géants. Les champs vastes et nus y ont une physionomie bien différente de ceux d'auprès Avranches, plantés de rangs serrés de pommiers; ici, ils sont groupés en verger autour de la maison. Mais la pomme assoleillée doit valoir mieux. A Cuves, nous faisons visite à la digne

Digitized by Google

mère du P. Vaudon, pour savoir où est son fils dans sa vie errante de prédicateur. Nous lui enverrons à Paris, rue de Calais, 21, notre prochaine *Revue*, qui parle beaucoup de lui. Nous recueillons quelques termes du parler local. Il a conservé ce vieux mot *plesse* (ou plessis), branches vivantes qu'on entrelace pour clore les champs, *Fûté* y veut dire rassasié. Nous entendons un cri par-dessus les haies, à un jeune soldat, c'est argot de régiment : « Quand vas-tu manger du *rata ?* abrév. de ratatouille, le ragoût réglementaire. A Brécey, l'enseigne d'un artiste en cheveux retardataire : « Un Tel, *perruquier*. » Nous lisons ici à l'ombre des haies inondées de soleil des poésies inédites de V. Hugo, intitulées : *Toute la Lyre*, et en sous-titre, les *Sept cordes de la Lyre*. C'était déjà le titre d'une composition de G, Sand, d'un lyrisme transcendant. Comment aimez-vous la poésie qui jette de si haut un regard de dédain sur les choses humaines ? La fin est contradictoire et se termine pauvrement en un calembourg sur un prélat que l'homme n'aime pas : Le prêtre dont le nom commence comme dupe et finit comme loup. (*Non erat his locus*). Comme elle finit mieux la pièce voisine, acheveé, exquise, où le poète prêche au maître la mansuétude envers son serviteur ! « Sois le maître que tu voudrais pour toi. »

M. Sosthène Mauduit nous détermine une fleur, beauté de la saison, que l'on prend à tort pour un glaïeul : c'est le *schizostylis* dont la vivacité de couleur écarlate est si remarquable au milieu des fleurs pâlissantes de l'automne. Elle est toute vie, toute ardeur, elle allume de son feu les massifs mêmes dans les jours de l'hiver.

Une rectification à notre note sur le Plessis, c'est que les Gaudin n'auraient pas été sieurs de la Godefroy, ce titre appartenant aux du Quesnoy dont les Gaudin étaient vassaux pour cette terre seulement.

Valhubert. — Le catalogue de novembre 89, d'As. Môre, se lit avec un vif intérêt, du moins pour l'amateur de livres rares ou curieux. Sous la rubrique Normandie, on trouve un arrêt qui condamne Vallebert de Sequeville. Ce nom est voisin de celui de l'illustre soldat d'Avranches, qui est Roger Valhubert : ce dernier nom est tiré de la terre du Val-Hubert, commune de Céaux. C'est le colonel de Bricqueville qui prononça un discours à l'inauguration de sa statue à Avranches. Or, ce même catalogue annonce la généalogie de la maison Briqueville-Bretteville, en Normandie, tirée des registres de d'Hozier. Mais après m'être moqué des édits parisiens qui avaient germanisé notre héros en Walhubert, sur la place qui lui a été consacrée, naturellement, au bout du pont d'Austerlitz, je dois reconnaître qu'on a substitué à ce barbarisme le nom véritable.

Digitized by Google

— Même catalogue : Généalogie de la maison du Quesnoy en Roumois et en Basse-Normandie, extrait d'Hozier.

Villa de la Tranchée (aux Anglais), à Granville. — M. le Vicomte de Potiche, fin d'octobre, annonce au Président qu'il a terminé son grand travail sur la Baie du Mont Saint-Michel et ses approches.

Recueil sommaire par nature et par auteur de tout ce qui a été publié sur ce sujet. C'est une œuvre de Bénédictin « fixé par la discipline monastique à une tâche ardue. »

— J'ai l'espoir que la conclusion impartiale et sans audace d'aucune sorte vous plaira et ne blessera aucune de vos idées publiées. C'était une de mes préoccupations, et la déduction des faits et de la géologie ne m'a aucunement gêné à ce point de vue..... Quand voulez-vous me recevoir, moi et mon ouvrage ? Il est évident que si la séance est prochaine, il vaudrait mieux que je ne fisse qu'un seul voyage.

Il a été répondu à cet infatigable travailleur qu'on est avide de voir ce grand travail, que la séance est fixée au 7 de novembre, et qu'il est prié d'envoyer une communication à inscrire au programme de cette réunion.

1er Novembre 1889, clôture de ce n° 7 de la *Revue de l'Avranchin*.

Le Gérant, Jules Durand.

Avranches, imp. typ. et lith. J. Durand, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 1889

à deux heures, au Musée

Président : M. EDOUARD LE HÉRICHER
Secrétaire : M. SOSTHÈNE MAUDUIT

Etaient présents

Mlle Ida HUBERT, Bibliothécaire; le Commandant Alfred DE TESSON, Trésorier; M. FAUCHON; M. et Mme PHILBERT; M. l'Abbé TROCHON; M. l'Abbé GRÉSILLE; Mlle BOESSÉ; Mme V. DU BOIS; M. et Mme Georges D'AVENEL; Mme DUPONT; Mme LEMARDELEY; Mmes JOURDAN, SERGENT, DUMONT, FAUVEL; Mlle BEAUMONT; M. le Dr AUBRÉE et son fils; M. et Mme GENREAU; MM. LEBEL, THÉBAULT, VALLÉE, SAINT, BOUTRY-LAFRESNAYE, Paul BOUVATTIER, REGNIER, Comte DE ROMMILLY; M. le Vicomte DE POTICHE et Madame; Mlles BEAUMONT et DAUMESNIL; Mme POOLE et ses filles; le Révérend et Miss SEACOME; M. WILKINSON; MM. Etienne DUPONT, TROCHON, Léon fils, CRUCHON fils, Mme de C...? et S. MAUDUIT, ce dernier remplissant les fontions de secrétaire à la place de M. le Comte de CHABANNES empêché par son deuil.

L'Opinion de la Manche publie la note suivante relative à la séance de la Société d'Archéologie. — Séance du jeudi 7 novembre 1889, sous la présidence de M. Edouard LE HÉRICHER, M. Sosthène MAUDUIT étant Secrétaire.

Jamais la Société n'avait eu une aussi belle réunion, aussi remarquable par le nombre et la distinction des auditeurs et auditrices français et anglais.

Elle augmente sensiblement et en œuvres et en adhérents, puis-

Digitized by Google

qu'à chaque séance elle reçoit une vingtaine de nouveaux membres; dans celle-ci elle a admis vingt-trois membres titulaires, c'est-à-dire payants, et avec de sérieux titres à entrer dans une aussi respectable compagnie. Elle compte en ce moment environ cinq cents membres.

Elle imprime le xe volume de ses Mémoires et publie régulièrement la *Revue trimestrielle de l'Avranchin*, en fascicules d'environ 80 pages.

Cette séance a été très bien remplie et n'a pas duré moins de trois heures consacrées à la lecture des vingt-cinq articles du programme.

Le Président, la séance étant levée, invite l'auditoire à passer dans la galerie des tableaux pour y voir, récemment exposé, un tableau donné par l'Etat, une *Scène du Déluge*, par Médard, du salon de 1872, et désigné comme second prix de Rome.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture par M. S. Mauduit du procès-verbal rédigé par le Secrétaire, M. le Comte de Chabannes; son adoption.
2. Présentation de vingt-trois nouveaux membres titulaires.
3. *La Fête des Absents*, élégie, par M. Jules Durand, lue par M. Paul Bouvattier.
4. *Dubourg*, le Prisonnier de la cage de fer au Mont Saint-Michel, par M. Le Héricher.
5. *Les Artistes de l'Avranchin au Salon*, par Mlle Marguerite Beaumont, lus par M. Et. Dupont.
6. *Notions sur le Ciel*, conférence par M. le vicomte de Potiche, membre titulaire.
7. *Le Sumac tinctorial de Sicile*, par M. le Comte du Tour, ministre plénipotentiaire en retraite.
8. *Notes* suggérées par la dernière *Revue* à Monsignor Deschamps du Manoir, lues par M. Sosthène Mauduit.
9. *Solution d'une petite Question*, par M. Sosthène Mauduit.
10. *Nécrologie*, mort de M. Langlois-Fréville, par le Président.
11. *Dictons de l'Avranchin*, par le Président.
12. *Brécey et ses Seigneurs*, par M. Victor Brunet, de Vire, membre titulaire : 1° Seigneurie de Brécey, article lu par M. Et. Dupont.
13. *Les Industries primitives des Aryens*, d'après la linguistique, par M. Le Marchand, ancien professeur de rhétorique au lycée de Coutances, lues par le Président.
14. *Sagot et le Mont Saint-Michel en 1889*, par le Président.

Digitized by Google

15. *Excursion dans les cantons de Saint-Pois et de Brécey*, par le Président.
16. Etat des Finances, par M. le Trésorier, Alfred de Tesson.
17. Etat de la souscription à l'œuvre du vitrail historique de la Société, d'après M. le libraire Lebel, son trésorier.
18. Aumône de l'hiver aux pauvres d'Avranches et de Mortain.
19. Nomination du Bureau de la Société.
20. *Deux Sonnets* et une pièce intitulée *Antan*, par M. Et. Dupont.
21. *Une Poésie* de M. Paul Bouvattier.
22. *La vieille Rhétorique*, par un vieux professeur.
23. Distribution du septième numéro de la *Revue*, tome IV.
24. Réunion de la commission d'impression après la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont déposés sur le bureau un gros boulet en fonte offert par M. Paul Lebreton, horticulteur-paysagiste, qui l'a trouvé dans sa pépinière du Ragotin, à un mètre de profondeur, sur le roc.

Et des photographies instantanées, bien réussies, offertes par M. Henri de Mansigny, qui en est l'auteur.

Sont présentés comme membres titulaires :

1° M. Cruchet, notaire à Isigny-le-Buat, par MM. Victor Fauchon et Octave Le Chevalier.

2° M. Philippe, Professeur au collège de Domfront, par MM. Restout, professeur au même collège, Ch. Lebreton, proviseur du lycée de Laval, et Le Héricher.

3° M. le Dr Leriche, à Mortain, par MM. de Bailliencourt, maire cette ville, et Buisson, conseiller d'arrondissement.

4° M. Aristide Lemardeley, chef du génie à Cherbourg, par M. Georges Scelle, avocat, et le Président.

5° M. Charles-Alfred Vidart, villa Goudard, à Divonne-les-Bains (Ain), par M. Asheton-Tonge et le Président.

6° Mme Henri Gleize, boulevard Haussmann, 109, à Paris, par Mme de la Boullaye d'Emanville et M. Le Héricher.

7° M. William Marshall, à Guernesey, Grange Club, par MM. Le Héricher et de Chabannes.

Digitized by Google

8° M. X. de P., dont la candidature a été retirée dans des circonstances honorables pour lui et pour un de ses amis, son garant.

9° Miss Rose MOGGRIDGE, 2, Lorne villa, Redhill, Surrey, par les mêmes, le Président et le Secrétaire.

10° M. l'Abbé RESTOUT, Curé de Lingeard, par le R. P. Vaudon et MM. Arsène Garnier et Le Héricher.

11° Sir Edgar-Marc CULLOCH, Baillif, chevalier à Guernesey, par MM. Arsène Garnier et Le Héricher.

12° M. Emile DESROCHES, professeur au lycée de Pontivy, par M. Launay, professeur au lycée Janson de Sailly et le Président.

13° M. CAMAX, architecte à Carolles, par MM. Auguste Provost, Le Héricher et Lebel.

14° M. Alexandre GUYON, chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Notre-Dame-des-Champs, 105, à Paris, par MM. Launay, prof. d'hist. à Janson de Sailly, et Le Héricher.

15° M. Marcel ALBERT, à Granville, par MM. Octave Noël, vicomte de Potiche et Georges Beust.

16° M. l'Abbé Elie LEROY, Vicaire de Saint-Pois, par MM. Arsène Garnier et Le Héricher.

17° M. POPHILLAT, ancien juge de paix d'Avranches, par MM. Le Héricher et Mauduit.

18° M. ROLLAIN, rue du Palet, à Avranches, par M. Ernest Hardy et le Président.

19° M. H. LA BIENVENUE, boulevard de l'Est, à Avranches, par MM. Roger Boudent de la Godelinière, Comte de Chabannes et Le Héricher.

20° M. le Capitaine LACAUX, chevalier de la Légion-d'Honneur, route de Mortain, à Avranches, par M. Victor Anfray et le Président.

Digitized by Google

21° M. Félix DUHAMEL, petit-fils du célèbre arboriculteur Dubreuil, Parc de la Croix-des-Perrières, à Avranches, par MM. Douillet et Le Héricher.

22° M. Auguste GARNIER, surnuméraire aux Finances, à Avranches, par M. Fouqué et le Président.

23° Ensuite MM. le Vicomte d'Avenel et Le Héricher présentent comme correspondant M. Jules LEVALLOIS, homme de lettres à Paris. Adresser à M. Papoin, à Pontorson.

Ces vingt-trois candidats sont admis à l'unanimité.

M. PHILIBERT, ancien consul général de France à Amsterdam, passe membre titulaire, de correspondant qu'il était.

M. Paul BOUVATTIER lit une touchante élégie de M. Jules DURAND, intitulée la *Fête des Absents* (Jour des morts).

Le Président donne de nouveaux et intéressants détails sur DUBOURG, le prisonnier de la prétendue cage de fer qui, en réalité, était en bois pour la plus grande partie : il détruit la légende d'après laquelle cet infortuné aurait eu les pieds rongés par les rats.

On écoute avec plaisir une Revue du Salon, faite par Mlle Marguerite BEAUMONT, en ce qui concerne les œuvres exposées par les artistes de l'Avranchin. C'est M. Etienne Dupont qui en donne lecture,

La parole est donnée ensuite à M. le Vicomte de POTICHE qui captive l'attention de l'assemblée par son intéressante conférence sur les étoiles. Il donne certains détails sur les moyens employés pour les observer, notamment sur la photographie qui permet d'avoir une idée plus grande de l'infinité de leur nombre que l'idée qu'on s'en faisait en les examinant simplement au télescope. Il parle aussi des résultats que donne l'analyse spectrale et entremêle de traits humoristiques les notions de science qu'il expose avec autant de facilité que de netteté.

Le Président analyse un travail sur le *Sumac tinctorial en Sicile*, par M. le Comte DU TOUR, ministre plénipotentiaire en retraite, qui a étudié sur place la culture de cette plante et son emploi industriel.

Digitized by Google

Le Secrétaire donne lecture de notes suggérées par la dernière *Revue* à Mgnor Deschamps du Manoir.

M. S. Mauduit ayant eu plusieurs fois, et tout dernièrement encore, l'occasion d'entendre des personnes instruites soutenir que l'an 1800 est le premier de notre siècle, croit ne pas faire une chose tout-à-fait inutile en démontrant quand commence et finit chaque siècle. Une ère, dit-il, ne commence pas par l'année zéro. Son premier jour est le premier du premier mois de l'an premier. Un siècle se composant de cent années et non de 99, le premier siècle se termine à la fin de l'an 100, le deuxième à la fin de l'an 200 et ainsi de suite. Donc le XVIIIe siècle a fini le 31 décembre 1800 et le XIXe part du 1er janvier 1801. Veut-on un exemple moderne? L'ère de la République Française a commencé le 22 septembre 1792 qui fut le premier Vendemiaire de l'an I. (Toutefois, ce n'est que l'année suivante que le calendrier républicain a été établi, mais on a fait remonter son point de départ à l'époque qui vient d'être indiquée). Le premier siècle de cette ère finira le 21 septembre 1892 qui sera le dernier jour de l'an 100, et le lendemain, 1er Vendemiaire de l'an 101, sera le premier jour du IIe siècle.

Un des membres présents à la séance avoue qu'il avait été autrefois dans l'erreur sur le commencement et la fin de chaque siècle.

Un autre membre présent, M. Saint, pour qui la démonstration était inutile, ainsi que pour beaucoup d'autres personnes, parle d'un écrivain distingué qui, dans son autobiographie, a commis l'erreur relevée par M. Mauduit en disant de lui plaisamment qu'il était peut-être le premier homme de son siècle, étant né à la première heure du 1er janvier 1800. En retournant la même plaisanterie, cet auteur n'était en réalité qu'un des derniers hommes de son siècle.

M. Le Héricher fait oralement, avec une émotion que l'assemblée partage, la nécrologie de M. Langlois-Fréville que la Soçiété avait entendu avec tant de plaisir débiter ses vers en patois lors de la dernière séance et qui est mort peu de temps après.

Le Président fait connaître quelques dictons de l'Avranchin recueillis par lui dernièrement.

M. Etienne Dupont donne lecture d'un chapitre d'un travail considérable de notre confrère, M. Victor Brunet, do Vire, sur *Brécey et ses Seigneurs*.

C'est le Président lui-même qui lit un fragment d'une savante

Digitized by Google

étude de M. Le Marchand, ancien professeur de rhétorique au lycée de Coutances, sur les *Industries primitives des Aryens*, d'après la linguistique.

Il parle ensuite de M. Sagot, cet archéologue admirateur passionné du Mont Saint-Michel, qui s'y est confiné pendant les dernières années de sa vie pour l'étudier dans tous ses détails et y est mort laissant de beaux dessins des différentes parties de cette merveille architecturale. Malheureusement, ces dessins n'ont pas été édités et les héritiers de l'auteur les ont vendus en détail, de sorte qu'ils se trouvent maintenant dispersés.

Le Trésorier fait connaître la situation financière de la Société. Il l'établit ainsi :

Recettes du courant de l'année	3.524 20
Dépenses	1.802 55
Reste	1.721 65
Reliquat de l'année précédente	1.476 20
En caisse au 7 novembre 1889	3.197 85

Mais la Société est débitrice pour cette année des frais d'impression de la *Revue* et d'une partie du Xe volume des Mémoires.

MM. Le Héricher et Lebel donnent le chiffre actuel des souscriptions pour le vitrail historique de la Société : elles s'élèvent à 1,022 fr. non compris les 500 fr. que la Société a votés.

Un nouvel appel est adressé aux membres qui n'ont pas encore souscrit.

La Société vote comme d'usage une somme de 100 francs pour les pauvres d'Avranches et 50 francs pour ceux de Mortain.

L'ordre du jour comprend la nomination des membres du Bureau de la Société. Les dignitaires actuels sont maintenus pour 1890.

Viennent ensuite deux sonnets et une autre poésie intitulée *Antan*, bien dites par leur auteur M. Etienne Dupont.

Une poésie d'un genre tout différent, composée par M. Paul Bouvattier, est débitée par lui avec sa gravité comique ordinaire.

Le Président termine la séance en racontant une anecdote Granvillaise intitulée la *Vieille Rhétorique*.

Digitized by Google

Après quoi on distribue le 4e numéro de la *Revue* aux membres présents et on se rend à la galerie de peinture pour voir le nouveau tableau, une *Scène de déluge.*

CORRESPONDANCE, CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

NOVEMBRE 1889

Nous recevons avec remerciements et expression de haute estime littéraire de M. Gasté : *Les Insurrections pop. en Basse-Normandie, au XVe siècle*, pendant l'occupation anglaise, et la *Question d'Olivier Basselin*, avec cette dédicace : « A M. E. Le Héricher, respectueux hommage de son contradicteur. » C'est une œuvre pleine d'érudition, de vie et de patriotisme.

De M. le Vte de Potiche, *Villa de la Tranchée*, à Granville, une lettre relative au programme de la séance du 7 nov. « Mon cher P., votre insistance me désarme et dès l'instant que cela vous fait tant plaisir, dût mon amour-propre en souffrir, je me résigne à vous parler un peu en séance de l'immensité astronomique ; seulement je ne sais pas parler en public, c'est donc un mauvais tour que vous me jouez, puisqu'il y a des jours où les mots propres ne me viennent pas. Si donc vous devez l'annoncer, je vous prie de le faire en termes les plus bénins et les moins ambitieux. *Notions* par exemple, ou *quelques considérations sur le ciel.*

Dans un des derniers nos de la *Rev. de l'Orne*, nous trouvons une nouvelle série du glossaire Ornais de M. G. Levavasseur, où nous relevons quelques mots : « RABIS, salutations obsèquieuses, baiser de Judas : « *Et accedens ad Jesum dixit : Ave* RABBI, *et osculatus est eum* (Ex. St-Mathieu). — RAILE, forme norm. pour règle et pour raie, du l. *regula* : de là l'angl. *rail.*— REBOURS, bourru, revêche, en v. f. hérissé, du bas-lat. *reburs*us, *reburs*ier, d'où le fr. rebours et rebrousser. — REDIMBER, rebondir, à Valognes, c'est *Rebinder*. — *Remuer* : « remué de germain », en fr. issu de germain : du l. *remotus*, éloigné, litt. parent éloigné. — RESENT, RAISIN, fraîcheur du soir, serain, se dit aussi dans l'Avranchin ; nous l'avons interprété par *rosoyant*, et M. Levavasseur aussi, c.-à-d. le soir tombant en rosée. cf. « Et par le *roisant* du bel umbre, ces bertelettes-là se mucent. » (R. de la *Rose*, 21,445). RIFLE; nasalisé à Avranches en RINFLE, la gourme. — RABOBELINER, raccommoder, litt. mettre un bobelin, une pièce, un morceau. Littré donne RABOBINER en ce même sens et le rattache à *bobine*, peu probable, car ce *rabobiner*

Digitized by Google

est la réduction de *rabobeliner*, formé du v. fr. *bobelin*, savate, semelle. C'est une légère erreur de Littré qui en a peu commis de graves. Il semblait prédestiné par son nom archaïque à l'étude des vieilles langues, en v. fr. *Littré*, savant, du l. *litteratus*, forme plus logique que lettré qui est resté.

La ville d'Avranches vient de recevoir un don de l'Etat, une *Scène du Déluge*, par Médard, le nom du saint pluvieux, le *Pleurard :* on a dit plaisamment que Médard était prédestiné à faire le déluge. L'artiste a donné à ce tableau, qui a eu le second prix de Rome, la teinte d'un vieux tableau. Le Président de notre Société a engagé M. le Maire à le déposer dans notre salle des tableaux pour la prochaine séance, celle du 7 novembre. On statuera plus tard sur sa destination, mais son attibution à notre musée est la plus probable. Il est du moins pour quelque temps dans notre galerie.

En ce mois de novembre, la coloration des feuilles éclate en toute sa beauté : c'est l'amour des peintres ; c'est l'admiration des poètes. Mais toute peinture, toute description reconnaissent leur impuissance à rendre et la gamme des couleurs et les nuances intermédiaires. Mais si notre feuillaison indigène est belle, il faut avouer que la feuillaison exotique est plus belle encore. Il faut renoncer à décrire, dans la collection d'arbres étrangers de notre confrère, M. Sosthène Mauduit, à Saint-Martin-lez-Avranches, celle du tulipier où l'or domine, celle du cissus d'un rouge sanglant, et surtout le pourpre foncé du liquidambar, l'arbre à l'ambre liquide; celle du *quercus cerris*, ou chêne d'Amérique, qui a un coloris vert et or, le peuplier pleureur qui fait frétiller ses paillettes d'or; le marronnier d'Inde offre un globe d'or mat; celle de l'aristoloche est tout simplement magnifique. Cet ensemble est un kaléïdoscope, mais comme celui-ci, un tableau mobile, changeant avec chaque mois, avec chaque semaine, à tout souffle du vent.

M. Alfred de Tesson nous fait part de la haute récompense qui a été décernée à notre confrère, le marquis de Caligny, à l'Exposition universelle : classe 74, médaille d'or, spécimens d'exploitations rurales et d'usines agricoles. M. de Caligny représente à l'Institut la science hydraulique, et cette récompense couronne une vieillesse digne d'une vie toute consacrée à la science.

Nous recevons ARCHIVES HIST. ET LITT., 1er novembre 89, où nous puisons le tarif du bourreau de Franche-Comté, en 1732, tarif que

Digitized by Google

nous citons dans la *Revue des Livres*, et qui nous montre à cette date voisine de notre âge l'appareil horrible des supplices et la continuation des férocités du moyen-âge.

Parmi les lettres d'excuses pour ne pas assister à notre dernière séance, celle de M. Restout, curé de Lingeard, « qui eût été si heureux de faire la bonne connaissance de notre chère Société, » celle de M. Maheux, curé de St-Oven « qui prie de faire agréer ses excuses à la respectable assemblée, » celle de M. Belloir, de la Fulonnière, en Saint-Jean-du-Corail-des-Bois, « pour un accident subit, » celle de M. Ch. Yvon, à Villecunan « retenu par ses semailles de blé. » Deux lettres méritent d'être citées pour leur distinction et leur courtoisie : 1° M. Phophillat, l'ex et regretté juge de paix d'Avranches, écrit : « M. le P., je vous suis très reconnaissant de votre gracieuse invitation pour la séance de jeudi prochain, à laquelle je suis désolé, veuillez le croire, de ne pouvoir assister. Une circonstance imprévue, que vous connaissez, me prive de cette heureuse fortune. Mes regrets sont d'autant plus vifs que l'ordre du jour, si attrayant, promet aux heureux auditeurs une après-midi pleine de charmes. J'espère être plus heureux à l'avenir. En vous renouvelant l'expression de ma profonde gratitude pour l'honneur que vous voulez bien me faire, de concert avec M. Mauduit, de prendre la proposition de mon admission en qualité de membre titulaire, quoique peu digne, hélas! sous votre haut patronage, je vous prie d'agréer..... » ; 2° Lettre de M. Cruchet, notaire au Buat (Manche). M. et honoré P., jusqu'au dernier moment je croyais pouvoir avoir l'honneur d'assister à la séance de la Société. Je prends donc la liberté de vous écrire pour vous prier d'être mon interprète auprès des membres présents en les assurant qu'à l'avenir je ferai tout ce qui dépendra de moi pour être assidu aux séances. Mes honorables parrains, MM. V. Fauchon et O. Le Chevalier, trouveront toujours en moi un filleul reconnaissant et dévoué.» MM. les vicaires de Notre-Dame-des-Champs, Trochon et Grésille, présents à la séance, présentent les regrets de M. Baudry, curé de cette paroisse, empêché par des devoirs rigoureux de son ministère. M. le comte de Mansigny vient avant la séance exprimer les mêmes regrets et annoncer l'envoi prochain des nombreuses photographies instantanées (en moins d'une seconde) qu'il obtient lui-même. M. le capitaine Fouasse, d'Avranches, invité, regrette d'être empêché d'assister, à cause d'un engagement hors d'Avranches. M. Asheton-Tonge, du Ragotin, présente le sérieux motif que des devoirs d'hospitalité le retiennent chez lui. M. Lebreton, horticulteur-paysagiste, se fait représenter par un boulet en fonte trouvé sur

Digitized by Google

le roc dans son jardin, au point culminant de notre ville, lancé sans doute par les canons ligueurs d'Avranches contre les batteries royalistes établies sur cette hauteur. L'amiral Holder, invité, s'excuse comme rhumatisant. Le Reverend M. Harris, de l'Ermitage, aussi invité, est en partance pour Jersey. M. Best, aussi invité, est empêché; Mme Wthers aussi : ce sont là presque tous les restes de la colonie Anglaise d'Avranches, naguère encore si nombreuse.

M. Eug. Lacaux, capitaine en retraite, chev. de la Légion-d'Honneur, adresse au P. ses remerciements les plus sincères pour l'amabilité qu'il lui a témoignée au sujet de sa présentation. »

Holden Park Road, Southborough, Tunbridge wells, Kent, nov. 89. Nota : c'est cette ville qui a donné un de ses noms à notre rare plante mortainaise des cascades : *Hymenophyllum tunbridgense*, moins rare cependant que l'H, *unilaterale*, dans la Hague. « Cher M. Le H., il faut que vous me croyiez très ingrate de ne pas témoigner de reconnaissance pour votre bonté à m'envoyer *Mémoires d'Archéologie* et trois nombres de *R. de l'Avranchin* que j'ai reçus par ma sœur Miss Rose Moggridge. Je vous assure que ce n'est pas faute d'apprécier votre bonté, mais je ne pouvais trouver personne pour moi (notre correspondante est presque aveugle). Il n'est pas facile de trouver dans cette petite ville de Southborough (comté de Kent) quelqu'un qui puisse écrire en français. La dame qui écrit en ce moment vient de Jersey. Je viens de jeter un regard sur vos livres et je reconnais qu'ils sont pleins d'intérêt et j'espère les lire bientôt. Mon temps est très employé, parce que j'essaie d'écrire une histoire avec l'aide d'un secrétaire, car je ne puis écrire assez clairement pour l'imprimeur. J'espère que si jamais mon livre est imprimé, vous en accepterez une copie que j'aurais beaucoup de plaisir à vous offrir. J'espère que vous ne serez pas offensé par le petit livret ci-inclus. (Il s'agit d'un petit *tract* de piété), les dames Anglaises sont prêcheuses et convertisseuses : c'est un zèle très naturel, quand il est pratiqué avec discrétion. La lettre est signée de notre associée Miss Blanche Moggridge, qui a pu écrire de sa main en *P.-S.* « *I hope you be able to understand my letter, not correctly written.* » Titres des *tracts :* Comment le sang coule-t-il ? — Des mots du Seigneur Jésus, tiré de Jean.

Mrs Poole, qui assistait à notre dernière séance avec ses deux filles, écrit à M. Le Héricher pour lui demander son avis sur un bahut qui est à la salle des Ventes et qui porte la signature de *J. Gougeon, 1520*. Cette annonce merveilleuse s'évanouit à l'examen qu'il

Digitized by Google

en fait avec M. Alfred de Tesson : fausse signature, mauvaise restauration; un seul panneau d'un vieux roi mérovingien armé d'une masse d'armes couronné d'espèces de fleurs de lis, a seul une réelle valeur. Il a le cachet d'une sépulture ancienne.

Nous avons relevé la touchante et noble épitaphe du tombeau de notre regretté confrère, Ch. Carpentier, et nous l'avons publiée. Sa digne veuve, si fidèle à sa mémoire, celle qui, avec ses filles, l'a composée, en remercie le Président. « Nous avons été très sensibles au pieux souvenir que vous avez donné au cher absent en passant par Tirepied et nous vous en remercions. »

D'une dame châtelaine d'une des plus belles villas des environs d'Avranches à M. Le Héricher : « J'ai reçu les pages que vous consacrez dans votre *Revue* à notre petit domaine, et quoique je craigne que cet article n'ait d'intérêt que pour ceux qui ont l'amabilité de témoigner, comme vous, de l'amitié à ses habitants, je vous envoie les quelques corrections que je me suis permis de faire au texte, sur votre demande... » Ces corrections ont été faites.

En nous remerciant de l'envoi du numéro 7 de la *Revue*, notre jeune confrère de Dinan, M. J. Larère, continue de nous signaler des mots de « *cheu* nous. » Nous y relevons « se *recoupir*, recouvrir la santé, reprendre des forces : nous dirions du l. *recuperare*, recupérer, si ce dernier mot était ancien, étant devenu *recouvrer* dans la vieille langue; *orceu*, un vase quelconque, le v. fr. *orcel*, *orceu*, du bas-l. *urceolus*, du l. *urceus*, cruche; *mezzelin*, d'apparence chétive, forme adoucie de maigrelin; *pouère*, porc, forme étrange, inconnue au v. fr., mais qui se rapproche de l'esp. *puerco*, porc ; *âne*, un ministre, litt. serviteur; votre étym. d'*ourée*, coin de terre, est juste, mais appliqué à *ourée de pain*, bouchée, il pourrait venir du l. *os oris :* se rapproche en effet du v. f. *ouriel*, gosier. *P. S.* Je vous envoie ma modeste offrande pour le vitrail de Lanfranc. Votre très jeune confrère qui ose à peine s'intituler ainsi. »

Divonne-les-Bains (Ain), villa Goudard, novembre 1889 : M. le Secrétaire, je suis très touché de ce que la Société d'Archéologie d'Avranches ait bien voulu recevoir dans son sein un membre aussi éloigné que je le suis. Je vous prie d'être mon interprète auprès de mes nouveaux collègues pour leur exprimer ma reconnaissance pour cette flatteuse distinction et leur dire combien il me serait agréable de pouvoir être un jour au milieu d'eux pour participer d'une façon active à leurs intéressants travaux. Ch. Alfred Vidart, ancien maire

Digitized by Google

de Divonne. Je vous prie de me faire connaître le montant de ma cotisation et à qui je dois envoyer les fonds. — M. le P., l'avis de mon admission comme membre de votre savante société vient de me parvenir. Merci à vous qui avez bien voulu me servir de parrain, ainsi qu'à M. Tonge. Je suis heureux et fier de me voir ainsi presque sacré Avranchin et en tous cas rattaché par des liens sérieux à un pays dont les habitants, aussi bien que les sites, m'ont charmé, lors des trop courts instants que j'ai passés dans votre contrée. J'ignore si dans mon éloignement il me sera donné d'être de quelque utilité à votre Société, mais soyez assuré que je lui suis tout acquis et que je suivrai ses travaux avec un vif intérêt. Veuillez être l'interprète de mes sentiments auprès de mes nouveaux collègues auxquels je voudrais serrer la main autrement qu'à travers l'espace, et agréez pour vous l'expression de mon estime toute particulière. Ch. Alfred Vidart. Soyez assez aimable pour me faire envoyer le dernier volume des *Mémoires* de la Société et me faire savoir de quoi je suis redevable soit pour ledit volume, soit pour ma cotisation. Aussitôt avisé je vous adresserai la somme en un mandat-poste. (Envoyé vol. IX.)

Un ancien élève du collège d'Avranches, M. Eugène Gauché, de Sourdeval, s'adresse à M. Le Héricher, pour se procurer ses ouvrages : « J'ai trouvé chez un libraire de Paris un de vos ouvrages dont le titre m'a plu : J'ai demandé à le voir, mais il était vendu ; récemment encore j'ai vu le titre d'un autre : NORMANDIE SCANDINAVE, 1861, *avec notes nombreuses mss* ; mais on m'a dit qu'il était vendu. A la suite de ces déconvenues j'ai pris le parti de m'adresser à l'auteur. Si je me permets de m'adresser à vous directement, plutôt qu'à un libraire d'Avranches, c'est que, comme vous, j'aime mon pays d'origine, et puis vous avez été mon professeur de littérrature en 65 où j'étais élève de IIIe année du cours spécial. C'est vous dire que je vous ai bien connu. Je dois même vous avouer ceci : je n'ai jamais visité le Mont Saint-Michel. » Envoi de son *Mont St-Michel, hist. et monum.*, ensuite de quoi M. Gauché s'offre à nos suffrages.

M. le P. et savant maître. — Entre deux audiences, permettez-moi de vous signaler le passage suivant, recueilli dans les éphémérides de la contrée que j'habite :

« Novembre 1436. L'an mil CCCXXXVj, *principalement* fut la grande rebellion de Caux, contre anglais, et estoit leur chief ung le nommé le Carnier, qui estoit fort vaillant homme... Tant furent les Cauchois hardis et esmus en courage que en Vj sepmaines ou environ, toutes places du pais de Caux furent toutes prinses, réservé Caudebec, à l'environ de ce cartier... Et marchèrent jusques au

Digitized by Google

pies de Caudebec. Et à passer le pont d'une rivière qu'estoit là, les archers de Caudebec défendoient le passage. Longuement se défendirent. Ainsi qu'ils entendoient à gagner ce pont, ung capitaine qui était parti de Rouen pour renforcer Caudebec, les avisa de loing et envoya veoir quelz gens c'estoient, et savoir se les gents d'armes y estoient. Le messagier rapporta qu'il n'y avait que *les communes*. Le capitaine chevaucha tant qu'il les enclouist par derrière, donna sur les Cauchois, qui de ce ne se doubtaient, avec l'aide de ceulx de Caudebec qui passèrent le pont. En poy de temps, toute celle compaignie tourna en grande desconfiture, et furent presque tous prins ou morts, et l'*entreprinse des Cauchois rompue et fort diminuée*, plusieurs en grande compaignie noyez en la rivière, les autres occiz, les maisons bruleez.

« La malédiction fut après si grande en Caux que le pais demoura inhabité en la pluspart. Et par mer et par terre s'enfuirent en diverses contreez. Et aucuns navires chergez de hommes et de femmes et de biens, comme ils s'en cuidoient fuyr, furent périz par feulz et autre par trop grant charge. Et fut çhose piteuse à veoir si grant désolation comme il y eût. »

Les Chroniques de Caudebec, édition A. Hellot.

De ce passage, il résulte deux faits : 1° Cette révolte de novembre 1436 n'est qu'un épisode détaché de la guerre de partisans, faite en pays de Caux, contre les Anglais, ainsi que le constatent les expressions « *principalement* fut la grande rebellion. » 2° Le peuple y prenait la plus grande part, témoin ce passage : « Le messagier rapporta qu'il n'y avait que les *communes*. »

Je regrette, Monsieur le Président et savant maître, de n'être pas aujourd'hui en communauté d'idées avec vous ; mais mon patriotisme, ou si vous aimez mieux, mon chauvinisme, incline vers la résistance à l'envahisseur. Tandis que le Mont Saint-Michel, en Basse-Normandie, se signalait par sa défense héroïque et son inébranlable attachement aux couleurs françaises, le pays de Caux, situé à l'autre extrémité de la Normandie, se révoltait contre la tyrannie de l'oppresseur. Cette révolte de 1436 n'est pas un fait isolé, c'est seulement le plus important.

Je vous remercie beaucoup de l'envoi du tome IV de la *Revue de l'Avranchin*. Il serait superflu d'ajouter que c'est toujours avec un bien grand plaisir qu'il m'est donné de « dévorer » cette *Revue* si intéressante à tous égards (H. Sarlin, novembre 1889). — Nota : M. Sarlin n'est nullement en contradiction avec l'auteur des *Prétendues insurrections pop. en Basse-Normandie*, xve siècle, puisqu'il se met complètement en dehors de sa thèse : 1° parce que la thèse ci-dessus ne s'occupe nullement de la Haute-Norm., ni du pays de Caux;

Digitized by Google

2° parce que les mouvements des *communes*, que M. Sarlin souligne deux fois, ne sont pas des mouvements populaires, mais ceux de corps des villes, de bourgeois, militairement organisés.

Alençon, novembre 89. — « Mon cher P., je vous remercie de l'accueil si aimable que vous avez fait à mes *Animaux* et des observations qui les accompagnent. Elle sont marquées au coin de l'érudition consommée dont vous avez fourni tant de preuves. Vous êtes de ceux qu'on ne prend jamais sans *verd* et qui ne font pas de grâce aux saillies qui se présentent comme des raisons et dont souvent l'écrivain est dupe le premier.

Pour *tréfouet*, vous avez évidemment donné la bonne étymologie.

« Moi, je donnais une explication, un développement du sens du mot, ce qui est différent. Pour *charpelouse*, je me suis contenté de l'étymologie indiquée par Littré. De même pour *chenille*. Pour *barbassionné* (*barbeson*), je vous rends volontiers les armes.

« S'il m'arrivait de donner une seconde édition de mon opuscule dont la première édition est épuisée, je mettrais à profit vos observations. Mais une seconde édition, c'est le *nec plus ultra* des publications qui n'ont pas reçu le baptême de MM. les éditeurs parisiens. Les protecteurs n'ont pourtant pas manqué à mon dernier né, et votre appréciation est une de celles à laquelle j'attache le plus de prix.

« Je lis toujours avec grand profit la *Revue de l'Avranchin*, et je consulte quelquefois votre *Histoire* et *Glossaire du patois normand*, comme vous avez pu le voir même par mon opuscule. Je vais publier dans les *Mémoires* de la *Société philologique*, deux glossaires des patois des arrts d'Alençon et de Mortagne, rédigés en 1812, à la demande de M. de Montalivet, ministre de l'intérieur (ancien préfet de la Manche). C'est avec ces matériaux et quelques autres que Louis Dubois a fait son *Glossaire du patois Normand*.

« La lettre de M. de Montalivet ordonnant de faire des recherches sur les dialectes ou patois est du 20 janvier 1812. Je n'en ai pas trouvé trace dans les circulaires du ministre de l'intérieur. Rien non plus dans la Correspondance de Napoléon Ier, années 1811 et 1812.

« Savez-vous si l'on trouve trace de cette enquête philologique dans le département de la Manche? Je n'en ai pas parlé à mon collègue, M. Dolbet. Mais je pense que vous êtes mieux que personne au courant de cette question qui offre de l'intérêt et que vous êtes à même de me renseigner. M. de Montelivet avait ordonné également d'envoyer des traductions de la parabole de l'Enfant prodigue. Je suppose que c'est d'après ces documents que le savant Schnakenburg, dans son *Tableau des idiômes populaires ou patois* (Berlin 1840), a

Digitized by Google

donné plusieurs versions de cette parabole comme spécimens de nos patois. » Louis Duval, archiviste de l'Orne.

Deux notes bibliographiques intéressant le pays : 1° D'Hozier, les chevaliers bretons de S.-Michel, depuis la fondation de l'ordre en 1469, jusqu'à l'ordonnance de 1665, publiée par G. de Carné, Nantes, 1884, un vol. in-8° ; 2° La *Maison du Buat*, comte du Buat, seigneur de etc, au Maine et en Anjon ; Mamers, 1886, avec blason. 3° *Saint-Anselm, by dean Church*, un vol. in-8° Londres, Macmilian ; s'est beaucoup servi des travaux de Rémusat. Saisset, Charma et Palgrave, et il le reconnait avec bonne grâce ; mais sur la vie et le caractère de St Anselme donne des détails intéressants. V. Bull. bibl. de *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1889.

Consultations et confidence au président. M. V., notre confrère, nous lit quelques scènes de comédies en vers, dont il a plusieurs en portefeuille, mais ne nous permet d'en rien dire.

M. Légot, qui a eu son bon moment dans sa villanelle, la *Tourangelle*, qui est dans notre *Revue*, nous communique des lignes rimées en plusieurs genres. On lui conseille de les retoucher.

M. Sosthène Mauduit nous présente un mot de son cantonnier, casseur de pierres de sa commune de Saint-Martin : une pierre *feule*, celle qui éclate facilement ; nous ne trouvons en v. fr. qu'un terme qui s'en rapproche par la forme, c'est *feuleux*, (caillou) celui qui fait feu. Nous ne pouvons en rapprocher le terme très Avranchin de *feule*, irrité, en colère : ici nous sommes en présence d'un mot germanique ; angl. *fell*, saxon *fel*, farouche, sauvage : de là le v. fr. *fel*, perfide, d'où le fr. félon. Si du Méril a donné à *felle* le sens de faible, c'est un sens inconnu chez nous : peut-être est-ce une mauvaise lecture du norm. *fièble*, faible, du l. *flebitis*. — Le même M. Mauduit consulte sur une question qu'on lui a posé sur la gauche ou la droite dans l'église ; M. A. de Tesson lui promet son concours dans cette recherche. — Le même M. Mauduit soumet au P. des études très fouillées de psychologie morale : elles lui sont demandées pour la prochaine séance.

M. Sarlin, juge à Yvetot, présente des documents attestant des insurrections contre les Anglais dans le pays de Caux, mais non pas populaires, mais des communes, c.-à-d. de milices bourgeoises militairement organisées. Le Héricher y répond.

Digitized by Google

Rev. des Deux-Mondes : qui y fait le *bulletin bibliographique*? On le reconnaît à son style liquide en *lon-lan-la* ; c'est le critique attitré, sans doute M. B. Ex. dans deux lignes subséquentes : « Nous concevons que l'on les cherche... du jour où l'on les connaîtra. »

M. le Vte de Potiche expose un travail magistral, immense, sur l'*Etat ancien de la Baie du Mt-St.-Michel et de ses approches*, et il espère que la Société pourra subventionner l'impression de cet ouvrage, avec ses 42 cartes et plans. Il est en effet parfaitement dans les études de la Société et il résume les innombrables travaux sur cette matière cependant plus obscurcie qu'élucidée.

La *Semaine Religieuse* d'Avignon (Octobre 89), nous apporte un article aussi juste que bien écrit sur les *Dernières Feuilles détachées* de Mgnor D. du Manoir, Naples, au bénéfice des pauvres, dont certaines parties sont écrites en italien et en français. L'auteur de l'article fait ressortir un mérite essentiel de ces œuvres mixtes : « Le spirituel et docte prélat a pris à tâche de faire connaître la France à l'Italie et l'Italie à la France, et d'abaisser la barrière de préjugés qui les sépare encore sur bien des points.

Le *Petit Rosier*, si joli, que M. Et. Dupont a dit à notre dernière séance, il nous le remet dans le *Semeur*, une revue où il est en bonne compagnie, et nous présente les *Moineaux francs* de l'agréable poète Jacques Normand, un recueil où est sa belle pièce : *Au Mont St-Michel*.

Mortain, novembre 1889. M. et très honoré P., je viens de voir dans la dernière *Revue de l'Avranchin*, pour l'année 1889, tome IV, les quelques lignes trop bienveillantes, à mon égard, que vous avez bien voulu y insérer, permettez-moi de vous en remercier, par rapport aux erreurs relevées dans la citation du texte en question de Benoît, elles ne pouvaient échapper à votre science et érudition, mais vous avez bien fait aussi la part de chacun; moi-même, j'avais déjà reconnu l'erreur d'interprétation qui m'était personnelle, dans le mot *beals*, notamment. Voudriez-vous m'autoriser à avoir recours à votre obligeance pour vous demander votre avis sur l'origine et le sens du mot *Bouffetière*. C'est ainsi et avec cette orthographe qu'est désigné le hameau ou vavassorerie dont s'agit, d'où *Bouvetière*, mais je ne trouve trace nulle part, depuis 1550 et même depuis le XVe siècle, qu'une famille du nom de Bouvet ait occupé ledit hameau au vavassorerie ? (*Nota* de M. Le Héricher, cette étym par Bouvet, Bouvetière, est indubitable.)

Digitized by Google

Je vous serais très reconnaissant également, si vous pouviez disposer en ma faveur d'un volume du tome IXe des Mémoires. C'est dans ce volume que se trouve le récit de la Bataille de Tinchebray, article posthume de M. H. Moulin que j'avais été chargé de vous transmettre par sa famille. (H. Le Favrais, président du Tribunal de Mortain). Ce volume a été aussitôt euvoyé.

M. le P., nous éprouvons le très vif regret, M. de la Mettrie et moi, de n'avoir pu assister aux dernières séances de la Société archéologique d'Avranches et nous saisissons avec plaisir l'occasion de nous rappeler à votre bon souvenir, en vous priant d'agréer nos remercîments les plus sincères pour les quelques lignes si flatteuses que vous avez bien voulu nous consacrer dans le compte-rendu de votre dernière séance; le n° 7 de la *Revue de l'Avranchin*, nous a fort intéressés. (Langevinière, Ille-et-Vilaine, Cte de Vitton).

Une Pointe en Bretagne, par MM. Ch. Yvon et Le Héricher. — Voilà les deux compagnons réunis à Pontorson : l'un distribue aux confrères du lieu le IXe volume de nos Mémoires et fait quelques visites, celle de souvenir au presbytère de feu le vénéré curé Havard, et celles de recrutement ; l'autre prépare le départ. Une petite découverte dans le très beau portail de l'église romane, un détail qu'on ne trouve peut-être pas dans la langue de l'archéologie et qui peut s'appeler un filet lozangé, ou lozanges allongés. Admirons en passant le vieux *Coetno*, le Couesnon en haute marée, un noble fleuve, majestueux, imposant. Une visite au petit jardin de l'Hospice où l'on trouvait autrefois une plante rare, dont il fut beaucoup parlé ou écrit, *reseda alba*, sans doute une échappée par-dessus les murs de la vaste enceinte, et maintenant disparue. Nous retraversons la vaste plaine aux fougères qui a dénommé Plaine-Fougères, la lande rose où nous avons longtemps herborisé, dont la gloire est cette coupe d'azur, la gentiane pneumonanthe, la lande écornée sur ses bords par la culture, bien diminuée et qui va l'être encore par une vente aux enchères. Dans vingt ans, quarante ans, la lande proprement dite aura vécu, couverte de chênes et de pins ainsi que l'immense plateau des landes de Gascogne. Leurs huit cent mille hectares fécondés, mis à l'ombre des forêts, furent vendus à dix francs l'un, huit millions, aujourd'hui à trois cents francs, au bas mot, ils représentent 240 millions de francs. Les primitifs sauvages et rares habitants de notre lande bretonne ne savent pas cela, n'y voudraient pas croire et ne lâchent que pied à pied, journal par journal (le journal, 40 ares), leur libre et maigre pâtis. M. Yvon estime que depuis 1789 la lande a bien diminué de moitié,

Digitized by Google

On revoit les plantureux jardins de Villecunan (Conan, mot très breton), du manoir hospitalier dont l'âme est une dame dont je pense trop de bien pour oser parler d'elle : la chapelle au tourillon penché perce à travers les arbres; le compagnon botaniste offre à son camarade jardinier cette charmante *aubrietia deltoïdes* qui d'Avranches, où elle est encore peu répandue, fait son entrée dans ce calme asile. On échange le *dielytra spectabilis* qu'on prononce ici *diclytra*. Dans les prés d'ici rien d'intéressant, sauf la scorzonère, et rien d'original dans les champs, sauf le tabac.

En avant, Bellone, la pacifique jument au poil alzan, vers la région des forêts : il y a par là un gentilhomme de bon renom à associer à notre compagnie. Voici son château à Trans, heureusement jeté sur un terrain ouvert et un peu incliné, style Louis XIII, qui a bon air avec ses tourelles et pavillons, château qui a assez d'unité pour ne pas mériter ce nom de château *Meslé*, qu'on s'est plu à lui donner, d'après celui de son architecte, M. Mesley. Beau vestibule. M. le comte de la Villarmois est à la pêche sur son étang, un vrai lac, de la forêt de Villecartier. Nous allons l'y trouver, vers sa barque, le brouillard est intense : les trois compagnons, car nous avons avec nous notre excellent confrère, M. Edouard Gitton, regrettent le grand soleil de notre partie de l'an dernier sur ses bords ; mais cette buée forme un autre tableau, une autre beauté. Le Président se présentant sous les auspices de maints et maints confrères Bretons-Normands du voisinage, et surtout de M. de Moidrey, beau-frère du châtelain, obtient une gracieuse adhésion. Dans la conversation animée entre les quatre interlocuteurs se dégage un fait lumineux pour ceux qui ont cherché en vain la *ville* qui dénomme la forêt de Villecartier (Cartier, nom propre, J. Cartier dans le voisinage, à Saint-Malo), c'est, nous dit M. de la Villarmois, qu'à la croix Montauger en pleine forêt, il y a les restes considérables de débris de maisons « aux angles arrondis. » La voilà bien la *villa* que nous avions cherchée l'année dernière, mais en vain ; en revanche nous découvrîmes le camp de refuge, très curieux, du vieux *mné*, le vieux *maner* ou manoir. M. de la Villarmois y fera des fouilles. Il nous signale une levée de terre au bois de *Sève David (Sylva)* chez M. de la Mettrie. Nous connaissons l'aimable et cordial propriétaire, nous irons demain. Nous visitons au château de Trans d'anciennes tapisseries et les intéressantes collections minéralogiques et préhistoriques que M. de la Villarmois a recueillies et dont il a rapporté une partie dans ses lointains voyages.

Cette forêt de Villecartier est d'un grandiose imposant, effrayant : ces hêtres élancés et touffus vous terrifient en vous regardant du haut de leur tête chevelue : ce sont des témoins muets, devant les

Digitized by Google

quels on n'oserait rien faire et rien dire de mauvais.

Voici un jour chaud et radieux : la vie printanière est partout. C'est le moment d'aller voir d'anciennes connaissances, au simple et cordial accueil, au château de Langevinière, sur les coteaux dominateurs du Tertre de la Claie, une famille qui est tout ce qu'il a de meilleur, et son chef, M. de la Mettrie, un type de gentilhomme campagnard et de vigoureux chasseur, et un aïeul, M. de Vitton, un lettré, un linguiste, un artiste. Nous sommes reçus comme toujours et nous ajoutons deux beaux noms à la liste de nos confrères bretons. Dans ce château des hauteurs et des bois, de vers le temps de Louis XIII, nous mettons trois choses en première ligne d'admiration : la quadruple colonnade de hêtres formant avenue, l'étang ou plutôt le lac derrière le château, et dans l'intérieur un exquis ameublement Louis XV, pourpre et or.

A un gentilhomme du pays, à la forte stature militaire, en ce pays de surprises, de gorges et de forêts, nous demandons si en ce jour la guerre civile des nobles et paysans serait possible encore : « Il y aurait encore des officiers, répondit-il, mais on ne trouverait pas de soldats. »

Encore une visite de botaniste à la lande, elle dort sous un dais de buée sombre couverte de sa végétation d'ajoncs nains en fleurs, de verdure aux terrains déprimés, de grenouillette (renoncule aquatique) aux mares et ruisseaux, de pediculaire aux bordures à demi sèches : c'est un manteau d'or rayé de vert, étoilé d'argent, et bordé de rose. Seul un paysan à cheval la traverse avec la lenteur des races patientes et mélancoliques. La mélancolie des solitudes muettes nous gagne nous aussi, c'est l'effet des grands espaces qui mettent face à face leur grandeur et notre petitesse.

A un recoin de la route de Dol, vous remarquez une croix noire : cette couleur indique là un assasinat. M. Yvon en raconte l'histoire.

Allons voir Dol, le vieux Dol, à la cathédrale de granit, religieuse et guerrière, crénelée, la ville aux cent porches avec leurs voûtes d'ombre et leur projections de lumière, Dol, dont le nom signifie table, est sans doute ce plateau, cette roche par excellence, énorme excroissance de la terre, l'étrange Mont-Dol. Nous trouvons l'antique cité de St-Samson horriblement dévastée, vandalisée, déshonorée par les ignobles échoppes et les denrées laides et nauséabondes. Restaient de belles colonnes torses, au nombre de trois : disparues : un magasin de nouveautés les remplace. Bientôt aussi disparaîtra sans doute, comme tenant trop de place et comme trop sévère, une originalité de Dol, une rareté, un édifice civil roman, la maison de justice, qui garde encore son nom : la *maison des plaids*. Visite à notre éminent confrère le botaniste mycologe et archéologue, M. Besnard, absent ;

Digitized by Google

souvenir à notre regretté confrère Gautier-Bidan, l'antiquaire unique de Dol : sa cathédrale l'avait fait un savant: ce sont les monuments qui font les archéologues et à leur tour les archéologues font les architectes. C'est d'eux qu'est sorti le mouvement architectural de nos jours, spéc. de V. Hugo, Montalembert, de Viollet-le-Duc.

Au bourg de Plaine-Fougères le compagnon botanophile se met à la recherche d'une plante rare qu'il trouva autrefois dans le cimetière, la vulvaire qui sent le poisson gâté : un homme du pays ne voulut jamais croire que c'était son odeur naturelle : on avait jeté dessus disait-il, du vieux poisson. La vulvaire a disparu, comme elle a disparu entre Granville et St-Pair. L'église qui est moderne, mais qui ne l'est pas assez, car on bâtit bien maintenant, est sans caractères : à l'intérieur, un bon autel renaissance. Sur la colline, est une vieille construction intéressante, c'est le vieux château : M. Yvon dit son nom pop., *chauffaud* (échaffaud) qui témoigne de l'existence d'une fortification en bois, hourd ou bretèche. Ici la race, la race doloise ou du diocèse de Dol, est grande et forte. La coiffe moderne ou *cattiole* est un faible abrégé de la suivante. Le dialecte est en *eu* : *bleu*, blé *varleu*, parler. C'est l'effet de la loi du moindre effort. La vieille femme porte la coiffe antique, dite la doloise, type breton, consistant en essence en une calotte avec deux jugulaires, maintenant relevées sur l'occiput : c'est au fond la coiffe granvillaise, qui aide a fixer l'origine de la population de Granville, enclave de la Normandie : Cancale est à quatre lieues de Granville.

Une forte attraction nous amenait au château de la Mancellière : celle de voir les collections de notre excellent confrère, M. Ed. Gitton, un fin chercheur, un amateur éclairé de préhistorique et de minéralogie, et tout spécialement ses callaïs, cette pierre précieuse qu'on ne trouve que dans les sépultures celtiques de Bretagne. Pourtant une charmante hachette en callaïs, vrai bijou, de sa collection, a été trouvée dans l'Avranchin, en Saint-Laurent-de-Terregatte. M. Berthelot (*Journal des Savants*, juin 89) a ramené les mots de *callaïs* à une ville qui s'appelle Calaïs où on trouva un métal verdâtre ; le minéral, verdâtre aussi, a gardé le même nom. Ce château inachevé, bâti en grandes dalles de granit, fin du dernier siècle, avec ses grandes avenues et sa chapelle à pèlerinage de Saint-Gilles, est dans la commune de Baguer-Pican, voisine de Baguer-Morvan : il y a dans ce *guer* un *ker* dissimulé, et, selon M. Gitton, *pican* serait une forme de *pihan*, *bihan*, le petit, et le préfixe serait le *bass.*, peu profond, des idiômes celtiques. C'est dans cette bourgade qu'un de nous, et il y a longtemps, au temps des batteries de sarrasin, passant en costume un peu étrange et pieds nus dans la poussière, s'entendit appeler *carnava*, la *mi-carême*, par les gars, les *garces* et

Digitized by Google

les garcettes, alors que les vieux Bretons et les vieilles Brettes venaient de le saluer respectueusement, comme pèlerin en *viage*.

La visite à la Mancellière, aux bords du Guioul, le fleuve naissant qui aboutit au port du Vivier, visite avec cet accueil cordial que nous rencontrons dans toute cette région du diocèse de Dol, nous livre, en trésors scientiques, plus que nous n'avions pu espérer. Les collections du passionné minéralogiste sont riches et choisies : nous avions vu bien de ces trésors de la terre, mais ce n'est qu'ici que nous avons pu apprécier les merveilles de couleur, de lumière, de châtoiements de ces minéraux bruts et taillés, callaïs (une turquoise), labrador, pierre de soleil, etc.

On nous signale dans le voisinage, en Epiniac, l'abbaye de Vieuville, nom identique à Vieuviel, paroisse voisine, où est la *pierre fichée*, un menhir. Nous partons pédestrement à travers des champs bien cultivés (cinq chevaux à la charrue) avec notre aimable guide, M. E. Gitton, pour cette abbaye : c'est un ensemble de bâtiments, au bord du Guyoul, et de vastes marais de joncs ; c'est du XVIIe siècle, avec peu de caractère architectural, sauf une fort remarquable porte Louis XIV ; une belle dalle tumulaire d'un abbé, des bas-reliefs avec accolades XV ou XVIe siècle, sont les seuls restes anciens. Qu'elle ferait bien dans un musée lapidaire, cette grande effigie de granit ! Le parc, où dominent essences de sycomore et de platane, est d'une effrayante, d'une sauvagerie profonde, une forêt vierge où les troncs décharnés et caducs tombent dans les branches des géants vigoureux. Etrange, pénible contraste !

Tombée aux mains de deux artistes, homme et femme, cette propriété, respectée dans ses bois sauvages, a été modernisée, dans certains appartements, par leurs peintures (plafonds, leurs portraits) grasses et lumineuses, non sans valeur, mais choquantes et injurieuses dans ces salles austères où l'on croit voir passer des moines ébahis et scandalisés, des femmes dans leurs cloîtres ; ils se signent en passant comme des ombres.. Après avoir cueilli sur ces vieux murs la linaire cymbalaire, nous revenons à Villecunan où est la croix à inscription grecque de *Staurophilia* (amour de la croix), terminant ainsi une excursion de bon souvenir, où le Président n'a pas mal réussi dans l'œuvre du recrutement breton en faveur de sa Société qui, si elle n'est pas très chaude pour les œuvres, du moins en sa qualité de normande, fait grand cas du nombre des contribuables et de l'accroissement de son budget.

Notes inspirées par notre Revue, n° de novembre

« M. le P. et vénéré maître, Vous le savez, la *Revue* me fait assister

Digitized by Google

en esprit aux séances de notre Académie, et ne pouvant y prendre part en paroles, je me procure l'illusion de m'associer aux sujets qu'on y traite par les réflexions que je vous soumets par écrit.

(Page 393). La date du 24 avril 1812 m'a surpris; je vous croyais quelques années de moins. Du reste, peu importe; car, comme l'a dit je ne sais qui, on n'a que les années qu'on paraît, et vous pouviez, avec votre activité physique et intellectuelle, soustraire à votre *fede di Battesimo* quinze ans: *quindecim annos, grande mortalis ævi spatium,* sans qu'il vint à personne la pensée de s'inscrire en faux. *Ad multos annos!* Ici, les nonagénaires sont fréquents, et les centenaires sont moins rares que dans nos contrées. Chaque année, on en voit deux ou trois dans l'état-civil des décès de Naples, si bien qu'ils passent sans susciter aucune observation, tandis que tous les journaux de France mentionnent les centenaires qui s'éteignent dans notre pays.

(Page 366). La baronne Athalin, née Françoise-Thérèse Lelandais, mourut à Paris le 30 décembre 1886, âgée de 82 ans. Le général Athalin, aide-de-camp et ami intime de Louis-Philippe, l'avait rencontrée au Havre et emmenée à Paris, où il lui fit donner de l'éducation. A cette époque antérieure aux chemins de fer, on voyageait peu, et le casino ou *callabane* de Granville n'était fréquenté, en immense majorité, que par les habitants des contrées voisines. Tout le monde s'y connaissait, et on n'y admettait que les personnes qui faisaient partie de la Société. Mlle Lelandais, dans une visite qu'elle fit à sa mère, pendant une saison de bains, demanda son admission; mais les commissaires refusèrent à cause de sa fausse position. La reine Marie-Amélie pressa le baron Athalin de conclure ce mariage et elle y assista incognito, à Saint-Roch de Paris. Les journaux annoncèrent que le général avait épousé une des plus belles et des plus riches héritières de Normandie, et une Revue donna le portrait de la nouvelle baronne parmi ceux des femmes à la mode. Elle ne fut jamais admise à la cour; mais elle voyait bonne compagnie et avait beaucoup de crédit. Sa tendresse pour sa vieille mère et pour sa famille était proverbiale, et, quoique plusieurs de ses parents répondissent mal à ses bontés, rien ne ralentissait son zèle pour le bien-être des siens. La baronne Athalin n'oublia pas l'échec subi par Mlle Lelandais, et, dans ses séjours à Granville, chez une famille qui l'accueillait avec amitié, elle ne visitait personne et ne recevait que ses parents ou ceux qui faisaient appel à sa protection. Elle sortait si peu qu'elle était inconnue à la plupart des Granvillais. Elle avait fait venir sa mère à Paris plus d'une fois. Pour expliquer son parler

Digitized by Google

Granvillais, en désaccord avec une toilette de dame, elle disait qu'elle était originaire de Jersey, où l'on parle un dialecte demi-normand, demi-anglais, avec une prononciation *sui generis*. Pendant la dernière maladie de cette mère si tendrement aimée, Mme Athalin s'établit dans les deux chambres qu'elle habitait rue Saint-Jean, et la soigna nuit et jour. La bonne femme Lelandais avait pour confesseur M. l'abbé Le Pelley, alors vicaire à Granville, et décédé curé de Cherbourg en 1883. Il ne connaissait pas même de vue la baronne, et je lui ai entendu raconter que, dans ses visites à la malade, il aurait eu la curiosité de parler avec elle sans pouvoir arriver à la satisfaire. Elle se retirait dans la cuisine, et c'est à peine s'il apercevait son peignoir blanc par la porte entrebaillée. Une de ses sœurs recevait et reconduisait M. Le Pelley-Fonteny. Mme Athalin n'eut pas d'enfants, et je ne sais à qui elle a laissé son héritage.

(Page 407). Votre veine macaronique du folklore m'a remis en mémoire cette devinaille : *Ver a-t-il pieds ? Beurre a-t-il os ? Rat a-t-il ailes ?* Je me rappelle aussi cet unique vers d'une chanson sur le thé en style énygmatique et charabiesque :

Ton thé t'a-t-il tari ta toux ?

Ceci me reporte à un cher souvenir d'enfance. Ma vénérée grand'-mère maternelle avait puisé une piété forte et tendre qu'elle conserva intacte jusqu'à 90 ans, au couvent Sainte-Anne de Saint-Malo, sous la direction de deux religieuses d'un rare mérite, Mmes Saint-Malo et Sainte-Félicité des Illes, tantes d'André des Illes, le héros de Nancy. Elle se maria sous le Directoire et elle fréquentait beaucoup la société Granvillaise, dans laquelle sa beauté et sa bonté étaient également célébrées. Les *beaux* du Directoire aimaient à semer la conversation de propos ou de couplets à double sens, et ma grand'mère opposait une grande froideur à ce genre de conversation. Mon grand-père ayant entendu la chanson sur le thé, l'apprit par cœur, parce que le thé était à peu près l'unique boisson de ma grand'mère. En la lui entendant chanter sans en comprendre le premier mot, elle crut à quelques nouveaux couplets peu orthodoxes et ne voulait rien écouter ; mais lorsqu'elle l'eut comprise, elle voulut l'apprendre et elle me la chantait dans mes jeunes années.

(Page 416). Moi aussi, je me rappelle avec charme l'abbé Walter, et je serais heureux d'avoir de ses nouvelles. Ses visites m'étaient fort agréables dans ce que j'appelais ma *Tourelle de la chasse Saint-Martin*, et j'y corrigeai sa traduction de l'ouvrage sur le plain-chant

Digitized by Google

dont vous parlez, sauf la partie technique, où mon incapacité fut remplacée par la compétence de la châtelaine de Baffé.

(Page 410). En italien on appelle *androne* le vestibule qui conduit de la porte extérieure à l'*atrium*. L'*androne* du Mont-Cassin est cité pour un bel effet de soleil couchant, qu'on dirait dérobé à la palette des peintres de crépuscule. Les rayons s'y reflètent en longues bandes d'or séparées par des ombres ; c'est un clair obscur merveilleux, un mélange indescriptible de ténèbres et de lumière.

Toujours, Monsieur le Président, avec affection et respect, votre tout obéissant serviteur. (Naples) J. D. du Manoir.

La Captivité et la Mort de Dubourg, *dans la cage de fer du Mont-Saint-Michel*, par E. de Beaurepaire, Caen, Delesque 1889.

C'est une nouvelle édition d'un bibliophile : M. E. de Beaurepaire aura eu l'honneur d'élucider dans les pièces officielles des archives du Calvados l'histoire très intéressante de Dubourg, voilée, faussée par des erreurs et des légendes. Elles se popularisent même en ce moment par l'exhibition au panorama du Mont Saint-Michel du cadavre du misérable déchiqueté par les rats.

Michelet, lui aussi, est imprégné de la légende des rats : « D'autres, pour des riens, furent enterrés vivants ! J'ai dit la cage de St-Michel en grève. Je n'ai pas dit les fosses pleines où Renneville eut le nez mangé. Mais ce n'est pas son nez, c'est tout son corps que Dubourg, dans la cage de fer, eut tout rongé par les rats. » T. v. in 4° (p. 410). Ces rats sont l'invention facile de Verusmor (Hist. de la captivité) ; ils n'ont dévoré que les restes de la maigre pitance du prisonnier. Le Héricher l'a répétée avec cette addition « amusant sa longue agonie en sculptant les barreaux de sa cage avec un vieux clou. (*Avranchin*, 11, 301) ce qui est fort possible ; mais ce qui n'est pas vrai c'est que « l'abbé de Broglie obtint de Louis XVI sa délivrance » (*Ibid*). S'il eût vécu jusqu'à lui, il l'eût fait, mais, entre les deux, il y a l'intervalle de 40 ans. Autre erreur de presque tous les historiens en arrière : Louis XIV au lieu de Louis XV, Louvois au lieu d'Argenson : « Louis XIV ayant été plusieurs fois l'objet de ses vives critiques, le journaliste vit l'intimidation et la séduction tenter tour à tour d'obtenir son silence : le patriote fut inflexible. » Style étrange, patriote inflexible est de la langue des républicains de 1830, dont était Fulgence Girard, qui se livre ici à une de ces brillantes amplifications que lui imposaient sa riche nature et l'éclat de son prénom (*le Mt St-Michel, prison d'Etat*, 51). La cage de La Balue était à Plessis-lès-Tours, et l'historien confond Louis XIV avec Louis XV.

La passion politique excuse les moyens par le but et un autre pa-

Digitized by Google

triote a fait cette charge sur la royauté : « Dubourg, empoigné à Francfort, fut déposé à la Bastille et transféré en tout mystère au Mont St-Michel, que le voyage de Paris au Mont dura trois jours, qu'il s'effectua dans un fourgon de fer, et que le prisonnier reçut en route pour tout aliment deux verres d'eau et un morceau de pain noir (*Vérusmor*). » Ce n'est pas tout, celui-ci invente une lettre renfermant les adieux à la femme de Dubourg « enchaîné dans une cage depuis 5 ans » : « O mon amie, tu n'auras bientôt plus d'époux, » et à ses enfants : « adieu, mes enfants. » Or il n'était pas marié, il n'avait pas d'enfants et sa captivité dura un an dix jours. Son nom légal n'est pas même Dubourg, un nom auquel par erreur Michelet substitue Desforges : « Un jeune homme, Desforges. qui avait vu la chose à l'Opéra (l'enlèvement, garrotté, de Ch. Edouard, sur l'exigence de l'Angleterre) ne put se contenir. Il fit les vers fameux qui le mirent pour longtemps en cage à Saint-Michel. Tous les dirent et les surent : « Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile. » (T. 17 de l'hist. de Fr. sur Louis XV). Michelet se trompe doublement encore quand il écrit au t. xve : « La fameuse cage de St-Michel, où Louis XI enferma La Balue, fut occupée sous Louis XIV par l'auteur d'un pamphlet contre l'archevêque de Reims. » Selon la légende, cette cage était cage de fer, ce n'est pas rigoureusement exact, mais on comprend qu'elle ait été ainsi nommée par le peuple, quand il la voyait telle qu'elle est décrite par Badier, subdélégué aux interrogatoires du prisonnier.

« J'ai vu que les religieux ont fait faire deux portes, toutes les deux bien garnies de bandes de fer avec deux serrures et deux forts verrouils à chaque porte. Il y avait à la fenêtre une grille de fer... ces religieux ont fait placer deux fortes grilles à cette fenêtre, dont l'une pèse 150 livres, l'autre 500 livres, avec trente livres de plomb pour entraver ces grilles. On a réparé la cage de crampons, ceintures et bandes de fer. » Ainsi beaucoup de fer, donc cage de fer. Et le vêtement du misérable ? une robe de chambre de calmande et un fort gilet d'étoffe pour passer son hiver. » (Rapport de Badier).

Quel était le lieu ? Moins affreux alors que nous le décrivions ainsi vers 1846 : « Un escalier qui suit la déclivité du roc laisse à droite la cave de la cage de fer. C'est l'entrée de cette région terrible, de ce bolge dantesque, où l'on erre comme dans un mauvais rêve, où les ombres sont les ténèbres visibles de Milton, labyrinthe suintant où gémit le vent de la grève, où crie l'oiseau marin, où blasphème le prisonnier, région tristement uniforme et ténébreuse, dont on ne se rappelle rien que son horreur... Les voûtes salpêtrées sont nues, caillouteuses, hérissées et traversées par les plates-bandes du roman primitif, la pierre est incorporée avec le roc d'une liaison intime et

Digitized by Google

invisible ou plutôt intangible. Vous êtes là au fond du gouffre, avec un cimetière sur la tête et au-dessus une abbaye et une prison : trois mondes superposés, la vie, la mort, l'enfer. « (*Avranchin hist.* 11, 278). Les hommes de nos jours y frissonnent, rien que d'y jeter un regard : « On se demande comment des êtres humains ont pu vivre pendant de longues années dans les cachots de cette époque. Les hommes de nos temps n'y dureraient pas trois mois. » (Docteur Rochard, *La Douleur*). Mais Dubourg y dura un an et dix mois ; devenu fou, il s'y brisa la tête.

Plus heureux, le pamphlétaire Lagrange-Chancel si acharné contre le Régent et l'auteur des *Philippiques*. Lui ne s'en tenait pas au soupçon du meurtre : il accusa le Régent d'empoisonnement et d'assassinat, il appela contre lui le poignard ; il était protégé à Madrid par la reine, la Farnèse, celle à laquelle on prétendit que Dubourg fit bientôt allusion sous le nom d'Agrippine, que son mari c'était Claudius l'imbécile et que son fils Carlos est le Néron : « L'italienne (La Farnèse), quand on offrit de faire son petit Carlos un grand prince italien (roi d'Italie peut-être), elle ne se sentit aucune force de résistance. Cette damnée pomme d'or qu'elle rêvait toujours, l'Italie ! » (Michelet, Hist. de Fr., 17e vol. p. 331). Lagrange-Chancel dénoncait en toutes lettres empoisonnement et assassinat perpétrés par le Régent; mis aux Iles Marguerites, il échappa. Dubourg ne parlait que de crimes possibles; il fut enseveli vivant dans la tombe du Mont Saint-Michel, et il y mourut. Du Mont Saint-Michel on ne s'échappe pas : moins encore de la cage de fer. Que disait donc Dubourg ? « Il y a une Agrippine en Europe. Si le jeune Néron n'est point encore à la place de Britannicus, c'est que Claudius est encore en vie. D'ailleurs toutes les mesures sont prises. Grand Dieu ! Quelles ressources ne trouve-t-on pas dans les secrets de la chimie. La tendresse d'une mère est bien ingénieuse. » (*Espion chinois*, 1, p. 85). Qui donc est désigné dans ces crimes possibles, rêvés même? La *clé* dit la reine d'Espagne : Or Dubourg a constamment nié que la *clé* fût de lui. Quelle que soit ici la diffamation, on ne peut dire avec M. de Beaurepaire « qu'elle revêt un caractère tellement odieux qu'il n'a pas été dépassé par la Grange-Chancel lui-même dans ses célèbres *Philippiques :* « Il avait osé accuser le régent d'avoir voulu sacrifier son royal pupille à son ambition et d'avoir attenté à la vie du jeune roi par le poison. » (Dufey, de l'Yonne). Ce n'est plus la chimie en puissance : c'est la chimie en action. Mais il y avait une haine de femme derrière la police française qui empoignait un Français en terre libre : derrière Lagrange il n'y avait qu'un homme, le régent, un homme mou, flasque, qui ne savait pas haïr.

Digitized by Google

Voltaire qui avait des motifs personnels pour sympathiser avec les proscrits et les pamphlétaires, les prend sous sa protection, tout en ayant l'air de railler « le pauvre scribe en robe de chambre et en bonnet de nuit, sans feu, qui compile et altère les gazettes. » Mais ce n'est pas lui qui méconnaitra la puissance de la presse : « Quelquefois ces messieurs prennent une puissance sous leur protection : on sait le conte qu'on a fait d'un de ces écrivains qui, à la suite d'une guerre, demanda une récompense à l'empereur Léopold pour lui avoir entretenu sur le Rhin une armée de 50.000 hommes pendant cinq ans. » Eh bien ! il y avait bien droit, s'il était assez habile pour le faire croire. La guerre n'est pas compatible avec la vérité. Demandez au grand maître comment on fait la guerre : Voyez comme Napoléon gourmande son honnête et véridique frère Joseph, dans les Mémoires sincères de celui-ci : « Est-ce ainsi qu'on fait la guerre ? Pour moi, quand j'ai eu quelque part vingt mille hommes, j'ai fait dire par mes gazettes que j'en avais cinquante mille. » Napoléon en cela ressemblait fort au gazetier dont parle Voltaire.

Mais, dit Voltaire avec intérêt, « ces hommes risquent d'être traités en ennemis. » C'est pour cela qu'il les admire et il va leur décerner une épithète glorieuse. Il va parler de Dubourg, « malheureusement arrêté » par qui ? « par une escouade d'exempts de police ? par un officier de notre armée, en 1745, à Francfort, conduit au Mont St-Michel, dans une cage. Mais cet exemple n'a pas refroidi le *magnanime* courage de ses confrères » (Voltaire, édit. Beugnot, t. 28, p. 248), Voltaire semble appuyer sur « un officier de notre armée » : un officier alors, c'était un noble, un gentilhomme.

Lui aussi, Dubourg, était un gentilhomme. « Malgré le silence que gardent sur son compte les dictionnaires historiques, c'était un homme beaucoup plus distingué qu'on ne serait tout d'abord tenté de le supposer. Cet écrivain, que nous trouvons désigné dans les différents recueils relatifs au Mont St-Michel sous les noms de Louis et de Henry Dubourg, se nommait en réalité Victor de la Cassagne, fils de Déjols de la Cassagne et de Anne Dubourg. Il était né dans la ville d'Espalion en Rouergue, en 1715, sa famille était catholique et appartenait à la meilleure noblesse du pays. *Elle portait d'azur au lion d'or à la cotice de gueules brochant sur le tout.* » (E. de Beaurepaire, *captivité et mort de Dubourg*, 2e édition, page 13). Il a compris de bonne heure que la vie d'aventures où il pourrait entrer pourrait ternir son blason : il dépose ce de la Cassagne tiré de la terre de la Cassagne, terre de famille, près Espalion, il ne prendra que le nom de sa mère, le nom vulgaire de Dubourg. « Comme beaucoup de ses confrères en littérature, au moment de

Digitized by Google

ses débuts dans la carrière des libelles, Victor de la Cassagne portait volontiers l'épée et l'habit cavalier (E. de B.).

Suivons encore pour sa valeur littéraire l'heureux et perspicace découvreur de ces obscures origines : « Après des études brillantes à Toulouse et à Paris, le jeune homme avait réussi à se créer des relations et à se faire admettre dans l'intimité de plusieurs littérateurs, notamment de Crébillon père, de Fontenelle, de l'abbé Chérest, de Jouve, le secrétaire de M. de Bellegrade, de Picard, avocat au Parlement, et d'un académicien obscur, chansonné par Piron, l'abbé Ségui. (*Ibid.*, p. 14).

« C'est à ce moment brillant de sa vie que Dubourg composa le *Traité d'hist. universelle*, les *Mémoires de la comtesse L****, les *Lettres Tartares* et qu'il traduisit de l'anglais et de l'italien *Montezuma*, *Mérope*, et ce qui lui fut le plus profitable, le grand *Dict. géog.* de Laurent Echard. Pour épargner des recherches inutiles aux bibliographes, hâtons-nous de dire que le *Traité d'hist. universelle* a été brûlé, et les lettres Tartares n'ont pas paru. Les autres écrits ont été imprimés chez la veuve Bienvenu ou chez Lesclapart, à Paris, de 1743 à 1745. Le *Dict. géog.* fut même payé à Dubourg la somme considérable de 800 livres. En 1744, il se rendit à Francfort, et l'imprimeur Muller repandit à profusion en Allemagne une succession de libelles diffamatoires, paraissant sous le titre général de *Mandarin* et de l'*Espion Chinois*. L'auteur n'avait pas même pris soin de déguiser sa personnalité ; aussi, après avoir été traqué d'asile en asile, il fut bientôt arrêté par des agents français, chez un marchand de fer nommé Otto, et dirigé immédiatement sur le Mont St-Michel. C'est à ce moment que commence l'instruction administrative qu'il nous reste à faire connaître (*Ibid*, p. 14, 15 et 16).

Les deux interrogatoires que Dubourg subit les 6 et 7 avril 1746 présentent en général un air de franchise, de sincérité et de naïveté même qui le montrent fidèle « au serment de dire vérité que le juge a tiré de lui. » Il reconnait avoir été engagé à écrire son *Mandarin chinois* par divers ministres allemands, spéc. par les deux barons de Karque, père et fils, dont le nom, curieux rapprochement, est inscrit sur une des cloches du Mont St-Michel. Dubourg nia constamment être l'auteur de la *clé* de son *Mandarin*. Il fut très faible sur une phrase de son livre, attestant qu'il mettait sa plume en vente : « Je suis payé pour venger les outrages que les grands font à la raison ; je m'acquitteray de mon devoir : il n'y a qu'un moyen de faire tomber la plume de mes mains, c'est d'éblouir mes yeux par l'éclat de l'or. » Ce chantage est évident, il prétendit l'expliquer comme « termes

Digitized by Google

métaphoriques, » explication aussi obscure que son affiche d'homme à vendre à haut prix est nette et éhontée. La fin de l'interrogatoire, c'est une confession complète, un désaveu « des traits indécents contre les princes. » Il se reconnait coupable d'une grande faute, « puisqu'il a eu le malheur de déplaire au plus grand de tous les rois et aux plus éclairés de tous les ministres. » La flatterie est bien forte, quand elle se porte, comme ici, sur un Louis XV et sur un d'Argenson, mais il était dans un souterrain, une oubliette, une cage de fer, il était jeune et voulait vivre. Que celui qui jettera la pierre à cette adulation se mette à sa place. Mais sa repentance ou son aveu final ne lui servit pas : fou furieux, au bout d'un an de cette captivité de bête, il se brisa contre les poutres de son cachot. (V. Ses interrogatoires dans l'ouvrage de M. de Baurepaire). Nota : fait à l'école Pompée en juin 1889, lors du congrès de la Sorbonne.

Dictons de l'Avranchin

Les mots populaires pénétrent abondamment aujourd'hui dans la littérature : on y prend tout terme qui est ou semble nécessaire. Michelet, l'artiste épris du mot en relief, du mot image, y puise souvent, par exemple en parlant de Damiens : « Sa famille était en débine, » comme tout le monde parle en ce moment. Mais d'où vient ce mot ? Littré dit du wallon *biner*, fuir : bien peu de rapport. Pourquoi pas du celt. *bine*, hauteur, relief du terrain, bosse, d'où le v. f. *bigne*, bosse, dans l'Avranchin *bine*, ruche, de sa forme pointue et enflée. Le même historien qui nous a mis sur la voie de l'argot, *chanter* et *chantage*, allusion aux aveux arrachés par la torture, semble nous mettre dans celle de l'argot des prisons, « le mouton » (celui qui par douceur, par persuasion, fait parler le prisonnier pour le révéler) dans cette scène de Damiens en prison : « Un certain Belot, un exempt doucereux, lui témoigna de l'intérêt, lui fit tout espérer, s'il parlait franchement. » L'homme de police *doucereux*, n'est-ce pas le *mouton ?* Mais Michelet ou son imprimeur qui a écrit Pierre-en-Cise (près de Lyon) n'en savait pas la facile étymologie. Michelet aussi fait d'*enrager* un verbe actif, ainsi que le peuple, comme dans la chanson du troupier : « Quoiqu'ça, c'est une chose qui m'enrage, d'ête fait mouri loin du pays. » — Paris n'a pas été fait en un jour a pour synonyme chez nous : « le Mont Saint-Michel n'a pas été fait en un jour, » et porter l'eau à la mer a pour équivalent : porter des coquilles au Mont Saint-Michel. — Marcher de pair à compagnon, se dit chez nous, mais ne s'explique pas aussi logiquement que « marcher pair en compagnon, c'est-à-dire sur pied d'égalité : « La Vienne, gros homme brutal, pair en compagnon

Digitized by Google

avec tout le monde » (St-Simon). — Un mot peu compris aujourd'hui, pris dans le Louis XV de Michelet sur les lèvres du roi : « Si cela arrivait, je passerais parole au roi de Prusse. » c'est-à-dire je passerais du côté de. Littré l'explique obscurément : « A certains jeux de renvoi, passe-parole se dit de celui qui, devant parler, ne veut pas couvrir le jeu pour le moment. » — Le mait'cheux li F... d'accroupi » ménage où la femme a la maîtrise. — Curieux comme un jeune prêtre.

En s'entr'aidant, rien n'abanne. — Un lit si rebondi que la mouche n'y pèse pas. — Une descente de jupe, un enfantement. — Le chagrin tue l'homme; il ne fait pas mourir la femme. — Sur un poitrinaire un mot militaire : la place d'arme est attaquée. — Un chauffe-pieds, un pied à terre, n'est pas dans Littré. — La ronde qu'on chante à Avranches : « Bonhomme, bonhomme, tu n'es pas maître en ta maison, quand nous y sommes, » n'est-elle pas sortie de la bouche du noble, du Seigneur, raillant le vilain, le paysan, Jacques Bonhomme enfin ? — Dans l'Avranchin *Bonhommiau* est un diminutif péjoratif pour désigner le paysan. — Fendre avant le coin, locution figurative, inconnue à Littré, tirée du métier de fendeur de bois : c'est prévenir, devancer un coup, se tirer habilement d'une affaire avant de s'y engager, litt. fendre doucement le bois avant d'y mettre le coin, la force. — La *Fère ès-chats*, célèbre foire à Sartilly, où jamais l'on ne vendit de chats : c'est l'altération très normale de la Fère-Achard, fondée par l'évêque Achard, fondateur et bienfaiteur de l'abbaye de la Lucerne, enterré dans cette abbaye, avec cette épitaphe « *Hic jacet Acardus eps. cujus caritate ditata est paupertas nostra.* — Ça n'vaut pas les quat'fers d'un chien, c'est-à-dire rien, puisque, dit Lettré, un chien n'est pas ferré; mais il n'explique pas « jeter sa langue aux chiens, c'est-à-dire renoncer à deviner. — On cite le dicton des Bretons qui passent vite des paroles aux coups : « J'te foutra, j'te bara » (baillerai). — Le trava mouège (mange) le pain, c'est-à-dire creuse l'estomac. — Sur la coutume ou droit de stage, archaïsme qui n'est pas dans Littré, dans un axiôme de l'épargne française et surtout normande, on dit : « Liard à liard, la coutume s'amasse. — Mars morillard; maintenant les morilles ne viennent guère qu'en avril : la terre se refroidit.

De quelqu'un qui veut tout accaparer on dit : « Il voudrait tout avoir, la cire et le miel. — Le normand « chômer de » être dénué de chômer de pain » par ex., se fait français, Littré l'admet en ce sens, mais sans citer d'autorité. Nous avons celle d'un journal correct, « Les personnes friandes d'émotions n'en chômeront pas dans ce volume. » *(Journal des Débats)*. Ecrire *chaumer*, rester sous le chaume le dimanche ou les jours sans travail, serait l'orth. étymo-

Digitized by Google

logique. — Taillerdes chenevottes (tiges sèches du chanvre), c'est faire des économies, c'est-à-dire tailler des chenevottes pour faire des allumettes ou pour allumer le feu. « — La jeune femme sentait des sous aux vieux et elle l'épousa. » Sentir dans ce sens est très fin, sentir l'odeur de l'argent! ne se trouve pas en ce sens dans Littré. — Assommer les crapauds, c'est cultiver la terre, mais dans un sens de haine et de misère. — Abondants les dictons sur le Mont Saint-Michel : « Il n'a pas été bâti en un jour, » porter des coquilles au Mont est le synonyme de porter l'eau à la mer. J'aimerais mieux aller pêcher des coques au Mont Saint-Michel que de faire ceci, de faire cela, comme la pire des conditions. La curieuse vision rapportée par O. Vital, à l'année 1092, et à laquelle Dante a peut-être emprunté plus d'un trait pour son Enfer, renferme un dicton, dès lors fort ancien, sur la célèbre montagne : « Ce n'est pas du sang, c'est du feu, dit le chevalier, et il me paraît d'un poids plus grand que si je portais le Mont St-Michel.

Une historiette du Calvados contée par M. Le Monnier, d'Ouffières, celle du curé de Saint-Cornier comparaissant devant le Père Eternel : « curé de Saint-Cornier, qu'as-tu fait de tes ouailles ? Notre Père, bêtes vous me les avez données, bêtes je vous les rends. » — « Tu ne vaux pas la vomissure d'un chien. » Ici le peuple donne un mot au français qui n'a que vomissement. — Envoyer paître est une locution pop., qui, comme presque toutes, sort de la vie rurale : envoyer paître (les brebis), se débarrasser du berger. Ce verbe paître a abouti au ridicule et imprononçable participe passé *pu*, qui ne s'emploie plus d'ailleurs qu'en fauconnerie : aussi le peuple ici dit-il *paissu*, il a paissu. « — Une figure de nord-est » (Granville) sèche et dure, comme le vent de N.-E.

La mémoire des ordres mendiants se perpétue par un dicton de l'Avranchin, mais qu'on doit entendre aussi ailleurs : crotté comme un moine qui va au lard. — Propos étrange entre deux filles de Marcey, en patois *marsouines* : » Elle ira au ciel, les jambes en l'air de peur de perdre ses chausses. » (Expliqué plus loin). — Qu'on nous permette d'intercaler un mot parisien :

A Paris nous avons vu des gamins écrire sur les murs : « Gugusse a le fil en soie », que voulaient-ils dire ? c'est sans doute qu'il est « fin comme la soie. » — Vivre d'industrie est une locution française, c'est-à-dire vivre de son savoir-faire, prise en mauvaise part, de là chevalier d'industrie, primit. de l'industrie, expression moderne. Michelet en a bien fixé la date dans son Louis XIV : « Des profes-

Digitized by Google

sions nouvelles commencent pour la noblesse ; d'innombrables tripots, aux tournois de leurs tapis verts voient joûter la chevalerie nouvelle; ce mot a enrichi la langue de chevalier d'industrie. »

Un mot de la gent taillable : « cela durera autant que l'impôt », c'est-à-dire toujours. — D'un avare : « Il vivrait de ce qu'il ferait. » — Contre la mollesse et la faiblesse de la chair : « Faut forcer l'ahan » c'est-à-dire la lésion, la blessure. — Axiôme agricole : « Tout poil bonne bête, mais le rouge est le maître. » — A un de nos enfants trop flattés : « T'es joli comme un pès » (un pois, un pois fleur).

On croit écrire et parler correctement ainsi : « Si j'étais de vous » c.-à-d. si j'étais vous, à votre place. Le peuple normand dit : « Si j'étais que de vous. » — « Vivre à pain et à pot » est une vieille et touchante expression de confraternité ; nous croyons qu'elle a été tout d'abord : « Vivre au même pain et au même pot. » — L'adjectif grêle, en v. fr. *gresle,* du l. *gracilis*, ne s'applique plus qu'au corps humain vivant, corps grêle, voix grêle. En v. fr. il était l'opposé général de gros : « Trois fois sonne (le cor) et en grelle et en gros, » XIIe s. *Charrois de Nymes.* « Je n'y entends ne gros ne gresle, » dans *Patelin.* Ce sens n'est pas perdu en Normandie où l'on comprend bien l'expression « faire gros et grêle. » — « Par iou qu'tu regardes, tu ne veis ren, » forme brève que n'a plus guère le français. Michelet, qui saisit tout ce qui est laconique, s'en est servi : « Par où qu'on regarde Calvin. » Le fr. est obligé de dire : De quelque côté que...

Appeler les Anglais *milourd*, gros *milourd*, pour dire un homme lourd et très riche, est toujours dans la bouche du peuple ; il en est de même, dans un sens haineux, de *goddem*; ce terme est ancien et avait pris en Norm. la forme de *godon* : « Ils sont partis avec leur roi Godon. » Mais Jeanne la Pucelle disait très bien le terme original : « Quand ils seraient cent mille *goddem*, ils ne gagneraient pas le royaume de France... (Notice des manuscrits). — Nous avions cru qu'une forme de *portement* : comment vous va ? était une abréviation moderne : mais c'est par « Beau cousin, comment vous va ? » que commence une allocution en bon français du roi Henri V au duc d'Orléans, *apud* Lefebvre de Saint-Rémy.)

D'un cidre qui n'a qu'un quatorzième de pommes on dit, c'est du cidre de quatorze hommes : treize à l'eau (vont à l'eau), le treizième aux pommes. — Tout mot pop. est ancien : il en est un très controversé, c'est le nom de la balle en cuir, la *tèque :* pour les uns c'est du grec ; pour d'autre,s c'est l'angl. *take*, prends, reçois : simples coïncidences. C'est certainement une forme du v. f. *tecon,* la

Digitized by Google

boule au jeu de mail, qui est dans du Cange V. TUDATUS. L'origine est prob. une onomatopée, de choc sec et dur, *tac*, *toc*, *tec*.

Pigner est une onomatopée Avranchine qui signifie gémir d'une manière aigüe marquée par le *pi* et *hi*! *Pi-higner*. On blasonne ainsi un chant discordant: « c'est comme une barrière qui pigne. «Ce verbe a passé au péjoratif *pignocher*, de là le proverbe : « Qui pignoche vivoche » qui veut dire, vit péniblement et longtemps. C'est un mot rassurant adressé à quiconque *pignoche*. — Un autre proverbe dit : « Soleil d'août rend fou », c'est en effet le temps des insolations, des suicides. Pour la folie, on croit aussi en Normandie qu'elle se déclare quand fleurissent les épines.

Un procès en cour de cassation nous offre un nom que nous ne trouvons nulle part, celui de *charnige* ou métis de lévrier : qui nous en donnera l'origine ? — Un dicton moral : la fierté ne convient qu'aux chevaux. — Ne rien trouver de ce qu'on cherche a son terme dans « ne trouver ni fiche, ni digue, ni mariole », *fiche*, affiquet, *digue*, épingle, broche, *mariole*, poupée, petite Marie, d'où marionnette, par *mariolette*. — Chaland (litt. celui qui a *chaloir* ou attachement) se dit toujours en Norm. pour pratique de marchand, toujours aussi aux Iles norm. V. dans *Gazette de Guernsey* l'annonce « aux chalands, » à Guernsey qui n'a pas désappris le normand et n'a pas encore bien appris l'anglais, car on y dit encore, par exemple *pennys* pour *pence*.

« Votre veine macaronique du folklore, nous écrit Mgnor D. du Manoir, m'a remis en mémoire cette devinaille : Ver a-t-il pieds ? Beurre a-t-il os ? Rat a-t-il ailes ? Je me rappelle aussi cet unique vers d'une chanson sur le thé en style énigmatique et charabiesque : « Ton thé t'a-t-il oté ta toux ? ». — Nos lecteurs se rappellent sans doute les notes de M. Le Héricher et de M. H. Jouan sur le petit poisson, dans la science *capros aper*, et pour nos pêcheurs le *Peronnot*, un mot qui est le dim. de Pierre, passant par Perrot et Perron ; aussi croyons-nous l'avoir entendu appeler poisson St-Pierre.

Le langage muet est souvent le plus expressif : quand son avocat dit que son directeur de théâtre l'avait logé dans un trou humide et malsain, Debureau, le fameux mime, s'avança et jeta devant le tribunal et hors de son bonnet une masse de champignons : qui fut le plus éloquent des deux ? Ainsi au moyen-âge, chez les borders d'Ecosse, quand le cavalier avait tout mangé, qu'il n'y avait plus rien dans la maison, sa femme lui servait dans un plat une paire d'éperons. (Michelet, hist. de Fr., 105, 8e vol.). Tout cela dit pour arriver à un langage

Digitized by Google

analogue de la Granvillaise. Quand le marin restait trop longtemps au logis et que la *vitaille* était mince, sa femme posait ses sabots sur le seuil de la porte et l'invitait ainsi gentiment à partir.

Très bien frappés les dictons, ou, comme on dit, les blasons des villes de notre pays : c'est de la psychologie et de l'histoire : St-Malo richesse (les corsaires), Pontorson noblesse (les Montgommery) Avranches pomperie (caractère constant), St-James pouillerie (c'était vrai jadis) Puis : Avranches le pimpant, Granville le puant, Coutances le gourmand, St-Lo le marchand. Nous ne citerons pas, il y a en tant, les épithètes des cités célèbres : Gênes la superbe, Venise la belle, Sevilla la *maraviglia*, la merveille (à cause de la Giralda, surtout). Nous rencontrons dans Jean de Troye, celle de la France, juste et touchante : « Huict grosses lieues qui en valent bien seize de *France la jolie, que Dieu saulve et garde.* » Tous ces noms appellent une loi grammaticale réglant l'anarchie de leur genre, tantôt masculin, tantôt féminin. On propose pour loi : les noms de villes à terminaison masculine sont masculins : Paris est beau, Londres est grand ; les noms de villes à terminaison féminine sont féminins : Avranches est jolie ; Granville est guerrière et pêcheuse. Nota : Avrances, v. fr. est, par le chuintement normand, devenu Avranches : ainsi Coutances est en norm. Coutanches ; de même à Jersey, où est le domaine, le fief de Coutanches, en la paroisse de St-Laurent.

C'est une locution commune en Avranchin que celle-ci : « J'en suis tout jugé, c.-à-d. étonné, interdit, abasourdi, comme l'accusé qui entend la sentence de sa condamnation.

Le diable intervient souvent dans le langage populaire et dans celui des Normands. A Valognes, c'est un parler commun que ce mot de bravade, de défi : « Le diable ne m'en *pé* ou *peu*, » c'est-à-dire le diable ne m'en *poise*, pèse, peu m'importe, vieux verbe resté plus pur dans les noms de moulins : *Qui-qu'en poist* (Quincampoix), devise de concurrence et de défi, comme le féodal *Qui qu'en grogne* (Quinquangrogne). C'est encore un dicton commun : « Quand le diable y serait, » sous-entendu, je le ferais encore. On sait d'ailleurs que le diable est l'idée prédominante au moyen-âge : alors il est partout. Il est deux fois dans une seule phrase de Froissart : « Or, regardez la grande diablerie que c'eût été si le roi de France eût été déconfit en Flandre... les vilains se rebelloient, leur estoit entré le diable en teste pour tout occire » (VIII, 319). Apud Michelet, qui est étonnamment exact dans les textes en vieux français, mais donne deux rimes qui ne vont pas : attarder et sentier. Lisez *attardier*, d'où le norm. *targier*, tarder, l'angl. *tarry*, dérivés de *tardiare*. — Un individu bi-

Digitized by Google

zarre est dit « *un drolibus.* » Ne serait-ce pas la réduction de « *drôle d'olibrius,* » même sens, terme populaire, souvenir d'Olybrius, personnage historique représenté dans les *Mystères*, comme type de glorieux, de fanfaron.

Nous avons entendu un cordonnier, âgé de plus de soixante ans, nous disant : « Je me rappelle de loin, j'ai vu la *neige bleue.* » Voilà un joli mot, du merveilleux, je crois, des temps lointains, antèhistoriques, sous un autre ciel, qui *neigeait bleu :* voilà bien le conte populaire. On peut en rapprocher un dire analogue, le début des contes bretons : « Au temps jadis, quand les poules pissaient par la patte. » Nous n'avons pas de peine à imaginer un conte commençant par cette formulette : « Au temps jadis, quand le ciel neigeait de la neige bleue. » Le vieux temps se dit « le temps du roi Guilmot » c.-à-d. de Guillaume-le-bâtard, conquérant de l'Angleterre, et se définit aussi, mais moins pop. : « le temps où la reine Berthe filait. » Quelle reine Berthe ? c'est l'antique, la fabuleuse, celle qui avait une patte d'oie, en un mot la « reine pédauque » (*auque*, oie, en v. fr.) — Une fouée de mariage, est un mot satirique contre le peu de durée des beaux jours de l'hymen, et se dit d'un feu qui flambe et ne dure pas. — C'est le diable et ses pochons, dit-on à Brécey, c.-à-d. ses sacs aux malices. — *Relever mangerie,* c'est se remettre à manger après un bon repas. — *Faire aumône fleurie,* c'est offrir en présent ce qui a été offert. Mais où est la fleur ? — Le français dit : mettre à l'aumône, réduire à la mendicité ; le normand dit : *mettre au pain.* — D'une figure humaine bizarre, laide, on dit : « Il faudrait un patron au Bon Dieu pour en faire une pareille. »

— On entend ce dialogue dans nos campagnes : « Hé, bonjou Marotte, Bonjou, men gars. — Queu temps, Marotte ! — Que veux-tu, men gars, ch'est un temps du bouon Dieu ! — Vère mais, i n'est pas d'ses pus biaux. » — Le souhait bienveillant sur l'éternuement, c'est : Dieu te benéie ! Dieu te creisse ! à tes souhaits ! » Bon nombre de noms propres ont été des sobriquets. Dans les registres de l'Echiquier de 1190, 91 etc., on rencontre plusieurs ; Jean Dieu te creissie Pierre Dieu te beneie ! — Marcher doucement, lentement, c'est marcher comme une poule empêtrée. Marcher en sautillant, c'est marcher comme une pie ; et à Valognes, « Sauter à la *pie crottée*, est un jeu ; c'est s'avancer en sautant d'accroupi, par soubresauts.[1]

Le dicton bizarre, et certainement dépréciateur que nous avons donné sous sa forme picarde et que nous répétons sous sa forme normande : « Elle ira au ciel les jambes en l'air, de pour de perdre ses chausses » a été l'objet de diverses interprétations dans deux séances de la

Digitized by Google

Société. On y a vu une indécence, on y a vu une ironie : ce dernier sens a été présenté par le prote d'une de nos imprimeries, un Breton, qui fait remarquer qu'on va en enfer la tête en bas, et qu'ici paradis est ironique ; ensuite la peur de perdre ses chausses est un autre trait contre l'extrême économie, l'avarice. Nous concluons donc par reconnaître ici un dicton dirigé contre une femme avaricieuse. — (DICTONS, fin de la 1re série.)

REVUE DES LIVRES

JEAN GUITON. — Au catalogue de Chossonnery, spécial aux provinces de France, nous trouvons : CALLOT. Jean Guiton, dernier maire de l'ancienne commune de la Rochelle, 1628, La Rochelle 1847, gr. in 8, un livre qui illustre un grand personnage d'une famille historique de notre pays. Nous avons entendu dire que M. de Guiton, de savante mémoire, un des fondateurs de notre société, avait en sa possession une relique de Jean Guiton, maire de la Rochelle, un fauteuil qui fut brisé par un chasseur alourdi par la fatigue. Au même catal. : Portrait de Suzanne Guitton, fille du maire de la Rochelle, photographie, d'après Mignard.

BULLETIN DE L'ACAD. D'HIPPONE. — (Bône, Algérie). C'est un envoi de plusieurs fascicules, formant un vol. grand in-8, rempli de très savantes recherches, plusieurs dues aux officiers de notre armée. Nous remarquons, en regrettant que notre Société n'ait pas d'entomologiste, une étude considérable sur les insectes algériens, commençant par la *cicindela campestris*, cette vorace cicindèle, commune sur nos grèves, aux chaleurs de l'été. Aux listes des sociétés correspondantes figure la nôtre, et la *Revue de l'Avranchin* est aussi citée dans les ouvrages reçus, trait d'union entre la vieille *Abrinca* et l'antique Hippone, entre notre Président, qui est de Valognes, et naturalisé Avranchin, et M. Doublet, le secrétaire, qui est de Coutances.

FOLKLORISME. — Quant on fera l'histoire des littératures populaires et des patois, on devra faire une belle part aux Anglais : ce sont eux qui ont donné le mot universellement adopté de *folklore*. On mettra en ligne, et dès les premières études, John Campbell, d'Isly, qui habita Avranches, qui fit les *Gaelic tales*, Thomas Wright, Halliwell, Brocket, et beaucoup d'autres, qui continuent ces études très en faveur aujourd'hui, renouvellement, enrichissement des langues nationales, généralement insuffisantes. Citons encore, comme venant de paraître : de M. J. Nicholson, *The folk speech of East Yorkshire*. Hull, 1889, in-8. Ce patois des borders anglo-écossais doit, comme

Digitized by Google

l'écossais, contenir bon nombre de mots français. En fait de folklorisme on a puisé dans les traditions des marins, mais il y a encore beaucoup à y prendre, Qu'est-ce que c'est, par ex., que leur *Empereur des sept îles et autres lieux*, un titre qui rappelle le conte fantasque, plus que fantastique, de Ch. Nodier, *Hist. du roi de Bohême et de ses sept châteaux* ? Et la complainte *de trois cancrelats* « qui ont mis la patte au plat, au plat du capitaine, don daine ? »

Ce n'est pas chez les *terriens* que vous trouverez les chants les plus bachiques, les beuveries gargantuesques : il n'y a que le marin à terre pour boire, avec volupté, avec largeur, et, selon le mot populaire, pour boire comme un trou. Nous avons pour illustrer ces dires deux échantillons. Dans le premier on remarquera le verbe falloir dans son sens originaire de manquer. Dans le second il y a un mot « frères, » pris au singulier, comme unité, comme un corps unique de frères : c'est un touchant jeu de mots, un effet peut-être unique, pour dire à une compagnie de matelots buvant ensemble : « Vide ton boujaron, les frères », un seul corps, un seul cœur.

I

N'en faut du vin,
Du vin tout plein ;
Du vin n'en faut
Tout jusqu'en haut.
N'en faut du vin, (*bis*)
Du vin n'en faut. (*bis*)

II

La quille en l'air et bord sur bord,
Ouvre ta goul' comme un sabord,
Ça coule, ça roule,
Ça vous fait l'branl' bas dans la boule,
Et bon, bon, bon.
A plein bidon
Vide ton boujaron,
Les frères,
Vide ton boujaron
A fond. (asphodèles.)

Une dame botaniste. — A une dame Anglaise botaniste, Mrs Laurenson, passionnée pour les *daffodils*, ou narcisses, qui assistait à

Digitized by Google

nos séances, a succédé une autre dame, de même nation, assistant aussi à nos réunions, et qui est passionnée pour les fougères, le monde élégant des fougères, Mrs Hartley. M. Le Héricher a enrichi son herbier, très soigné, de quelques-unes de ces plantes, spéc. de l'osmonde royale et de *l'aspidium aculeatum*.

Ces deux dames ont pour leurs végétaux favoris de ces admirations, de ces amours pour la nature qui nous semblent la caractéristique des races germaniques. Cette sympathie pour les narcisses se comprend à leurs parfums amoureux : c'est *l'odorus* ; à leur beauté, c'est *l'incomparabilis* ; à leur charme printanier, c'est le *poeticus*. Pour les fougères, c'est le monde des élégances et puis elles rappellent une grande végétation disparue et gigantesque, dont les nôtres sont une miniature. Nous rappellerons qu'à une de nos séances le Président eut la bonne fortune d'avoir quelques fruits, venus de Nice, de *l'eucalyptus globulus*, litt. le bien caché, tant la graine est enfoncée dans la bourre de soie des pistils, et l'avantage, en les présentant à la Société qui les ignorait, d'en offrir à la dame gracieuse et charmée, Mrs Laurenson.

Eglise de Savigny. — Arrt de Coutances. M. l'abbé Joubin, curé de cette paroisse, qui, vicaire de Tirepied, fut un de nos bons collaborateurs comme hagiographe, poète latin et champion dans la question des deux saints Denis, vient consulter le Président relativement aux restaurations de son intéressante église romane et pour obtenir de nous quelques secours en cette œuvre. C'est un chœur roman, en cul de four, comme à St-Loup-lez-Avranches, mais en plus et en mieux, avec une arcature, aussi romane, qu'il a eu l'avantage de découvrir et de démasquer. Les peintures murales d'un côté du chœur sont en assez bon état et peuvent servir de types pour la restauration de l'autre, très endommagé. Ce sera donc facile et un bon artiste saura bien peindre dans les tons et le style sur ce modèle. M. le curé voudrait bien aussi que nous pussions venir à son aide. C'est très difficile : son église est en dehors de notre cercle d'action ; nos finances sont tiraillées en bien des sens par des demandes locales et bien qu'en bon état pour le nécessaire, elles offrent peu de ressources pour le surplus.

Les Poètes du Clocher par Ch. Fuster, un beau volume grand in-8° : « A tous ceux, dit-il en dédicace, qui ont grandi auprès d'un clocher, qui sont fils d'une petite province et qui la chantent, je dédie ce livre, » et des centaines, des milliers de poètes défilent, enguirlandés dans les éloges et décorés de leurs vers. Comme on doit aisément s'y attendre, c'est la Bretagne et de beaucoup qui est la

Digitized by Google

plus poétisante, la plus chantante des provinces de France. Riche aussi en poètes, peut-être au second rang, est notre patrie normande, la contrée des pommiers, serrée entre les bras de la mer. L'Avranchin y est représenté par M. l'abbé Salmon, que nous avons déjà présenté à nos lecteurs avec son recueil *Autour du Sanctuaire*, mais surtout par M. Et. Dupont, que nous avons en partie, nous Société, bercé dans nos bras. Mais c'est notre mer qui l'a fait poète; c'est le poète des mathurins, des pêcheurs, et Ch. Fuster cite comme un type bien frappé la pièce sur les *gosses* de nos ports:

Puis un beau jour ça les embête
De nager rien que dans le port;
La marmaille se met en tête
D'aller plus loin, et dame! on sort.

L'avant-port n'était qu'une mare
Sentant toujours le renfermé;
Embarque! allons! largue l'amarre!
Au large, le canot armé!

Hors du vieux musoir on débouque.
Il faut remonter le courant,
Alors à la poigne! coup d'souque!
Mais le canot a triple rang.

Et lorsqu'au bout de la jetée
Je les vois passer fièrement,
Sans craindre la mer agitée,
Sans souci du chavirement,

Dans ces gosses remplis d'audace,
Je reconnais bien, en effet,
Les fils de cette forte race
Qui donna Jean-Bart et Courbet.

Les Quenvais à Jersey. — Nous lisons dans *Jersey hist. et monum.* que « la paroisse de St-Ouen renferme une vaste étendue des buttes sablonneuses qu'en Normandie on appelle *dunes* et *mielles*. Cette région est appelée les *Quenvais* (p. 43). » Ce mot nous a longtemps embarrassé, jusqu'à ce que nous ayons rencontré le terme féodal de *Quevaise*; c'est un terme de coutume, dit le *Dict. de Trévoux*, « c'est une tenure qui oblige le détenteur à la résidence actuelle, à peine de commise après l'an et jour, » et il tire ce mot de *capitagium* et *quevagium*; ce serait au fond le même que *quevage*,

Digitized by Google

droit sur chaque tête. Nous rencontrons ce terme aussi dans Michelet (*Hist. de Fr.*, 11, 96), sous cette forme : *domaniers* et *quevaisiers*. » Le même *Dict.* assimile à la *quevaise* le *kevrod* breton, qu'il définit « un ancien droit qui se levait en Bretagne. » Une dotation de Ste-Croix de Kémperlé porte : *De ipsa terra hic redditus est, Terquisiaeth, kevrod, multones, pastus et cœtera rura quæ ad dominum pertinent.* D. Lobineau dit dans son *Glossaire* que le droit de *kevrod* est le même que celui de *quevaise.* »

Français arabe moderne. — Nous avons au suppl. du *Dict.* de Littré un excellent glossaire étym. de mots d'origine orientale par M. Devic ; mais ce sont des mots déjà anciens dans notre langue. N'y en a-t-il pas de beaucoup plus récents, datant par ex., de notre conquête de l'Algérie ? Il nous en revient quelques-uns : *bournous*, en esp. *albornos*, sorte de bonnet, de capuchon, *képi*, *macache*, *maboul*, *chott*, lac salé à l'intérieur des sables ; *cousscouss*, ragoût de diverses viandes, spéc. de mouton ; *caban*, espèce de capote avec capuchon. La série est vraiment maigre et voilà encore que notre confrère, M. le capitaine Lacaux, qui a été quatorze ans aux tirailleurs algériens, les fameux Turcos, qui vient l'amaigrir encore. « Mais, nous dit-il, *macache*, avec le sens général, va-t'en, je ne veux pas, c'est du français : il y a dans ce mot l'idée de renvoyer, de chasser, en patois, *cacher*, renvoyer, et *ma* est un péjoratif, et *maboul*, qu'on prononce en portant la main au front, dans son sens de fou, de toqué, c'est la mauvaise *boule* ou tête, avec le péjoratif mal, comme dans ma-lade, dans mal-adroit. Et *cousscouss* lui-même, le voilà dans J.-J. Rousseau, sous les formes *couscou*, *couscoussou* et *cuzcuz*. Morale : soyez réservé pour affirmer un néologisme ! Toutefois, les plus récents néologismes nous viennent de l'Angleterre qui nous en inonde. Quand ils ont la physionomie française, ils ont droit de cité ; mais on en accepte d'affreux : tels sont l'*interwiew*, *interwieweur interwiewer*, termes nécessaires pour ce genre d'hommes nouveaux, ceux qui tirent les vers du nez aux personnages en vue, mais on pouvait dire *entrevue*, *entrevoir*, et le plus horrible, c'est le nom de l'homme qui lutte pour la vie, *who struggles for life*, qu'on nomme en haut argot, un *struggleforlifeur*, et encore faudrait-il dire *struggleforlifeur;* mais pourquoi pas « lutteur pour l'existence? » A. Daudet en intitulant sa comédie *La lutte pour la vie*, a cru devoir sacrifier à l'anglomanie courante en écrivant en sous-titre : *struggle for life.* Nota : cependant M. le capitaine Chaumeil nous montre dans son *Dictionnaire Arabe*, les mots bien arabes, *maboul*, insensé, *macache*, rien, va-t'en. Les étym. francaises ci-dessus ne sont donc que des fantaisies de troupiers, des calembourgs.

Digitized by Google

Annuaires de l'Assoc. Normande, 88 et 89. — Nous recevons ces deux années à la fois : pour l'année prochaine l'Assoc. siégera à Avranches, où elle n'a pas paru depuis 1834. Agrandissant son programme, selon le progrès des temps, elle y a introduit la préhistoire et le folklorisme. Nous reconnaissons l'action toute particulière de son sous-directeur M. E. de Beaurepaire, un des premiers qui ait recueilli les chants pop. de Normandie et spéc. de l'Avranchin, son pays. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir un chant vraiment populaire sur le vin, qui peut, en grande partie, se rapporter au cidre, et dont les verbes barbares ne sont pas tous très barbares. Il appartient à cette classe *générative* ou chaque vers en engendre un autre, ce qui ouvre au chanteur un champ presque indéfini. Nous le citons en partie, on devine la suite, le mouvement étant une fois donné :

De terre en pousse,
La voilà la jolie pousse.
Poussi, poussons, poussons le vin,
La voilà la jolie pousse au vin *(bis)*.

De pousse en fleur,
La voilà la jolie fleur.
Fleuri, fleurons, fleurons le vin,
La voilà la jolie fleur au vin.

De fleur en grappe,
La voilà la jolie grappe.
Grappi, grappons, grappons le vin,
La voilà la jolie grappe au vin.

De grappe en hotte,
La voilà la jolie hotte.
Hotti, hottons, hottons le vin,
La voilà la jolie hotte au vin.

De hotte en pile,
La voilà la jolie pile,
Pili, pilons, pilons le vin, etc.,

On comprend la suite :

Pressons le vin, cuvons le vin, tonnons le vin,
Perçons le vin, potons le vin, verrons le vin,
Bouchons le vin, gorgeons le vin, ventrons le vin.

Digitized by Google

Premier Nota. — On a gâté cette poésie si preste en sa vive allure par cette lourde transformation, à titre de comparaison entre genre savant et la manière populaire.

Le pépin du fruit mûr a germé, c'est la pousse,
La pousse svelte et raide en son vêtement gris,
Le laboureur la chauffe en un tapis de mousse,
Et déjà sur sa tête un oiseau s'est assis.

Elle devient pommier, étalant de ses branches
Les flexibles roseaux chargés de gros bourgeons,
Qui vont s'épanouir en fleurs roses et blanches
Et d'un léger parfum remplir les environs.

Deuxième Nota. — Au calendrier l. Sosthène et non *Sosthème* et p. 190, de 1889, « partit en bonne *couche*, » interprété par « en bon ordre, » doit l'être par *coche*, (voiture) nasalisé, qui a été féminin. Dans la notice sur les confréries de charité, un des frères est appelé le *Tartevillier* ; c'était celui qui faisait résonner la *tartavelle*, la cresselle pour éloigner les lépreux. Gl. de du Cange à *tartavella*.

Saint-Brice-sur-Sée. — Une excursion d'été Saint-Martin conduit le Président au village de Saint-Brice-sur-Sée, dans un but d'agrément et de recrutement aussi. Dans le petit château, où il est assailli des souvenirs de M. de Pirch, une perfection humaine, un des plus grands bienfaiteurs de notre Société, il obtient l'adhésion du propriétaire actuel, maire de la commune, M. Vauprès. Un souvenir tout particulier surgit dans le salon. C'est là que Mme de Pirch traduisit et expliqua à M. Le Héricher, alors (il y a si longtemps) novice en langue anglaise, le chant national *Rule Britannia*. Une autre attraction, c'était de se présenter en confrère d'archéologie et d'histoire locale au curé, M. Masselin, qui a une réputation sous ce double rapport. Herborisation des derniers jours sur les coteaux de cette jolie rivière de Sée, si tortueuse, qui semble vouloir ne pas quitter sa belle vallée et nous retrouvons cette note florale et forestière écrite sur les lieux, il y a bien des années : « La jolie vallée, la *combe* fraîche et paisible de Roche-folle offre trois zônes de végétation bien distinctes : le coteau d'Apilly est couvert de noirs sapins sous lesquels ne végète guère que le myrtile et l'osmonde piquante (non, lisez le *blechnum*) et la molinie bleue. Le fossé qui borde le chemin est brodé des arabesques de la campanule à feuilles de lierre, la plus jolie plante de nos chemins humides. Le fond de la vallée est une étroite prairie semée des bouquets carnés de la pédiculaire des bois,

Digitized by Google

au feuillage finement découpé, de scirpes des bois et des alpistes panachés. Le coteau abrupte de Roche-folle offre comme une gigantesque muraille de verdure, faite d'un entrelacis serré de récépées, de bruyères et de myrtiles. Cette gorge dont les seuls bruits sont les vents et les oiseaux, le gazouillement des ruisseaux et les cascatelles du moulin, semble faite à souhait pour le poète qui rêve, le botaniste qui butine, le peintre qui cherche les lignes, les contours et les couleurs. »

Une Artiste Avranchine. — Dans une jolie villa des environs d'Avranches, au sol égal et uni, laquelle tire son nom d'un joli ruisseau, affluent de la rivière d'Oir, habite en famille, une partie de l'année, une demoiselle qui renferme en elle plusieurs talents : études sérieuses, musique, peinture. C'est le talent d'artiste peintre, amateur, que nous voudrions honorer de nos compliments respectueux en tremblant de la faire connaître, ce qu'elle ne nous pardonnerait pas. Et d'ailleurs nous ne connaissons qu'un petit nombre de ses œuvres, qui se cachent, et n'existent que pour quelques amis. Elle fait le portrait et le paysage et nous dirons tout d'abord que son curé de campagne, au type breton accentué, à l'excellent sourire, que celui d'une amie en costume d'Esméralda, souvenir d'une soirée de tableaux vivants, sont remarquablement peints, mais ils n'arrivent pas encore à la partie divine de l'art, à rendre cette vie de la figure, qui fait la personne autant que les traits, la physionomie, non seulement vraie, mais encore même idéalisée, comme le portrait de M. Adrien de Chavoy, par E. Lévy. Pour son église de son voisinage, à la nef inondée de lumière par le portail grand ouvert, nous ne le connaissons que par les éloges qui nous sont venus. Mais cet amour solitaire de l'art est plein de promesses et l'artiste est jeune encore. Cette Esméralda nous rappelle un souvenir de notre jeunesse d'étudiant. Nous venions de lire, sur une des tours de N.-D. de Paris, le chapitre grandiose de *Paris à vol d'oiseau*, dans le roman de V. Hugo, et nous descendions sur le parvis de la cathédrale. Un rassemblement s'y était formé autour de quelqu'un qui dansait : le tambour de basque résonnait avec son cliquetis et des paillettes tourbillonnantes s'apercevaient dans les jours de la foule. C'était la Esméralda, sans doute, avec la chèvre Djali, il ne nous manquait plus qu'elle pour que l'illusion fût complète. En perçant la foule, nous vîmes un homme qui dansait pour avoir des sous. Or, y a-t-il rien de plus laid qu'un homme qui danse seul ? Mais qu'était donc cet homme ? Il se disait prisonnier de guerre, échappé des pontons de l'Angleterre : il dansait une anglaise à trente-deux batteries !

Digitized by Google

Le Logis de Saint-Quentin sur le Homme (*Le houlm* scandinave, île et presqu'île). Par un des beaux jours de l'année, à la fin d'un splendide été Saint-Martin, le Président, dans l'espoir d'enrichir notre musée lapidaire, se rendit au *Logis* de Saint-Quentin, où le propriétaire, notre confrère M. Dupont, maire de cette commune, lui avait signalé des saints en pierre, restes de la chapelle de ce fief seigneurial. Il s'est trouvé que ces restes sont du bois et consistent en un Christ mutilé et en une sainte Catherine assez bien conservée. M. Dupont veut bien les donner au Musée. Le P. touche aux Enaudières, mieux Renaudières, le manoir des Regnault, célèbres dans les annales d'Avranches, et là, dans un cordial accueil, il remet notre IXe vol. à notre confrère, M. Guérin, propriétaire de ce domaine, un val profond, aux jardins escarpés.

Nous écrivions, il y a cinquante ans, dans notre *Avranchin hist.* cette description de ce *Logis* seigneurial : « Situé à un quart de lieue de l'église et du bourg, au flanc d'un coteau dont le pied est baigné par le ruisseau de Guyot, dont le nom rappelle le *Guyoul*, la rivière de Dol ; il y avait une chapelle, dédiée, croyons-nous, à sainte Catherine dont on a la statue de bois dans le musée d'Avranches. C'est une habitation, un manoir du XVIIe. La tradition conserve le souvenir de droits féodaux attachés à ce castel ou à ses prédécesseurs ; on les croirait inventés par quelque malin *fabléor*, s'ils n'étaient attestés par l'histoire, et si l'on ne savait que la redevance féodale était aussi souvent un signe de suzeraineté qu'une rétribution lucrative. Le seigneur de Saint-Quentin devait conduire au Mont Saint-Michel un œuf garotté dans une charrette traînée par huit bœufs : voyez cet acte de 1082, dans les ms. du dr Cousin, dont nous ne garantissons pas l'authenticité. Une autre obligation était beaucoup moins honnête : Châteaubriand, dans ses *Etudes hist.* la représente comme : « cabrioles accompagnées d'un bruit ignoble et impur. » Ce logis est-il à la place d'une forteresse qui a dû exister à Saint-Quentin ? C'est à établir. Or, un Hugues de Saint-Quentin était à la conquête d'Angleterre : d'après le *Domesday book* il était *Tenant en chef* dans les comtés de Dorset et d'Essex (Etude de sir F. Madden sur ce livre terrier, p. 83, 93 et 99. Curieux rapprochement, le possesseur du Mont Saint-Michel de Cornwall, sir William Saint-Quentin, qui est membre de notre Société, a consacré un million et demi à la restauration de ce monastère, fils du grand monastère normand du même nom, au péril de la mer.

Les enseignes. — Un des plaisirs de Ch. Nodier, le linguiste et philologue, c'était de se promener dans les rues de Paris et d'étudier les enseignes : c'est le rendez-vous des mots du vieux français. Il se délectait à retrouver les noms altérés, celui de la

Digitized by Google

rue aux ours, primit. la rue aux *oues*, ou aux oies, le quartier des rôtisseurs, et celui de la *jussienne*, reste de Sainte-Marie l'Egyptienne, place de *Walhubert*, récemment rectifié en Valhubert. *Babol*, de Saint-Babolein, abbé, 7e siècle; Le *Caille* ou *Caillé*, au poil blanc et noir; *Langevin*, l'homme de l'Anjou; *Bobelin*, bouvier, vacher, Garnier, l'all. *warner*, avertisseur, voilà des noms d'hommes inscrits au-dessus de nos boutiques. C'est une jouissance qu'on peut se donner, surtout dans les vieilles villes, comme la nôtre, où il y a plusieurs altérations : *Baudange* pour Baudrange, lieu où s'accumulent les eaux ; *Sauguière*, pour saunière, rue par où débouchaient des grèves les sauniers et les fameux Nu-pieds ; St-Syphorien, St-Symphorien ; celle du Tripot, mot pop. pour le marché ; quartier de *Changeon* pour champ-d'ajonc. Bien plus riches en philologie nos enseignes, dont nous ne voulons prendre que quelques spécimens, surtout empruntés à des nationalités et des langues diverses. Un tel s'intitule *chaussier*, c'est le v.f. et l'angl. *Chaucer*. *François*, nom prop., est celui qui est venu de l'Ille-de-France, et *François*, prénom, vient de St François d'Assise, un Italien, qui tira ce nom de ce qu'il ne parlait guère que notre langue. *Lizée*, pour Elysée, nom juif, litt. Salut de Dieu. *Wildenstein*, allemand, litt. pierre sauvage. *Tagliaferro*, italien, Taille-fer. *Abdola*, (Croisades), turc, de *Abdallah ;* nous eûmes, au collège d'Avranches, un élève de ce nom, fixé vers Saint-James. *Van den Brande* route de Mortain, holl., litt. des *brandes*, v. f. broussailles, bruyère, d'où le fr. brandon. *Tailfümyr*, nom hongrois, rue Belle-Etoile, *Van der*... route de Saint-Quentin, Le *Bougre*, litt. le Bulgare, est aussi sans doute un reste de l'horrible irruption hongroise d'où nous aurions tiré le mot ogre, dit-on, mais qui est plutôt le l. *Orcus*, dieu de l'enfer. Nous avons en notre pays un certain nombre de *Le Gallais*, litt. Le Gallois, du pays de Galles, et surtout beaucoup de Langlois, déposés chez nous dans l'ocupation de la Norm. par les Anglais, au xve siècle. Caen surtout fut inondé d'habitants Anglais par leur roi Henri V. Beaucoup de noms celtiques : de *Gaalon*, du roi breton Graallon, *Juhel* (celt. le roi breton Joel); *Barenton*, de *barren*, stérile, et *tun*, hauteur, de là les Barrington d'Angleterre ; Le Bihan, litt., le petit, etc. Quelques noms scandinaves : Anquetil, litt. Aze-Ketil, chaudière de Aze, Turquetil et Turquety, litt. chaudière du dieu Thor. On peut tirer de cette petite série de noms propres français cette conclusion, appuyée d'ailleurs de bien d'autres preuves, c'est que la nation française est très mêlée, la plus mêlée de l'Europe, et que ce mélange a puissamment concouru à faire notre caractère national : mais le fond celtique a été le prépondérant. Nous sommes encore les Gaulois de César : aimant à se battre et à parler.

Digitized by Google

Au Mont Saint-Michel, dans les *Moineaux francs* de Jacques Normand : ce sont de très gentils oiseaux, qui gazouillent aimablement, mais dans cette pièce, la belle du recueil, l'auteur s'est élevé très haut, haut comme son sujet. Autrefois on disait de grandes choses sur de grands sujets ; aujourd'hui l'art excelle à en dire de jolies sur de petits motifs, sur des riens, Ce sont, dirait un peintre, des pastels, des aquarelles ; un critique les appellerait des mièvreries ; mais, comme généralement en peinture de nos jours, en ce genre de vers, il y a une habileté étonnante. Le Mont Saint-Michel de M. J. Normand contraste donc en beau avec ce rassemblement de pièces jolies, légères ; elles chantent, elles marchent, elles volent. Nous voudrions, nous critique local et Avranchin, presque exclusif, donner la substance de ces chants à notre vieille abbaye. Quel beau livre il y aurait à faire sur le tout du Mont Saint-Michel ; comme il nous prendrait la tête et le cœur, si nous étions jeune ! On y fondrait l'histoire, la description pittoresque, la légende, comme légende, la poésie comme sa voix, les architectures, les livres, enfin, ce serait le cycle michelien. Jamais la voix de sa poésie n'a plus parlé qu'en notre siècle. Un de ses plus beaux chants aura été celui-ci de Jacques Normand que nous réduisons en prose : « Le soir vient, la mer n'apparait plus que dans une ligne dorée, les barques là-bas semblent hautes. Trois ou quatre marins, pieds nus, bonnets de laine, filet au dos, s'en vont au roc de Tombelaine. Derrière eux, le Mont, géant de pierre, sort du sable.... (un vers naïf) : Et plus le soleil baisse et plus l'ombre grandit. A cette heure, sans doute, un moine rêveur et pâle, au bord d'une fenêtre étroite, dans le lierre, regarda, comme moi, cette ombre ; sans doute dans son cerveau se gravait la même image. Ce profil du vieux mont, le moine le voyait en rêve. Après la Normandie, absorber la Bretagne. Mais le soleil s'éteint, plus rien, le moine a fermé sa fenêtre, il reprend son travail sous la lampe de cuivre, il dessine avec amour les ornements en or et en minium ; dans la nuit, la mer monte et couvre le sable où le rêve a passé. » Nous finirons par une pièce fort originale : *English people*, les Anglais : « des Anglais ! des Anglais ! encore des Anglais ! à Cannes, à Grenade, à Venise, en Suisse, en Norwège, partout : mais le plus incroyable, c'est qu'on en trouve en Angleterre !

Néologismes. — Parmi tant de mots qui arrivent à la langue française, venant des patois, du parler populaire et même de l'argot du grand monde, sous la loi du moindre effort et de l'abréviation, il en est un dont l'histoire est assez curieuse. Une *invite*, abrév. d'invitation, était au dernier siècle un terme du whist et du boston, et peut

Digitized by Google

être aussi, d'après ces derniers jeux, un anglicisme (*I invite*) : Elle est dans Diderot : « Arracher les yeux à sa partenaire (autre anglicisme) sur une Invite qu'il n'a pas répondu. » Elle est dans Soube : « Vous ne rentrez pas une seule fois dans mon invite. » Mais pas encore dans le sens général d'invitation ; Littré ne la met pas dans son Dict., mais au Supplément : « Assez d'invites du parti républicain envers les conservateurs. » *Journal Officiel*, déc. 1875. Enfin le mot *invite*,, avec *cabotinage*, vient de passer académique. Il est auj. dans l'étude sur Augier, signée Pailleron, qui est un membre de l'Acad. française. Voici un autre néologisme qu'affectionne un fort élégant poète, qui a beaucoup de monde, comme on disait autrefois, de *copurchic*, comme on dit aujourd'hui, M. J. Normand. C'est *tarabiscoter*, *tarabiscotage*, pour une couversation à fond sur un sujet en tous sens retourné, par ex. : « Le long dévidement du tarabiscotage, troué, vrillé, fouillé, » épithètes d'autant plus en situation que c'est un outil sonore de menuisier, un tarabiscot qui fait *tara* et *bisc* dans le bois, qui est le père de cette famille, et au propre, tarabiscote est un grain d'orge, espèce de moulure. On comprend alors le passage du sens propre au sens figuré.

Monographie Botanique. — Léon Besnou regardait comme rarissime la *gentiane pneumonanthe* dans notre pays. Aussi, dans son *catalogue* du jardin botanique d'Avranches, il écrivait à la fin de la mention de cette belle plante : RRR, indigène, et même il nous contestait qu'elle existât dans la lande de Beuvaie où nous l'avions jadis localisée, dans notre *Avranchin hist. et monum.* Du reste, il eût été bien possible que, à l'instar de plusieurs autres plantes, elle eût cessé d'habiter cette station. Toutefois, cela n'était pas. Nous l'y avions trouvée depuis, et voilà qu'un résident Anglais de notre connaissance, M. Ware, qui a assisté à nos séances, vient de nous dire que, chassant dans cette lande, il avait rencontré la gentiane. Nous croyons que c'est la *pneumonanthe*, cependant ce pourrait être la *G. verna* que M. Quinton, de Ponts, en a rapportée et qu'il cultive dans son jardin. Mais M. Hartley qui, lui aussi, assiste à nos séances, nous présente la plante elle-même : c'est bien la G. *pneumonanthe*. De nouvelles recherches nous confirment que la campanule d'automne est la même que celle du printemps, avec des fleurs plus délicates, plus rares, mais partant du collet de la tige, laquelle est tombée ou reste à l'état sec. Nous entendons d'une paysanne un mot populaire sur une plante qu'elle ne peut décrire, sinon que sa fleur est jaune : devers Isigny-le-Buat, elle s'appelle le *ricochet* ; ce doit être, d'après ce nom, une plante traçante, prob. *ranunulus repens*. Nota : les vieux botanistes se plaignent de la multiplication des genres et des espèces, légitime

Digitized by Google

peut-être, mais, avec plus de raison, du changement, de l'allongement de la terminologie. Nous disions avec notre guide, notre modèle, avec Brébisson, par ex. les Apocynées, les Gentianées, c'était bref, c'était clair ; un autre grand maitre, M. Baillon, auteur du grand *Dict. de Botanique* en 13 grands volumes (Hachette), a publié la monographie des Gentianacées et des Apocynacées : *sesquipedalia verba*, des mots « longs d'une toise, longs comme de Paris à Pontoise. »

Nous avons parlé de cette belle Iridée écarlate automnale, que l'on prend vulg. pour un glaïeul, auquel elle ressemble d'ailleurs, et qui est de la même famille : c'est la *schizostylis coccinea*, du grec *Skidzô*, fendre, diviser, d'après son style divisé en quatre parties, un mot qui se préfixe au radical d'autres plantes : *schizanthus, schizopetalum ;* il joue un rôle dans la langue fr., à laquelle il donne schiste et schisme et dans la langue scientifique : schistosome, schizocéphale, schizolithe, schizopode, schitzoptère, etc.

Bulletin Archéol., n° 2, 89., offre peu d'intérêt pour nous, ne comprenant pas le compte-rendu des séances sorbonniennes de la section d'hist. et de philologie. Il renferme le discours de M. Renan, fort aimable pour les provinciaux, le remarquable discours de M. le ministre Fallières sur les pertes d'hommes que la science a faites dans ces derniers temps : Abel Bergaigne, Arsène Darmesteter, le puissant philologue, et Debray, etc. A la section d'archéologie, « M. de Mely a donné lecture d'une étude sur les reliques du Lait de la Vierge. Les cathédrales de Chartres et de Mantes étaient en France les sanctuaires où les reliques de ce genre étaient les plus vénérées.

Bibliothèque circulante. — Nous revoyons, par une brillante gelée de décembre, alors que le *nardosmia fragrans*, ou héliotrope d'hiver, embaume les jours et surtout les aurores, un coin de terre qui nous est cher à bien des titres : il nous a donné la paix, la santé, un asile pour nos études, de vastes débouchés pour la botanique des terres et du littoral de notre sublime baie du Mont Saint-Michel. Aussi, n'est-il pas simple et naturel que nous ayons obtenu pour cette commune de Céaux, par notre botanisant confrère, M. Vendryes, du ministère de l'Inst. publique, une de ces boîtes de livres de lectures que ce ministère donne, sur demande, aux écoles communales. Et c'est avec bien du plaisir que nous apprenons de l'excellent instituteur, M. Poulain, que cette bibliothèque circulante a eu cette année de trois à quatre cents lecteurs et lectrices. Nous espérons que celle de Saint-Martin-des-Champs, qui a aussi reçu une de ces boîtes de livres, a obtenu aussi une active circulation.

Digitized by Google

Méthode Etymologique. — Nous avons plus d'une fois professé que le nom d'une localité, d'une paroisse, ne peut être déterminé que sur l'inspection de son terrain, de sa topographie. C'est ce que nous avons toujours essayé de faire. Ainsi, nous retrouvons dans des notes déjà anciennes l'étude que nous avons faite sur trois paroisses voisines de cet hospitalier Denneville, où un ami, fils d'un ami, nous a reçu pendant plusieurs automnes. Catteville est un passage étroit, une *gatte*, c.-à-d. porte, entre trois routes; Neuville est en grande partie sur les marais ou *noes* ; *Neufmesnil*, où nous croyons que le *f* est une addition moderne, *Neumesnil* renferme aussi une *noe*, l'église est dans un sol bas, sur un affluent du Houlebec. Note additionnelle : la rivière de Denneville, aboutissant au havre de Surville, s'appelle *Le Du*, prob. le *dour*, eau, des langues celtiques. Toutes ces études étymologiques, qui révèlent l'aspect du sol et qui sont avivées par ces soudains aperçus, qu'on se plait à appeler des découvertes, et d'un mot dont on abuse, des créations, sont parfaitement exposées dans ce passage d'un journal, philologue lui-même : « Un lexicographe exposait un jour que rien n'égale l'intérêt du Dictionnaire, quand on aime les mots pour eux-mêmes, pour leur air, leur couleur, leur son, leur odeur, leurs suggestions mystérieuses. La poésie des mots, disait-il, est aussi belle que celle des sentences ; l'auteur peut sertir les mots avec art, mais leur forme et leur lustre leur ont été donnés par l'attrition (broiement) des siècles.» (*Débats*, déc. 89.)

Mon Oncle et mon Curé, par Jean de la Brète. (Plon, oct. 89), est un roman dont on parle beaucoup à Avranches. C'est un bruit, avec des réticences mystérieuses, que c'est un produit local, par une dame, une demoiselle de notre pays, que le nom supposé de l'*authoresse* serait tiré du domaine féodal de la Bretèche, en Servon, un château à couronnement en bois crénelé et fortifié, c.-à-d. avec une *brétèche*, une *brétache*, mot prob. d'origine bretonne. Comme il n'y a pas de secrets éternels, nous espérons que la lumière se fera. En attendant, on peut lire dans le *Journal des Débats* du mois de septembre une analyse développée de ce roman qui, d'ailleurs, a occupé la presse, par ex. le *Figaro*, puis le critique Fr. Sarcey, et il est déjà à sa 2e édition. Les romanciers inventent peu, quant au fond, spéc. pour les noms de leurs personnages. Le *Pierre de Servon*, de du Bois-Gobey, est dénommé de la commune où l'auteur fut en partie élevé. Ainsi, Jean de la Brète offre l'abrégé de la *Brétèche*, ancien domaine de la famille de la personne présumée l'auteur de *Mon Oncle et mon Curé*. Quelqu'un s'est même amusé à essayer de donner la clef des lieux et personnages : le *Buisson* serait Courtils,

Digitized by Google

localité très boisée ; le nom de Mlle de La Valle rappellerait le *creux* de la Bretèche ; le *Pavol* serait un de ces lieux mouillés et bas où croissent les *paveilles*, c.-à-d. joncs, iris et roseaux. M. de Conprat offrirait la métathèse de M. Coupart, nom très commun en ces parages ; M. de Maltour est du français, moins la syllabe finale. Mais nous ne concilions pas aisément le nom de l'auteur de cette autobiographie, très féminine et très étudiée, Jean de la Brète, qui est un homme enfin, avec celui de l'héroïne, Mlle de la Valle, dont la confession, qui tient tout le volume, débute ainsi : « Je suis si petite qu'on pourrait me qualifier de naine. » La vraisemblance gagnerait sans doute à ce que cette autobiographie de jeune fille fût signée : Jeanne de la Brète ou Reine de la Brète. Le roman a beaucoup plu aux femmes : en effet il est bien écrit, riche en dialogue vifs et prompts à la riposte ; il est gai, amusant, il a de la vie. Les hommes, qui s'attachent plus aux caractères, concèdent ces qualités, mais font des réserves et même des critiques. En somme, ce livre de début est plein de promesses et l'auteur, maintenant *connue*, est de bonne race.

Trouvaille. — De notre fidèle corresp^t de St-Vaast-la-H., l'instituteur distingué, M. Courtois, nous vient l'annonce d'une remarquable trouvaille, celle d'un objet en or de 353 grammes, vendu 945 fr., découvert en 1844 dans les carrières de Flamanville, sur les falaises, et il y joint une copie du dessin de l'objet avec cette notice : « Cet objet a été vendu 945 fr., et, d'après la loi, moitié de la somme a été versée dans la caisse du receveur municipal. Tout près de l'endroit, quantité considérable de cendres de bois, sur une longueur de 300 mètres, ce qui fait croire à un campement. Soumis à l'examen de beaucoup de savants, l'objet en or n'a pas encore été déterminé. Toutefois on trouve dans l'atlas du cours de Caumont, pl. X, des figures d'objets, offrant, quant au style, beaucoup d'analogie avec le bijou de Flamanville. Celui-ci était entre deux blocs de granit de deux mètres de hauteur ; il était recouvert d'environ 60 centimètres de terre, à mi-côte des falaises, à 45 mètres au-dessus des grandes marées et dans le lieu inaccessible avant l'ouverture des chemins pour l'exploitation des carrières. »

Une Épitaphe. — Notre intelligente et zélée bibliothécaire, Mlle Hubert, a appelé l'attention du P. sur des pierres à inscription qu'on mutile en ce moment à l'église N.-D.-d.-Champs d'Avranches : une belle lame de granit est effacée, on ne lit plus que *décéda*, c'était donc une pierre tombale. Une moins mutilée renferme encore cette inscription : *Cy gist* Charles Segouin, Esculer Seigneur de. Nous l'avons obtenue pour le Musée.

Digitized by Google

Notules critiques sur le Tableau de la France, de Michelet. — 1. « La Bretagne essaya longtemps de se soustraire à la primatie de Tours et lui opposa *Dôle.* » C'est Dol (de Bretagne) et non Dôle du Jura. Même erreur a été commise dans l'étiquette du plâtre du taurobole du Mont-Dol, que nous avons donné au musée de Cluny. — 2. « La reine Anne écrivit sur le château de Nantes la vieille devise du château des Bourbons : (*Qui qu'en grogne, tel est mon plaisir*). L'auteur eût pu ajouter que cette devise de défi, de bravade, est encore aujourd'hui le nom de la tour *Quiquengrogne*, à Saint-Malo. On sait que V. Hugo avait projeté sous ce titre un livre qui n'a pas été fait et qui, représentant le moyen-âge guerrier, eût été le pendant de sa *Notre-Dame de Paris*, évocation du moyen-âge religieux. — 3. « Jadis, aux demandes de mariage, le bazvalan chantait un couplet de sa composition. C'était un tailleur qui se présentait avec un bas bleu et un blanc. » Il fallait dire aussi « avec une branche de genêt, » ce que veut dire son nom comp. de *baz*, bâton, et de *valan* et valaënn, genêt. — 4. « Son château de Mornay (près Saumur) et son prodigieux *dolmen*, espèce de grotte artificielle de 40 pieds de long sur 10 de large. » Ici, ce n'est pas un *dolmen*, lequel se compose d'une pierre horizontale sur deux supports : c'est ce qu'on appelle « *allée couverte.* » — 5. La formule « *Videant consules ne quid respublica detrimenti capiat* » nous semble ici légèrement altérée : nous croyons que c'est : « *Caveant consules ne quid detrimenti respublica capiat.* » Toutefois, *videant* a bien le même sens en bon latin. — 6. « Le *por* des Pailliers, saint Jean-pied-de-*por.* » Michelet a mieux compris ce mot que Littré qui écrit *port*, pour les passages des Pyrénées : il est vrai que Shakespeare a mis un port en Bohême. Ce *por*, congenère du grec *poros* et du latin *porus*, passage, n'est pas usité rien que dans les Pyrénées : chez nous, aux marches de Bretagne, spéc. à Argouges, les chemins étroits, les gorges, sont appelés des *pores.* — 7. Michelet écrit *salicor* pour la *salicornia herbacea* : c'est la forme ancienne et pop.; Brébisson écrit *salicorne*, selon Littré: étym. inconnue. Or, Linné dit que ce mot est forgé et composé de *salis cornu*, parce que ses articulations sont surmontées de deux pointes : aussi l'appelle-t-on *boucard* ou corne de bouc. — 8. « Entre la grande Meuse et la petite (la Moselle, *Mosula*) les trois villes ecclésiastiques, Metz, Toul et Verdun, placées en triangle, formaient un terrain neutre, une île, un asile aux serfs fugitifs. » Ce diminutif de *Mosula* nous permet d'ériger en règle que presque toujours une rivière principale a son tributaire portant son nom au diminutif. Nombreux sont les exemples. Qu'il nous suffise de citer, pour notre pays, le Tar (Tarn) et le Tarnet, la Braise et la Braiselle, réunies dans la gorge dite Planche-de-Bacilly, mais en Lolif.

Digitized by Google

Le village de Braiselle est au-dessus. Ce nom de Braise est intéressant et manque à notre *Glossaire topog. de la Manche*, mais nous y avons ajouté cette note manuscrite : « Braise et Broise (deux dialectes, comme dans *croire* et *crère*), est le nom de plusieurs rivières et villages dans l'Avranchin : 1° La *Braise* aux bords accidentés, affluent de la Sée à Pont-Gilbert, écrite la *Broise* sur la carte de M. Pigeon ; 2° la *Braiselle*, affluent de cette Braise à la Planche-de-Bacilly, en Lolif ; 3° la *Braise*, en Servon, dominée par le village de la Braize. Un affluent de la Garonne est la *Baise*, même nom d'où le *r* serait tombé. Ce mot doit être celtique, mais son origine nous échappe : nous n'avons pour s'en rapprocher pour la forme que le celt. *brès*, hauteur, encore breton, mais qui semble s'en éloigner par le sens. La forme la *Broise* se trouve dans le nom d'une famille noble de notre pays, la famille de la Broise ; 4° il y a en Bacilly le lieu dit la *Broise*, où vécut et mourut F. Girard, c'est près d'un ruisseau affluent du Souliet. — 9. « Le porc qui se nourrit du gland celtique. » Mais n'y avait-il pas de chênes ailleurs que chez les Celtes ? Oui, sans doute, mais c'est chez eux qu'il prédominait. — 10. Michelet donne une étymologie inconnue à Littré : « Les sonneurs se lançaient des *casse-museaux* (galettes) les uns aux autres. » — 11. « L'Angleterre projette en longues ondes de magnifiques plaines et présente à sa rivale cette autre Angleterre de Flandre et de Normandie. Du côté de Coutances, particulièrement, les figures et le paysage sont singulièrement anglais. » Nous ajoutons qu'en face de Cherbourg, de l'autre côté du détroit, le Devonshire, planté de pommiers à cidre, ajoute à la ressemblance. C'est une petite Normandie. On sait que une *normandie*, substantif commun, désigne en français un plant de pommiers à cidre, un verger. Nodier s'en sert en ce sens, mais Littré n'a mis ce mot que dans son supplément. — 12. Les notules suivantes sont suscitées par l'exposition purement historique qui suit ce magnifique tableau, peut-être unique en son genre : « Les *deer-friths* (litt. bois pour les daims) étaient des forêts où les bêtes fauves étaient sous la protection ou *frith* du roi. » Cette note traduit *frith* par protection, ce qui est une erreur, car ce mot ne signifie que bois, forêt ; c'est un mot gallois. Quant à l'autre *frith* de la langue anglaise, il veut dire bras de mer et il est le congenère du lat. *fretum*. — 13. L'historien, qui avait à juste titre, jusqu'ici, appelé l'auteur du *Roman de Rou* Wace tout court, tombe dans l'erreur commune en écrivant (p. 317, t. 1er) Rob. Wace. Faut-il rappeler qu'on ignore son prénom ? — 14. « Le nom de Caen est saxon aussi : *Cathim*, maison du conseil. » Nous ne connaissons que la forme *Cathom* qui serait scandinave : *Gat-holm*, litt. porte de l'île ou presqu'île, Caen étant enserré entre l'Orne et l'Odon. Du reste, les noms scandinaves ne manquent

Digitized by Google

pas en ce lieu : *Gatte-houle*, la porte, le passage creux, étroit, mais sur la côte, *Ouistreham* (village de l'estuaire) est un mot saxon. — 15. Michelet explique Ardenne (la forêt), par la profonde *(ar-duin)*. C'est bien le breton *doun*, profond. L'Avranchin a aussi son bois d'Ardenne, près Ducey, bien diminué sans doute. La forêt d'Andenne, près Domfront, offre le même mot nasalisé. — 16. Dans les jeux populaires des villes, l'historien parle du roi de l'*éteuf* (de la balle, une balle d'étoffe, bas-lat. *stoffus*), ou *éteur* dans l'Avranchin, où ce jeu ne se joue plus guère. Nous avons vu un des derniers jeux à Céaux. Le marié qui enlève sa femme de la paroisse doit *lancer les éteurs*. Ces balles renferment de l'argent et elles sont disputées à la course, à la vigueur, par les jeunes *gars* de la commune. — 17. « Bien des histoires se sont passées sous ces ombrages de la forêt des Ardennes ; ces chênes chargés de gui en savent long. » Chargés de gui ? mais le gui de chêne est très rare : deux dans tout l'Avranchin ! et il en devait être ainsi aux temps druidiques : s'il était tellement sacré, c'est qu'il était rare. — 18. « Le cerf miraculeux de cette même forêt qui convertit saint Hubert. » L'apparition à saint Hubert du cerf crucifère forme le sujet d'un groupe de notre musée lapidaire, lequel provient de l'égliss d'Equilly (arr. de Coutances.— 19. « Les pommiers mirent leurs fruits jaunes et rouges (dans la Seine) sous des masses blanchâtres. » Sans doute notre pommier est aussi beau que l'oranger de la Provence, mais il n'offre pourtant pas, comme lui à la fois les fleurs et les fruits. — 20. « Un breton de Rennes, Tortulf, le fort chasseur... Ingelger, petit-fils de Tortulf. » Mais ces noms ne sont nullement bretons ou celtiques : ils ont toute la physionomie germanique et scandinave : (Tortulf-*Thor* et *ulf*, secours de Thor). — 21. « L'homme appartient à un lieu (au moyen-âge) ; il est jugé, selon qu'on peut dire qu'il est de *haut*, ou de *bas lieu*. Le voilà localisé, fixé sous la masse de son pesant château. » N'est-ce pas là en effet l'étymologie de ces expressions ? Le noble en *haut lieu*, dans sa forteresse élevée ; le vilain en bas, dans la plaine. — 21. Une coquille : « happer, bijoux, chouettes », lisez hiboux. — Shakespeare, un mot qui veut dire « celui qui secoue, brandit l'épieu, » est saxon par son nom et par son génie : « Le saxon *Briakespear*, dit Michelet, venait d'être élu pape : « son nom, voisin de l'autre a le sens de celui qui brise l'épieu. » — 23. « Philippe, appelé Auguste, pour être né dans le mois d'Août. » — 24. « Partout des seigneurs presque égaux au roi, comme compagnons de sa conquête d'Angleterre ; le seul comte de *Moreton* (lisez Mortain) avait plus de six cents fiefs. » Ce frère utérin du conquérant fut en effet le plus recompensé de tous ses compagnons. — 25. « Ce fut Lanfranc qui bâtit, sur l'ordre de G. le Conquérant, l'église de Saint-Etienne de

Digitized by Google

Caen, dernier et magnifique produit de l'architecture romane. » Dernier, non, il ne clôt pas cette période : magnifique, oui : nous ne connaissons pas de plus belle cathédrale romane. La Normandie est la première des provinces de France pour l'architecture ; génie normand, grand bâtisseur, comme toutes les races fortes. — 26. Rare erreur de Michelet dans les langues étrangères : « saisir le *contenment* des pauvres gens, dit-il t. III, 102, ce sont les outils, les ustensiles. » Or ce mot en anglais, même actuel, signifie terre voisine d'un tenement et doit s'écrire *contenement*. — 27. « Ainsi, dans la légende, le roc que tous les efforts des hommes n'avaient pu ébranler roule sous le pied d'un enfant : c'est la légende du Mont Saint-Michel. » — 28. « La pèlerine assise dans la campagne aride, ne voit ni ses pieds ensanglantés, ni son nourrisson sur ses genoux, altéré et haletant, pourvu qu'elle atteigne la colline bénie qui plane à l'horizon : *Monte di gioja* !... » c'est ainsi que les pèlerins au Mont Saint-Michel appelèrent Mont-Joie les deux pointes les plus élevées d'où ils apercevaient le mont Sacré. — 29. Où Michelet a-t-il pris les deux glaives de ce passage sur le pape Boniface ? « Il fit porter devant lui l'épée et le sceptre sur la boule du monde et un héraut allait criant : Il y a ici deux épées; Pierre, tu vois ici ton successeur, et vous, ô Christ, regardez votre vicaire. Il expliquait ainsi les deux épées qui se trouvèrent dans le lieu où J.-C. fit la cène avec ses apôtres. » (*Hist. de Fr.* III, 289). — 30. On a dit, peut-être nous-même, que la grosse cloche du Mont Saint-Michel, celle qui appelait des grèves et du littoral ses vassaux, aux jours d'alarme, s'appelait Roland : nous ne savons sur quelles preuves. Nous craignons que ce ne soit par un souvenir de celle de Gand qui sonnait pour l'émeute et pour le feu : « *Roelandt, Roelandt, als ick kleppe, dan ist brandt, Als ick luve, dan ist storn Vlaenderlandt :* Roland ! Roland ! tintement, c'est incendie ; volée, c'est soulèvement. (*Ibid.* 305). Pour le pamphlet de maître P. Dubois, avocat au bailliage de Coutances, XIVe s., voyez le *ibid.* p. 312. — 31. Atroce moyen-âge, avons-nous dit ; les preuves en sont partout, mais deux faits dépassent tout : « Les deux chevaliers (les amants des petites-filles de Philippe-le-Bel), amenés sur la place du Martroy, y furent écorchés vifs, châtrés, décapités, pendus par les aisselles. » (*Hist. de Fr.* IV, 107). Et Edouard, roi d'Angleterre empalé avec un fer rouge dans une corne : « *Ipso prostrato, dùm tortores imponerent cornu et per foramen inmitterent ignitum veru in viscera sua* » (Walsingham, p,126).

BOTANIQUE

Navet sauvage. — Notre pays produit une espèce de navet dont ne parlent pas les livres : Brébisson ne le mentionne pas et Léon Bes-

Digitized by Google

nou était embarrassé pour le déterminer. Le grand dictionnaire de Belèze ne parle que des navets cultivés. Notre navet se trouve surtout dans les cantons de Pontorson et de Ducey : il se vend sur le marché et par les rues d'Avranches, sous le nom de navet de sarrasin et il est exquis dans la soupe et les ragoûts : c'est un délice de gourmets. Mais ce navet bisannuel ne se trouve pas que dans les sarrasins, nous l'avons trouvé dans le froment ; mais nous venons de le déterrer en grande abondance dans une culture de trèfle incarnat, en automne. Il est sans doute disséminé par les fumiers où repose sa graine. Un de nos amis et confrères, M. Poret, de Denneville, en a rapporté de Ducey de la graine, mais dans le sol de son jardin il n'est pas arrivé à la finesse de goût qu'il a dans les champs de notre pays. La caractéristique de ce navet, c'est sa rosette ou mieux rosace de feuilles radicales étalées très serré sur le sol, fort aplatie, feuilles lyrées d'un vert très foncé, la racine est pivotante, allongée, jetant des filets ramifiés et dès lors d'un arrachement difficile.

Partitions d'Opéras. — Un professeur de musique à Avranches, Belge de nation, M. Kissel, nous entretient d'un sujet local très intéressant. Il a eu entre les mains la partition de la *Dame Blanche* et celle du *Petit Chaperon Rouge*, toutes deux signées du nom de l'auteur, Boïeldieu, un Normand de Rouen, avec une dédicace à son ami et? à son cousin d'Avenel. Nous en causons avec M. le vicomte G. d'Avenel, qui est aussi musicien, et qui croit qu'il s'agit ici de son grand-père, mais sans lui connaître de relations de parenté avec l'illustre compositeur qui a été peut-être le plus poète des Normands. Ces partitions appartenaient à M. Poisnel, huissier à Saint-James ; elles ont dû passer aux mains de sa fille. On comprend du reste quel intérêt aurait pour les d'Avenel un opéra qui célébrait « les chevaliers d'Ave-nel. » Maintenant, cherchez si vous voulez, trouvez si vous pouvez.

Vieille Rhétorique : A la dernière réunion de l'Ass. amicale des anc. Elèves et Profess. du collège d'Avranches, M. Le Héricher avait fait précéder une anecdote facétieuse par cette allocution : « Jeunes et vieux élèves, je désire vous présenter une historiette Granvillaise un peu croustillante, et je me sens allégé par le départ pour les vêpres de l'aumônier, M. l'Abbé Trochon. Mais, d'un autre côté, j'ai peur de choquer deux de nos confrères qui sont aussi mes confrères dans une autre compagnie, mon vieil ami M. Le Biez, maire de Granville, très respectueux du sexe et le défenseur naturel de l'honneur de sa cité, et un vieux brave qui s'est fait une seconde jeunesse parmi nous, M. Villars, de Granville, le capitaine de lanciers qui fut relevé,

Digitized by Google

bien endommagé, sur le sol sanglant de Gravelotte (Tonnerre d'applaudissements). Mais ce qui me rassure, outre leur aimable indulgence, c'est que mon histoire pourrait bien n'être pas parfaitement vraie ; elle s'appelle la *Vieille Rhétorique* et elle a été aussi contée à la Société d'Archéologie d'Avranches, comme fin de séance :

Deux jeunes gens du collège d'Avranches, de la vieille classe de Rhétorique dont je vois ici encore de vénérables débris, se promenaient à Granville, sur le marché au poisson. L'un dit à l'autre, en lui montrant la plus vigoureuse des poissonnières, la plus haute en couleur : — Je parie que tu n'es pas capable de mettre cette femme-là en colère, de trouver une injure assez mordante, même pour l'émouvoir. — Je parie que si, répondit l'autre, et tu vas voir. — Hé ! la grosse mère, votre poisson n'est guère frais. — *Men peisson* n'est guère frais, *mon p'tit moussieu*, vous ne vous y connaissez guère. *Men peisson* est frais, raide comme..... comme tout. — Eh bien, la vieille, combien ce maquereau ? — *Su maquériau, men joli p'tit homme*, ça vaut une pièce de vingt sous, parce que c'est pour vous, *enco*. — Tiens, si tu ne veux pas le donner pour dix sous, tu n'es qu'une vieille rhétorique. — Eh dis donc, Marie-Louise, Marie-Jeanne, l'entends-tu ? I m'appelle vieille ratorique ! Pour putain et garce, passe *enco*, mais pour vieille ratorique, je ne passerai pas celle-là. Et, d'un revers de main, armée du maquereau, elle lui flanque à travers la figure un *paraviré*, une *chatourne*, telle qu'il en vit des chandelles, et cela de la grâce vigoureuse de Thérèsa dans la *Dame des Halles*, lorsqu'elle lance son poisson à travers la figure du mirliflore qui a voulu la blaguer. Pour notre écolier, ce fut un argument irrésistible, que son professeur ne lui avait pas appris à rétorquer.

M. le capitaine Villars en demanda à l'auteur une reproduction et, à la suite de cette communication, il écrivit la lettre suivante :

Monsieur et honoré Président. — Merci de n'avoir pas oublié le vieux Granvillais auquel les bons instants passés parmi les anciens Elèves du collège d'Avranches ont refait, comme vous le dites fort bien, une seconde jeunesse. Votre petit speech a été le bien venu ici, nous avons lu et relu avec plaisir la croustillante anecdote, il ne manquait que l'improvisateur parmi nous. Votre diction est si attrayante, mon cher Président, qu'on est toujours désireux de vous entendre, et si des applaudissements à tout rompre, comme vous le soulignez, se sont fait entendre, lorsque vous avez parlé de Gravelotte, ne s'adressaient-ils pas aussi bien à la parole vibrante et à l'accent ému de l'improvisateur qu'au soldat tombé sur le champ de bataille et qui, après tout, n'a fait que son devoir ? Vous pouvez, à bon droit, en revendiquer votre part.

Digitized by Google

Je vais faire la chasse à de nouveaux adhérents à la Société d'Archéologie, et si mon fusil fait long feu, ce ne sera pas, croyez-le bien, de ma faute. Mme Villars, sensible à votre bon souvenir, me charge de ses amitiés pour vous.

Votre tout dévoué et affectueux, Aug. Villars.

Saint Médard et les Saints populaires. — Cette mention de St Médard, patron de Dragey, nous fait retrouver de vieux dires sur cet illustre saint homme, racontés, croyons-nous, par Alex. Dumas père. Le saint dont on a très souvent le nom en Normandie est St Médard, *grand pleurard*, par exemple dans les locutions « rire comme Saint Médard, » c'est-à-dire du bout des dents, amèrement, et « quand il pleut le jour St-Médard, il pleut quarante jours plus tard, » dicton où il y a l'équivoque, aimée du Normand. Le grand saint aquatique a pour adversaire saint Gervais qui fait cesser la pluie, et dans l'imagerie populaire (côté essentiel d'une littérature vulgaire), on voit à la porte du paradis St Médard versant l'eau d'une grande cruche et saint Gervais qui l'épuise avec une éponge. J'ai entendu les vieux matelots de Luc-sur-Mer expliquer les temps pluvieux qui nous affligent en ces jours de juillet. Ils racontaient une des légendes de nos pères. Elle est bien simple, mais elle n'est pas dénuée d'intérêt. Elle met en scène deux saints que nous connaissons, saint Médard et saint Clair. La voici dans toute sa naïveté. Ne vous montrez pas difficiles sur les détails. Donc, nos matelots disaient :

Saint Médard avait un âne auquel il donnait son affection. Un jour, saint Clair le rencontra. Il fut tout émerveillé de sa monture, ou, si vous aimez mieux, du compagnon de voyage de saint Médard. Il demanda à l'acheter. Saint Médard ne consentit pas d'abord à se séparer de son ami aux longues oreilles, mais l'acheteur fit si bien qu'il finit par lui céder son *aver* ; c'est ainsi qu'en Normandie on appelle les animaux domestiques. Et le nouveau maître partit. Mais, à peine S. Médard fut-il privé de son compagnon qu'il se prit à pleurer et ses larmes ne cessèrent de couler pendant quarante jours. Il errait de droite et de gauche, les répandant abondamment. Un jour enfin il rencontra Saint Clair. Touché de sa tristesse, il lui en demanda la cause. Il apprit ses regrets causés par le départ de l'âne. St Clair avait l'âme trop bonne pour prolonger cette épreuve. Il rendit donc à St Médard son compagnon tant aimé. Tout à coup les larmes cessèrent, et, ô prodige ! les nuages du ciel disparurent; le soleil qui s'était caché depuis longtemps commença à briller de nouveau ; les beaux jours revinrent, et, disaient les matelots, la vie se ranima sur les plages de nos pères.

Ce n'est donc pas en vain que St Clair s'appelle St Clair, puisque

Digitized by Google

c'est lui qui éclaire, qui éclaircit le ciel ; ce n'est pas étrange, non plus, pour la même raison, qu'on l'invoque dans les maladies des yeux. C'est ainsi que saint Genou guérit de la goutte et saint Pierre de la gravelle. Très longue est la série des saints qui guérissent en vertu de leur nom : saint Mamès guérit pour les mamelles ; saint Main pour les mains ; saint Claude pour les boîteux ; saint Lié pour les enfants noués ; saint Fort et saint Guinefort pour les faibles, et pour finir par un saint normand, saint Gaucher doit être invoqué en faveur des maladroits.

Une série très facétieuse est celle des saints imaginaires et fantaisistes, inventée dans un esprit de satire. Nous entendons parler autour de nous de saint Foutin, de saint Plan-plan, « le bienheureux saint Plan-plan, qui se passait avec *rian*, » du rire de saint Médard, « qui rit du bout des dents, » d'après une statue célèbre, de saint Lundi, patron des paresseux, de sainte Nitouche, type des bégueules, de saint Longis, patron des paresseux, de saint Frusquin, le patron de l'épargne, d'où la locution : « manger son Saint-Frusquin. » En souvenir de Judas, on dit :

Barbe rouge et neirs cheveux,
Méfie-t'en si tu veux.

Epouvantail des Enfants. — En Picardie, témoin la fable bien connue de La Fontaine, les mères menacent du loup leurs enfants méchants : « Biau chire leu, n'écoutez mie, mère tenchant sen fieu qui crie, » disent-elles quand le loup est bien et bel arrivé. En Avranchin, elles appellent le *Bonhomme*, épouvantail vague du vieillard qui emporte les enfants dans une hotte ou un sac, ou les mange, un croquemitaine. Au temps des Croisades, les mères Sarrasines menaçaient les enfants pleurant, criant, du terrible Richard-Cœur-de-Lion : « Quand les enfants aux Sarrasines bréoient., elles leur disoient : Tai-toy, tai-toy, ou je irai querre le roy Richart qui te tuera. » (Joinville). La terreur de ce nom était telle qu'elle frappait jusqu'aux chevaux : « Le roy Richard fist tant d'armes outremer, à celle foys que il y fu, que, quant les chevaus aus Sarrasins avoient pouour d'aucun bisson, leurs mestres leur disoient : Cuidestu, fesoient-ils à leur chevaus, que ce soit le roy Richart d'Angleterre ? » (Joinville). Nous croyons bien que dans les guerres du premier Empire, l'épouvantail aux enfants, c'était le nom de Napoléon, l'ogre de Corse, comme dans la guerre de France, ce dut être le nom de Bismarck, qui personnifiait et personnifie encore cette période de nos désastres.

Digitized by Google

Le Tamarin. — Au temps de notre jeunesse, alors que la première édition de la flore de Norm. par Brébisson n'était grosse que comme « des matines, » nous connaissions cet élégant arbrisseau, la grâce des bords de notre Baie, sous le nom de *Tamarix gallica*. Voilà qu'un jour la perfide Albion nous joue le tour de l'enlever à la France. Un botaniste anglais du nom de Webb, un très fort, qui avait fait la flore des Canaries et dont nous avons connu le neveu, à la Cocarde, à Avranches, démontra, mais il n'y avait pas à redire, que nous, Normands, nous n'avions pas le *gallica*, mais bien l'*anglica*, et que le *gallica* ne se trouvait que sur les bords de la Méditerranée. Alors Brébisson, le grand botaniste normand, même européen, pour ses diatomées (il fut un des trois ou quatre diatomistes, les deux autres un Russe, un Ecossais, avec M. Manoury, un Français), écrivit cette note en sa 3e édition : « M. Web a fait voir que le *T. gallica* est un arbrisseau méditerranéen qui diffère de l'*anglica* par son disque à dix angles, ses anthères cordiformes et sa capsule pyramidale. » Les amateurs de ce dernier arbrisseau aux branches flexibles, soyeuses, rose tendre, en peuvent voir des spécimens dans plusieurs villas de Saint-Pair. Le tamarix ou tamaris, ou même *tamaric* (ex. du XIIIe siècle), est, par son nom, d'origine orientale. Les Latins l'appelaient *Tamarisce* (Pline). Les riverains de notre Baie disent *Tamarin*, par suite de la tendance normande à nasaliser les voyelles. Toutefois le tamarin est une autre plante, et ce nom, selon Linné, mais par erreur, est un mot hébreu signifiant *purgatif*. En effet, c'est une des propriétés du tamarin, que l'on affiche dans les journaux sous le nom de *Tamar Indien*. C'est l'abrév. de l'arabe *Thamar Indi*, de *thamar*, fruit, datte et *Indi*, indien, c'est l'étym. de Marcel Devic (*mots d'orig. Orient* au Suppt de Littré), qui ajoute que son fruit n'a pas de ressemblance à la datte, puisque c'est une gousse; mais en botanique populaire les analogies sont très larges.

Altérations de Noms. — Il y a un mouvement indicible de métamorphose dans les langues : elles semblent le cahos, mais elles ont des lois, deux principales : 1° La loi du moindre effort vocal; 2° le besoin d'abréger et de rapprocher, autant que possible, la rapidité de l'expression de celle de la pensée. Nous voudrions signaler ces altérations sur deux ou trois de nos rues : la rue *Sauguière*, lisez *Saunière*, celle par où débouchaient les sauniers venant des salines des grèves ; la place *Baudange*, lisez *Baudrange*, vieux mot, lieu où s'accumulent les eaux ; le quartier de *Changeons* lisez *Champ-d'Ajonc*. La tradition s'oublie : Paris dit : *rue aux Ours*, au lieu de *rue aux Oues* (aux oies, celle des rôtisseurs) ; rue de la Jussienne pour

Digitized by Google

Marie l'Egyptienne. Une illustration anglaise que nous avons sous les yeux nous représente un de ces valets de gala du lord-maire, dont le nom réel de *Buffetiers*, servant aux buffets, est écrit, en vertu d'un calembourg railleur : *Beef eaters*, mangeurs de bœuf.

Un Belge et la Belgique. — Un nouvel habitant d'Avranches, gentilhomme belge, M. le chevalier Van den Brande, qui étudie en ce moment dans une de nos *Revues* le château de Combourg, qui a des relations avec le Président pour connaître les châteaux de nos environs, et qui s'occupe spéc. de l'ameublement à partir de Louis XIV, ne peut, à son grand regret, assister à notre séance. Il demande communication de notre *Chronique d'Avranches*, au XVIIe et XVIIIe siècles, et il nous entretient de son pays. Il est fier de sa Belgique et il a bien raison, de ce grand petit pays, le plus peuplé en densité de toute l'Europe, même plus que Jersey, de ce pays laborieux où nobles et bourgeois se livrent au commerce et à l'industrie, sans crainte de déroger, pays libre où le droit de réunion est absolu, les octrois abolis, ainsi que la prison préventive, où la peine de mort, encore écrite dans la loi, n'est plus appliquée de par le souverain, où siège le conseil européen anti-esclavagiste, dont le membre le plus zélé est le roi, le principal civilisateur de l'Afrique centrale, la Belgique enfin sauvegardée, neutre, en vertu des engagements de l'Europe. Du reste M. Van den Brande est à demi-Français, se rattachant même à notre département qu'il appelle le plus beau de la France, car il est le gendre de Madame de Méautis. Il a choisi Avranches pour résidence et nous espérons qu'il y restera longtemps. Il est de ces hommes assez rarès qui savent l'étym. de leur nom : le *brande* du sien serait le vieux mot *brande*, bruyère, lande, broussaille, d'où viendrait le fr. brandon, torche enflammée, la broussaille étant la torche primitive. Très sceptique sur les origines nobiliaires et sur les généalogies écrites, il a désiré lire *Chronique d'Avranches*, publiée par notre Société. Il y a vu comment, chez nous, au XVIIe et XVIIIe siècles, naissaient les titres et les noblesses au sein de la riche bourgeoisie.

Livre Granvillais. — Un catalogue norm. de l'Estringant, enregistre un produit local pour nous : « La pêche de la morue à Terre-Neuve, ou conseils à un jeune homme qui avait le projet de s'embarquer, par un habitant de Granville, Coutances, imp. Voisin, in-4° cart., ouvrage curieux. »

Le Trouvère, 1er novembre. — Ce fidèle correspondant nous en-

Digitized by Google

voie souvent des poésies d'une jeunesse qui s'essaie dans les genres langoureux, énervés, maladifs, et quelquefois des choses étranges. Comme il n'y a rien de si particulier que les pensées générales, il faut que M. Tony d'Ulmuès ait éprouvé bien des déceptions comme amant et des chûtes comme cavalier pour écrire : « Les chevaux vous brisent la tête, les femmes vous la font perdre. Evitez les uns et les autres. » Voilà la femme au rancart, et aussi le cheval, animal utile, le cheval, la plus noble conquête, vous savez. On a défini la politesse : « La bienveillance dans les petites choses. » Pour lui, chose grave, indigne d'un gentleman, « c'est mentir à propos. » Il n'aime pas les gens qui parlent d'eux, même quand ils parlent bien. Sur Lamartine qui a dit : « Souffrir et chanter, c'est le lot du génie... » il ajoute : « Et se vanter. » Enfin, cela est clos par un air de *bravoure*, pas dans le sens de courage, de vaillance : « Louez les gens, mais toujours devant eux. — Ereintez les gens, mais toujours derrière eux. »

Identités des Noms de Lieux.— C'est l'orgueil de certaines paroisses de prétendre avoir un nom qui ne se trouve pas ailleurs. prétentions très souvent non justifiées. Deux paroisses de la Manche se proclament uniques en leurs appellations : « Il n'y a qu'un Taillepied en France, » disent les gens de Taillepied : de même ceux de Cuves pour Cuves. Mais, ouvrez un dictionnaire des communes, vous trouverez trois ou quatre Cuves, et nous ignorons tant de noms de villages et hameaux. Courtils a son village de la Cuve, un nom qui dénomme les lieux bas, creux, où *cogent* les eaux. Pour Taillepied, nous en connaissons au moins deux, celui de l'arrondissement de Valognes, haut perché, dont l'église, solitaire sur un pic, regarde la mer, Jersey, les Ecrehous, et puis le village de Taillepied, en Montanel. Le suffixe *pied* ou *pié* est une des nombreuses variations du celt. *puy*, hauteur, qui se trouve aussi dans Tirepied, dominé par les hauteurs du village de la Rue, où est né Ch. Carpentier. Ce dernier Taillepied est près de la fontaine de Morfrée, dont la mystérieuse inscription reste inexpliquée.

Wallon. — Nous trouvons dans le livre de M. Wallon, les *Représentants du peuple en mission dans les départements*, un document local curieux sur une période, celle de 93 et 94, de prétendue liberté, où, a-t-on dit, il n'y avait guère que l'orthographe qui fût libre. Le président de la commission militaire de Granville, Métoyen, écrivait à ses collègues :

« Republicain mai colecgue, les devoirs de ma place en mi joignant seuze de commandant amovible me donne un travaille immense et me prive de siégé avec vous pour l'instant. L'interai de la

Digitized by Google

république, l'honneur que Granville a mérité à juste titre m'ordonne un devoir sacré et de surveillance pour garantir, avec l'aide de mai frères d'armes, une ville que j'ai déjà défendue aux esclaves du despote et du fanatisme. Que votre intégrité frappe du glaive de la loi, votre tache seras remplie, et si je suis asé heureux pour mériter par mai travaux la confiance de mai consitoyen, je me croirai digne de chanté avec vous : Vive notre sainte Liberté ! Vive la République ! Vive la Montagne ! Mille noms d'une bombe, sa va. »

Thiers termine son *Histoire de Napoléon Ier* à peu près par ces mots: c'est qu'elle démontre combien il est dangereux pour une nation de livrer son sort à un seul homme, même à un homme de génie. Celle de M. Wallon peut arriver à cette conclusion : combien il est dangereux pour une nation de livrer son gouvernement à la multitude ignorante, brutale et sanguinaire. « Mais, dit un critique sur ce livre de M. Wallon, il ne faut pas envelopper dans le même mépris les représentants du peuple aux armées. Intrépides et honorables pour la plupart, ils allaient porter dans les camps l'image de la patrie, ou plutôt ils étaient la patrie elle-même, soufflant l'audace et inspirant le désir de vaincre à la nation armée. (H. Chantavoine.)

Pèlerinages d'Enfants. — En ce mois d'octobre 1889, les journaux nous parlent d'enfants venus de Nice pour voir l'Exposition Universelle, la Merveille enfin, ayant mis quatre mois à faire le voyage, en mendiant ; ils parlent d'enfants de Bordeaux faisant le trajet dans les mêmes conditions. C'est ainsi qu'au moyen-âge il y eut des pèlerinages d'enfants venant d'au-delà du Rhin pour voir aussi la Merveille, la Merveille de l'Occident, comme on appelait le Mont Saint-Michel de Normandie. Ces pèlerinages d'enfants allemands sont attestés dans les annales de l'abbaye et un connaisseur du moyen-âge, M. L. Delisle, leur a consacré une notice, à ces petits Miquelots d'outre-Rhin. Rabelais faisait cette prophétie sur les pèlerins allemands : « Toutefois n'iront tant de lifrelofres (goinfres, mangeurs, sobriquets des Allemands) à Saint-Hiaccho, comme firent en l'an 524 (1524) ? où les astrologues avaient annoncé un déluge. Il descendra grande abondance de miquelots des montagnes de Savoie et d'Auvergne. » (*Pantagrueline pronostication* sur les miquelots de Savoie et d'Auvergne.) A propos du M. St-Michel, relevons une erreur de celui qui est miquelot par son nom, c. à d. de Michelet, qui savait très bien cette étymologie. Il dit au 1er vol. de Hist. de Fr., que l'île de Heligoland est formée de deux rocs « comme le Mt S. Michel et le rocher de Delphes, » p. 183. Il a juxtaposé dans un souvenir confus les deux Monts-Tombe : le Mt St-Michel et Tombelaine, la grande et la petite ombe *Tumbellana*, distantes d'une demi-lieue, *las duas tumbas*, descantilènes espagnoles.

Digitized by Google

Musique. — C'est l'art moderne, une création qui date de la Renaissance ; mais, à elle comme à tout, il faut une éducation ; Or l'éducation musicale est plus avancée dans notre pays, où tout le monde musique, que l'éducation littéraire, l'historique, la scientifique. Aussi le progrès musical a marché de nos jours à pas de géant et les génies incompris sont maintenant acclamés. Il y a quelques quarante ans nous lisions que la première fois qu'une symphonie de Beethoven avait été jouée au Conservatoire, les exécutants s'étaient regardés ahuris, se demandant si c'était là de la musique. Or, quel est le roi de l'art aujourd'hui ? N'est-ce pas le vieux sourd de Bonn, au fond de l'âme duquel chantait la musique. Qui a été plus contesté que Berlioz, dont le chef-d'œuvre, la *Damnation de Faust*, fait accourir tout Paris. Et Wagner, il y a vingt ans, on le chassa de chez nous, sous le nom railleur de musicien de l'avenir, mot prophétique en somme, puisqu'il avait pour lui un avenir devenu le présent. On ne le comprenait pas. Il reste encore incompris sur plusieurs points ; mais il a vaincu. Nous venons d'entendre la *Marche du Tannhaüser*, et après, celle de Moïse, celle de Rossini. Comme elle nous semble supérieure celle de Wagner, éclatante, triomphale, lançant des éclairs, avec un motif qui revient entier à la surface ou reste vague au fond. Car si Wagner s'interdit la mélodie qui souvent coupe le drame, le drame qu'il fait continu, incessant, il s'empare d'un *leitmotive* qu'il caresse avec amour et déploie sous mille formes. « Comme dit un critique d'art dans *G. Bizet*, M. C. Bellaigue, ce sont des fragments ou ferments infinitésimaux de mélodies caractéristiques, cachés comme d'imperceptibles microbes dans l'organisme des œuvres wagnériennes. » Ici nous employons un mot allemand à la mode chez nous. Il pourra bien rester sous la forme fr. de *leitmotif*, un hybride cependant (*leiten*, conduire, en all.) et dont nous n'avons pas un réel besoin, possédant *motif principal*, *idée prédominante*, *idée maîtresse*.

Une juste réclamation. — M. Ch. Lebreton, de Champeaux, proviseur du lycée de Laval, qui est beaucoup contribuant à l'histoire de l'Avranchin, gloriflant son pays natal, avait dit au t. IV, p. 494, de nos Mémoires : « L'Ecole d'Avranches, ce nom paraît sans doute bien solennel et bien prétentieux. C'est pourtant celui qui lui est donné dans l'*Hist. litt. de France.* » Et M. Le Héricher avait écrit qu'il avait vainement cherché ce passage dans l'ouvrage cité : il reconnait qu'il avait mal cherché et qu'il s'y trouve bien réellement. Il avait observé que ce titre d'Ecole d'Avranches lui semblait être tout ce que M. Lebreton en pensait lui-même. Sans doute l'enseignement de Lanfranc et de saint Anselme attirés, comme tout le

Digitized by Google

monde par le pèlerinage lui avait donné un lustre tout particulier, comme à toutes les écoles où ils avaient professé, dans leur vie itinérante, comme celle des grands maitres du XIe siècle, comme Abeilard, par exemple. Mais il faut sans doute voir dans ce nom, non pas une école supérieure, mais un nom générique, car il y avait des écoles épiscopales dans tous les diocèses. dirigées par un grand chantre et un scholastique : pour former et recruter le clergé, alors qu'il n'y avait pas de séminaires. C'est une observation que nous soumettons à M. Lebreton, le principal historien, chez nous, de Lanfranc et de saint Anselme, V. au IVe vol. de nos Mémoires son étude savante intitulée : *L'Ecole d'Avranches au XIe siècle sous Lanfranc et saint Anselme.* Il est, avec M. E. de Beaurepaire, l'Avranchinais qui a le plus de titres historiques et littéraires à la présidence de l'Académie Avranchine.

Morbihan Miln (James). — Fouilles faites à Carnac, les Rossenno et le Mont Saint-Michel, Paris gr. in-8°, 20 fr. avec nombreuses planches noires et en couleur. Nous ne voulons pas parler de l'ouvrage de cet Anglais, obstiné douze ans à ces fouilles, d'où il a tiré ce beau livre et le musée de Carnac. Nous voulons protester contre ce mot tout nu de Mont Saint-Michel qui n'appartient qu'au nôtre, bien qu'il s'adjoigne quelquefois le suffixe « Au péril de la mer. » Il n'y a qu'un Mont Saint-Michel, le nôtre. Il fallait dire ici : « Le Mont Saint-Michel de Carnac. » Il y en a tant de Monts Saint-Michel, puisque les cimes, les *culmen contemplationis,* selon la belle expression du cartulaire Michelien, étaient dédiés à l'Archange. Michelet, frappé avant tout de la vastité de notre baie, écrit toujours : Saint-Michel en grève. Or, ce suffixe appartient à un autre Mont Saint-Michel, celui qui est situé dans la grève de Saint-Cast, où se livra le combat de ce nom contre les Anglais. En Angleterre on dit : le Mont Saint-Michel de Cornwall et le Mont Saint-Michel « *in Normandy.* » Notre confrère, M. Boutry-Lafrênaye, nous a parlé d'un autre mont en mer, près d'Erquy, dédié aussi à l'Archange. On connaît, près de Naples, le Mont Gargan, ou *Monte di Sant Angelo,* qui est, au point religieux, le père du nôtre. Chose curieuse, Coutances a une place dite du Mont-Gargan.

Chiens gardiens des places fortes. — Depuis que M. Siméon Luce a fait aboyer et mordre les ennemis par les chiens du Mt St-Michel, au moyen-âge, voilà que plusieurs autres élèvent aussi la voix et demandent qu'on leur fasse l'honneur de mentionner leurs services. Nous avons parlé des chiens gardiens de St-Malo qui mangèrent leur partie charnue aux jambes de M. du Mollet. Voilà que

Digitized by Google

M. Brutail, correspondant du ministère à Perpignan, généralisant cette garde de la race canine, vient d'écrire une notice sur l'emploi des chiens pour la défense du pays au moyen-âge. Le rapport incombait à M. S. Luce qui tire de cette notice que « les châtelains de la plupart des forteresses élevées sur les frontières du Roussillon et de la Cerdagne étaient tenus, au moins au XIVe siècle, d'entretenir dans chacune de ces forteresses un mâtin ou chien de garde.» En général, lorsque, dans cette période, vous découvrez un fait qui vous semble extraordinaire, unique même, ne vous prononcez pas trop vite : il est probable que vous en trouverez de semblables. Ainsi, nous avions mis au compte des Anglais l'horrible enfouissement des femmes espionnes : Puis nous avons cité le même cas chez les Français et M. Ch. de Beaurepaire en a rencontré plusieurs du même côté. Alors, l'humanité du XIXe siècle se récrie, mais celle du moyen-âge, si horriblement cruelle, n'avait pas ces sensibilités. C'est pourquoi M. Arm. Gasté s'est apitoyé en homme, plus qu'en historien, sur de pauvres femmes, Thomasse et J. La Hardie, enfouies toutes vives par les Anglais pour avoir, non pas « conseillé et conforté les brigands et ennemis du roy, » mais pour avoir, du moins Thomasse Raoul, été « complice des brigands et ennemis du roy. » Nous aussi, nous avons écrit dans notre notice sur cette période : « Il y eut des cas où les Anglais dépassèrent les lois de l'humanité (p. 20), quoique l'humanité de ce temps ne fût pas celle de nos jours. »

L'historien doit vivre « dans la peau » de l'homme du temps qu'il raconte : avec les idées de son propre temps à lui, il ne comprend plus. Il en est surtout ainsi de la langue qui change tant et si vite. Nous ne comprenons plus même complètement celle de Molière, sa formule d'affirmation : *Ça mon* (c'est mon avis) et son nous « *feignions* (hésitions) de vous aborder. » *(l'Avare)* et bien d'autres locutions. Ainsi, sous l'empire du néologisme, cabinet d'aisance, peu de gens comprennent le sens vrai de cabinet dans le *Misanthrope*, c.-à-d. armoire à tiroirs pour recevoir livres et papiers : « Franchement, ils sont bons à mettre au cabinet. » Sens perdu, resté en angl., *cabinet*. Et les Anglais, croyez-vous qu'ils comprennent tout Shakespeare?

A l'appui de cette épithète de férocement cruel que nous venons d'appliquer au moyen-âge, les preuves ne manqueraient pas ; mais voilà que tombe entre nos mains le tarif du bourreau en Franche-Comté, même en 1732 : « Pour rompre, 50 livres ; pour pendre, 30 l. ; pour trancher la tête, 30 l. ; pour brûler vif, 50 l. ; pour brûler le corps d'un pendu ou d'un roué ; pour couper le poing, 10 l. ; pour marquer, 8 l. ; pour la question, 15 l. ; pour percer la langue, 7 l.. L'exécuteur ne sera tenu à la fourniture d'échafauds, de roues,

Digitized by Google

de chemise soufrée, crochets, pelles, torche ardente, etc. (*Archives du Jura*, série C.)

Hist. contemporaine. — Vient de paraître : Hist. contemporaine, par le prince Lubomirski. C'est celle de la transformation politique et sociale de l'Europe, de 1850 à 1878. L'on y voit se développer et grandir la popularité du prince-président Louis-Napoléon, alors que le tzar Nicolas, « ce colosse d'orgueil et d'omnipotence » dont on trouvera ici un portrait intime des plus vivants, atteint à son apogée. L'autocratisme, cependant, se signale, dans les Deux-Siciles et à Modène, par ses suprêmes convulsions, et les affaires du Saint-Siège s'arrangent pour quelques années, tandis que l'esprit unitaire se propage en Italie et que la Prusse se fortifie, malgré l'Autriche et avec l'appui de la France, au milieu de la faiblesse des petits Etats de la Confédération germanique. Ici se placent les débuts de Bismarck à la Diète de Francfort, et le coup d'Etat du prince Louis-Napoléon ne tarde pas à s'accomplir : on trouvera, dans le livre du prince Lubomirski, les renseignements les plus curieux sur sa préparation, son exécution et son retentissement en Europe, comme aussi sur l'accueil qui fut fait, plus tard, parmi les Cours étrangères, à la proclamation de l'Empire.

Le 1er mai 1851, la reine d'Angleterre avait inauguré avec solennité l'Exposition du Palais de Cristal : c'est une date dont l'importance méritait d'être soulignée, car elle ouvrit la série de ces fêtes pacifiques dont l'influence a été si grande au point de vue du développement commercial des Etats, et peut-être aussi de leur moralisation et de leurs sentiments humanitaires.

Robert Browning. — L'Angleterre vient de perdre un de ses plus grands poètes, Rob. Browning, qui nous intéresse au point de vue normand. En 1873, un jeune homme, fils d'un riche bijoutier, s'était pris d'amour pour une femme perdue et s'était suicidé à vingt-trois ans, en lui léguant toute sa fortune. Sur cet événement, Browning écrivit un long poème psychologique, qu'il intitula d'un nom assez bizarre : *Red cotton night cap country* (Le pays du bonnet de coton rouge). Ce pays est la Normandie et la scène se passe près de Dieppe. Browning honorait et aimait la France : il l'a bien prouvé par ses écrits en sa faveur : il écrivit *Hervé Riel* pour répondre à l'appel du comité qui avait ouvert en Angleterre une souscription pour nos blessés et des envois de grains pour nos cultivateurs.

La Genèse d'un Conte. — Tout nous vient de l'Orient, lumière et civilisation, spéc. les contes populaires. *Peau d'âne* est une fable

Digitized by Google

de l'antique Egypte, et la *Laitière et le Pot au lait* est un conte indien dont nous esquisserons les tranformations et les migrations. L'original, c'est le Brahmane, posesseur d'un pot de riz avec lequel il achète chèvres, vaches, bufles... en rêvant ainsi, il donne un coup de pied au pot et le brise. Au XIIIe siècle, dans le *Directorium vitæ humanæ*, on voit un pauvre diable qui possède un pot de miel calculant qu'il le vendra un talent d'or, qu'il achètera dix brebis, qu'il épousera une riche héritière qui lui donnera un fils ; si ce fils n'est pas sage, il le corrigera à coups de bâton, et ce disant il frappe son pot de miel et voilà sa fortune renversée. Le *dialogue Creaturarum*, imprimé au XIVe et au XVe siècles, contient la même fable : une servante va vendre à la ville un pot de lait, etc., elle épousera un homme riche, elle se voit conduite au mariage sur un cheval auquel elle dit : *Gio ! Gio !* Elle frappe la terre du pied, comme avec un éperon, etc. Rabelais parle d'un cordonnier qui se fait riche par rêverie et qui n'a de quoi dîner, quand son pot est cassé (*Gargantua*, l. 39).

Mais c'est Bonaventure des Periers qui développe le plus cette fable et se rapproche davantage de celle de La Fontaine, mais celle-ci prouve qu'arranger, c'est créer. On en jugera aisément, d'après le conte de des Periers dirigé contre les rêveries des *Alquemistes* ou Alchimistes : « Et ne sçauroit-on mieux les comparer qu'à une bonne femme qui portoit une potée de lait au marché, faisant son compte ainsi : qu'elle le vendroit deux liards ; de ces deux liards, elle en achepteroit une douzaine d'œufs, lesquels elle mettroit couver et en auroit une douzaine de poussins ; ces poussins deviendroient grands et les feroit chaponner, ces chapons vaudroient cinq solz la pièce : ce seroit un escu... elle achepteroit une jument qui porteroit un beau poulain : il saulteroit et feroit *hin*, et en disant *hin*, la bonne femme se print à faire la ruade que feroit son poulain et, en la faisant, sa potée de lait va tomber et se respandit toute. Et voilà ses œufs, ses poussins, ses chapons, ses cochons, sa jument, son poulain, tout par terre. » (Des Periers, *Nouvelles récréations*, nouvelle XII), *apud le* XVIe s. *en France*, , par Darmesteter et Adolphe Hatzefeld.

Vieux Noms. — Une inspection à fond du vieil Avranchin comprendrait aussi les noms de lieu, de rues et d'enseignes dont nous citerons quelques spéc. : à Granville, la *houle* et le cap *Lihou*, mieux *Lihoulm*, termes scandinaves ; à Villedieu, la *Commanderie*, le *Pertuis-au-Renard* et la *Rue-ès-Meseaux*, pur moy.-âge ; à Avranches, *Auberge du Chat-qui-dort*, qui rappelle le titre d'un roman de Balzac : *Maison du Chat-qui-pelote* ; l'enseigne devant le cimetière : *Mieux vaut ici qu'en face* ; celle que nous signale M. S. Mauduit, celle d'un

Digitized by Google

Chaussier, un bon nom du v. f. et regrettable, devenu le nom propre anglais *Chaucer*; rue Chicane; rue *Sans-Culottes*, rien de révolutionnaire, ici allusion à un *déculotté*, *déhanné*, *débraguié*, libres synonymes de l'homme marié déchu de ses droits civils; rue *Crève-Cœur*, etc. On pourrait donner aux lecteurs ce plaisir du philologue Ch. Nodier, lisant les noms propres sur les boutiques, et signaler chez nous *Justrobe*, le Caille, Barbedette ou Barbelette, etc. Il existe un bon livre pour Rouen, sur les girouettes, les épis, qui pourrait servir de modèle à celui qui signalerait dans notre pays les épis remarquables : l'artichaut du Mont Saint-Michel, le bel épi moderne de l'auberge de l'Hyvernière, celles de la maison Barbedette, au carrefour des deux boulevards, celles en poterie, place du Promenoir, etc.

Conjugaison Avranchine. — Nos paysans conjuguent ainsi le parfait de finir : « Je *finissis*, nous *finissîmes*, et l'imp. du subjonctif : « Que je *finississe*, Que je *finississions*. » Et ils ont raison, plus raison que le français qui ne distingue que très peu le présent : Je finis, et le parfait : Je finis, faiblement différents en prononciation, identiques en orthographe. Ces formes avranchines sont anciennes, et Burguy, dans sa *Grammaire de la Langue d'Oïl*, cite pour le XIIIe siècle : Vous *hunesistes*, vous honnîtes ; nous *choisisismes*, nous choisîmes ; il *garissit*, il guérit. Mais ces formes avaient disparu de la langue au XVIe s., du moins la remarquable syntaxe de ce siècle, par le si regrettable Darmesteter, ne les donne pas. Il en est de même du présent du subjonctif de la 1re conjugaison : « Faut bien que l'herbe au cat purifiège le sang, » nous disait une vieille fille de Céaux. « Le dialecte normand était celui de tous qui faisait le plus d'usage de ces subjonctifs en *ge*, dit Burguy (*ibid. 1er 242*), et il ajoute que cette terminaison dérive des formes latines *eam*, *iam* et l'*i* prit le son de *j*, ainsi *audiam* est devenu : que j'*entenge*, *veniam*, que je *vienge*. Le prét. *jallis* (j'allai) est partout en v. fr

Les Industries primit. des Aryens, d'après la Linguistique. — Tel est le titre d'un article très savant, mais fort au-dessus de nos connaissances provinciales, puisqu'il s'agit de trouver dans le sanscrit les radicaux des langues européennes. Nous avons lu, à notre dernière séance, de cette étude de M. Le Marchand, de Saint-James, prof. de Rhétorique en retraite, du lycée de Coutances, les deux parties qui nous ont semblé les plus accessibles à notre auditoire d'hommes et de dames. Nous livrons aux méditations de nos lecteurs le chapitre préliminaire et la partie finale, très dignes de leur profonde attention.

« Ce fut une heureuse idée que celle que conçut, il y a une ving-

Digitized by Google

taine d'années, un savant Suisse, Adolphe Pictet, d'appliquer la linguistique à la recherche de la vie antéhistorique des Aryens, nos ancêtres. Il atteignait ainsi deux buts à la fois : celui de nous renseigner sur la civilisation de nos pères avant leur dispersion, et celui de remonter à la source d'une foule de termes usuels dont le sens premier se perd dans l'ombre du passé. L'ouvrage de Pictet, *Les Origines Indo-Européennes*, est hardi, conjectural : il devait l'être. Les expressions les plus communes sont les plus anciennes, et leurs racines, comme celles des arbres séculaires, plongent, loin des regards, dans les profondeurs obscures de l'humanité. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, l'ouvrage attira l'attention du monde linguistique, et, bien que ce genre de travaux ne s'adresse qu'à un public restreint, il a eu, dans ces derniers temps, les honneurs d'une seconde édition.

« A son exemple et en élargissant le cadre qu'il s'est tracé, nous allons nous transporter quelques instants dans ce monde primitif de l'Aryane et voir nos ancêtres à l'œuvre...

« Terminons cet article par l'étude d'un mot célèbre : l'anglais *town*, ville, devenu simplement *don* dans les composés, comme *Clarendon*. Il est d'une haute antiquité. On le trouve dans le gaulois *dunum* : *Augustodunum*, *Lugdunum*, et dans l'armoricain *dun*, maison, famille. Chose étonnante, ce mot n'existe point en allemand au sens de ville ; on le trouve seulement dans l'ancien saxon sous la forme de *tun*, *tuin*, au sens de enclos, jardin, allemand moderne *zaun*, enclos, barrière ; et ce fut là évidemment le sens primitif. Pictet lui donna pour R. DUN, fermer, ou plus primitivement tasser, presser, ce qui induit à penser que les habitations anciennes étaient de simples entassements d'argile ou de pierre. Quant à notre français *dune*, d'origine celtique (irland. *dûn*, colline), il représente, lui aussi, d'une manière bien remarquable, le sens original du mot. Ajoutons que cette racine DU, entasser, enclore, est loin de s'être perdue dans les langues classiques. Outre le sanscrit *tunga*, amas, colline, elle a fourni le l. *tumêre*, se gonfler, *tumor*, *tumidus*, *tumulus*, diminutif d'un *tumus*, auquel correspond le grec *tumbos*, *tumaw*, dans *coutumaw*, et en allemand par l'affaiblissement de *u* en *ü* et *i*, *dick*, serré, épais, angl. *thick*. Ajouter à cela toute une série de mots germains exprimant l'idée de vapeurs entassées, d'obscurité : all. *dunst*, vapeur, poussière, *dunkel*, sombre, diminutif relativement à l'angl. *dun*, brun ; *to dun*, presser (le paiement d'une dette), etc., etc.

Il est clair que plus tard toutes ces expressions diverses perdirent leur sens primitif lorsque les objets qu'elles représentaient montrèrent plus d'art, plus de magnificence. Mais, comme il arrive d'ordi-

Digitized by Google

naire, les mots restèrent alors que le sens avait changé. Et c'est pourquoi l'étymologie nous ramène avec tant d'intérêt à leur modeste berceau et nous fait mesurer tout le chemin parcouru depuis ces naïfs essais, ces grossiers préludes de la construction aryenne, jusqu'à l'art savant qui, de la Grèce, de Rome et de la Perse, est venu inspirer les admirables travaux du moyen-âge, et, malgré la diversité du temps, des besoins et des goûts, s'impose encore avec une si majestueuse autorité à l'attention et à l'étude de nos architectes modernes. »

Notions de Linguistique tirées d'un bon Livre. — Ce bon livre, c'est le *XVIe siècle en France*, tableau de la littérature et de la langue, par le profondément regretté A. Darmesteter et par A. Hatzfeld, professeur de Rhétorique à Louis-Le-Grand. C'est dans le tableau proprement dit, d'une science décisive, que nous puiserons quelques notions, en serrant du plus près possible le côté populaire et local. 1° Un singulier barbarisme fut en honneur à la cour au xvie siècle et il est resté dans la bouche du peuple. La sœur même de François Ier, la savante Marguerite, en faisait usage : « J'avons espérance qu'il fera beau temps, veeu ce que disent les étoiles que j'avons eu le loisir de veoir. 2° Dans l'Avranchin on a la jolie proposition *do*, avec; dans le nord de la Manche on dit *à tout*, qui, à l'origine, voulait dire *tout-à-fait avec :* « Ils font les injurieux à toute leur médisance » (Montaigne, 1, 30). « Puis à tout son baston de croix gaigna. » (Rabelais 1,27). 3° *Aheurté*, usité comme subst. « un aheurté. » était adjectif au xvie siècle, au sens d'obstiné, litt. dit Littré, qui se heurte à, qui ne veut pas aller outre. 4° *Leschart* est donné avec le sens d'avare ; aujourd'hui, sous la forme pop. *licheur*, c'est le sens de gourmand, il est vrai que l'avare *lèche* les plats pour qu'il n'y reste rien : les deux sens sont admissibles. L'adverbe *meshuy*, composé de mais *(magis)* et *huy (hodié)*, qui fut remplacé au xvie siècle par son synonyme *désormais*, semble disparaître chez nous, mais nous l'avons encore entendu d'une vieille femme de Céaux. En voici un exemple du xvie siècle : « *Meshuy cela est fait.* » (Montluc, *Comm.*). Le v. fr. qui aimait à retourner les éléments des mots (ex *dilun*, lundi) disait *huimais* et *huimès*. La notation *ph* prise au latin ou au grec, se remplaçait par la notation *f*, au xvie siècle. C'est une préparation à la réforme orthographique actuelle où l'on se propose d'adopter la notation *f* au lieu du *ph* : déjà *phantaisie* s'écrit *fantaisie*, *phantosme* est écrit *fantôme*, *phiole* est écrit *fiole*. L'aspiration grecque est abandonnée dans *Rythme*. Le changement de *gents* en *gens*, les gens, prépare la suppression du *t* dans enfants, qui est déjà adoptée. La *Revue des Deux-Mondes*, le *Journal des*

Digitized by Google

Débats, les deux plus littéraires organes de la littérature, n'écrivent plus autrement.

On trouve dans les auteurs du XVIe s. un très grand nombre de mots italiens dont une bonne partie s'est conservée. Ce sont des termes de cour introduits par Catherine de Médicis. Nous en citerons quelques-uns pris dans la liste dressée par Darmesteter : « Courtisan (*cortigiano*), spadassin (*spadassino*, de *spada*, épée), carnaval (*carnavale*), alerte (*all'erta*), arquebuse (*arcubugio*, litt. arc percé), remplaçant le vieux mot *haquebute*, soldat (*soldato*), prenant la place du v. fr. *soudart*, *bastant (bastante)*, suffisant, *canaille (canaglia)*, le mot fr. était *chiennaille*; *escorne*, honte, n'est pas resté ; bizarre (*bizarro*), fier, hautain, vient de l'esp. où il avait le sens de vif, d'emporté. Voici que s'introduit chez nous, en signe d'exclamation, de pitié, un terme italien, c.-à-d. pauvre ! « Ah ! pauvre ! (c'est une femme qui parle), le soleil a fondu mon cœur sans réchauffer le tien. » Nous ne croyons pas que ce mot ait chance de vie : ayant peu de sève et de sonorité, n'ayant qu'un genre, il est bien inférieur à l'italien sonore, avec deux genres : *povero* ! *povera* !

M. Boulay, bibliothécaire de Mortain, est mort : c'était un de nos meilleurs membres, le lecteur le plus affectionné de nos publications. M. Boulay, de chétive constitution, était un travailleur actif et un collectionneur passionné. Ses collections étaient l'amour, la poésie de sa vie. Quand il avait rempli sa tâche de bureaucrate, son bonheur de célibataire, c'était sa solitude, haut perchée, à l'angle de la grande rue et d'une ruelle ou couloir, où l'on arrivait par une frêle échelle de meunier, qu'il ne faisait pas gémir ; mais, depuis quelque temps, ses collections qui consistaient surtout en gravures et tableaux, s'étaient mises à l'aise dans de nouveaux appartements larges et assoleillés. Nous y avons remarqué une petite peinture ancienne, assez chaude, ayant le cachet du XVIe siècle, représentant Calvin. M. Boulay était le conservateur de la bibliothèque de Mortain, dont il faisait les honneurs avec une parfaite et modeste complaisance. Des leçons privées de latin, s'ajoutant à son traitement de scribe à la sous-préfecture, lui permettaient d'enrichir peu à peu, lentement, à force de privations et d'économie, ses trésors d'art et de livres. Très doux, très timide, solitaire, concentré dans ses goûts de chercheur et ses jouissances des biens accumulés, il avait naturellement acquis dans une petite ville le nom d'original. Quand le Prés., revenant en octobre de Domfront où il avait rencontré un vieil ami, le géologue Restout, et où il avait obtenu un nouveau membre, M. Philippe, prof. d'Anglais au collège, il apprit en passant à Mortain, de son médecin, le docteur Leriche, qui accepta aussi d'entre dans notre association, que

Digitized by Google

M. Boulay n'avait plus que peu de jours à vivre. Que vont devenir ses collections ?

Le Roi et le Marquis de Tombelaine. — Un homme s'est rencontré, enfant de la campagne, à Aucey, où son père est le surveillant des propriétés de M. de la Crenne, un homme jeune et fort, très habile dans le métier de la serrurerie, qui est venu offrir au P. des fragments de poterie trouvés à Tombelaine et lui faire part d'une idée renversante. C'est de s'établir sur ce rocher insulaire qu'il a loué de sa propriétaire, Mme de Moidrey, d'y bâtir une cabane, d'y construire un bateau et de cultiver ce que le roc abandonne à la terre. C'est réalisé : on aperçoit au loin la hutte de bois, et les touristes qui, au Mont, se délectent (en norm. se lèchent les babines) de la cuisine de Mme Poulard, mangent des pommes de Tombelaine cultivées par les mains du roi de Tombelaine, ou du moins l'ermite. Ce n'est pas celui de V. Hugo : « Si j'étais, ô Madeleine ! L'ermite de Tombelaine En son pieux tribunal. » C'est le défricheur, le colon de cette roche guerrière ; il en est aussi l'archéologue qui fouille des antiquités quelconques ; c'est l'avide Normand à la recherche des trésors. En somme, c'est un rêveur courageux. Le marquis de Tombelaine, c'est autre chose. Il y a toujours au Mont un individu en évidence, un type, comme on dit aujourd'hui. Il y avait Le Brec, surnommé par les Rhétoriciens du collège d'Avranches le *Géant des Grèves*, le colossal, ancien chasseur d'Afrique, venu là pour condamnation disciplinaire, Le Brec qui vivait du service de guide dans les grèves et de l'art d'enliser les touristes, spéc. les Anglais. Mais la digue l'a tué dans ce commerce, et avec cela l'ivrognerie. Naguère, le beau soldat d'Afrique mourait dans les gâteux de l'hospice de Pontorson. A Le Brec a succédé le marquis de Tombelaine : c'est un Breton, remarquablement carré et râblé, aux jambes toujours nues, couvrant d'un béret une opulente chevelure frisée et tombante, la hotte au dos, offrant un beau modèle de marin des grèves : aussi gagne-t-il sa vie à s'exhiber, sans trop tendre la main, à poser pour les peintres et photographes, offrant aux touristes des bouquets de l'œillet des murailles, silencieux, connaissant la puissance du silence, faisant le mystérieux, le niais, « faisant l'âne pour avoir du bran, » comme nous disait une femme du Mont Saint-Michel.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Du mois de Décembre 1890

Notre infatigable recruteur, M. Garnier, que le P. a qualifié de sergent-major de recrutement vient de nous procurer un nouveau membre, d'autant plus intéressant que nous en avons peu appartenant à l'honorable classe des instituteurs. « M. le P., nous écrit ce dernier, vous me voyez bien confus : je ne sais pas quelle idée a eue votre « grand sergent-major recruteur » de vouloir joindre une humble pâquerette des prés, sans éclat ni parfum, à la glorieuse collection de roses et de lys dont votre Société se compose. Je me suis défendu autant qu'il était en mon pouvoir de le faire. J'ai fait valoir mon peu de mérite, mes maigres ressources, tant pécuniaires que littéraires ou scientifiques, le bonheur qu'il y avait à rester ignoré, etc., rien n'y a fait. Il a fallu céder à la force... de persuasion et aussi à l'amabilité de M. Garnier. Il a la tête dure, votre sergent-major, et les arguments solides. Je pense, ma foi, qu'il n'a pas volé son grade : vous ne sauriez croire toutes les ressources que sa tactique a déployées pour recueillir la piètre fleur qu'il vient vous présenter aujourd'hui ; qu'eût-ce été s'il se fût agi d'un œillet ?

Cependant, si peu digne que je sois de votre Société, Messieurs, puisqu'on le veut, je ne tiendrai pas une grande place dans votre parterre, je viens vous demander asile. Il est bien à craindre, par exemple, que je ne fasse pas beaucoup d'honneur à mon vénérable parrain ; mais enfin, que sa volonté soit faite.

A. Decaen, Inst.-Adjoint à Brécey.

« M. le P. Je vous prie de ne pas trouver mauvais qu'étant dans une position nouvelle où j'ai des charges bien nombreuses, je me retire de votre savante Société d'Archéologie. Je vous reste dévoué de cœur, c'est tout ce que je puis. Veuillez agréer mes sentiments les plus distingués. Maquerel, ch. h., curé de Saint-Paul de Granville, ancien Directeur de l'Ecole secondaire libre. »

Un livre devenu rare, par un auteur et journaliste d'Avranches, c'est la *Restauration convaincue d'hypocrisie* ou les *Preuves de l'existence du Fils de Louis XVI réunies et discutées*, par J. Suvigny, avocat, avec cette épigraphe : La vérité à tous, en tout, partout, toujours, laquelle annonce une forte conviction dans une thèse qui a été reconnue comme chimérique, cependant. L'auteur fonda

Digitized by Google

même, pour la soutenir et la propager, le journal l'*Inflexible*. Ce livre, offert par M. Le Héricher à un de nos confrères qui collectionne les documents relatifs à la Révolution, lui est revenu, parcequ'il l'avait déjà, et il est dès lors offert à la bibliothèque de la Société, comme local par son auteur et comme rareté.

Au donateur de la médaille Eiffel, duquel nous avons déjà parlé, à cet habitant temporaire d'Avranches qui ne manquait jamais de visiter nos musées, et qui se montre si reconnaissant du plaisir qu'ils lui ont donné, à M. Magnus, de Strasbourg, résidant à Paris (49, rue Cambon), nous avons offert d'entrer comme membre titulaire dans notre association, ce qu'il a accepté en ces termes, sur le vu d'un spécimen de notre *Revue* : « M. le P., Je suis profondément touché de l'honneur que vous me faites et j'accepte votre offre, et comme présentateurs vous et M. Fouqué. Je suis heureux de faire partie de votre Société, mais je dois vous dire franchement que je ne pourrai fournir aucune lumière dans les sciences. Je pense que je pourrai récompenser plus tard le musée par un autre don, plus précieux que la médaille de la Tour Eiflel : le temps m'a manqué pour m'occuper de cela maintenant. Je joins 10 fr. pour ma cotisation de 1889 (erreur sans doute, nous la portons au compte de 1890). En attendant d'être nommé membre, je vous présente, etc. »

Nous n'avons pas plus grands lecteurs de nos œuvres et des livres qui nous sont offerts que notre confrère, M. l'abbé Maheux, curé de Saint-Oven, et M. Lemoine, son vicaire. Celui-ci accompagne le renvoi d'un fort paquet de livres et brochures d'une aimable lettre de remercîments en son nom et au nom de son curé : « M. le P., Nous vous renvoyons les livres que nous avons peut-être gardés trop longtemps. Vous nous avez fait venir l'eau à la bouche en nous laissant, à votre dernière visite, les épreuves de la prochaine *Revue de l'Avranchin*. Nous nous réjouissons à la pensée que vous nous avez encore conservé, en nous réservant la suite, une bonne poire pour la soif... de vous lire. »

Depuis des années, c'est M. E. de Beaurepaire qui fait, avec le goût et le tact qui le caractérisent, le compte-rendu du Salon sur les *Artistes Normands* ; il nous envoie celui de 1888. Les nôtres, M. Lesrel, Mlle Robiquet, y ont un article étendu et à leur avantage.

Une Recrue distinguée. — C'est par un oubli qui serait impardonnable « si les ans n'en étaient cause, » que M. Le Héricher n'avait pas invité à s'unir à nous celui qui est la première tête

Digitized by Google

de notre département, qui est une des lumières du Sénat et un fin lettré, nourri des classiques, celui qui, en nous appelant « mon maître, » évoquait la date reculée où le Lycée de Caen s'appelait « Collège royal, » M. Lenoël. L'oubli a été réparé. On a surtout abordé le littérateur et on lui a prouvé qu'il n'était pas tant oublié, puisqu'on lui racontait sur le vif une scène qui a plus de 10 ans. C'était à l'inauguration du chemin de fer et de la gare d'Avranches, et on pataugeait dans la boue. Mgr Germain donnait la bénédiction et prononçait, en grand orateur qu'il est, un discours où il y avait un passage évoquant à la fois Avranches, la cité pieuse, et Avranches, la cité élégante et savante, en se tournant vers la colline couverte de monde : « Avranches, reste toujours sur les hauteurs de la science, sur les sommets de la foi. » M. Lenoël, dont la cause politique devait triompher quelques jours après, ne se préoccupant que du mérite littéraire, dit à M. Le Héricher : « Voilà un prélat qui parle bien, je l'ai admiré hier à Coutances en pareille circonstance ; mais il est trop romantique pour moi. » Le classique se révélait par ces mots et plus encore par d'abondantes citations, spéc. de Béranger, du bon Béranger aussi sage que correct, et de telle manière que ces auteurs, que son interlocuteur croyait connaître, lui apparurent comme dans un jour nouveau. Et voilà celui que l'on avait oublié, alors que ses collègues du Conseil Général abondaient dans notre sein : les Labiche, Morel, V. Fauchon, d'Avenel, de Pontgibaut, Loyer, Enguehard, Baron, Bréhier, etc. Sa vengeance a été la lettre suivante :

« Cher maître, si vous aviez conservé le souvenir de ce qu'était le collégien de 1836, vous ne douteriez pas de ma réponse : Respectueux de la règle au point de n'avoir jamais eu une punition individuelle, ennemi de toute injustice au point de me mettre tout seul du côté des opprimés et de protester contre tout arbitraire, tel j'étais, tel je suis, tel je mourrai. Une autorité légitime me commande de faire partie de la Société littéraire d'Avranches ; je me soumets sans observation, quoique fort peu apte à me mêler de littérature. Depuis mon enfance, je n'ai jamais lu les poètes, les historiens, les orateurs, les grands écrivains que pour y chercher des vérités et des arguments pour les défendre comme je peux, sans me soucier de la forme, ne cherchant qu'à faire partager ma conviction. La Société littéraire d'Avranches fera donc en moi une pauvre recrue ; vous en aurez la responsabilité. Agréez, mon cher Président et maître, l'assurance de mon affectueux dévouement. » Emile Lenoel. »

Un de nos confrères à la section d'hist. et de philologie au Congrès de la Sorbonne, M. Veuclin, publiciste à Bernay, ayant été couronné pour le prix Blosseville à la Soc. de l'Eure, s'est vu refuser la re-

Digitized by Google

mise de la somme de 600 fr., afférente à ce prix, parce qu'on lui a demandé de compléter son œuvre, les *Charités en Norm.*, c.-à-d. Confréries pour les inhumations. Alors il a fait appel à un arbitrage d'hommes formé des Présidents des sociétés savantes de la province. A cette occasion, il envoie une longue relation de l'affaire et le témoignage de hautes autorités en sa faveur. Le Président de la Société d'Avranches a répondu que, puisqu'il n'a pas fait la *promesse* de modifier ou de compléter son ms., qu'il a seulement dit qu'il se *proposait* de le retoucher, il n'y est pas obligé : il a, dès lors, droit à cette récompense.

M. le Vte de Potiche entretient par lettre le P. des détails d'exécution pour l'impression de sa grande œuvre, *Etat ancien de la Baie du Mont St-Michel et ses approches*, et du concours possible de la Société, au point de vue financier, en faveur de son livre.

Toujours très correcte et courtoise dans ses relations, la *Smithsonian Institution*, à Washington, Etats-Unis, nous accuse réception de notre *Revue*, numéro 3, 1888 : « *Kindley sent in reply to the letter of oct. 89, a gift for which it returns a grateful aknowledgment.* »

« M. le P., sur les avis de M. Launay, le sympathique prof. d'hist. du lycée Janson de Sailly, j'ai l'honneur de venir vous demander la faveur de faire partie de la Société d'Archéologie. Je m'occupe de questions d'archéologie grecque et romaine, et spécialement d'archéologie orientale, et je tiendrai à honneur d'être compté parmi vos membres. M. Launay, qui veut bien me servir de parrain en cette occurence, m'a fait espérer que cette demande sera accueillie de vous avec faveur.... Frank Réthoré, de la Soc. des Instituteurs de France, rédacteur de la *Revue des Sciences et des Lettres*, Paris, 17, rue Gustave Courbet.

Ce candidat, appuyé d'un aussi honorable présentateur que M. Launay, a été inscrit provisoirement sur la liste des nouveaux membres, mais le P. a dû loyalement lui exposer les conditions financières de l'admission.

M. Réthoré a aussitôt répondu : « M. le P., je viens vous remercier de votre aimable lettre dans laquelle vous voulez bien me laisser espérer entrer dans le sein de votre Société. Je suis prêt à vous faire parvenir la somme nécessaire, quand vous voudrez me la demander. Dans l'espérance que la prochaine assemblée me confirmera dans mon désir, j'ai l'honneur, etc. »

La Bibliophilie annonce un ouvrage d'un linguiste d'Avranches :

Digitized by Google

Philosophie des langues, Paris, 1863, in-8°, par A. Latouche. L'abbé Latouche, après avoir été professeur de Rhét. au collège d'Avranches, où l'on parle encore de son esprit fantasque et d'une originalité naturelle ou voulue, se livra à l'étude des langues, spéc. à l'hébreu : il nous dit un jour, chez M. de Pirch, qu'il avait retrouvé la langue d'Adam et d'Eve. Il fit des cours de langues à Avranches qui eurent des partisans, et, en somme, a laissé le souvenir d'un excentrique, sincère sans doute, et de la vie la plus austère. Mort très âgé. Le même catal. cite *Vocabulaire* du Ht-Maine, par C. R. (de Monbesson) 1859, où nous avons puisé, spéc. pour l'étymologie du mot anglais *gale*, une brise.

M. Athanase Ernault met sous les yeux du Président deux *celtes* ou haches celtiques en bronze d'un type peu commun, avec douilles latérales, autrement avec ailerons, trouvées à la Nafrée, près de la prairie. Il espère les offrir à notre Musée.

Nous avons été heureux de présenter, avec M. le Vte G. d'Avenel, un homme aussi distingué que savant, littérateur et publiciste, et qui, d'ailleurs, est un compatriote, étant né à Pontorson, où il revient presque chaque année. Il nous témoigne avec une parfaite courtoisie ses sentiments pour son admission comme membre correspondant : « Je suis touché, comme je le dois, de cette distinction flatteuse et en même temps que mes nouveaux collègues, j'en remercie mes très estimables et bienveillants parrains, MM. d'Avenel et Le Héricher. Dans quelle mesure, avec mes occupations si pressantes et si multipliées, pourrai-je rendre service à notre studieuse compagnie ? Je ne m'en rends pas encore bien compte. Presque tous les ans, des relations de parenté m'amènent à Pontorson pendant quelques semaines. Je profiterai de cette circonstance pour me mettre en rapport avec les membres de la Société d'Archéologie et me tenir à leur disposition, puisqu'ils veulent bien attacher quelque prix au concours que je serai heureux de leur prêter. Recevez, M. le comte et cher collègue, etc. Jules Levallois, lauréat de l'Académie Française
Membre de la Commission d'examen de la Seine, Paris
rue Berthollet, 4

M. Lotin, jardinier-fleuriste à Avranches, nous adresse une question, sur la demande de son frère, pour établir un état-civil, savoir si nous pouvons donner des renseignements sur une dame qui écrivait des livres, des romans, à Pontorson et à Roz-sur-Couesnon, vers 1840-1850. Nous répondons que c'est sans doute celle qui signait ses ouvrages de « Catherine de Sor. » C'est tout ce que nous savons.

Digitized by Google

M. Lotin nous apprend que son vrai nom, évidemment espagnol, est *Caballeros y Mendès* ou à peu près. Nous ne savons rien sur sa fille dont il s'agirait de constater l'état-civil.

Aux premiers jours de décembre, par un froid assez vif, le Président, prévoyant un prochain départ, s'est rendu au château de Chantore, pour remettre à nos confrères M. Genreau, et à son gendre, M. de Montgermont, deux ex. du IXe vol. de nos *Mémoires*. Il allait aussi s'informer de la santé de Mme de Léziart. Il a eu l'honneur d'y saluer Mlle de Channal qui voulut bien lui témoigner son plaisir d'avoir assisté à notre dernière séance en compagnie de M. et Mme Genreau. Le vaste parc et et les serres de ce château sont un monde de végétaux, arbres et fleurs. Dans les divers sujets d'une conversation animée comme l'est celle du maître de céans, qui est à la tête d'une grande fortune et du parti conservateur dans ce pays, il a été question de l'origine des noms de deux propriétés de la commune, celle de Bacilly : *Chantore* et *Chantere*, et on a pensé que ces deux domaines avaient dû être les prébendes du *Chantre* de la cathédrale, haute dignité. Ensuite on doit remarquer que ces deux formes représentent deux époques de la langue, la première encore latine, *Cantator* et *Cantor* et l'autre déjà fr., Chantère, comme *Trovator* et *Trouvère*. C'est à M. Genreau que M. Le Héricher doit un arbrisseau qu'il avait étudié dans le jardin municipal d'Ivry-sur-Seine, le staphylier, *Staphylea pinnata*, vulg. *nez-coupé*, *pâtenôtrier*, qui figure dans le catalogue du jardin botanique d'Avranches, dressé par L. Besnou.

Une pièce d'argent, grand module, nous est communiquée par M. Asheton-Tonge, présentant au recto un St-Georges chargeant le dragon avec l'exergue *Comi, domi de Mansfeld*, pièce allemande. Par un anachronisme, comme sur la monnaie anglaise, sur des vitraux d'église et sur cette pièce, le saint est revêtu de l'armure du moyen-âge ; il devait être habillé en soldat romain, puisqu'il était soldat romain. Tous ces dragons immolés par les saints paraissent offrir un symbolisme : le culte païen aboli, tué par le christianisme.

Une visite de M. Henri de la Rochelle, du château de Bernières-le-Patrix, à M. Le Héricher, nous procure son adhésion à entrer dans notre corps littéraire et scientifique, adhésion importante à divers titres, d'abord comme nom, puis comme celle d'un connaissance en œuvres d'art. Du premier coup d'œil dans le cabinet du Président, devant une peinture espagnole représentant un vieillard, moine mendiant, il la détermine pour ce que nous croyons qu'elle est, un Ribeira. Dans la réunion des vieux meubles de ce *studio*, la plupart

Digitized by Google

Avranchins, c.-à-d. trouvés dans notre pays, qui forme un ensemble d'entre Henri IV et Louis XIII, sauf la table Henri II, il les détermine avec sûreté dans leur style et leur époque. Habitant un vaste château XVIIIe siècle, il l'a meublé en meubles Louis XVI, formant un grand ensemble splendide et très rare. Notre Société devient pour M. de la Rochelle un lien de plus avec Avranches qu'il a longtemps habitée et où il avait fait alliance avec la famille de Godefroy.

Nous apprenons que notre confrère M. René Chevrel vient d'être reçu docteur ès-sciences naturelles par la Faculté des Sciences de Paris, pour des thèses, dont l'une est sur les poissons.

M. Magnus, 49, rue Cambon, à Paris, nous offre la belle médaille de la Tour Eiffel, faite des déchets de cette tour et décrite dans le *Figaro*. Acceptation par le Président avec reconnaissance. M. Magnus, qui a séjourné à Avranches où il a des parents, « a passé, dit-il, tous les ans huit ou quinze jours dans cette ville, et n'a jamais manqué de visiter le musée. En souvenir, je voudrais faire don au Musée de la médaille de la Tour Eiffel. »

L'administrateur du journal l'*Opinion de la Manche*, M. Lethimonnier, ayant refusé d'insérer dans sa feuille le programme de notre séance de novembre, le Président s'est adressé à deux autres journaux, l'*Avranchin* et le *Journal de Granville et Avranches*, qui ont accepté immédiatement de le publier. Jusqu'ici nous avions eu, pour le programme de nos séances, la publicité de l'*Opinion*, et le Président lui a fait maintes fois des communications sur des choses locales. Nous ignorons la cause du refus de l'administrateur.

Aussitôt qu'il a eu reçu notification de son admission dans notre Compagnie, M. le baillif de Guernesey, s'est empressé de remercier « de l'honneur de le recevoir membre titulaire de ce corps distingué. » Il prie M. le Secrétaire de présenter « ses remerciements à ses confrères et de leur dire combien il se trouve flatté et honoré d'avoir été jugé digne d'être admis dans leur docte et illustre Société. Edgar Mac Culloch (avec son *motto* ou devise : *Vi et animo*. En effet, celui qui écrit cette lettre cordiale et vigoureuse, d'une main ferme et d'une écriture égale, magistrat suprême de l'île de Guernesey, son folkloriste et son historien, est âgé de 82 ans.

M. et honoré confrère (M. Le Héricher), la *Soc. des Ant. de Norm.* tiendra sa séance publique annuelle, 19 déc., sous la présidence de

Digitized by Google

M. H. de Villefosse, membre de l'Institut : E. de Beaurepaire. C'est la premières des sociétés provinciales de France.

Le P. avait proposé à M. Lloyd, dont la famille, très regrettée avait habité longtemps à Avranches, de l'attacher à notre ville par le lien de la confraternité en notre compagnie : Mrs Lloyd répond elle-même d'une plume agile dans des termes de sympathique acquiescement et en souvenir des temps heureux, des trois ou quatre années qu'elle a passées parmi nous, se faisant l'active intermédiaire entre la société anglaise et française, répandant chez elle et autour d'elle la vie et le plaisir : « *Dear sir, I do hope you will kindly forgive my long silence and accept many many apologies. I wrote a letter to you long ago, but I am must afraid it has mistaken... We are both very much pleased and honoured by being asked to belong to your archeological society. Mr Lloyd will either send his subscription, or bring it over with him. We all remember our pleasant life in Avranches and I regret much leaving it and all my kind French friends.....* » (Nantgwilt Bayader, Wales.)

Nous recevons un catalogue très savant, d'une librairie parisienne allemande, celle de J. Peelman, ancienne maison Baer, qui nous fait assister à la production livresque mensuelle de toute l'Europe et qui est d'une lecture attachante et instructive, mais elle demande un polyglotte. Rien ne fait penser, rêver, par fragments, comme un catalogue, lecture brisée, bonne à faire sur les grandes routes, au bord des fossés où l'on tomberait avec une lecture suivie. Ce numéro de déc. 89 cite de Heinze : *De Horatio Bionis imitatore*, qui nous rappelle que, nous aussi, nous nous sommes occupé d'Horace, imitateur des Grecs, et que nous trouverions encore au fond de nos tiroirs les matériaux d'une thèse de doctorat, très étudiée, très caressée, alors que nous vivions constamment avec lui dans notre classe de Rhétorique. La thèse n'arriva pas au grand jour, par la suite de l'appréciation diverse, du sujet même : Bertrand disait non, Charma disait oui, et elle resta à l'état d'ébauche. Le prof., licencié ès-lettres, eût-il gravi le roc académique ? Ce n'eût pas été impossible, car il considère la difficulté des examens universitaires, comme difficulté, dans un sens inverse : le plus difficile est le baccalauréat, encyclopédique, moins difficile la licence, peu étendue, et moins encore le doctorat, réduit à deux thèses que l'on choisit... sur des points microscopiques et inutiles.

Par l'auteur, notre confrère, M. Beautemps-Beaupré, cons. à la Cour d'appel de Paris, membre des *Ant. de Norm.*, plusieurs exemplaires nous sont offerts d'une brochure intitulée : *Notice sur G des*

Digitized by Google

Roches, Sénéchal d'Anjou, sur laquelle nous espérons un rapport de Melle Hubert. Elle a beaucoup d'intérêt pour la Normandie, puisque des Roches, après avoir servi Jean-sans-Terre, se dévoua à Philippe-Auguste. Nous rappellerons que M. Beautemps-Beaupré a été juge au tribunal d'Avranches, et qu'il fit de nombreuses découvertes juridiques dans les mss. de notre bibl. municipale. Depuis, il s'est attaché spéc. à l'Anjou, mais on sait combien de contacts cette province a eus avec la nôtre.

Dans notre collection bretonne de confrères, nous n'en avons pas de plus laborieux, de plus producteurs que M. le comte de Palys. Nos auditeurs et lecteurs n'ont pas oublié les rapports sur son Breil de Bretagne, gouverneur de Granville, l'un par M. Le Héricher, l'autre par M. le commandant Pigeon, et une étude sur son curieux étudiant du XVIe siècle. D'ailleurs, M. de Palys est quasi Avranchinais, comme possédant par indivis le domaine de Ducey. Mais voilà que le plus grand mal qui puisse arriver à un studieux, l'affaiblissement, l'insuffisance de la vue, a frappé cet homme laborieux. Alors, il a eu la velléité de se séparer de nous, mais, cédant à la prière du Président il a fait cette aimable réponse : « Château de Clays Palys, Romillé. M. le P. Comment répondre à l'appel le plus gracieux qu'on puisse entendre, sinon en revenant au bercail, comme défunt l'Enfant prodigue ? Veuillez donc me garder parmi vos lecteurs et vos associés, et puissiez-vous en même temps me donner ces bons yeux qui vous permettent cette jeune et séduisante écriture qui transmet de si jolies choses ! C'est là, hélas, la cause de mon découragement passager. Mes yeux de 53 ans me refusent le service. On trouve que je lis trop, on veut me faire diminuer le nombre de mes tentations et m'imposer des sacrifices. Depuis deux jours, je n'ai plus le courage de faire celui de la *Revue* de l'Avranchin, et je reste, avec les sentiments les plus respectueux et dévoués,

Votre très humble et inutile collègue, PALYS.

Il y a eu quelques lacunes dans l'envoi que l'on m'a fait de la *Revue* depuis mon entrée dans la Société. Je vous les signale, espérant que vous pourrez les réparer. — Nota. — On n'a pu trouver que le n° 4 du t. III., expédié.

Un de nos corresp^ts, très attaché à nous, M. Encoignard, prof. de philosophie à Falaise, et membre du C. acad. de Caen, continue ses amabilités envers notre Société en lui communiquant deux fascicules des très intéressantes *Annales de Bretagne*.

Nous recevons de Rome une lettre de Mme veuve Victor Jacques

Digitized by Google

offrant toujours de vendre la collection de médailles héritées de son mari et sollicitant quelque don pécuniaire. En souvenir de l'auteur d'œuvres avranchinaises et spécialement micheliennes, dont la principale est le *Mont Saint-Michel en poche* et sa collaboration avec Paul Féval pour les *Merveilles* de la même montagne, nous lui avons donné un secours de cent francs ; il ne nous est pas permis de faire davantage, d'autant plus que des personnes bien informées et *de visu* ont déclaré que Mme Jacques n'est pas dans le besoin.

M. Paul Bouvattier, qui met ses multiples talents au service d'une inépuisable complaisance, qui apporte son contingent gracieux et spirituel à toutes nos séances, nous offre pour la prochaine une étude en prose sur l'orthographe française et une pièce de poésie.

M. S. Mauduit présente au P. plusieurs monnaies et médailles dont deux sont remarquables : un petit bronze de Constantin et une médaille d'or de la ville d'Orléans, à l'exergue de Louis XIII.

Le ministère nous a envoyé le programme du Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, pour l'année 1890.

Dans les premiers jours de déc. a eu lieu, à Avranches, la réunion du Syndicat agricole de la Manche, présidée par le Président, M. Garnot, avec le Secrétaire Général, M. Damecour, de Coutances. Celui-ci y a prononcé un discours très remarquable, nourri de faits et d'idées, égayé de quelques traits de bonne humeur, très en situation et souvent applaudi, un discours enfin de futur député, si l'envie de l'être en venait à l'orateur. Le Prés. de la Soc. d'Archéol. d'Avranches lui a offert ses félicitations, et a dès lors regardé M. Damecour comme bien digne de nous être incorporé. A son invitation par lettre, ce dernier a répondu : « Coutances. M., Je vous remercie vivement de l'appréciation beaucoup trop flatteuse pour moi contenue dans votre lettre. Le plaisir que j'en éprouve est centuplé par le mérite personnel de celui qui fait ces éloges, on est toujours satisfait d'obtenir le but que l'on se propose, et la marche en avant du Syndicat, dont l'idée m'est chère, me remplit de joie, non pas pour moi, mais pour le bien que l'esprit d'association peut procurer aux gens par trop déshérités des campagnes. J'aurais bien voulu souscrire à votre demande ; je ne le puis, parce que je quitte Coutances pour St-Lo, et il ne me serait pas possible d'assister aux séances qui m'intéresseraient beaucoup. Croyez bien que je n'en suivrai pas moins avec bonheur le développement de votre très utile et très distinguée association. » (15 déc. 1889).

Digitized by Google

M. Alfred Piquot, de Denneville, nous envoie, suscitées par le dernier numéro de la *Revue de l'Avranchin*, des remarques que nous portons au programme de la prochaine séance.

De ce même Coutances, une lettre d'adhésion. Elle vient d'un des anciens et meilleurs élèves de M. Le Héricher, alors *régent* de seconde au collège d'Avranches, dans les beaux jours de cette école, où l'on faisait dix-huit bacheliers dans une année, seize dans la suivante, M. Le Marchand, de Saint-James, professeur en retraite à Coutances, où il occupa la chaire de Rhétorique du lycée de cette ville. Il charme ses loisirs par de profondes études de linguistique et de philologie, comme on a pu le voir à notre dernière séance où furent lues par le Président les *Industries primitives des Aryens, prouvées par le langage*, c.-à-d. par le sanscrit.

« Mon cher maitre,

« Je reçois votre lettre de rappel. Pardon de mon retard, j'ai été depuis quelque temps fort affairé, et je vous avais un peu oublié dans mes occupations. Qu'il soit fait selon votre parole ! Je serai votre sociétaire, content d'être rattaché par un lien de plus à votre ville et à vos amis qui sont en partie les miens. Vous et M. Mauduit répondrez de ma *dignité*, comme cela se faisait dans le collège des augures, et s'il faut un répondant de plus, vous prendrez Octave Le Chevallier.

» Imprimez moi comme vous voudrez et dans la proportion que vous voudrez. Je tiens plus à produire qu'à être lu. Mais gardez mon travail de manière à pouvoir me le rendre plus tard. Cette lettre vous parviendra au déclin de l'année. Permettez à votre élève à cheveux blancs de vous féliciter de votre verte vieillesse et de vous souhaiter de longs jours, pour vous, pour votre famille, pour la *Société* dont vous êtes, comme disent les Allemandes, le point du milieu. Vous encouragez, vous suivez tous les genres de travail ; et toute activité intellectuelle, sous quelque forme qu'elle se produise, trouve en vous compréhension large et bienveillant accueil. »

Une bonne lettre de l'ami de beaucoup parmi nous, le plus *effectif*, pas platonique du tout, M. A. Garnier : « Bien cher maître, je vous envoie sous ce pli et sans commentaires la demande que vous adresse ma nouvelle recrue. Je crois que, quoique jeune encore, vous le trouverez digne d'entrer dans notre honorable Société, et qu'elle pourra, si les loisirs de sa profession le lui permettent, l'enrichir de quelques travaux littéraires, sinon scientifiques. Je vous prie donc de faire bon accueil à sa demande et de lui réserver des *Re-*

Digitized by Google

vues et des *Mémoires* dont vous pouvez disposer (Entre parenthèse), j'ai la douleur de vous dire que je n'ai recu qu'une des dernières *Revues*, au lieu de trois que votre amabilité m'avait laissé espérer.

(Nota. — Aussitôt envoyé deux *Revues*, les seules disponibles).

Ce qui suit est une allusion à un prétendu cierge allumé qui se promenait de lui-même, à travers champs, vers la Noël : « Il paraît que, son temps de pérégrination terrestre étant terminé, le « *Ghost* » (en angl. l'esprit, le fantôme) en question ne fait plus acte de présence. *I remain truly yours.* A. Garnier.

Nota. — Recueilli croissant à la porte de M. Le Marchant, philologue, littérateur, publiciste et horticulteur, le *marchantia polymorpha*, symbole de ses formes, de ses savoirs multiples et divers.

Notre confrère, le Dr Langlois, d'Avranches, médecin en chef à Maréville, établissement d'aliénés, chargé de cours à la fac. de médecine de Nancy, et dont nous avons étudié le livre sur diverses classes d'aliénés, envoie sa carte de nouvelle année en remerciement de cette étude.

Nous signalons dans la *Revue Celtique* l'artice de M. Th. Reinach sur les prétendus *Chars armés de faux chez les Gaulois*. Il prouve que c'est une pure invention poétique et que les quelques textes où ils sont mentionnés n'ont aucune autorité. Encore une légende à rayer des manuels d'histoire, dit la *Revue hist.* Dans la *Révolution française* sont donnés par M. Charavay des documents inédits concernant J.-B. Le Carpentier, député de la Manche. Dans *Revue hist.* grand article tout à l'éloge de notre vénéré et savant confrère, M. de la Sicotière, pour son grand ouvrage *Louis de Frotté et les Insurrections Normandes*, et, même recueil, l'article sur le *Prince de Viane*, par M. Desdevizes, le fils de notre confère, le savant prof. de la faculté de Caen, qui nous envoie son souvenir de nouvelle année.

Recevant le n° de notre *Revue* où est la notice que M. Le Héricher a consacrée à son ami et notre confrère, Victor Blondel, Madame sa veuve témoigne sa reconnaissance : « Croyez que c'est pour nous un grand allègement à notre douleur que de voir ceux qui l'ont connu parler de feu mon mari en des termes aussi sincèrement émus que vous l'avez fait. » Aux Perriers, près Nogent-le-Rotrou.

La *Smithsonian Institution* reclame nos 5 et 6, vol. 4, de la *Revue*

Digitized by Google

de l'Avranchin. Le n° 5 étant épuisé, ne peut-être envoyé que le n° 6. Expédié à cette société de Washington.

Plusieurs démissions se sont produites à la fin de l'année.

De Naples, Mgnor D. du Manoir envoie une communication étendue, variée, très Avranchaise, laquelle lui a été suggérée par notre dernier n° de la *Revue*, et que nous mettons à l'ordre du jour.

Brécey, par M. V. Brunet, lu en partie à la dernière séance.

Brécey *(Breceium, Burceium, Braceium, Breceyium)*, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avranches (Manche), se trouve à seize kilomètres N.-O. de cette ville, sur la route d'Avranches à Vire, à la jonction de quatre routes anciennes. Il possède 2,441 habitants et comprend seize communes. Brécey couvre les deux flancs de la belle vallée de la Sée. Cette commune « est bornée à l'ouest par la » rivière de Bieu ou du Baudet ; au nord par le ruisseau des Par- » fondes ; à l'est par quelques cours d'eau dont l'un s'appelle Fon- » taine à la Belle. La Sée la divise en deux parties, de l'est à l'ouest, » et sépare deux côteaux, l'un assez escarpé, l'autre assez étalé ; on » la passe sur le pont Roulland et le Pont de Pierre ou de Brécey. » Le sud est une ligne idéale tracée parallèlement à la rivière, sur » le côteau de la Butte-Julien. Le paysage de cette commune reçoit » une physionomie particulière des sapins épars dans la campagne ; » son beau point de vue est du côté de Celland, sur la Butte-Julien, » *(Avranchin monumental et historique*, t. I, p. 228) appellation qui évoque le prénom du premier seigneur de Brécey, du nom d'Amphernet, Julien d'Amphernet.

D'après l'historien du Mortainais, M. Hippolyte Sauvage, Brécey remonterait au VII° siècle et aurait reçu son nom des Gaulois. Plusieurs voies antiques sillonnaient son territoire ; une première agglomération se forma au lieu dit le Vieux-Bourg : plus tard, ses habitants émigrèrent et créèrent le bourg actuel *(Ibid.)* Une nouvelle église fut fondée et le patronage appartint à l'abbaye de Savigny *(Ibid.)* M. le chanoine Pigeon a narré dans un chapitre magistral les grandeurs et les vicissitudes de l'église de Brécey : nous y renvoyons le lecteur (M. le chanoine Pigeon, *L'Eglise de Brécey au XV° siècle).*

C'est à une distance de deux kilomètres du bourg actuel que se trouve l'ancien fief de Brécey. Dès l'origine du fief, un château fort s'éleva en cet endroit. C'était, du reste, l'usage des seigneurs de ces temps héroïques.

Digitized by Google

Chacun d'els selunc sa richesce
Feseit chastel è fortelesce.
(Wace, *Roman de Rou).*

Le château féodal se trouvait-il au lieu où se voient actuellement les restes du château de Françoise d'Amphernet ? C'est possible, mais, à cette heure, aucun souvenir matériel, ni même oral, n'en reste. Il fut possédé et habité par les premiers seigneurs de Brécey. C'est probablement ce château qui fut remplacé par celui dont les débris considérables inspirent aujourd'hui au touriste le plus vif regret. Nous savons qu'un incendie consuma, vers 1515, les archives du manoir de Brécey, mais il n'est point prouvé que le château lui-même ait été détruit, et, par conséquent, qu'une construction intermédiaire ait été érigée. L'existence de deux châteaux est donc seulement établie.

Quels furent, dans l'origine et jusqu'à Julien d'Amphernet, l'importance et les revenus du fief de Brécey ? Nous ne pouvons résoudre cette question, les aveux faisant défaut. Un fait se dégage cependant : le fief de Brécey était un des grands fiefs du pays.

Aprés l'importante énumération du fief de Brécey, il nous parait utile de décrire l'œuvre de Françoise d'Amphernet : le château de Brécey. Nous emprunterons la description qu'en a donnée M. Edouard Le Héricher, dans l'*Avranchin monumental et historique*, c'est du reste la seule qui existe à notre connaissance : « La disposition générale du château offre deux façades à fronton infléchi ; par derrière, deux pavillons peu saillants, et, par-devant, une aile en partie refaite et la naissance d'une autre aujourd'hui détruite. La construction est généralement plate et rectangulaire. Les seuls ornements qu'on puisse signaler sont les modillons des corniches, des linteaux sculptés, des prismes encadrés, des plates-bandes et des écussons. L'entrée principale est plus simple que celle du château de Ducey et n'a pas de perron. Les matériaux sont le granit qui forme les reliefs et une brique très mince qui remplit les fonds et communique à tout l'édifice un air pittoresque et original. Comme à Ducey, les caves sont fort belles : ce sont des voûtes robustes aux arêtes fines et bien filées, sur des parois robustes. On y remarque une salle, peut-être une salle de bains, dont l'élégante cheminée est portée par deux sveltes colonnes doriques monolithiques. La partie la plus grandiose de l'édifice, quoiqu'elle soit dure à l'œil, est l'escalier central carré qui s'élance des caves jusqu'aux combles sur ses quatre piliers carrés, avec des volées alternativement simples et doubles, bordées d'italiennes, les simples portées sur des voûtes à quatre travées peintes en grisaille, et les doubles appuyées au mur.

Digitized by Google

Au rez-de-chaussée sont les salles à manger. Une d'elles, naguère encore, était toute brillante de peintures éclatantes, de guirlandes pendantes en bois sculpté et de dorures délicates. Ce beau revêtement et ce plafond splendide ont été récemment vendus à une descendante des de Vassy. Au premier étage on distingue surtout la salle des Gardes avec ses beaux trophées antiques, ses poutres revêtues d'arabesques bleu et or, avec des M et des V croisés (chiffre des Vassy Montgommery), ses lambris en grisailles, sa fastueuse cheminée à cariatides et à colonnes, ses statues, entr'autres la Force et la Paix (cette cheminée monumentale orne aujourd'hui l'une des salles du château féodal de Bonnefontaine, appartenant à M. le Vicomte de Guiton, maire d'Antrain). Dans les combles, on peut admirer de belles charpentes.

» Le château de Brécey, comme celui de Ducey, fort remarquable en lui-même, est surtout précieux comme type dans les développements et les altérations de l'architecture. Il appartient à cette décadence de la Renaissance dont le Palais du Luxembourg est le modèle, et dont Jacques Debrosse est l'architecte. Sous la régence de Marie de Médicis, s'introduisit en France le genre italien qui altéra la Renaisnaissance, ce gracieux compromis entre deux grandes architectures. Le pilastre succéda à la colonne, l'ove à la fenêtre et à la rosace, la corniche aiguë au chapiteau, l'arc en berceau à la voûte semi-circulaire ou ogivale, le relief en bossage remplaça les sculptures, la balustrade à l'italienne remplaça la broderie ouvragée. Une sécheresse régulière succédait à une richesse folle et exubérante. A cette époque, de 1600 à 1620, s'élevèrent le Luxembourg, la grande salle des Pas-Perdus, le Val-de-Grâce, le portail de St-Gervais ; c'était l'époque des Delorme, des Lescot, des Ducerceau, des Debrosse, architectes habiles qui connaissaient la statique, et Vignole, mais qui n'avaient pas l'imagination puissante et riche des artistes du passé. »

Le dernier des barons de Brécey, Louis-Marie de Vassy, néglige Brécey et Pirou. Après son mariage avec demoiselle Ledin de la Chalerie, il transporte ses pénates au château de la Chalerie, à Domfront, où il vit en gentilhomme campagnard. Il fait opérer les plus grandes réparations au château de Brécey, mais il n'y vient que rarement. Et, au moment de la tourmente révolutionnaire, il abandonne sa patrie et erre pendant nombre d'années sur la terre étrangère.

Rentré en France, il meurt à Grainville-sur-Odon, le 30 août 1832. — Nota, La suite de cet article est réservée et mise aux archives.

Le Gérant, Jules Durand.

Avranches, imp. typ. et lith. J. Durand, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google